Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/n1lanouvellefran02quuoft

LA NOUVELLE-FRANCE

Sceau de la Compagnie des Cent Associés

ou

de la Nouvelle-France

1627

Nota.—Fac-similé d'une empreinte du sceau de la Compagnie de la Nouvelle-France. Cette empreinte, la plus complète de celles qui restent aujourd'hui au Canada, est sur cire rouge, attachée à un parchemin que possèdent les Dames Ursulines de Québec et sur lequel est écrit l'acte authentique de la concession, faite par la Compagnie, à Adrien Duchesne, chirurgien, d'un terrain situé sur le coteau Sainte-Geneviève, à Québec. Ce terrain fut plus tard cédé par Adrien Duchesne au pilote Abraham Martin dit l'Ecossais.

Ce sceau était, comme on le voit, de forme circulaire. L'une de ses faces porte, au centre, une femme drapée à l'antique, tenant de la main droite une grande croix, et, de la main gauche, une tige ornée de trois fleurs de lis naturelles. Le champ même du sceau est semé de fleurs de lis héraldiques. Le cachet est ceinturé par un ruban portant les mots: ME DONAVIT LUDOVICUS (CHRISTIANISSIMUS?)

L'autre face du sceau, ou, plus exactement, le contre-sceau, qui figurera à la fin de ce volume, porte, au centre, une caravelle, voiles déployées, avec, en chef, la devise: IN MARI VIÆ TUÆ.

LF
IN

LA
NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

PARAISSANT TOUS LES MOIS

SCIENCES—LETTRES—ARTS

1903

TOME DEUXIÈME

DE LA COLLECTION

6645
20/9/05

QUÉBEC
BUREAUX DE LA « NOUVELLE-FRANCE »
2, rue Port-Dauphin

AP
21
N63
T.2

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME II JANVIER 1903 N° 1

LES CANADIENS-FRANÇAIS

ET

L'EMPIRE BRITANNIQUE [1]

AVERTISSEMENT

Le travail que j'offre aujourd'hui aux lecteurs de la *Nouvelle-France* est la traduction d'une étude pensée et écrite en anglais et destinée au public de la Grande-Bretagne [2]. Je voulais expliquer, en quelques pages, pourquoi les Canadiens-français résistent et continueront de résister au courant de l'impérialisme britannique. J'ai appuyé ma thèse sur des faits constants et solides, du genre de ceux qui frappent davantage les esprits éclairés, en Angleterre. Ces faits, je les résume ainsi :

Les Canadiens-français ne repoussent pas l'idée impérialiste parce

---

1 — Droits de traduction et de reproduction réservés à l'auteur. Cet article va paraître en brochures qui seront mises en librairie.

2 — Le texte anglais a paru dans le *Monthly*, de Londres, en septembre et octobre 1902. Il date du mois de juin ; c'est-à-dire qu'il est antérieur au dernier congrès colonial.

qu'ils sont Français, — c'est-à-dire, dans la pensée de beaucoup d'Anglais, des ennemis héréditaires de la Grande-Bretagne, — mais à cause de leur formation ethnique et sociale et des conditions particulières que l'histoire et la géographie leur ont faites. Ils sont satisfaits de leur situation actuelle parce qu'elle leur garantit la paix, la liberté intérieure et la direction de leur gouvernement et de leurs lois. Mais si l'on veut à tout prix modifier cette situation et alourdir le poids de leur allégeance à la couronne britannique, ils préfèreront dénouer les liens qui les rattachent à la Grande-Bretagne. Quant à la liberté relative dont ils jouissent aujourd'hui, ils croient la devoir à leur ténacité dans la lutte et à quelques circonstances accidentelles, beaucoup plus qu'à la générosité de l'Angleterre, de son peuple et de la majorité de ses gouvernants. En un mot, ni la loi ni la reconnaissance ne commandent aux Canadiens-français de rendre à la Grande-Bretagne et à son empire des devoirs nouveaux ou des services gratuits; et les intérêts véritables du Canada s'y opposent.

Cette démonstration nécessitait une courte revue historique. C'est la première partie de cette étude. Je la reproduis en entier, encore que ces événements soient bien connus ici. Car si nous gardons le souvenir des faits de notre histoire, nous semblons perdre la notion exacte de leur portée politique. Cette notion, le peuple l'a conservée d'instinct; mais la plupart de nos hommes publics et de nos journalistes s'évertuent à l'effacer de son esprit, ou au moins à la fausser.

Cet article n'étant pas destiné à un organe de combat, je me suis efforcé de présenter ma thèse sous sa forme la moins agressive. J'ai relaté des faits et indiqué certaines tendances qui ont donné lieu à des appréciations très diverses. Je n'ai pas sacrifié de vérités essentielles par crainte des commentaires, mais je me suis interdit de donner à ces vérités la couleur de mes opinions particulières.

C'est ainsi que j'ai rappelé les sentiments et l'attitude du clergé et du peuple franco-canadiens pendant les guerres napoléoniennes. J'ai noté la cause réelle de ces manifestations; et je me suis contenté d'indiquer la seule méthode générale qui permette de juger avec impartialité les hommes et les choses du passé. Il m'a paru inutile d'ajouter que beaucoup d'eau a coulé dans le Saint-Laurent depuis 1812. Aujourd'hui, le clergé ne nous demanderait pas de contribuer à une guerre contre la France ni de célébrer une défaite française. Il est également certain que le peuple s'y refuserait absolument.

J'ai dit que le Canada avait été deux fois conservé à l'Angleterre grâce aux Canadiens-français, et grâce à eux seuls. Quelques Anglo-Canadiens se sont émus et m'ont accusé d'insulter à la mémoire des soldats et des volontaires de leur race qui ont combattu les Américains en 1775 et 1812. Je ne parlais pas de la seule défense armée. Il est indéniable que les Anglais qui ont servi sous le drapeau britannique, en ces deux occurrences, étaient beaucoup plus nombreux que les nôtres. Rien de plus naturel, — surtout de la part de ceux qui, enrôlés dans l'armée et les milices régulières, étaient obligés par devoir d'aller au feu. Mais si le peuple canadien-français n'avait observé la fidèle neutralité que ses prêtres lui ont prêchée avec tant d'énergie, la déroute des armées de Sa Majesté aurait été complète. C'est cette neutralité générale, très méritoire à cette époque, que j'ai voulu mettre en lumière, plus encore que les services, d'ailleurs incontestables, des volontaires canadiens-français.

J'ai signalé le peu d'ambition de mes compatriotes comme une des causes de leur opposition à l'impérialisme. Je ne veux pas qu'on me prête l'intention de prôner cette insouciance comme une qualité. Ce peut être une force d'inertie. Mais dans l'évolution que subissent, en ce moment, l'Empire anglais et la République américaine, les forces inertes sont des armes d'une valeur problématique. Chez nous, l'imprévoyance et la passivité deviennent des vices nationaux. L'imprévoyance individuelle a jeté à l'étranger plus d'un tiers des nôtres. La passivité collective nous livre sans défense aux entreprises des factions ennemies et aux trahisons volontaires ou inconscientes de nos hommes publics.

J'ai marqué l'affaiblissement du sentiment de répulsion que nous inspirait autrefois l'idée de l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Quelques-uns en ont conclu que j'étais prêt à voir, de gaieté de cœur, ma nationalité s'anéantir dans le Grand Tout américain. Ici encore je n'ai pas plaidé, j'ai constaté. Je suis et je reste plus opposé que jamais à l'annexion. Plus j'apprends à connaître le peuple américain, ses institutions et ses tendances, plus je redoute le résultat de notre alliance avec cette formidable nation, — en dépit des apparences éblouissantes de prospérité matérielle qu'elle nous offre. Mais je ne puis fermer les yeux à l'évidence et nier que le nombre s'accroît sans cesse de mes compatriotes qui subissent les effets de la fascination. Et personne ne travaille plus efficacement à nous conduire là que les apôtres de l'impéria-

lisme, s'obstinant à vouloir nous inspirer un amour sans bornes, sans causes et sans compensations réelles pour la Grande-Bretagne et son Empire, et couvrant de leurs injures et de leur mépris tous ceux qui refusent de boire avec eux le gros vin du jingoïsme.

S'il me fallait forcément choisir entre l'impérialisme anglais et la fusion pan-américaine, — et que le premier mal pût nous préserver du second, — j'accepterais l'impérialisme sans hésitation. Mais je sais qu'en ceci je ne représente pas l'opinion de la majorité de mes compatriotes. Du reste, et je l'ai dit ailleurs [1], le motif principal de mon opposition constante au mouvement impérialiste c'est que sa résultante inévitable, en Amérique, sera l'annexion du Canada aux Etats-Unis. On ne saurait trop le répéter aux Impérialistes, qui, en dépit de l'accalmie du moment, n'ont pas dit leur dernier mot.

HENRI BOURASSA.

Québec, 15 décembre 1902.

---

1 — *Grande-Bretagne et Canada*, Montréal, 1902 (page 42).

LES CANADIENS-FRANÇAIS ET L'EMPIRE BRITANNIQUE

Qu'est-ce que le Canadien-français ? Quelle est sa situation dans l'Empire britannique ? Dans quelle direction et avec quel degré d'intensité peut-il influer sur les destinées de cet Empire ? Ces questions, bien peu d'hommes d'état et de publicistes anglais songent à se les poser.

Aux yeux de l'observateur superficiel, la force numérique du peuple canadien-français est une quantité négligeable dans l'ensemble des possessions britanniques : 1,600,000 âmes — en comptant les Acadiens des Provinces Maritimes — isolés au milieu d'une population de 400,000,000. Mais dans tous les problèmes, et plus particulièrement dans les problèmes nationaux et politiques, la valeur réelle des co-efficients dépend de leur position relative.

L'Empire anglais ne se compose pas d'une masse humaine inerte qu'une loi uniforme gouverne, que domine la force brutale, ou même la seule volonté du plus grand nombre de ses habitants. Son organisation politique ne peut se modifier sans l'assentiment libre des pays autonomes qu'il contient, outre les complications qui pourraient surgir de l'Inde et des colonies de la Couronne. Le Canada est la plus importante des possessions britanniques qui jouissent des privilèges du *self-government*. Si le Canada a voix au chapitre lorsque s'opérera, dans l'Empire, cette transformation qui occupe tant d'esprits, on ne peut faire fi de l'opinion de ses habitants d'origine française.

En 1760, la France abandonna sur les bords du Saint-Laurent soixante mille colons, presque tous paysans. De cette humble semence est sorti un peuple d'au moins trois millions d'âmes, laborieux, éclairé et industrieux, possédant, au moral et au physique, des traits particuliers nettement accentués. En un mot, c'est une race nouvelle qui a surgi. Près de la moitié de ce peuple

habite les Etats-Unis où il résiste victorieusement aux forces d'absorption, tout en s'adaptant aux institutions américaines. Fussent-ils tous restés au Canada, les Canadiens-français y seraient les maîtres. A l'heure actuelle, ils forment environ un tiers de la population du Dominion. Ils possèdent la province de Québec, qui occupe le second rang dans la Confédération. Unis aux Acadiens du littoral, leur influence morale et matérielle grandit sans cesse dans les provinces anglaises de l'Est.

Par l'accroissement naturel, les Canadiens-français augmentent beaucoup plus rapidement que leurs concitoyens d'origine anglaise. Le chiffre de leur population double presque à chaque quart de siècle. Depuis quelques années, l'émigration aux Etats-Unis s'est beaucoup ralentie. Le développement des industries canadiennes a créé un courant contraire qui, chaque année, ramène au Canada des milliers de Canadiens-français émigrés.

On dit que le Franco-Canadien manifeste moins d'aptitude aux affaires que l'Ecossais et l'Anglais ; qu'il s'adonne peu à l'exploitation des mines et à la fabrication des produits industriels. Ces observations sont justes. Néanmoins, il s'est assuré dans le commerce et la finance une position d'autant plus méritoire qu'il est isolé au milieu des autres races du continent américain et que le capital et l'influence de l'étranger lui ont manqué totalement.

Mais le Canadien-français est incontestablement le plus hardi défricheur et le meilleur colon du monde. Il pénètre des forêts qui rebutent tous ses rivaux, il les abat, il met le sol en état de production et il s'y fixe, non comme un simple tenancier, mais à titre de possesseur libre et absolu. Cet instinct colonisateur maintient à la base de la race canadienne-française un peuple de petits propriétaires terriens, robustes et frugaux. Ce peuple jouit du droit de suffrage et il en use avec orgueil.

Dans les sphères plus élevées de la culture intellectuelle et des professions libérales, les Franco-Canadiens sont au moins les égaux de leurs voisins d'origine anglo-saxonne. Ils ont accompli avec succès leur part des œuvres de création nationale ; ils ont

contribué au développement du pays, à la préparation et au fonctionnement de sa constitution et de ses lois. Au point de vue de la codification et de l'agencement harmonieux de l'ancien droit et du droit nouveau, la province de Québec marche incontestablement à la tête de la Confédération. C'est la seule des provinces canadiennes qui possède un code de droit civil où se sont fondues les anciennes coutumes françaises, les dispositions modernes du code Napoléon et plusieurs des lois statutaires de la Grande-Bretagne.

On peut donc conclure que le Canadien-français continuera d'occuper une position solide au Canada et d'imprimer son cachet particulier sur la politique de son pays ; et son influence augmentera graduellement.

Il peut paraître impossible qu'en dépit des traits accentués de son caractère et des tendances conservatrices qui le rendent réfractère à l'assimilation, le Canadien-français se soit adapté au rouage des institutions britanniques. Et pourtant cette assimilation a été si complète qu'il redoute, plus encore que l'Anglo-Canadien, toute atteinte à l'intégrité de la constitution que le Canada s'est fait octroyer par le parlement de la Grande-Bretagne. Une étude attentive des causes de ce phénomène et de leur développement historique en rend l'explication facile.

Il serait évidemment absurde de prétendre que le Canadien-français accorde aux institutions britanniques un culte analogue à celui que professe l'Anglo-Saxon : sa foi ne peut avoir les mêmes motifs et ne saurait se manifester par les mêmes signes extérieurs. Le désir d'échapper à l'anarchie et au joug de tyrans corrompus ne l'a pas non plus conduit forcément à se soumettre au roi d'Angleterre, ainsi qu'il en fut pour la plupart des peuples de l'Inde. Il a accepté le régime britannique parce que ses instincts de race l'y avaient préparé ; il l'aime parce qu'il a combattu pour l'obtenir ; et il a prouvé qu'il pouvait, autant que son allié, l'Anglo- Canadien, le faire fonctionner avec succès. En un mot, il a fait ce régime sien et il en réclame les avantages avec la

même fierté qui caractérise tous les citoyens britanniques. Mais ce serait une erreur profonde d'en conclure que le Canadien-français est prêt à suivre le monde britannique dans un mouvement d'évolution qui l'entraînerait à assumer de nouvelles obligations envers l'Empire.

Nos compatriotes anglais eux-mêmes nous connaissent mal. Cette ignorance tient sans doute à ce que très peu d'entre eux croient nécessaires d'étudier notre langue et notre tempérament. Aussi, jugent-ils très faussement nos aspirations nationales. Les uns pensent qu'avec le secours de quelques hommes dirigeants choisis parmi les nôtres, ils pourront sans peine nous faire accepter une union plus étroite avec la Grande-Bretagne et l'Empire. D'autres, au contraire, nous considèrent comme un rameau à peine détaché du vieux tronc français ; ils nous attribuent de vagues aspirations vers la France et des sentiments d'insubordination contre le joug bienfaisant de la Grande-Bretagne. Ils croient qu'il ne faudra rien moins que la force brutale de la majorité pour nous imposer « les responsabilités complètes de la citoyenneté impériale [1], » suivant l'expression consacrée mais rarement définie. D'autres enfin, connaissant mieux notre état actuel que nos luttes d'autrefois, trouvent que nous avons contracté envers la Grande-Bretagne et la population anglaise du Canada une dette de gratitude tellement onéreuse que nous ne saurions hésiter à la solder par de nouveaux services à l'Empire.

Toutes ces opinions sont autant d'illusions dangereuses qu'il est grand temps de dissiper, pour le plus grand bien du Canada et de l'Empire.

Je veux étudier dans les limites étroites de deux articles : — I. La formation héréditaire et politique du peuple canadien-français ; — II. Son sentiment sur les nouveaux problèmes de l'impérialisme.

---

1 — *The full responsibilities of Imperial citizenship.*

I

La plus grande partie des colons de la Nouvelle-France traversèrent l'océan à la fin du XVII[e] siècle et au commencement du siècle suivant. Les premiers établissements, fondés dans un but exclusivement mercantile, disparurent bientôt. Les entreprises des Cent Associés et de la Compagnie des Indes Occidentales n'eurent qu'une existence courte et peu brillante. La Nouvelle-France vivante et réelle fut l'œuvre d'idéalistes à la fois désintéressés et pratiques, tels que Champlain et Maisonneuve, de moines et de prêtres comme Lallemant, Brébeuf et Laval, de religieuses comme Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, et d'un bon peuple de paysans français, énergiques, moraux et opiniâtres, aimant l'ordre et la paix. De toutes les colonies transplantées du vieux monde sur le nouveau continent, aucune ne peut se glorifier d'une origine plus noble et plus saine. Le soin particulier avec lequel les autorités ecclésiastiques surveillèrent l'immigration féminine détermina la moralité vigoureuse qui a conservé ce faible groupe humain à travers tant et de si longues épreuves. De curieux documents conservés aux archives de Québec démontrent qu'on renvoya en France des femmes dont les mœurs n'étaient pas assez pures pour les rendre dignes de devenir les mères de la colonie.

Un autre trait particulier de la race canadienne-française provient de son origine ethnique. Les provinces de l'ouest et du nord de la France, l'Anjou, le Poitou, le Perche, la Normandie et la Picardie, fournirent la plupart des colons de la Nouvelle-France. Ces régions avaient été pendant des siècles en communication constante avec l'Angleterre. On retrouve partout dans Québec les noms, les mœurs et le parler des Normands. Cette migration se fit à une époque où le régime politique de la France était encore décentralisé ; où chaque province avait son parlement, son gouvernement militaire et civil, ses lois et ses coutumes. Le mouvement cessa quarante ans avant que la Révolution eût

balayé toutes les institutions provinciales et fait le vide qui permit à Napoléon d'accomplir son œuvre gigantesque d'unification nationale. En un mot, la race canadienne-française, née il y a plus de deux siècles, se sépara de la mère-patrie cinquante ans avant que la nationalité française contemporaine fût complétée. Le Français d'aujourd'hui est un composé du Méridional nerveux, enthousiaste, brillant et loquace, et de l'homme du Nord, robuste, prudent et conservateur : l'élément du Midi fit complètement défaut à la Nouvelle-France. De plus, le Canada et la France restèrent étrangers l'un à l'autre pendant près d'un siècle qui suivit la séparation. Tandis qu'un courant continu d'émigration s'établissait entre les Iles Britanniques et les colonies Anglo-Américaines, le peuple Canadien-français ne recevait plus de sang nouveau. Aussi le Français du Canada est-il devenu un type humain différent, à plusieurs égards, de son congénère européen.

J'analyserai plus loin nos sentiments individuels et politiques à l'endroit de notre patrie d'origine. Mais je veux indiquer tout de suite que même avant la cession il existait une différence très nette entre Français et Canadiens. La vie aventureuse du nouveau monde développa rapidement chez les colons ce culte de la liberté individuelle et sociale qui existe à l'état latent dans toutes les natures fortes et saines. Cet amour de la liberté ne se manifestait pas chez les Canadiens avec le même fanatisme passionné qui animait les Puritains de la Nouvelle-Angleterre. Nos pères n'avaient pas souffert persécution à cause de leur foi religieuse et politique ; ils n'avaient pas au cœur l'instinct de la vengeance sociale. Aussi se montrèrent-ils plus tolérants que leurs voisins à l'endroit des religions dissidentes ; un esprit plus doux d'apostolat les inspirait dans les efforts qu'ils firent pour convertir les indigènes.

La nécessité constante de protéger leurs foyers contre les attaques des Indiens les lia par un amour sans bornes à leur nouvelle patrie. Ils prirent l'habitude de combattre joyeusement et sans relâche. La rivalité des établissements anglais et les luttes san-

glantes et prolongées qu'elle entraîna, succédant aux incursions des Iroquois, accentuèrent ces dispositions agressives.

Toutefois, si les Canadiens faisaient volontiers la guerre, ils aimaient à se battre à leur guise. Une expédition libre sur les frontières du Massachusetts ou de la Nouvelle-Ecosse les trouvait toujours prêts, pourvu qu'ils fussent de retour au temps des semailles. Ils détestaient cordialement la discipline militaire, la vie permanente et régulière des camps et des forteresses. Dans ses dépêches aux autorités françaises, Montcalm parle souvent du désaccord qui existe entre les soldats français et les volontaires canadiens ; il se plaint de la difficulté qu'il éprouve à les maintenir sous le joug d'une discipline commune.

Comme chef d'armée, Montcalm avait raison de reprocher au gouvernement français la parcimonie avec laquelle on remplissait les cadres de l'armée coloniale. Mais le sort de la Nouvelle-France devant être scellé tôt ou tard, ce fut une bénédiction pour les Canadiens que l'élément militaire soit resté peu nombreux. La France, en envoyant de nouvelles forces, aurait peut-être retardé la conquête ; mais rien ne pouvait empêcher le dénouement, et la présence de ces soldats eût rendu plus difficile l'œuvre de pacification.

La guerre terminée, tous les hauts fonctionnaires de l'armée et de l'administration passèrent en France, ainsi que les derniers régiments et plusieurs des habitants les plus riches de la colonie. Les prêtres, les religieuses et le peuple restèrent, courageusement déterminés à se cramponner au sol et à accepter loyalement les conditions de la capitulation.

Envisagé sous certains aspects, le départ d'une partie des classes dirigeantes fut une perte pour la colonie, qui se trouva ainsi privée d'un nombre assez considérable de ses citoyens les plus influents. Toutefois, l'absence de toute autre classe privilégiée que le clergé rendit plus facile l'entente entre les vainqueurs et les vaincus et assura à ceux-ci une sécurité plus complète. Les qualités et les défauts des classes aristocratiques se mani-

festent d'ordinaire sous une forme plus accentuée que ceux des couches populaires. Une aristocratie coloniale se serait inclinée devant les conquérants, comme le firent la plupart des quelques nobles qui restèrent au Canada, ou elle aurait provoqué des luttes entre les deux races. Or la servilité et l'agression étaient les deux dangers que les nouveaux sujets du roi d'Angleterre devaient éviter.

Le clergé resta la seule classe dirigeante. Vivant au milieu d'une population profondément religieuse, il exerçait naturellement une haute autorité morale ; il acquit bientôt une très grande influence politique et sociale. Le peuple sentait que ses évêques et ses prêtres étaient ses guides naturels et ses chefs les plus sûrs ; il leur confiait volontiers la direction de ses affaires individuelles et la sauvegarde de son existence nationale.

L'Angleterre accepta l'organisation de l'Eglise catholique au Canada, maintint les corporations épiscopales et paroissiales, et reconnut peu à peu les droits civils du peuple canadien-français. Nous occupons aujourd'hui une position très enviable : nous jouissons d'un ensemble de droits religieux et nationaux que beaucoup de peuples conquis nous envieraient. On a vu là une preuve de magnanimité, et même de générosité excessive, de la part de la Grande-Bretagne. N'oublions pas toutefois que cette heureuse situation est le fruit d'une lutte prolongée.

***

Notre existence nationale fut reconnue d'abord à la capitulation de Montréal (1760), puis au Traité de Paris (1763). Ces conventions, la seconde surtout, ne furent pas l'acte spontané d'un vainqueur généreux. Les armes anglaises avaient triomphé en Amérique ; mais en Europe leur succès ne fut pas aussi décisif. Le Traité de Paris comportait des concessions mutuelles. La France recueillit quelques maigres avantages sur ses frontières, l'Angleterre se tailla d'immenses domaines en Amérique

et aux Indes. En somme, l'Angleterre garda presque tous les profits, et sa victoire diplomatique fut beaucoup plus complète que celle de ses armées sur les champs de bataille de la guerre de Sept Ans. Son nouvel empire lui aurait coûté plus cher si le gouvernement corrompu de Louis XV et de Choiseul avait eu une conception plus nette des destinées futures de la Nouvelle-France et de l'Inde.

En concédant quelques immunités aux Canadiens-français et à l'Eglise catholique, non seulement l'Angleterre s'assura à très bon marché un immense territoire, mais elle ouvrit la voie la plus sure à la pacification de l'Amérique. Et par une étrange évolution, cet acte de bonne politique devint bientôt la seule sauvegarde de la puissance anglaise sur ce continent.

Lorsque la lutte entre les autorités de Londres et les colons anglo-américains atteignit sa période aiguë, le parlement britannique améliora la situation qu'il avait faite aux habitants des nouvelles possessions anglaises. L'Angleterre ne tarda pas à recueillir les fruits de sa libéralité. Les Canadiens-français refusèrent d'unir leur cause à celle des rebelles, et ils prirent volontairement les armes pour repousser l'invasion américaine. Même après que la France se fut déclarée l'alliée de la nouvelle République, la fidélité des Canadiens demeura inébranlable.

Il me semble à propos de rechercher les diverses causes de cette singulière manifestation d'attachement à l'Angleterre, succédant de si près aux guerres sanglantes que les Canadiens-français avaient soutenues contre leur nouvelle mère-patrie. L'une de ces causes tenait à l'antipathie que leur inspirait les *Bostonnais*, contre qui ils avaient soutenu des combats plus nombreux et plus sanglants que ceux livrés à l'armée anglaise. Du reste, le sentiment de leur propre nationalité s'était développé. Ils avaient le souvenir encore cuisant de l'insouciance avec laquelle le gouvernement français les avait abandonnés en faisant banqueroute aux obligations de la colonie. Ces causes intimes durent refroidir l'effet des appels chaleureux que Lafayette leur adressait. Néan-

moins, ces motifs n'avaient qu'une influence indirecte sur la situation. Le fait actuel, constant, qui frappa davantage l'esprit du clergé et du peuple canadiens, fut le contraste entre le régime que l'Angleterre leur faisait et celui que l'Eglise catholique subissait dans les colonies américaines.

Quelques années plus tard, la France traversait la tourmente révolutionnaire ; son organisation traditionnelle était bouleversée ; les ordres religieux, les prêtres, les évêques, dispersés et persécutés ; les biens ecclésiastiques saisis. Le clergé canadien fit encore à ce moment des comparaisons absolument favorables au régime britannique. Les sentiments loyalistes se développèrent rapidement. Au cours des guerres napoléoniennes, lorsque le gouvernement anglais se vit réduit jusqu'au point de quémander des aumônes pour remplir son trésor épuisé, les Sulpiciens de Montréal, la plupart nés Français, versèrent leur contribution à la guerre contre l'Empire français. A Montréal et à Québec, on chanta dans les églises des *Te Deum* solennels pour célébrer le dernier coup porté au géant corse à Waterloo. On a souvent, de nos jours, peint ces manifestations comme les effets d'un loyalisme excessif voisin de la servilité. Mais on doit juger ces actes à la mesure des conceptions sociales de l'époque. Aux yeux du clergé canadien, la Révolution française renversait tous les principes de l'Eglise et de l'Etat ; l'Empire, c'était la Révolution légalisée ; Napoléon, le geôlier du Pape ; la chute du tyran, juste châtiment de ses crimes, sauvait l'Eglise et la France elle-même.

En 1812, des motifs identiques à ceux qui avaient dirigé les Canadiens en 1775 les induisirent à combattre de nouveau contre les Etats-Unis. Cependant, les circonstances s'étaient modifiées, et dans une direction qui rendait plus méritoire encore la fidélité des sujets français de Sa Majesté britannique. Aucune voix française ne faisait appel, cette fois, à leurs sentiments nationaux en faveur de la cause américaine ; par contre, leur vieille haine contre les *Bostonnais* s'était sensiblement adoucie. Ils avaient, il est vrai, arraché des ministres et du

parlement de la Grande-Bretagne des concessions avantageuses ; mais ils étaient encore au plus fort de leur lutte pour la conquête du gouvernement responsable et la répression d'un régime détestablement oligarchique. Quelques-uns de leurs chefs politiques avaient été incarcérés. Les autorités religieuses elles-mêmes avaient à défendre contre le gouverneur leur droit de nomination aux offices ecclésiastiques. Mais, comme à la veille de la révolution américaine, les autorités de Londres et celles de la colonie cédèrent au moment opportun. Le peuple, obéissant aux appels pressants de son évêque et de ses prêtres, soutint une fois encore les droits de la Couronne ; et le Canada resta possession britannique, grâce à ses habitants français.

Une autre cause, aussi forte que l'influence prépondérante du clergé, avait contribué à faire accepter aux Canadiens le joug de l'Angleterre : un besoin intense de repos. Sans doute, il fut sombre dans leur vie le jour où le vieux drapeau blanc s'inclina devant les couleurs de l'ennemi et quitta pour toujours les rives du Saint-Laurent ; mais la pensée que la paix était enfin venue pour demeurer dut adoucir l'amertume de leur douleur. Je l'ai noté déjà : les Canadiens-français, comme tous les peuples ruraux, n'étaient soldats ni par goût ni par métier. La nécessité seule les avait conduits au combat : le jour où cette nécessité disparut, leur instinct reprit le dessus, et ce fut avec joie qu'ils se remirent au travail paisible. La réaction fut telle que ses effets se manifestent encore. On trouve chez presque tous les Canadiens-français la même répulsion innée pour la guerre et le militarisme, et pour les mœurs tyranniques de la soldatesque.

***

Abandonnant la guerre pour aborder les problèmes politiques, retraçons brièvement l'histoire du gouvernement représentatif au Canada.

La loi martiale, suivie d'un régime absolu, dura jusqu'en 1774. Ce fut à cette époque qu'effrayé par la révolte débordante des colonies anglo-américaines, le parlement anglais vota l' « Acte de Québec. » Les Canadiens-français ont toujours considéré cette constitution comme leur Grande Charte. C'était d'ailleurs une loi rudimentaire. Elle ne créait aucun corps électif; mais elle reconnaissait et déterminait l'organisation religieuse, le jury, les lois civiles françaises, l'administration territoriale. Le gouverneur, tout en conservant ses pouvoirs autocratiques, était entouré d'un conseil consultatif, où il plaça quelques représentants de la population française soigneusement gardés par une majorité anglaise ; il choisit aussi parmi les Canadiens des magistrats, des juges de paix et des capitaines de milice.

La Révolution avait chassé des colonies avoisinantes une classe nombreuse et respectable d'Anglo-Saxons, fidèles à la Grande-Bretagne ; on les appelait les *United Empire Loyalists*. Un certain nombre d'entre eux se dirigèrent vers la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, les autres vinrent au Canada. On les y accueillit avec hospitalité et on les traita généreusement. Un groupe important de ces nouveaux venus s'établit dans les Cantons de l'Est où on leur concéda des terres gratuitement ; l'autre groupe alla se fixer dans l'ouest de la province, aujourd'hui Ontario.

Cependant, le besoin d'un régime plus libéral se manifestait chaque jour davantage ; et en 1791, le parlement britannique vota une nouvelle constitution. La colonie fut divisée en deux provinces distinctes : le Bas-Canada, qui comprenait tous les établissements français et les Cantons de l'Est, et le Haut-Canada. Cette division fut faite à la demande pressante des nouveaux colons de l'Ouest, qui ne voulaient pas être représentés dans un corps législatif où l'élément français aurait dominé. On créa dans chacune des deux provinces une Chambre élective et un suffrage quasi universel. Le gouverneur continua d'exercer le pouvoir exécutif, sans subir le contrôle d'un cabinet responsable à la

Chambre ; ce pouvoir comportait l'emploi arbitraire des deniers publics et le droit de nommer aux fonctions judiciaires et administratives. On constitua un Conseil législatif sous l'autorité immédiate du gouverneur qui en choisissait lui-même les membres et les nommait à vie. En résumé, le système devenait moins absolu mais essentiellement oligarchique.

Dès ce moment s'engagea un conflit permanent entre les deux chambres. La lutte était plus ou moins aiguë, suivant le tempérament et le tact de chaque gouverneur, et le degré de pression qu'il faisait subir à ses favoris et à ses créatures du Conseil ; elle fut constante, sauf une trève d'environ deux ans à l'époque de la guerre anglo-américaine de 1812. Non contents de disposer à leur gré de toutes les fonctions publiques, les gouverneurs dominèrent le Conseil et l'encombrèrent scandaleusement de magistrats et de fonctionnaires publics. Ils s'assuraient ainsi les services d'esclaves déjà soumis à leur influence immédiate. Ils s'efforcèrent de faire voter par l'Assemblée une liste civile assurant aux fonctionnaires leur subsistance pour toute la vie du Roi. De son côté, l'Assemblée réclamait la direction absolue et permanente du budget. Privée du droit de contrôler la nomination des magistrats et des fonctionnaires, elle voulait au moins exercer sur eux une autorité indirecte en retenant les appointements de ceux d'entre eux qui s'acquittaient mal de leurs devoirs.

La lutte devenait chaque jour plus irritante. Le Conseil législatif ne s'employait qu'à renvoyer le budget à la Chambre afin qu'elle le modifiât suivant le désir du gouverneur ; et la Chambre résistait avec obstination. L'Assemblée mit en accusation des magistrats siégeant au Conseil et des fonctionnaires coupables de concussion ; le gouverneur les maintint dans leurs fonctions. La Chambre alla jusqu'à refuser de voter le budget. Le gouverneur continua, par l'entremise de ses employés, à percevoir les impôts. Il se payait son propre traitement et acquittait le salaire de ses créatures ; mais il ne manquait pas de retenir les appointements du président de la Chambre. Il fit emprisonner des représentants

du peuple et des journalistes. Il ordonna des dissolutions successives et rapides du parlement ; mais enflammé par la superbe obstination de ses représentants, le peuple les renvoyait sans relâche à la Chambre.

Ces appels fréquents à l'électorat n'eurent d'autre effet que d'unir et de fortifier le sentiment populaire, et de mettre à la portée immédiate de chaque citoyen les problèmes du régime parlementaire et du gouvernement autonome. J'ose dire que le simple paysan canadien-français devint plus éclairé que l'étaient alors la plupart des électeurs du Royaume-Uni : il se pénétra davantage du sentiment de ses droits politiques et de l'esprit fondamental des institutions anglaises. Cette supériorité s'explique aisément. Il n'y avait ici aucune classe privilégiée et riche qui disposât des circonscriptions électorales en faveur des candidats de son choix. La plupart des députés possédaient un certain degré de savoir et de fortune ; mais ils vivaient au milieu du peuple et s'adressaient directement à la foule. Ils n'attendaient du pouvoir ni place, ni récompense. Ils combattaient avec le peuple, pour les droits du peuple. Les problèmes les plus élevés du gouvernement constitutionnel étaient le seul sujet de toutes les disputes électorales. Avant chaque élection, le leader reconnu du parti nationaliste, Papineau, parcourait la province, enseignant les principes des institutions anglaises, réclamant pour les Canadiens l'exercice du *self-government*. Il pressait ses compatriotes d'exiger la création d'un cabinet responsable ; il demandait qu'on remît à la Chambre élective la direction des impôts, des dépenses publiques et de l'administration ; il prêchait la réforme de la magistrature et de la Chambre haute.

Pendant cinquante ans, les représentants de la Couronne gouvernèrent contre la volonté manifeste des représentants du peuple. Ils ne réussirent jamais à corrompre l'électorat, ni à séduire ses mandataires, ni même à entamer la majorité parlementaire. La Chambre envoya au gouvernement britannique

des pétitions et des délégations ; mais les cabinets whigs ou torys qui se succédaient à Londres continuèrent de prendre parti pour les gouverneurs.

Il n'est pas d'épisode plus émouvant dans l'histoire de l'Empire anglais que le spectacle de ce petit peuple de race française, luttant contre la Couronne britannique afin de faire triompher au Canada les principes essentiels dont la conquête avait coûté au peuple anglais des combats si longs et si vaillants. On peut résumer cette période de l'histoire en disant que les Canadiens-français ont été, en Amérique, les pionniers des institutions anglaises.

Le Haut-Canada subissait le même joug oligarchique ; il en résulta le parti de la réforme, formé parmi les descendants mêmes des *United Empire Loyalists.*

La situation s'envenima jusqu'au jour où un soulèvement éclata dans les deux provinces. On fit arrêter un grand nombre de citoyens ; les uns furent exécutés, les autres bannis. La constitution fut suspendue et la loi martiale proclamée. Emu enfin, le parlement de Londres vota une nouvelle constitution et donna à la colonie toutes les prérogatives du gouvernement responsable. Tout en opérant cette réforme, les autorités britanniques tentèrent d'anéantir l'élément français. En 1791, les Canadiens d'origine française étant de beaucoup les plus nombreux, les colons anglais avaient obtenus une organisation indépendante. En 1841, les nouvelles couches venues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne avaient accru fortement la population du Haut-Canada. On réunit les deux provinces, dans l'espoir qu'avec l'appui de leurs compatriotes des Cantons de l'Est, les Anglo-Saxons de l'Ouest auraient bientôt fait de dominer les Canadiens-français. Malgré que la population du Bas-Canada fût encore plus nombreuse que celle du Haut-Canada, on divisa également la représentation des deux provinces à la Chambre d'assemblée et au Conseil législatif. Le Haut-Canada élisant une représentation entièrement anglaise, et dix ou douze comtés du Bas-Canada nommant aussi

des députés anglais, on avait ainsi trouvé le moyen de donner à la minorité plus de représentants qu'à la majorité.

De plus, on imposa au trésor du nouveau gouvernement le paiement des dettes des deux anciennes provinces. C'était faire une injustice manifeste au Bas-Canada, dont le budget était à peu près libre de charges permanentes, tandis que le Haut-Canada avait la banqueroute à ses portes. Il est généralement admis qu'en adoptant cette mesure inique, le parlement anglais avait subi l'influence de la maison Baring, qui détenait les coupons de rente du Haut-Canada.

En dépit des obstacles, les députés Canadiens-français formèrent une alliance avec le parti de la Réforme. Ils eurent encore à livrer quelques escarmouches aux gouverneurs, qui subissaient avec répugnance le nouvel ordre de choses. Mais le Canada put jouir enfin de tous les privilèges du gouvernement libre et responsable, et ses habitants d'origine française eurent leur part légitime de droits nationaux.

Une nouvelle évolution devait bientôt s'accomplir. Tant que la population du Haut-Canada resta moins nombreuse que celle de la province française, le régime de la représentation égale subsista. Mais le jour où la proportion des chiffres fut changée, les Anglo-Canadiens déclarèrent que la représentation de chacune des provinces devait être proportionnée au chiffre de sa population ; et l'agitation ne s'apaisa que lorsque le changement fut opéré. De ce mouvement est née la constitution actuelle qui groupa peu à peu sous le même régime fédératif toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord, Terre-Neuve exceptée.

Les Canadiens-français se sont prêtés très volontiers à l'organisation et au fonctionnement de la nouvelle constitution. La division du pays en provinces autonomes leur a enfin assuré la possession des privilèges qu'ils désiraient avec le plus d'ardeur : l'organisation religieuse, les lois civiles, l'instruction publique, l'administration municipale. Ils ont aussi obtenu leur part proportionnelle de la représentation fédérale.

Dans son ensemble, ce régime a bien fonctionné. Il est bon néanmoins de signaler ici un trait caractéristique. Dans la province de Québec, les Canadiens-français ont accordé à la minorité anglaise, non seulement justice complète, mais le traitement le plus généreux qu'une minorité puisse désirer. Au contraire, dans les provinces anglaises, les groupes français et catholiques ont vu leurs droits ou leurs privilèges subir des assauts nombreux. Ces attaques ont été couronnées de succès au Nouveau-Brunswick, à l'Ile du Prince-Edouard, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest ; elles ont échoué dans la province d'Ontario, après une lutte prolongée.

***

Le peuple canadien-français trouve aujourd'hui, sous la couronne britannique, une liberté très grande et il s'en déclare hautement satisfait. Mais j'ai démontré, je crois, qu'il est redevable de son bonheur à ses propres efforts et aux circonstances qui ont entouré son histoire, autant qu'à la générosité du gouvernement britannique et au bon vouloir de la majorité anglo-canadienne. Avec cette joyeuse insouciance qui le caractérise, il a facilement oublié les luttes du passé et le régime détestable qu'il a subi si longtemps. Il rend volontiers témoignage à la libéralité dont l'Angleterre a fait preuve à son endroit depuis quelques années. Toutefois éclairé par les épisodes saillants de sa vie nationale, il ne croit pas que la reconnaissance lui impose de sacrifices plus lourds que ceux qu'il a accomplis lorsque le sort de la colonie était entre ses mains. Et si l'on insiste trop sur l'amour sans bornes qu'il doit professer pour la Grande-Bretagne, il trouvera bon de rappeler à la mère-patrie les fortes rançons qu'il a payées plus d'une fois pour sa liberté. Il pourrait aussi remettre en lumière les services qu'il a rendus à la cause de l'intégrité de l'Empire. Si l'Angleterre ne lui avait pas garanti son existence religieuse et nationale, il eut tendu la main, en 1774, aux Anglo-Saxons révoltés ou, en 1812,

aux armées de la République américaine ; — et la puissance anglaise en Amérique serait aujourd'hui un souvenir aussi lointain que la domination de la France. La Grande-Bretagne verrait son armée privée de la plus courte de ses routes vers l'Inde et l'Australie ; et elle aurait perdu deux stations navales de la plus haute importance pour ses escadres du Nord Atlantique et du Nord Pacifique.

En deux mots, la domination anglaise et la fidélité des Canadiens-français sont unies l'une à l'autre par plusieurs liens dont les ligaments sont un mélange d'affection et d'égoïsme, de bons offices réciproques et du respect absolu que chacune des deux races doit à l'autre. Ces motifs d'alliance sont plus fructueux que des déclamations bruyantes ; et ils subsisteront pourvu qu'on les comprenne et qu'on sache le faire valoir. Mais l'entente serait bientôt rompue si l'on cherchait à imposer aux Canadiens-français de nouvelles chaînes que rien dans l'histoire de leurs relations avec la Grande-Bretagne ne les oblige à subir.

Ayant ainsi retracé les grandes lignes de l'histoire du peuple canadien-français et analysé les traits principaux de son caractère, voyons comment ce groupe de sujets britanniques se propose d'aborder l'étude du problème impérialiste dont la solution s'impose à toutes les colonies anglaises par suite de leur participation à la guerre sud-africaine.

II

Les Canadiens-français vivent aujourd'hui dans une heureuse quiétude. Ils sont contents de leur sort. Ils ne demandent qu'à rester libres et paisibles. Ils éprouvent un désir modeste d'agrandir leur situation individuelle et nationale ; mais ils sont peut-être trop portés par instinct à compter sur la Providence et sur le développement des forces sociales qui les entourent plutôt que sur les résultats de leurs propres efforts. Ils se prêtent avec une remarquable facilité à toutes les exigences de la vie : cette

souplesse, jointe au défaut d'ambition et de cupidité, les empêche d'entreprendre des luttes énergiques pour amasser de la fortune et même pour conserver leurs gains. Ils envisagent l'avenir avec l'insouciance la plus sereine. Cet optimisme individuel se manifeste également dans leur vie nationale.

Ils sont désireux de vivre en bons termes avec les Anglo-Canadiens et de contribuer avec eux à la prospérité du Canada. Ils ont assuré les droits de la minorité anglaise et protestante de la province de Québec par un ensemble de lois du caractère le plus libéral et le plus généreux. Dans les relations individuelles, ils s'efforcent également de prouver à leurs compatriotes d'origine étrangère beaucoup de confiance et de bonne volonté. Il est à propos de noter ici un fait constant de l'histoire de notre pays. Tandis qu'un certain nombre d'Anglais ont toujours représenté, au parlement ou dans les corps municipaux, des groupes français et catholiques, il est presque inouï qu'une majorité anglaise ait nommé un Canadien-français à une fonction publique quelconque. J'ajouterai que si le Canadien-français n'éprouve aucune sympathie pour le peuple anglais dans son ensemble,—et c'est le résultat normal de son histoire et des événements politiques qui ont menacé sa nationalité,— il entretient volontiers des relations cordiales avec son voisin. Il est même étrange de constater qu'il fait meilleur ménage avec l'Anglais et l'Ecossais, tous deux protestants, qu'avec l'Irlandais catholique.

Il est manifeste que notre tempérament national, avec les tendances que j'y ai signalées, ne nous porte pas à désirer de changement radical dans l'organisation politique du Canada. De même qu'un besoin impérieux de paix avait succédé à la période des guerres coloniales, la fin des luttes constitutionnelles a produit une réaction analogue et nous a rendus absolument réfractaires aux évolutions politiques. Toute modification du régime actuel ne peut manquer d'éveiller nos méfiances et nos appréhensions. Nous ne pouvons oublier que chacune des transformations du gouvernement de la colonie avait pour but d'amoindrir notre

influence, sauf lorsque l'Angleterre s'est vue forcée de nous ménager. Nous ne demandons qu'à rester longtemps stables et paisibles. S'il faut qu'une évolution s'opère, nous ne voulons l'envisager ni au point de vue des intérêts britanniques ni sous l'empire exclusif de nos sentiments nationaux ; mais nous sommes prêts à étudier le problème, pourvu qu'on nous propose une solution favorable aux seuls intérêts généraux du Canada. Nous avons loyalement accepté la constitution actuelle ; nous avons accompli, sans calcul, tout ce que le salut du Canada réclamait de nous ; nous croyons qu'on doit nous consulter avant de modifier notre situation.

Tous ceux qui se proposent d'altérer la conformation politique ou nationale du Canada ne doivent jamais oublier que nous sommes exclusivement Canadiens. Cette vérité est tellement manifeste, c'est une conséquence si logique de notre histoire, que seuls la plus profonde ignorance ou l'entêtement le plus aveugle peuvent expliquer le langage de ceux qui parlent de nous imposer, de gré ou de force, de nouveaux devoirs envers l'Empire.

En réalité, nous formons au Canada le seul groupe de race véritablement canadienne. Un flot constant d'immigration, parti des Iles Britanniques, a maintenu des relations intimes entre les Anglo-Canadiens et leur mère-patrie. Encore aujourd'hui, nos compatriotes d'origine britannique parlent de la terre européenne comme du *home*, donnant ainsi la preuve inconsciente de leur double nationalité. Pour nous, le Canada est l'unique patrie : nous avons concentré sur son sol toutes nos aspirations nationales. Jamais nous ne songeons à prendre un autre titre que celui de Canadiens ; et lorsque nous nous appelons Canadiens-français, c'est que nous voulons marquer l'origine ethnique qui nous sépare des Anglais, des Ecossais et des Irlandais, lesquels, à nos yeux, ne sont pas encore tout à fait Canadiens.

On nous dit que le Canada est une possession de l'Angleterre et que nous devons nous incliner devant la volonté de la majorité anglaise. A ceci, la réponse est facile. Le Canada est resté

anglais à cause de notre fidélité. Lorsque notre race formait la très grande majorité du peuple canadien, le Canada fut deux fois épargné à la Couronne britannique, grâce à nous, et grâce à nous seuls. Nous avons été fidèles à la Grande-Bretagne parce qu'elle nous a garanti des droits et des privilèges déterminés. Nos concitoyens d'origine anglaise ont accepté l'engagement ; ils ne doivent pas maintenant profiter de leur prépondérance pour le rompre. Quant aux nouveaux venus du Royaume-Uni qui se fixent au Canada, ils sont tenus de comprendre qu'ils deviennent citoyens d'une Confédération où nous possédons des droits acquis : il ne leur appartient pas de rendre le Canada et son peuple plus britanniques que canadiens.

***

Les changements de régime que le Canada pourrait subir sont l'indépendance, l'annexion aux Etats-Unis, l'impérialisme anglais, la réunion à la France. Il est indéniable que les deux derniers projets sont ceux que nous combattrions davantage.

L'indépendance est à nos yeux le couronnement naturel de nos destinées. Mais aussi longtemps que l'Angleterre ne tentera pas de resserrer les liens qui nous unissent à sa puissance, nous ne ferons aucun effort pour les rompre. Nous comprenons que l'œuvre du temps nous favorise chaque jour davantage en nous apportant de la population et des capitaux : plus nous tarderons à prendre notre voie, plus elle sera sûre.

Quant à nos relations avec la France, j'ai déjà noté les différences de tempérament qui, outre la scission politique, nous séparent de nos cousins d'outre-mer. Depuis quelques années, nous avons avec eux des communications plus intimes. Un nombre toujours croissant de jeunes Canadiens-français vont à Paris terminer leurs études d'art ou de sciences. Nous échangeons des deux côtés de l'Atlantique un nombre plus considérable de journaux. Nous suivons avec un intérêt toujours grandissant

le mouvement littéraire en France. On peut même affirmer, je crois, que nous lisons autant de livres français que la population de plusieurs des provinces de France. En un mot, nous sommes devenus, par l'esprit, plus français qu'il y a un demi-siècle ou même vingt-cinq ans. D'autre part, notre attachement au régime social et politique qui nous est propre, loin de s'affaiblir, s'affermit chaque jour davantage et avec plus de netteté.

On prétendra peut-être que cette double évolution est impossible et que le Canadien-français tentera un jour de renouer des relations politiques avec sa patrie d'origine;—ou tout au moins qu'il laissera grandir dans son esprit des aspirations stériles qui menaceront l'unité du Canada et sa paix intérieure. L'exemple des Etats-Unis suffit à refuter cet argument. Chaque année grossit le nombre des Américains qui se créent des relations intimes en Angleterre. Les mœurs et la littérature anglaises, et même la manière de penser et de parler des Anglais, envahissent peu à peu les cercles de la société américaine la plus raffinée et en chassent les vieilles traditions de la Nouvelle-Angleterre et de la Pennsylvanie. Qui songerait à conclure de là qu'une partie du peuple américain projette de rétablir la domination anglaise aux Etats-Unis?

Il existe entre les Français d'Europe et ceux du Canada des divergences politiques plus profondes encore que celles qui séparent la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Une série d'évolutions constitutionnelles a dirigé les deux nationalités françaises dans des voies différentes. C'est bien de l'Angleterre que la France a emprunté la forme extérieure de son gouvernement; mais elle y a introduit un esprit essentiellement bureaucratique et centralisateur. Par atavisme, les Français du Canada ont accueilli avec enthousiasme le principe des institutions britanniques, auxquelles leurs ancêtres normands, conquérants de l'Angleterre, avaient ajouté plusieurs traits distinctifs. Mais à l'encontre des Français d'Europe, nous avons accentué l'esprit décentralisateur de ce régime et rendu les pouvoirs publics plus

directement responsables au peuple. Au point de vue ethnique, tandis que la nation américaine s'infusait chaque année du sang anglais ou irlandais dans les veines, nous sommes restés sans mélange.

L'amour que nous portons à notre patrie d'origine vient à la fois du cœur et de l'esprit. Il s'adresse plutôt à l'âme nationale de la France et aux productions de son génie qu'à la personne des Français eux-mêmes. Cette nuance se manifeste très nettement dans l'accueil un peu méfiant que nous faisons aux nouveaux venus de France, à ceux du midi surtout. Nous nous entendons très vite ; mais le premier mouvement n'est pas celui d'une chaude sympathie, tel qu'on pourrait l'attendre de deux frères se retrouvant après une longue séparation.

Notre hérédité française restera donc absolument inoffensive, pourvu que la majorité anglaise fasse preuve à cet égard de beaucoup de jugement, de sens commun et de justice. Nous voulons parler notre langue dans les cercles intimes et dans les affaires publiques et l'enseigner à nos enfants, conserver nos traditions, manifester nos aspirations nationales, et même exprimer librement l'amour platonique que la France nous inspire ; mais nous ne pouvons éprouver pour l'Angleterre les sentiments qui naissent de l'affinité du sang, et nous refusons d'accepter de nouvelles entraves que nulle loi ni aucune obligation morale ne nous imposent. Nos compatriotes anglais sauront, je n'en doute pas, respecter ces désirs et ces tendances légitimes ; et ils n'auront alors rien à craindre de la double fidélité qui nous est propre : fidélité intellectuelle et morale à la France, fidélité politique à l'Angleterre ; car toutes deux sont entièrement subordonnées à notre patriotisme exclusivement canadien.

***

Outre la répugnance instinctive que toute évolution politique nous inspire, quels sont nos sentiments particuliers à l'endroit de

la Fédération Impériale ou de l'impérialisme britannique sous une forme quelconque? D'abord, aucun motif de sympathie ou d'exaltation nationales ne peut nous entraîner de ce côté. On devra s'adresser à notre seule raison. Il faut nous prouver clairement que la nouvelle politique impériale donnera au Canada et à nous-mêmes des bénéfices que nous ne serons pas forcés de payer par la moindre atteinte à la liberté qui nous a coûté si cher.

Nous savons que notre serment d'allégeance comporte des devoirs dont l'Angleterre a le droit de réclamer l'exécution. Mais nous comprenons que ces devoirs sont ceux que nous avons accomplis jusqu'ici, et pas d'autres. Nous avons oublié généreusement les persécutions que la Couronne britannique nous a fait subir pendant la première et la plus longue moitié de notre existence nationale. Nous reconnaissons qu'elle nous a bien traités depuis; mais nous ne pouvons oublier que la tenacité de nos efforts et le voisinage des Etats-Unis ont contribué à améliorer notre situation.

En un mot, nous éprouvons pour la Grande-Bretagne une affection raisonnée,— mélange d'estime et de méfiance dont les proportions varient selon l'époque et les circonstances et se modifient d'après l'éducation et le tempérament de chacun d'entre nous et le milieu social où nous vivons.

A l'endroit de l'Empire, nous ne ressentons rien — et tout naturellement. Que nous sont la Nouvelle-Zélande ou l'Australie, l'Inde ou le Sud-Africain? Il n'existe entre nous et toutes ces contrées et tous ces peuples nulle relation intellectuelle ou politique; et la communauté d'intérêts matériels est moindre qu'entre le Canada et plusieurs pays étrangers: les Etats-Unis, la France, l'Allemagne ou la Belgique. Le lien du sang fait défaut; et nous n'avons pas l'orgueil de la puissance et de la gloire impériales.

Nous pensons être quittes envers la métropole et ne rien devoir à son empire. Nous faisons très large la part que prend chez les Anglo-Canadiens le sentiment de leur race;

mais ayant nous-mêmes, dans le passé, sacrifié beaucoup de nos instincts nationaux à la cause de l'unité canadienne, il nous semble que nos alliés d'origine anglaise doivent être prêts à aborder les problèmes de l'impérialisme au seul point de vue des intérêts canadiens. De plus, nous pensons que la voix du sang ne faisant pas vibrer nos cœurs lorsqu'il s'agit de discuter la situation du Canada dans l'Empire, nous sommes en état de juger cette situation avec plus d'impartialité que nos concitoyens anglais.

Nous n'ignorons pas ce que vaut au Canada le lien qui l'unit à une nation riche et puissante. Nous sommes heureux de pouvoir recueillir les bénéfices que nous offre le marché anglais. Mais nous savons également que l'Angleterre accorde le même avantage à toutes les nations du monde, à celles même qui lui sont le plus hostiles. Un double sentiment de justice et d'égoïsme nous empêche d'unir nos voix à celles des Anglo-Canadiens qui réclament bruyamment les faveurs de la mère-patrie, dans la sphère du commerce ou ailleurs : nous prévoyons d'instinct, qu'à toute faveur reçue il faudra répondre par une compensation au moins équivalente.

Notre ambition n'est pas assez robuste pour nous pousser aux grandes opérations financières. Livrés aux professions libérales ou à l'agriculture, au commerce ou à l'industrie locale, nous nous contentons plus facilement que l'Anglo-Canadien d'une rémunération proportionnée à notre travail et à nos efforts. Nous n'avons pas été saisis par ce tourbillon gigantesque de la spéculation, par ce déploiement intense des énergies de la finance, par cette concentration des capitaux et cette concurrence outrancière des industries, qui ont entraîné nos concitoyens anglais dans les grandes combinaisons de la fortune et du commerce. Le projet qui veut faire de l'Empire britannique une monstrueuse société d'affaires ne nous offre aucun attrait. Nous préférons que le Canada conserve la direction absolue de sa politique commerciale et qu'il fasse les meilleurs arrangements possibles avec toutes les nations, britanniques ou étrangères.

On nous dit que le Canada jouit gratuitement des services de la diplomatie anglaise et qu'un tel avantage vaut bien quelques sacrifices de notre part lorsque la Grande-Bretagne est en danger. L'histoire réfute cet argument. Jusqu'à présent, le Canada n'a guère entretenu de relations extérieures qu'avec les Etats-Unis. Il est difficile de constater, à travers les conventions et les traités anglo-américains où les intérêts canadiens étaient en jeu, que l'influence et le prestige de l'Angleterre aient été d'un grand secours au Canada. Chose certaine, nous avons payé cher les bienfaits de l'intervention anglaise. Non seulement la République américaine a obtenu à peu près tout ce qu'elle réclamait, mais les plénipotentiaires anglais ont souvent sacrifié les intérêts du Canada pour racheter les erreurs ou les méfaits du gouvernement britannique.

En réalité, le Traité de Réciprocité de 1854 reste la seule des conventions anglo-américaines qui ait offert quelque avantage au Canada. La guerre de Sécession éclata. L'Angleterre donna aux Etats esclavagistes un appui moral à demi avoué, trop faible pour leur assurer la victoire, mais assez marqué pour exciter la colère du gouvernement vainqueur. Le Canada paya le prix de la vengeance. Les Etats-Unis mirent fin au traité de 1854 et refusèrent toujours de le renouveler. De plus, par le Traité de Washington (1871), ils se firent donner libre accès aux pêcheries du Canada à l'époque où elles étaient le plus profitables. L'Angleterre fit cette concession aux Américains afin de les apaiser et de leur faire oublier la protection qu'elle avait offerte aux corsaires des Etats du Sud. Le Canada reçut une indemnité en deniers comptants ; mais il n'en est pas moins vrai que les Etats-Unis obtinrent une part précieuse de son patrimoine national, et que le gouvernement canadien se vit dépouillé d'un des moyens sur lesquels il avait toujours compté pour obtenir des autorités américaines un nouveau traité de commerce. Sir John Macdonald était l'un des plénipotentiaires britanniques qui négocièrent le Traité de Washington. Il combattit énergiquement cette trans-

action injuste. Il menaça même d'abandonner les négociations ou d'empêcher le parlement canadien de ratifier le traité. Mais ses collègues, lord De Grey, sir Stafford Northcote et sir Edward Thornton, lui persuadèrent qu'il devait sacrifier les intérêts du Canada à ceux de l'Empire, et il céda à leur pression.

Voyons maintenant comment se sont réglées nos disputes de frontières. Le traité de 1842 détermina les limites qui nous séparent de l'Etat du Maine. Le plénipotentiaire anglais, lord Ashburton, abandonna aux Américains une large portion du territoire canadien en faisant observer plaisamment qu'il ne regardait pas à quelques degrés de latitude. Plus tard, le Canada eut encore à se plaindre de la délimitation des frontières de l'Orégon. Il faut reconnaître que cette fois le gouvernement américain n'obtint pas tout ce qu'il réclamait. L'an dernier, le Traité Clayton-Bulwer fut abrogé d'un commun accord sans qu'on songeât à régler la question des frontières de l'Alaska. Ce traité n'accordait aucun droit au Canada ; mais les Etats-Unis manifestant un désir pressant de l'annuler, l'occasion semblait propice de faire enfin profiter l'Amérique anglaise des avantages de la doctrine Monroe si chère aux Américains. La Grande-Bretagne consentait à la rupture d'une convention qui avait pour objet des intérêts exclusivement américains, — dans le sens géographique du mot. Le Canada espérait à bon droit que cet abandon entraînerait la solution d'un autre problème américain. Les autorités canadiennes pressèrent le gouvernement britannique d'adopter cette manière de voir. On a même affirmé qu'elles en firent une des conditions essentielles de la conférence qui siégea à Québec et à Washington, en 1898 et 1899, sous la présidence de lord Herschel ; mais évidemment, ces efforts furent vains.

On objectera peut-être qu'en compromettant les intérêts du Canada, la Grande-Bretagne a cédé à des exigences impérieuses. On peut dire aussi que ces concessions atteignaient le Canada tout entier et que les Canadiens-français n'ont pas plus que leurs concitoyens anglais le droit de s'en plaindre. Mais ce sen-

timent exclusivement canadien que j'ai décrit nous rend plus sensibles à toute attaque contre l'intégrité de notre pays. Nous ne trouvons pas dans la gloire de l'Empire, comme l'Anglo-Canadien, une atténuation suffisante des pertes que le Canada éprouve. Toutefois, ce serait une erreur d'en conclure que nous gardons rancune à l'Angleterre. Nous reconnaissons volontiers qu'elle a rencontré des obstacles considérables et qu'il s'en trouve encore sur son chemin. Pénétrés des principes du gouvernement autonome, nous n'attendons pas de la mère-patrie qu'elle compromette sa position au bénéfice de la colonie. Mais si la Grande-Bretagne refuse de s'exposer au danger pour sauvegarder les intérêts canadiens, ou qu'elle soit incapable d'y faire face, pourquoi assumerions-nous de nouvelles obligations envers elle? pourquoi affaiblirions-nous la sécurité du Canada dans le seul intérêt de la métropole?

***

Si l'on envisage l'impérialisme au point de vue des guerres d'attaque ou de défense, les Canadiens-français sont encore moins disposés à se prêter à des combinaisons impériales. La première cause de leur répugnance se trouve dans cette aversion du militarisme que j'ai signalée comme un trait particulier de leur caractère. Et puis, ils sentent d'instinct que tous les sacrifices que le Canada pourrait faire sur ce terrain ne lui rapporteraient aucun bénéfice en retour.

Reportons-nous vers le passé. Depuis cent quarante ans que nous sommes sujets de l'Angleterre, nous n'avons été pour elle la cause d'aucun conflit. Le Canada n'a entraîné l'Empire dans aucune guerre et n'a suscité contre lui les menaces d'aucune nation. Par contre, le gouvernement anglais a adopté une politique qui, bonne ou mauvaise, a fait du Canada le théâtre de deux guerres anglo-américaines. En ces deux occasions, le Canada resta possession britannique, grâce à la fidélité de notre race.

Pendant la guerre de Sécession, l'attitude de la Grande-Bretagne mit de nouveau notre paix en danger et notre territoire faillit subir une troisième invasion. Si nous avons évité cette catastrophe et d'autres encore, c'est que l'Angleterre a fait à nos dépens les concessions que j'ai relatées.

Voilà pour le passé. Si nous examinons le présent et l'avenir, aucun motif ne nous presse de consentir à l'exécution d'un projet de défense impériale.

On nous dit que si le Canada soutient l'Empire, l'Empire soutiendra le Canada. Cet argument n'a guère d'influence sur nous. Nos refus s'inspirent des leçons de l'histoire et des prévisions qui en découlent. La guerre d'Afrique a donné lieu à l'application de la nouvelle doctrine. On nous a fait payer notre part des frais de cette expédition. Sans doute, notre contribution a été légère, si on la compare à celle du Royaume-Uni; mais elle paraîtra assez lourde si on se rappelle que notre intérêt dans le conflit était nul. De plus, nous n'avions aucun contrôle sur la politique qui provoqua les hostilités ni sur celle qui détermina les conditions de la paix. Si la doctrine de l'impérialisme militaire prévaut, le jour peut venir où nous serons entraînés dans des guerres qui naîtront des conflits d'intérêts de l'Australie et du Japon, de la Nouvelle-Zélande et de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la France, en Europe, ou de la Grande-Bretagne et de la Russie, en Asie. Mais aucune éventualité ne nous fait prévoir que l'Empire devra venir au secours du Canada.

Nous sommes prêts aujourd'hui, comme nous l'avons toujours été dans le passé, à maintenir une force militaire qui suffise à nous garantir la paix intérieure et à faire face aux attaques qui peuvent menacer notre territoire. Mais ces dangers ne sont guère à craindre dans un avenir rapproché. L'immensité de notre domaine et le champ fertile qu'il offre à l'activité et aux entreprises de notre population, nous préservent du danger prochain des luttes sociales. Si l'on excepte les Etats-Unis, aucune invasion étrangère ne nous menace. Nos côtes sont faciles à défendre contre

les attaques extérieures, qui offriraient de grandes difficultés et peu d'avantage aux ennemis de l'Empire. Au seul point de vue canadien, ces provocations sont du reste absolument improbables. Laissé à lui-même, le Canada n'a de motif de querelle avec aucune nation, sauf les Etats-Unis. Par contre, s'il s'engage à contribuer à la défense de l'Empire, il peut se trouver en guerre avec toutes les grandes puissances. De là le Canadien-français conclut qu'en dehors de l'Amérique, la fédération militaire de l'Empire lui suscite de nouveaux dangers et ne lui offre aucune compensation utile.

Il est à propos de parler ici d'une guerre où le problème des races au Canada deviendra menaçant, si les principes de l'impérialisme triomphent. Des intérêts matériels considérables sont une heureuse garantie de paix entre la France et l'Angleterre ; mais le danger d'un conflit reste possible. Si la lutte ne se faisait qu'entre ces deux puissances, les Canadiens-français observeraient une loyale neutralité. Si la flotte française, par un hasard peu probable des combats, venait attaquer nos côtes, on pourrait même compter sur nous pour organiser la défense du territoire. Mais si on nous impose la solidarité impériale, et qu'il advienne une guerre anglo-française où le Canada n'aurait aucun intérêt immédiat, nous considèrerions comme une insulte à notre race que le parlement fédéral expédiât des soldats et votât de l'argent pour soutenir cette guerre. Il ne s'agirait plus alors de la défense du territoire, que nous sommes prêts à entreprendre contre la France elle-même ; on nous demanderait d'aider à verser le sang des nôtres dans un conflit étranger au Canada. On blesserait ainsi ce sentiment intime que j'ai défini comme l'amour de l'âme nationale de la France.

Il nous reste à examiner les conséquences d'une guerre avec les Etats-Unis. A tort ou à raison, nous croyons qu'afin d'éviter une telle calamité, la Grande-Bretagne est prête à sacrifier tous ses droits en Amérique. Les sentiments et la politique du peuple anglais devront subir une transformation complète avant que le Canada puisse compter sur les forces de l'Empire pour le défendre

contre les Etats-Unis ; et si cette métamorphose s'accomplissait, nous conserverions quelques doutes sur le résultat de la lutte et même sur la possibilité de la soutenir.

En admettant la réalisation des espérances les plus hasardeuses : — la flotte américaine anéantie ; les navires anglais fermant et bombardant les ports américains, et c'est là le seul coup redoutable qu'on pût porter à la République ; — rien n'empêcherait l'armée américaine d'occuper le centre du Canada et probablement d'envahir la plus grande partie de son territoire. Quelle que fût l'issue des combats, le Canada en serait la victime inévitable. Toute communication serait interrompue entre ses ports de mer et ses territoires producteurs de blé ; et tandis que les Américains tireraient à profusion de leur sol intact la nourriture dont ils auraient besoin, le peuple anglais se verrait privé à la fois des produits du Canada et de ceux des Etats-Unis. Ceci seul, en dépit de toutes les victoires, forcerait la Grande-Bretagne à accepter les conditions que lui poserait la République.

Il est un autre fait qu'on ne peut passer sous silence lorsqu'on envisage les conséquences d'une guerre anglo-américaine. C'est qu'il se trouve aujourd'hui autant de Canadiens-français qui obéissent au drapeau étoilé qu'aux couleurs de l'Angleterre. Un grand nombre de ces Canadiens émigrés sont devenus des citoyens de la République américaine, aussi fidèles à leur nouvelle patrie que nous le sommes au Canada. Sans doute, nous sommes prêts à faire tout ce qui est nécessaire pour défendre notre pays ; mais la pensée que nous deviendrions les meurtriers de nos frères suffit à nous empêcher de faire surgir des causes de guerre entre le Canada et l'Empire et les Etats-Unis.

Toutes ces considérations amènent les Canadiens-français à conclure que leur pays ne réclamera jamais l'intervention armée de l'Empire, pas plus qu'il ne l'a fait dans le passé. La seule exception possible, je viens de la signaler : une guerre entre le Canada et les Etats-Unis. Or, nous ne voulons pas attaquer nos voisins et nous sommes persuadés que l'Empire refuserait ou

serait incapable de nous défendre contre eux. Pourquoi donc irions-nous assumer des obligations nouvelles en faveur de toute autre partie du monde britannique ?

D'ailleurs, plus le Canada sera peuplé et prospère, moindres seront les dangers qui le menacent et plus il contribuera à la gloire réelle de l'Empire. Nous estimons qu'en détournant de sa vie paisible et industrieuse l'élément le plus sain de la population canadienne pour l'envoyer combattre dans toutes les parties du monde, nous travaillerions mal à l'œuvre impériale. Il nous répugne de développer au Canada l'esprit du militarisme. Nous voulons rester à l'écart des aventures guerrières et rendre notre pays heureux et attrayant.

***

Indifférents à l'impérialisme commercial, hostiles à l'impérialisme militaire, nous ne désirons aucun changement organique de notre constitution, et nous repousserons tout projet de fédération impériale.

Nous avons longtemps combattu pour obtenir la direction absolue de nos lois, de notre organisation sociale et de nos deniers publics. Aucun groupe de citoyens britanniques n'est plus attaché que nous aux principes du gouvernement autonome : le vote libre des impôts et la responsabilité directe des corps législatifs. Le régime paroissial de notre province, ses lois municipales et son système d'instruction publique, sont animés d'un esprit plus décentralisateur et plus démocratique que celui des provinces anglaises du Canada. Nous aimons à exercer nos droits d'électeurs et à garder à notre portée immédiate les mandataires que nous élisons, ainsi que les lois ou les règlements qui nous régissent. Les impérialistes projettent de confier à un bureau ou conseil siégeant à Londres des pouvoirs qui ont appartenu jusqu'ici à nos corps représentatifs. C'est ce que nous n'accepterons jamais.

***

Il me reste à dire un mot de l'annexion aux Etats-Unis. J'ai démontré que, laissés à nous-mêmes, nous ne réclamons aucun changement. Nous n'aspirons qu'au repos afin de pouvoir grandir et nous développer. Nous sommes orgueilleux de notre nationalité canadienne ; elle suffit à notre patriotisme. Les Impérialistes rêvent d'agrandir la sphère de leurs ambitions nationales et cherchent à nous entraîner en dehors de notre orbite : ils ne réussiront qu'à nous incliner vers le pan-américanisme.

Longtemps l'idée de l'union américaine inspira aux Canadiens-français une répugnance profonde. Lorsqu'un groupe influent d'Anglo-Canadiens fit une agitation annexioniste, la résistance de leurs compatriotes français fut la meilleure garantie du maintien de l'autorité britannique. Mais si leur fidélité éprouvée se voyait méprisée, si l'autonomie du Canada subissait la moindre atteinte, si on leur imposait un joug impérial et des obligations nouvelles, ils préfèreraient unir leur sort à celui de leurs voisins du Sud.

Sans doute, ils trouvent leur constitution très supérieure au mode de gouvernement adopté par les Etats-Unis. Mais forcés de sacrifier quelque chose de l'autonomie fédérale au bénéfice d'un pouvoir étranger, ils se tourneraient du côté des Etats-Unis où, à tout événement, ils conserveraient l'autonomie absolue de leur province. Si la réorganisation de l'Empire se faisait au point de vue du commerce et de la finance, il leur semble qu'une alliance avec la nation la plus puissamment industrielle du monde leur offrirait des perspectives plus brillantes que l'union douanière des diverses possessions britanniques. L'invasion des capitaux américains au Canada contribue à développer ce sentiment. Il est indéniable, d'ailleurs, que l'aversion des Canadiens-français pour l'union américaine s'est adoucie grandement à la pensée de voir réunis, sous le même drapeau, les deux groupes de leur race.

***

Les opinions que j'ai analysées sont celles des classes dirigeantes du peuple canadien-français. Elles sont nées de la con-

naissance de l'histoire et de l'étude des conditions politiques, militaires ou économiques qui entourent le Canada. Si l'on considère la foule, principalement composée d'agriculteurs, on peut affirmer que ses instincts la conduisent aux mêmes conclusions. Les Canadiens-français du peuple n'ont d'autre patrie que le Canada. Ils sont prêts à lui rendre tout ce qu'ils lui doivent ; mais n'estimant rien devoir à l'Angleterre ni à aucun autre pays, ils n'en attendent rien. Pénétrés d'un vif sentiment de liberté, ils ne s'objectent nullement à ce que leurs compatriotes anglais aillent se battre partout où il leur plaira ; mais ils ne peuvent concevoir que le Canada soit forcé de subir un autre régime que celui dont il jouit maintenant. Ils laissent discuter toutes sortes de projets impérialistes, sages ou insensés ; mais si on cherchait à leur imposer un régime nouveau, on peut être certain qu'ils offriraient une résistance pacifique, mais opiniâtre.

Je résume ma pensée en disant que le patriotisme des Canadiens-français est exclusivement canadien, et leur tempérament ethnique américain. Les gens qui rêvent d'envahir le monde peuvent lui reprocher son attachement au foyer. Mais après tout, cet amour exclusif du sol et de la nationalité est l'un des traits caractéristiques de tous les peuples robustes et grandissants. Au contraire, la fièvre de l'expansion exagérée et la soif d'une domination orgueilleuse ont toujours été les signes précurseurs de la décadence des nations.

HENRI BOURASSA.

AU PAYS DU SPHINX

NOTES DE VOYAGE

I

A bord de la « *Cléopâtre.* »

Je vais donc le réaliser, me disais-je, ce rêve que j'ai caressé si longtemps : Voir l'Orient. Je vais enfin la parcourir cette terre où le soleil se lève, et qui a vu se lever l'humanité, qui a été le berceau des civilisations primitives, et qui n'en garde que les tombeaux.

L'Orient ! Terre des merveilles antiques et de tous les grands souvenirs de l'histoire ; la première qu'on nous apprend à connaître, dès la plus tendre enfance, en nous donnant à lire le Livre des livres, la Bible.

L'Orient, dont les classiques grecs et latins nous parlent sans cesse pendant les études du collège. L'Orient, patrie des héros, des demi-dieux et des dieux de la fable ; le sol privilégié où vécurent les patriarches et les prophètes, sur lequel Jéhovah daigna descendre plusieurs fois, et qui vit naître et mourir son Fils.

Mon imagination y voyage déjà. Elle me précède sur ces rivages lointains qui depuis tant d'années la fascinent et l'attirent ; et dans deux jours je débarquerai sur la terre des Pharaons.

C'est ainsi que je me parlais à moi-même pendant que la *Cléopâtre*, joli steamer autrichien, m'emportait à travers la mer Ionienne, de Brindisi à Alexandrie.

Ma joie est grande et c'est avec une fiévreuse curiosité que j'interroge l'horizon à bâbord du navire, dans l'espoir d'y voir surgir les îles les plus avancées de l'archipel grec.

Mais on n'a rien sans peine, et voilà une mer qui n'est pas hospitalière, ou qui l'est trop ; car elle nous ouvre généreusement un

asile de paix dans ses profondeurs. Heureusement que sa voix n'a rien des enchantements des sirènes qui séduisaient le malheureux Ulysse, et nous n'avons pas besoin de nous boucher les oreilles pour nous tenir éloignés des syrtes fatales.

Cependant la *Cléopâtre*, élégante et solide en apparence, ne m'inspire pas une confiance illimitée. Elle est légère et mobile comme la fameuse reine d'Egypte de la maison des Ptolémées. Elle danse un peu plus que de raison sur la vague et se plaît à cotoyer les abîmes. Qui sait si elle n'aura pas la fantaisie d'imiter sa patronne dans ses célèbres naufrages?

Ces réflexions ne m'empêchent pas, heureusement, de goûter un peu de sommeil chaque fois que je puis m'étendre dans un fauteuil. J'ai cette heureuse faculté de pouvoir dormir partout, soit le jour, soit la nuit. Est-ce un don de la nature ou une habitude prise sur le Banc? Je l'ignore.

Grâce à cette somnolence facile, j'ai l'illusion que la *Cléopâtre* est immobile, et que ce sont les îles ioniennes qui naviguent au loin sur notre gauche. Quand j'ouvre les yeux, je les vois défiler là-bas, les unes à la file des autres, au fond d'un horizon brumeux.

Corfou est déjà loin, Céphalonie va disparaître et Zante passe lentement à côté de nous, comme si elle se dirigeait vers l'Occident.

Toutes ces îles de l'archipel sont montagneuses, et leurs hautes falaises sont abruptes et nues. La vague du large les bat sans cesse et les inonde. Elles résistent; mais, comme nous qui luttons contre les tempêtes de la vie, elles blanchissent — avec cette différence que c'est le sel de la mer qui leur donne la blancheur, et que ce n'est pas toujours le sel de la sagesse qui fait blanchir nos cheveux.

Tout de même, quand je rêvais de la Grèce je me la représentais sous un aspect plus riant. J'ai peine à me persuader que ces monts sans verdure, aux pieds desquels se montrent quelques habitations à de longues distances, et dont les flancs semblent

sauvages, c'est la Grèce. Tout pays a deux faces sans doute, et plus tard je verrai l'autre qui sera plus riante.

Par delà ces sommets sourcilleux, brûlés par le soleil, desséchés par les vents, et battus par les tempêtes, je verrai la terre classique de la civilisation payenne, la patrie d'Homère et d'Hérodote, d'Eschyle, de Sophocle, de Phidias, et des illustres guerriers de Sparte et d'Athènes.

***

La nuit a été très mauvaise. La *Cléopâtre* s'est mieux défendue que je ne l'espérais. Mais les passagers n'ont fait qu'une pitoyable résistance, et, ce matin, les plus robustes sont couchés sur le champ de bataille, qui heureusement n'est pas inondé de flots de sang.

Personne n'a paru au déjeuner pour me tenir compagnie ; mais vers les 10 heures avant-midi, quelques figures pâles font leur apparition sur le pont.

Le ciel est tacheté de nuages gris qui courent dans la vaste arène de l'azur. Mais la mer est horriblement tourmentée. J'ai vu dans nos territoires du Nord-Ouest de grands ranches de moutons ; mais les troupeaux de Neptune les éclipsent tous : ils sont innombrables.

Je m'explique maintenant les descriptions terrifiantes que nous ont laissées Homère et Virgile, des tempêtes qu'ont essuyées leurs héros dans ces parages ; je ne les trouve pas exagérées quand je songe aux misérables navires qu'ils montaient.

Une nouvelle terre se montre à l'horizon. C'est la Crête, le pays natal de Jupiter, qui ne fut dieu qu'en poésie.

Saint Paul y vint, un jour, malgré lui, poussé par la tempête, en se rendant de Césarée à Rome. Le navire sur lequel il s'était embarqué avec saint Luc et Tite, s'y réfugia dans une baie que les Grecs appelaient Bons-Ports, et ils y firent un assez long séjour, en attendant un vent favorable qui ne venait pas.

Comme la saison était très avancée et mauvaise, saint Paul conseilla au capitaine d'hiverner en cet endroit. Mais l'avis contraire prévalut, et l'on reprit la mer.

Saint Luc décrit dans les « Actes des Apôtres » l'effroyable tempête qui assaillit alors le malheureux navire, le désempara, le ballotta comme une épave pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, le jeta enfin tout brisé sur une île, qui se trouva être l'île de Malte.

Saint Paul avait laissé Tite en Crête pour en évangéliser les habitants, et dans l'épitre qu'il lui adressa de Rome, plus tard, saint Paul parle des Crétois en termes peu flatteurs. Il cite ces paroles d'un poète de cette île à l'adresse de ses compatriotes : « Crétois, toujours menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux. » Et il ajoute : « Ce témoignage est vrai. »

Les habitants de Candie valent-ils mieux aujourd'hui que leurs ancêtres? Je n'en sais rien, mais ils sont certainement bien à plaindre d'être tombés sous le joug tyrannique et cruel du Sultan.

***

Il n'y a plus aucune terre visible à l'horizon, et la mer est plus démontée que jamais. La nuit dernière a été terrible, et, malgré ma grande capacité de sommeil, je me suis éveillé plusieurs fois en me demandant si la *Cléopâtre* pourrait lutter jusqu'au matin. Je dois lui rendre justice, elle a vaillamment poursuivi sa route, au milieu des plus formidables assauts, et elle a enfin triomphé du typhon, qui l'a poursuivie jusque dans le port d'Alexandrie.

Pauvre *Cléopâtre!* Elle portait un nom fatal, et il devait lui arriver malheur. A peine nous avait-elle déposés sur les quais d'Alexandrie qu'un grand steamer des *Messageries Maritimes*, poussé par la violence du vent, s'est précipité sur elle, et l'a coulée à fond, avec toute sa cargaison.

Pauvre *Cléopâtre!*

(À suivre.)

A.-B. Routhier.

UNE VISITE PASTORALE

CHEZ LES ALGONQUINS DU LAC VICTORIA ET DU LAC BARRIÈRE

(Suite)

X

9 JUILLET : Encore des noces. — Comme sur le pont d'Avignon. — Quand trois poules s'en vont au champ. — Départ. — Gais compagnons. — A la perche. — Une rose sans épine. — Sujet de méditation.

C'est le départ. Nous voulions partir de bonne heure, mais nous avions compté sans les mœurs des sauvages. Ces gens-là peuvent tout faire, excepté partir d'un poste. Une fois en chemin ils sont diligents, matinals, laborieux, dévoués, mais une fois au poste, rien ne les presse ; ils ont toujours du temps. Imaginez que, depuis la veille au soir, on avait récolté trois mariages à faire. Ces choses-là se décident toujours très tard, paraît-il.

L'avant-veille, lorsque nous visitions les tentes, un veuf avait répondu au Père Laniel, qui lui demandait s'il ne profiterait pas de la Mission pour convoler en secondes noces : « Oui, si tu me trouve une femme. » Ce fut l'un des époux. Encore la veille, un autre des futurs, en réponse à la même question, disait, en penchant la tête : « Peut-être, mais ce n'est pas sûr encore. » C'est souvent quand le missionnaire a tout empaqueté pour le départ qu'un amoureux vient lui dire qu'il veut se marier.

— Mais pourquoi ne m'as-tu pas averti plus vite ?

— Je n'étais pas décidé.

On raconte qu'un jeune homme avait acheté, un bon matin, toute une toilette pour sa future : mouchoir, châle, bottines, robe et rubans. Le mariage devait se faire le matin même. Plus heu-

reux qu'un guerrier qui revient chargé de nobles dépouilles, il se dirige vers la tente de sa bien-aimée. On lui apprend que la belle, ses parents et *un autre élu* étaient déjà rendus à l'église et que la messe du mariage allait bientôt finir. Vous pensez qu'il fit une scène? Il éclata de rire et revint à la course demander au commis de la Compagnie, si, vu les circonstances, il ne reprendrait pas sa marchandise. L'histoire dit qu'on accéda à sa prière, et notre homme partit heureux comme devant. Pourtant, une fois mariés, les époux s'aiment tendrement et les ménages sont heureux.

Donc, à six heures, quand Monseigneur se rendit à la chapelle pour offrir le Saint Sacrifice, six jeunes gens étaient décidés! C'était Alexandre et Anne, Joseph et Angèle, Thomas et Angélique.

Tout est prêt; les futurs viennent prendre place sur un banc de bois qui barre la grande allée. Il faut enjamber par-dessus le banc, mais ce n'est pas une difficulté.

Les costumes sont des plus brillants. Pantalons et gilets tout neufs pour les garçons. L'un d'eux n'a certainement pas oublié son scapulaire, car il s'étale sur ses épaules et sur sa poitrine, à l'extérieur des habits. Des châles de couleur enveloppent les épaules et la tête des filles. Ne vous informez pas des garçons et filles d'honneur : ils sont assis par terre, derrière les heureux couples. A peine le *oui* sacramentel est-il tombé des lèvres de l'épouse qu'une décharge de mousqueterie fait trembler la chapelle jusque dans ses fondements, et tressauter le célébrant avec ses acolytes. Mais rien n'émeut les mariés. Vous diriez qu'ils assistent à l'enterrement général de tous leurs parents. Leurs têtes s'inclinent de plus en plus ; l'épouse surtout disparaît presque dans les plis de son châle. Après tout, je crois qu'ils n'ont pas tort. Je suis touché de leur recueillement. Ils ont communié ce matin même, et maintenant ils prient et peut-être réfléchissent qu'un sacrement ne doit pas être reçu à la légère. Pendant la messe on chante des cantiques sur des airs de l'Avent. Je n'ai pas

compris les mots, mais je suppose qu'ils signifiaient : « Ce que « Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas. — Que les femmes « soient soumises à leurs maris comme à leur seigneur.—Et vous, « maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise. »

Après la messe, une fusillade étourdissante accueille la noce à la porte de l'église, puis a lieu le cérémonial des grandes circonstances, la fraternelle poignée de main. Les hommes viennent d'abord, puis les femmes ; c'est comme sur le pont d'Avignon : tout le monde y passe. Pendant tout ce temps, les époux se tiennent gravement debout, rangés sur deux lignes. Pour clore la cérémonie le chef vint leur faire un discours qui dura bien vingt minutes et que tout le monde écouta avec le plus grand respect. On part enfin pour le déjeûner. Un des époux bat la marche, et à dix pas en arrière vient l'épousée. Les deux autres couples suivent de la même manière. On dirait des coupables marchant à l'échafaud. Malgré la solennité de la circonstance, je ne puis m'empêcher de fredonner le couplet populaire :

Quand trois poules s'en vont au champ,
La première marche par devant,
La deuxième suit la première,
La troisième vient par derrière.

Mais pendant qu'on fait la noce le soleil monte à l'horizon. Il est huit heures, neuf heures, dix heures et nous n'avons encore qu'un de nos canotiers. Enfin M. Christopherson se mettant de la partie, le grand canot fait son apparition, et nous descendons sur la grève.

La dernière cause de retard est de donner encore la main deux cent quatre-vingt-une fois, autant de fois qu'il y a d'hommes, de femmes et d'enfants. Tout est prêt, la foule s'agenouille, nos rameurs se découvrent, nous disons « Notre Père », « Je vous salue, Marie » ; nous invoquons le Sacré-Cœur, la bonne Mère du Ciel, saint Joseph ; le prélat bénit une dernière fois ses enfants, la fusillade éclate et notre canot, poussé par de vigoureux coups d'aviron, s'élance dans les flots ; nous voilà en route pour la mission du lac Barrière.

Il est onze heures. Nous allons disparaître derrière une pointe. Un tonnerre de mousqueterie nous arrive de la côte ; les chapeaux et les mouchoirs s'agitent. Adieu, chers enfants des bois, restez à la garde des bons anges ! Que Dieu, qui nourrit les oiseaux du ciel, vous donne une chasse abondante ! Que l'ange Raphaël dirige vos barques légères sur l'onde de vos rivières ; qu'il vous préserve des accidents ; qu'il vous protège pendant les longs mois de l'hiver, contre le froid et la faim, jusqu'à ce que l'ange visible, votre bon Père Laniel, celui que vous appelez avec tant de raison, *Kitchitwa winata* (Louons-le), revienne vous apporter la joie de sa présence et les bienfaits de son ministère !

Nous allons gaîment : nos deux nouveaux compagnons de route, le Père Laniel et le Frère Lévesque, savent toutes les chansons de voyageurs et toutes les histoires de sorciers qui se racontent dans les forêts. J'oubliais de dire que nous avons une escorte : deux familles nous suivent et doivent nous accompagner jusqu'au lac Barrière afin de jouir plus longtemps de la présence de Monseigneur et des bienfaits de la mission.

Nous avons passé le « portage de pierre » et celui « des bouleaux » ; nous allons moins vite maintenant, car nous remontons le courant qui devient rapide, si rapide à certains endroits qu'il nous faut longer le rivage et aller à la perche.

Nous venons camper sur une grève idéale : un long rocher plat pour nous promener, un coucher de soleil à rendre rêveurs les ours mêmes de la forêt, une baie profonde pleine de brochets, une brise fraîche et un grand feu qui flambe. Enfin nous avons trouvé une rose sans épine, un campement sans maringouins. Pourquoi n'en profiterions-nous pas ? La causette se prolonge longtemps, si longtemps que lorsque nous nous agenouillons pour la prière du soir, le ciel est tout sombre et la pluie menace.

C'est Dieu qui voulait nous donner, en passant, une toute petite instruction. Au beau milieu du chapelet, la pluie se mit à tomber, tranquillement d'abord, puis drue et pressée, enfin à plein ciel. J'imagine l'effet qu'eût produit pareille averse sur un cam-

pement de touristes en villégiature près de Montréal ou Ottawa. Voyez-vous le tumulte, le sauve-qui-peut général ? Nos sauvages ne bougèrent point jusqu'à ce que le Père leur donnât le signal de se lever. Ils vinrent alors tranquillement se réfugier sous une tente et la prière continua sans un seul moment d'interruption. Merci de la leçon, ô mon Dieu, ce sera un bon sujet de méditation pour demain matin.

XI

10 Juillet : En pays de chasse. — Visite au cimetière. — Les mois algonquins. — Souvenirs sanglants. — « Ma chandelle n'est pas morte. » — Lacs et affluents. — Une rencontre peu banale. — Explication de Simon.

De grand matin nous sommes sur pied, car nous voudrions arriver ce soir à la mission du lac Barrière.

Nous sommes en plein pays de chasse, sans doute, car le gibier abonde. Des couvées de canards fuient sur notre passage, les chevreuils broutent sur le rivage, « le héron au long bec emmanché d'un long cou » guette au bord des joncs, « ma commère la carpe et le brochet son compère, » le huard fait entendre son cri de roue criarde et de grands aigles planent au-dessus des arbres.

De temps en temps, sur le bord de la rivière, nous rencontrons des clairières, une cabane, un champ de pommes de terre. Ce sont des possessions sauvages. Naturellement les maisons sont désertes, car la tribu tout entière est actuellement campée soit au lac Victoria soit au lac Barrière.

Nous tournons près d'une pointe et le canot vient doucement accoster au rivage. Là-haut il y a un cimetière et Monseigneur ne veut pas passer sans dire un *de profundis*. Sur une tombe où l'herbe n'a pas encore poussé, nous lisons, inscrits sur une croix de bois, ces simples mots : Mani Akat, 8 Kenositch 1902 ; c'est-à-dire, Marie Agathe, 8 du mois de la neige 1902. Il faut savoir que les Algonquins n'ont ni *r* ni *g* dans leur alphabet.

De plus, ils ne désignent pas comme nous les mois de l'année. Le mois de la neige, c'est janvier ; février est le mois du cochon de terre ; il paraît que c'est en février que cet animal sort pour la première fois de son trou. Mars est le mois de la loutre ; avril, le mois où la terre revient. Puis viennent le mois des fleurs, le mois des fraises, le mois des framboises, le mois des mûres. N'est-ce pas charmant? Suivent le mois des récoltes, celui de la truite et celui du poisson blanc. Enfin décembre s'appelle le mois où l'hiver revient.

Le pays où nous sommes a été, dit la tradition, le théâtre de combats sanglants entre les Iroquois et les Algonquins. On trouve encore, en creusant le sol, des pointes de flèches en pierre et des casse-tête. Les sauvages redisent les histoires terribles que leurs pères leur ont racontées en frissonnant d'effroi, et ajoutent que presque tous les Algonquins périrent dans ces guerres d'extermination. On torturait les guerriers, on empalait les enfants, et on emmenait les femmes prisonnières. Tristes fruits du paganisme qu'on trouverait encore dans ces forêts si le missionnaire n'avait apporté de France l'évangile qui civilise et la croix qui pacifie. Chère mère-patrie, alors tu étais grande, parce que dans l'opinion de tes nobles enfants « la conversion d'un infidèle valait mieux que la conquête d'un royaume. »

Nous passons à l'embouchure de la rivière Chochockwan, un bel affluent de l'Ottawa de 75 milles de longueur. Ce nom signifie : « La rivière qui coule sur des galets. » Quelques géographes ont entendu Sasekokwan, au lieu de Chochockwan, et ils ont traduit par *Frying-pan*, « la poêle à frire. » Ceci me rappelle une histoire qui montre avec quelle précaution il faut aller quand on commence à parler sauvage. En algonquin, *épouse* et *chandelle* se disent presque de la même manière. Or un jeune missionnaire, rencontrant un sauvage, voulut engager avec lui un bout de conversation. Après quelques questions il veut lui demander : « Comment va ta femme? » Mais se trompant de mot il dit : « Comment va ta chandelle? » Et le pauvre sauvage de répon-

dre : « Je n'ai pas de chandelle. — Elle est donc morte ? — Non, je n'en ai jamais eu. — Mais alors tu es un vieux garçon ? » L'autre faillit tomber à la renverse, car il était marié depuis 25 ans. On finit par se comprendre et le missionnaire nota immédiatement dans son calepin la légère variante qu'il y a en algonquin entre « femme » et « chandelle. »

Voici le lac Pikwan, *Backbone Lake.* C'est le nom d'un vieux sauvage assassiné autrefois, dit-on, sur les bords de ce lac. De là nous faisons le portage des « rats musqués » et nous voguons sur le lac Kaïnaquanaga, un mot qui en vaut dix-sept puisqu'il signifie : Le lieu où les eaux, ayant passé à travers les îles, se réunissent en un seul courant.

Nous saluons le Capitadjiwan, un autre affluent de l'Ottawa long d'une centaine de milles, et nous trouvons le portage « des « cinq rapides », une promenade de deux milles et demi à travers des marais séparés les uns des autres par des collines sablonneuses.

Il faut raconter ici une rencontre peu banale. Nous descendions une pente assez raide quand, tout à coup, sur le bord du sentier, nous apercevons un ours qui prenait sa « collation, » à l'ombre des grands arbres, à même une fourmilière. Le larron n'attendait personne sans doute, car il dégustait tranquillement les bestioles sans l'ombre même d'une préoccupation. Le plus brave d'entre nous, en voyant l'habitant des bois, poussa un cri de terreur et remonta la côte au pas de charge, ce qui eut sur Jean-Pierre l'effet d'une commotion électrique. Il déguerpit sans laisser son adresse et depuis ce temps, on se demande en certains milieux, lequel, de l'homme ou de l'ours, détale plus vite « quand la peur monte en croupe et galope avec lui. » Pendant que dans l'ombre de la forêt, nous mettons en déroute notre puissant ennemi, les sauvages suivent la rivière en remontant les rapides à la perche, ou en faisant des portages quand l'eau n'est plus tenable.

Nous rembarquons pour traverser le lac Nouwatinon, « le vent cesse. » Un rapide furieux nous arrête à l'extrémité de ce lac

nous faisons un court portage et venons camper sur le rivage du lac Barrière.

Simon, qui sait quelques mots de français et d'anglais, m'a expliqué l'origine de ce nom. — « Là-bas, dit-il, les deux côtés du lac se touchent presque, et autrefois les sauvages ont fait une barrière avec des pierres pour prendre l'esturgeon. Les esturgeons, vois-tu, n'ont pas d'esprit et ils aiment le fond de l'eau. Descendant avec le courant et trouvant des roches devant eux, ils ne sautaient pas par-dessus comme ils auraient pu faire, mais ils revenaient dans la baie, et les sauvages les attrapaient. » Et Simon souriait comme un professeur qui vient de démontrer le théorème du carré de l'hypoténuse. — « Mais cette barrière, la verrons-nons ? — Non, les blancs ont fait une digue qui a fait monter l'eau du lac et la barrière est noyée. » Et j'en conclus que les esturgeons ne s'en portent pas plus mal.

C'est ce soir que nous devions arriver à la mission ; mais le courant et les portages nous ont tellement retardés qu'il est trop tard pour aller plus loin. Nous le regrettons et les sauvages qui nous attendent à huit milles d'ici doivent être encore plus désappointés que nous.

(à suivre).

E.-A. LATULIPE, p^tre^.

NOTRE-DAME DE SAINTE-FOY[1]

Québec, la ville des grands souvenirs, attend encore son historien particulier qui nous fera pénétrer dans sa vie intime. Mais, en revanche, les paroisses qui l'entourent comme d'une couronne possèdent des monographies complètes et bien fouillées. C'est ainsi que Beauport, l'île d'Orléans, Charlesbourg, Lorette, la seigneurie de Lauzon, ont eu tour à tour leurs chercheurs patients et laborieux. Il manquait encore, pour fermer la brèche à cette muraille d'un nouveau genre, une histoire de la paroisse de Notre-Dame de Sainte-Foy. M. l'abbé H.-A. Scott, curé de cette paroisse, docteur en théologie, vient de nous la donner, avec une abondance de détails inédits, avec un luxe de typographie, qui feront le charme de tous les amateurs.

De cette œuvre nouvelle, nul doute que quelqu'un devra parler un jour plus pertinemment que nous ne le pouvons faire. Mais, avant de laisser les rives canadiennes, nous tenons à publier ces quelques notes comme un témoignage de la sincère admiration que nous éprouvons pour le mérite réel de son auteur.

L'abbé Scott — un de ces érudits modestes et diserts comme on en trouve encore dans nos presbytères canadiens — a depuis longtemps la curiosité des livres, et il sait où les trouver et comment les lire. Connaissant ses goûts, son talent et ses aptitudes, nous n'avions jamais pensé qu'il voudrait abandonner ses études de théologie et que l'histoire de son pays le gagnerait un jour.

---

1 — Une paroisse historique de la Nouvelle-France. Notre-Dame de Sainte-Foy. — Histoire civile et religieuse d'après les sources, par l'abbé H.-A. Scott : ouvrage orné de plusieurs cartes inédites, de nombreux portraits, dont un inconnu jusqu'ici, et de quelques dessins originaux. Tome I, 1541-1670. J.-A.-K. Laflamme, imprimeur, 37, rue Sous-le-Fort, Québec.

Notre petit monde littéraire le tient maintenant pour de bon, et il y fait son entrée — non pas en néophyte — mais comme un maître et un connaisseur. Le livre qu'il vient de publier lui est un passeport assuré qui n'a pas besoin de visa.

Il a fallu que M. Scott fût nommé curé de Notre-Dame de Sainte-Foy pour décider de sa vocation. Dans cette « paroisse historique de la Nouvelle-France, » ainsi qu'il vient de la baptiser, où il était appelé à succéder à l'érudit Sasseville, comment n'aurait-il pas senti s'éveiller en lui une nouvelle ardeur ?

N'est-ce pas sur ce coin de terre, à l'entrée de la rivière du Cap-Rouge, que furent tentés au XVI^e^ siècle les premiers essais de colonisation française par Roberval et Cartier ? N'est-ce pas là encore, au temps de Champlain, que fut fondée cette bourgade algonquine qui a gardé le nom du commandeur de Sillery et où les grands seigneurs et les grandes dames de France rêvaient d'aller mourir ? C'est dans cette chrétienté naissante — embryon des célèbres réductions du Paraguay — que les missionnaires jésuites faisaient leur apprentissage avant d'aller porter la connaissance du vrai Dieu chez les farouches Iroquois et les tribus lointaines des Hurons ; c'est là que les explorateurs prenaient langue avant de s'aventurer dans l'Ouest mystérieux : c'est là que les gouverneurs, suivant les instructions de la métropole, voulurent façonner les Peaux-Rouges aux mœurs et aux coutumes européennes.

Enfin, sur cette terre de Sainte-Foy, teinte jadis du sang le plus pur et le plus noble de la France et de l'Angleterre, jonchée des ossements des guerriers qui ont jeté sur son nom un lustre immortel, dominée par le monument chargé de redire aux âges futurs leurs combats et leur gloire, l'histoire est partout, elle se lève et nous dit : Me voici.

Et M. l'abbé Scott n'a pu faire autrement que de répondre à l'appel.

C'est un peu le défaut des historiens canadiens de revenir sans cesse sur ce qui a déjà été traité. L'on tire sur un même fond

mainte épreuve. Il ne faudrait pourtant pas paraître trop redire, ni encore moins se contredire : il faut, au contraire, être dans un courant, dans un recommencement perpétuel. Essayer de reculer les bornes de la science et de la faire aimer, c'est le moyen de la servir plus utilement.

Le premier volume de l'ouvrage de M. Scott commence à Jacques Cartier et se termine en 1670. Il semble, à première vue, qu'il n'y avait rien de très nouveau à dire sur cette lointaine époque. Et nous ne cachons pas qu'en ouvrant le volume, nous craignions — malgré la réputation de l'auteur — de n'y trouver, pour la plus grande partie, que des choses vues et connues. Mais l'abbé Scott — et c'est précisément là qu'est son grand mérite — a su éviter l'écueil des redites, et quand il brode sur un thème déjà entendu comme cela devait nécessairement se rencontrer, il a l'art de relever le vieil air d'une note piquante, nouvelle, inattendue. Ce sont ces notes, ces variations inédites, qui font les délices des chercheurs.

Dans sa préface, M. Scott nous fait connaître ses craintes. Il a peur, dit-il, d'avoir donné trop de place à la bourgade iroquoise de Sillery, aux descriptions de mœurs et de coutumes sauvages, aux manifestations naïves de la foi des néophytes, et que ses emprunts aux Relations des jésuites soient trop fréquents et trop longs.

Quelques-uns lui en feront peut-être un reproche, mais, pour nous, nous estimons que l'on ne peut trop s'amuser aux détails lorsqu'il s'agit de cette période de notre histoire. Il faut, au contraire, redoubler de soins pour laisser à ceux qui viendront après nous le plus de renseignements précis et le plus d'idées vivantes sur un passé déjà si enfoui pour nous-mêmes et si lointain dans le souvenir.

M. Scott n'abuse pas des longues citations de textes connus, mais il sait condenser avec habileté et grouper les traits épars afin de donner à son lecteur une bonne vue d'ensemble.

L'ouvrage de M. Scott emprunte une valeur particulière à la

nouveauté des documents tirés des archives ; de ce côté, il nous semble que rien n'a été épargné.

Nous ne sommes pas de ceux qui, par une estime exagérée, mettent les pièces et les matériaux au-dessus de l'œuvre définitive ; mais comme les monuments historiques vraiment dignes de ce nom sont rares, comme d'ailleurs ils ne sont possibles et durables qu'à la condition de combiner et fondre dans leur ciment toutes les matières premières de longue main produites et préparées, il n'est pas mauvais que celles-ci se produisent auparavant et soient mises en pleine lumière. Ceux qui aiment à réfléchir peuvent, en les parcourant, s'y tailler çà et là des chapitres d'histoire.

Pour celui qui n'est pas initié aux méthodes suivies aujourd'hui en Europe, la lecture de la plupart de nos histoires locales est souvent pénible et insipide. Il ne peut comprendre à quoi bon cette multitude de notes et de références. Au lieu de lire une histoire amusante, il se croit condamné à la lecture continue d'un régistre. De tels livres, en effet, sont moins à lire qu'à consulter. Mais les auteurs n'ont pas donné ces choses-là au public pour qu'il s'en amuse, ils les ont destinées aux historiens de l'avenir, pour qu'ils s'en servent.

M. Scott, il nous semble, en écrivant son histoire de Sainte-Foy, s'est inspiré des méthodes modernes. Tout en revêtant sa pensée d'un style toujours correct mais sobre, il a cherché avant tout à être utile.

Il n'a pas craint de pénétrer dans les antres mystérieux où l'on conserve nos archives pour y puiser à pleines mains tous les renseignements qui pourraient intéresser en particulier les chers paroissiens confiés à sa garde. Nos historiens, en général, il faut bien le dire, ne nous ont pas habitués à ce laborieux effort. Il est très rare que dans nos histoires locales, on pense au peuple, dans le sens moderne. D'ordinaire, on ne le voit pas, on ne le distingue pas.

M. Scott semble avoir goûté, au contraire, un contentement à

nul autre semblable, lorsqu'il pouvait remonter à travers les âges et ressaisir aux sources mêmes les origines des familles qui habitent aujourd'hui son coin de terre aimé.

C'est là, dit-il, grâce aux papiers jaunis, à demi rongés par le temps, débris des actes de nos anciens notaires, que nous avons pu retrouver tous les anciens habitants de Sainte-Foy, de 1645 à 1670. Avec quel plaisir ! il n'y a pas de mot pour l'exprimer. Il est à craindre que nous ayons trop cédé à ce sentiment que le lecteur ne partagera peut-être pas, en parcourant les chapitres un peu arides où s'étalent avec complaisance mille détails sur nos anciennes familles. Mais ces moindres vestiges d'un passé enseveli sous la poussière de plus de deux siècles nous ont paru précieux, sacrés, et, s'ils laissent froid quelque lecteur, ne causeront-ils pas une douce émotion à ceux qui y retrouveront la trace d'un ancêtre ? Ceux-là seront nombreux, parce que, sans exagération, on peut affirmer qu'un grand nombre de familles de ce pays, avant d'aller s'établir ailleurs, ont planté temporairement leur tente à Sainte-Foy.

Voilà, certes, des sentiments sur la famille paroissiale qui honorent celui qui les a exprimés. Mais que l'auteur se détrompe. D'autres, encore, après avoir lu son beau livre, goûteront une double jouissance maintenant, lorsque les hasards de la vie les conduiront sur ces deux grandes voies qui déroulent leurs anneaux hors des murs de Québec et enlacent la paroisse de Sainte-Foy, dominant tantôt la riante vallée de la rivière Saint-Charles, tantôt les rives sauvages du Saint-Laurent. Au milieu de ce grandiose paysage dominé par les Laurentides, au sein de cette nature qui semble taillée pour de tels spectacles, quelle joie n'éprouvera pas le penseur à voyager dans des terres connues où tout lui parlera du passé ? Que de familles intéressantes ont habité dans ce coin de pays : les d'Auteuil, les Damours de Nouvières, les de Monceaux, les de Lauzon ; et que de détails inédits l'auteur nous donne sur chacune d'elles ! *Ignotus* vient de nous faire connaître tout récemment la carrière de magistrature des d'Auteuil ; qu'on lise maintenant la vie patriarcale de cette famille dans l'abbé Scott, et l'on verra à première vue tout un aperçu nouveau sur ces temps primitifs. Que dire encore de cette société de colonisation formée

par Louis de Lauzon avec ses censitaires du Cap-Rouge, où chacun s'engage à labourer la terre et à défendre en même temps les armes à la main la paroisse en formation en pleine forêt? Mais nous ne pouvons tout relater.

En notre temps, disait dernièrement un écrivain français, il faut être riche pour écrire l'histoire.

En effet, le lecteur difficile exige une érudition de première main et des éditions de luxe. Tout cela implique des recherches assidues, des copies de documents, des reproductions de vieilles gravures. L'abbé Scott a mis dans son œuvre tout son cœur. Les archives ont été fouillées, les pièces les plus rares ont été recueillies, des cartes et des vieux dessins ont été reproduits avec une abondance qui n'a point connu d'épargnes. Un livre, si précieux par sa documentation, si complet par ses renseignements, si curieux par ses détails inédits, méritait un vêtement de luxe, et l'auteur a voulu le lui donner. C'est au public lettré, aux envieux du passé, à faire leur part maintenant, en souscrivant généreusement à l'ouvrage. Souhaitons que ce vœu se réalise afin que le deuxième volume ne tarde pas trop à paraître, car il serait dommage vraiment d'arrêter un ouvrage si utile en si beau chemin.

J.-Edmond Roy.

Lévis, 21 décembre 1902.

Pages Romaines

Les cardinaux morts en 1902. — La langue italienne à Malte. — La chasse au bandit Varsalona.

Dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, le Sacré Collège a perdu 5 de ses membres, ce qui porte à plus de 140 le nombre des cardinaux morts sous le pontificat de Léon XIII. Si long que fût le règne de Pie IX, ce chiffre ne fut pas atteint ; Pie IX ne vit mourir que 119 cardinaux dont 62 créés par lui et 57 par ses prédécesseurs. Aujourd'hui seuls les cardinaux Luigi Oreglia di San-Stefano et Lucido-Maria Parocchi doivent leur nomination au prédécesseur de Léon XIII.

Les deux dernières pertes du Sacré Collège dans l'année 1902 devaient être plus regrettables encore que les précédentes par les personnalités qui en étaient l'objet. La première est celle du cardinal Miecislas Ledochowski. Né le 29 octobre 1822, à Gorki, diocèse de Sandomir, dans la Pologne russe, il fit d'abord ses études au séminaire de Varsovie, puis vint les continuer à Rome comme membre de l'académie des nobles ecclésiastiques,—et célébra sa première messe dans les cryptes vaticanes, le 13 juillet 1849. Admis à la secrétairerie des affaires ecclésiastiques extraordinaires, il reçut la mission d'ablégat pour porter la barrette aux cardinaux de Séville, de Tolède et à Mgr di Pietro. Successivement auditeur de nonciature à Lisbonne, délégué apostolique en Colombie, puis nonce à Bruxelles de 1860 à 1866 avec le titre d'archevêque de Thèbes, il fut préconisé archevêque de Gnesen et Posen. Sommé de se démettre de son siège, lors du Kulturkampf, il refusa de céder aux injonctions de Bismarck dans une réponse digne d'un Athanase. Dans la nuit du 2 au 3 février 1874, dépouillé de tout son avoir, il fut conduit à la prison d'Oskow. Ce fut pendant ses deux ans d'étroite captivité dans un cachot, que Pie IX voulant honorer en lui le confesseur de la foi et jeter, en même temps un défi aux persécuteurs de l'Eglise, le nomma cardinal, le 19 mars 1875. Le prisonnier eut ignoré longtemps la grande faveur pontificale dont il était l'objet si une amie ne fut parvenue à glisser adroitement un billet dans la serrure de la lourde porte qui fermait sa cellule. Le noble détenu y lut avec sa promotion au cardinal l'expression de la reconnaissance de Pie IX pour l'intrépidité de sa foi. A sa libération, défense lui fut faite de retourner dans son diocèse : il s'achemina vers Rome, recevant un accueil triomphal dans les villes de Prague, de Cracovie, de Vienne et de Gratz qu'il traversa. Au centre de la catholicité, il dut bientôt abandonner le palais Ste Marthe pour habiter le Vatican, dans la crainte que le gouvernement prussien, d'accord avec le gouvernement italien, ne le fît enlever une seconde fois. Quand les

temps devinrent meilleurs en Prusse, il cessa d'être l'hôte des palais apostoliques et devint secrétaire des mémoriaux, puis des brefs, et enfin préfet de la Propagande, en 1892. Oubliant les mauvais traitements dont il avait été l'objet de la part du gouvernement allemand, il accepta des cadeaux de l'empereur Guillaume et se rencontra avec lui, lors d'un voyage de l'empereur à Rome. N'ayant aucune sympathie pour la France, souvent il ne sut pas lui dissimuler son hostilité dans le gouvernement de la Propagande, oubliant aussi la générosité française à l'égard des missions. Ce fut sa seule faiblesse. Malgré une cécité complète et de nombreuses infirmités, il continua à travailler jusqu'à ce que la mort le frappât à l'improviste, le 22 juillet 1902.

Au palais de la daterie, le 22 novembre, mourait presque subitement le cardinal Gaétan Aloisi-Masella. Le matin, il célébrait la messe dans sa chapelle domestique ; à 1 heure, il avait cessé de vivre, à l'âge de 76 ans.

D'une noble famille napolitaine, le cardinal Masella était né à Pontecorvo le 30 septembre 1826. Du collège des Barnabites de son pays natal il passa au séminaire romain où il subit les épreuves du doctorat en philosophie et en théologie. De 1850 à 1870, il parcourut tous les degrés de la carrière diplomatique pontificale. Conseiller de Mgr A. Franchi, ambassadeur extraordinaire du S. Siège près la Sublime Porte, en 1871, il devint, en 1874, secrétaire de la Propagande pour les affaires du rite oriental, et en 1877, archevêque titulaire de Néo-Césarée et nonce en Bavière. Son séjour à Munich lui procura la joie d'être le premier intermédiaire entre la cour de Rome et celle de Prusse pour la cessation du Kulturkampf. Pressenti d'abord par le comte de Holnstein, au nom du prince de Bismarck, sa première rencontre avec le chancelier de fer eut lieu à Dresde, à l'occasion des noces d'argent du roi de Saxe, mais ne donna aucun résultat, par suite des prétentions du ministre de Prusse de n'ouvrir les pourparlers qu'à Berlin.

A la suite d'une nouvelle invitation faite le 16 juillet, au nom du prince de Bismarck par le même comte de Holnstein, Mgr Masella, muni d'une lettre d'introduction du cardinal Franchi, secrétaire d'Etat, se rendit à Kissigen le 29 juillet. Les instructions qu'il avait reçues l'obligèrent à demander au ministre le *statu quo ante*, c'est-à-dire l'exécution des conventions réglées par la bulle *De salute animarum* de Pie VII, et comme conséquence, l'abrogation des lois de mai. Nul doute que ce bloc ne dût être rejeté par Bismarck, comme il le fut en effet, mais il pouvait donner naissance à des propositions conciliantes qu'il était nécessaire de connaître. Après avoir fait au nonce l'accueil le plus courtois, le prince lui demanda d'écarter d'abord toute question de principe, pour chercher momentanément un *modus vivendi* entre les deux pouvoirs. Pour Bismarck la reprise des relations diplomatiques entre les deux cours devait précéder toute modification aux lois de mai ; soumises aux nouveaux examens d'une commission dont ferait partie

un évêque catholique, elles seraient ensuite modifiées au mieux des intérêts d'un chacun. En retour de ces concessions, l'Etat suspendrait tous les procès engagés contre le clergé, et les évêques notifieraient désormais à l'Etat le choix de ceux qu'ils destinaient aux bénéfices. Ce sont ces prétendues avances que Bismarck souriant qualifiait de « petit Canossa » en insistant auprès du nonce pour les lui faire accepter. Rome jugeant tout autrement que le chancelier, ne voulut pas d'un Canossa amoindri, et les pourparlers furent rompus.

Le transport de Mgr Masella à la nonciature de Lisbonne, en 1879, l'enleva à l'œuvre de la pacification allemande au moment où elle allait s'accomplir. Créé cardinal le 14 mars 1887 avec le titre de Saint-Thomas in Parione, qu'il échangea bientôt contre celui de Ste Praxède, il fut nommé préfet des Rites, ensuite pro-dataire de Sa Sainteté. D'un caractère entier, intègre, ne cédant jamais à des considérations humaines, il entreprit de sérieuses réformes dans l'administration de la daterie, sans redouter jamais les inimitiés qu'il se créa.

***

Après plus d'un an de luttes, de récriminations, le gouverneur de Malte, Grenfell, vient de donner satisfaction aux Maltais, en revenant aux traditions du passé qui mettaient sur le même pied d'égalité l'enseignement des deux langues anglaise et italienne dans les écoles et leur accordaient un égal privilège pour les examens. La nouvelle a produit en Italie une joie universelle, le sentiment anglophile de la plupart des journaux se trouvant gêné depuis près d'un temps par la proscription officielle de la langue italienne d'une île si près des rivages de la Péninsule, plus près encore de son cœur.

***

Après Mussolino, c'est Varsalona. L'Italie a toujours son *Fra Diavolo* pour jeter l'épouvante dans les populations et lasser la patience des gendarmes lancés à sa recherche. Les exploits de Varsalona se passent en Sicile. A ce que l'on dit, le bandit vécut honnêtement (?) jusqu'à l'âge de 30 ans ; puis, un beau jour, au mois de juillet 1892, un de ses frère, Luigi, fut tué par un certain Caldiero qui subit encore sa peine au bagne. Francesco, le bandit d'aujourd'hui, et son autre frère Paolo voulurent porter sur leurs épaules jusqu'au cimetière la bière renfermant le cadavre de Luigi. Là, les deux frères ouvrirent la bière et sucèrent le sang qui sortait d'une plaie de la victime. Cet acte signifiait que Francesco et Paolo entendaient venger à tout prix leur frère tué. C'était plus qu'un serment. La soif de la vengeance était violente surtout chez Francesco. Connaissant ce sentiment, des personnes de la localité en profitèrent pour se débarasser de leur propres ennemis. Insidieusement elles persuadèrent Varsalona que Caldiero n'était point le seul

meurtrier de son frère, et indiquèrent trois autre individus, parmi lesquels un nommé Provenzano. On comprend ce qui arriva. Quelques mois après, Varsalona tuait Provenzano d'un coup de fusil et gagnait ensuite la montagne. Dès lors, il commença sa vie de brigand.

Il faut croire qu'elle n'a pas été sans profits, car le bandit a amassé, dit-on, un joli magot, tout en faisant acheter des propriétés au nom de sa femme. Il y eut une période, en 1894 surtout, où Varsalona, qui s'était adjoint un autre bandit du nom de Galbao, fit beaucoup parler de lui. Ils eurent plus d'une fois des conflits avec la force armée, mais ils parvenaient toujours à s'échapper, grâce à la vitesse de leurs chevaux. En Sicile, Messieurs les bandits sont bien montés et mènent joyeusement la vie, à ce qu'il paraît. Dans le plus épais de la forêt, on a trouvé plusieurs grottes abondamment pourvues de victuailles et où le vin ne manquait pas. D'une audace incroyable, Varsalona a plus de douze assassinats à son actif depuis 1892; ses vols ne se comptent plus. Cet homme était né brigand comme d'autres naissent avec de bons instincts ; et son éducation ne put que développer ses mauvaises inclinations. Son père mourut en prison, à laquelle il avait été condamné pour vols, sa mère subit des condamnations, son frère Paul fut son complice, Calogero son plus jeune frère mourut également en prison, et la seule sœur qui lui reste vivait de son côté avec un certain Antonio dont la police s'empara sous accusation d'homicide.— Ne pouvant jamais parvenir à prendre le bandit, les autorités siciliennes décidèrent, en novembre dernier, d'arrêter en masse toutes les personnes que l'on supposait faire partie des associations de malfaiteurs dont l'île est infestée ou les favoriser. Des communes, ou plutôt des arrondissements entiers furent en véritable état de siège ; ce ne furent que patrouilles d'agents et de gendarmes sillonnant la contrée où, depuis dix ans, le brigand règne en maître levant tailles et impôts sur les propriétaires.— En une seule nuit, le chiffre des personnes arrêtées s'éleva à plus de deux cents parmi lesquelles des maires, des conseillers et le marquis Filipo de Cordova. En opérant une perquisition dans le château de ce dernier, on trouva un souterrain secret d'une longueur de trois cents mètres et aboutissant à un torrent ; l'entrée dans le ravin en était habilement dissimulée par un fouillis de ronces.

Et voilà bientôt deux mois que la police italienne a commencé à grand fracas sa chasse au brigand, réussissant à arrêter tout le monde, excepté le bandit.

DON PAOLO-AGOSTO.

Le Président du Bureau de Direction : L'abbé L. LINDSAY.
Le Secrétaire-Gérant : J.-F. DUMONTIER.

QUÉBEC : — Imprimerie S.-A. DEMERS, N° 30, rue de la Fabrique.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME II FÉVRIER 1903 N° 2

PAGES INÉDITES D'ERNEST HELLO

L'INFINI

Nous sommes tellement finis que, pour exprimer l'infini, nous nous servons d'un mot négatif : « infini, non fini » ; nous sommes obligés de prendre le fini pour base du mot et puis de le nier. Le mot « infini » a trois syllabes, et le fini occupe deux d'entre elles ; deux sur trois, c'est beaucoup. Quand nous essayons de parler de l'infini, le fini nous remplit la bouche. L'affirmation absolue devient entre nos lèvres une négation. Autant faut-il en dire de l'immense ; nous sommes obligés de parler de mesure pour dire qu'il n'y en a pas. Notre limite éclate et s'affirme par les efforts mêmes que nous faisons pour parler d'autre chose. Pour parler d'infini on dirait qu'il nous faut prendre le mot « fini » comme victime et l'offrir en sacrifice. Est-ce qu'il y aurait quelque rapport entre cet acte de la langue humaine et cet acte de la flamme qui voulant parler d'infini à sa manière cherche une victime pour la brûler ? Dans un cas comme dans l'autre est-ce que l'infini nous dirait : Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ?

LE SUBLIME

Le sublime est par son essence étranger au raisonnement. Il n'est pas de son ressort et ne tombe pas sous ses coups. L'acte qui se raisonne n'est pas sublime, et le sublime n'est pas raisonné[1]. Il doit s'appeler l'acte raisonnable dans une langue supérieure ; mais dans la langue de ce pays-ci, il n'est pas raisonné. Il s'adresse à la majesté. Le sublime est ce qui flatte la gloire.

Si le sublime est un étranger pour le raisonnement, il n'en est pas un pour la bonté. Le sublime est ce qui flatte la gloire. *Videbit eum omnis oculus et qui eum pupugerunt.* « Ils verront qui ils ont frappé. »

La vie est un mystère. L'homme quand il croit avoir affaire à l'homme ne sait pas au juste à qui il a affaire. Quand il s'agit de dégager l'immense inconnu, le raisonnement est celui qui trompe. Celle qui ne trompe pas, c'est la bonté. La bonté est la pierre de Jacob sur laquelle l'homme dira au jour du réveil : « Ce lieu est saint, et je ne le savais pas. »

La bonté est vis-à-vis du mystère ce que l'aiguille aimantée est vis-à-vis du pôle. Elle ne sait pas, mais elle fait comme si elle savait. Son instinct qui émane de l'immense, se tourne vers lui et y ramène.

L'immense se moque du raisonnement. Il lui brise entre les mains son petit compas. Il ne se moque jamais de la bonté. La bonté l'entend même quand elle ne le comprend pas.

Entre la bonté et l'immense il y a un traité secret.

---

1 — Serait-ce parce que l'acte sublime est une directe impulsion de Dieu?

M^me^ Hello.

CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

DANS LES ILES DE L'OCÉANIE

Les deux récents articles de la *Nouvelle-France* qui, sous le titre de « Catholiques et Protestants » ont si judicieusement déterminé les rapports qui peuvent exister entre ceux-ci et ceux-là, ont eu un intérêt tout particulier pour moi, qui, à chaque pas de mon long voyage à travers l'Océanie, avais assisté à l'âpre lutte que se livrent ces deux puissances si différentes, l'Eglise catholique et la Réforme protestante : c'était l'intérêt des conclusions rigoureuses tirées d'un amas de prémisses accumulées par l'observation des faits.

Je n'ai pas la prétention de rien ajouter à ce qui a été si bien dit ; mais peut-être le simple récit de quelques faits nous conduira à la même conclusion en nous montrant les droits imprescriptibles de la vérité contre l'erreur.

Dans le siècle qui vient de finir, les deux grandes îles de l'Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, se sont partagé, avec l'Amérique, le trop-plein de l'Europe : presque inconnues et inhabitées il y a cent ans, elles sont aujourd'hui, avec leurs vastes et orgueilleuses cités, des colonies florissantes. Catholiques et protestants sont venus indistinctement s'y établir, pour conquérir la terre et lui arracher ses trésors : les uns et les autres ont formé corps, s'y sont fortifiés, ont grandi, et maintenant, malgré la lutte latente qui existe nécessairement entre la vérité et l'erreur, ils vivent côte à côte, comme aux Etats-Unis et dans plusieurs provinces du Canada, jouissant également de cette large liberté que l'Angleterre octroie à ses colonies.

Mais à côté de ces grandes terres, il y a les milliers d'îles dont le Créateur a constellé l'Océan Pacifique comme il a semé le

firmament d'étoiles ; celles-ci en sont encore où était l'Australie il y a cent ans : habitées par des indigènes sauvages au milieu desquels se perdent quelques colons civilisés, condamnés à l'isolement. Et cependant dans toutes ces îles, sur les plus grandes, comme la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, comme sur les plus petites, du détroit de Torrès, des Carolines, des Marshall, des Samoa, des Hawaï, j'ai rencontré les protestants en face des catholiques, non plus établis côte à côte pour cultiver la terre et exploiter les richesses du pays, mais en lutte ouverte pour conquérir les âmes ; sans doute ce sont des âmes de sauvages, moins belles encore que leurs corps, des âmes ignorantes et grossières, mais rachetées par le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et peut-être plus proches de la vie éternelle que tant d'autres qui follement s'enorgueillissent de leur science. Et c'est là ce qui donne non seulement un intérêt palpitant à cette lutte, mais encore une importance capitale à son dénouement, au point que tous les catholiques de tous les pays ne peuvent plus se contenter d'en être les spectateurs attentifs, mais ont le devoir d'apporter leur concours aux forces de leur Eglise.

Est-il nécessaire de déclarer qu'en retraçant quelques épisodes de cette lutte je n'ai aucune intention d'attaquer les personnes ? J'exposerai les faits, j'en tirerai les conséquences ; jamais je ne jugerai les intentions : c'est un domaine qui ne relève que de Dieu. Au contraire je suis heureux de déclarer que, parmi les ministres protestants que j'ai rencontrés, beaucoup étaient de parfaits *gentlemen*, et que plus d'un a fait preuve d'un louable dévouement pour les indigènes. Derrière l'œuvre des hommes nous voulons surtout constater la vitalité des principes qui les dirigent.

La première secte que j'ai rencontrée est la secte qui prétend occuper le premier rang parmi toutes celles qui sont sorties de l'anglicanisme : l'église épiscopalienne qui s'intitule elle-même la *haute Eglise*. Longtemps retenue au rivage par sa froide dignité,

elle s'est laissée devancer dans l'apostolat par d'autres sectes plus actives : mais elle n'a pas tardé à comprendre que l'absence de l'esprit apostolique serait une preuve écrasante contre elle, et elle a fondé des missions.

En montant sur le bateau, à Sydney, pour commencer la visite des îles, le premier qui me tendit la main fut un ministre épiscopalien, et quand dix jours après nous descendîmes à Thursday Island, dans le détroit de Torrès, nous aperçûmes d'abord l'évêque anglican qui a établi son siège dans cette jolie petite île, mais qui exerce son autorité sur toute la côte sud-ouest de la Nouvelle-Guinée. Trois mois après je passais à Samaraï, autre petite île située à l'autre extrémité de la Nouvelle-Guinée où réside le nouvel évêque anglican à qui est confiée la côte sud-est de la grande île. Le grand souci de ces dignes *clergymen* est de se rapprocher le plus possible de l'Eglise catholique, tout en restant anglicans : difficile problème, à la solution duquel le cardinal Newman consacra quinze ans de sa vie et de son génie, jusqu'à ce qu'il eût trouvé la seule véritable solution, en entrant dans l'Eglise romaine. L'évêque anglican de Thursday y travaille de son côté : il a établi dans sa cathédrale le chant de l'office divin et cherche à introduire le jeûne du carême ainsi que le célibat ecclésiastique. Quand l'évêque anglican de Samaraï, accompagné de son vicaire général, vint rendre visite à M^gr^ Navarre, archevêque de Cyr et Vicaire Apostolique de la Nouvelle-Guinée, ils entrèrent dans la chapelle des missionnaires du Sacré-Cœur, prirent de l'eau bénite, firent la génuflexion devant le tabernacle ; ils admirèrent le bon ordre du couvent des Sœurs ; et le vicaire général déclara naïvement à un missionnaire : " Nous avons déjà la messe, nous entendons les confessions ; dans quelque temps nous espérons aussi avoir des sœurs ; et alors, à part un ou deux sacrements, nous aurons tout ce que vous possédez, vous autres catholiques ! "

Et bien, non ! ils n'auront jamais ce que possèdent les catholiques ! Ils peuvent nous emprunter nos rites, nos cérémonies, nos

méthodes, même ils peuvent imiter notre dévouement; ils n'auront jamais ni unité de doctrine ni autorité catholique : c'est là leur incurable faiblesse. Plus ils imiteront les traits extérieurs du corps, plus ils trahiront leur radicale impuissance à lui infuser une âme. Si à leur station principale ils établissent le ritualisme le plus complet, dans les stations secondaires, ils sont bien forcés de tolérer des ministres qui pensent et agissent à leur guise : là plus de messe, plus de confession, plus de rites sacrés, mais une doctrine flottante, indécise, abandonnée, elle aussi, à l'initiative personnelle. L'évêque peut rétablir le jeûne du carême ; mais il est seul à l'observer : de quel droit, en vertu de quelle autorité peut-il l'imposer, je ne dis pas aux protestants, mais à ses ministres ? Il peut vouloir introduire le célibat ecclésiastique et affirmer sa volonté par son exemple : cependant, de notre vérandah, à Thursday Island, nous voyions chaque dimanche, après l'office du soir, son premier vicaire accompagner jusque chez elle la plus aimable de ses paroissiennes, en lui portant humblement son livre de prières. J'ai quitté trop tôt Thursday Island pour voir la fin de cette idylle ; mais personne ne doutait qu'elle ne finît par une demande en juste mariage, adressée au père de la jeune fille. Et qui y trouverait à redire ? L'évêque sans doute en aura gémi, mais une fois de plus il aura constaté l'impuissance d'une autorité purement humaine en face de la conscience. Et je n'ai pas parlé des fidèles de son église : aucun de ceux-là ne veut renoncer à la liberté essentielle du Protestantisme, de croire et de pratiquer ce qu'il veut, d'où naissent autant de religions qu'il y a d'individus : émiettement lamentable que souligne l'unité de doctrine, de loi, de discipline de l'Eglise catholique qui grandit et prospère tout à côté.

Les catholiques n'ont pas été seuls à relever cette contradiction : des protestants ont constaté ce qu'il y avait d'anormal dans cet enseignement sans magistère, ce commandement sans autorité, ces rites sans ordres sacrés ; et pour rester dans la

logique, ils ont préféré supprimer le principe de l'autorité. Tels sont les missionnaires de la *London Mission Society*. Ils sont disséminés sur toute la côte sud de la Nouvelle-Guinée, envahissant aussi bien les stations anglicanes que les missions catholiques, entravant les unes et les autres. Les anglicans les méprisent et les appellent dédaigneusement des « hérétiques. »

Voici la profession de foi que l'un d'eux, M. Daunsay, homme du reste excellent, a faite à un missionnaire : « Nous n'avons ni Eglise, ni Supérieur, ni Maître dans la foi ; notre Maître unique est la Bible. Quand plusieurs de ceux qui admettent ce principe fondamental sont ensemble, ils se réunissent et forment ce qu'ils appellent une « *Congregational Union* » ; ils choisissent un membre qui est chargé de lire et de commenter la Bible, le dimanche. Nous nous appelons *Indépendants*, et nous nous en faisons gloire. »

Un autre ministre, à qui un missionnaire catholique demandait s'il croyait en la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, répondit : « De ceci je ne sais rien et ne veux rien savoir : je sais seulement que cet homme nous a laissé un enseignement moral admirable que ses disciples ont consigné dans l'Evangile ; tout mon rôle consiste à enseigner cette morale. »

Leur méthode d'apostolat est la conséquence de cette doctrine, si on peut appeler doctrine l'absence de tout dogme et de toute foi : elle consiste à apprendre la lecture aux indigènes, et de leur mettre ensuite entre les mains une Bible dont on lira et commentera quelques passages le dimanche ; car le dimanche est le jour choisi pour les réunions, et ils en exigent la stricte observance. Au reste, cette instruction élémentaire des indigènes n'est pas du ressort immédiat du ministre ; il s'en décharge sur des *teachers* ou instituteurs, indigènes eux-mêmes, mais ordinairement amenés d'autres îles, de Samoa, de Tonga, de Fidji, etc. ; et le ministre se contente d'exercer une haute surveillance sur ces *teachers* et de les entretenir avec les subventions que fournit la *London Mission Society*. Tandis que généralement les ministres sont respec-

tables, ces *teachers* sont un fléau pour les îles ; même ceux qui savent passablement lire et écrire sont d'une ignorance effrayante en matière religieuse, et leur orgueil est à la hauteur de leur ignorance. Il n'y a qu'une chose qu'ils enseignent bien : la haine contre les catholiques ; les calomnies les plus infâmes se mêlent aux plus grotesques ; c'est aussi la seule chose qu'apprennent ces pauvres grands enfants de sauvages.

Plus actifs, plus intrigants, plus redoutables encore sont les Wesleyens, dont le siège central est à Boston, aux Etats-Unis, et dont les missionnaires sont répandus à travers toutes les îles du Pacifique : c'est à eux surtout que se heurte l'apostolat catholique. Ils ont une organisation puissante, non certes au point de vue religieux où ils laissent régner la totale anarchie des idées, mais au point de vue social, j'allais dire financier et politique. Chaque ministre a un contrat avec l'administration centrale de Boston, qui s'engage à lui verser un traitement généralement assez élevé et qui, en retour, exige de lui un travail dans une sphère déterminée, lui impose de faire des quêtes annuelles ou semestrielles auprès des indigènes soit pour alimenter la caisse centrale, soit pour payer les *teachers*, et lui demande un compte détaillé de son action comme de ses ressources. Et il semble que l'esprit de cette organisation supérieure se soit communiqué aux ministres eux-mêmes, et d'eux aux *teachers* indigènes : par l'audace, l'adresse, l'intimidation, les promesses, etc., ils exercent sur les indigènes un véritable empire, qui, comme un puissant réseau, enlace toutes ces îles.

Non pas que les blancs soient très nombreux : d'après une statistique officielle assez récente, le nombre des ministres venant des pays civilisés ne dépassait pas quatre-vingts, nombre dérisoire en comparaison de celui des missionnaires catholiques. Ce n'est pas davantage à leur formation qu'ils doivent cette force : leur recrutement se fait souvent dans des conditions déplorables : comme preuve, je ne citerai que deux faits.

Dans la plus méridionale des îles qui se rattachent au groupe des Marshall, appelée par les indigènes *Nauru*, mais que les Anglais ont nommée Pleasant Island, tant elle surgit fraîche et charmante du milieu des flots, se trouve un ministre, appelé Delaporte, qui a été durant plusieurs années cuisinier à bord d'un bateau croisant dans les eaux du Pacifique, et qui, sans transition aucune, a passé de ses casseroles aux fonctions de ministre. Il n'est pas de sot métier, et personne ne le blâmera d'avoir été cuisinier, surtout s'il faisait de bonne cuisine ; mais à coup sûr beaucoup trouveront cette préparation plutôt insuffisante. Notre-Seigneur lui-même a choisi des pêcheurs ignorants, il est vrai, mais il a voulu les former durant trois années à son école.— Autre fait. Le premier officier du paquebot allemand qui m'a conduit dans ces parages me raconta que, dans un voyage précédent, il rencontra un des directeurs de la mission wesleyenne de Boston, en quête de missionnaires allemands : après quelques conversations insignifiantes, celui-ci proposa au jeune marin le poste de ministre, et lui fit les plus magnifiques promesses : riche traitement, maison bien bâtie, peu de travail, une retraite honorable après un certain nombre d'années, etc. Or, ce jeune homme, alors âgé de 23 ans, connaissait sans doute tout ce qui est nécessaire pour être marin, mais ignorait tout ce qui regarde la religion chrétienne à laquelle il ne croyait plus : comme la majorité des protestants cultivés, il était sceptique et libre-penseur. Mais ce n'étaient point là des obstacles. Il refusa par un sentiment de loyauté qui lui défendait d'enseigner une religion dont il ne savait ni ne croyait rien.

D'où vient alors à la secte l'empire dont elle dispose ? De ses *teachers*. D'après la même statistique, ils étaient au nombre de 4,500 ; et plus encore que chez la *London Mission Society* ils sont la cheville ouvrière. Dans ces âmes primitives et ignorantes on a développé un orgueil excessif avec un violent désir de domination, et c'est ainsi qu'on les envoie au milieu de populations encore plus primitives et plus ignorantes. Aussitôt ils font parade

de leur science, enseignent à lire, distribuent ou vendent des Bibles, et propagent leur soi-disant religion qu'ils n'ont pas grand'peine à imposer aux indigènes : le dogme est nul ; nulle aussi la morale du cœur et de la conscience ; en retour, une observation du dimanche dure, exagérée, pharisaïque ; l'assistance aux offices en longs habits blancs, enfin, selon les lieux, l'interdiction des boissons alcooliques, du tabac, ou de la danse. Ils parviennent de même, quoiqu'avec plus de difficulté, à instituer des collectes régulières que le ministre vient toucher, quand, à des époques fixes, il fait le tour de son district sur le gentil petit vapeur de la mission : et j'ai entendu affirmer que souvent ces quêtes sont très fructueuses.

Tel nous apparaît donc le protestantisme dans son œuvre d'apostolat : ce n'est pas seulement la multiplicité des doctrines, mais l'abandon définitif de toute doctrine devant l'impossibilité d'en trouver une ; c'est l'abaissement du christianisme à une morale naturelle qui dépend tout entière des circonstances de lieu, de temps, de personnes ; c'est la négation de Jésus-Christ, le rejet de la foi, l'élimination de la grâce ; c'est une civilisation matérielle qui n'a rien de supérieur à celles des païens avant Jésus-Christ ; c'est un apostolat basé sur l'apostasie.

En face se dresse l'Eglise catholique avec son dogme, ses lois, ses sacrements, ses rites ; toujours et partout égale à elle-même, puisque partout et toujours elle reste fidèle au Christ : il n'est pas une seule de ces plages, quelque perdue qu'elle soit au milieu des Océans, où je n'aie trouvé un autel pour célébrer la sainte messe, et quelques chrétiens pour adorer Jésus-Christ venu au milieu d'eux dans son Eucharistie. Et qui n'aurait vu, comme moi, que l'Eglise catholique ne forme qu'un corps, et qu'elle n'a qu'une âme qui est le Christ ?

Les lecteurs ont le droit de me demander quel est le fruit de ce double apostolat et quelle est l'issue de cette lutte.

On ne peut nier que les protestants, surtout là où ils sont seuls, n'aient, humainement parlant, du succès. Ils ont des adeptes, parfois nombreux, souvent opiniâtres. Mais, en toute vérité, je dois déclarer que ce n'est pas un succès religieux : ils font moins des conversions que des conquêtes. Ils donnent à leurs adeptes un certain vernis de civilisation européenne ; tel sauvage longtemps formé par les ministres battra le champion de l'Australie au fameux jeu du *cricket* ; tel autre aura une écriture à faire envie à un bureaucrate ; la majorité viendra régulièrement au prêche. Mais cette éducation, qui n'est point basée sur la foi, développe en ces pauvres âmes un orgueil néfaste ; ce n'est plus la vanité enfantine du sauvage ; c'est l'orgueil dur et méprisant pour les autres, c'est la morgue hautaine, c'est surtout la haine du catholique. Que de fois les ai-je vus passer, ces sauvages d'hier, protestants d'aujourd'hui, en leurs longs habits blancs, la Bible sous le bras, et me regardant avec un air où, au contentement de soi, s'alliaient la pitié et le mépris !

Les missionnaires catholiques, au contraire, cherchent à faire, non des conquêtes, mais des conversions ; et ils y réussissent. Il n'entre point dans mon plan de montrer ici, comme en un tableau, les résultats de l'apostolat catholique même dans ce champ restreint de l'Océanie : il y faudrait tout un article, certes aussi consolant à écrire qu'édifiant à lire. Je me contenterai de citer les paroles qu'écrivait à un de ses confrères, missionnaire du Sacré-Cœur, M^gr^ Verius, l'héroïque apôtre qui le premier évangélisa l'immense île de la Nouvelle-Guinée : « L'expérience est faite : nos pauvres sauvages ont montré par les faits qu'il sont capables de devenir de véritables chrétiens ! » Et ces paroles que le vaillant évêque écrivait après trois courtes années d'apostolat, ont été confirmées par les succès des douze dernières années. Oui, l'expérience est faite : l'Eglise, sans avoir supprimé toutes les faiblesses de ces peuplades sauvages, leur a appris à croire en Dieu, à le servir et l'aimer ; à s'aimer entre eux au lieu de s'entre-tuer, à respecter la sainteté du mariage et à fonder des familles chré-

tiennes ; en un mot, elle a réussi à en faire de véritables disciples de Jésus-Christ et à sauver leurs âmes. Que d'admirables traits j'aurais à raconter, si je n'avais promis d'être court !

Quand les catholiques et les protestants se rencontrent sur le même terrain, les difficultés redoublent. Les premiers ont leurs fidèles, les seconds leurs adeptes. Mais quelles défections ! quand un catholique se soustrait aux lois de l'Eglise, quand, par exemple, il veut divorcer, il dit simplement : « Je m'en vais chez les protestants. » Il y va et est accueilli. D'autres fois aussi des protestants quittent leur ministre par dépit, et viennent chez le missionnaire catholique, qui ne peut guère faire fonds sur de pareilles conversions. Puis, les sauvages sont trop simples, trop instinctifs pour comprendre quelque chose à nos disputes : aussi facilement qu'ils acceptent une doctrine quand elle leur est présentée par un blanc, revêtu d'autorité, aussi défiants deviennent-ils quand ils se trouvent en présence d'une doctrine contraire : au lieu d'en choisir une, ils les rejettent toutes deux. Et ainsi ces pauvres grands enfants deviennent sceptiques avant d'avoir rien cru ni connu. Enfin, le protestantisme communique à ses adeptes cet orgueil, cette infatuation, ce pharisaïsme qui est le plus grand obstacle à leur conversion à l'Eglise catholique. Comment redire les amères larmes qui coulent des yeux des missionnaires, les tristesses profondes qui remplissent leurs cœurs, quand ils voient ainsi le bien entravé par ceux qui devraient le promouvoir ?

Cependant, quelquefois ils trouvent du secours du côté d'où ils pouvaient le moins l'attendre. C'est un fait constant que les résidents protestants n'ont ordinairement que du mépris pour leurs propres ministres, tandis qu'ils réservent toute leur admiration aux missionnaires catholiques. Tout le monde connaît la célèbre lettre dans laquelle Louis-Robert Stevenson venge le Père Damien des infâmes calomnies d'un ministre protestant. De pareils faits sont nombreux ; je n'en citerai qu'un. Quand le 12 août j'arrivai à Jaluit dans les îles Marshall, j'y rencontrai le capitaine Kessler qui, à bord du *Merune*, revenait des îles Gil-

bert où depuis de longues années il fait le commerce du coprah. Comme il connaissait intimement tous nos missionnaires, il put me fournir de précieux renseignements. Il ne tarissait pas à me raconter les merveilleux succès des prêtres catholiques. « A Butaritari, me dit-il, avant l'arrivée des missionnaires, toute l'île, qui compte près de 3,500 habitants, était protestante ; aujourd'hui le ministre compte encore *six* adeptes ; tous les autres se sont faits catholiques[1]. Du reste, ajouta-t-il, moi aussi j'ai contribué à faire des conversions ».

— « Comment cela, capitaine ? »

— « Voici. Il y a quelques années, mon bateau relâchait dans une île du groupe juste au moment où la lutte était la plus vive entre catholiques et protestants. Un assez grand nombre d'indigènes vinrent à bord, et se rassemblant autour de moi me demandèrent : « Dis-nous, toi qui es un blanc et notre ami, qui a raison, de nos anciens ministres ou de ces nouveaux missionnaires ? »

« Ecoutez, mes enfants, » leur répondis-je. « Vous n'avez point oublié l'affreuse sécheresse qui a réduit à la misère vos voisins de l'île que vous voyez là-bas à l'horizon : beaucoup moururent de faim ou de soif. Quand, durant cette horrible disette, j'arrivai dans l'île, le Père Boutemps que vous avez connu vint à bord de mon bateau, acheta cent sacs de riz, les paya de son argent, et dit ensuite aux chefs présents : Toi, prends quinze sacs pour ta tribu ; toi, prends-en six pour la tienne ; en voici douze pour ceux qui habitent l'extrémité de l'île, et ainsi il distribua tout le riz entre les habitants, pour les empêcher de mourir de faim. Or, pendant ce même temps, le ministre protestant avait rassemblé ses adeptes dans le temple et leur adressait de violents reproches, parce que la quête de cette année ne rapportait que

1 — Il y a un peu d'exagération dans ce récit : dans ses lettres, Mgr Leroy, tout en constatant les consolants progrès de notre religion, reconnaît qu'il reste encore quelques centaines de païens dans l'île.

deux cent cinquante dollars. Et maintenant, mes enfants, jugez vous-mêmes de quel côté est la vérité. »

— « Bravo, capitaine, lui dis-je ; mais comment vous, qui êtes protestant et fils de pasteur protestant, accordez-vous de telles paroles avec votre foi et vos convictions ? »

— « Hélas, me répondit-il, je n'ai plus de foi et n'ai point de convictions ; nous autres protestants qui courons le monde, nous en aboutissons tous là. Mais j'ai retenu la liberté d'admirer ce qui est grand et beau, et de le dire. »

Je m'arrête sur cette parole : c'est le *testimonium animæ naturaliter christianæ*, « le témoignage de l'âme naturellement chrétienne, » de Tertullien. Puissent nos frères séparés entendre ce témoignage intérieur, qui est aussi celui de Dieu, et le suivre docilement ; ils aboutiront infailliblement à la vérité, et par elle à la vie.

E. Meyer,
Miss. du S.-C.

NOTRE LANGAGE

Nos journaux quotidiens nous parlent beaucoup d'invasion américaine depuis quelque temps : — invasion par les colons dans la province d'Ontario ; invasion par les capitaux dans la province de Québec et un peu partout dans la Puissance du Canada. C'est le temps de redoubler de vigilance si nous ne voulons pas voir notre belle langue française s'altérer au sein de nos familles, puis définitivement disparaître de notre pays.

N'a-t-on pas, l'an dernier, donné officiellement un nom anglais (Shawinigan *Falls*) à une ville nouvelle que les capitaux américains, avec quelque appoint d'outre-mer, ont fait surgir dans le district des Trois-Rivières, le pays si français des Tonnancour, des Hertel, des Normanville, des Boucher, des La Vérendrye, des Laflèche ? Il ne faudrait pas que cet exemple fût imité. Il appartient à l'association fondée à Québec, en 1902, sous le nom de « Société du Parler français au Canada, » d'avoir l'œil ouvert sur ces tentatives d'empiètement.

La Société du Parler français n'est pas sans ressemblance avec l'Athénée louisianais, qui a, je crois, disparu il y a quelques années, un peu avant la mort de son principal fondateur, le très méritant M. Tujague. La nouvelle institution québecquoise n'a rien d'aussi triste à appréhender ; en tout cas, elle a, et doit avoir, toutes les sympathies du public franco-canadien.

Il y a langage et langage. La distinction dans la manière de s'exprimer est un des buts que l'on doit poursuivre. On peut dire très grammaticalement des choses communes, vulgaires, trop familières : il faut éviter cela. Les jeunes gens, en particulier, devraient prendre de bonne heure l'habitude de la politesse, et bien se garder de donner dans ce mauvais genre qui consiste à se rudoyer entre camarades et à se dire des gros mots sur le ton de la plaisanterie. Mais c'est là une question d'éducation plutôt que de philologie.

L'anglicisme est le danger suprême qui menace la pureté de notre langage. Quelques « algonquinismes, » ou plutôt quelques substantifs empruntés à la langue des indigènes du pays, comme *ouabano*, *micouenne*, *babiche*, se sont aussi glissés dans notre vocabulaire ; mais ces expressions n'ont rien de dangereux ou de contaminant.

Quant aux « canadianismes dégagés de toute influence de langue étrangère, ils sont rares, et l'un d'eux du moins mérite d'être conservé : c'est l'expression *feu sauvage* pour désigner la petite dartre très cuisante qui se forme quelquefois sur le bord des lèvres, et que l'on désigne en France sous le nom de *feu volage*. Les deux expressions sont jolies.

La réforme à faire, chez nous, dans le domaine de la prononciation, est considérable. Il serait important de ne pas grossir la tâche par des corrections erronées ou maladroites. Ainsi, nous, Canadiens, nous prononçons très bien les mots « congrégation, — fondation, — éducation, » etc., avec l'*a* très long, les terminaisons en *ation* devant être prononcées *âtion*. Gardons-nous donc d'abandonner la bonne prononciation qui nous est familière et de dire « congrégation, — fondation, — éducation, » etc., avec des *a* brefs, comme on s'efforce parfois de le faire.

L'*a* suivi d'un *s* doit aussi être long. Nous disons bien « matelâs, — coutelâs, — je ne veux pâs ; » mais il faut dire avec l'*a* bref : « éclat, — légat, — avocat. »

Il y a assurément une certaine logique dans notre manière particulière de prononcer les *a*. Ainsi nous disons *pachâ*, avec le premier *a* bref et l'*a* final long, — *hazârd*, avec le premier *a* bref et le deuxième long. Nous prononçons le mot *car* avec l'*a* bref, parce que ce mot ne se trouve jamais à la fin d'une phrase ; mais nous prononçons l'*a* long dans *quart* lorsque ce mot se trouve à la fin d'une période rythmique.

Nous disons bien : « un quart d'heure, » mais nous disons : « une heure et quârt. »

Enfin, nous disons avec des *a* brefs, sauf le dernier : « Ca—na—dâ. »

Encore une fois il y a là une logique qu'il ne faut pas méconnaître. Toutefois il nous faut adopter la bonne prononciation de la France actuelle, et nulle opinion contraire ne devrait trouver crédit parmi nous.

Là où il faut nous garder d'imiter nos amis de France, c'est lorsqu'ils adoptent certains mots anglais pour remplacer des expressions parfaitement françaises. Je reviendrai peut-être sur le sujet, mais dès à présent je proteste contre l'exclusion systématique de notre mot très français « piastre », en usage dans le pays dès le dix-huitième siècle, tirant son origine de l'unité monétaire espagnole de valeur correspondante à celle de notre piastre canadienne, consacré, dès l'année 1777, par un décret officiel, pour le remplacer par le mot d'origine hollandaise *dollar*, donné, dans ce même décret, comme la traduction anglaise du mot « piastre. » L'ordonnance bilingue 17 George III, chapitre 8, — année 1777, — emploie ces termes :

« Piastre espagnole..... .....valeur £0–5–0.
« Spanish dollar.....value £0–5–0. »

Qui nous a enseigné à rejeter le vieux mot canadien et français employé depuis si longtemps par les habitants de ce pays? Des cousins de France qui avaient passé par New-York; des gens qui ne sont pas comme nous dans la lutte pour la conservation de leur langue, et qui, du reste, ignoraient sans doute que le mot « piastre » fût employé par nous comme synonyme de l'affreux *dollar*.

On me dira : — Mais le mot *dollar* se trouve dans les dictionnaires français.—Oui ; et le mot « piastre » s'y trouve aussi. Le premier est donné comme « monnaie d'Allemagne qui vaut un peu plus de cinq francs, » et aussi comme « monnaie d'argent des Etats-Unis, » et le second comme « monnaie d'argent ayant cours dans différents pays. »

Il n'est rien dit dans les dictionnaires que j'ai sous la main de l'unité monétaire canadienne ; mais ce que l'on ne sait pas généralement en France, et que nous savons fort bien ici, c'est que nos statuts donnent le mot « piastre » comme le terme français, et le mot *dollar* comme le terme anglais, pour désigner l'unité monétaire canadienne. Ainsi, on retrouve les mots « piastre » pour le français et *dollar* pour l'anglais, dans une ordonnance du Conseil Spécial de l'année 1839. (2 Vict., ch. 46.)

Mais voici qui est plus formel encore. L'acte du Parlement du Canada, 34 Victoria, chapitre 4 (année 1871), intitulé : *Acte pour établir un système monétaire uniforme pour la Puissance du Canada*, contient une clause qui se lit comme suit :

(VERSION FRANÇAISE)

« 2. Les dénominations de la monnaie d'après le système monétaire du Canada, seront énoncées par piastres, centins et millins, le centin constituant la centième partie d'une piastre, et le millin la dixième partie d'un centin. »

(VERSION ANGLAISE)

« 2. The denominations of money in the currency of Canada, shall be dollars, cents and mills, the cent being one hundredth part of a dollar, and the mill one tenth part of a cent. »

La première fois que j'entendis prononcer le mot *dollar*, — il y a de cela bien longtemps, — c'était par un Canadien-Français, retour des Etats-Unis. Ainsi que son beau teint le faisait augurer, il se nommait Larose. Il avait les cheveux frisés au fer, portait des boucles d'oreilles et chantait des chansons de nègre d'une voix de baryton bien timbrée. Il parcourait les campagnes du district des Trois-Rivières en donnant des spectacles à la lanterne magique, et c'est avec son double talent de chanteur et de lanternier qu'il comptait, disait-il, amasser quantité de *dollars*.

Une des vues de sa lanterne représentait l'extérieur de la ville de Jéricho, et l'on voyait un groupe de soldats joufflus soufflant

dans des trompes au pied des murailles de la cité biblique. Cette exhibition était accompagnée du chant :

Oh Suzannah!
Don't you cry for me :
I'm goin' to Alabama
With the banjo on my knee.

Ainsi chantait l'homme aux boucles d'oreilles qui disait *dollar* en parlant français, — le banjo du nègre de l'Alabama faisant le pendant des trompettes des soldats de Josué, suivant l'immortelle loi du parallélisme, commune à tous les arts.

La propriété des termes et la correction grammaticale, voilà ce qu'il faut atteindre avant tout. On pourra plus tard — pas trop tard — s'occuper de prononciation et d'articulation.

Ce qui est très laid dans notre manière de prononcer, ce sont les terminaisons en *ais* ou *ait*, que l'on s'applique souvent à faire entendre très ouvertes, c'est-à-dire le plus mal possible, croyant bien faire. Ainsi certaines personnes prononcent le mot « était » comme les deux premières syllabes du mot « *éta*lage » ; le mot « avait » comme les deux premières syllabes du mot « *ava*lanche. » D'autres, pour ne pas prononcer les *ais* aussi ouverts, les prononcent trop fermés. Ils disent « il *été* » pour « il était, » — « il *avé* » pour « il avait, » et en cela leur manière de prononcer rappelle celle du bas peuple de Paris. C'est très mauvais, ou, pour parler comme ces messieurs, c'est *tré mauvé.*

Ne disons pas non plus « pélérinage, » mais « pèlerinage » (prononcez *pelrinage).* Ne disons pas « Réné, Fénélon, Saint-Dénis, » mais « René, Fénelon, Saint-Denis. »

Quant à la diphtongue *oi* suivie d'un *r*, dont on nous parle souvent, comme dans « voir, avoir, savoir, » que l'on prononçait *ouère* en France, même dans la bonne société, au dix-septième siècle, on la prononce assez généralement bien (*ouare*), à la moderne, dans nos collèges et séminaires, depuis quelques années, de même que les assonances en *oil*, en *oit*, etc., et il n'y aura rien d'herculéen à accomplir sur ce point par nos réformateurs.

Prenons garde, cependant, de dépasser le but en procédant par analogie : disons bien « fête de Noël, » et non « fête de Noël ; » disons : « c'est ce que je vous souhaite, » et non : « c'est ce que je vous sou*hate.* »

Notre manière particulière de prononcer certaines voyelles, diversement combinées, n'est pas d'invention canadienne : elle nous vient des provinces de la vieille France. Nous pouvons ajouter qu'elle n'est pas sans intérêt pour les étrangers instruits, qui croient y trouver comme un écho du parler du grand siècle. Un de ces étrangers me disait un jour : Louis XIV prononçait « bonsoir, » *bonsouère*, comme les gens de votre côte de Beaupré, et s'il a jamais dit le mot que l'histoire lui attribue : « l'Etat c'est moi, » il a dû prononcer : « l'Etat c'est *moué !* »

Voilà nos gens en royale compagnie.

Montcalm écrivait, le 13 mai 1756, après avoir parcouru, en voiture, la distance qui sépare Saint-Joachim de Québec : « J'ai observé que les paysans canadiens parlent bien le français, et comme sans doute ils sont plus accoutumés à aller par eau que par terre, ils emploient volontiers les expressions prises de la marine. »

(Et Montcalm lui-même écrivait, un peu plus tard, à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, pour la prier d'envoyer en France du « sue » d'érable dans une caisse « bien *amarrée.* »)

De ce témoignage du « grand vaincu » des Plaines d'Abraham, il résulte que, si nous pouvons résister à l'invasion des anglicismes et garder fidèlement notre langage d'autrefois, nous aurons combattu un bon combat, et serons réellement de grands vainqueurs. Pour cela il ne faudra guère compter que sur nous-mêmes : nos aimables visiteurs du pays de nos ancêtres n'ont pas, d'ordinaire, assez la crainte des néologismes pour nous aider dans nos résistances.

Ernest Gagnon.

AU PAYS DU SPHINX

(Suite)

NOTES DE VOYAGE

II

Le Caire.

Alexandrie ne m'a pas retenu. Elle a été jadis une ville commerciale des plus florissantes, et un centre brillant qui attirait tous les savants de la Grèce. Mais il ne reste rien de la ville antique ; et la ville moderne n'a rien de bien remarquable.

On se rappelle seulement en la traversant qu'elle a été le tombeau de son fondateur, Alexandre le Grand, et la patrie de plusieurs hommes très célèbres, entre autres Euclide, Archimède, Origène, saint Clément, saint Athanase, et Arius le fameux hérétique.

En voyant la colonne de Pompée qui domine la ville, on se souvient aussi de Cléopâtre, et de ses illustres amants de Rome, Pompée, César, Antoine et même Octave.

Quelle puissance de fascination devait donc posséder cette femme pour enchaîner tous ces grands hommes à sa fortune !

En moins de quatre heures, le chemin de fer franchit la distance qui sépare Alexandrie du Caire, et nous voici maintenant dans la plus grande ville d'Afrique et du monde arabe. Elle est à la fois le cœur et la tête de ce pays merveilleux qui s'appelle l'Egypte.

Dès que ce nom, l'Egypte, est prononcé, il éveille dans l'imagination un tableau qui est toujours le même, et qui est vraiment symbolique. Des yeux de l'esprit on y voit le cours sinueux d'un grand fleuve ombragé de palmiers, et sur sa rive les Pyramides géantes et la statue colossale du Sphinx.

Le Sphinx, emblême du mystère qui enveloppe l'histoire de l'Egypte. Les pyramides, image de la mort où s'est anéantie toute la gloire de son passé. Le Nil, seul témoin survivant de ses

antiques splendeurs, et seul facteur perpétuel de son renouvellement et de sa vie.

Oui, toute l'Egypte est bien dans ce tableau. C'est un monde momifié, dormant depuis des siècles dans des tombeaux impérissables. Mais cette momie semble garder toujours la puissance d'enfanter, et ses générations ne s'éteignent que pour faire place à d'autres, qui grandissent et meurent à leur tour.

De même que les flots du Nil débordant sur ses rivages renouvellent et fécondent sans cesse le sol de l'Egypte, de même toutes les races envahissent tour à tour ce prodigieux pays, y font renaître des peuples nouveaux et fleurir de nouvelles civilisations.

Et le Sphinx énorme, emblême du génie primitif de l'Egypte, sans courber la tête sous ses cinq mille ans d'existence, regarde ce double mouvement des renaissances végétales et humaines, sans jamais rompre le silence et sans daigner répondre aux voyageurs qui l'interrogent.

Toujours couché, mais jamais endormi, entre le fleuve qui, dans la crue des eaux baigne ses pieds, et le désert qui amoncelle vainement autour de lui ses tourbillons de sable pour l'ensevelir, il dresse toujours dans l'azur sa tête altière qui répand dans la nuit l'étonnement et l'épouvante.

Cinquante siècles ont passé sur son chef, qui a la hauteur d'une tour, et toujours serein, solennel, ébauchant un sourire amer, il regarde vers l'Orient quelque chose qui s'en va et quelque chose qui vient. Mais que voit-il? Que regrette-t-il? Qu'attend-il? Que signifie-t-il? Les savants l'appellent *l'inconnaissable.*

Il faut voir le colosse dans son cadre pour être pénétré de la grandeur mystérieuse qui l'enveloppe.

Derrière lui s'étend le désert à perte de vue. A ses côtés se dressent les trois pyramides de Gizeh dont la plus grande, celle de Khéops, a exigé pour sa construction le travail de 100,000 hommes pendant 30 ans.

Devant lui, coule le Nil, qui est lui-même une des merveilles du monde, et dont les sources viennent à peine d'être connues.

Fleuve immense, qui se promène lentement au milieu des sables sur une distance de 3000 milles, répandant partout la fécondité et la richesse, et tranformant le désert en jardin.

Tout différent des autres fleuves, qui sèment la dévastation et la mort quand ils sortent de leurs lits, le Nil déborde à des dates régulières pour enrichir les champs qu'il inonde.

Cette crue phénoménale et providentielle se produit chaque année au commencement de juin et dure environ quatre mois. C'est une marée qui monte et qui s'étend dans une progression presque insensible. Ses eaux naguère limpides prennent alors cette teinte verdâtre des marais stagnants, saturés de matières végetales en décomposition. Peu à peu elles envahissent les rivages ; et les champs que le soleil a desséchés les boivent avidement.

Bientôt la coloration des eaux change et le Nil vert devient le Nil rouge. On dirait qu'il charrie des flots de sang pour apporter un regain de vie au sol appauvri.

La marée monte toujours et se soulève, comme une poitrine qui respire, sous l'action de la crue grandissante. Le nilomètre du Caire enrégistre ses progrès pouce à pouce, et, comme au souffle du printemps dans nos pays du Nord, la nature se ranime et palpite au contact du flot bienfaisant qui s'avance.

C'est le souverain dont elle attendait la visite. Mais il ne vient pas pour recevoir des honneurs ou percevoir un tribut, en retour de promesses fallacieuses et stériles. Il vient pour répandre partout ses largesses et ses bienfaits.

Sous les souffles attiédis du Nord, les palmiers secouent la poussière qui couvrait leurs longues feuilles, et la sève recommence à monter dans leurs têtes reverdies. Au milieu des feuillages plus touffus des orangers et des bananiers les fruits d'or brillent et mûrissent.

Les fellahs se hâtent de récolter les moissons tardives, et se retirent devant le flot envahisseur qui leur apporte des germinations nouvelles. Leurs cœurs sont dans la joie ; car ils savent

que dans quelques semaines le fleuve aimé se retirera à son tour devant eux, à mesure qu'ils jetteront leurs semences dans le sol rajeuni.

Quand j'arrivai au Caire, décembre commençait; et depuis quelques semaines les flots limoneux rentraient paisiblement dans leur vaste lit de sable.

De chaque côté de la route carrossable qui conduit aux Pyramides ils formaient encore de larges étangs boueux aux environs du fleuve. Mais, plus loin, les fellahs faisaient leurs semailles dans les champs que la crue venait d'abandonner en y laissant son noir limon.

Plus loin encore, et dans le voisinage des Pyramides, les prairies verdoyaient déjà et les moissons sortaient de terre.

Dans les semaines qui suivirent, à chacune de mes promenades aux gigantesques monuments de Gizeh, je pus mesurer la décroissance graduelle des eaux, et l'accroissement proportionnel des champs ensemencés. L'envahissement de la végétation succédait à celui des eaux ; mais sa marche était de plus en plus rapide.

Ses progrès s'étendaient dans tout cet immense triangle qui forme le Delta, et qui partant du Caire, qui en est la tête, va s'élargissant jusqu'à la mer.

Alexandrie et Port-Saïd sont les deux autres pointes de ce triangle, et c'est un beau spectacle à observer que les changements à vue qui se produisent sur le sol égyptien pendant les mois de décembre et janvier. Le Nil, le soleil et les fellahs rivalisent d'activité, et la luzerne, le coton, la canne à sucre, les céréales poussent à vue d'œil.

C'est aussi la saison de l'activité et du mouvement dans les villes, et surtout au Caire, qui présente alors le spectacle le plus animé et le plus varié.

Les grands hôtels regorgent de visiteurs, et les rues suffisent à peine à la circulation. Les équipages sont innombrables, et forment tout le jour une procession ininterrompue dans les rues El

Kamel, El Manak et Kasr-el-Nil. Ceux des princes, des pachas, des beys, des consuls généraux et autres personnages officiels dont le nombre est grand, sont précédés de deux *saïs*, ou chasseurs à pied pour écarter la foule. Ces Arabes vêtus de riches costumes en soie brodée d'or, portant une longue verge toujours levée, courent tout le jour plus vite que les chevaux pour frayer un passage à leurs seigneurs et maîtres. Et ce n'est pas une sinécure, car la foule est immense, à pied, à cheval, à dos d'âne ou de chameau, en bicycles, en automobiles, en landaus, en *brœks*, en omnibus. Et cette multitude est la plus bariolée qu'on puisse imaginer. Nulle part au monde on ne peut voir une telle variété de costumes et de couleurs.

Au milieu des touristes venus de toutes les parties du monde fourmillent les Arabes, les Nègres, les Juifs, les Grecs, les Turcs et les Nomades du désert.

La femme blanche, attifée comme une Parisienne, coudoie la musulmane voilée de noir ou de blanc, avec son barillet de bois jaune sur le nez pour retenir son voile, la négresse aux couleurs criardes, chargée de verroteries et de cuivres, la femme de peine, en loques sales et empestées, la femme du peuple, mère de famille, se promenant en allaitant son enfant, vingt autres variétés de femmes portant des plumes d'autruches, des éventails, des bracelets aux bras et aux jambes, des colliers, des boucles d'oreilles, des amulettes, etc.

Comptez, si vous le pouvez dans cette multitude ambulante les longues tuniques blanches, bleues, rouges, grises et panachées, surmontées de tarbouchs rouges.

Essayez de comprendre les cris des camelots et des colporteurs qui vous offrent des étoffes, des bijoux, des serpents vivants ou empaillés, des scorpions, de petits crocodiles, des volailles vivantes, des comestibles de toute espèce, des fruits, des bonbons, des cigarettes, des pipes, des cannes, des journaux, des photographies, des cartes-poste, des billets de loterie, des antiquités plus ou moins fausses, des scarabées, et mille autres objets de commerce.

Mais surtout armez-vous de patience, et tâchez de vous défendre contre les guides qui vous ahurisssent, et contre les âniers qui vous poursuivent avec leurs montures et qui vous barrent le chemin jusqu'à ce que vous les preniez pour avoir la paix.

Le Caire compte une population d'environ 600,000 âmes, à part les étrangers. Dans les quartiers arabes cette population est très dense, et les rues sont étroites, tortueuses et sales ; mais les quartiers modernes rivalisent avec les grandes cités européennes.

Vu de loin, le Caire ressemble à une forêt de minarets et de coupoles. On y compte plus de trois cents mosquées, autant de palais dans le style moresque, et de somptueux tombeaux.

Comme plusieurs autres villes d'Orient, c'est un dualisme curieux d'une ville morte et d'une ville vivante. C'est un caravansérail oriental où des nomades de toutes les races se rencontrent, et où l'on entend parler toutes les langues. C'est une ville de contrastes, un désert et un jardin, une solitude et une multitude, un tableau à plusieurs plans, l'un mouvementé et l'autre endormi, celui-ci enveloppé d'ombre et de mystère, celui-là inondé d'une lumière qui embellit et idéalise, tous très divers de lignes et de coloris dans un cadre qui est toujours le même.

(À suivre.)

A.-B. Routhier.

GUÉRISON DE LA TUBERCULOSE

Hier les tuberculeux, les malheureux *poitrinaires* étaient incurables, *condamnés* et abandonnés à leur triste sort par la Faculté découragée et impuissante. Aujourd'hui, par un radical et heureux revirement des idées, la science s'en occupe avec une sollicitude attentive et touchante, elle les soigne, les améliore et les guérit. N'est-ce pas là un important et précieux résultat dont il faut se réjouir pour l'humanité souffrante ?

La tuberculose est curable.

Qui le démontre mieux que ces autopsies vingt fois répétées de vieillards révélant des cicatrices anciennes du poumon, preuve évidente de cavernes tuberculeuses guéries ? Et ce qui l'atteste bien davantage, c'est la statistique de Vibert, établie à la Morgue de Paris, donnant 17 individus guéris sur 131 frappés de mort violente, soit 15 p. 100. Mais le meilleur témoignage est encore celui que nous apportent les *sanatoria* où est appliqué le traitement rationnel de la tuberculose et d'où sortent tous les jours des malades améliorés ou guéris, reconnaissants et heureux de faire connaître la nouvelle méthode et d'assurer sa propagation et son triomphe.

La cure générale, hygiénique et rationnelle de la tuberculose est absolument opposée à l'ancienne pratique, mais se recommande d'elle-même par sa simplicité, sa douceur et surtout ses succès. Elle comprend trois parties connexes et associées : la *cure d'air*, la *cure de repos*, la *cure d'alimentation*.

La *cure d'air* est capitale : elle consiste dans la libre respiration, dans l'aération complète et continue. Le malade doit vivre autant que possible *au dehors ;* et quand il rentre dans sa chambre, il doit garder ses fenêtres *largement ouvertes*, la nuit comme le jour, l'hiver comme l'été. Sa respiration doit être ample et franche ; et on veille à débarrasser le thorax et les côtes de tout ce qui pourrait l'entraver.

La *cure de repos* est fondée sur cette donnée incontestable : que le poumon malade, enflammé, ulcéré doit être préservé de tout excès, de toute fatigue. Elle se pratique sur une chaise longue, à l'abri du soleil, sous une tente ou un parasol ; et elle ne s'interrompt que pour de courtes promenades et les besoins du corps. Les médecins l'ordonnent aux malades qui ont une température vespérale de 37 degrés. Mais si cette température monte, si la fièvre survient, c'est l'immobilisation complète, c'est le lit qui s'impose. Et le séjour sous les draps peut durer de longs jours, des semaines, des mois même : il est nécessaire si l'on veut guérir.

La *cure alimentaire* est des plus importantes : elle vise à offrir au malade des mets simples, nutritifs, assimilables, à surveiller le régime, à faciliter la digestion, à stimuler et à exciter l'appétit par des menus variés et séduisants. Une longue expérience montre qu'un tuberculeux est en voie de guérison quand il mange et digère. Des pesées régulières servent à éclairer l'observation. On se guide à la fois sur l'appétit et sur l'engraissement qui vont de pair. Si l'un ou l'autre faiblit, on a la ressource d'instituer le régime lacté et végétarien qui pare à tout danger et prévient la déchéance vitale.

Tel est, dans ses grandes lignes, le traitement nouveau de la tuberculose. Il recourt peu ou point aux médicaments dont nos aînés ont tant usé et abusé et il refuse de faire le moindre crédit aux spécifiques, aux prétendus sérums que vantent les charlatans patentés ou non. Cette réserve est légitime et se justifie par les dures leçons du passé. Le sérum sauveur existe peut-être, mais nous ne le connaissons pas : ce n'est qu'une espérance.

Ce qui par contre est une certitude, et une certitude précieuse et réconfortante, c'est le résultat de la *cure d'air*, depuis bientôt vingt ans qu'elle est rationnellement conçue et appliquée, c'est le chiffre élevé de guérisons qui lui sont nettement attribuables. Les statistiques publiées à cette heure sont des plus encourageantes, et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici un

éloquent tableau qui les résume et que nous empruntons au Dr Paul Neille.

Noms des établissements	*Médecins*	*Mortalité*	*Cures absolues et relatives*	*Améliorations*
		%	%	%
Falkenstein (riches)	Dettweiler	4 à 4.5	14.1	45
" (pauvres)	Dettweiler et Halm.	4 à 4.5	13	77
Goebersdorff (Brehma)	Achterman	7.5	25	50 à 55
" (Rumpler)	Rumpler	7.5	25	50
" (Puckler)	Weicker	4	.....	72
Reboldsgrunn	Wolff	2.5	.....	70 à 73
Davos (Suisse)	Turban	4.3	40	40
Hohenhonnel	Meissen	.....	14 à 28	
Nordrac	Walter	.....	30	65
Halila (Finlande)	Gabrilowitch	13.5	36.7	33
Canigou (France)	Sabourin	.....	43.8	
Adirondacks	Trudeau	1	20 à 25	30 à 35
Wingad	Von Ruck	4	22.6	42.4
Leysin	Lauth	24.4	22.7	30
Leysin	Burnier	17.2	11.3	58.2
Rehburg	Tornspeck	28	40	32
Ventnor (Angleterre)	Coghill	4.7	11.5	60.5

Tous ces chiffres ne sont pas également satisfaisants, mais tous sont favorables, puisqu'autrefois un tuberculeux était un condamné à mort. Il est probable que les écarts sont dus, non pas à une sélection malhonnête des statisticiens, mais à une sélection insuffisante des malades dans certains établissements. La plupart des sanatoria refusent à juste titre les malades trop avancés qui n'ont plus que des chances infimes de guérison ; quelques-uns les reçoivent ou ne les éliminent qu'à regret. C'est ce qui vicie essentiellement les résultats, mais ne porte aucun préjudice à la méthode de traitement.

Cette méthode est excellente, rationnelle et scientifique : elle a fait ses preuves. Mais, répétons-le, pour qu'elle porte tous ses

fruits, il faut qu'elle soit exactement suivie et qu'elle soit rigoureusement appliquée au début du mal.

Rien ne le démontre mieux que la statistique établie par M. le Dr Vaquier pour l'hôpital de Villiers sur Marne pendant une période de sept années (1895–1901) :

Cures absolues et relatives	25.5 %
Améliorations	35.1 %
Mortalité	10.8 %

Comme le dit très justement notre confrère, « ces chiffres sont éloquents dans leur modération. » L'hôpital de Villiers est dans des conditions spéciales. Il fait partie de l'*Œuvre antituberculeuse d'Ormesson* que dirige avec tant d'intelligence et de cœur M. le Dr Léon Petit, et est consacré au traitement des enfants tuberculeux. Or il n'y a pas de terrain plus fragile, mieux préparé aux conquêtes du bacille meurtrier que ces constitutions infantiles, débiles, épuisées, grevées de mille tares. Mais l'Œuvre prend ses pupilles au début du mal, elle les enlève aux mauvais milieux où ils sont comme fatalement destinés à s'étioler et à périr, elle leur donne l'air, l'exercice, l'alimentation, l'éducation convenables, elle met à profit les ressources presque infinies d'une nature jeune et généreuse, et elle obtient des résultats merveilleux, inespérés.

C'est dire, c'est prouver, par une expérience décisive, que la tuberculose, jugée naguère incurable, est enfin maîtrisée et vaincue, et que la science a trouvé dans la *cure d'air* une arme sûre contre le redoutable et cruel fléau et l'un de ses beaux triomphes à l'aurore du vingtième siècle.

Dr Surbled.

UNE VISITE PASTORALE

CHEZ LES ALGONQUINS DU LAC VICTORIA ET DU LAC BARRIÈRE

(Suite)

XII

11, 12, 13 Juillet : Départ matinal. — Bienvenue. — Une alène vénérable. — Où les musiciens s'entendent. — Procession du Saint-Sacrement. — Discours. — Une députation.

A trois heures et demie du matin nous entendons le réveille-matin de tous les jours, Simon qui fend du bois pour allumer son feu. Nous sommes bientôt sur pied et de grand matin nous voguons dans la brume du lac que le soleil levant a vite dissipée. Dans une heure, à dix avirons, nous filons huit milles. Nous entrons dans une baie et juste en face est la barrière, noyée par la digue construite par les blancs. Il y a quelqu'un sur la plage, et le Père Laniel a vite reconnu Jean Makakouche, le chef de la mission, et sa digne moitié, qui montent la garde depuis l'aurore afin de signaler notre approche aux autres sauvages de la mission. C'est tout un océan de joie qui déborde de leurs yeux et inonde leur visage quand ils viennent baiser la main du « saint gardien de la prière. » Vite ils nous quittent pour aller annoncer la bonne nouvelle ; quelques coups de fusil ont résonné là-bas : c'est compris, et le léger canot revient, effleurant à peine le lac.

Pendant qu'on transporte le grand canot et sa charge par-dessus la barrière, nous allons dire une prière au cimetière de la mission que nous apercevons à quelques pas d'ici. Une grande croix de bois, toute couverte de mousse, étend ses vieux bras audessus des tombes. On lit sur le croisillon cette simple date : 1841. C'est le Père Laverlochère, disent les anciens, qui a érigé le monument sacré. « Alors on n'avait pas de clous, » raconte Mistikigik, « le temps clair, » un vieux sauvage qui vit encore, « et c'est mon père qui fournit son alène pour fixer au montant la traverse de la croix. » L'alène du grand-père est toujours là, quoique depuis on ait ajouté un gros clou pour consolider le monument.

Le canot a repris sa charge et nous partons pavillons déployés.

Nous apercevons bientôt la flottille qui nous attend dans un rayon de soleil. Les fusils saluent, les échos répondent, les drapeaux s'agitent, et au milieu des chants d'allégresse la marche triomphale recommence. M. Edwardson, le gardien du poste de la C^ie^ de la Baie d'Hudson, sa femme et ses 14 enfants, sont sur la côte, mêlés à la foule qui acclame l'arrivée du Gardien de la prière. C'est chez lui que nous logerons, et à en juger par l'accueil qu'il nous fait, nous retrouverons ici l'aimable hospitalité du lac Victoria.

Je ferai grâce au lecteur de plusieurs détails de la visite pastorale ; nous serons ici trois jours et le cérémonial de la mission précédente se répètera en grande partie.

C'est d'abord l'entrée solennelle, agrémentée cette fois d'un violon et d'un tambour. Heureux pays où les musiciens s'entendent ! Les chantres entonnent un cantique sur le ton qui leur convient, le violon joue un air quelconque et le tambour bat la mesure sans se préoccuper, le moins du monde, ni des chantres ni du violon. Pour comble d'harmonie 30 à 40 chiens évoluent autour de la procession mêlant aussi leur accompagnement à la fusillade qui ébranle l'atmosphère.

L'église ressemble à celle du lac Victoria. Toute blanche au milieu de la verdure, elle regarde le lac et domine la campagne qui paraît fertile. La seule différence appréciable est dans la statue qui couronne l'autel. Là-bas c'est Notre-Seigneur qui étend ses bras et montre son cœur ; ici, c'est une belle vierge de l'Assomption qui s'élance vers le ciel et invite à la suivre. N'oublions pas de parler de la procession du Saint-Sacrement qui eut lieu le lendemain de notre arrivée. On avait fait de grands préparatifs, aplani le terrain, dressé des arcs de triomphe, préparé un reposoir de feuillage qui n'aurait pas déparé les rues de nos grandes villes, à la procession de la Fête-Dieu. Plus de 100 petits pavillons flottaient au clocher de l'église, au bout des mâts, dans la verdure des arbres. Il ne nous manquait qu'un dais ; mais le frère Lévesque est-il jamais en peine ? Vite, il ajuste un parapluie au

bout d'une perche, fait disparaître la batiste noire de l'en-tout-cas sous des festons de coton blanc et rouge, et y suspend des glands de tavelle bleue. C'est tout. Les sauvages étaient émerveillés devant ce chef-d'œuvre, et vous, ô mon Dieu, vous étiez content, car c'était l'amour qui vous offrait cet humble pavillon.

Il est 10 heures A. M. ; le gazon étend à nos pieds son tapis de verdure, l'azur du lac fait silence, celui du ciel se pare de nuages blancs qu'on prendrait pour la fumée de célestes encensoirs, et le soleil verse à flots sa lumière. Rangée sur quatre lignes, la tribu tout entière s'avance recueillie, la cloche sonne à toute volée et, touchante simplicité dans un si grand spectacle, le violon et le tambour mêlent leurs voix joyeuses aux chants sacrés qui montent vers le ciel. Soudain tous les fusils ont éclaté à la fois et la Sainte Hostie, portée par le pontife et accompagnée des prêtres en surplis, a franchi le seuil de l'église. Jésus passe à travers les tentes, sur la grève du lac, en face des grands bois qui bordent l'horizon, il bénit ce peuple qui croit, qui adore et qui aime. Ne pourrait-il pas dire aux peuples policés, l'adorable maître : « En vérité, je n'ai pas trouvé autant de foi en tout Israël ? »

Pendant la mission il y eut des assemblées publiques. Je les donnerais volontiers comme modèles du genre à nos réunions politiques et municipales. Le chef fait d'abord la prière. Ne faut il pas que le Grand Esprit délie la langue et ouvre les oreilles ? Chacun s'asseoit à terre, à sa guise ; l'orateur reste debout sur un tertre quelconque et parle à la tribu comme un père à ses enfants. Il recommande surtout de bien écouter la Robe-Noire ; il avise, réprimande et quelquefois devient véritablement éloquent. Naturellement il prend ses comparaisons parmi les objets qui l'entourent. « Il y a des sauvages, dit-il, qui n'aiment pas leurs enfants autant que les animaux aiment leurs petits. La *mère-chevreuil*, elle, n'a pas le cœur à l'aise quand son petit s'éloigne, elle regarde, elle l'appelle et le suit dans la forêt ; et j'en ai vu parmi nous manger, dormir : ils avaient le cœur à l'aise et leurs enfants couraient dans les bois. Voyez-vous le chasseur ? ajoute-

t-il ; il est ici, et le plomb qui sort de la bouche de son fusil s'en va tuer les canards qui sont au milieu du lac. C'est comme celui dont la langue est méchante. C'est ici qu'il parle et les paroles qui sortent de sa bouche s'en vont faire mal au cœur de celui qui est là-bas. »

On écoute en silence, la tête basse ; les orateurs se succèdent et à la fin de chaque discours, pour tout applaudissement on jette à voix converte, cette acclamation : « Oh ! Oh ! » Ce n'est pas bruyant, mais il paraît que c'est très expressif.

C'était la veille du départ. Nous étions déjà à faire nos préparatifs de voyage quand une députation, composée des notables, nous arriva. « Saint Gardien de la prière, dit un ancien, nous voudrions te garder, ainsi que les Robes-Noires, encore un jour avec nous. Au mois de la neige dernier, nous avons choisi un chef, mais alors le froid faisait craquer les arbres et le vent brûlait le visage. Il y avait beaucoup de sauvages qui n'ont pas pu venir dire au chef qu'ils l'aiment et veulent lui obéir. Demain nous voudrions lui donner la main, et si tu es parti, nos cœurs ne seront pas contents. »

Que faire ? Il ne s'agissait de rien moins que du couronnement du roi. Fallait-il contrister ces bonnes gens ? Allions-nous reproduire, en miniature, au fond des bois, le gigantesque désappointement de l'Empire Britannique ? Nous allions peut-être céder quand un des missionnaires nous dit que, si nous accédions à cette demande, on ne manquerait pas le lendemain d'apporter de plus fortes raisons encore pour solliciter un nouveau délai. On fit donc comprendre aux envoyés que tout était prêt pour le départ, que 5,000 personnes attendaient Monseigneur à Pembroke, que d'ailleurs la cérémonie pourrait bien avoir lieu le lendemain matin, enfin que pour toutes sortes de raisons il fallait à tout prix partir au jour indiqué.

Comme nous n'avions pas affaire à des entêtés, nos raisons furent entendues et, en conséquence, le lendemain matin de bonne heure, on procéda au couronnement.

XIII

14 JUILLET : Le couronnement du roi. — Nibish. — En attendant. — Nouvel équipage. — La pointe aux Iroquois. — L'île Bronson. — Grands Lacs et 1000 Iles. — Kesh ! kesh ! kesh !

Les apprêts avaient été moins grandioses sans doute que pour les fêtes d'Edouard VII à Londres, mais aux yeux des sauvages c'était sublime. Un festin avait été préparé sur l'herbe. En face d'un drapeau, debout entre deux officiers, revêtu de son costume d'ordonnance, Jean Makakouche, le chef élu, se tient en silence. Monseigneur vient solennellement lui attacher sur la poitrine une grande médaille donnée à la tribu en 1814 par George III, puis l'Eglise et l'Etat s'unissent dans une cordiale poignée de main pendant qu'un tonnerre de mousquetterie convie à la fête tous les échos de la forêt. Les anciens font des discours où ils protestent de leur loyauté et de celle de tous les fidèles sujets ; enfin l'indispensable poignée de main vint clore la démonstration et préluda à des agapes qui durèrent autant que les provisions étendues sur l'herbe.

La mission est finie. Tout le monde est si content qu'on offre à Monseigneur le plus joli petit chien de la tribu. Il vient de l'autre côté de la hauteur des terres, presque de la Baie James. Devinez son nom : Sadjitamak Sagimè, c'est-à-dire, « celui qui chasse les maringouins. » Comme le nom n'est guère plus commode en français qu'en sauvage, je supplie qu'on le change en un plus court, ce qu'on fait sur l'heure, et désormais les visiteurs de l'évêché de Pembroke n'auront qu'à appeler « Nibish, » « feuille de thé, » pour voir accourir le plus beau petit chien du Dominion.

C'est l'heure du départ ; nous avons récité les prières de l'itinéraire, nous sommes prêts, mais naturellement nos rameurs ne le sont pas. En les attendant, causons.

Il y a, au lac Barrière, 172 personnes réparties en 27 familles. Ces sauvages, ainsi que ceux du lac Victoria, vivent de chasse. Chaque famille a son territoire propre, délimité par une mon-

tagne, un lac ou un ruisseau quelconques. Le sauvage connaît parfaitement son pays de chasse. Il en a compté toutes les huttes de castors et il sait combien il y a de petits par famille. Ce n'est pas lui qui voudrait détruire à la fois tous les individus d'une même hutte. Il a soin de son gibier comme la ménagère la plus expérimentée a soin de sa basse-cour. On est libre de chasser partout les animaux voyageurs de leur nature, comme le chevreuil ou l'orignal, mais le castor et les autres bêtes à fourrure qui s'attachent à un lieu déterminé pour y vivre et s'y reproduire, sont la propriété du maître du pays de chasse sur lequel ils se trouvent. Un sauvage, qui chasserait cette espèce de gibier sur le terrain d'un autre, s'en accuserait comme d'un vol. Ceci me remet en mémoire le trait touchant que voici :

L'hiver dernier un sauvage du lac Barrière s'était ainsi permis de braconner sur la propriété de son voisin. Ce fut un *casus belli* qui eut son retentissement jusqu'à la mission. On s'était querellé et, tout comme les autres enfants d'Adam, on se gardait rancune. Mais la Robe-Noire était venue pour pardonner les péchés et donner le pain qui rend fort, le saint Gardien de la prière allait arriver dans quelques jours : il fallait bien se réconcilier. L'un des coupables vint trouver le Père et lui conta sa peine, puis allant chercher son compagnon et se mettant à genoux, il embrassa la terre et se mit à s'accuser à haute voix d'avoir pris ce qui ne lui appartenait pas. Mais l'autre ne l'entendait pas ainsi et le voilà à genoux lui aussi, s'accusant d'avoir le premier engendré la chicane pour une affaire de rien. « Mais, ajoutèrent-ils, ce que nous faisons n'est pas bien ; c'est devant tout le monde que nous nous sommes querellés, c'est devant tout le monde aussi que nous devrions pleurer. » Le père les dispensa de cette humiliation publique et les deux pénitents se retirèrent la main dans la main et les larmes aux yeux. Ne serait-ce pas le lieu de répéter pour plusieurs qui ne sont pas sauvages la parole d'Ambroise à Théodose : « Puisque vous avez imité leur faute, imitez donc aussi leur pénitence ? »

Après la mission tout le monde se disperse. La Compagnie de la Baie d'Hudson donne à chaque famille un ou deux sacs de farine, un peu de lard, du thé, du sucre et des habits. Ces provisions ne dureront pas toujours, mais il y a le gibier dans la forêt et le poisson dans les rivières : il faudra se tirer d'affaire et l'été prochain on apportera des fourrures pour payer les dettes contractées cette année.

Si vous interrogez un sauvage sur l'état de ses finances, il vous répondra : — « J'ai payé toute ma dette ; » c'est un parfait gentilhomme : — « j'ai payé ma dette et un peu plus ; » c'est presqu'un millionnaire : — « je n'ai payé que la moitié de ma dette ; » c'est un pauvre diable ou un paresseux. Ainsi c'est la Compagnie de la Baie d'Hudson qui fait vivre les sauvages en leur fournissant les choses dont ils ont le plus besoin, et en retour ce sont les sauvages qui font vivre la puissante Compagnie en lui apportant les fourrures qui encombrent le marché des deux mondes. Sans doute dans ce *do ut des*, c'est toujours le lion qui a la plus grosse part, mais qu'importe ? Si par la vertu de quelque puissance magique j'avais soudain le choix d'être ou l'un des honorables millionnaires, ou l'un des pauvres sauvages que j'ai vus là-bas, vraiment, je ne sais pas lequel après tout je choisirais.

Heureux sauvage, il a peu de désirs et partant peu de besoins. Il vit avec sa famille à l'abri des revirements politiques, s'inquiétant peu des grèves, loin des écoles sans Dieu. Veut-il voyager, il plie sa tente, jette dans le canot la poêle et le chaudron avec les quelques provisions de bouche qu'il possède, prend son fusil et ses hameçons, fait embarquer la femme et les petits, et le voilà au large, n'ayant rien a regretter, car il a tout avec lui. Les chiens suivent sur la grève, et quand ils seront fatigués, eux aussi auront leur place dans un coin du canot. En chemin ils jetteront la ligne, abattront un canard, et au prochain campement ils auront du gibier et du poisson frais. Je ne les ai jamais vus embarrassés : ils fabriquent tout de leurs mains et trouvent tout dans la forêt. En arrivant sur la grève, ils allument une écorce de bouleau et

l'instant d'après le thé bout à gros bouillons. Comme par enchantement le bois s'est trouvé sous la main, l'eau a été puisée et déjà la grillade se tord dans la poêle. Ce sont de grands enfants, mais quels bons enfants quand les blancs ne les ont pas gâtés ! Jetez-leur sur l'herbe une poignée de bonbons, et comme de véritables écoliers vous verrez accourir les bambins, les chasseurs, les mères de famille et jusqu'aux grand'mères qui pour un moment retrouveront la souplesse et l'agilité des jeunes ans. Puis pendant l'heure d'ensuite, encore comme des enfants, vous les verrez rire à gorge déployée du plaisir qu'ils ont eu.

Il est 11.40 heures A. M. Enfin, tout le monde est au poste : nous montons dans le grand canot. Cette fois c'est tout un autre équipage. En tête du canot est Jean Makakouche, le roi couronné de ce matin. Par respect pour l'autorité nous lui garderons son nom sauvage, car il faudrait dire en français « Le petit baril. » A l'arrière est Simon Wabano, ou « le Sorcier, » vieillard qui a vu tomber la neige 70 fois, mais qui rajeunit de 30 ans quand il monte en canot et prend son aviron. Cinq autres rameurs nous accompagnent, car il paraît que le voyage sera rude. Nous sommes sept passagers, en tout quatorze personnes et une lourde charge sans compter Nibish.

Le départ, comme toujours, est mouvementé. Certains rameurs se sont décidés au dernier moment ; comme au temps de la chevalerie, leurs dames les accompagnent soucieuses sur la grève. On se met dans des positions périlleuses pour venir nous toucher la main jusque dans le canot.

Enfin nous sommes au large, dix avirons plongent ensemble dans les eaux du lac, le canot bondit en avant, la mousquetterie éclate et les sauvages, en courant, nous suivent sur la côte.

A midi, nous saluons la pointe aux Iroquois : on retrouve partout la trace et le souvenir des terribles Peaux-Rouges. C'est ici qu'ils guettaient leurs ennemis qui devaient nécessairement passer au bout de la pointe, quand ils revenaient de l'intérieur des terres. Que de scènes affreuses ont vues ces rivages ! Il n'y a

pas encore longtemps on montrait à terre le tronc d'un énorme pin. La tradition veut que la tête branchue du géant de la forêt ait servi de cachette aux guetteurs iroquois qui exploraient l'horizon en quête de chevelures. De là ils pouvaient distinguer dans le lointain le moindre canot, et malheur alors aux pauvres Algonquins !

Je vois de jeunes pins sur le rivage ; sont-ce les petits-fils du vieux géant tombé ?

Voici l'île Bronson avec ses cent milles de rivages : un vrai paradis terrestre sillonné de ruisseaux et tacheté de lacs bleus. Nous abordons pour dîner. En une heure et 20 minutes nous avons fait 8 milles, mais il faut dire que les dix avirons ont travaillé dru et fort. Nous repartons à deux heures. Les horizons s'élargissent, les côtes s'éloignent, des îles surgissent : nous sommes sur le lac des Rapides, ainsi nommé parce qu'il se déverse, par des rapides, deux fois dans le lac Kakabouga et une fois dans l'Ottawa. Pour raccourcir notre route nous touchons terre, et à travers la forêt vierge nous faisons un portage d'un mille pour arriver au lac Kakabouga ou « Lac des bancs de sable. » Ce portage est de tous celui qui nous a donné le plus de mal jusqu'à présent ; c'est littéralement la hache à la main qu'il a fallu se frayer un passage dans l'épaisseur du bois. C'est dire que plus d'une fois nos sauvages ont ri a gorge déployée. Nous reprenons l'eau à 4½ heures. Une brise fraîche vient de l'est et souffle juste en face. C'est la bonne Providence qui veut sécher les sueurs qui inondent le front de nos braves rameurs.

Mais voici que le lac s'élargit : là-bas, au delà des îles, s'ouvre l'immensité. Ce n'est plus la brise qui soupire, c'est le vent qui souffle et les vagues blanchissent l'étendue.

Kesh ! kesh ! kesh ! Tous les rameurs font machine en arrière, le canot arrête, recule comme par enchantement et au milieu d'un sonore éclat de rire, un sauvage tout penaud repêche son couvre-chef que le vent lui avait emporté.

Nous sommes maintenant en plein lac et en plein vent ; les

vagues entrent parfois dans notre canot d'écorce qui pourtant se balance bravement sur l'écume. Notre marche est grandement retardée et Monseigneur est soucieux, car tout retard peut nous empêcher d'arriver à Pembroke pour dimanche. Pour moi, j'en fais humblement ma confession, je me réjouis intérieurement, car chaque délai est un moment de plus ajouté à mes vacances.

Le lac Kakabouga, le lac des Ecorces au sud et celui des Rapides à l'ouest forment une étendue d'eau de 50 milles de longueur sur 30 de largeur. On dit qu'en faisant quelques travaux peu coûteux, il y aurait dans cette région 300 milles de navigation. Quel beau pays quand il sera colonisé ! Les sauvages nous assurent qu'il n'y a pas moins de 1000 îles dans les deux lacs des Rapides et Kakabouga. Il faut être sorcier ou sauvage pour voyager sans boussole à travers le verdoyant labyrinthe des mille îles du comté de Pontiac. Le Père Guégen, O. M. I., qui a pourtant passé sa vie dans les bois, y est resté perdu trois jours, il y a quelques années. Mais nous qui avons Jean Makakouche à la pince du canot, nous allons droit au but, et en dépit du vent et de l'affreux portage dont il a été question, nous avons fait 25 milles dans l'après-midi.

Nous sommes à l'extrémité est du lac Kakabouga, fermé par une écluse d'une dizaine de pieds de haut, et nous dormons au bruit de la cascade que font les eaux en tombant dans la rivière « Gens des terres. »

(à suivre).

E.-A. LATULIPE, p^tre^.

Pages Romaines

La bibliothèque Barberini. — Le décret sur l'héroïcité des vertus du Vénérable Eudes. — Le Cardinal Parocchi. — Le 25e anniversaire de la mort de Victor Emmanuel.

La riche bibliothèque des princes Barberini, devenue propriété pontificale, par suite de l'achat qu'en a fait Léon XIII, vient d'être transportée au Vatican. Créée par les trois cardinaux Barberini, frère et neveux d'Urbain VIII, elle eut pour bibliothécaire le célèbre Luc Holsten, hambourgeois converti au catholicisme, et Léon Allazius, avant qu'ils fussent préposés à la Vaticane. Possédant tous les registres d'Urbain VIII écrits sur parchemin, 12,000 manuscrits dont plusieurs sont d'auteurs illustres, 50,000 volumes, elle porte ainsi à 42,000 le total des manuscrits que renferme la bibliothèque vaticane, y compris les 2,300 qui proviennent du fonds Borghèse.

Tandis que les grandes familles princières de Rome dépouillent peu à peu leurs palais des musées et des bibliothèques dont les enrichit la Renaissance, en dépit des mauvaises années, la Papauté s'impose des sacrifices pécuniaires pour garder à Rome une partie de ses trésors. La Ville Eternelle fut toujours fière de ses remarquables collections de livres, et par leur zèle à les accroître, les souverains qui la gouvernèrent, flattèrent de tout temps sa légitime ambition sur ce point.

La description constantinienne des 14 régions de Rome nous garde le souvenir de ses 28 bibliothèques publiques ou semi-publiques.

Depuis que, pour se consoler des mécomptes de la politique, Asinius Pollio s'adonnant à la culture des belles-lettres fonda dans l'*atrium libertatis* la première bibliothèque publique, ce fut une véritable émulation parmi les grands de Rome de recueillir des collections pour favoriser l'étude de leurs concitoyens. A côté même du temple d'Apollon, sur le palatin, Auguste, au dire de Tacite, fonda une bibliothèque grecque et latine que l'incendie devait détruire en deux circonstances diverses, sous l'empereur Commode et quelque temps après. Non content de cette première munificence, de concert avec sa sœur Octavie, Auguste en fonda une seconde que le feu devait consumer comme la première et qu'on appelait *; Bibliotheca de porticu Octaviæ.* Tibère établit la bibliothèque *domus tiberianæ* ; Vespasien inaugura celle de la paix, non loin du temple du même nom, l'an 75 ; sur les côtés de son forum, Trajan créa la bibliothèque *Ulpia* qui eut à la fois une durée plus longue que les autres et une renommée plus grande ; enfin, sur les sommets du capitole où la gloire couronnait les vainqueurs, elle avait donné asile aux plus grandes œuvres de l'intelligence humaine. A l'encontre de nos bibliothèques qui étalent aux yeux de tous la multitude de leurs livres, les anciennes, au contraire, les gardaient religieusement en des armoires fermées, en des sortes de *loculi* creusés dans les murailles. Seuls les portraits des auteurs, placés en avant de leurs ouvrages, s'offraient aux regards d'un chacun. L'Eglise qui a conservé la grande tradition romaine

dans l'ordonnance de la bibliothèque Vaticane, ne devait pas se montrer moins empressée que le paganisme à propager la science, à en garder religieusement les trésors. Comme à côté des anciens temples païens, des bibliothèques furent adossées aux sanctuaires chrétiens, afin qu'en quittant l'autel le sacerdoce catholique étudiât scrupuleusement et sans retard le mystère qu'il venait de vénérer. Tant s'accrut le nombre de ces bibliothèques ecclésiastiques, que saint Jérome en parle comme d'une annexe obligatoire et universelle des églises, *ecclesiarum bibliothecæ*. D'une pauvreté tout évangelique pour tout ce qui les regardait personnellement, les grands docteurs et les grands évêques des premiers temps avaient des prodigalités royales pour le culte, pour les infortunes et pour les livres. Alexandre, évêque de Jérusalem, fonda près de l'église patriarcale du Saint-Sépulcre une célèbre bibliothèque ; le martyr saint Pamphile de Césarée enrichit la bibliothèque d'Origène d'environ 30,000 rouleaux, et Possidius, l'historien de saint Augustin, nous montre avec quel soin jaloux l'évêque d'Hippone accroissait sans cesse sa collection de livres, les gardait pour favoriser les études de ses prêtres, et les laissa par testament à sa chère église.

Ce que les évêques faisaient, les papes le firent mieux encore, et dès les premières années de l'église romaine se fonda cette grande bibliothèque pontificale que nous voyons au Latran d'abord, près des diverses habitations des pontifes, ensuite à Avignon, au moins en grande partie, au XIV^e^ siècle, au Vatican depuis le retour de la papauté sur le bord du Tibre. A la chute de l'empire de Constantinople, Nicolas V acheta quantité de livres latins de la bibliothèque impériale et en enrichit celle du Vatican dont Sixte V agrandit les locaux. Grégoire XV, après la prise d'Heidelberg par Tilly, fit l'acquisition d'une portion de la bibliothèque palatine qu'elle possédait ; les manuscrits des ducs d'Urbino lui furent donnés par Alexandre VII qui s'en rendit acquéreur ; Alexandre VIII augmenta, à son tour, la collection qui s'en trouvait au Vatican par ceux que lui vendit la reine Christine de Suède. Quelques années plus tard, Abraham Massard. André Scandar et Elie-Joseph-Simon Asseman, sur l'ordre de Clément XI, entreprirent le voyage d'Orient, pour acheter, à n'importe quel prix, les plus rares manuscrits qu'il pourraient trouver.

Le nouvel acte de Léon XIII, qui accroit les trésors de science et d'histoire accumulés au Vatican, n'est donc que la continuation d'une tradition séculaire pontificale que rien n'interrompit jamais. Pour montrer combien sont utiles ces munificences papales à la cause de la religion, il suffit de voir combien elles aident à faire tomber les préjugés que le protestantisme avait contre le catholicisme romain : témoin ces paroles que le protestant D^r^ Ernst Heinmann écrivait naguère dans la *Kunstchronik*. « On ne saura jamais trop louer l'esprit libéral, noble et élevé qui inspire l'administration de la bibliothèque vaticane sous la savante direction de son préfet le Père Ehrle, et difficilement, en Europe, trouvera-t-on une bibliothèque qui soit plus largement ouverte aux études des savants ....."

La gratitude que provoque cette grande hospitalité de l'Eglise pourrait bien se transformer un jour en acte d'amour.

***

Mardi, jour de l'Epiphanie, vers onze heures du matin, dans ce petit salon d'audience et de travail, dit salle du *Tronetto*, qui précède immédiatement la chambre à coucher du Pape, le cardinal pro-préfet des rites, le

secrétaire et le substitut de la même congrégation, le promoteur et sous-promoteur de la foi, Mgr Virili, évêque de Troade, postulateur de la cause de la Vénérable Julie Billiard, le Père Mallet, postulateur de celle du Vénérable Jean Eudes, le Père Le-Doré, supérieur général des Eudistes. les avocats de l'une et l'autre cause, les membres de l'antichambre pontificale se groupaient autour de Léon XIII. Ils venaient assister à la promulgation des décrets sur l'héroïcité des vertus de deux grandes âmes d'origine française.

Quand Rome était au Pape, c'était au milieu des joies d'une des grandes solennités à l'issue de la messe, en présence du Souverain Pontife et du Sacré Collège que, dans un silence tout fait d'admiration pour le héros chrétien, et de gratitude pour Dieu qui le suscita, se lisait le décret ajoutant la sanction pontificale aux témoignages humains sur la sainteté du Vénérable, et s'en remettant à Dieu de confirmer par des miracles la vertu de son serviteur, avant de l'élever aux honneurs de la béatification. Aujourd'hui, c'est dans le Vatican, dans une des pièces de l'appartement privé du Pape que se fait cette promulgation. Mais si l'Eglise parle à voix basse, à cause du malheur des temps, elle a la joie de ne point interrompre la longue énumération des actions héroïques de ses enfants.

Bien qu'elle ait passé la plus grande partie de sa vie en Belgique, et qu'elle y soit morte, la Vénérable Julie Billiard est française par son baptême, par son éducation, par son institut qu'elle fonda en France avant de le transporter ailleurs. La mort l'avait déjà frappée, quand Mgr Joachim Pecci arriva en qualité de nonce à Bruxelles, mais sa mémoire était vivante, et bien souvent on causait tellement des vertus de la défunte, que, entre deux conversations diplomatiques, le nonce se plaisait à écouter le récit de sa vie. Dans son décret, Léon XIII évoque ses propres souvenirs, ajoutant ainsi à sa parole de pape son propre témoignage de témoin auriculaire.

Avec les vertus de la Vénérable Billiard, ce sont celles du Vénérable Jean Eudes dont Léon XIII vient de proclamer l'héroïcité.

Français du grand siècle, il naquit à Mezerai, paroisse de Ri, près d'Argentan, en 1601, et mourut à Caen, le 19 août 1680. L'Oratoire le compta parmi ses prêtres jusqu'en 1643, pendant une vingtaine d'années. Comme missionnaire, sa parole avait une telle puissance qu'elle arracha à Bossuet ce cri d'admiration : « Voilà comment nous devrions prêcher. » Quand il crut que la volonté divine lui demandait la fondation d'une congrégation nouvelle pour aider l'église à la formation du clergé, dans la crainte de se tromper, entre autres conseils qu'il sollicita, il fit appel à ceux de Mgr de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, auquel le rattachaient les liens de la plus douce amitié ; le Vénérable Boudon, la sainte Marie des Vallées. qui devait stimuler le zèle de Mademoiselle Mance dans ses fondations canadiennes, interrogés par lui, le confirmèrent dans ses desseins. Devenu fondateur de congrégation, il profita de son ascendant pour se faire le promoteur du culte public envers les divins cœurs de Jésus et Marie par deux fêtes qu'il institua en leur honneur dans les maisons de son institut. Appelé par Mgr Claude de la Madeleine de Ragny à prêcher une grande mission dans la ville d'Autun, il fit célébrer solennellement dans la cathédrale, 8 février 1648, la première fête du Saint Cœur de Marie dont l'office liturgique, composé par lui, renfermait plutôt des allusions au Sacré Cœur de Jésus qu'il n'en faisait mention.

La Bienheureuse Marguerite-Marie n'était alors âgée que de quelques mois. Peu après, en 1653, le Vénérable Eudes concevait le projet de deux nouvelles fêtes distinctes, afin de rendre au Sacré Cœur de Jésus un culte

plus spécial. Toutefois, il ne le réalisa qu'en 1670, à l'occasion d'une mission qu'il prêcha à Rennes et dont les exercices commencés avec l'avent de 1669 se prolongèrent comme à Autun jusqu'à l'octave de Pâques (13 avril 1670). L'ordonnance par laquelle, sur les instances du P. Eudes, Mgr de la Vieuxville autorisa la célébration annuelle de la solennité du Sacré Cœur d'abord fixée au 31 août, fut le premier acte authentiquement rédigé dans l'église catholique sur le culte nouveau. Il ne resta pas longtemps isolé, car de Loménie de Brienne, évêque de Coutances, de Maupas du Tour, évêque d'Evreux, de Harlay, archevêque de Rouen, de Resmond, archevêque de Bayeux, de Matignon, évêque de Lisieux, imitant presque aussitôt leur collègue de Rennes, autorisèrent dans leurs diocèses la dévotion au Sacré Cœur, permettant d'en célébrer la fête avec messe et office propres composés par le saint missionnaire, attestant ainsi devant l'histoire la priorité d'apostolat du Vénérable Père Eudes dans le culte du Sacré Cœur.

Si grande que devait être la glorieuse mission confiée à la Bienheureuse Marguerite-Marie par son divin Maître, elle n'a cependant été que la continuation de celle que le Vénérable Eudes avait déjà inaugurée sous l'inspiration de Dieu. Si, comme tout semble le faire croire, Mgr François de Montmoreney-Laval qui, le 23 décembre 1662, avait déjà hautement loué et approuvé l'office composé par son saint ami, en l'honneur du Sacré Cœur de Marie, loua, approuva et propagea l'office du Sacré Cœur de Jésus, il partagea avec le Vénérable Eudes la gloire d'avoir inauguré liturgiquement une si grande dévotion. Cette gloire, Louis XIV l'ambitionna à son tour. « Est-il vrai que vous faites construire une église à Caen, demanda le roi en 1673 au Père Eudes dont il venait d'écouter une prédication?—Oui, Sire, répondit le missionnaire, et c'est la première église qui ait été érigée dans votre royaume en l'honneur du Saint-Cœur de Jésus et de Marie. — Vous voudrez bien me permettre d'en payer une pierre, » et il donna 2,000 livres.

Le décret qui proclame l'héroïcité des vertus du fondateur des Eudistes est un solennel hommage rendu par l'Eglise au *premier* apôtre du culte liturgique du Sacré Cœur.

***

Atteint depuis deux ans d'une affection cardiaque, le Cardinal Parocchi, après des alternatives de mieux dont il profitait aussitôt pour donner libre cours à l'activité de sa vaste intelligence, mourait presque à l'improviste le 19 janvier, à deux heures du matin.

La rapidité du mal, l'imprévu, l'heure du dénouement donnèrent à ses derniers moments une étrange solitude, et lui, si entouré de son vivant, ne vit auprès de son chevet, au moment suprême, que ses domestiques, son jeune secrétaire qui lui donna les derniers sacrements, et avec lequel il récita les psaumes dans la sérénité d'une âme qui s'en va vers le Dieu qu'elle a toujours servi. Pas de râle, un tressaillement nerveux, et fermant violemment ses yeux aux choses de la terre, il immobilisa ses lèvres dans une prière pleine de foi.

Né à Mantoue, le 13 août 1833, d'humbles propriétaires commerçants, il était parvenu aux plus hautes dignités de l'Eglise par le seul ascendant de son vaste savoir et de sa grande vertu. Tour à tour élève des écoles primaires de son pays d'origine et de l'université grégorienne de Rome où il prit les grades de docteur en théologie et en droit canon, il devint ensuite professeur de théologie morale et d'histoire ecclésiastique au séminaire de Man-

toue, puis curé de la paroisse Saint-Gervais. Les remarquables conférences qu'il donna alors sur le protestantisme et le rationalisme lui ménagèrent le succès bien rare de contenter tout le monde, le peuple par la sympathie qu'il témoigna à la cause populaire, la cour de Savoie par le patriotisme libéral qu'il professa, la cour de Rome par la révélation d'un admirable talent au service de la plus impeccable orthodoxie. Le titre de Prélat de la Maison de Sa Sainteté fut la première faveur de Pie IX à son égard, l'évêché de Savone fut la seconde, et bientôt l'archevêché de Bologne la troisième.

Bien des événements s'étaient produits depuis les jours des grandes conférences. L'Italie s'était emparée de Rome, la Maison de Savoie avait pris possession du Quirinal : tout cela transforma le libéralisme des premières années de Mgr Parocchi en une intransigeance dont il ne devait plus se départir. Du haut de la chaire, il avait loyalement béni Victor-Emmanuel, lors des premières guerres entreprises avec le secours de la France pour la résurrection de l'Italie ; il refusa obstinément de permettre la célébration d'un service dans sa cathédrale pour ce même roi, quand ce roi mourut en spoliateur du pape. Entre temps, sur la demande formelle du conseil municipal de Bologne, l'*exequatur* royal lui avait été refusé ; passant outre, il n'en prit pas moins possession de son siège, et Pie IX récompensa aussitôt cette indépendance apostolique par l'élévation de Mgr Parocchi au cardinalat. Il avait 44 ans. Quelques mois après, Pie IX mourait, et dans le conclave où se fit l'élection de Léon XIII, le cardinal Parocchi vit des suffrages se porter sur son nom.

Pour mettre un terme au conflit de Bologne, tout en grandissant par une dignité nouvelle la personnalité de l'archevêque, le nouveau pape l'appela auprès de lui, pour lui confier l'administration du diocèse de Rome. Il la garda dix-huit ans. Père de tous sans nulle distinction, il donnait six heures d'audience chaque jour, souriant au dernier visiteur comme au premier, alors que de ses antichambres pleines, riches, pauvres l'avaient successivement approché pour avoir ses conseils. Les joies de son ministère épiscopal le délassaient de ses fatigues : c'étaient les ordinations si nombreuses à Rome qu'il faisait lui même, les prises de voile, les professions religieuses, les examens dans les universités, les discours, etc. Les congrégations romaines avaient ses travaux : la Visite Apostolique, le Concile, les Evêques et Réguliers, la Propagande, l'Index, les Rites, la Cérémoniale, les Indulgences, les Affaires ecclésiastiques extraordinaires, les Etudes l'avaient pour juge. Il était Cardinal-Ponent de plus de cinquante causes, parmi lesquelles celles du Vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, et de la Vénérable Marie de l'Incarnation, attiraient particulièrement sa sollicitude parce qu'elles provoquaient son admiration. Ne bornant nullement son intérêt aux œuvres faites directement par ces deux saintes âmes, il en avait étudié le développement, il en connaissait les succès, et ce ne fut pas avec un moindre étonnement que l'auteur de ces lignes, à son retour du Canada, entendit pendant plus d'une demi-heure le cardinal Parocchi, auquel il rendait visite, lui faire avec enthousiasme l'histoire religieuse de la province de Québec, depuis ses premiers apôtres jusqu'à ce jour, donnant avec une rigoureuse exactitude la topographie des lieux, comme s'il les eut habités, et faisant revivre les figures disparues, comme s'il les eut personnellement connues. Plus de soixante ordres ou instituts religieux l'avaient choisi comme protecteur et lui confiaient le soin de leurs intérêts. Au milieu de tant d'occupations, toujours de la même égalité d'humeur, il suffisait à tout par une prodigieuse activité d'intelligence qui lui permettait—c'est encore

ici un témoignage personnel—de tenir une conversation dans une langue étrangère, en écrivant simultanément dans une autre, sur le sujet le plus disparate et le plus sérieux.

Aucune littérature ne lui était étrangère ; aucune science, si moderne fût-elle, ne lui était inconnue : quoi donc d'étonnant qu'à l'occasion de sa mort, même les journaux antireligieux reconnaissant son mérite aient affirmé qu'avec lui disparaissait la figure latine la plus caractéristique et la plus géniale du Sacré Collège : « *Si può sicuramente affermare che col Cardinal Parocchi è scomparsa la figura più genialmente e caratteristicamente latina del Sacro Collegio.* »

l'*Osservatore romano* exprimait la même pensée, en écrivant de lui : « Il a consacré jusqu'à ses derniers jours toute sa doctrine, tout son génie élevé, tout son zèle au service de l'Eglise et de la Papauté.

« On devrait beaucoup parler de lui. Nous nous bornerons à constater ici la variété inépuisable de son génie, sa vaste et immense culture, sa parole facile, incisive, sculpturale qui dans chaque phrase sut enfermer la synthèse d'une conception et la puissante logique d'un syllogisme. Cette parole-là, efficace, subtile, fascinante, subjugua et remplit d'admiration tous ceux qui l'entendaient et fit de lui un des plus précieux ornements du Sacré Collège. Aussi sa mort constitue une perte douloureuse pour le Sacré Collège et un deuil très cruel pour l'Eglise. »

Son intérieur, où il vécut jusqu'en ses dernières années avec une sœur aînée qui le précéda dans la tombe, resta dans une simplicité modeste comme son origine ; l'argent qui afflua dans ses mains en sortit toujours pour secourir les misères, aider les œuvres, et ne permit qu'à son esprit de s'enrichir.

Le samedi, 17 janvier, dans l'Eglise de Saint-Laurent-in-Damaso, vingt-quatre cardinaux, près de trente évêques, archevêques, patriarches, la cour pontificale, les généraux et procureurs d'ordres religieux, le prince Colonna assistant au trône pontifical, le prince Rospigliosi, le patriciat romain, le corps diplomatique, nombre de députations étaient groupés autour du cercueil de l'éminent Cardinal, fils d'un humble commerçant. Quand l'auguste sacrifice eut été célébré, quand l'encens eut donné ses derniers parfums en un suprême hommage aux restes mortels du défunt, par les lèvres de tous les assistants, l'Eglise émue ne crut pouvoir mieux souhaiter à Lucide-Marie Parocchi, évêque suburbicaire de Porto et S. Rufina, sous-doyen du Sacré-Collège, vice-chancelier de la Sainte Eglise Romaine, commiste des lettres apostoliques, commendataire de Saint-Laurent-in-Damaso, secrétaire du tribunal suprême de l'Inquisition, que d'aller où vont tous les fidèles du Christ, accueilli par les anges, escorté par les martyrs, vivre dans les siècles éternels, en compagnie de ce Lazare qui fut le pauvre aimé de Dieu : *Ut cum Lazaro quondam paupere æternam habeas requiem.*—Quelle éloquence dans ce souhait qui clôt une telle vie !

***

Le 9 janvier ramenait, cette année, le 25e anniversaire de la mort de Victor Emmanuel ; ce quart de siècle a été l'occasion de ce que l'on a audacieusement appelé « un pèlerinage national » à la tombe du roi spoliateur. A l'exception de journaux socialistes pour lesquels Victor Emmanuel ne saurait mériter une plus grande indulgence que les autres, toute la presse italienne s'est unie pour saluer la mémoire de celui qui fut à un si haut point « le

symbole et la synthèse de toutes les vertus du génie italien que nombre de siècles devront passer, avant qu'un chef de peuples puisse mériter comme lui le titre de roi galant homme, c'est-à-dire, de roi fidèle à sa parole» *Quanti secoli dovranno trascorrere, prima che un conduttore di popoli meriti il titolo che V. E. meritò di re galantuomo.*» Le cerveau qui a une telle conception des hommes, doit bien en avoir une semblable des choses et appeler la tombe du roi, «*un altare*;» c'est ce qu'il a fait. Le paganisme divinisait ses empereurs, la révolution peut bien accorder le même honneur à ses maîtres.

Pour favoriser la démonstration populaire, les chemins de fer avaient abaissé leurs tarifs, et de toutes les parties de l'Italie les pèlerins étaient venus. Sans doute, il y avait parmi eux nombre de francs-maçons délégués des loges provinciales, des survivants de la légende garibaldienne, mais à côté de ces apôtres de la libre-pensée, que de figures douces, honnêtes parmi ces gens du peuple qui, séduits par le bon marché, étaient venus à Rome, moins pour rendre hommage au premier roi d'Italie, que pour visiter la capitale du monde chrétien. Par une amère ironie des choses, tandis que leur ignorance était trompée par la révolution, la révolution était trompée par leur foi, et pendant les jours qui précédèrent et suivirent la date du 9 janvier, sous les vastes voûtes de la basilique des apôtres, quantité de ces bons italiens s'agenouillaient aux pieds des pénitenciers, leur demandant une absolution générale pour toutes les fautes de leur vie dont ils leur faisaient humblement l'aveu. C'était le renouvellement des scènes inouïes de naïveté qui se produisirent le lendemain du 20 septembre 1870, quand les soldats que l'on avait lancés à l'assaut de Rome, en leur persuadant qu'ils allaient délivrer le Pape, assiégeaient les confessionnaux pour gagner les indulgences promises par Pie IX à l'armée italienne!

Au reste, la révolution a ici des contrastes qui frappent de stupeur celui qui n'est pas né dans la patrie de Machiavel. Quoique dans la Péninsule, comme dans les autres pays latins, la révolution ait pour programme la guerre à la religion, elle célèbre la mémoire de son roi par une messe solennelle. Sur la porte du Panthéon, le peuple lira: «Au Dieu très grand, très bon, l'Italie offre des prières pour l'âme de Victor Emmanuel, père de la Patrie.» Il verra encore le gouvernement demander à l'un des principaux artistes de la nation, Ravanello, directeur de la chapelle de Saint-Antoine à Padoue, de composer une messe, genre palestrina, pour que les supplications du *Requiem æternam*, du *Pie Jesu*, traduites en sublimes harmonies, soient plus dignes du Dieu auquel on les adresse; il verra le roi, les reines, les ministres, les chambres, les francs-maçons se donner rendez-vous auprès de l'autel. Tout cet éclat éblouira le peuple, qui, trop simple pour deviner l'hypocrisie de ces hommages, sera étonné des rigueurs de la Papauté envers un gouvernement si pieux et s'attachera d'autant plus à lui qu'il le croira méconnu, persécuté. C'est ce qui explique la double démonstration au tombeau de Victor Emmanuel, le 9 et le 14 janvier, ces prières précédant la commémoraison du défunt au théâtre Argentina, au temple maçonnique, ces croix d'or à côté du drapeau des loges, c'est ce qui persuade aux naïfs qu'on a tort de méconnaître les intentions du diable qui va se convertir.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE

CATÉCHISME DE CONTROVERSE. — Deuxième partie : Les Sacrements en général. — Les Sacrements en particulier : — Baptême. — Confirmation. — Eucharistie. — Pénitence. — Extrême-Onction. — Ordre. — Mariage. Brochure in-32, 96 pages. J.-P. Garneau, libraire-éditeur, Québec, 1902. Prix : 10 centins.

Les lecteurs de *La Nouvelle-France* se rappellent probablement que nous avons signalé, en juin dernier, la première partie de l'opuscule intitulé *Catéchisme de controverse.*

La note élogieuse que nous lui donnions était si bien méritée, que le second tirage est déjà presque complètement épuisé.

La deuxième partie, nous en sommes convaincu, ne sera pas moins favorablement accueillie. Sans compter que la matière traitée est plus universellement pratique, il nous semble que ce dernier opuscule est même supérieur au premier. Chaque point est tellement mis en lumière, qu'il entraîne irrésistiblement l'assentiment.

On ne saurait donc exagérer les services que ce Catéchisme de controverse est destiné à rendre, non seulement aux catholiques, mais à ceux aussi qui ne le sont pas. C'est pourquoi nous aimerions le voir traduit dans une langue accessible à tant de non catholiques de bonne foi.

Il nous est agréable d'ajouter que le nom de l'auteur n'est plus un secret. La citation suivante en fournit une preuve ;

« De Québec toujours nous recevons le premier opuscule d'un catéchisme « de controverse qui comprend quatre chapitres. On nous l'envoie sans nom « d'auteur ; mais les indiscrétions d'outre-mer, comme les indiscrétions posthumes, s'excusent plus facilement ; et quand nous aurons révélé à nos lecteurs que l'auteur n'est autre que S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, nul « ne s'étonnera plus de trouver dans ces pages un sens pastoral si intime et « si délicat, si pressant et si pénétrant, et ce sens d'une admirable rectitude « dont nous avons trop souvent perdu l'usage à travers certaines polémiques « européennes. » [1]

D. GOSSELIN, Ptre.

UNE NOUVELLE REVUE QUÉBECQUOISE [2]

Nous sommes en retard pour souhaiter la bienvenue aux *Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Il nous faudrait, pour racheter cette négligence, redire tout le bien que nous pensons de cette revue toute canadienne, qui, faisant suite aux diverses éditions française, anglaise, allemande, flamande, espagnole et italienne des *Annales* de la Vierge d'Issoudun, ajoute une fleur de plus—et non la moins suave—à la couronne littéraire de la Reine du Sacré-Cœur.

La Nouvelle-France—nous le reconnaissons avec gratitude—est redevable de quelques-unes de ses plus belles pages aux distingués et aimables rédacteurs des *Annales*. Nos lecteurs se rappellent l'éloquent article du Père Courbon sur nos grandes fêtes religieuses et nationales du 24 juin dernier ; ils goûteront également le travail si instructif du Rév. Père E. Meyer dans la présente livraison de la *Nouvelle-France*. A ces noms désormais familiers s'ajoutent ceux d'autres collaborateurs aussi fins lettrés et écrivains délicats que fervents apôtres et vaillants missionnaires.—L. L.

1—*L'Ami du Clergé*, livraison du 30 octobre 1902.

2—*Les Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur*. S'adresser au Père Supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur, 71, rue Sainte-Ursule, Québec.—Abonnement, 50 centins.

QUÉBEC : — Imprimerie S.-A. DEMERS, N° 30, rue de la Fabrique.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME II MARS 1903 N° 3

UN SOUVENIR DE Mgr TACHÉ

C'était au lendemain d'un grand jour de deuil pour la population catholique de Manitoba.

Nous venions d'apprendre que le Conseil Privé avait donné gain de cause à nos adversaires et que l'enseignement religieux était banni de nos écoles. Frappés au cœur par ce coup de foudre, le premier sentiment que nous éprouvions était celui d'une profonde tristesse et d'une angoisse mortelle. Nous nous demandions avec une vive inquiétude, comment le valeureux athlète de nos libertés scolaires, dont la santé était si précaire, pourrait supporter cette cruelle épreuve, au soir de sa carrière épiscopale.

La pensée de ses souffrances augmentait les nôtres, et afin de verser sur les plaies de son âme le baume de notre cordiale sympathie, nous nous rendîmes, un petit groupe des confidents intimes de ses pensées, auprès de Sa Grandeur.

D'ordinaire, Mgr Taché accueillait les siens avec une

gaieté débordante. Cette exubérance de caractère n'était chez lui que la manifestation des sentiments affectueux qu'il portait à tous ceux qui faisaient partie de son troupeau.

Ce jour-là, nous nous approchions de Sa Grandeur avec le même respect silencieux que s'il eut été paré au trône. A demi penché sur le bras d'un large fauteuil, tenant encore dans sa main droite un chapelet qu'il venait d'égrener, les yeux humides de larmes qui tombaient abondantes le long de ses joues décolorées, Mgr Taché, atterré par cette navrante nouvelle, était abimé de douleur.

Il passait, en ce moment, par l'agonie du jardin des Oliviers et semblait dire comme son Divin Maître : « Seigneur, que ce calice s'éloigne de moi. »

L'angoisse poignante qui l'opprimait étouffait sa voix, et ses lèvres, sur lesquelles se jouait toujours un sourire affectueux, tremblaient d'émotion.

M. le sénateur Girard porta la parole en notre nom. Il le fit avec cette onction si suave et si patriarcale que lui connaissaient tous ceux qui l'ont entendu parler en public. Il lui dit combien nous, ses enfants, nous partagions les peines de notre archevêque et notre père, et que nous venions l'assurer de nouveau de notre entier dévouement.

A travers ses sanglots, Monseigneur répondit : « J'avais « besoin, mes bons amis, que vous veniez me voir. Je « compte sur vous. » Puis, après un moment de silence, il ajouta : « La question de nos écoles va entrer dans une « phase nouvelle maintenant, mais elle ne sera réglée que « lorsque la justice aura triomphé. » Peu à peu, sa figure s'anima et il se mit à causer avec nous, sur les moyens à prendre pour réparer ce premier échec. Lorsqu'il fallut le

quitter, Monseigneur s'était relevé de son premier abattement.

Après avoir bu la coupe jusqu'à la lie et payé ce juste tribut à la faiblesse humaine, Mgr Taché ployait ses épaules sous la lourde croix qui devait bientôt le conduire au tombeau.

Le spectacle attendrissant de ce grand Prélat de l'Ouest, à l'âme si virile, éprouvant un instant de défaillance, en voyant le souffle des mauvaises passions détruire l'œuvre de sa vie, est resté un souvenir inoubliable dans ma mémoire. Les larmes des vieillards ont quelque chose de déchirant qui font mal au cœur. C'est qu'en effet, ils ne se bercent plus, comme les jeunes gens, de brillantes espérances ou de rêves enchanteurs. Ils ont trop souvent touché du doigt les décevants mirages des calculs humains, pour se livrer à de faciles consolations.

L'illusion est un tonique de croissance qui développe puissamment les énergies de la jeunesse, mais dont les effets sont émoussés au déclin de la vie.

Les larmes de ce grand évêque évoquaient chez moi la pensée de Charlemagne, pleurant amèrement sur les ravages causés par les premières barques normandes sur les côtes de France. Tous deux, perçant les voiles de l'avenir, comprirent qu'ils voyaient seulement le prélude des maux qui allaient fondre sur ceux qui leur étaient confiés.

L.-A. Prudhomme.

Saint-Boniface, 27 octobre 1902.

LE JÉSUITE PAUL RAGUENEAU

Au mois d'août de l'année 1662, M^gr de Laval s'embarquait à Québec pour la France. La colonie, à peu près abandonnée de la mère-patrie, était mise aux abois par l'Iroquois ; la traite de l'eau-de-vie et la division des « puissances » achevaient de mettre le comble à ses maux. Bref, la colonie penchait à la ruine et le grand prélat allait travailler à la relever.

Il avait pour compagnon un vénérable missionnaire, illustré par vingt-cinq années de travaux, dans les missions huronnes et iroquoises, et à Québec. C'était un jésuite d'environ cinquante-cinq ans, d'un mérite très distingué, qui avait rempli les premières charges de son Ordre au Canada. Nul ne connaissait mieux le pays, nul n'était mieux au courant de ses besoins et de la situation présente. M^gr de Laval ne pouvait donc avoir de meilleur appui auprès de Louis XIV que ce religieux, qui allait, du reste, user de son influence auprès du prince de Condé son ancien élève. Le P. Paul Ragueneau, c'était son nom, ne devait pas revenir. Il fut retenu en France pour succéder au P. Lejeune, comme procureur des Missions de la Nouvelle-France ; mais il ne cessa de travailler activement jusqu'à la fin aux intérêts d'un pays qui lui resta toujours profondément cher.

Le P. Paul Ragueneau est peu connu. Il mérite de l'être davantage, si tout le bien qu'on a dit de lui est vrai. C'est en effet une belle et grande figure d'apôtre à laquelle peu sauraient être comparées dans notre histoire, pourtant si riche en ces sortes de gloires. Peu ont mérité aussi bien que lui le titre d'apôtre de la Nouvelle-France. Mais il lui a manqué un biographe. Nous avons bien de lui plusieurs *Relations*, et la Vie de la Mère de Saint-Augustin. On peut lire dans les Lettres de la Vénérable

Marie de l'Incarnation le bel éloge qu'elle fait de ses qualités naturelles et de son éminente vertu. L'ouvrage du P. de Rochemonteix et les *Relations* nous offrent quelques autres témoignages de ses contemporains, en particulier des Pères de Brébeuf, Garnier et Chaumonot qui partagèrent son apostolat. Le P. de Brébeuf écrivait de lui à Rome : « C'est un homme hors ligne, et pour tout dire en un mot, si accompli sous tous les rapports qu'il n'a pas ici son semblable, et je ne sais si jamais il l'aura. » Mais de tous ces traits épars — on se prend à le regretter en les lisant — la personnalité du P. Ragueneau se dégage trop vague, imprécise.

Il eut pourtant un biographe, qui fit du moins un essai de biographie. Mais ses manuscrits sont restés ensevelis, c'est le cas de le dire, dans la poussière des siècles, car ils datent de la fin du XVII[e] siècle. Ils ont été trouvés assez récemment. L'un a été laissé par M. l'abbé Bois, au Séminaire de Nicolet ; il a pour titre : *La Vie du Père Paul Ragueneau, de la Compagnie de Jésus, Missionnaire du Canada, et le Recueil des réponses qu'il a faites sur les plus difficiles matières de la vie spirituelle.*

L'autre est la propriété des Ursulines de Québec : c'est précisément ce *Recueil de réponses* que l'auteur de la Vie avait transcrites de sa main. Les deux manuscrits sont de l'écriture du pieux apôtre des Abénaquis, Jacques Bigot [1], le frère de Vincent Bigot qui fut supérieur des jésuites de la Nouvelle-France. Le brave missionnaire connut le P. Ragueneau, à Paris, et c'est sans doute lors d'un voyage qu'il fit en France après la mort de ce

1 — Le P. Jacques Bigot, arrivé à Québec en 1679, un an avant la mort du P. Ragueneau, fut envoyé à Sillery auprès des Abénaquis, puis à leur mission de Saint-François de Sales, sur la Chaudière et sur le Kennebec. Il fonda ensuite les missions de Bécancour et de Saint-François du Lac. On le retrouve vers la fin de sa vie directeur de la Congrégation des hommes à Québec, où il mourut en 1711. Il se distingua par une tendre piété envers saint François de Sales, dévotion qu'il inculqua si profondément aux cœurs abénaquis qu'elle est encore en honneur dans la tribu.

dernier, qu'il composa sa notice, qui ne vit jamais le jour pas plus que les *Lettres*.

La préface est intéressante pour un témoignage inédit de Mgr de Laval dont on appréciera la haute signification. Le voici :

Je ne puis surtout omettre ici les éloges particuliers que j'ay cent fois entendu faire de luy à Monseigneur de la Val Premier Evesque de Québec, qui avait connu plus longtemps et plus particulièrement ce grand missionnaire. Il disait que le Père Ragueneau estait un des plus grands esprits et un des plus grands saints qu'il eut jamais connu ; qu'il avait une si grande étendue d'esprit qu'il le croyait capable de tout entreprendre et de réussir en tout. Il avait une si profonde humilité, ajoutait cet illustre Prélat, que ce saint homme avait demandé instamment au Général de leur Compagnie de n'estre jamais mis dans aucune charge quoiqu'il fut capable des plus hauts employs de cette Compagnie, selon mon sentiment. Enfin, j'avais une si haute idée de ce Père, le connoissant aussy particulièrement que je le connoissais pendant sa vie, que je le croyois non seulement capable d'estre Général de la Compagnie, mais encore capable de gouverner un Royaume tant ie voyois dans luy d'élévation et d'étendue d'esprit. Ce sont les propres termes dont se servait cette illustre Prélat pour faire connoistre la grande perte qu'on avait faite à la mort du P. Ragueneau et la haute estime qu'il avait de luy [1].

Le P. Jacques Bigot ne nous a laissé par malheur qu'une biographie très incomplète. Il ne nous présente qu'un côté de l'apôtre, le *saint*. Rien de ses courses apostoliques, rien de son administration, rien enfin du rôle qu'il a joué eu égard aux destinées du Canada. C'est que l'auteur se proposait avant tout, comme il le déclare lui-même, d'offrir à la piété des fidèles les lettres spirituelles de son personnage ; il les jugeait éminemment propres à faire du bien dans les âmes, tant il y trouvait d'onction, de piété solide et éclairée. La *Vie* n'était, dans son dessein,

1 — Sans doute, si les sentiments de Mgr de Laval à l'égard du P. Ragueneau eussent été connus, on n'aurait pas insinué, comme on l'a fait, que ce Père, lors de son départ du Canada, était une cause de déplaisir et d'embarras pour l'Evêque de Québec.

qu'une introduction. Elle nous est toutefois précieuse, malgré qu'elle soit d'un pauvre écrivain ; au moins elle nous révèle la physionomie morale de notre apôtre de la Nouvelle-France. Tâchons d'en esquisser ici les principaux traits.

***

Le P. Ragueneau naquit à Paris en 1605 (*al.* 1608). De ses premières années nous ne dirons rien, si ce n'est qu'il se signala toujours par une piété et une vertu au-dessus du commun, surtout par un amour singulier de la pureté. Quand il fut désigné en 1636, pour les missions du Canada, depuis longtemps l'objet de ses vœux, la réalité de sa vocation fut révélée à ses parents par un prodige : Dieu leur fit voir à chacun séparément leur enfant qui portait un Indien sur ses épaules. Dès ce moment, ils abandonnèrent le dessein qu'ils avaient formé de s'opposer de tout leur pouvoir au départ de leur fils.

Le jeune missionnaire aborda sur nos rives, brûlant de marcher sur les traces du B. Charles Spinola, dont le martyre était alors assez récent. Ce fut, en effet, le même courage, intrépide jusqu'à l'héroïsme en face du danger, la même ardeur magnanime à courir au-devant des travaux et des souffrances, la même joie à les supporter. Un document inédit nous en donne une preuve touchante. C'est la formule d'un vœu qu'il fit en 1639. quand mille bruits, mille menaces de mort arrivaient à ses oreilles. Elle commence par ces mots : *Quid retribuam tibi, Domine mi Jesu, pro omnibus quæ retribuisti mihi ? Calicem tuum accipiam et nomen tuum invocabo*, et se termine ainsi :

Tibi ergo, Domine mi Jesu, et corpus et sanguinem meum jam ab hac die gaudenter offero, ut pro te, si ita dones, moriar, qui pro me mori dignatus es. Fac ut sic vivam, ut ita mori tandem me velis. Ita, Domine, calicem tuum accipiam et nomen tuum invocabo, Jesu, Jesu, Jesu.

Un zèle ardent consumait ce grand cœur d'apôtre. Il semblait infatigable. Mgr de Laval raconte que pendant la traversée qu'ils firent ensemble en 1662, il vit le P. Ragueneau écrire plus de trois cents lettres, « ce qui ne le détournait point, ajoute le prélat, des instructions continuelles qu'il faisait dans le vaisseau ; et tout le monde était charmé de l'entendre parler de Dieu comme il faisait. C'était vraiment un homme tout rempli de l'esprit de Dieu. » De retour en France, sa vie étonnait les plus vertueux et les plus mortifiés. Loin de prendre un repos bien mérité après tant de fatigues essuyées dans de pénibles missions, il continua à se dépenser sans compter. Il déployait une activité vraiment prodigieuse. D'ordinaire, il ne se couchait point ; il prenait un peu de sommeil assis, faisait ensuite quelques heures d'oraison, puis travaillait le reste de la nuit. C'était, on le voit, un athlète par tempérament aussi bien que par vertu. Il s'employait, outre les devoirs de sa charge, au bien d'une infinité de personnes de toutes conditions, répondant à leurs consultations, confessant, prêchant et donnant des retraites aux communautés religieuses. Son expérience consommée dans les choses spirituelles fit qu'un grand nombre d'âmes, et parmi elles beaucoup de personnes engagées dans les voies extraordinaires, s'adressaient à lui pour leur direction. C'est ainsi qu'il continua à diriger de Paris une célèbre mystique de l'Hôtel-Dieu de Québec, la Mère Catherine de Saint-Augustin morte dans cette ville en odeur de sainteté, en 1668, et dont il écrivit la vie en 1671, sur la demande de Mgr de Laval.

Chose admirable, ce fort au cœur de lion était doux comme un agneau. Rien que d'aimable dans sa vertu, dont le caractère fut une douceur inaltérable jointe à un zèle dévorant. Sa douceur était faite de bonté, d'une humilité profonde et pleine de condescendance, d'une charité tendre, patiente et toujours sereine. C'est ce qui lui gagnait le cœur des sauvages ; aussi il en convertit un grand nombre. Il en fut de même à Québec auprès des Français. Il était si saintement engageant qu'un pécheur ne pouvait

guère lui résister dans la conversation, et qu'il opéra nombre de réconciliations dans les familles. Les instructions publiques où il exhortait ses auditeurs à la pénitence produisaient une telle impression que « très souvent après ses instructions personne ne sortait de l'église sans se confesser auparavant ; c'est le témoignage que m'ont donné les personnes qui se sont trouvées à ses instructions et qui vivent encore. »

Les préventions et les animosités tombaient comme d'elles-mêmes devant le charme de sa douceur. Un gouverneur, probablement M. de Lauzon, avait été fort prévenu contre le P. Ragueneau, qu'on lui avait dépeint trompeur, intrigant et plein de « malicieuses artifices. » Aussi, à son arrivée à Québec, l'accueil qu'il fit au Père fut-il rien moins que gracieux. Cependant celui-ci ne répondait à ses rebuts constants que par une douceur non moins constante, pleine d'humilité et de patience, et jointe à une sagesse remarquable dans toute sa conduite. Le gouverneur en fut frappé. Il s'aperçut dès lors que l'envie et la haine avaient été les seuls mobiles des personnes qui avaient décrié auprès de lui le saint missionnaire. Il n'était personne, après cela, pour qui il montrât plus d'estime, même par des éloges publics.

Cet esprit de douceur, le P. Ragueneau s'appliquait à le communiquer à tous : il fait le caractère de sa direction spirituelle et ne contribue pas peu à l'onction répandue dans ses Lettres spirituelles, que nous voudrions voir plus nombreuses. Il puisait cette douceur dans une union intime avec Dieu dont la présence lui était continuelle ; il la puisait encore — détail qui ne manque pas d'intérêt — dans le dévotion au Sacré-Cœur de Jésus qui lui était familière comme il appert par ses lettres.

Le vénérable apôtre de la Nouvelle-France mourut pour ainsi dire sur la brèche. Il entendait les confessions quand il fut frappé de la dernière maladie qui l'enleva à la terre quelques heures après. « Aimons Dieu », dit-il en expirant ; son âme chargée de mérites allait enfin jouir de la récompense, de l'Amour infini.

C'était le trois septembre 1680 ; il était âgé de soixante et quinze

ans. Outre M^me^ d'Ailleboust, plusieurs autres saintes personnes connurent d'une façon surnaturelle la gloire qu'il a reçue en partage au ciel.

Le biographe, avant de conclure, s'exprime ainsi :

> Je n'ai point voulu aussi, dans tout l'abrégé de sa vie, toucher les communications extraordinaires, les relations, les visions qu'a eues pendant sa vie ce fidèle serviteur de Dieu, quoique j'aie des connaissances assez particulières des faveurs spéciales qu'il a reçues de Dieu.

Ah ! comment ne pas en vouloir à cet excellent missionnaire des Abénaquis, d'avoir ainsi fait de la discrétion à nos dépens !

L. Hudon, S. J.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

L'Oublié [1], par Mme Laure Conan. — Une *internationaliste* en littérature. — L'héroïque histoire du Canada. — Les oubliés ; Lambert Closse. — Que Lambert n'occupe pas une assez large place dans le roman ; et que sa femme paraît bien être le personnage principal. — Les inconvénients du roman historique. — Mme Laure Conan et l'histoire ; Mme Laure Conan et la nature ; Mme Laure Conan psychologue. — Un héros sacrifié. — La composition ; l'inspiration du livre.

Voici un livre qui a toutes les *apparences* d'un roman, dont l'auteur pourtant paraît n'avoir pas voulu faire un *vrai* roman, dont M. l'abbé Bourassa, qui a écrit pour lui une belle préface, ne sait pas lui-même s'il est *bien* un roman. Ce sont, dans *L'Oublié* de fines études d'âme humaine, des tableaux d'imagination, des dialogues sur notre histoire, des scènes de la vie coloniale : le tout plus ou moins lié, mêlé et fondu, si bien que Mme Laure Conan semble vouloir traiter les genres en prose comme les romantiques de 1830 ont fait les genres en vers. Elle fait éclater les moules, elle brise les cadres, elle abat les frontières ; c'est une *internationaliste* en littérature. Relisez plutôt *A l'œuvre et à l'épreuve*, qui a précédé de quelques dix ans *L'Oublié*, et essayez de donner un nom à ce livre composite, et de le ranger dans quelqu'un des genres classiques que vous savez.

Cependant, *L'Oublié* est fait d'après un plan plus précis, se détache dans des lignes plus nettement dessinées qu'*A l'œuvre et à l'épreuve*, et nous ne serions pas étonnés s'il était quelque jour définitivement placé, dans notre bibliothèque canadienne, sur le rayon des romans historiques. C'est là, pour notre part, qu'aujourd'hui nous le déposons volontiers.

---

1 — *L'Oublié*, par Laure Conan, 1902, chez Beauchemin, Montréal.

Mme Laure Conan vient donc d'entrer définitivement dans cette voie très large où la fantaisie et l'histoire se jouent librement, dans ce chemin où l'ont ici devancée, Marmette, Bourassa, de Gaspé, Taché, de Boucherville, pour ne nommer que les plus illustres parmi les morts.

Aussi bien, notre histoire se prête-t-elle merveilleusement à ces récits qui sont à la fois fable et réalité, à ces résurrections qui font se lever sous le regard des Canadiens d'aujourd'hui ces grands Canadiens d'autrefois, qui ont fondé la colonie, qui l'ont défendue, qui nous ont conquis au prix de leur sang et de leur vie un sol que tant d'ennemis leur disputaient. Ces héros d'il y a deux siècles, nous, dont les origines ne se perdent pas comme celles des peuples d'Europe et d'Asie, dans la nuit des temps, nous les appelons volontiers les demi-dieux de notre hisioire ; ils appartiennent, en vérité, à cette période de notre vie nationale que lord Elgin appelait lui-même l'âge héroïque du Canada.

Mais, quelques-uns de ces héros, quelques-unes de ces figures que nous devrions toutes connaître, ou que nos poètes et nos historiens auraient dû mettre toutes en lumière, sont restées dans l'ombre. Il y a des *oubliés* sur la liste de nos grands hommes, et c'est à faire revivre un de ces héros qui ne doivent pas mourir tout entiers, que s'est appliquée Mme Laure Conan.

Lambert Closse, — n'est-ce pas qu'on avait oublié ce nom-là? — est venu au Canada vers le milieu du dix-septième siècle. Il fut un des plus dévoués compagnons de M. de Maisonneuve ; il l'aida puissamment à fonder Villemarie ; maintes fois il défendit la ville naissante contre les attaques des sauvages, et les jésuites ont écrit de lui dans leurs *Relations* qu' « il a justement mérité la louange d'avoir sauvé Montréal et par son bras et par sa réputation [1]. »

Or, Lambert Closse épouse, à Villemarie, et c'est toujours l'his-

1—Cf. Préface de *L'Oublié*, p. XII.

toire qui parle, Mlle Elizabeth Moyen, jeune orpheline qui avait été enlevée par les Iroquois, dans un combat où ses parents furent massacrés, mais qui ensuite fut rendue à la liberté et échangée par les sauvages pour un guerrier que l'on avait fait prisonnier à Montréal. La vie de famille ne fut pas longue pour Lambert Closse et Elizabeth Moyen. Le mari fut tué par une balle iroquoise, et la jeune épouse resta veuve à dix-neuf ans, n'ayant pour se consoler qu'une petite fille de deux ans.

Et voilà tout le sujet du roman, tout le thème sur lequel devaient broder l'imagination et l'exquise sensibilité de Mme Laure Conan. Lambert, c'est l'oublié ; Elizabeth, c'est la jeune fille timide, un peu naïve, attachante, qui éveille un très discret amour dans un cœur de brave qui ne semblait né tout d'abord que pour la gloire et les rudes combats.

La scène se passe dans l'île de Montréal, à l'heure précise où déjà Villemarie se dégage de la forêt, et étale ses trente petites maisons sur la Pointe-à-Caillères ; mais à l'heure fatale aussi où les Iroquois font à Québec et à Montréal des expéditions meurtrières, surprennent, massacrent, tuent les pauvres colons. C'est la vie que l'on menait au milieu de telles alertes, c'est l'héroïsme que suscitaient de pareils combats que Mme Laure Conan a voulu peindre et caractériser ; c'est un fragment de la grande épopée canadienne qu'elle a voulu nous donner.

A ce chant épique, il fallait un Achille ou un Roland, et c'est Lambert Closse qui doit ici jouer le rôle de ces classiques personnages. Au reste, ce ne sont pas les combats, les mêlées confuses et sanglantes que l'auteur de *L'Oublié* veut raconter ; les guerriers ne sont pas toujours sur le champ de bataille, et Mme Laure Conan veut nous les montrer surtout à la maison. Qu'y a-t-il de plus charmant qu'Hector entouré d'Andromaque et du jeune Astyanax ?

Seulement, comme il arrive d'ordinaire dans la vie privée, la jeune fille, l'épouse, la mère, occupent une place considérable, et souvent la plus large. Et Mme Laure Conan avait donc ici un

très dangereux écueil à éviter, et elle n'a pas toujours bien su s'en garder. Vraiment, Lambert est trop souvent mis à l'écart dans *L'Oublié*. Cet *oublié*, l'auteur l'oublie trop souvent elle-même, et le lecteur s'impatiente de ce que le héros principal est à peu près négligé pendant les cent premières pages d'un livre qui n'en comptera pas deux cent cinquante, et de ce que c'est Elizabeth qui y étale plutôt son personnage. Pourquoi Lambert n'occupe-t-il donc pas une place plus large dans un livre qui lui est consacré ? pourquoi ne se montre-t-il pas et n'agit-il pas plus souvent sous nos yeux ? Que fait donc Achille sous sa tente ?

Au fait, n'est-ce pas plutôt Elizabeth que Mme Laure Conan a voulu peindre, raconter et faire revivre en ces pages qu'elle vient d'écrire ? Elizabeth, d'ailleurs, appartient elle aussi à notre histoire ; elle aussi, l'orpheline malheureuse et la prisonnière intéressante, elle est une *oubliée*. Et voyez comme l'auteur s'attache à mettre en relief dans toute la suite du livre cette petite fille qu'au début du chapitre deuxième vous apercevez assise au milieu d'une pirogue, coiffée de feuillage, les cheveux flottant au vent, le visage baigné de larmes heureuses. C'est elle, Elizabeth, c'est bien elle dont la vision douce rayonne à travers toutes les pages de l'*Oublié ;* c'est bien « cette petite qui a des yeux comme Mlle Mance les aime, des yeux de velours avec du feu au fond, » qui nous occupe, nous attendrit, nous retient, nous captive. Et dès lors, Mme Laure Conan n'a-t-elle pas vraiment oublié d'ajouter une lettre au titre qu'elle a écrit sur son livre ? Ou plutôt, et nous nous excusons de risquer ici un conseil, n'est-ce pas *Les oubliés* qu'il faudrait lire, quand viendra une seconde édition, sur la couverture du roman ?

Que si un pareil défaut a pu se glisser dans la composition de l'ouvrage que nous étudions, c'est que sans doute l'auteur n'a pas osé mêler trop de fantaisie à ses récits, c'est qu'elle a voulu avant tout ne pas trop déborder les données de l'histoire qui sont, en somme, très courtes et très sommaires sur le compte de Lambert Closse ; c'est que, sans doute aussi, elle n'a pas osé péné-

trer beaucoup plus outre que l'annaliste lui-même, auquel elle emprunte le thème de son livre, dans les multiples manifestations de la vie coloniale que l'on devait mener à Villemarie vers 1650, et auxquelles a dû prendre part Lambert Closse. Mme Laure Conan semble avoir eu sous les yeux, tout le temps qu'elle a écrit son roman, cette boutade de Diderot qui n'aimait pas les romans historiques, et qui les dénonçait comme appartenant à un genre faux : « Vous trompez l'ignorant, vous dégoutez l'homme instruit, vous gâtez l'histoire par la fiction et la fiction par l'histoire. » Mme Laure Conan a éprouvé elle-même tous les inconvénients que présente le roman historique ; et il n'y a pas assez d'histoire dans son livre et pas assez de fiction ; elle a craint, à tort, pensons-nous, de mêler dans une large et puissante mesure ces deux éléments essentiels de son roman ; elle a fait une nouvelle un peu fluide peut-être ; elle n'a pas tissé de façon assez serrée et assez solide la trame de son livre ; elle n'a pas lancé son héros dans des aventures ou des actions suffisamment multipliées ou nourries ; et comme sa nature de femme l'inclinait plutôt vers cette nature très tendre qu'est Elizabeth Moyen, elle s'est plu à raconter cette nature, et à faire de cette jeune fille le centre principal, car nous ne sommes pas très sûrs qu'il n'y ait pas plusieurs centres dans l'*Oublié*, de son roman.

Il ne faut donc pas craindre, quand on veut par le roman faire connaître l'histoire, de tailler largement ses tableaux dans la réalité et dans la fantaisie et d'intriguer fortement son récit. Ici, comme dans la tragédie ou le drame, l'auteur n'est tenu qu'à une seule chose, à respecter la couleur locale, à donner au lecteur le sentiment juste du passé, l'illusion véritable de la vie historique.

Mme Laure Conan sait d'ailleurs nous donner admirablement cette illusion, et conserver aux hommes et aux choses le caractère que, par ailleurs, nous leur connaissons. Et ce n'est pas un des moindres mérites de son livre. Elle nous dit très précisément ce que dut être, ce que fut cette étonnante, cette miraculeuse Villemarie au milieu du dix-septième siècle.

Vous savez, en effet, que Montréal n'est pas né comme naissent les autres villes. Il fut extraordinaire dès son berceau. Ce sont des âmes d'élite, de vrais religieux, des saints véritables qui lui donnèrent la vie, et qui étaient d'une initiative dont avaient tort de se moquer les gens de Québec de ce temps-là [1]. Maisonneuve est une des figures les plus nobles, les plus énergiques aussi, les plus pures qui soient dans la galerie de nos fondateurs ; c'est un chevalier de Dieu et de Marie ; il vient travailler ici à étendre le règne de l'un et de l'autre ; lisez plutôt le premier chapitre de l'*Oublié*. M^lle^ Mance est l'hospitalière par excellence ; c'est la mère des pauvres, des blessés, des malheureux ; elle s'enveloppe d'une atmosphère de tendresse, de piété, de vertu qui charme et purifie tous ceux qui l'approchent ; c'est une vierge admirable, un apôtre vraiment élu. Entendez-la définir à Elizabeth l'inspiration qui la fit venir ici dépenser sa vie : « On ne choisit pas sa vocation. Je n'y pouvais rien. Toute mon âme s'en allait vers la Nouvelle-France [2]. »

Et tous les autres personnages qui ont aidé ceux-ci à fonder Montréal, et dont M^me^ Laure Conan a esquissé la silhouette ont les mêmes attitudes de piété virile, de missionnaires inspirés.

Voyez, par exemple, Lambert lui-même, et de Brigeac, et Marguerite Bourgeois ; entendez ces hymnes de la Vierge que le soir on chante au fort pour charmer les longues veillées d'hiver ; considérez comme se préparent au combat ces seize jeunes gens qui suivent dans l'héroïsme et dans la mort notre admirable Daulac. Et tout le livre de M^me^ Laure Conan est pénétré de cette foi robuste, et de ce christianisme si sincère et si agissant qui animaient nos pères en général, et les premiers habitants de Montréal en particulier. Et peut-être même est-ce pour cela que l'auteur n'a pas osé y introduire plus d'invention personnelle, ni

1 — *L'Oublié*, p. 19, 20.
2 — *L'Oublié*, p. 57.

plus de romanesque. Ce livre où l'on devait raconter de si pieuses choses, paraît craindre de devenir un véritable roman.

Mais où l'imagination de Mme Laure Conan pouvait davantage, et sans nulle timidité, s'ébattre et s'envoler, c'est dans la description des lieux où elle situe ses personnages. Quel plus imposant décor, quel plus gracieux, et quel plus varié ? La forêt vierge ou à peine entamée par la hache du colon ; les champs cultivés où ondoie la moisson dorée, et qui font à travers bois de grandes clairières lumineuses ; le petit coin de terre où Lambert a construit sa maisonnette, et où il mène sa douce vie de famille : et tout ce paysage limité, agrandi par le fleuve qui le contourne, l'enveloppe, et le remplit de l'éternel murmure de ses eaux profondes.

N'est-ce pas que l'auteur a dû être fortement tentée de s'attarder à décrire cette nature d'Amérique, si facilement grandiose, et, à l'époque où nous nous reportons, si sauvage encore et si mystérieuse ? Mme Laure Conan n'a pas voulu céder à cette tentation pourtant séduisante ; elle est d'une sobriété attique, voisine de la sécheresse. Et comme nous voilà loin des pages exubérantes, des plantureuses descriptions de Marmette !

Au surplus, Mme Laure Conan paraît bien ne pas se complaire dans le genre descriptif. L'abbé Delille doit être pour elle le dernier des écrivains ; et de le penser, en tout cas, elle n'aurait pas tout à fait tort, ni non plus tout à fait raison. Elle se console d'ailleurs, par le peu de cas qu'elle fait de la description, de n'avoir pas sans doute beaucoup de cette sorte d'imagination et de cette sorte de sensibilité qu'il faut pour bien décrire et pour décrire longuement. On sait en effet que pour peindre la réalité, il ne suffit pas de seulement bien voir, mais il faut aussi bien imaginer, et surtout facilement s'émouvoir. C'est à travers toutes nos facultés sensibles que doivent passer toutes nos visions de la nature ; et ce sont ces facultés, selon qu'elles sont plus ou moins délicates et souples, qui enchantent les spectacles, qui les animent, qui les colorent, qui les transforment, qui leur donnent leur

poésie et leurs très variables significations. Un paysage est un état d'âme, disait fort justement ce pauvre Amiel.

Or, il paraît certain que Mme Laure Conan manque un peu beaucoup de cette imagination qu'il faut pour bien voir et pour bien peindre ce que l'on a vu. Ce n'est pas qu'elle ne puisse jeter sur la nature de rapides et très intelligents coups d'œil ; mais elle se lasse vite de regarder, et si parfois elle a des mots charmants qui font image, elle ne peut prolonger son regard, ni par lui envelopper de bien larges tableaux. Ses descriptions ne dépassent guère quelques lignes ; ce sont plutôt des canevas, très délicatement indiqués d'ailleurs.

Insensiblement, ils se rapprochaient du rivage. Le bruit des eaux rapides de la rivière Saint-Pierre, quelques mugissements, quelques tintements de clochettes dans les herbages de la grève troublaient le silence. Encore parée d'éclatants feuillages, l'île de Montréal se détachait dans la gloire du couchant ; et, sur la Pointe-à-Caillères, aux bords des eaux brillantes, le berceau de Villemarie, voilée de brume lumineuse, semblait oseiller aux brises du ciel 1.

Ces lignes qui sont écrites par une main très légère caractérisent la manière à la fois exquise et un peu vague de Mme Laure Conan quand elle essaie de crayonner.

De même l'auteur de *L'Oublié* ne s'abandonne pas assez à ces impressions que les spectacles de la nature font naître dans une âme, ni non plus ne communie assez intimement avec cette nature qui, on le sait, sympathise avec nos joies et nos tristesses. Elle éprouve bien la douceur de ces secrètes relations, mais elle ne fait le plus souvent que laisser entrevoir la merveilleuse harmonie qui s'établit entre les êtres et nous, quand nous souffrons ou quand nous sommes heureux.

Une joie étrange l'envahissait, la pénétrait, et comme pour exprimer cette joie divine qui débordait en larmes silencieuses, la voix du rossignol s'éleva tout à coup sous l'épaisse feuillée 2.

1 — *L'Oublié*, p. 98.
2 — *L'Oublié*, p. 42.

Ce n'est pas pourtant que Mme Laure Conan manque de sensibilité. Elle en est douée, et d'une très tendre et très fine, mais c'est à d'autres objets, nous le savions déjà, que l'auteur d'*Angeline de Montbrun* sait l'appliquer.

Ce qu'en effet Mme Laure Conan aime à étudier, à pénétrer, à analyser, c'est l'âme humaine, c'est toute cette multitude infinie de sentiments qui s'y cachent et s'y révèlent, discrets et charmants tout ensemble, timides et généreux, qui s'enveloppent à la fois de pudeur et de bonté, qui se découvrent comme à regret, et n'apparaissent que pour exhaler leurs parfums et nous pénétrer de leurs suaves influences. Rappelez-vous donc Angeline, Maurice Darville et la bonne Gisèle Méliand. Et rapprochez de ces âmes celles d'Elizabeth, de Lambert, de Maisonneuve et de Mlle Mance.

Donc, ce que Mme Laure Conan aime surtout faire en ses livres, c'est de la psychologie. Oh ! rassurez-vous. Elle ne pose ni n'étudie aucun de ces problèmes ardus où s'enfonce la courageuse pénétration de Paul Bourget ; elle ne cherche pas les cas rares, les cas exceptionnels pour les examiner, les retourner et en démêler les très complexes éléments. Sa psychologie est plus accessible, et moins abstruse. Lambert Closse et Elizabeth Moyen sont des âmes très belles, mais nullement compliquées ; et Mme Conan s'attache à nous faire voir en elles ce qu'il pourrait y avoir de meilleur en vous et moi. Nous voudrions même parfois cette psychologie moins superficielle et plus variée en ses procédés. Il y a peut-être un type trop uniforme de ces personnages, et peut-être aussi ce type est-il trop féminin. A une époque de grandes batailles comme celle où vivent les héros de *L'Oublié*, on aimerait voir sur ces visages de colons-soldats quelque chose de plus viril et de plus martial.

C'est sans doute aussi parce que Mme Laure Conan se plaît davantage à peindre des âmes délicates, féminines, qu'elle a donné dans son livre une trop large place à Elizabeth et à Mlle Mance.

L'espace nous fait défaut pour entrer un peu dans l'analyse des caractères que M^me^ Laure Conan a tracés dans son roman. Lambert surtout et Elizabeth mériteraient une étude particulière ; et il serait surtout intéressant de faire voir comment l'auteur a fait naître et se développer en ces deux âmes une passion très vive, très pure, que les obstacles ou les déceptions n'ont jamais aiguillonnée ou égarée. C'est une idylle, délicieuse et fraîche, que l'histoire des amours de Lambert et d'Elizabeth. Jamais berger et bergère ne sont plus doucement ni plus sûrement possédés.

Ce que nous reprocherions seulement à M^me^ Laure Conan, c'est d'avoir créé un rival à Lambert, et d'avoir allumé une passion très vive pour Elizabeth dans le cœur de ce pauvre Claude de Brigeac. Non pas que cela ne soit pas naturel. Les choses se passent souvent ainsi dans le monde, et longtemps encore sans doute on se disputera le cœur des bonnes Elizabeths. Mais, en vérité, pourquoi n'avoir pas donné à cette passion de Claude de Brigeac tout le développement qui eût pu la rendre intéressante ? Et pourquoi nous dire qu'il aime tant Elizabeth, s'il ne doit faire dans toute la suite du roman que deux ou trois courtes apparitions, et si surtout on ne le rencontre que pour le voir soupirer, pâlir, rêver et s'amaigrir en silence ? Il faut, paraît-il, dans toute pièce, un personnage sacrifié. Eh bien, de Brigeac est ici le héros sacrifié, et il l'est dans les grands prix. Que l'auteur de *L'Oublié* se rappelle cependant que les don Sanches sont aussi ridicules dans le roman que sur la scène.

Il y a dans l'*Oublié* entre Lambert et Elizabeth des scènes qui sont d'une exquise douceur, et qui sont pénétrées de cette sensibilité à la fois très tendre et très saine dont M^me^ Laure Conan à le secret.

Il y a aussi dans ce livre des récits simples et attachants tout ensemble que nous voudrions reproduire en entier. Je ne puis que renvoyer le lecteur à ces narrations si délicates que nous lisons, par exemple, aux pages 40-43, et 110-117.

Il serait désirable que tous les récits de *L'Oublié* ressemblassent à ceux-là, et que la même inspiration, la même continuité, le même esprit de suite présidât à leurs développements. On peut en effet relever ici et là, dans ce livre, certaines incohérences de composition qui font que parfois les chapitres ne sont pas très bien conduits, ni même les paragraphes assez bien organisés.

Sans doute aussi que l'auteur aurait pu fondre davantage toutes les parties de son livre, et grouper de façon plus serrée autour de son personnage principal tous les autres héros. Il y a certains chapitres qui forment presque un tout à part, ou qui se rattachent trop indirectement à l'histoire de Lambert Closse, de l'*oublié*. D'où il suit, que le roman nous apparaît trop quelquefois comme une série de tableaux, très intéressants d'ailleurs, mais qui donnent au livre ce caractère un peu mêlé et composite dont nous parlions au début.

Aussi, ce qui vaut surtout dans *L'Oublié* c'est, outre la finesse de certains détails, l'ingéniosité de beaucoup d'analyses, la beauté d'un très grand nombre de récits, c'est la noblesse et comme la dignité de l'inspiration. Un même souffle anime toutes ces pages, et ce souffle est franchement patriotique et chrétien. Et l'on sort meilleur d'une lecture qui vous suggère de si bonnes pensées, de si religieux sentiments.

M^me^ Laure Conan se constitue parmi nous un apôtre ; elle emploie sa plume à écrire et à propager ce qu'il y a de meilleur dans son âme si canadienne. Elle est pénétrée de cette pensée qui explique tout Lambert Closse, et que Lambert Closse communique à M^lle^ Elizabeth, à savoir que la vie est surtout un devoir. Elle a publié un jour *Si les canadiennes le voulaient*, et elle *veut* pour sa part contribuer à faire chez nous les âmes plus fortes, et la patrie plus grande. N'avait-elle pas, par exemple, une intention, et très louable et très patriotique, quand elle a imaginé le chapitre douzième de *L'Oublié*, et qu'elle fait voir si âpre au dur labeur de la colonisation son héros ; et quand surtout elle lui fait dire à sa jeune et dolente épouse :— « Défricher,

labourer, semer, c'est la noblesse de la main de l'homme. C'est presque aussi beau que de porter le drapeau [1] ?»

Ce sont des leçons de ce genre que souvent et très discrètement Mme Laure Conan donne à ses compatriotes, et cela suffit vraiment pour que son livre mérite d'être répandu dans tous nos foyers canadiens, et qu'il y porte avec l'amour de notre passé si admirable, la semence des bons conseils et des bonnes résolutions.

J.-Camille Roy, ptre.

1—*L'Oublié*, p. 168.

CHRONIQUE RELIGIEUSE ET POLITIQUE D'ALLEMAGNE

Malgré les coups de canon qui ont si inopinément retenti au delà de l'Atlantique et qui ont suscité de si violentes colères aux Etats-Unis, malgré les bruyantes manifestations de la politique mondiale que l'empereur a inaugurée depuis plusieurs années et dont jusqu'ici il a recueilli quelques lauriers, peu de fruits et beaucoup d'ennuis, c'est en deça de l'Océan, dans le cœur même de l'Empire germanique qu'il faut chercher la clef des événements et le secret des destinées de l'Allemagne.

Certes l'empereur Guillaume II est une personnalité marquante ; et du portrait très flatteur et très flatté qu'en a tracé ces jours-ci le chancelier von Bülow en plein Parlement, il ressort clairement qu'il a des idées de gouvernement arrêtées dont il veut le triomphe, et qu'en particulier il désire être lui-même son ministre des affaires étrangères. Mais l'Allemagne est un empire constitutionnel, et en aucun autre pays, peut-être, les membres du Parlement ne sont plus jaloux de conserver intactes leurs prérogatives et leur autorité. Très mêlés à la vie du peuple, en contact fréquent avec leurs électeurs, ils connaissent les besoins réels du pays, et autant par patriotisme que par souci de leur réélection, ils savent défendre ses véritables intérêts même contre les projets ou les rêves de l'empereur.

Pour ces raisons, le grand événement de l'année 1902 a été la discussion et l'adoption du nouveau tarif douanier, comme le fait le plus important de l'année 1903 sera le renouvellement du Reichstag ou Parlement de l'Empire, qui aura lieu au commencement de l'été, et qui, dès aujourd'hui, préoccupe tous les esprits. Dans la discussion du nouveau tarif, le *Centre*, ou parti catholique, a joué le premier rôle, et c'est lui encore qui, dans la prochaine bataille électorale, aura à soutenir les assauts les plus violents. A ce titre, ces deux faits méritent de fixer l'attention des lecteurs de la *Nouvelle-France ;* il s'en dégagera ainsi une

leçon, car ils nous montreront comment dans un pays en grande majorité protestant, l'union, la discipline et surtout l'inébranlable fidélité à ses principes ont donné à la minorité catholique une influence prépondérante.

Bien curieuse et bien instructive a été la discussion des nouveaux tarifs douaniers. En réalité il s'agissait d'une question vitale pour l'Allemagne. Dans les différents Etats dont l'agglomération forme l'empire germanique, plus qu'ailleurs l'opposition d'intérêts est tranchée entre les tenants de la terre et les partisans de l'industrie, entre les cultivateurs des campagnes et les ouvriers des villes. Il y a trente ans, l'Allemagne était surtout un pays agricole et la terre suffisait à nourrir ses habitants. Mais la guerre de 1870 qui a écrasé la France a donné un élan prodigieux à l'industrie allemande : quand le voyageur parcourt les plaines de la Prusse rhénane et de la Westphalie que couvraient autrefois de vertes prairies et de riches moissons, il est pris de stupéfaction, presque d'effroi, à la vue de ces villes qui ont surgi de terre, de ces immenses fabriques qui renferment des milliers d'hommes, de ces cheminées colossales qui de leur fumée obscurcissent le ciel, de ce sol torturé, éventré par les hommes pour lui arracher ses trésors cachés. Et partout règne la même fièvre d'activité. Mais ce progrès a aussi son revers : il s'est accompli au détriment de l'agriculture à qui l'industrie a arraché le sol et les bras ; et la population a été divisée en deux partis de force à peu près égale et dont les intérêts sont irréconciliablement divisés. Les cultivateurs pour vivre ont besoin d'être protégés contre la concurrence étrangère : aussi demandent-ils qu'on élève une muraille de tarif infranchissable qui fermera les frontières allemandes à l'invasion des céréales, du bétail, et autres productions de la culture étrangère, sous peine de tuer l'agriculture nationale et de condamner les paysans à mourir de faim. Mais il est facile de prévoir que les autres peuples useront de représailles et fermeront leurs propres frontières aux produits de l'industrie allemande, dont l'effrayante surproduction n'a pas trop de tous les marchés du monde.

Aussi, par contre-coup, les industriels réclament-ils, sinon l'abolition, du moins la diminution des droits d'entrée, pour que les autres nations accordent à leurs produits une égale faveur. Ainsi ce qui sauve l'agriculture ruine l'industrie, et ce qui fait la richesse des ouvriers cause la misère des paysans.

Or le temps était venu où cette grave question allait passer du domaine de la théorie dans celui de la pratique : à la fin de l'année 1902, les traités de commerce, conclus pour dix ans par le chancelier Caprivi avec les différentes nations, devenaient caducs. Personne ne songeait à les renouveler tels qu'ils étaient, tant ils avaient soulevé d'animosités dans toute l'Allemagne. Il fallait donc les modifier, sur une base plus équitable et plus en harmonie avec les intérêts en présence. Cette base ne pouvait être qu'un nouveau régime de tarifs douaniers.

Ce fut là grande œuvre du chancelier von Bülow. Pour la mener à bonne fin, il s'inspira de l'idée très simple que puisqu'on se trouvait en présence de deux partis à peu près d'égale force et dont les intérêts étaient irréductiblement opposés, il fallait diviser et les avantages et les charges ; de sorte que l'on imposerait les productions étrangères suffisamment pour protéger la culture nationale, mais non de manière à exciter des représailles funestes à l'industrie. Le projet fut sérieusement élaboré dans les commissions, et s'il ne fut pas au-dessus de toutes les critiques, il marqua cependant un considérable progrès. Il nous est impossible de donner ici un aperçu de ce projet de loi si compliqué et si hérissé de chiffres : un seul exemple en montrera l'esprit. Les agrariens réclamaient un droit de 7 marks 50 sur les 100 kilogrammes de blé étranger ; les socialistes demandaient l'abolition de tout droit pour procurer aux pauvres le pain à meilleur marché : la commission fixa le droit à 5 marks.

La lutte s'engagea donc ardente, passionnée, débordant de l'enceinte du Parlement dans les journaux, les réunions publiques et jusque dans la rue. Contre le projet étaient les agrariens avant tout qui trouvaient les tarifs trop peu élevés, les libéraux, et sur-

tout les socialistes, adversaires décidés de tout tarif. Les autres partis étaient en majorité favorables au projet. Tout allait dépendre de la position que prendrait le Centre catholique ; comprenant à lui seul plus du tiers des membres du Parlement, s'il restait uni, il déciderait de la victoire. On devine avec quelle impatience, j'allais dire avec quelle anxiété sa décision était attendue. Après avoir, par un mûr examen et une discussion approfondie, acquis la certitude que le projet sauvegardait suffisamment les intérêts de l'agriculture, le Centre se rallia franchement au principe de la loi, sauf à y introduire les amendements de détail qui lui sembleraient nécessaires au courant de la discussion publique. Et ici apparut clairement que la véritable force du Centre catholique vient de son union et de sa discipline : plusieurs de ses membres, en effet, sont les représentants des populations purement agricoles qui exigeaient des tarifs plus élevés, tandis que d'autres sont les élus des centres ouvriers, ennemis de tout tarif. Et cependant, malgré leurs intérêts personnels, la presque totalité resta fidèle à la décision prise par le groupe. A partir de ce moment, la victoire était assurée au profit du gouvernement.

Cependant les adversaires de la loi ne désarmèrent pas : alors commença cette fameuse campagne d'obstruction organisée par les socialistes et dirigée par le démocrate millionnaire juif, Singer. Le jeu des socialistes était clair : en soulevant d'interminables discussions sur chaque article du projet, ils espéraient prolonger assez les débats pour que le présent Parlement expirât avant le vote de la loi : et alors les élections pour le futur Reichstag se feraient sur la question des tarifs ; admirable plateforme électorale pour les socialistes qui ne se recrutent que parmi les ouvriers, ennemis jurés de tout tarif. Le jeu était si clair que tout le monde le vit ; et la majorité ne voulut point sacrifier la paix et la prospérité du pays aux calculs socialistes. Du reste ceux-ci, par leur obstruction systématique, faussaient la machine parlementaire et l'empêchaient de fonctionner ; fallait-il, par un respect superstitieux des formes, la laisser se briser ? La majorité ne le pensa pas,

et elle vota des pouvoirs discrétionnaires au président pour mettre fin aux débats inutiles. L'opposition fut ainsi réduite à l'impuissance, et enfin, le jour de Noël, au coup de six heures du matin, le nouveau tarif fut voté dans son ensemble par deux cents voix contre une centaine. Ce fut une rude lutte et une belle victoire : mais c'est avec raison que les journaux déclarèrent que c'était une victoire du Centre autant que du gouvernement.

La loi est votée, mais l'agitation n'est pas terminée : un à un vont maintenant être dénoncés les traités de commerce avec les autres nations pour être refaits selon le nouveau tarif douanier ; sans parler des récriminations dans les journaux étrangers, l'agitation va continuer dans le pays ; et puisque ces traités de commerce devront être ratifiés par le futur Reichstag, malgré tout les élections se feront sur cette irritante question.

Le Centre catholique, qui a eu la part prépondérante dans le vote de la loi, aura aussi à supporter les assauts les plus violents durant la campagne électorale ; non seulement d'ores et déjà toutes les forces protestantes se sont coalisées contre lui, mais, phénomène nouveau, les socialistes vont tourner contre lui tous leurs efforts.

Pour bien comprendre la raison et la portée de cette nouvelle orientation des socialistes, il faut remonter plus haut, et en même temps montrer la position qu'occupe le Centre aujourd'hui. Longtemps le Centre fut, avant tout, un parti de combat. Ce n'est pas lui qui avait déclaré la guerre. Brutalement, haineusement, Bismark avait voulu écraser l'Eglise catholique et la soumettre à ses violents caprices ; et la majorité avait approuvé ces odieuses mesures devenues les fameuses lois de Mai, votés en 1873. Les catholiques eurent à souffrir la prison, la spoliation, l'exil, mais ils surent avant tout résister. Et cette résistance s'organisa sur tous les points : sur le terrain parlementaire, comme sur le terrain religieux, elle fut admirable ; et c'est par là que le Centre ne cessa de grandir et qu'il devint une puissance. Dans cette lutte aussi longue qu'acharnée, à plus d'une reprise, il trouva des

alliés inespérés dans les socialistes. Non pas qu'ils aient jamais sacrifié un de leurs principes pour se rapprocher des socialistes : mais ceux-ci étaient, tout comme les catholiques, des persécutés : le même chevalier de fer qui avait fabriqué contre l'Eglise les lois de Mai avait lancé contre le socialisme les lois de coercition ; et ainsi, séparés par l'infranchissable fossé des principes, catholiques et socialistes allaient à l'assaut du même adversaire. Et l'on vit les socialistes voter à l'unanimité le rappel des jésuites et des autres congrégations religieuses en Allemagne, tandis que les députés catholiques, de leur côté, votaient l'abolition des lois de coercition pour rendre aux socialistes les libertés du droit commun.

Mais tout le monde connaît quelle fut l'issue de la lutte : Bismark lui-même fut obligé de s'avouer vaincu, et sous ses successeurs, la victoire du Centre catholique ne fit que s'accentuer. Lambeaux par lambeaux furent déchirées les lois persécutrices, et arrachées au gouvernement les libertés nécessaires. Il se fit donc aussi un revirement dans le parti du Centre : admirable sur le champ de bataille, il ne se montra, à la surprise et au désappointement de ses adversaires, ni moins grand ni moins admirable sur le terrain politique et social ; et le gouvernement impérial fut bien forcé de compter avec lui pour pouvoir compter sur lui. Il le fit du reste de bonne grâce. L'empereur lui-même, protestant convaincu, et à ce titre imbu, comme tout bon protestant allemand, de préjugés enracinés contre le catholicisme, a fini par se rendre. Pendant longtemps il sembla tenir rigueur aux catholiques ; se pliant aux nécessités politiques, et tout en restant correct, il ne sut pas toujours cacher la froideur marquée et la défiance qu'il entretenait à leur égard. Est-ce politique plus habile et mieux dissimulée, ou bien est-ce expérience et conviction ? nous ne savons ; mais le fait est que tout paraît changé : partout on le voit faire de cordiales avances aux catholiques, et cet état d'esprit nouveau se traduit aussi bien dans les plus grandes occasions que dans les moindres circonstances. Il y a

quelques mois il prononçait à Aix-la-Chapelle le fameux discours dans lequel, au grand mécontentement des protestants, il promettait une égale protection à ses fidèles sujets les catholiques ; il y a quelques semaines, il faisait refuser le livre que lui offrait l'apostat Paul de Hoensbrock « *La papauté et son action sociale,* » parce que ce livre était injurieux pour les catholiques ; enfin, il y a quelques jours à peine, dans la première semaine de février, le chancelier von Bülow a annoncé au Parlement que le *Bundesrath* ou conseil fédéral allait enfin ratifier la suppression de l'article II de la loi contre les jésuites, de sorte que ceux-ci, quelle que soit leur nationalité, pourront fixer leur séjour sur n'importe quel point du territoire de l'Empire, et par conséquent exercer leur ministère apostolique comme par le passé, mais seulement « à titre individuel. » Telle est donc aujourd'hui la position du Centre : il n'est pas, comme le lui reprochent aigrement ses adversaires jaloux, un parti gouvernemental ; il a trop souci de garder son entière indépendance qui fait sa force ; mais il n'est pas non plus un parti d'opposition systématique : il accepte les avances du gouvernement et y répond par des votes favorables sur les questions qui importent à la grandeur et à la prospérité de l'Allemagne.

Les socialistes, eux, sont restés ses ennemis ; l'opposition, du reste, est leur raison d'être et la cause de leur succès. Aussi, devant la nouvelle position que les événements ont faite au Centre catholique, toute la haine des socialistes contre l'Eglise s'est-elle réveillée ; leur défaite dans la question des tarifs douaniers n'a fait qu'ajouter à leur fureur ; et dorénavant au Parlement comme devant les électeurs c'est contre les catholiques qu'ils tourneront surtout leurs efforts. C'est là ce qui donne un intérêt particulier à la lutte électorale qui est déjà virtuellement ouverte.

En deux points particuliers les socialistes vont attaquer les positions jusqu'ici acquises au Centre ; à l'Ouest, les grands centres ouvriers de la Prusse rhénane et de la Westphalie ; à l'Est, la Silésie et la Pologne prussienne. Nous avons déjà dit le

prodigieux développement pris par l'industrie dans les provinces catholiques de l'Est de l'Empire : des centres ouvriers de première importance se touchent : Barmen, Elberfeld, Essen, Hamm, Bochum, etc., etc. Grâce à la vigoureuse action religieuse et sociale du clergé, ces masses profondes d'ouvriers sont restées en majorité catholiques ; mais comment les prévenir de toute infiltration socialiste ? Partout il y a des mécontents, et partout aussi la démocratie allemande a des émissaires pour exploiter le mécontentement. C'est uniquement pour exciter les ouvriers contre les patrons et les gagner ainsi à leur cause que les socialistes ont engagé cette campagne de scandales contre le fameux industriel Krupp, qui en est mort ; campagne, dans laquelle l'empereur a dû lui-même intervenir, et qui a eu une malheureuse répercussion dans le Parlement où elle a provoqué une crise présidentielle.

En Pologne l'état des esprits est plus grave encore ; et là c'est le gouvernement qui fait le jeu des socialistes contre le Centre catholique. Rien en effet n'a pu arrêter le gouvernement dans la germanisation à outrance de la Pologne : fermeture violente des écoles, introduction d'instituteurs ignorant la langue polonaise, défense de faire l'instruction religieuse en polonais, expropriation forcée, etc., tout a été mis en œuvre pour arracher aux Polonais leur langue, leurs mœurs, leurs coutumes. Le Centre a toujours été opposé à ces vexations, et en janvier dernier, il a encore voté au Parlement un ordre du jour de blâme ; il a toujours été partisan d'une agitation polonaise, mais contenue dans les limites d'un sincère loyalisme envers le trône et l'autel. Les socialistes n'ont point ces scrupules : loyale ou non, l'agitation leur est toujours favorable, et plus elle est violente, plus elle leur profite. Aussi encouragent-ils de tout leur pouvoir le mécontentement des Polonais, et cherchent-ils à prendre la tête du mouvement pour le tourner à leur profit. Malheureusement les Polonais, voyant l'inutilité de la résistance légale, ne sont que trop disposés à prêter l'oreille à leurs excitations. Est-ce qu'un des membres de la

Chambre des Seigneurs, von Koscielski, ne disait pas ces jours derniers que « les électeurs catholiques polonais devraient envoyer quelques députés socialistes aux Chambres, non certes pour accepter leurs doctrines, mais pour montrer qu'eux aussi avaient des ongles ? » C'est ainsi que le gouvernement, en refusant de se rendre aux sages remontrances du Centre, favorise ses pires ennemis.

Malgré ces nuages, le Centre catholique attend avec sérénité et confiance l'issue de la lutte électorale. Les adversaires ont prédit que la question du tarif serait son tombeau : elle sera plutôt son piédestal. Cependant il ne s'endort point dans sa confiance : et les catholiques allemands donnent au monde un magnifique exemple d'organisation et d'activité : de tous côtés s'établissent de nouveaux comités électoraux, dans tous les centres se tiennent des réunions, des conférences ; dès maintenant toutes les forces sont mobilisées ; la presse catholique, admirablement soutenue, mène le combat avec un remarquable ensemble ; il se produit, entre les députés catholiques de l'Alsace-Lorraine et ceux du Centre, un rapprochement très sensible qui ne tardera pas à devenir une union définitive ; de sorte que si, ce qui est probable, les socialistes reviennent plus nombreux au futur Parlement, ce ne sera pas au détriment des catholiques, qui eux aussi sortiront plus nombreux et plus forts de la lutte.

Et ce ne sera pas un spectacle banal de voir, dans cette Allemagne qui fut longtemps le boulevard du protestantisme, deux grandes forces, à peu près seules, en présence : celle de l'athéisme, du matérialisme et du désordre, représentée par les socialistes ; et celle de l'ordre, de la morale et de la religion, aux mains des catholiques. Saluons à l'avance ce triomphe de l'Eglise de Jésus-Christ, et souhaitons que les catholiques des autres pays apportent dans leurs luttes le même zèle et la même fidélité aux principes de la religion, afin de préparer une pareille victoire.

E. Walter.

Cologne, le 12 février 1903.

UNE VISITE PASTORALE

CHEZ LES ALGONQUINS DU LAC VICTORIA ET DU LAC BARRIÈRE

(Suite)

XIV

15 JUILLET : La rivière Gens des terres. — Fins canards. — Le lac de la Traverse et les deux Calumets. — Quinze rapides en un jour. — C'est la Maligne.

Il est 10½ heures A. M. Le canot a une entaille et nos estomacs crient : il faut user de la gomme et faire bouillir le thé.

Depuis le matin nous voyageons sur la rivière « Gens des terres » ainsi nommée autrefois par les sauvages parce qu'elle était l'unique chemin de sortie pour les tribus de l'intérieur. Le courant en est très rapide. Lorsque les eaux du Kakabonga y entrent librement elle est assez profonde, mais maintenant que le flottage des billots est terminé sur le lac, on a fermé l'écluse et la rivière est presque à sec en quelques endroits. De plus elle est hérissée partout de rochers à fleur d'eau qui en rendent la navigation très difficile.

Depuis le matin nous en sommes à notre neuvième portage et la rivière est descendue en bondissant de chute en chute, et de rapides en rapides. Dans les accalmies nous revenions au canot et nous nous amusions à regarder les nombreuses couvées de canards qui vivent dans ces eaux. C'était merveille de voir les rusés palmipèdes exploiter tout ce que la nature a mis de canard sous leur plumage pour nous dépister et nous jouer. La mère inquiète tâchait d'ordinaire de cacher les petits au fond des eaux

ou dans les roseaux. Comme à toutes les mères, l'inexpérience des têtes légères de la couvée lui coûtait parfois bien des soucis, mais enfin les plus imprudents étaient en lieu sûr, et alors c'était touchant de voir cet amour maternel s'exposer bravement au plomb et filer devant le canot pour nous attirer loin de sa famille. Quand nous étions assez loin, elle quittait ses airs d'oiseau blessé, s'envolait hardiment, et par un détour retournait en arrière où l'on devait bien rire du tour qu'on nous avait joué.

Dans la matinée nous avons passé encore un lac « de la Traverse, » une expansion de la rivière Gens des terres, cette fois. On nous a montré aussi l'embouchure de la rivière qui conduit au lac « à la truite, » endroit bien connu des sauvages, car il y a eu autrefois sur ce lac un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Nous repartons à 11½ heures. Le tonnerre gronde et nous promet des émotions. En effet bientôt la pluie tombe en averse et nous force à chercher un abri sous les arbres de la côte. Gens des terres s'élargit ; c'est un beau lac maintenant, le grand *Pwagan* ou le « grand calumet » qui soulève un nuage de poussière d'eau en se précipitant par une chute formidable dans le « petit *Pwagan*, » un joli petit lac que nous mettons une heure à traverser. Il est 2½ heures quand nous rentrons dans la rivière et sautons un rapide où peu s'en fallut que nous missions notre canot en charpie sur les rochers de la côte. Mais nous n'eûmes pas le temps de crier gare, la minute d'après nous étions au pied du courant et les sauvages se tordaient de rire.

Voici le soir, nous avons passé 15 rapides aujourd'hui ; nous sommes heureux de voir les côtes s'abaisser et la rivière couler tranquille entre deux grèves sablonneuses.

Pendant une heure notre nef légère glisse doucement sur l'onde et nous nous reposons.

En présence des montagnes majestueuses, devant les gouffres retentissants, volontiers nous pensons à Dieu ; pourquoi, quand la

nature est calme, d'elles-mêmes nos pensées vont-elles à Marie ? Au bruit cadencé des rames, chantons :

L'ombre s'étend sur la terre,
Vois tes enfants de retour,
Pour t'offrir, ô bonne mère,
La prière et la fin du jour.

et les échos du bois avec le chœur répondent :

O vierge tutélaire,
O notre unique espoir,
Entends notre prière,
La prière et le chant du soir.

Soudain nos rameurs se sont jeté quelques monosyllabes significatifs. Nous regardons en avant. Là-bas la rivière se cabre, les vagues tourbillonnent et les flots bondissent : c'est « la Maligne. » La Maligne, nous en parlions depuis le départ ; enfin nous la voyons. La Maligne, c'est peut-être le pays de l'avenir, car on assure qu'il y a ici des mines de cuivre. En tout cas, qu'est-ce que la Maligne ? C'est tout simplement un bout de la rivière Gens des terres, mais ici resserrée entre les montagnes ; courant sur un plan incliné, se heurtant partout aux rochers qui lui barrent le passage, elle devient tellement furieuse que les voyageurs, employés au flottage des billots, ont cru devoir changer son nom et, depuis que je l'ai vue, j'avoue qu'on ne l'a baptisée que d'un pur euphémisme.

Il est six heures quand nous voyons de près la première colère de la Maligne. L'espace d'un mille l'eau se précipite par une série de cataractes effrayantes, les flots affolés courent en tous sens, se ruent sur les obstacles, s'entrechoquent dans un tumulte indescriptible. Nous faisons le portage par un chemin qui ressemble à la rivière, seulement nous allons moins vite que les flots. Il est sept heures quand nous arrivons au pied des cascades, nos sauvages ont encore faim et pour cause ; nous sommes fatigués, nous plantons nos tentes et nous dormons sous le tonnerre des flots.

XV

16 JUILLET : Sur la Maligne. — *Vir prudens dirigit gressus* (Prov. XV. 21).— La porte de l'enfer. — Dans un *sakaqua*. — Bravo !— *De profundis*. — Image de la vie.— Jean comme devant. — Prouesse d'Abraham le rat.

A en juger par les apparences la journée sera rude et la navigation dangereuse. A 4 heures et demie nous sommes debout.

Nous sentons le besoin de prier avec ferveur et, à vrai dire, en présence de cette grande nature, l'âme monte d'elle-même vers Dieu. « Œuvres du Seigneur, grandes eaux, collines et montagnes, fontaines et rivières, douce rosée du ciel, luxuriante végétation, bêtes de la forêt, et vous enfants des hommes, bénissez le Seigneur. »

C'est aujourd'hui la fête de Notre-Dame du Mont Carmel :

De tes enfants exauce les prières,
Du haut du ciel daigne les protéger ;
Mère bénie entre toutes les mères,
Sois-nous propice à l'heure du danger.

Nous partons. Avec précaution le canot se détache de la grève. Dans ces remous qui tournent en tous sens, au milieu de ces roches aiguës à fleur d'eau, dans ces courants qui se précipitent, il faut que chaque coup d'aviron soit calculé. Mais soyons tranquilles ; nous savons maintenant par expérience que nos sauvages joignent à une rare habileté une prudence consommée. Jamais ils n'affronteront une passe dangereuse sans la connaître parfaitement. En arrivant à un rapide, vous voyez l'homme de l'avant se hisser, au moyen de son aviron, sur les bords du canot et promener son regard d'aigle sur les vagues furieuses. Quand il n'est pas satisfait de cette inspection sommaire il saute à terre et court sur les roches de la grève jusqu'au pied du rapide. S'il revient joyeux en disant « *Nechichine*, c'est bien, » confiez-vous au courant sans crainte. Mais s'il dit tris-

tement : « *Kawin néchichine*, impossible, » descendez du canot, et sans murmurer rendez-vous à l'autre bout du portage.

Nous laissons derrière nous le rapide du *Ouaouaron*, bientôt nous avons franchi le « Penché » et nous arrivons devant une chute à nom lugubre, « La porte de l'enfer. » Toute la rivière vient s'engouffrer dans une gorge de quelques pieds de largeur. Un portage s'impose, mais figurez vous que pour aborder il faut nécessairement passer en plein courant à 75 pieds de la chute. Sans la confiance aveugle que nous avons dans nos guides, nous aurions parfois des crises de nerfs.

Voici le rapide de l'Ile, puis un long rapide plat d'un mille et quart. L'eau est si peu profonde qu'il faut à tout prix alléger le canot. Monseigneur voulait se sacrifier le premier, mais, pour l'honneur de l'épiscopat, il se laissa convaincre et resta dans l'embarcation, tandis que nous, le menu fretin du voyage, prenions le chemin de terre. Après tout c'était un grand honneur à nous faire, car nous allions inaugurer un portage.

D'abord nous suivons la grève marchant sur des cailloux ronds qui roulent sous nos pieds : ce n'est pas facile. Bientôt nous sommes en face de rochers sur lesquels des chèvres auraient peine à grimper et qu'il faut pourtant escalader pour pouvoir avancer. Des branches nous barrent le passage, s'accrochent à nos habits, nous fouettent le visage : c'est plus difficile. Tout à l'heure on risquait, en tombant, de se casser une jambe ou un bras, maintenant c'est le cou qui est dans l'occasion prochaine de se rompre au premier faux pas. Enfin tout manque, la rive est escarpée et en bas les flots grondent. Il nous faut prendre le bois, un véritable *sakaqua*, comme disent les sauvages en parlant d'un fourré impénétrable. Figurez-vous une forêt vierge dont les arbres tombent en tous sens depuis la création : c'est notre chemin. Haletants et épuisés, nous arrivons enfin au canot, et avec effusion nous félicitons Monseigneur d'avoir été appelé à l'épiscopat. Nous nous rembarquons, mais hélas ! nous voyageons sur la Maligne et bientôt

nous sommes en présence d'un autre rapide qui nous vaut une nouvelle promenade d'un mille et demi.

Ce rapide s'appelle « Le noyé, » en souvenir sans doute de quelque pénible catastrophe. L'entrée en est effrayante, mais d'un coup d'œil notre capitaine a jugé qu'il est abordable au moins pour le canot et une partie de sa charge. Pour voir sauter la frêle écorce nous nous mettons en observation sur un rocher qui regarde l'abîme. Voici le canot. Sans m'en rendre compte, je cherche en ma mémoire les saintes paroles de l'absolution. Les hommes sont nu-tête et rament à tour de bras. Si l'on s'abandonnait simplement au courant, on ne pourrait plus diriger l'embarcation. En face du danger le chef trempe sa main dans l'eau et fait un grand signe de croix. Bravo ! Dieu te protège ! et le canot passe comme un trait, plongeant dans l'écume, parant les écueils, se balançant sur la vague, mais toujours sous le contrôle des vaillants rameurs dont les cris de joie maintenant se mêlent aux hurlements des flots et à nos applaudissements frénétiques.

O Maligne ! moi je l'appellerais plutôt « la sauvagesse » quand je la vois courir ainsi à travers les montagnes sans entraves, ivre de liberté. Que tu es belle, mais que tu es terrible aussi ! Sur la grève nous trouvons partout des croix. Elles marquent les tombes des infortunés voyageurs qui se sont noyés pendant le flottage du bois. Pauvres enfants, seuls ici pour mourir, sans prêtre, loin de leurs mères, avec des compagnons qui ne pouvaient rien pour eux.

Voici deux noms que je lis sur des croix de bois : Victor Ranger, Peter Fields. Aux parents en deuil qui liront jamais ces lignes, je suis heureux d'apprendre que le 16 juillet 1902, à 11½ heures A. M., M^gr^ Lorrain et ses compagnons de voyage se sont agenouillés sur les tombes solitaires de leurs pauvres enfants, et que de tout leur cœur ils ont récité le *De profundis*.

Il faut encore passer le rapide Miné et celui des Bois-francs. Ici les côtes se dressent perpendiculaires, à une grande hauteur. Il y a des gorges où les rayons du soleil n'ont jamais pénétré.

Je n'en finirais pas si je voulais décrire les efforts de nos sauvages. Parmi les obstacles qui retardent notre marche il y a les billots dont la rivière est souvent encombrée. Pauvres billots, je deviens songeur en les contemplant. Les uns vont s'échouer sur des rochers inabordables ; d'autres tournent dans les remous sans pouvoir en sortir ; quelques-uns s'engloutissent dans les abîmes pour n'en plus revenir, plusieurs se brisent sur des écueils, tous à peu près se heurtent aux récifs qui les meurtrissent. Image de la vie où les hommes aussi s'abandonnent follement au courant qui les attire, tournent dans le misérable cercle des mesquines préoccupations de la terre, se heurtent à tous les écueils et laissent accrochés aux aspérités de la rive les lambeaux de leur âme désenchantée. Heureux quand ils ne s'enfoncent pas pour toujours dans des abîmes incomparablement plus terribles que ceux qui grondent à nos pieds !

Il est trois heures ; nous sommes encore en face d'une cascade formidable, « la chute à Narcisse, » la dernière colère de la Maligne.

Enfin les côtes s'abaissent, la Maligne se calme, elle redevient Gens des terres, j'allais dire « Jean comme devant. »

Pour regagner le temps perdu, nous fuyons comme le vent, emportés par un fort courant et poussés par dix avirons.

Nous allons si vite qu'à peine nous entrevoyons la Sauterelle, la Grande et la Petite Carpe, la Patsangewa, le Serpent, autant de minuscules tributaires de la rivière Gens des terres. Il est 7½ heures quand nous venons camper dans un beau bois de sapins.

Nos sauvages ont travaillé fort aujourd'hui, aussi nos victuailles sont presque épuisées. Mais la bonne Providence veille sur nous : un beau chevreuil vient juste à temps passer au bout du fusil d'Abraham le rat. Ce fut l'affaire d'un moment. La pauvre bête respirait encore que déjà elle était saignée et éventrée. Ce gars-là scalperait sa mère sans frémir.

XVI

17 JUILLET : Quelques surprises. — Agonie et mort. — Ceux du lac Bascotong. — Sur le lac Bitobi.

Hier soir les étoiles scintillaient joyeuses et la lune versait à flots la douce lumière de sa lampe d'argent. Grande surprise ce matin, il pleut ! Ce n'est que vers 9 heures que nous pouvons partir.

A 10 heures nous sommes à la grande Côte Jaune, qui nous vaut un portage d'un mille, dans le sable jaune, naturellement. Les sauvages appellent ce portage « le Scalpé » en souvenir de quelque sanglante tragédie, j'imagine. Un peu plus loin c'est la petite Côte Jaune, puis une nouvelle surprise : 30,000 billots barrent la rivière sur la longueur de deux arpents. Que faire ? impossible de se frayer un passage à travers l'abatis flottant qui est devant nous ; à droite et à gauche, les côtes coupées presque à pic s'élèvent à une hauteur de 50 pieds.

Il n'y a que deux choses à faire : rester ici, et nous n'y tenons guère, ou grimper en haut.

Décrire les prodiges d'équilibre qu'il fallut pour hisser là-haut le canot et les paquets serait impossible. Pas un murmure dans l'équipage ; on rit, et au bout de deux heures d'un travail opiniâtre nous étions de l'autre côté des billots, fiers comme Napoléon quand il eut tourné les Alpes.

Il est deux heures. Depuis quelque temps la rivière s'élargit insensiblement ; la voici qui s'arrête dans un joli lac ; elle reprend son cours, mais à la voir s'attarder dans de capricieux méandres on dirait qu'elle hésite et qu'elle craint d'avancer. Soudain elle se cabre devant une barrière de rochers et se précipite furieuse dans le rapide du Matawan (confluent). Sur la colline voisine de grands pins se dressent comme pour contempler l'agonie de Gens des terres, et cette dernière, impuissante, vient s'éteindre dans les eaux de la Gatineau. Hola ! des coups de fusils ; des canots ren-

versés sur la grève ; sur le rivage des chiens qui accourent, des hommes, des femmes, des enfants.

Ce sont les sauvages du lac Bascotong, à trois milles d'ici, dans le diocèse d'Ottawa, qui ont eu vent de notre arrivée et qui sont venus baiser la main du Gardien de la prière de Pembroke. Monseigneur descend, les bénit, leur distribue des médailles et nous repartons nous dirigeant vers le sud en descendant la Gatineau.

A 5 heures nous sautons le rapide de la Barbue, ou du « Poisson laid, » comme disent les sauvages ; les côtes, unies depuis la Maligne, se redressent quelque peu, nous passons près d'une île, une émeraude dans la Gatineau, et pour éviter le rapide du Lion qui rugit là-bas, nous marchons un mille et venons camper sur le rivage du lac Bitobi. C'est jeudi soir et nous n'avons que du chevreuil pour demain. Vite nous organisons une partie de pêche et nous revenons bientôt avec cinq beaux brochets. Nous dormons tranquilles en attendant le vendredi.

(à suivre).

E.-A. Latulipe, p^tre^.

Pages Romaines

il y a 25 ans

Le désir d'avoir une nouvelle occasion de rendre hommage à la Papauté, dans le retour bien rare de l'un des grands évènements de son histoire, la crainte que le grand âge du Pape ne lui permît pas d'atteindre l'achèvement complet de la 25e année de son pontificat, firent anticiper d'un an les fêtes jubilaires de son règne. Les cardinaux, les évêques vinrent à Rome l'an passé, les foules y accoururent, et la Providence a récompensé l'ardeur de cette piété filiale par la prolongation de la vie du Père commun des fidèles qui semble miraculeuse, tant elle défie journellement les prévisions de la science et les appréhensions de tous.

Quand, le 20 février 1878, du haut de *la loggia* de la basilique Saint-Pierre. le cardinal Caterini, premier de l'ordre des diacres, annonça l'élection du cardinal Joachim Pecci au trône pontifical sous le nom de Léon XIII, nul n'eut osé prédire que le règne du nouveau pape, si frêle de santé, déjà âgé de 68 ans, dépasserait tous ceux de ces prédécesseurs, à l'exception de saint Pierre et de Pie IX.

A 25 ans d'intervalle, ce n'est pas sans intérêt que l'on évoque le souvenir des jours qui suivirent la mort de Pie IX et où, dans les actes que les cardinaux accomplissaient dans la pleine liberté de leur conscience, Dieu préparait l'avènement de son Vicaire.

Lorsque le grand pape mourut, ce fut avec une véritable stupeur que le monde chrétien accueillit la nouvelle de sa disparition. Tant Pie IX avait eu de malheurs, tant il avait eu de gloire, tant il était aimé qu'on s'était habitué à le croire immortel. Groupés autour de son lit les cardinaux avaient d'abord exprimé toutes leurs prières par des larmes ; le cardinal Bilio, grand pénitencier, n'avait osé dire le *Proficiscere anima christiana* que sur l'ordre formel du mourant, et la mort venue, le cardinal Pecci, camerlingue, s'était recueilli dans un silence profond avant d'entonner le *De profundis*. Dans ce deuil des âmes, le Sacré Collège se demandait si, Pie IX mort, il aurait la liberté nécessaire pour lui donner un digne successeur, alors que Rome était au pouvoir d'un gouvernement ennemi. Telle fut la question que se posèrent les cardinaux dans la première réunion qu'ils tinrent au Vatican dès le lendemain de la mort de Pie IX. La discussion qu'elle suscita entre eux, non moins que la lecture des dernières constitutions du défunt en date du 23 août 1871, du 8 septembre 1874, du 10 octobre 1877, et du règlement du 10

juin 1877, abandonnant au Sacré Collège le choix du lieu du conclave, ne durèrent pas moins de six heures, de 9 heures du matin à 3 heures du soir, et le vote qui termina cette première délibération, sur 38 votants n'en compta que 8 favorables à Rome.

Soit que la majorité fût aussitôt effrayée de la décision pleine d'imprévus qu'elle venait de prendre, soit pour tout autre motif, on décida, d'un commun accord, de ne point regarder ce vote comme irrévocable, réservant à un second scrutin du lendemain de l'annuler ou de le confirmer.

Le lendemain, 9 février, dès l'ouverture de l'assemblée, le cardinal di Pietro, sous-doyen du Sacré Collège, se fit le défenseur de la cité pontificale, combattant longuement le projet de transporter le conclave à l'étranger. Les principaux arguments de sa thèse étaient, d'une part, la constatation de ne voir aucun gouvernement offrir l'hospitalité aux cardinaux, de l'autre la menace de l'Italie d'envahir le Vatican, si le sénat de l'Eglise s'en allait au delà des frontières. Le cardinal Pecci émit l'opinion de se réunir à Malte sous la protection de l'Angleterre, d'autres préférèrent Monaco, l'Espagne, mais le vote final au scrutin secret donna la préférence à Rome par 32 voix contre 5.

Le conclave se tiendrait donc dans la capitale de la chrétienté, mais quel palais choisirait-on pour les réunions de cette grande assemblée? Depuis fort longtemps les élections pontificales se faisaient au Quirinal, mais le Quirinal était devenu la demeure du roi d'Italie. Deux plans furent donc soumis à l'examen des cardinaux dans leur troisième congrégation du 10 février : l'un plaçait le conclave dans les vastes sacristies de Saint-Pierre, l'autre, dans l'enceinte du Vatican, et quand ce dernier eut été adopté à la satisfaction générale, les cardinaux di Pietro, sous-doyen, Sacconi, pro-dataire, Simeoni, préfet des palais apostoliques, et Pecci, camerlingue, furent chargés d'en assurer l'exécution. Puis, sur la proposition du cardinal Bartolini, on décida l'envoi d'une circulaire au corps diplomatique sur les conditions exceptionnelles du conclave ; le cardinal Franchi reçut la mission de la rédiger. Lecture faite des lettres de condoléance des souverains et chefs d'Etat, on prit connaissance des dépêches diplomatiques du gouvernement d'Alphonse XII d'Espagne manifestant le désir de voir élire un pape conciliant qui, tout en défendant les droits imprescriptibles de l'Eglise, s'efforcerait de renouer les rapports officiels avec la Russie, la Prusse, la Suisse, avec lesquelles les relations diplomatiques étaient rompues. Le ministère Waddington qui gouvernait alors la France exprimait le même désir, y ajoutant le double vœu de voir le conclave se réunir à Rome et le choix des électeurs se porter sur un Italien. On décida donc de soutenir une candidature italienne et on se sépara.

La quatrième, la cinquième, la sixième réunion qui se tinrent le 11, le 12, le 13 février furent de moindre importance que les précédentes. Dans la première, on fixa au 18 la date de l'ouverture du conclave, dans la seconde

on procéda par boules blanches et boules noires à la nomination des médecins, chirurgien, pharmacien et confesseur qui assisteraient les cardinaux dans les jours consacrés à l'élection du pape, enfin la liste des conclavistes fut soumise à l'approbation d'un chacun. Frédéric Foschi, curé de Pérouse, supérieur du séminaire de la même ville, fut le conclaviste que choisit le cardiaal Pecci et qu'il manda, en toute hâte, auprès de lui, par dépêche télégraphique.

Le 14 février, la septième congrégation cardinalice fut consacrée à la lecture de la circulaire Franchi que signèrent les cardinaux Amat, en qualité de doyen, Schwarzenberg, archevêque de Prague, après quelques difficultés, comme chef de l'ordre des prêtres, et Caterini, premier de l'ordre des diacres.

Le 15 février, le cardinal di Pietro chanta le premier service solennel pour le repos de l'âme de Pie IX, en présence de tous ses collègues, de la prélature romaine, du corps diplomatique, du patriciat, groupés dans la chapelle Sixtine autour d'un riche catafalque atteignant plus de cinq mètres de hauteur, et la huitième réunion qui suivit la cérémonie fut réservée aux réceptions des ambassadeurs d'Autriche, d'Espagne, aux ministres du Brésil, de Belgique, de Bolivie.

Le lendemain, avec le même cérémonial que la veille, le cardinal Sacconi chanta la messe, l'une des cinq absoutes rituelles fut donnée par le cardinal Pecci, puis, réunis en leur neuvième assemblée, les cinquante-quatre cardinaux présents, après avoir reçu les ambassadeurs de France et de Portugal, tirèrent au sort les appartements du conclave. Chaque appartement était composé de quatre pièces : une chambre à coucher pour le cardinal, une pour son conclaviste, une troisième pour son domestique, la quatrième servait de salle à manger. La porte extérieure portait le nom du cardinal, son blason et son numéro d'ordre.

Le cardinal Pecci ayant tiré le numéro 92, il l'échangea contre le numéro 91 du cardinal Bilio, pour garder la chambre qu'il occupait comme camerlingue depuis la mort de Pie IX.

Enfin, le 17 février, le cardinal Schwarzenberg officia au dernier service de la Sixtine, Mgr Nocella y prononça l'oraison funèbre de Pie IX, et dans sa dixième réunion le Sacré Collège donna audience aux ministres de Costarica, de Monaco, de Nicaragua, du Pérou, du Chili.

La matinée du 18 février fut consacrée à la préparation immédiate du conclave. La messe solennelle du Saint-Esprit, chantée dans la chapelle Pauline, par le cardinal Schwarzenberg, entouré de tous ses collègues, du corps diplomatique, de la prélature, du patriciat, le discours *pro Pontifice Maximo eligendo* prononcé par Mgr Mercurelli, secrétaire des brefs, en remplirent les heures. Midi dispersa toute l'assistance et vers 4 heures du soir, les carrosses des cardinaux traversèrent de nouveau la place Saint-Pierre

remplie d'une immense foule acclamant ceux qui allaient s'enfermer pour donner un chef à l'Eglise.

A 4½ heures, tous les cardinaux, vêtus en violet, sortant processionnellement de la chapelle Pauline, se rendaient à la Sixtine au chant du *Veni Creator*. Puis ce furent la proclamation des constitutions apostoliques, le serment du prince Chigi, maréchal du conclave, et l'installation de chaque cardinal dans son appartement vers lequel il avait été conduit par un garde noble, pendant que les conclavistes juraient à leur tour entre les mains du camerlingue, assisté de son doyen, d'observer fidèlement les règlements promulgués. L'architecte Martinucci consigna alors les quatre clefs du conclave au cardinal Pecci, camerlingue, qui en garda deux et remit les deux autres au prince Chigi.

L'*Extra omnes* proclamé, les portes furent fermées.

Soixante cardinaux composaient ce conclave, le plus nombreux de l'histoire ; quatre cardinaux y manquaient, les cardinaux archevêques de Dublin, de Rennes, de New-York, de Lisbonne ; ce dernier arriva le lendemain au soir et se réunit immédiatement à ses collègues.

Conformément aux décisions qui avaient été prises, une cuisine commune devait pourvoir à la nourriture d'un chacun. Le chocolat, le café, le lait composaient le petit déjeuner du matin ; à une heure, le principal repas avait pour menu un potage, trois plats, le dessert et du vin blanc et rouge ; celui de 8 heures du soir, en tout semblable à celui du matin, avait un plat en moins. Chaque cardinal mangeait avec son conclaviste ecclésiastique, les autres prenaient leurs repas à la caserne de la garde palatine. Seul, le cardinal Hohenlohe dérogea au règlement en se faisant faire une cuisine à part.

Dix autels avaient été dressés dans la chapelle Pauline, cinq dans la salle ducale pour la célébration des messes. Tandis que, par un ordre du cardinal vicaire, l'exposition du Saint-Sacrement était faite dans toutes les églises de Rome pour permettre aux fidèles de soutenir par leurs prières les délibérations cardinalices, à la chapelle Pauline, la sainte hostie restait exposée en permanence, comme pour présider elle-même à l'élection du Pontife.

Dans la transformation subie par la Sixtine pour devenir la salle du scrutin, un immense parquet en avait nivelé le sol, et tout autour de ses murs, on avait élevé soixante-un trônes surmontés d'un dais, dont quatre aux couleurs vertes pour les cardinaux survivants de Grégoire XVI, les autres aux tapisseries violettes. Une petite table portant, avec tous les accessoires de bureau, la liste imprimée de tous les cardinaux, était placée devant chaque fauteuil cardinalice. Au centre de la Sixtine, sur une immense table couverte d'un tapis, avait été posées deux urnes, l'une en forme de calice destinée à recevoir les votes, l'autre semblable à un ciboire réservée à leur vérification. A leur côté se trouvaient une boîte en bois noir fermée à clefs dont on devait se servir pour aller recueillir le vote du cardinal Amat que

les infirmités de la vieillesse retenaient dans sa chambre, plus une sorte de damier dont les divers compartiments recevraient les grandes boules portant les noms gravés de chaque cardinal, plus encore les listes des noms cardinalices, trois plats ou bassins en métal doré, trois encriers, et devant eux trois sièges pour les scrutateurs. A gauche de l'entrée principale de la chapelle, tout à fait à côté de la porte dite *des Souverains*, une petite cheminée en fer devait consumer les bulletins de vote ; à droite étaient le buffet et le vestiaire du futur pape. Au fond, au-dessus du maître autel, un magnifique gobelin représentait la descente du Saint-Esprit.

Telle était l'organisation matérielle de la grande salle du scrutin.

Le 19 février, à 7½ heures du matin, le cardinal di Pietro célébra la messe dans la chapelle Pauline, et donna la sainte communion à ses vénérés collègues, puis, à 9½ heures, après qu'il eut prononcé un discours dans l'intérieur de la Sixtine, on procéda au tirage au sort de trois infirmiers qui furent les cardinaux Canossa, Pecci, Oreglia, députés pour aller recevoir le vote du cardinal Amat, et de trois scrutateurs. Ce tirage au sort se renouvela à chaque séance. A onze heures, le scrutin fut ouvert. *Testor Christum dominum qui me judicaturus est, me eligere quem secundum Deum judico eligi debere, et quod idem in accessu præstabo*, telle était la formule qui était prononcée, chaque fois qu'un suffrage était donné. Quand ils furent tous recueillis, le premier cardinal scrutateur ouvrait le bulletin et le transmettait en silence à son collègue qui en inscrivait le nom sans mot dire ; le troisième seulement le proclamait. A midi, le résultat définitif attestait que seize cardinaux s'étaient partagé les voix des électeurs ; le cardinal Pecci, à lui seul, en avait obtenu dix-neuf.

A 3 heures de l'après-midi du même jour, eut lieu un second tour de scrutin. De nouveau les votes se répartirent sur seize candidats ; le cardinal Pecci recueillit vingt-six suffrages, et, à l'*accessit*, huit voix s'ajoutant aux premières lui donnèrent un total de trente-quatre.

A l'issue de cette nouvelle réunion, le cardinal camerlingue entr'ouvrit les portes du conclave pour recevoir le cardinal archevêque de Lisbonne qui venait d'arriver.

Il n'y avait plus aucun doute, le scrutin du lendemain serait définitif. Mais si bref que fût ce conclave, l'histoire garde le souvenir d'autres moins longs encore : tel celui où fut élu Pie IX, qui ne dura que 36 heures ; tels ceux où furent proclamés Lucius II, Grégoire VIII, Boniface VIII, Innocent VI, qui ne durèrent qu'un jour, celui d'Innocent III, qui ne dura que quelques heures, puisqu'il fut proclamé pape le jour même de la mort de son prédécesseur Célestin III. Par contre, le conclave qui remit le souverain pouvoir entre les mains du Bienheureux Grégoire X, se prolongea pendant 2 ans 10 mois. Et sans remonter à ces temps déjà lointains, le conclave de Pie VI dura 4 mois 10 jours, celui de Pie VII, 3 mois 14 jours, celui de Léon XII, 26 jours,

celui de Pie VIII, 1 mois 8 jours, celui de Grégoire XVI, 1 mois 23 jours. Dans les circonstances pénibles où se trouvait l'Eglise la brièveté d'un conclave n'était pas une moindre faveur du ciel.

Dans la réunion du 20 février au matin, devant l'imminence du résultat, aux trois scrutateurs on joignit trois vérificateurs. Commencé à 11 heures, le vote, terminé à midi, donnait sur 61 suffrages 44 voix au cardinal Pecci qui, de ce fait, était élu. Un électeur, par le mot *neminem* inscrit sur son bulletin, avait déclaré ne voter pour personne.

A droite de l'autel, le cardinal Pecci occupait le trône portant le N° 10, à ses côtés, le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, avait le N° 11 ; une conversation des plus animées s'établit entre le cardinal italien et le cardinal français pendant le dépouillement du scrutin, celui-ci ne cessant de féliciter son heureux collègue du choix dont il était l'objet, celui-là révélant à l'archevêque de Bordeaux les étranges émotions de son âme au moment où on le proclamait le chef de l'Eglise.

On abaissa les baldaquins qui surmontaient les trônes cardinalices à l'exception de celui de l'élu, et le cardinal di Pietro, au nom de l'assemblée, demanda au cardinal Pecci s'il acceptait le souverain pontificat qu'on lui offrait et sous quel nom il voulait régner.

C'était environ 1 heure, quand l'acte d'élection et d'acceptation dressé, le nouveau pape, revêtu de la blanche soutane et de la mosette, reçut le premier hommage du Sacré Collège. Il embrassa affectueusement chaque cardinal, tandis que l'on inaugurait son règne par le cantique de l'action de grâce ; il nomma camerlingue l'archevêque de Prague Schwarzenberg qui lui mettait au doigt l'anneau du pêcheur et donna solennellement sa première bénédiction.

En ce moment-là même, le cardinal Caterini, du haut de la *loggia* de Saint-Pierre, annonçait à la foule l'élection du nouveau pontife.

Revenu dans son appartement, Léon XIII, en dépit de l'étiquette, retint à déjeuner avec lui son conclaviste Fréderic Foschi qu'il devait nommer plus tard son successeur sur le siège de Pérouse.

A 4 heures, les portes du conclave s'ouvrirent ; peu de temps après, Léon XIII vêtu pontificalement reçut pour la seconde fois les hommages des cardinaux : le cardinal Di Pietro récita l'oraison *super Elect. Pontific.*, et le Pape s'en fut bénir de la fenêtre intérieure de la *loggia* le peuple qui remplissait la Basilique Saint-Pierre.

Le Vatican vit ensuite ses hôtes retourner à leurs anciennes demeures.

Le lendemain, jeudi, 21 février, un second *Te Deum* était chanté à la Sixtine, une troisième obédience était faite par les cardinaux dans la salle dite *de la comtesse Mathilde*, les ambassadeurs de France, d'Autriche, d'Espagne, de Portugal offraient leurs félicitations au nouveau pape ; au dehors, le monde entier l'acclamait.

Les jours suivants, Léon XIII donnait audience aux diverses députations catholiques venues à la hâte, aux membres de la famille de Bourbon de Naples et de Parme, au cardinal de New-York, arrivé le 23 février, et dans la cérémonie de son couronnement dans la Sixtine, le 3 mars, le cardinal Mertel lui imposait la tiare.

Le 29 mars, dans son premier consistoire, il imposait le chapeau au cardinal Mac Closkey, et en remerciant le Sacré Collège des suffrages qu'il lui avait donnés, il manifestait la crainte qu'il avait de succéder à un Pontife tel que Pie IX: «Notre indignité nous apparaît d'autant plus grande, que la renommée de notre prédécesseur Pie IX, pontife d'immortelle mémoire, avait acquis dans le monde une plus grande célébrité. Ayant combattu sans relâche et avec une ardeur invincible pour la vérité et pour la justice, ayant, au prix de mille fatigues admirablement dirigé l'Eglise, cet illustre pasteur du troupeau catholique a non seulement illustré le Saint-Siège par l'éclat de ses vertus, mais encore, il a tellement rempli l'Eglise entière de l'amour et de l'admiration qu'il a provoqués envers sa personne, que, de même qu'il surpassa tous les pontifes romains par la longue durée de son pontificat, ainsi, il obtint de tous les plus amples témoignages de respect et de vénération qui ne se démentirent jamais.»

C'est par l'apologie du règne de Pie IX que Léon XIII inaugurait le sien.

Don Paolo-Agosto.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-LIGUORI (comté de Montcalm, P. Q.), précédée d'une notice biographique du saint patron, par M. l'abbé A.-C. Dugas, curé de Saint-Clet. Vol. in-8, pp. VIII-221, 1902.

Nos monographies ne se comptent pas encore par centaines, il est vrai, mais leur nombre augmente presque tous les ans de quelques unités. Ce mouvement commencé il y a un certain nombre d'années s'accentue, et finira par se généraliser avant longtemps. Déjà l'on peut entrevoir, il nous semble, l'époque où chaque paroisse aura l'avantage de posséder sa monographie imprimée ou, du moins, manuscrite.

L'une des dernières parues est celle que nous signalons présentement.

Nous l'avons parcourue avec un réel intérêt, et le fait que nous sommes friand de ce genre d'écrits ne suffit pas à l'expliquer.

Elle n'e t peut-être pas parfaite. L'auteur, en tout cas, est le premier à le proclamer. Mais, en somme, elle lui fait certainement honneur.

Qu'il nous donne, dans une seconde édition, quelques gravures et, en particulier, les portraits de ceux qui ont bien mérité de sa chère paroisse natale, et grâce à ce complément, l'histoire de Saint-Liguori ne laissera plus rien à souhaiter.

D. GOSSELIN, P^tre^.

HONNEUR A LA PROVINCE DE QUÉBEC, par C.-J. Magnan, avec une introduction par l'honorable Thomas Chapais, Québec.

L'auteur a réuni sous ce titre deux conférences déjà publiées avec quelques pages empruntées à l'*Enseignement primaire*. Il y a ajouté, et c'est ce qui donne à sa brochure une actualité pleine d'intérêt, un travail de statistique comparative, d'où il ressort que la province de Québec, grâce à l'appoint généreux des institutions indépendantes qui ne figure pas au budget de l'instruction publique, n'a rien à envier à la province-sœur, si fière pourtant de ses largesses en matière scolaire.

Ceux qui ont dit ou répété que notre province occupe le bas de l'échelle en fait de dépenses pour l'instruction publique, liront avec profit ces pages, et en concluront que la prudence les engage à se taire, si la justice ne les force pas de rétracter leurs calomnies anti-patriotiques.

Nous félicitons M. Magnan de cet acte de zèle et de patriotisme.

Quant aux réformateurs qui veulent que les masses soient de plus en plus *intellectualisées*, à l'instar de ce qui, selon eux, se pratique aux Etats-Unis et en Europe, ils pourront retenir, comme bouquet spirituel, cet aveu que le bon sens et l'expérience arrachaient naguère au rédacteur de la *Revue Occidentale*, organe officiel du positivisme français : « La moralité revendiquera toujours la victoire finale sur l'intellectualité. »

L. L.

Le Président du Bureau de Direction : L'abbé L. LINDSAY.

QUÉBEC : — Imprimerie S.-A. DEMERS, N° 30, rue de la Fabrique.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME II AVRIL 1903 N° 4

PAGES INÉDITES D'ERNEST HELLO

PÂQUES

Voici la vérité, la beauté, la splendeur et la joie. Voici celui que nous désirions dans les premiers transports de notre jeunesse ardente, quand le soir, les yeux fixés sur l'immensité pleine d'étoiles, nous demandions au dôme noir et d'or, des nouvelles de la patrie. Nous ne cherchions pas seulement le Dieu créateur : nous cherchions le Dieu ressuscité....

Seigneur, quand j'étais jeune je ne savais pas encore le mal ; donnez-moi de ne plus le savoir. Que j'oublie ce qui n'est pas pour me souvenir de ce qui est. Seigneur, rendez-moi la légèreté des anciens jours, la transparence de l'enfant.

Seigneur, quand j'étais jeune, souvenez-vous des heures que j'ai passées avec vous, j'allais dire, que nous avons passées ensemble, si pour vous comme pour moi, passaient les heures. La tristesse est le souvenir de moi, la joie est

le souvenir de vous. Seigneur, donnez la joie, et puisque sans vous je suis également incapable de tout, aidez-moi à la recevoir. J'ai oublié les ténèbres, ô lumière, souvenez-vous de moi.

La place est libre. Vie éternelle, commencez. Aidez mes lèvres à prononcer dans le temps l'Amen de l'éternité, l'Amen sans discontinuité, sans nuit, sans trouble, sans fatigue et sans soir, seule joie qui soit à la hauteur de notre situation et au-dessus de laquelle, même en levant la tête, nous ne voyons rien. Solennité de l'immense Pâques, calme profond, transparent, inouï, fête de la lumière, exaltation de la toute-puissance, pierre soulevée, tombeau vaincu, triomphe que j'ai désiré sans le connaître depuis que mon âme désire, triomphe qu'appelaient les battements de mon cœur quand les triomphes connus me semblaient trop petits pour me cacher, il me faut une parole qui t'exprime, triomphe, ô mon amour, il me faut un cri digne. Ce cri, quel sera-t-il ? Trop pressé pour attendre le ciel, je veux pousser sur la terre, dès aujourd'hui, le cri de la liberté ; mais encore une fois, ce cri, quel est-il ? O Dieu ressuscité, je vous en prie de tout mon cœur et de toute mon âme, puisque je ne sais pas encore parler, aidez mes lèvres d'enfant à balbutier le cri de triomphe éternel.

Amen. Amen. Amen.

Esprit de paix, esprit de joie, ô langues de feu douces et dévorantes, souffle qui enflammez et qui rafraîchissez, plus fort que la tempête quand elle déracine les forêts, plus calme que l'océan quand sa surface sans ride permet de voir le ciel comme dans un miroir. Sérénité translumineuse, vivifiante, sérénité embrassante devant laquelle meurt ma parole que je conçois même quand je pense à

vous, être inférieur à l'Etre que vous êtes, immensément plus insaisissable par votre immensité que l'atome par sa petitesse, ô Dieu, je ne me sens plus, maintenant soyez me vie !

Remplacez-moi, car moi je m'ennuie. Et vous, vous me réjouissez. Je m'accable et vous me soulevez. O vie, soyez ma vie. O joie, soyez ma joie. Je me pèse et vous dégageriez mes ailes. Dévorez à jamais la trace noire de la tristesse, qui est ma trace, ma marque, ma propriété et ma mort.

Ravissez-moi jusqu'aux régions de la joie et de la foudre. Que je dise Amen de plus près, dans ma langue, dans la langue de ma patrie, dans la langue qui fait pleurer, se souvenir et se reconnaître : que mon Amen éclate enfin dans l'immensité comme la paix et le tonnerre.

O Lumière, je vous adore !

NOS COUVENTS DONNENT-ILS UNE ÉDUCATION PRATIQUE ? [1]

(Premier article)

Voilà une question qu'il importe d'élucider pour l'avantage de tous les intéressés : parents, élèves, religieuses institutrices, directeurs et patrons officiels de l'éducation. Si, pour ces diverses catégories de personnes, le résultat de l'examen est rassurant, il faudra bien que ceux de nos chers compatriotes à qui leur devoir d'état permet de ne pas s'en préoccuper, cherchent ailleurs un objet digne de leur sollicitude.

Le mot *éducation* doit se prendre ici dans son acception générique, à savoir, la formation totale de l'enfant, au point de vue intellectuel et moral surtout, sans toutefois, loin de là, négliger sa culture physique. Il s'agit donc, à la fois, de l'éducation, prise dans le sens strict, et de l'instruction, qui en est un facteur indispensable.

Quant à l'épithète *pratique*, que peut-elle bien signifier dans la pensée et sous la plume de ceux qui à tout prix voudraient en gratifier notre éducation populaire ? Pour ceux-là l'*enseignement pratique*, c'est le dernier mot de la perfection pédagogique.

Le terme ne saurait évidemment désigner ici le simple corrélatif du mot *théorique ;* car, à ce titre, toute éducation, dès le berceau, serait infailliblement pratique. Pratique, sans le savoir, le bébé que le poète invite à répéter sa première leçon :

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem ;

car il trahit par un sourire sa nature intelligente. Pratique encore le tout petit enfant d'école qui nomme les lettres, qui épelle, qui lit, qui parle, qui écrit, qui compte, car pour accomplir tout cela, il doit passer de la puissance à l'acte, de la faculté à l'opération, de

1 — Il n'est question dans cet article que des couvents entièrement ou partiellement indépendants du contrôle des commissions scolaires ; ce sont les seuls que l'inspecteur ecclésiastique ait la mission de visiter. Il s'agit aussi principalement des couvents situés dans les paroisses rurales.

la connaissance des règles à leur application, en un mot, de la théorie à la pratique. *Education pratique*, dans l'arrière-pensée de ceux qui usent et abusent du mot à temps et à contretemps, signifie tout un monde de choses plus ou moins vagues et indéfinies, mais toujours pleines de promesses séduisantes pour l'humanité. L'acception la moins chimérique—j'allais dire la plus tolérable, car à certains égards et dans de justes limites elle est parfaitement légitime—c'est l'aptitude d'un système scolaire à enseigner l'art d'arriver rapidement à la fortune et au bien-être matériel. Ceux qui préconisent pareil système ont toujours devant les yeux et sur les lèvres l'idéal anglais, l'idéal américain surtout, voire, l'idéal français contemporain !

Pour être dans le vrai, ces admirateurs enthousiastes de ce qui se fait ailleurs devraient prouver que ces systèmes scolaires tant vantés dans les divers pays où ils fleurissent sont, à un degré notable, la cause efficiente de la richesse des uns, sans y être pour beaucoup dans la mauvaise fortune des autres infiniment plus nombreux ; qu'un pays est heureux, même au point de vue purement économique et humain, quand à côté de fortunes colossales on voit souffrir la tourbe toujours croissante des miséreux, quand un abîme sépare les diverses classes de la société ; et que, au contraire, tel autre pays est à plaindre quand l'*aurea mediocritas*, cette honnête suffisance chantée par le poète païen, mieux avisé que les néo-païens du vingtième siècle, est le partage de la très grande majorité. Il faudrait prouver qu'un peuple est heureux, quand malgré sa richesse matérielle, il voit, avec le décroissement progressif de sa population originelle, monter proportionnellement le thermomètre de sa criminalité.

Non, le mot *pratique*, il ne faut ni en fausser ni en torturer le sens. D'après son origine et l'usage rationnel, il signifie *efficace*, et ce sens est assez noble et assez caractéristique pour qu'on ne lui en attribue pas un autre à la fois chimérique et décevant.

La question peut donc se poser ainsi :

Nos couvents donnent-ils une éducation efficace ?

A cette question je crois pouvoir répondre affirmativement.

Ecartons pour le moment la question de degré, et raisonnons au point de vue relatif, tenant compte des circonstances de lieu, de temps, de personnes, de moyens qui affectent nécessairement cette œuvre comme toute autre entreprise humaine.

Une œuvre est efficace si elle relève de causes proportionnées à leur effet et produit des résultats satisfaisants. Or telle me semble l'éducation donnée par nos couvents. La conclusion sera la réponse au titre de cet article.

La majeure de ce raisonnement est évidente par elle-même. Il faut donc essayer d'en prouver la mineure, dans chacune de ses deux parties : 1° L'éducation dans nos couvents est confiée à des maîtresses compétentes ; 2° cette même éducation produit de bons résultats.

Etablissons aujourd'hui la première de ces propositions.

Nos religieuses enseignantes sont-elles compétentes pour l'œuvre qui leur est dévolue ?—Etant donné qu'elles sont à la fois éducatrices et institutrices, sont-elles aptes à remplir chacun de ces deux rôles ?

Après la mère, qui, de droit divin, est la première et la principale éducatrice de l'enfance, nulle n'est mieux douée pour cet office que la religieuse. Son sexe, son caractère, ses vertus, sa stabilité, les grâces de son état en font une seconde mère, qui, au dévouement et au désintéressement de la mère selon la nature, joint un discernement, une expérience et une fermeté salutaire dont celle-ci n'est pas toujours susceptible. Aussi l'enfant, en même temps qu'elle décerne volontiers à sa maîtresse le titre de mère, lui en reconnaît-elle comme tout naturellement les attributions. Elle est donc admirablement préparée pour continuer l'œuvre maternelle, cette femme appelée par vocation divine et consacrée le plus souvent par un vœu spécial à l'éducation, et qui n'a d'autre ambition que de former Jésus-Christ dans les âmes de ses élèves, que de les rendre à leurs familles, à la société, à l'Eglise, plus éclairées, plus fortes, plus sages, plus vertueuses,

aussi innocentes et pures qu'à leur départ du foyer ! — Seule, l'Eglise de Jésus-Christ, mère et préceptrice des âmes baptisées, a pu opérer cette merveille, exaltant et complétant par la grâce ce que la nature avait si bien commencé.

Le rôle d'institutrice est le complément indispensable de celui d'éducatrice. Que faut-il donc à celle-ci pour qu'elle soit une maîtresse compétente ! Il lui faut, outre le talent naturel, la connaissance des matières qu'elle doit enseigner, et, avec l'autorité, la formation pédagogique. Or ces diverses conditions sont réalisées par nos sœurs enseignantes. Une novice fût-elle dépourvue de la science ou des dispositions requises, la prudence la plus élémentaire eût engagé ses supérieures à la diriger vers un autre institut, ou, tout au moins, à lui confier un emploi plus humble et plus facile. Au reste, les brevets de capacité, les diplômes de graduées, conquis à la fin de leurs cours par un grand nombre d'aspirantes à la vie religieuse, en attestant le succès de leurs études, ajoutent encore à leur compétence pour l'enseignement.

Restent l'autorité, attribution partie innée, partie acquise, et ce qui lui donne sa principale efficacité, la formation pédagogique. Or, outre qu'une proportion assez notable de nos religieuses ont bénéficié des cours de l'Ecole normale, toutes celles qui sont destinées à l'enseignement ont subi au noviciat un entraînement pédagogique qui les prépare efficacement à leur future carrière.

Mais l'ouvrière, quelque intelligente et instruite qu'elle soit, a besoin, pour réussir dans son travail, d'instruments aussi perfectionnés que possible. Il faut donc ici que le programme de chaque institut particulier, comme celui de l'Instruction publique [1], soit apte à préparer l'élève pour son futur rôle dans la société. Il faut aussi que tout l'outillage scolaire concoure au même but, que

1 — Ce programme est de rigueur dans toutes les écoles qui relèvent des commissions scolaires, comme les externats des couvents. Il s'impose également dans les classes de ces mêmes couvents où les élèves se préparent aux examens pour le brevet d'institutrice.

manuels, cartes, tableaux et autres accessoires pédagogiques répondent aux exigences d'un légitime progrès.

Les programmes des principaux instituts, sauf dans quelques détails, ne laissent guère à désirer. Si les académies féministes nouveau-siècle pourraient les dédaigner comme trop rudimentaires et rétrogrades, en revanche, mainte école florissante de l'ancien monde serait tentée de les trouver par trop progressistes. Quelques-uns de ces programmes sont la résultante de l'expérience acquise dans les quatre plus anciennes provinces du Dominion et aux Etats-Unis, fournissant matière à un éclectisme qui devrait satisfaire les plus exigeants S'ils pèchent, ces programmes, c'est plutôt par excès que par défaut, reproche qui s'adresse également, paraît-il, à la dernière rédaction du programme officiel. Celui-ci aussi bien que les premiers peut être perfectionné sans bouleversement, sans réforme radicale.—Ceux qui par office ou par profession ont la mission d'y travailler réaliseront cette œuvre désirable en temps opportun. Si, en attendant, les Canadiens-français sont moins riches que les Anglo-saxons, il ne faudra pas en tenir responsables les auteurs et les patrons de notre système scolaire.

Quant aux manuels en usage et aux appareils pédagogiques, il y a depuis quelques années un progrès considérable. On trouve à la disposition de notre professorat des livres choisis dans la librairie scolaire française et anglaise des deux hémisphères. La bibliographie pédagogique du Canada français s'est enrichie, de plus, d'un grand nombre de livres classiques dont les nations aînées pourraient être fières.

Il en est de même pour les cartes murales et le mobilier scolaire; mais je réserve ces détails avec d'autres aussi intéressants et instructifs sinon plus, pour une visite que nous pourrions faire ensemble à un des nombreux couvents soumis à ma juridiction. Nous y verrons, par le fait, la preuve au moins partielle de la seconde proposition : L'éducation donnée par nos couvents produit des résultats satisfaisants.

L'abbé L. Lindsay.

L'ANARCHIE GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE

« Anarchie » est un mot un peu dur, échevelé, et qui fait encore peur aux gens comme il faut. Le mot doux, désormais correct, qui a cours dans les milieux les plus délicats, c'est « libéralisme. » Tout le monde n'admet pas l'équivalence, la parfaite synonymie de ces deux termes : cette équivalence, en effet, n'existe pas au point de départ : elle n'apparaît qu'au point terminus. C'est une des illusions de notre époque, la plus difficile à guérir : tout est dit, et rien n'est changé. On est malvenu à ajouter aux vieilles critiques, tant le mot s'est acclimaté, en droit pour les uns, en fait pour les autres. A l'heure présente, il serait malséant de déclamer contre un mot qui revêt un certain caractère orthodoxe en face du despotisme maçonnique qui nous opprime, et nous menace chaque matin de nouvelles rigueurs, plus brutales encore.

L'œuf du libéralisme fut déposé dans la théologie avec la Réforme. Suivant une logique implacable, il pénétra dans la philosophie avec les Encyclopédistes du XVIII[e] siècle ; de là dans la politique et dans les réalités sociales avec les révolutionnaires de 89. Il est aujourd'hui en pleine diffusion dans les mœurs. Il n'avait plus qu'une étape à parcourir pour envahir la grammaire et la littérature. Il y est.

Le libéralisme est un écart en dehors de la règle ; la somme des axiômes ou principes généraux, qui supportent l'économie des choses humaines dans tous les genres, constituent cette règle. L'écart est plus ou moins considérable, et forme avec la règle immobile un angle de différents degrés : il y a tel écart qui constitue l'anarchie pure. Dans cette étude, il n'est question que de l'anarchie grammaticale et littéraire.

Ici une observation préliminaire est nécessaire pour rester dans

le vrai, qui est entre deux extrêmes. Il faut distinguer les langues mortes et les langues vivantes. Les premières sont des cadavres rigides, entourées de bandelettes comme les momies égyptiennes, et couchées sur les aromates, qui conservent leur mémoire dans la postérité. Les chefs-d'œuvre qu'elles ont produits leur composent une immortalité de gloire qui n'est pas la vie : ce sont des couronnes funèbres qui ornent leur tombeau. Si elles sont parlées encore, c'est dans les gymnases pour former le goût des jeunes élèves, et au fond des instituts, où les érudits les citent en témoignage. Mais désormais aucun peuple vivant n'en fait usage, ni dans les actes officiels, ni dans les relations sociales.

Les langues vivantes sont soumises aux lois ordinaires de la vie : une de ces lois c'est le mouvement, ou le renouvellement des parties dans l'unité de l'essence. C'est ainsi qu'un arbre perd en automne les feuilles dont le printemps l'avait couvert, en attendant qu'un autre printemps les lui rende. Horace, le grand législateur du langage, a formulé cette loi dans le vers suivant :

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque.

Par où l'on voit le *circulus* vital, que l'on constate dans l'histoire de toutes les langues...

L'histoire de la langue française a été écrite à plusieurs reprises ; ce travail se continue de nos jours avec un succès croissant, parce que ces études sont en faveur, et que les spécialistes, en se multipliant, ont fait dans nos origines des fouilles plus profondes. Ici encore l'esprit de système s'en est mêlé—où ne se glisse-t-il pas ?— On a forcé la thèse en appliquant le Darwinisme aux différents genres de littérature comme aux espèces vivantes. Ces exagérations n'empêchent pas que l'érudition de nos critiques n'ait fourni une somme considérable de résultats précieux. On a divisé l'évolution de notre langue nationale par périodes : période initiale, ou de formation, avec l'analyse des éléments constitutifs, c'est-à-dire la contribution des divers idiomes correspondant aux

races qui se sont croisées sur notre sol ; période de dépouillement ou d'épuration, quand la langue secoue ses langes pour prendre des formes moins imparfaites ; période où elle atteint son plein épanouissement et toute sa beauté ; période de décadence, quand le mauvais goût lui enlève quelques-unes de ses qualités maîtresses, et qu'elle subit la fatalité des choses humaines, qui ne naissent que pour mourir. L'art imite la nature, mais la nature répare ses pertes ; l'art ne se relève pas toujours de ses déchéances.

L'évolution des langues correspond aux différents âges des peuples et aux modifications internes qui s'opèrent chez eux. Elle suit les phases de la civilisation, avec ses hauts et ses bas : c'est dans ce sens qu'on dit que la littérature est l'expression des peuples. Le mouvement vital est donc incompressible : chercher à l'arrêter serait une folie. Mais le mouvement est-il spontané, ou réfléchi et réglementé ; spontané, c'est-à-dire produit par la foule inconsciente, qui crée des mots comme la prairie se couvre de fleurs et d'herbe verte à la saison ; réfléchi, c'est-à-dire dirigé par une autorité compétente et acceptée ? Les classiques, que dans l'espèce on pourrait appeler les conservateurs, se sont fait accuser d'enfermer la langue dans des cadres inflexibles, sorte de clichage auquel les générations futures ne sauraient toucher sans crime. Il ne faut pas prêter sans preuve une erreur, et une erreur sotte, à une grande école ; ici les classiques ont été calomniés ; ils payent pour des exagérations dont ils ne sont pas responsables ; ils admettent la loi de l'évolution dans les langues vivantes :

> L'on écrit régulièrement depuis vingt ans, dit La Bruyère ; l'on est esclave de la construction ; l'on a enrichi la langue de mots nouveaux, secoué le joug du latinisme, et réduit le style à la phrase purement française.[1]

D'autres passages du même auteur sont encore plus catégoriques. Les libéraux ou progressistes n'acceptent guère l'autorité

1 — *Les ouvrages de l'esprit.*

en pareille matière, et demeurent les champions résolus de la liberté grammaticale et littéraire, mais à des degrés divers.

Entre les deux écoles dont nous dessinons les tendances—car il s'agit ici de tendances, tant ces systèmes poussés à bout sont inapplicables—il y a place pour une troisième opinion, celle qui reconnaît dans l'évolution des langues l'action combinée des deux facteurs, la spontanéité et la réglementation, quoiqu'il ne soit pas aisé peut-être d'analyser le mystère de cette évolution, mystère qui accompagne toutes les fonctions de la vie, où qu'elle se manifeste... Ceci est la vérité.

Ce sont les choses qui créent les mots dont les langues se composent, car les choses connues par les sens ou par la pensée ont besoin d'être nommées, et en quelque sorte baptisées. D'ailleurs, les mots sont le moyen de communication d'homme à homme, et constituent le lien infrangible de la sociabilité. La mimique, ou la langue des signes, est un instrument de relations très imparfait. Un simple rapprochement entre les dix parties du discours et les *catégories* d'Aristote, établit avec evidence que les mots d'une langue bien faite expriment toutes les modalités de l'être, l'être lui-même ou la substance, ses qualités premières et secondaires, la quantité, la relation, le temps, le lieu, etc. Assez souvent c'est en vain qu'on chercherait un rapport essentiel entre les mots et les choses qu'ils expriment, quoiqu'il existe quelquefois. Quant à l'accord des mots entre eux, qu'on appelle syntaxe, c'est-à-dire juxtaposition harmonique, il faut faire la large part à la logique, qui n'explique pas tout ; car les variétés qui se rencontrent dans les langues nous obligent de conclure à la loi des idiotismes, ce résultat de mille causes, parmi lesquelles le genre de chaque race occupe le premier rang. Il semble bien que la spontanéité est ici pour quelque chose.

Il faut encore rapporter à la spontanéité l'évolution des langues à mesure que les sociétés progressent. Les langues gardent leur identité avec les lois de la syntaxe ; elles s'enrichissent de mots nouveaux, qui forment leur vocabulaire : c'est encore le besoin

qui provoque ces accroissements. Quand Christophe Colomb découvrit l'Amérique, il fallut donner un nom au nouveau continent. Quand la science fait d'autres découvertes, quand l'analyse plus approfondie d'une faculté, d'un organe, d'un tissu, d'un minéral, en a révélé la constitution intime, les propriétés et les fonctions, il est nécessaire de les décrire ; de là les nomenclatures, qui s'étendent à chaque instant, et qui, en s'accumulant, deviennent le trésor de la science.

Mais la spontanéité admet-elle une réglementation ? n'y a-t-il pas incompatibilité entre les forces comparables à la force centrifuge et à la force centripète ? Les langues se sont-elles faites toutes seules, ou par une action sociale inconsciente, ce qui est la même chose ? Cette hypothèse est inadmissible, car partout où il y a ordre, harmonie, finalité, la réflexion s'est exercée. La réflexion se distingue de la spontanéité par le procédé et les résultats ; les caprices du hasard ne produisent rien de pareil. La vie, où qu'elle se manifeste, a sa loi, qui la contient, la dirige, et lui fait atteindre son but, en la sauvant de ses emportements aveugles et excentriques. L'autorité existe en théologie, en philosophie, en morale, en politique ; elle existe donc pour les langues. Où réside-t-elle ? La question est délicate.

Une autorité en matière de langage, c'est l'usage. Horace l'a consacré dans le vers suivant de l'*Art Poétique :*

> .....Si volet usus
> Quem penes arbitrium est, et jus et norma loquendi.

Cette autorité a toujours et partout dirigé les écrivains : elle n'est pas encore par terre, malgré les amoindrissements que l'esprit novateur lui a fait subir. La résistance qu'elle oppose aux assauts qu'on lui livre s'explique aisément, si l'on considère que c'est la logique qui sert de base à la syntaxe ou à l'accord des mots, et la logique est éternelle : aucune insurrection ne peut en triompher. Quant aux mots, qui sont comme les pierres d'une langue, ils sont souvent conventionnels ; mais ils doivent garder

le sens que l'usage leur a donné, pour ne pas troubler les relations sociales, à peu près comme les pièces de monnaie frappées doivent conserver leur valeur, sous peine d'occasionner la banqueroute universelle.

Cependant en matière de langage l'usage n'est pas d'airain ; il faut lui reconnaître une certaine élasticité, qui permette à l'évolution de s'accomplir, puisque tout vivant évolue. C'est la difficulté à résoudre. On peut abuser, on a en réalité abusé de la loi vitale de l'évolution. Mais en matière de langage l'usage doit être entendu comme la coutume en jurisprudence, en théologie et en droit canon. Il y a coutume et coutume comme il y a fagot et fagot. Pour être légitime la coutume doit être revêtue de certaines conditions ; ainsi en est-il pour l'usage en grammaire et en littérature. Qu'il ait d'abord pour lui l'antiquité. Il y a toujours une circulation de mots nouveaux, qui plaisent à la foule par leur nouveauté même, quand ce n'est pas par leur étrangeté ; ils ont la vogue ; on les repète à l'envie, par vanité pour paraître au courant, et comme on dit, à la hauteur du siècle. Mais leur vogue est éphémère ; la mode les créa et la mode les emporte un beau matin, comme des feuilles sèches, et on ne les retrouve plus que dans les gazettes d'antan, ensevelies dans la poussière des bibliothèques. Ce n'est pas le cas d'appliquer le *si volet usus.*

L'usage doit ensuite être raisonnable, c'est-à-dire qu'il ne viole pas les lois générales, de l'esthétique, car le temps ne consacre pas l'absurde, l'extravagant, ou de pures curiosités. Le barbarisme, le solécisme, l'illogisme ne prescrivent pas. Comment s'opèreraient les réformes nécessaires ? Comment obtiendrait-on le progrès successif qui s'observe dans l'histoire de toutes les littératures ? A ce compte en France nous en serions encore à Joinville et à Amyot.

Parallèlement à l'autorité de l'usage vient celle des grands écrivains. Ils sont les pères des langues ; après en avoir formulé les lois, qui existaient sans doute, mais qui bouillonnaient confuses et incertaines dans le chaos des origines, ils ajoutent

l'exemple aux préceptes en les réalisant dans leurs œuvres. En se succédant ils jalonnent l'histoire, et ils marquent les étapes des langues en marche vers la perfection. En France, pendant la période de formation, nous allons de Villon à Marot, à Ronsard, à Malherbe, pour la poésie ; de Montaigne à Charron, à Rabelais pour la prose. Le XVII[e] siècle est l'apogée de notre littérature ; on sait les grands noms qui l'ont portée à cette hauteur. Voilà les maîtres. Les apprentis dans l'art d'écrire et ceux qui sont voués par leur génie à une médiocrité éternelle, n'ont pas le droit de toucher au langage, d'en changer les lois — ce qui n'appartient à personne — ni au vocabulaire, ni à son mécanisme dans ses parties variables : c'est un privilège réservé à un très petit nombre d'hommes. S'ils empiètent sur le rôle des maîtres, ils ne sont qu'impertinents ; si la foule les suit, c'est un signe certain de décadence. Le cas n'est pas chimérique.

Les milieux sociaux où se rencontrent, avec les avantages de la naissance, la supériorité du rang, l'élégance des manières, la pureté de l'élocution, la haute culture intellectuelle exercent aussi cette maîtrise. A partir de Louis XIII, sous Louis XIV principalement, la cour décida, par ses faveurs ou par ses censures, des destinées des écrivains, et par contre-coup de notre littérature. C'est au Roi qu'on adressait les dédicaces ; c'est devant le Roi qu'on jouait les comédies de Molière et les tragédies de Racine et de Corneille. C'est le Roi qui accordait les pensions aux écrivains pauvres : ces encouragements consacraient les œuvres littéraires, qui fixaient le goût en lui servant de règle.

Les salons étaient les succursales de la cour à cette époque. Quand on n'y tramait pas des Ligues et des Frondes, on jugeait les livres qui se montraient aux devantures des éditeurs. Tel livre était porté aux nues, tel autre mis à l'index : on consacrait un mot, on suspendait un épigramme à la queue d'une phrase mal venue. Les prédicateurs étaient mis sur la sellette comme les poètes et les prosateurs. On poussait quelquefois le purisme très loin, jusqu'au ridicule, comme chez les précieuses de l'hôtel Ram-

bouillet. Les femmes prenaient parti dans ces cabales ; on trouve la trace de ces mœurs dans Les *Lettres* de M^me^ de Sévigné, dans Les *Mémoires* de Saint-Simon et autres répertoires. Ce qu'il faut retenir de ce court exposé, c'est que les salons étaient alors une autorité en grammaire et en littérature, et qu'ils servirent de frein aux fantaisies des écrivains toujours jaloux des suffrages de l'opinion.

Richelieu avait fait plus et mieux : il fonda l'Académie française, qui dans sa pensée serait une véritable magistrature, chargée de défendre les lois du langage comme le Parlement était le gardien des lois du royaume. On voit apparaître dans cette institution le génie dominateur du terrible cardinal : il avait réduit les seigneurs dont il fit des courtisans ; il avait écrasé les protestants, en démantelant leurs places fortes, et en rasant leurs temples ; en 1625 il voulut prévenir l'indiscipline des écrivains en les soumettant à la juridiction de l'Académie ; après leur avoir enlevé le droit d'attaquer l'Eglise et de critiquer sa politique, il voulut, autant qu'il était en lui, les priver des moyens de pécher contre la grammaire. L'Académie prit son rôle au sérieux ; elle se recruta parmi les hommes les plus distingués, désignés à son choix par leurs œuvres et par leur renommée ; ainsi elle devint une autorité, dont les jugements furent ordinairement sanctionnés par l'opinion publique. Elle commença son dictionnaire, véritable code de notre langue, toujours revu et corrigé, jamais fini, qui avait le dernier mot dans les controverses de syntaxe et de style. Elle a tenu le sceptre pendant des siècles. Aujourd'hui ce sceptre tremble dans ses mains.

Le dictionnaire de l'Académie en a enfanté bien d'autres. Les dictionnaires réunis sont devenus comme une enceinte fortifiée, qui protégeait la langue française arrivée à sa perfection ; mère féconde d'œuvres immortelles, lues dans le monde entier, restée le modèle de toutes les littératures, elle n'avait qu'à jouir de sa gloire, en s'enrichissant de nouveaux chefs-d'œuvre. Derrière les dictionnaires les grammairiens, race attentive et scrupuleuse,

qui représentent pour la syntaxe les commentateurs pour la jurisprudence, se tenaient debout, sentinelles et servants de la citadelle. Les dictionnaires et les grammairiens, y compris les grammatistes, devinrent ensemble une autorité digne de la considération dont ils jouissaient, malgré la subtilité de leurs thèses, l'acuité de leurs controverses, et les points et virgules transformés en lances et épées, qui se croisaient sur nos têtes. La langue française semblait à l'abri de toute entreprise capable d'en compromettre la beauté, et d'en préparer la décadence. Mais elle a eu le sort de l'église et de la monarchie : elle n'a pas échappé aux coups de la Révolution. Ici-bas tout s'enchaîne : rien ne grandit seul, rien ne tombe seul.

(à suivre).

P. At,
Prêtre du Sacré-Cœur.

RADIO-CONDUCTEURS ET TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

La *télégraphie sans fil* est à la veille d'entrer dans la pratique et de remplacer partout, même entre l'ancien et le nouveau monde, la *télégraphie de ligne* qui avait été elle-même un incomparable progrès sur les signaux d'antan. Mais les admirables et grandissants progrès de Marconi ne doivent pas nous faire oublier la géniale découverte du Français Branly qui les a préparés et suscités. Sans les *radio-conducteurs* du savant professeur de l'Institut catholique de Paris, on ne connaîtrait pas les communications *à distance* qui nous émerveillent, il n'y aurait pas de *télégraphie sans fil.*

Il n'est pas inutile de le dire, et il est encore bon de rappeler que la *radio-conduction* n'est pas née, comme on le raconte partout, des travaux de Hertz, des *ondes herziennes*, mais qu'elle a été découverte inopinément, spontanément dans le laboratoire de l'Institut catholique. Et nous en avons pour preuve le récit de l'inventeur lui-même, M. le Dr Branly :

En 1890, raconte-t-il, j'expérimentais sur un phénomène récemment découvert en Allemagne : *la déperdition de l'électricité négative sous l'action de la lumière.* J'avais adopté des dispositions qui me procuraient une puissante source de lumière violette et ultra-violette, et déterminaient des effets très accentués même pour l'électricité positive. Une forte bobine d'induction, dont le courant primaire était interrompu par les vibrations rapides d'une barre d'acier, chargeait une batterie de condensateurs : les décharges de cette batterie éclataient entre deux pointes d'aluminium distantes de 2 à 3 millimètres. Après avoir obtenu quelques résultats nouveaux, je dus suspendre mes investigations, car elles ne progressaient plus. En conservant l'espoir de reprendre plus tard le même sujet, avec de nouvelles idées, je résolus d'utiliser les radiations très réfrangibles de mon éclairage pour l'examen d'un problème que j'avais déjà abordé à plusieurs reprises : *les variations de conductibilité électrique des lames métalliques minces sous l'influence de la lumière.*

En éclairant par la lumière des décharges une lame de verre argentée ou platinée, intercalée dans l'une des branches d'un pont de Wheatstone, j'observais

des variations persistantes et notablement supérieures à celles de mes essais antérieurs. Ce résultat fut, de ma part, l'objet d'une attention toute particulière, mais, après quelques tâtonnements, je reconnus que la variation de conductibilité avait encore lieu *lorsque*, par l'interposition d'un écran, *l'étincelle de décharge des condensateurs venait à éclater sans éclairer la couche métallique.* Je me proposais de poursuivre cette étude, en opérant sur des dépôts électrolytiques variés, afin de rechercher l'effet de la nature du métal et de son épaisseur. Pendant que je réunissais le matériel nécessaire pour procéder commodément à ces dépôts, l'impatience de l'attente me suggéra l'idée d'appliquer sur des lames de verre et d'ébonite une couche de poudre de cuivre porphyrisé, et de la fixer en la frottant avec un brunissoir d'agate. Les particules de cuivre porphyrisé étaient indépendantes et me semblaient, à peu près, dans la situation des particules de platine du verre platiné. Tant que la compression ne lui avait pas donné un demi-poli, cette couche de particules extrêmement fines, serrées les unes contre les autres, mais sans cohésion, opposait au passage du courant une résistance énorme, pratiquement infinie. Toutefois il arrivait un moment où la compression faisait naître une légère conductibilité. Il convenait de ne pas rechercher une cohésion plus intime qui déterminât une conductibilité notablement plus importante. *Voici ce que j'observais : une plaque d'ébonite, enduite de cuivre porphyrisé,* faisant partie d'un circuit de pile et offrant une résistance égale à quelques millions d'ohms, *devenait subitement très conductrice quand une étincelle éclatait à quelques mètres de distance.* Il suffisait maintenant de quelques centaines d'ohms pour lui faire équilibre dans le pont de Wheatstone. [1]

Ce fut là, pour le Dr Branly, un trait de lumière, et le point de départ d'une série d'expériences ingénieuses et délicates. Dès le 24 novembre 1890, le savant physicien pouvait communiquer à l'Académie des sciences une note qui résumait ses importants résultats :

J'ai employé comme conducteurs de fines limailles métalliques, de fer, aluminium, antimoine, cadmium, zinc, bismuth, etc. La limaille est versée dans un tube de verre ou d'ébonite, où elle est comprise entre deux tiges métalliques. Si l'on forme un circuit comprenant un élément Daniell, un galvanomètre à long fil et le tube à limaille, il ne passe le plus souvent qu'un courant insignifiant, *mais il y a une brusque diminution de résistance* accusée par une forte déviation du galvanomètre *quand on vient à produire dans le*

1 — *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles, avril 1898.

voisinage du circuit une ou plusieurs décharges électriques. Je fais usage, à cet effet, soit d'une petite machine de Wimshurst, avec ou sans condensateur, soit d'une bobine de Ruhmkorff. *L'action s'observe très aisément à quelques mètres de distance. J'ai pu constater cette action à plus de 20 mètres, à travers des cloisons et des murs.* [1]

Le *tube à limaille* était trouvé. On peut le composer avec les substances les plus diverses : limailles et grenailles métalliques, grains de plomb, métaux réduits et porphyrisés, mélanges de poudres ou corps gras isolants et de poudres métalliques, etc. Mais tous les essais qu'on en a faits à l'origine, et tous ceux qu'on a tentés depuis, ont démontré son insuffisance. Tantôt actif, tantôt faible ou inerte, il accuse toujours une extrême inconstance. Et dès 1891 M. Branly y renonçait pour adopter un nouveau *radio-conducteur*, plus régulier, plus pratique, *à contact unique.* En voici la description :

Deux tiges cylindriques de cuivre rouge sont oxydées dans la flamme d'un bec Bunsen, puis elles sont superposées en croix, chargées de poids pour éviter les variations par trépidation et reliées respectivement aux bornes d'une branche d'un pont de Wheatstone. La résistance principale de cette branche réside dans les deux couches d'oxydes en contact. Une mesure prise au hasard parmi un grand nombre accusait une résistance de 80 mille ohms avant les étincelles d'une machine électrique *indépendante* (c'est-à-dire fonctionnant à quelques mètres de distance) ; cette résistance passait à 7 ohms après les étincelles. Un effet analogue est obtenu en superposant deux tiges d'acier oxydées en une tige d'acier et une tige de cuivre, toutes deux oxydées....

Mais quelle nature exacte le métal doit-il présenter pour donner la meilleure sensibilité ? C'est ce que M. le Dr Branly s'est appliqué à chercher dans de nouvelles expériences. Et, avec la haute conscience qui le distingue, on ne s'étonnera pas qu'il ait mis *dix ans* à poursuivre ses travaux et à trouver un appareil complète-

1 — *Comptes rendus* Acad. des sc. 12 fév. 1894.

ment satisfaisant. La dernière communication à l'Académie est du 10 février 1902 :

Utilisant tour à tour ou simultanément les effets de l'oxydation et du poli, j'ai effectué depuis plusieurs mois de nouveaux essais ; ils permettent de réaliser des conditions assurant au contact unique les qualités qui lui manquaient, c'est-à-dire une grande régularité associée à la sensibilité. J'emploie des métaux d'abord nettoyés et polis, puis recouverts d'une très légère couche d'oxyde par un séjour de durée réglée dans une étuve à air chaud de température connue. Bien que le contact métal oxydé-métal oxydé, et aussi les contacts métal oxydé-métal net et métal poli-métal poli donnent souvent de bons résultats, jusqu'ici je donne la préférence au contact métal oxydé-métal poli.

Voici la description du *radio-conducteur* définitivement adopté dans la télégraphie *sans fil* sur les indications de M. Branly et associé au poste récepteur à l'enregistreur Morse ordinaire :

C'est un trépied formé d'une plate-forme circulaire, sur lequel sont implantées trois tiges équidistantes et verticales, à pointes mousses oxydées. Ces pointes sont en acier, préalablement nettoyé, poli, trempé au mercure ; après un nouveau nettoyage, nécessité par l'opération de la trempe, et un nouveau poli très soigné, les pointes sont oxydées à une température fixe. Elles reposent librement sur un disque en acier trempé et poli. Le fil métallique qui doit se rendre du trépied à l'un des pôles de l'élément de pile, est un fil fin d'argent recuit, pressé entre deux tiges verticales sortant de la face supérieure de la plate-forme et serrées entre elles par un petit écrou.

Premier circuit. — Un élément d'un demi-volt est relié par l'un de ses pôles à la vis supérieure du butoir de Morse, le courant de l'élément descend le long de cette vis suivant son axe, passe à une lamelle de platine fixée à la palette mobile du Morse, et isolée électriquement ; par un fil flexible, il se rend à un relais sensible (relais Claude), puis à une résistance variable et au disque d'acier. Le courant traverse le trépied en passant par les contacts acier poli-acier oxydé et retourne par le fil d'argent au second pôle de l'élément d'un demi-volt.

Second circuit. — Ce circuit est celui qui déclanche le relais. Il comprend : une pile de deux à quatre éléments Leclanché ; les contacts fermés par le relais ; les bobines de l'électro-aimant du Morse. Quand il est fermé, il détermine l'attraction par l'électro-aimant de la palette de contact et en même temps l'inscription des signaux sur la bande de papier qui se déroule.

Fonctionnement. — Une étincelle ayant éclaté au poste transmetteur, le premier circuit se ferme par la conductibilité des contacts acier oxydé-acier poli ; le courant de l'élément d'un demi-volt, réduit par la résistance additionnelle, actionne le relais. Par le jeu du relais, le second circuit se ferme à son tour, la palette du contact du Morse est attirée par l'électro-aimant ; la lamelle de platine fixée sur la palette s'écartant alors de la vis supérieure du butoir, le premier circuit *s'ouvre*. Le relais ouvre alors le deuxième circuit. Entraînée par sa vitesse acquise, la palette de contact poursuit son mouvement, frappe la vis inférieure du butoir et par ce choc, qui peut être très faible parce qu'il a lieu à circuit ouvert, s'opère le retour du trépied. [1]

Le télégraphe nouveau pourrait à la rigueur se borner à cet appareil d'une part, à une source d'électricité de l'autre, les deux postes n'étant reliées *par aucun fil*. Mais l'expérience a démontré dès 1891 à M. Branly que les communications sont grandement améliorées par l'adoption d'un autre dispositif. Ce savant maître a d'abord constaté que la portée des étincelles se multiplie par l'adjonction de longues tiges de laiton à l'excitateur ou producteur d'étincelles. Plus tard il a observé que la sensibilité du récepteur se multiplie de la même manière. Le principe des *antennes* était trouvé : il était réservé à d'autres de le développer et de l'appliquer.

Quel est exactement le rôle de ces antennes ? C'est ce qui n'est pas encore élucidé. Il est probable qu'elles donnent au fluide électrique une ampleur et une force proportionnée à leur longueur. Les ondes électriques ont des dimensions très variables : les unes ne mesurent que quelques millimètres, les autres ont un mètre et plus, quelques-unes atteignent plusieurs centaines de mètres. On peut supposer que ces dernières sont facilitées par l'antenne très développée du poste transmetteur, qui s'accorde de plus avec l'antenne du poste récepteur pour orienter dans le même plan l'ondulation électrique. Est-il besoin d'ajouter que ces différentes hypothèses sont assez mal établies, et qu'il faut s'en tenir, jusqu'à plus ample informé, au rôle *pratique* des antennes ?

1 — *Cosmos*, 5 juillet 1902.

C'est grâce à l'emploi simultané des *radio-conducteurs* et des *antennes* que Popoff et surtout Marconi ont pu réaliser les communications *sans fil* à grandes distances. Les succès du savant italien sont présents à toutes les mémoires.

En 1895, à Bologne il communique à la distance de 5 kilomètres.

En 1897, des essais réussissent entre la Spezzia et des vaisseaux éloignés à 3 et 4 lieues en mer.

En 1898, la télégraphie sans fil se fait en Angleterre à 50 kilomètres.

En 1899, les ondes électriques traversent la Manche, entre Douvres et Wimereux, soit 52 kilomètres.

En 1900, l'audace croissante de Marconi est récompensée : il obtient la communication à 136 kilomètres.

En 1901, il échange des signaux entre l'île de Wight et le cap Lizard à 300 kilomètres.

A l'heure actuelle, les milliers de kilomètres ne paraissent plus infranchissables, puisqu'on tente la traversée de l'Atlantique. Deux postes sont construits avec des antennes colossales de 66 mètres pour relier l'Angleterre à l'Amérique. Tout fait présager un succès.

Mais le dernier mot est-il dit, et la nouvelle télégraphie est-elle d'ores et déjà complète, parfaite ? Hélas, non ! Elle est assujettie à une imperfection grave, fondamentale, que M. Branly tout le premier, avec sa loyauté scientifique, n'hésite pas à dénoncer clairement :

Il y a une difficulté dont la solution ne paraît pas encore acquise, malgré de nombreuses tentatives : elle se rapporte au secret des dépêches. Les signaux du transmetteur ne seront-ils pas reçus par tous les récepteurs du voisinage ?..... Les divers effets que nous avons déterminés avec notre transmetteur à étincelles, *un autre transmetteur ignoré*, mis en jeu par une main malveillante ou ennemie, *aurait pu les produire à contretemps et à notre insu*. De là des explosions avant l'heure, des dépêches dénaturées ou incompréhensibles.

Et le savant maître en fournissait une démonstration expérimentale dans sa Conférence du Cercle du Luxembourg, à Paris, le 12 mai 1899.

Vous allez vous-mêmes, disait-il à ses auditeurs, être à même de donner la réponse : Si nous mettons un certain nombre de récepteurs en mesure de subir l'action de l'étincelle, vous voyez qu'*ils sont tous impressionnés en même temps quand une étincelle éclate au fond de la salle.* C'est ce qui a déjà eu lieu tout à l'heure, les radio-conducteurs préparés pour les expériences que nous devions réaliser successivement devenaient tous conducteurs à la fois quand une étincelle éclatait, et, avant de les employer à leur tour pour les démonstrations, il ne fallait pas négliger de les ramener préalablement par un choc à leur résistance primitive.

Cette égale aptitude de tous les radio-conducteurs à vibrer sous une même étincelle constitue une imperfection grave, si grave même qu'elle doit absolument disparaître pour rendre la télégraphie sans fil utilisable et pratique. C'est ici que les admirables travaux de Hertz trouvent leur application : ils démontrent l'existence des *radiations électriques*, de ce qu'on a justement appelé les *ondes herziennes*, ils vont nous donner le moyen de les diriger et de les gouverner.

On connaît la *loi de résonnance* en acoustique : quand on chante une note devant un piano ou un violon, le son de la voix fait vibrer et résonner la corde du piano ou du violon qui correspond, qui est *accordée* pour émettre la même note. C'est sur ce principe qu'ont été crées tous les *résonnateurs* qui jouent un si grand rôle en physique.

Hertz a eu la gloire de démontrer qu'il y a des *ondes électriques* comme il y a des *ondes sonores*, et il a inventé un *résonnateur* ou *explorateur* qui non seulement les met en évidence, mais qui les enregistre et les mesure. Quand cet ingénieux appareil est bien réglé, une décharge, une étincelle produite dans l'excitateur amène aussitôt dans le résonnateur une étincelle semblable. Comme le résonnateur acoustique, il ne répond qu'à une vibration donnée, il n'est sensible que pour les ondes qui mesurent la période pour laquelle il est harmonisé.

Dès lors, pour assurer la télégraphie nouvelle contre toutes les chances d'erreur, il n'y a plus qu'une précaution à prendre : *accorder* l'appareil transmetteur et l'appareil récepteur pour qu'ils correspondent exactement et ne puissent plus agir que l'un sur l'autre, établir en un mot l'harmonie ou ce qu'on a appelé la *syntonisation* des deux postes.

Des essais heureux ont été déjà faits en ce sens, et l'on est sur la voie de la réalisation. En 1901, Marconi communiquait entre Biot près d'Antibes et Calvi en Corse, distants de 175 kilomètres. Il avait établi à chaque poste deux transmetteurs et deux récepteurs, accordés deux à deux pour des longueurs d'ondes très différentes. Les appareils de même ton fonctionnèrent admirablement : ils s'actionnaient mutuellement sans impressionner aucunement les autres. D'autres tentatives, hélas ! ont été infructueuses ; et il serait prématuré de chanter victoire. Comme le dit très bien M. Branly, « la solution de cette difficulté est plus théorique que pratique. Les fils télégraphiques ont encore de beaux jours. »

Mais il ne faut désespérer de rien ; et, si le système Branly-Marconi ne réalise pas toutes ses promesses, telle autre merveille de la physique contemporaine, comme l'*arc chantant*, est capable d'y suppléer. C'est du moins l'avis d'un savant physicien, le R. P. Lucas, S. J.

On peut se demander, écrit-il, si l'*arc chantant* ne pourrait pas contribuer pour une part importante aux perfectionnements ultérieurs. Les décharges de transformateurs qui, actuellement, expédient les dépêches sans ligne sont semblables à d'effroyables coups de tam-tam capables de briser ou, tout au moins, de fatiguer vite tous les tympans électriques un peu voisins. Dans cette cacophonie les antennes et accessoires choisissent telle ou telle note qu'elles rayonnent de leur mieux. Combien plus élégant, et plus efficace peut-être, serait-il de pouvoir chanter la dépêche sur la note ferme, pure, brève et soutenue à volonté, de l'arc sonore ! Déjà cette note monte facilement à 30,000 ou 40,000 vibrations par seconde. La télégraphie sans ligne n'emploie que l'octave ou la double quinte de ces sons. On y viendra bientôt. [1]

1 — *Revue des questions scientifiques*, oct. 1902, p. 693-694.

Acceptons l'augure du savant maître et demandons-lui la nature de l'*arc chantant* qui est une des plus surprenantes nouveautés de la science.

Un jour, en 1898, dans son laboratoire d'Erlangen, le Dr Simon étudiait une lampe à arc. Tout à coup elle se mit à bruire d'étrange façon. L'enquête que fit notre physicien révéla que le phénomène était dû au fonctionnement d'un inducteur placé dans une salle voisine. Il y avait induction de courant, les canalisations qui alimentaient arc et bobine étant parallèles et voisines.

Le Dr Simon eut alors l'idée de faire passer le courant de l'arc dans le gros fil d'une bobine d'induction et d'intercaler dans le secondaire un microphone avec sa batterie. Aussitôt l'arc se mit à reproduire les sons qui impressionnaient le microphone. Plus d'un millier de personnes réunies dans une vaste salle les entendaient.

Mais ce n'est rien encore, car Simon et son continuateur Ruhmer ont considérablement perfectionné l'appareil en renforçant le courant microphonique, en prenant des dérivations sur le courant de l'arc, en usant de *condensateurs* et de *bobines de réaction*, en augmentant le courant d'alimentation et la longueur de l'arc. On est arrivé à reproduire avec force et clarté, le chant, le sifflet, le rire, un morceau de cornet à piston (Peukert).

Voilà, dit le P. Lucas, de très jolis résultats. Mais l'arc-téléphone nous réserve encore des surprises. N'en viendra-t-on pas à se servir simultanément de tous les arcs d'un éclairage urbain comme de crieurs publics ? Les nouvelles communiquées instantanément à toute une ville ! Des concerts populaires *rayonnant* de toutes les lanternes de nos boulevards !..... Sans laisser davantage voguer notre imagination, sachons que des expériences préliminaires ont été tentées, non sans succès. A Francfort, Simon a superposé les courants microphoniques au courant inducteur d'un dynamo et toutes les lampes à arc du réseau, armées de capacités convenables, mises en dérivation sur leurs bornes, ont reproduit les sons émis devant le microphone.

En attendant les services de la « flamme qui parle, » louons et admirons ceux plus positifs du grand savant qui nous a dotés par

ses *radio-conducteurs* de la télégraphie *sans fil*. C'est un Français, et c'est un catholique. A ce double titre, il est cher à nos cœurs, il a droit à nos hommages et à notre reconnaissance. Et — chose triste à constater dans le domaine de la science — il est en butte aux attaques sournoises et perfides des ennemis de la foi et du pays.

On a cherché à lui enlever son talent, sa valeur, jusqu'à la paternité de sa belle découverte. En pleine Académie, on a reporté sur Lodge le mérite du *tube à limaille*. Toutefois le savant anglais a été assez loyal pour décliner un honneur qu'il ne méritait pas ; et, dans une lettre adressée le 8 janvier 1899 à M. Branly, il lui a rendu pleine et décisive justice.

Mais les haines ne désarment pas : elles poursuivent le savant catholique sur tous les terrains.

M. le Dr Branly n'est pas de l'Académie des Sciences. Sa place y est marquée depuis longtemps, mais une coterie assure qu'elle ne lui sera jamais faite.

Et demain, s'il plaît à notre gouvernement sectaire de ruiner ce qui reste debout de l'*enseignement supérieur libre*, l'Institut catholique de Paris devra fermer ses portes, et le professeur Branly quitter sa chaire de physique et son modeste laboratoire illustrés par de si beaux travaux. La science et la liberté gémiront, mais nos maîtres seront satisfaits, répétant le mot cynique de leurs sinistres ancêtres : *La République n'a pas besoin de savants !*

Dr Surbled.

CAUSERIE ARTISTIQUE

L'ŒUVRE DE TISSOT

Au moment de son apparition en France, il y a quelques années, la célèbre *Vie du Christ* de James Tissot eut un très grand retentissement. Les critiques d'art lui consacrèrent, en effet, de longs articles. Leur verve, quand ils touchaient ce sujet, semblait intarissable. La quantité et la qualité si originale de ses tableaux leur fournissaient toujours matière à de nouvelles observations. Plus tard, lorsque l'artiste fit voyager son œuvre, les journalistes d'Angleterre et d'Amérique eurent aussi l'occasion d'en parler à leur aise. Enfin, en octobre dernier, la mort de l'auteur donna lieu à une autre série de jugements plus ou moins renouvelés des précédents.

Tissot eut, dès le principe, de naïfs admirateurs qui saluèrent en lui le créateur du véritable art religieux, mais aussi des adversaires qui n'ont pas encore désarmé. L'un de ces derniers, M. Huysmans, je crois, caractérisa son œuvre d'un mot : « C'est une mascarade. » Pour beaucoup, ce terme, trop violent peut-être, renfermait cependant une assez juste appréciation.

Pour nous, Tissot n'a jamais eu nos amours ni nos haines. Nous ne sommes ni adversaire ni ami. Ce n'est à aucun de ces titres que nous voulons dire aujourd'hui quelques mots de l'œuvre de ce maître. Seulement, ayant eu l'avantage de la contempler assez longuement au musée de Brooklyn, nous nous permettrons d'en donner notre impression. Voici donc les notes que nous avons prises au cours de notre visite. Nous les livrons telles quelles, sans faire de phrases, comme elles nous sont venues.

La *Vie du Christ* se compose de 402 aquarelles. Il y a, en outre, quelques études peintes et un grand nombre de dessins à la plume. L'entière collection a été achetée par les citoyens de Brooklyn, en 1900, pour la somme de $60,000, et présentée à l'Institut des arts et des sciences. L'on sait que la maison Mame, de Tours, l'avait utilisée auparavant pour des illustrations qui ont été exé-

cutées avec un soin extrême et qui rendent pleinement justice aux originaux.

Nous avons beaucoup aimé les grandes vues de Jérusalem, études sincères qui respirent une très grande ferveur. Elles sont justes de ton, assez bien peintes, quoique d'une facture qui manque de charme.

Prise dans son ensemble, l'œuvre ne nous paraît pas toujours dans le caractère du sujet. L'artiste a voulu faire, avec les récits et paraboles évangéliques, comme des tableaux de genre où, malheureusement, une sorte de mysticité se heurte trop souvent à un réalisme parfois grossier. Cela est habile, ingénieux, mais cela n'est pas en harmonie avec le caractère mystique, surnaturel de ces grands sujets religieux. Et puisque nous sommes en frais de critique, nous reprocherons tout de suite à l'auteur sa conception des anges. Les anges de Tissot sont des choses bleuâtres, phosphorescentes, à lignes vagues, à figures étranges et fantastiques. Ce sont des êtres vaporeux, d'indéfinissables essences. Il n'ont pas forme humaine. Et pourtant, l'Ecriture affirme qu'ils prenaient les traits de notre nature. Ils ressemblent à quelque vision de cauchemar : ce sont d'affreuses chimères. Pour avoir voulu s'écarter de la représentation traditionnelle, l'artiste est tombé dans le faux et dans la laideur. Qu'était-il besoin, pour signifier la spiritualité pure de ces anges, leur constante activité, de leur mettre ces invraisemblables, impalpables contours, de les représenter sous le symbole de mouvantes flammes ?

Dans les tableaux où il a fait figurer Satan, le peintre a été moins heureux encore. Ici, loin d'innover, il s'en est tenu, tout comme les naïfs imagiers du moyen-âge, aux cornes, aux griffes, à la peau de bête, au visage grimaçant. Cela est anti-esthétique, évidemment. Tissot, avec toutes ses lumières, aurait pu trouver mieux. Cela nous paraît même anti-théologique. Car le Prince des ténèbres est toujours le plus fin, le plus parfait des esprits déchus. Et, alors, la vraie manière de le représenter serait de lui donner des formes superbes, mais de les jeter dans l'ombre, une

ombre épaisse, noire. C'est ainsi que nous avons essayé de le représenter dans notre tableau de l'Enfer à l'église de Saint-Sauveur. Cette beauté, ainsi enténébrée, figurerait très bien cet être sublime et dégradé à la fois, un des premiers parmi les esprits par l'intelligence, et aussi le plus radicalement, le plus profondément fixé dans le mal. En gardant, au contraire, les vieux symboles, l'artiste a manqué à la vérité, et introduit dans son œuvre un élément absolument opposé à toute idée de beauté.

Parmi les trois cents et quelques aquarelles, il y en a de lourdes ; il y en a où le dessin est défectueux. Cela manque de style. Souvent reviennent des choses énigmatiques. En quelques-unes, la Vierge y montre un profil charmant, d'une exquise finesse. En général, le Christ ne sort pas assez de la foule, et la composition manque d'unité. Parfois même, Jésus a la tête enveloppée d'un épais burnous qui lui donne l'air d'un vulgaire bédouin. On le cherche en vain au milieu de la multitude. Rien ne l'en distingue, ni dans l'expression de la physionomie ni dans l'attitude. Que le peintre ne lui ait pas mis d'auréole, passe encore : cela est plus nature. Il est bien certain cependant que la figure du divin Maître produisait une extraordinaire impression, et qu'il y avait dans toute sa personne quelque chose qui lui faisait une place à part, au-dessus de tous les autres.

Dans presque chacune des scènes, c'est une profusion d'objets inutiles et encombrants, qui, à notre humble avis, ne contribuent pas à la beauté de la composition. C'est un déploiement complet de tout le bazar oriental dans ce qu'il a de plus riche et de plus éblouissant : arabesques, meubles, orfèvrerie, marquetterie, tentures et tissus de toutes sortes, tout cela y est exécuté avec la plus scrupuleuse conscience, avec une patience et une minutie dignes des vieux enlumineurs. Mais les formes humaines sont surchargées de chiffons multicolores. Ce sont souvent des paquets de linge bariolé d'où sort une figure qui seule nous permet de nous y reconnaître.

Tissot ne s'y entend pas toujours très bien dans ce que l'on

appelle en peinture « l'art des sacrifices. » Il y a, dans les arrière-plans, des choses qui viennent trop en avant et nuisent à la note principale. Parfois, on dirait que la représentation fidèle du bric-à-brac oriental l'a plus préoccupé que celle de la figure divine dont toutes ses planches tirent cependant leur intérêt.

Au point de vue de l'esthétique, la composition est souvent imparfaite. Ainsi, dans la « Vision de Zacharie, » l'Ange est coupé par la moitié, ce qui est un gros péché. Il y a des scènes où ne paraît aucune recherche de l'ordonnance dans le groupement des figures. On dirait des photographies instantanées prises par l'artiste au milieu des carrefours de quelque ville d'Orient.

Dans le « Pharisien et le Publicain, » la composition est défectueuse. Les deux bonshommes sont trop près l'un de l'autre, ce qui est contraire au sens de la parabole. Il n'y a pas non plus suffisamment de contraste dans l'attitude de chacun. Pour répondre à l'énergie du récit évangélique la pose devrait exprimer, sinon plus d'orgueil chez l'un, du moins beaucoup plus de sincère humilité chez l'autre. Le Publicain devrait nous paraître abîmé dans la conscience de son néant.

La « Samaritaine » nous semble une des plus belles compositions. Le Christ est admirable. La fontaine où il se repose vers l'heure du midi est sous une arcade de pierre, dans une tonalité sombre exprimée avec un sentiment exquis. Quelle fraîcheur dans ce lieu ! Et quelle poésie ! Mais la Samaritaine est revêtue de trop de chiffons.

Dans une collection aussi considérable, il ne faut pas s'étonner de rencontrer beaucoup d'inégalités, de défaillances. Il y a des choses parfaites. Il y a des scènes qui sont plus étudiées, plus travaillées. Mais comment le talent de l'artiste eût-il pu se soutenir à la même hauteur tout le long de cette œuvre prodigieuse ? Comment son inspiration eût-elle pu être également heureuse ? Il est tout naturel que certaines scènes trahissent la sécheresse, la fatigue de l'esprit.

Les draperies sont en général bien faites. Et certes, ce n'était pas un mince mérite. Tous les types de Juifs sont d'un caractère pittoresque et original. Le Christ prédisant la ruine du Temple, Madeleine aux pieds de Jésus, sont d'un très beau sentiment. La composition en est sobre et bien entendue. Ailleurs, Jésus est trop souvent en dehors de l'étiquette traditionnelle. Les scènes de la Passion sont expressives au plus haut degré. Le mystère de Jésus y est traité avec âme et chaleur. On y trouve des nouveautés d'effet qui nous rapprochent du réel.

Beaucoup de ces dessins font penser à ces délicates ciselures que l'on voit sur les vases sacrés. Ils rappellent l'art du graveur. Toutes ces aquarelles ayant été faites en vue de l'illustration qui ne supporte qu'un nombre de couleurs assez limité, la critique du coloris, pour être juste, doit nécessairement tenir compte de cette circonstance. N'était ceci, l'on pourrait peut-être dire qu'il n'est pas assez riche ni assez varié.

L'artiste avait certainement l'amour, la passion de son sujet. Son œuvre révèle une force de volonté extraordinaire. Malgré toutes nos restrictions, cette *Vie du Christ* renferme de supérieures beautés. Il pourra paraître qu'à travers tous ces tableaux nous avons surtout voulu chercher les imperfections. Que l'on veuille bien se persuader toutefois que nos observations ne procèdent pas d'un esprit d'animosité. Et ce n'est pas pour en atténuer le ton peut-être un peu cru, mais en toute franchise et de tout cœur que nous proclamons l'œuvre de Tissot un miracle d'originalité, de constance et d'habileté. Au point de vue documentaire et archéologique elle est extrêmement précieuse. Mais ce n'est pas son seul mérite. Certains sujets ont été traités dans la note voulue. L'inspiration religieuse anime un grand nombre de scènes où éclate la poésie de la vie orientale éternellement biblique. Cette *Vie du Christ*, travail colossal, inouï, ne fait pas seulement que nous intéresser, que nous instruire ; elle parle à l'âme, la touche, la rend meilleure. C'est peut-être son plus bel éloge.

Charles Huot.

UNE NOUVELLE GLOIRE THOMISTE [1]

Quand Mgr Satolli (aujourd'hui Cardinal et Préfet de la Sacrée Congrégation des Etudes) dut, à son grand regret, abandonner sa chaire de théologie dogmatique à l'université de la Propagande pour entrer dans la carrière diplomatique en qualité de délégué apostolique aux Etats-Unis, on se demanda avec une curiosité mêlée de crainte qui oserait recueillir l'héritage d'éloquence et de savoir laissé par l'éminent professeur italien.

Le choix tomba sur un ancien élève de Mgr Satolli, le Père Alexis-M. Lépicier, de l'ordre des Servites, qui était alors professeur de philosophie en Angleterre, et qu'un important ouvrage sur les Indulgences, récemment sorti de sa plume, venait de signaler à l'attention publique.

On ne pouvait douter à l'avance que ce choix ne fût judicieux ; les faits, du reste, ne tardèrent pas à le démontrer. Le Père Lépicier, par conviction autant que par respect pour son maître vénéré, se fit un devoir de maintenir les fortes méthodes d'enseignement scolastique introduites, non sans peine, et solidement établies à la Propagande par Mgr Satolli. Ce fut le même attachement à l'Ange de l'Ecole, la même fidélité à sa doctrine, la même ardeur communicative, je devrais dire le même enthousiasme, dans ce zèle pour la restauration des hautes études théologiques qui avait marqué la carrière professorale de son prédécesseur.

---

1 — A propos des Commentaires sur saint Thomas d'Aquin du R. P. Lépicier, dont trois volumes ont paru (chez Lethielleux, Paris), savoir :

— *Tractatus de Beatissima Virgine Maria Matre Dei*, in-8, pp. 484.

— *Tractatus de Deo uno*, P. I *de pertinentibus ad divinam essentiam*, in-8, pp. 567.

— *Tractatus de Sanctissima Trinitate*, in-8, pp. 483.

Et voici qu'après douze ans de labeur, de recherches, de méditations profondes, le nouveau professeur, selon l'usage des plus illustres maîtres de la science sacrée, offre lui aussi au public le fruit de son expérience et de ses veilles, les commentaires sur la Somme de saint Thomas qu'il s'était jusqu'ici contenté de communiquer oralement à ses élèves. Quelques volumes ont déjà vu le jour; d'autres sont en préparation.

Ces commentaires, où la clarté, la limpidité du style s'allie merveilleusement à l'abondance des matières et au caractère profondément thomiste de la pensée, seront accueillis avec faveur par tous ceux qui, de près ou de loin, ont suivi avec intérêt le mouvement de renaissance théologique opéré par Sa Sainteté Léon XIII. Ils seront, nous en sommes sûr, particulièrement goûtés des prêtres canadiens qui, depuis quelques années, ont eu l'avantage d'aller compléter à Rome leurs études cléricales et d'y recueillir de la bouche persuasive du R. P. Lépicier les enseignements que cet humble savant veut bien aujourd'hui livrer à la publicité.

Le temps et l'espace nous manquent pour descendre dans le détail et l'analyse approfondie des trois volumes que nous avons en ce moment sous la main.

Ce que nous tenons surtout à faire remarquer, c'est que l'auteur, tout en demeurant fidèle aux grandes traditions scolastiques, n'a pas négligé, loin de là, les ressources qu'offrent aux théologiens les travaux subsidiaires accomplis par la science contemporaine.

Son ouvrage, à ce point de vue, pourra satisfaire les plus exigeants. A côté de thèses puissamment charpentées, on y trouvera une riche moisson d'érudition biblique, patristique et même littéraire qui encadre et comme enguirlande les hautes et arides spéculations de la métaphysique.

Non, quoi qu'on en dise, le thomisme romain n'est pas ennemi de l'érudition et de l'histoire. Mais,—et c'est là son mérite,—il sait, dans l'œuvre capitale de la formation intellectuelle, réserver la première place aux principes élevés, aux intuitions pénétrantes,

aux démonstrations éternellement fécondes sans lesquelles l'esprit humain manque d'orientation et de lumière. Il reconnaît volontiers les mérites de la science moderne ; mais il ne veut pas qu'on lui sacrifie une méthode d'enseignement si chère à l'Eglise elle-même, que Léon XIII a remise en honneur, qu'il ne cesse de recommander, de préconiser en toute occasion, et à laquelle il serait vraiment téméraire de préférer les vues personnelles, toutes respectables qu'elles puissent paraître, de quelques personnages ecclésiastiques même des plus distingués. Disons le mot : ce n'est pas à La Rochelle, mais à Rome qu'il faut aller chercher les vrais principes à suivre dans le gouvernement théologique des intelligences et la direction des études sacrées.

Ah ! si, en certains pays, les esprits se tenaient plus assidûment tournés vers la Ville Eternelle, nous n'aurions pas le spectacle de tant de divisions religieuses et sociales, de tant de systèmes hasardés, de tant de nouveautés troublantes, de tant d'affirmations propres à jeter le désarroi dans les intelligences et l'inquiétude sceptique dans les cœurs.

Nous félicitons le R. P. Lépicier des volumes si remarquables dont il vient d'enrichir la littérature théologique de notre époque, et nous faisons, avec tous ses amis et admirateurs, les vœux les plus sincères pour qu'il puisse conduire son œuvre jusqu'à son dernier terme. La religion et la vraie science y sont également intéressées.

Ajoutons en terminant que le savant professeur a vu, dès le principe, son travail béni et approuvé par le Docteur suprême de l'Eglise : une lettre très élogieuse de Léon XIII figure en tête du beau volume consacré à célébrer, dans le langage didactique de l'Ecole, les gloires dogmatiques et morales de la Mère de Dieu.

L.-A. Paquet, p^tre^.

UNE VISITE PASTORALE

CHEZ LES ALGONQUINS DU LAC VICTORIA ET DU LAC BARRIÈRE

(Suite et fin)

XVII

18 JUILLET : En bonne humeur. — Gracieux équipage. — A reculons et à quatre pattes. — A qui la faute ? — Au Grand Remous. — Arrivée à Maniwaki.

C'est notre dernier jour dans les bois. Après tout il fait bon de revenir chez soi. A 3 heures et demie nous sommes sur pied, frais, dispos et de bonne humeur si nous le fûmes jamais.

En quelques coups d'avirons nous avons traversé le lac Bitobi, « le lac où sont refoulées les eaux de la rivière », dit le terme algonquin. Elles y sont refoulées en effet par un ruisseau plus sinueux que profond. A bout de moyens pour faire avancer l'embarcation, nos rameurs sautent bravement à l'eau et nous allons, pensant à cette belle déesse qui voyageait en conque marine en se faisant traîner par des dauphins.

C'était trop beau pour durer. Nous avons retrouvé la Gatineau, et devinez le nom des deux portages que nous y rencontrons ? « A reculons » et « à quatre pattes. » Le premier est une côte de sable mouvant, dans laquelle vous glissez, à reculons naturellement, à chaque pas que vous voulez faire en avant. Le second est tellement raide qu'il faut le monter en s'aidant des mains. En littérature de voyageur, on dit : à quatre pattes.

Nous reprenons le canot jusqu'au rapide de la Montagne, celle-ci est assez modeste d'apparence, mais la rivière fait rage à cet endroit. Une île lui barre le passage et de chaque côté les eaux se précipitent dans des gorges où elles se brisent avec fracas. La côte est de granit rouge, vert et bleu.

A quelque distance de là la rivière fait un saut de vingt pieds, ce qui nous oblige à faire quelques sauts à travers les broussailles.

Puis c'est le rapide du Brûlé. La forêt de pins secs qui hérisse la côte nous dit en effet que le feu a passé par là.

Nous sommes à vingt milles de Maniwaki. Voici une ferme de pauvre apparence. C'est la colonisation qui s'avance péniblement dans l'épaisseur de la forêt. Il y a dix ans il fallait descendre encore dix milles pour trouver les premiers vestiges de la civilisation. Un mille par année, ce n'est pas un train rapide, mais à qui la faute? Certes, en voyant passer ainsi le char de la colonisation dont l'allure est vraiment par trop peu ambitieuse, on pense plus volontiers aux charrettes de nos grands pères qu'aux locomotives perfectionnées du vingtième siècle.

A mesure que nous avançons les horizons s'élargissent. Voici quelques maisons, de beaux champs cultivés, des nichées d'enfants. Nous sommes au Grand Remous. Dire qu'il y a ici 52 enfants en âge d'aller à l'école. Ces bonnes gens sont à s'organiser, à se saigner plutôt pour construire une école qui devra servir en même temps de chapelle. Ne pourrait-on rien faire pour aider ces pauvres colons? « Emparons-nous du sol; » crions-nous chaque année à la Saint-Jean-Baptiste ; oui, mais pour cela il faut au Canadien-français une chapelle, une école, au moins des chemins pour avancer dans la forêt, et les colons n'ont rien. Abandonnés à eux-mêmes ils se découragent, désertent le champ arrosé de leurs sueurs et reviennent dans les villes en quête d'un morceau de pain, et voilà comment il se fait que la colonisation n'avance que d'un mille par année.

M. Amable Savoyard, chez qui nous entrons, est un colon modèle puisqu'il a douze enfants. « Il y a huit ans, dit-il, je suis arrivé ici avec un sac de farine dans mon canot. C'était tout mon avoir. Maintenant j'ai deux chevaux, huit vaches et soixante arpents de terre en culture. Je cultive le blé, les pois, l'avoine, etc. Toute ma récolte est superbe. » Il nous assure que toute la région qui s'étend depuis la Gatineau jusqu'à la rivière du Lièvre est un terrain de première classe et nous pouvons ajouter que presque partout, surtout depuis la Maligne, la vallée de la

rivière Gens des terres est propre à la colonisation. « Si on nous donnait des chemins, dit-il en terminant, nous verrions bientôt partout de riches habitants, peut-être une ville au Grand Remous, où il y a des pouvoirs d'eau capables de tenter tous les capitalistes de l'Amérique. »

Au revoir, monsieur et madame Savoyard, merci de votre cordiale hospitalité, nous reviendrons vous voir bientôt et alors, nous l'espérons, ce sera en chemin de fer, sur la ligne qu'on poussera beaucoup plus haut sans doute pour exploiter les carrières de granit de la Gatineau et les gisements de cuivre de la Maligne.

Nous repartons à 10 heures. A 11 heures nous sautons le rapide du Castor, et un quart d'heure après nous saluons la rivière Joseph qui se joint à la Gatineau juste à temps pour tomber avec elle dans le formidable rapide Joseph.

Nous rencontrons ici une équipe de « voyageurs » occupés au flottage des « billots. » Dès qu'ils ont reconnu l'évêque, ces bons travailleurs se pressent sur la grève pour recevoir la bénédiction épiscopale. Certes, ils ont besoin de toutes les bénédictions d'en haut pour échapper aux mille dangers de leur vie aventureuse. Nous sommes maintenant en pleine civilisation. Les deux rives sont couvertes de jolies maisonnettes, des odeurs de foin fraîs coupé nous arrivent de terre et dans les champs les moissons ondulent sous la brise.

Du rapide Joseph à celui des Os (*Okan* en Algonquin), il y a trois milles. C'est l'affaire de quelques coups d'avirons. Okan ou le « Des Os, » comme on dit ici, était autrefois un lieu de pêche. Le rivage était constamment couvert d'arêtes et d'os de barbues, et c'est ce qui lui a valu son nom.

C'est hier qu'on nous attendait ici et nous apprenons que les citoyens de Maniwaki avaient préparé à Monseigneur une réception magnifique. Nous sommes en retard d'une journée et les bons Maniwakiens ont dû s'en retourner bredouille, mais je gagerais que les reporters d'Ottawa auront tout de même un récit très circonstancié de cette réception dans leur édition du dix-neuf juillet.

Il est deux heures et demie du soir quand nous arrivons, sans tambour ni trompette, à Maniwaki « la terre de Marie. »

Quelques instants plus tard, à genoux au pied du tabernacle nous disions le cantique de la reconnaissance : *Te Deum laudamus.*

Nous logeons chez les Pères Oblats : c'est dire que les heures volent et qu'il nous en coûte d'avoir dès le lendemain matin, à nous arracher à cette aimable hospitalité.

XVIII

19 Juillet : Maniwaki. — Bouchette. — Gracefield. — En chemin de fer — Ottawa.

Si vous arrivez jamais à Maniwaki, en canot d'écorce, en descendant la Gatineau, comme nous, vous serez émerveillés. Le village déjà considérable occupe le sommet et les penchants de plusieurs collines. Là-haut, sur cette éminence, c'est l'église ayant à sa gauche la maison des Pères, et à sa droite l'hôpital et le couvent. De belles terrasses, qui représentent sans doute des années de patience et de travail, déroulent autour des différents édifices le vert tendre de leur gazon et dominant tout, même le clocher de l'église, une grande croix se dresse sur une hauteur au fond du tableau et se détache sur l'azur du ciel.

Si vous en avez le temps, entrez chez les Pères ou au couvent chez les Sœurs Grises. Je vous promets que vous trouverez à l'un et l'autre endroit la plus aimable hospitalité. Si vous m'en croyez, faite votre visite à l'heure du soleil couchant et vous jouirez alors du plus beau spectacle qui se puisse contempler. Au fond sont les montagnes qui se détachent sur le ciel en feu ; en deçà, des collines arrondies et verdoyantes ; à droite et à gauche, jetés négligemment sur le vert tapis de la campagne, deux rubans d'argent étincellent dans la lumière du soleil qui flambe au couchant : ce sont la rivière Désert qui vient de l'ouest et la Gatineau qui descend du nord.

Puis en bas, tout près, la presqu'île gracieuse formée par ces deux rivières qui s'embrassent aux pieds de la « ville de Marie. »

En face l'industrie a jeté sur la Gatineau un pont en fer qui a coûté $25,000, et là-bas dans la campagne, des équipes de travailleurs abattent les collines et comblent les ravins pour frayer la voie aux locomotives du Pacifique Canadien qui apportent des trésors à la reine de la Gatineau.

En attendant, comme le chemin de fer n'est pas encore terminé, nous partons en diligence. Heureux sauvages qui retournez dans le léger canot qui vous berce sur la vague comme les bras d'une nourrice, vous ne sentez pas le heurt des cailloux qui menacent à chaque instant de nous lancer dans l'éternité, heureux sauvages, adieu ! « *O fortunatos nimium sua si bona norint.* »

A quinze milles de Maniwaki est Bouchette, un joli nid suspendu au bord de la montagne, audessus du cristal de la Gatineau. Là-bas, à quelques verges, un rapide chante les espérances de la jeune villette et des deux cent cinquante familles qui chaque dimanche se pressent dans leur église devenue trop étroite. Monsieur le curé est absent, mais la maison est ouverte, et qu'on y est bien reçu !

A treize milles plus bas est Gracefield, gracieuse vallée en effet que les Laurentides protègent, que de verts mamelons décorent et que la Gatineau enchâsse de ses flots d'argent.

Nous avons à peine le temps de saluer Monsieur le curé Guay ; nous prenons le train à 5.15 P. M. et maintenant c'est au vol que nous saluons les beautés qui passent sous nos yeux.

Nous filons, le soleil baisse, son disque rayonnant va disparaître à l'horizon, l'Occident est tendu de pourpre, les montagnes sont en feu et doucement nos cœurs montent vers Dieu. Tout à coup, la voix nasillarde d'un serre-frein nous tire de notre pieuse rêverie : « Ottawa ! Ottawa ! » Le train s'arrête. Nous nous retrouvons dans la cohue étourdissante de la capitale et vraiment, au risque de passer pour un arriéré, je regrette malgré moi le calme des grands bois.

E.-A. LATULIPE, p^tre^.

Pages Romaines

A propos du Jubilé de Léon XIII ; ses encycliques, ses œuvres.—Son cadeau aux membres du Sacré Collège. — La vieille horloge farnésienne.

Léon XIII sera le pape aux grands et nombreux jubilés. Depuis qu'il est assis sur la chaire de Pierre, il a vu le monde catholique tout entier accourir auprès de lui pour fêter, tour à tour, le cinquantième anniversaire de son sacerdoce, de sa consécration épiscopale, la vingt-cinquième année de son élévation au Souverain Pontificat, et, entre ces trois dates, venir avec le même élan pour gagner dans les basiliques romaines la grande indulgence jubilaire du commencement du siècle.

Cet entraînement des peuples vers la Papauté, à une époque où la Révolution fait tous ses efforts pour en amoindrir le prestige, n'est pas une des moindres preuves de sa divine grandeur. Il n'est pas jusqu'à l'hypocrisie diplomatique de certains gouvernements qui, à l'heure même où ils bannissent les congrégations religieuses de leur territoire, envoient des missions extraordinaires féliciter le chef de la chrétienté, ne proclame la fascination que l'Eglise exerce sur ses persécuteurs.

Si belles qu'elles aient été, il est superflu de reprendre ici le récit des fêtes que chacun a pu lire et relire dans tous les journaux du monde, les premiers jours de mars. A l'écho des acclamations des peuples, celui de la grande voix de Léon XIII nous paraît préférable, parce qu'il nous rappelle comment le Pape sait toujours donner au monde la parole dont il a besoin. Cet écho est la nomenclature de toutes les encycliques pontificales [1].

---

1 — Le jour même de Pâques, le 11 avril 1878, par sa bulle *Inscrutabili*, Léon XIII annonça à l'univers chrétien son élévation au souverain pontificat.

Après se succédèrent les encycliques suivantes :

Quod Apostolici muneris du 28 octobre 1878, contre le socialisme.

Æterni Patris du 4 août 1879, sur l'étude de la philosophie de saint Thomas.

Arcanum du 10 février 1880 sur le mariage chrétien.

Grande munus du 30 septembre 1880, sur le culte des SS. Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves.

Sancta Dei civitas du 4 décembre 1880, sur la propagation de la foi.

Militans Jesu Christi Ecclesia du 12 mars 1881, publiant un jubilé extraordinaire.

Diuturnum du 29 juin 1881, sur le pouvoir temporel.

Etsi Nos du 15 février 1882, bulle adressée aux évêques d'Italie sur les maux contemporains.

Ces encycliques qui, comme des milliaires d'or, marquent les années et les mois du pontificat de Léon XIII, montrent dans leurs admirables enseignements que l'Evangile est à la fois un code religieux et social renfermant les principes à l'aide desquels on peut résoudre les problèmes les plus ardus de la vie matérielle des peuples. Par la variété, le nombre et la grandeur des sujets qu'il traite, ce bullaire léonin est un des plus beaux que l'Eglise possède dans ses collections, et plus encore que l'acclamation enthousiaste des foules, il honore le Pape qui le publia. Le grande sagesse qui se montre dans toutes ses lettres apostoliques, non moins que la haute dignité dont il est revêtu, inspirèrent aux peuples de prendre Léon XIII comme arbitre de

---

Auspicato du 17 septembre 1882, sur le septième centenaire de saint François-Xavier.

Cum multa du 8 décembre 1882, lettre adressée aux évêques d'Espagne, sur la concorde.

Supremi Apostolatus du 1er septembre 1883, pour inviter les fidèles à la dévotion à Notre-Dame du Rosaire.

Nobilissima Gallorum gens du 10 février 1884, sur les malheurs de la société et la nécessité de l'union avec le Saint-Siège.

Humanum genus du 20 avril 1884, contre les francs-maçons.

Superiore anno du 26 août 1884, sur le Saint-Rosaire.

Immortale Dei du 1er novembre 1885, sur la constitution chrétienne des Etats.

Quod auctoritate du 22 décembre 1885, sur le Jubilé.

Quod multum du 22 août 1886, aux évêques hongrois, sur la liberté de l'Eglise.

Humanæ salutis Auctor du 1er septembre 1886, aux évêques portugais sur la hiérarchie dans les Indes.

Pergrata nobis du 14 septembre 1886, aux évêques portugais sur le Concordat.

Vi e ben noto du 20 septembre 1887, aux évêques italiens sur le Rosaire présenté comme remède aux maux de l'Italie.

Officia sanctissima du 22 décembre 1887, aux évêques bavarois, sur les conditions dans lesquelles se trouve l'Eglise en Bavière.

Libertas du 20 juin 1888, sur la nature de la liberté.

Sæpe Nos du 24 juin 1888, aux évêques irlandais sur les agitations politiques et religieuses.

Paterna charitas du 25 juin 1888, au Patriarche de Cilicie, aux évêques et au peuple d'Arménie.

Exeunte jam anno du 25 décembre 1888, sur la clôture de son jubilé sacerdotal, et sur les maux qui affligent la société.

Quamquam pluries du 15 août 1889, sur le patronage de saint Joseph et de la sainte Vierge.

Sapientiæ christianæ du 10 janvier 1890, sur les devoirs des citoyens chrétiens.

Dall' alto dell' Apostolica seggia du 15 octobre 1890, aux évêques et au peuple italiens, sur les maux présents.

Catholicæ Ecclesiæ du 20 novembre 1890, sur l'abolition de l'esclavage.

Rerum novarum du 15 mai 1891, sur la condition des ouvriers.

Octobri mense du 22 septembre 1891, sur le Saint-Rosaire.

Au milieu des sollicitudes du 16 février 1892, aux évêques et aux catholiques de France sur les dissensions politiques.

Quarto abeunte sæculo du 16 juillet 1892, aux évêques, d'Espagne, d'Italie, d'Amérique, à l'occasion du centenaire de la découverte du nouveau monde.

Magna Dei Matris du 8 septembre 1892, sur le Saint-Rosaire.

la paix. En 1885, la Prusse et l'Espagne soumirent à ses décisions leur différend au sujet des îles Carolines ; en 1892, le Portugal et la Belgique lui demandèrent de tracer lui-même leurs frontières réciproques dans les possessions du Congo. En 1895, en de semblables difficultés, les républiques de Haïti et de Saint-Domingue firent de même. En 1886, Léon XIII signa un concordat avec le Portugal, avec le Monténégro, et, en 1888, avec la Colombie. En 1878, il rétablit la hiérarchie épiscopale en Ecosse ; en 1881, il fit de même chez les Bulgares, les Ruthènes, en Bosnie, en Erzegovine, et, en 1891, au Japon. En 1882, la légation de Prusse, près le Saint-Siège, fut reconstituée, et, en 1895, celle de Russie, et les gouvernements d'Angleterre et des Etats-

---

Inimica vis du 8 décembre 1892, aux évêques italiens sur les sectes.

Ad extremæ Orientis oras du 24 juin 1893, à l'épiscopat indien sur la fondation des séminaires.

Constanti Hungarorum du 2 septembre 1893, aux évêques hongrois.

Lætitiæ sanctæ du 8 septembre 1893, sur le Saint-Rosaire.

Non mediocri du 25 octobre 1893, aux évêques espagnols.

Providentissimus Deus du 18 novembre 1893, sur les études bibliques.

Charitatis providentiæque Nostræ du 19 mars 1894, aux évêques de Pologne, sur l'éducation du clergé.

Præclara du 20 juin 1894, aux princes et aux peuples, pour les inviter à retourner à l'unité de l'Eglise.

Litteras a Vobis du 2 juillet 1894, aux évêques du Brésil, à l'occasion d'une nouvelle hiérarchie.

Christi nomen du 8 septembre 1894, sur le Saint-Rosaire.

Longinqua du 6 janvier 1895, à l'épiscopat des Etats-Unis.

Amantissimæ voluntati du 11 avril 1895, aux Anglais pour le retour des dissidents.

Adjutricem du 5 septembre 1895, sur le Saint-Rosaire.

Satis cognitum du 29 juin 1896, sur l'unité de l'Eglise.

Fidentem piumque animum du 20 septembre 1896, sur le Saint-Rosaire.

Divinum illud du 9 mai 1897, sur le Saint-Esprit.

Militantis Ecclesiæ du 1er août 1897, aux évêques d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, à l'occasion du centenaire du Bienheureux Canisius.

Augustissimæ Virginis Mariæ du 8 septembre 1897, sur le Saint-Rosaire.

Affari vos du 8 décembre 1897, aux évêques du Canada, sur les écoles.

Charitatis studium du 25 juillet 1898, aux évêques de Suède, sur le magistère de l'Eglise.

Diuturni temporis du 5 septembre 1898, sur le Saint-Rosaire.

Testem benevolentiæ du 22 janvier 1899, au cardinal Gibbons, sur l'américanisme.

Annum Sacrum du 25 mai 1899, sur la consécration du genre humain au Sacré Cœur de Jésus.

Depuis le jour du 8 septembre 1899, aux évêques de France sur les études dans les séminaires.

Tametsi du 1er novembre 1900, sur le Christ Rédempteur.

Graves de communi du 18 janvier 1901, sur la démocratie chrétienne.

Pervenuti all'anno vigesimoquinto du 19 mars 1902, sur les causes de la guerre contre l'Eglise.

Miræ caritatis du 28 mai 1902, sur la Sainte-Eucharistie.

Fin dal principio del Nostro Pontificato du 8 décembre 1902, aux évêques italiens sur l'éducation ecclésiastique.

Unis lui envoyèrent des ministres plénipotentiaires en 1888, en 1890 et en 1902. Entre temps, Léon XIII fonda dans Rome le collège ruthène, le collège grec de Saint-Athanase, le séminaire copte, ainsi que les collèges arménien, maronite et chaldéen. A Rome, encore, il fonda l'institut léonin, accrut les richesses de la bibliothèque vaticane, ouvrit les archives aux recherches des historiens, fonda un observatoire, restaura les appartements Borgia, et compléta la restauration de l'abside de Saint-Jean de Latran, entreprise par Pie IX. Dix-huit saints lui doivent les honneurs de la canonisation, cent dix, ceux de la béatification, cinquante-quatre martyrs qui ont souffert pour la foi sous les règnes de Henri VIII et d'Elisabeth ont vu leur culte reconnu et confirmé par lui.

***

Le cadeau que le Pape a fait au Sacré Collège à l'occasion de son Jubilé est sorti de la typographie du Vatican et fait le plus grand honneur aux presses du palais apostolique.

C'est un magnifique volume de 150 pages, imprimé sur papier de grand luxe, en caractère elzévirs, relié en rouge et intitulé : *Recentiora Christianæ fovendæ pietati documenta.* Il comprend cinq encycliques : 1° la Promulgation du Jubilé de 1900 ; 2° la Consécration des hommes au Sacré Cœur de Jésus ; 3° Le Christ Rédempteur ; 4° L'Eucharistie ; 5° le Culte du Saint-Esprit.

A la suite de ces encycliques viennent plusieurs poésies du pape Léon XIII et un document très important, inédit, du pape Innocent III, que le cardinal Segna a découvert dans les archives du Vatican.

La reliure de ce volume, fort élégante, porte gravés les mots : *Lumen in cœlo.*

***

Tandis que, et à juste titre, Léon XIII ne croyait pouvoir offrir à ses cardinaux un plus beau souvenir de son pontificat que le volume de ses encycliques, Alphonse-Marie de Bourbon, comte de Caserte, roi légitime de Naples, comme le pontife romain l'est des Etats de l'Eglise, dépossédé lui aussi de ses Etats par la révolution, envoyait au pape un don symbolique.

C'est une vieille horloge que le célèbre mathématicien Bernard Facini de Plaisance fit en 1745, à la demande des sérénissimes princes de la maison Farnèse, ducs de Parme. Dans le mouvement des aiguilles, les heures marquaient leur marche ; des mécanismes savants faisaient apparaître et disparaître le soleil, sous forme d'un disque à rubis, au moment où l'astre du jour montait sur l'horizon ou abandonnait le ciel ; les saisons y retrouvaient les dates de leur arrivée et de leur départ ; il n'était pas jusqu'aux lois qui régissent les évolutions des étoiles dont la régularité ne fut marquée en un cadran spécial. Or, si bien réglée qu'elle fût, depuis longtemps l'horloge se refusait à indi-

quer la marche des années ; ses maîtres ne régnant plus, elle ne voulait point compter les jours de leur exil, et les princes passaient avec une mélancolique reconnaissance devant celle qui gardait avec obstination la date de la dernière année de leur règne, pour leur rappeler la joie qu'ils avaient eue à se montrer royalement les pères de tous leurs sujets.

Sur l'ordre d'Alphonse-Marie de Bourbon, la maison Haussman de Rome a éveillé la fidèle horloge de son long sommeil. Au milieu d'une parure toute nouvelle de pierres précieuses, le blason de Léon XIII a pris place chez elle à côté de l'écu fleurdelisé des Bourbons, et elle, horloge séculaire, a recommencé à vivre dans la joie de sonner les heures d'une vie presque centenaire et de pouvoir énumérer des jours si rares dans le pontificat, que les siècles ne les ont vus passer que trois fois depuis le Christ.

LEONI XIII
EXACTO. SUMMI. PONTIFICATUS. ANNO. XXV.
ALPHONSUS. MARIA. BORBONIUS.
COMES. CASERTANUS.
PIONUS. LÆTITIÆ
OBSEQUII. QUE. SUI.

Telle est l'inscription que l'on lit sur la partie antérieure de l'horloge.

COMES. STEPHANUS. SAN MARTINO. RAMONDETTO
EX. DUCIBUS. MONTIS. ALBI
DUX. SANCTI. MARTINI
COMITIS. CASERTANI. ORATOR
TRADIDIT.

Celle-ci se lit sur la partie opposée, et rappelle la fidélité des Bourbons de Naples à maintenir auprès du trône de Pierre, comme au temps de leur prospérité, un ambassadeur. S'il y a là de la fierté royale, il y a aussi et surtout un hommage rendu à la Papauté.

Un album de 24 planches illustrées, richement relié en parchemin, aux armes pontificales et royales, aide à admirer les beautés de l'horloge farnésienne que l'illustre astronome augustin Père Angelo Rodriguez y Prada, directeur de l'observatoire du Vatican, appelle un présent d'une valeur incalculable qui à lui seul constituerait la richesse d'un musée scientifique.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE

La définibilité de l'assomption de la Très Sainte-Vierge.—Etude théologique par D. Paul Renaudin, O. S. B.—Gr. in-8 de 136 pages ; Paris, Victor Retaux.

Cet opuscule, dont les pages ont été extraites de la *Revue thomiste* où elles ont d'abord paru, mérite une mention spéciale.

Jusqu'ici, croyons-nous, nul auteur n'a traité avec autant de soin et n'a éclairé d'une aussi vive lumière que le Père Renaudin une question qui intéresse non seulement les théologiens, mais encore tous les catholiques devoués à Marie : savoir, si l'assomption de la Très Sainte Vierge peut être solennellement définie par l'Eglise et rangée au nombre des dogmes que nous devons croire de foi divine.

Le révérend Père commence son étude par de savantes considérations sur le progrès du dogme, les conditions requises pour qu'une vérité puisse être l'objet d'une définition dogmatique et le rôle qu'ont joué les apôtres dans la promulgation de la doctrine révélée. C'est comme la majeure de son argument.

Il démontre ensuite la mineure, établissant que l'assomption ou la glorification au ciel, en corps et en âme, de la T. S. Vierge réunit toutes les conditions essentielles à une définition doctrinale de la part de l'Eglise.

Ce privilège glorieux de Marie peut être déjà entrevu dans les types prophétiques de l'Ancien Testament ; il est clairement formulé dans les monuments les plus autorisés de la tradition, au moins à partir du VI[e] siècle. Mais sur quoi, en définitive, repose l'absolue certitude avec laquelle l'Eglise, dans sa liturgie, propose au culte des fidèles l'assomption de Notre-Dame au ciel ? Sur la tradition divino-apostolique, c'est-à-dire sur une transmission faite oralement par les apôtres de ce fait merveilleux qu'eux-mêmes durent apprendre soit par une constatation personnelle aidée du secours de Dieu soit par une révélation immédiate de l'Esprit Saint.

En tout cas l'Assomption appartient sans aucun doute au dépôt des doctrines formellement révélées, et l'Eglise, pour des raisons que l'auteur énumère et qui semblent présager un acte si désirable, fera peut-être avant longtemps pour ce privilège marial ce qu'elle a fait pour cet autre privilège récemment défini, l'Immaculée Conception.

Déjà les Pères du Concile du Vatican avaient rédigé une supplique en ce sens. Les évêques de notre temps y ont pieusement fait écho. En moins de

deux ans (nous dit le P. Renaudin) plus de cent dix prélats ont envoyé au Souverain Pontife leur *votum* personnel, exprimant le désir de voir la Sainte Vierge glorifiée dans son assomption. Il y en a de toutes les parties du monde, des pays de mission comme des pays réputés catholiques, de la Chine et de l'Amérique comme de l'Italie et de la France.

Si, comme nous l'espérons, l'heure n'est pas éloignée où le Vicaire infaillible de Jésus-Christ ajoutera à la couronne dogmatique de Marie ce nouveau et glorieux fleuron, l'opuscule du docte bénédictin, que nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs, n'aura peut-être pas été sans influence sur la réalisation d'un si joyeux événement.

L.-A. P.

Cours français de lectures graduées, par l'abbé J.-Roch Magnan, ancien professeur de littérature. Trois volumes in-8, ornés de gravures, et approuvés par le Bureau des Ecoles de Grand Rapids, Michigan, pour les écoles catholiques du diocèse. Beauchemin & Fils, éditeurs, 256-258, rue St-Paul, Montréal, Canada, 1902.

Il nous a été impossible de signaler plus à bonne heure l'apparition de cet ouvrage qui, nous le savons, fait rapidement son chemin.

Nous n'en sommes pas étonné, et personne ne le sera quand il lui aura été donné de faire sa connaissance. Il franchira bientôt, nous en avons la conviction, les limites du diocèse où il est en usage, pour se répandre dans les écoles catholiques de plusieurs autres diocèses des Etats-Unis.

Un simple coup d'œil permet de saisir la méthode suivie par l'auteur. C'est dire qu'elle est claire, uniforme, rationnelle. Quelques détails en fourniront la preuve.

Sauf quelques rares variantes, chaque leçon comprend un morceau de prose ou de poésie, suivi d'un lexique, d'un questionnaire, d'un exercice élémentaire d'écriture et, quelquefois, de dessin, de notions grammaticales, le tout couronné par une réflexion morale.

Les morceaux de prose ou de poésie sont très bien choisis. Les uns parlent à l'enfant de ses devoirs envers Dieu et sa famille ; les autres, de ses devoirs envers la patrie et l'humanité. Chaque sujet trahit la préoccupation constante de M. l'abbé Magnan : former des chrétiens pour le ciel et, par là même, de bons citoyens pour la patrie terrestre.

S'il se rencontre un mot un peu difficile, le lexique l'explique.

Le questionnaire, réduit d'ailleurs à sa plus simple expression, empêche la lecture d'être purement machinale. Il accoutume l'enfant à peser les mots, à analyser les phrases, pour saisir les idées qu'elles renferment.

Les réflexions morales, toujours laconiques et un peu dans le style des proverbes populaires, sont pour les auditoires d'enfants la prédication la

plus pratique. Les vérités qu'elles énoncent se gravent dans ces jeunes âmes en caractères presque ineffaçables, et provoquent, tôt ou tard, le réveil des indifférents et des prodigues.

Bref, ce Cours de lectures graduées est ce qu'on appelle dans une autre langue une série de *Readers*. On sait que les manuels ainsi désignés figurent, de temps immémorial, comme élément indispensable, dans les programmes des écoles anglaises au Canada comme aux Etats-Unis. Les écoles catholiques n'ont rien à envier sur ce point aux écoles protestantes. Plusieurs séries de *Readers*, plus perfectionnées les unes que les autres, sont venues successivement enrichir la bibliographie scolaire. La plus remarquable est, à notre avis, la série dite *Catholic National Readers*, dont l'auteur est feu Mgr Gilmour, évêque de Cleveland, Ohio.

Le *Cours français de lectures graduées* de l'abbé Magnan fait bonne figure à côté des éditions en langue anglaise.

Quant à la partie matérielle, l'auteur a fait les choses princièrement, et il a été habilement secondé par ses éditeurs.

L'espace ne nous permet pas de multiplier davantage les observations. C'est pourquoi nous terminons en invitant nos confrères à feuilleter ces volumes que nous verrons probablement avant longtemps entre les mains des enfants d'un bon nombre d'écoles de la province de Québec.

D. Gosselin, Ptre.

LIVRES REÇUS

Le Carême sanctifié, par le père P. Wittebolle, C. SS. R. 2e édition. Desclée, de Brouwer & Cie, 1903.

Lévis, ou abandon de la Nouvelle-France, drame historique en cinq actes, par le Rév. M. J. Marsile, C. S. V., Montréal. Librairie Beauchemin.

Notre Drapeau, par un compatriote. La Cie Cadieux et Dérome, Montréal.

Le Président du Bureau de Direction : L'abbé L. Lindsay.

Québec : — Imprimerie S.-A. Demers, N° 30, rue de la Fabrique.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME II MAI 1903 N° 5

L'ABBÉ LOUIS-JACQUES CASAULT

FONDATEUR ET PREMIER RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le mois de mai ramène l'anniversaire de la mort d'un prêtre dont on nous a demandé d'entretenir les lecteurs de la *Nouvelle-France*. Aussi bien, le nom de celui que l'on continue d'appeler *Monsieur Casault* est-il trop peu connu des jeunes générations qui ont été formées à l'Université Laval, et il ne faudrait pas que la mémoire de ce grand éducateur fût emportée dans le tourbillon des affaires qui dispersent follement notre activité et nos souvenirs.

A l'occasion des fêtes du cinquantenaire de l'Université que l'on vient de célébrer, il importait sans doute de remettre en lumière la figure du vrai fondateur et du premier recteur de cette institution. Nulle autre ne méritait mieux d'attirer l'attention des anciens élèves rassemblés autour de l'*Alma Mater*, puisque c'est bien lui, M. Casault, qui a créé le foyer de vie intellectuelle où s'est réunie pour un jour la grande famille universitaire.

C'est donc pour replacer sous les yeux du lecteur cette personnalité puissante que nous allons essayer de dire ici quelle fut

l'œuvre et quel fut l'esprit de M. Casault, quelle part surtout il a prise dans la fondation de l'Université [1].

***

On ne peut dire qui eut le premier l'idée de fonder l'Université Laval. Cette idée flottait dans l'air vers le milieu du siècle dernier, et préoccupait un peu tous les esprits. Un pareil projet était souvent discuté dans les conversations que l'on tenait au Séminaire de Québec ; l'abbé Holmes en fut un des plus ardents promoteurs, et M. Demers, qui exerça une si profonde influence sur ses contemporains, qui donna aux études classiques une si vive impulsion, avait lui-même, quoique inconsciemment peut-être, préparé dans une grande mesure ce mouvement qui devait aboutir à la fondation de l'Université Laval [2].

Disciple préféré de M. Demers et de M. Holmes, M. Casault avait puisé dans le commerce de ces deux hommes l'inspiration qui devait animer, féconder sa propre vie, et le faire travailler avec un zèle si persévérant à la création de l'Université. L'idée dont on s'entretenait autour de lui hantait son esprit, et il se préparait dans le silence à la réaliser.

Plusieurs années avant que Mgr Bourget, évêque de Montréal, eut proposé ouvertement à Mgr Turgeon, archevêque de Québec, l'établissement de l'Université, l'abbé Casault « qui comprenait qu'une université n'est pas seulement, comme le pouvaient pen-

---

1—Les pages qui vont suivre sont extraites à peu près textuellement d'un livre *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire* qui paraîtra en juin, à Québec.

M. Casault est né à Saint-Thomas de Montmagny le 17 juillet 1808. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre en 1831. Attaché pendant trois ans, comme vicaire, à la cure du Cap-Santé, il fut ensuite rappelé au Séminaire où il dépensa le reste de sa vie sacerdotale.

2—Voir sur ce sujet une *Etude littéraire et biographique* sur l'abbé Holmes, publiée par P.-J.-O. Chauveau, chez Côté, Québec, 1876.

ser quelques-uns, un collège ayant le pouvoir de conférer des degrés ou de donner des diplômes, mais un établissement distinct et au-dessus des collèges par la nature et l'étendue de son enseignement [1], » étudiait avec soin toutes les questions relatives à l'enseignement supérieur, et en particulier le fonctionnement et le mécanisme des universités européennes. Comme pour préparer les esprits au projet qu'il prévoyait devoir être bientôt soumis au public, il faisait publier dans l'*Abeille* de 1850 quelques articles sur l'organisation des universités d'Oxford et de Cambridge. M. l'abbé Charles Trudelle, qui travaillait à cette époque à côté de l'abbé Casault [2], et qui devait lui aussi fournir une carrière si utile à l'éducation des jeunes gens et aux lettres canadiennes, nous racontait, il y a quelques semaines, comment M. Casault s'occupait avant 1850 de la fondation de l'Université, et comment, en particulier, presque chaque soir de l'année 1849-1850, après la récitation du bréviaire que l'on faisait à deux, il l'entretenait invariablement du projet de cette fondation. Le désir de travailler à le réaliser était comme une obsession chez M. Casault, et lui, d'ordinaire si réservé et si sobre de paroles, devenait intarissable quand il causait de ce sujet favori.

En 1851, M. Louis Gingras cessait d'être supérieur du Séminaire, et M. Casault était appelé à le remplacer. La Providence le conduisait au bon moment à ce poste où il pourrait bientôt coopérer si activement à l'exécution de ses propres desseins. On sait, en effet, que c'est en 1851, que les évêques de la province ecclésiastique de Québec demandèrent au Séminaire de se charger de la fondation de l'Université. Le Séminaire, après quelques hésitations bien justifiées, accepta, et à partir de ce moment c'est à M. Casault que revient la plus large part dans toutes les démar-

1 — *Journal de Québec*, 6 mai 1862, article de M. Ferland.

2—M. Casault était en 1849, directeur du Petit Séminaire, et M. Trudelle, assistant-directeur.

ches et toutes les négociations que nécessita l'établissement de cette institution.

M. Casault fut vraiment l'âme dirigeante de tout ce mouvement universitaire. Au reste, personne alors n'était comme lui préparé à le bien contrôler, à l'orienter, et à le conduire à bonne fin. Ce prêtre, qui n'avait jamais pénétré encore dans une université, connaissait déjà jusque dans les détails les rouages si compliqués d'un pareil établissement, et l'on comprend combien cette expérience purement *livresque*, mais éclairée par un ferme bon sens, fut d'un secours inappréciable quand à la première heure il fallut tracer, pour les soumettre aux autorités civiles, les grandes lignes de l'organisation des diverses Facultés.

Il fallut de plus, à ce moment difficile, toute l'énergie, toute la persévérance, tout le prestige de M. Casault pour triompher des premières difficultés. C'est lui qui vainquit les hésitations de lord Elgin, lequel déplorant que les universités anglaises se fussent déjà si multipliées dans le pays, craignait que d'autres villes, à la suite de Québec, ne voulussent aussi avoir leur université, et qu'un jour ne vînt où l'on ne trouverait plus ni assez de professeurs ni assez d'élèves pour toutes les universités du Canada. C'est lui encore qui vainquit les hésitations de Pie IX, lequel doutait d'abord, après l'échec que venaient de subir à Londres les évêques d'Irlande qui avaient demandé l'érection d'une Université à Dublin, de la possibilité d'établir à Québec une université canadienne-française ; c'est M. Casault lui-même qui sollicita et obtint à Londres la charte royale.

C'est lui, on s'en souvient, qui parcourut l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Italie, et visita avec tant de soin, étudia avec tant d'intelligence leurs principales universités. Il compléta, à cette occasion, les connaissances qu'il avait acquises déjà sur toutes les questions relatives au fonctionnement de ces maisons ; et au retour il élabora, d'une façon à peu près définitive, les principaux règlements de l'Université Laval et de ses différentes Facultés. Il étonnait, dit-on, par la précision de ses renseigne-

ments et la science des détails techniques ceux qui étaient chargés de définir avec lui les programmes de l'enseignement universitaire.

C'est encore M. Casault qui s'occupa avec grand soin des constructions que l'on commença en 1854, et il traça lui-même les plans de l'Ecole de médecine.

Au reste, il ne fut pas seulement attentif aux besoins matériels et à l'organisation des divers enseignements de l'Université. Il apporta un soin extrême et vraiment sacerdotal à réaliser pour les étudiants les meilleures conditions de vie morale où l'on pourrait les placer. Et c'est lui qui insista le plus pour obtenir la fondation du Pensionnat, estimant qu'il fallait faire « pour nos étudiants en droit et en médecine ce que l'on fait en Angleterre pour les élèves des universités d'Oxford et de Cambridge, et en France pour les jeunes gens qui fréquentent les écoles spéciales. »

Si le Pensionnat n'a pas eu la fortune que M. Casault lui souhaitait, et si personne aujourd'hui ne songe à le rétablir, cela tient sans doute à des circonstances, et surtout à certaines conditions de vie sociale que dans notre bonne ville de Québec l'on peut réaliser, et sur lesquelles le premier recteur n'avait pas osé compter.

On le voit donc, M. Casault ne fut étranger à aucune des préoccupations qui sollicitèrent en 1852 l'attention des fondateurs de l'Université Laval. Effectivement il fut partout le premier au travail et à la peine. Aussi n'est-il pas étonnant que ses collègues lui aient, après sa mort, décerné le titre de *véritable* fondateur. M. Ferland, le cardinal Taschereau, qui furent les compagnons et les auxiliaires fidèles de M. Casault, lui rendirent eux-mêmes cette justice.

M. Casault exerça pendant huit ans les fonctions de recteur. Bien que d'après les constitutions du Séminaire, il eut dû cesser d'être supérieur en 1857, après son second triennat, on pria l'autorité ecclésiastique de le continuer dans cette charge pendant trois autres années. On voulait qu'il pût présider le plus long-

temps possible à la direction de l'Université, persuadé que l'on était que nul autre ne pouvait mieux contribuer à asseoir cette institution sur des bases solides et définitives.

***

La haute situation qu'avait longtemps occupée M. Casault dans le Séminaire et dans l'Université avait rendu son nom populaire. On estimait l'homme, le prêtre, l'initiateur, l'ouvrier infatigable, et on l'admirait. Non pas certes que M. Casault ait lui-même recherché la popularité. Personne ne fut plus que lui modeste, et personne ne se servit moins de tous les moyens, petits ou grands, qui attirent la faveur et l'attention du public. Il évitait au contraire toute situation qui pouvait le mettre en évidence ; il s'appliquait à ne pas paraître. Il poussa même parfois ce soin jusqu'à l'exagération, et lui qui savait faire à ses élèves du Petit Séminaire les instructions si solides, si agréables, si captivantes dont ils ont toujours gardé le souvenir, ne voulut jamais monter dans la chaire des églises de Québec.

Il était, au reste, doué d'une grande pénétration d'esprit ; de très bonne heure ses talents s'étaient manifestés, et un jour M. Demers interrompait les exercices de l'examen public où avait figuré le jeune Casault, élève de philosophie, pour faire son éloge, et déclarer aux auditeurs que ce jeune homme était le meilleur élève que dans toute sa longue carrière il eût encore rencontré. M. Casault développa par un travail énergique et toujours soutenu ces qualités natives, et il acquit bientôt dans les sciences physiques et philosophiques auxquelles il consacra surtout ses études, une autorité considérable dans le pays. Volontiers on venait le consulter : prêtres et laïcs recherchaient son avis et ses lumières.

Et pourtant M. Casault n'avait, à première vue, rien de ce qui attire à soi les hommes. Son visage sans doute était régulièrement taillé ; le front était large, le nez bien planté et droit, la

bouche finement dessinée ; mais la tête était chauve, les cheveux négligemment ramenés sur les tempes ; les sourcils étaient froncés, et les yeux solidement enfoncés sous cette arcature énergique avaient des regards sévères ; le corps était amaigri et presque décharné. Aussi l'ensemble était plutôt austère, et trahissait même une souffrance presque continuelle patiemment endurée. Cet homme portait vraiment sur lui-même toutes les traces d'une vie laborieuse, recueillie, mortifiée, ascétique. Méditatif et ami de la solitude, M. Casault semblait tout absorbé dans ses pensées, et se complaire surtout dans le commerce de ses idées. Affligé d'une très mauvaise vue, myope depuis son enfance, il ne pouvait que difficilement reconnaître ceux qui l'approchaient, et ceci même contribuait à le faire paraître plus reservé ou moins engageant.

Mais sous cette écorce un peu rude, M. Casault cachait une nature extrêmement fine et délicate, une charité inépuisable, un cœur d'or : et ce sont ces qualités qui l'ont fait tant estimer de ses contemporains. On ne l'avait pas aussitôt abordé que sa physionomie s'éclairait d'un air de douceur et de bonté qui faisait tout de suite naître la sympathie et la confiance. Aussi, bien que M. Casault ne fut nullement propre à attirer à lui ceux qui sont en quête de bavardage ou de relations inutiles, jamais il n'a éloigné ceux qui voulaient profiter de son commerce, toujours il a provoqué les plus belles, les plus utiles, et les plus solides amitiés.

Il y avait dans ce grand homme, écrivait dans son *Journal* du 5 mai 1885, un de ceux qui ont le mieux connu M. Casault et qui ont le plus bénéficié de son amitié, Mgr Cyrille Légaré, une heureuse alliance de bonté et de sévérité qui lui gagnait les esprits et les cœurs, tout en les maintenant dans le devoir.

Il y avait chez lui une hauteur d'intelligence et une force de volonté qui caractérisent les personnes appelées à régner sur leurs semblables.

Il y avait un tact, une délicatesse de manières qui ne froisse personne dans les rapports avec la société [1].

1—Nous devons à l'obligeance de Mgr C.-O. Gagnon d'avoir pu consulter le *Journal* manuscrit si intéressant et si précieux de Mgr Légaré.

Au reste, M. Casault était né surtout pour le commandement, et il était doué de cette énergie active, persistante, autoritaire qui est particulière aux hommes de gouvernement. Il arrive souvent sans doute, qu'une telle faculté de domination ne va pas sans quelques excès, qu'elle s'exalte en face des difficultés, qu'elle brise violemment les obstacles qu'elle rencontre : les fortes volontés sont facilement impérieuses et intransigeantes. Sans aller peut-être jusqu'à ces défauts d'une qualité très précieuse, M. Casault se laissait volontiers éperonner par la contradiction, et avec une tenacité très ferme il s'efforçait de faire plier à ses desseins et à ses résolutions ceux qui tout d'abord leur opposaient quelques résistances. Quand il avait aperçu ce qu'il croyait être le plus convenable aux intérêts de l'Université ou aux progrès de notre enseignement classique, il s'efforçait de le réaliser, et il entreprenait pour cela, avec une infatigable constance, les combats les plus longs et les plus pénibles. Aussi bien, cet homme devait-il lutter toute sa vie pour compléter l'organisation de son œuvre, pour faire accepter ses vues relatives au baccalauréat, et à l'affiliation des collèges et des petits séminaires à l'Université. Ces luttes il les soutenait avec la plus entière franchise ; elles lui paraissaient être un devoir que parfois pourtant il regrettait d'avoir à accomplir. *Il faudra donc toujours lutter*, disait-il, avec un accent de profonde tristesse la veille même du jour où il fut mortellement frappé par la maladie. Les souffrances morales ont aussi bien que les souffrances physiques précipité la fin de sa carrière. S'il eût vécu quelques mois de plus, il eut vu la réalisation de ses rêves, et nos maisons d'enseignement secondaire s'unir et se grouper enfin autour de l'Université Laval.

Ceux qui ont le mieux connu M. Casault ne reprochent guère à son esprit si fertile et si aiguisé qu'un seul défaut, celui d'une causticité parfois trop piquante. Il aimait, nous écrit l'un d'eux qui fut quelquefois sa victime, *à tirer des pointes pas mal pointues.* Mais cette tendance qui tenait à son tempérament très sec plus encore qu'à une réelle inclination de sa volonté, n'empêchait pas

l'abbé Casault d'avoir une grande charité, d'être dévoué sans réserve à ses confrères et à ses amis. Ironie et bienveillance se rencontrent volontiers dans une même âme : notre nature n'est-elle pas plutôt faite tout entière de ces contrastes ?

La charité de M. Casault était d'ailleurs sans bornes : elle ne connaissait pas même les limites de ses ressources. Les pauvres le savaient bien, eux qui sont si attentifs à discerner les mains qui savent s'ouvrir. M. Casault leur donnait tout ce qu'il avait, et l'on trouva même à sa mort qu'il avait contracté pour eux une dette de près de soixante louis : le seul héritage qu'il ait laissé, et qui a échu à un membre de sa famille [1].

Mais cette bonté naturelle, cette charité si généreuse et si désintéressée, c'est envers les élèves de l'Université et du Petit Séminaire qu'il se plût surtout à l'exercer.

Aux étudiants des Facultés de droit et de médecine il ne ménageait pas ses soins, sa sollicitude toute paternelle. Non seulement il savait à l'occasion leur donner l'aumône d'une sage direction ou d'un bon conseil, mais encore il les secourait de ses deniers, et nous savons que pendant plusieurs années il consacra une partie de son maigre salaire à payer les frais d'étude des jeunes gens pauvres qui suivaient les cours de l'Université.

Directeur du Petit Séminaire de Québec pendant huit ans, il n'a cessé de prodiguer aux enfants qui lui étaient confiés toutes les marques de la plus bienveillante charité. Homme de règle, et soucieux de faire observer la plus exacte discipline, il était à la fois sévère et bon ; il possédait l'art difficile d'inspirer à la fois de la crainte et de l'estime. Et si pendant tout le temps de son directorat rien n'était tant à redouter parmi les écoliers que d'*aller chez Monsieur Casault*, il est inouï qu'aucun élève, qui eût mérité ce châtiment, ait jamais osé proférer une seule parole amère à l'adresse du bien-aimé directeur. Rarement d'ailleurs punissait-il ;

1—*Eloge de M. Casault*, par le docteur H. LaRue, 1863.

quelques avis très précis, quelques mots brefs et énergiquement accentués renvoyaient tout confus l'écolier même le plus hardi [1].

C'est que M. Casault aimait ses enfants, et leur voulait faire tout le bien qu'il souhaitait. Il cherchait dès lors à entrer en contact avec eux, à les attirer à lui pour les mieux connaître et leur être plus utile.

Professeur de sciences pendant vingt ans, il réunissait ses élèves le jeudi soir dans la classe de physique pour passer avec eux la récréation. C'était pour lui un excellent moyen de les distraire et de les instruire tout ensemble, d'éveiller leur confiance, de provoquer leur sympathie, de leur donner de sages conseils : tellement l'ami, le directeur d'âme et l'apôtre se confondaient en lui avec le maître ou le professeur. Sa sollicitude allait quelquefois jusqu'à paraître excessive. « Une des grandes préoccupations de M. Casault dans ses rapports avec les élèves, écrivait encore Mgr C. Légaré, c'était de les éloigner des occasions de péché : je trouvais même ses précautions minutieuses : objets, paroles, actions, promenades, repos, réjouissances, tout devenait un sujet de crainte... Aujourd'hui, je connais un peu mieux le cœur des jeunes gens, et je ne m'étonne plus de toutes les inquiétudes de M. Casault [2]. »

M. Casault savait aussi qu'un des meilleurs moyens de combattre le mauvais esprit chez les écoliers, c'est de leur montrer beaucoup d'intérêt et de chercher surtout par tous les moyens possibles à améliorer leur sort. C'est à ce dernier soin qu'il s'est particulièrement appliqué. Pour rendre aux pensionnaires leur vie de communauté plus distrayante, il fit agrandir les cours de récréations ; il fit aussi exécuter des travaux considérables à Maizerets et à Saint-Joachim afin de leur ménager un lieu de

1—*Eloge de M. Casault*, par le docteur H. LaRue.
2—*Journal* du 16 août 1865.

repos plus agréable pour les jours de congé ou pour les mois des vacances [1].

Après même que l'Université fut fondée, et au moment où son organisation absorbait une si large part de ses journées, M. Casault s'occupa très soigneusement des œuvres du Petit Séminaire, des élèves et de leurs études. Doué d'une grande lucidité d'esprit, il pouvait à la fois se donner sans réserve aux affaires de l'un et l'autre établissement.

Au surplus, le Séminaire et l'Université avaient trop de points de contact, ces deux institutions se complétaient trop naturellement, pour que M. Casault, travaillant pour l'une et pour l'autre, ne vît pas qu'il y trouvait une excellente occasion de s'appliquer plus complètement à la réforme et au progrès de l'enseignement au Canada. Il ne faut pas oublier, en effet, que M. Casault fut par-dessus tout un éducateur émérite, et qu'il vit avec précision tout ce que l'on pouvait, tout ce que l'on devait faire pour perfectionner nos études classiques, alors plus ou moins bien organisées.

A ses yeux, écrivait Mgr M.-E. Méthot, l'éducation de la jeunesse était chose si grande et si sacrée qu'il était prêt à faire tous les sacrifices pour lui donner toute la perfection dont elle était susceptible. Homme de tradition et homme de progrès tout ensemble, autant il respectait les anciens usages, autant il s'empressait d'introduire les améliorations et les réformes qui lui paraissaient nécessaires ou simplement utiles [2].

Aussi nul n'a mieux que lui continué le mouvement de restauration des études qu'avaient commencé au Séminaire de Québec les abbés Demers et Holmes. Il s'appliqua à élargir les programmes, à stimuler l'ardeur des élèves, à déterminer chez eux cette curiosité intellectuelle sans laquelle il n'y a pas de travail sérieux. Il pensa surtout que le meilleur moyen de fortifier les études

1—Consulter le *Journal* de Mgr Légaré, à la date des 14 et 16 juillet 1865, au sujet des transformations faites à la chapelle du Petit Cap par M. Casault.

2—*Notice biographique*, publiée dans l'Annuaire de l'Univ. 1862-1863.

classiques était de fournir aux professeurs eux-mêmes l'occasion de se mieux préparer à leurs fonctions. C'est pourquoi il proposa au Conseil du Séminaire d'envoyer étudier dans les écoles spéciales, à Paris ou à Louvain, ceux que l'on destinait au ministère de l'enseignement. C'est lui qui a le premier ici nettement posé la question de la formation des professeurs ; c'est sur sa demande que les abbés Marmet [1], Beaudet, Légaré et Hamel allèrent successivement passer plusieurs années à l'Ecole des Carmes de Paris.

D'autre part, M. Casault espérait beaucoup propager par l'Université le mouvement de réformes auquel il travaillait. Il estimait que l'Université serait utile, non seulement aux jeunes gens qui viendraient y chercher des leçons de droit et de médecine, mais aussi aux collèges et aux petits séminaires de la province. Il comptait surtout beaucoup sur l'émulation que ferait naître bientôt chez les écoliers la louable ambition de conquérir le diplôme de bachelier.

***

M. Casault a exercé au dehors de l'Université soit par ses conseils, soit par son action personnelle, une influence considérable. Nous ne pouvons ici retracer en détail ce côté de sa vie. Rappelons seulement en passant la part qu'il prit à l'administration diocésaine. Mgr l'archevêque, soucieux de s'entourer d'un conseil où se trouveraient réunis les membres les plus distingués de son clergé de Québec et de se mieux renseigner par ce moyen sur l'état des esprits et des œuvres du diocèse, appela M. Casault à siéger dans ce conseil, et lui conféra le titre de vicaire général.

D'autre part, le premier recteur ne perdait jamais une occasion de montrer combien il était zélé pour le progrès matériel, économique de son jeune pays. Sans se mêler aux questions politiques qui divisent les hommes, il se plaisait particulièrement à encourager « ceux qui, par zèle ou par le devoir de leur position, tra-

1 — L'abbé Marmet est mort pendant son séjour à Paris, en 1854.

vaillaient à la défense des grandes causes de la nationalité canadienne et de la colonisation du pays par les enfants du sol [1]. »

C'est pour cela sans doute, c'est parce que M. Casault fut à la fois un fondateur courageux, un éducateur clairvoyant, un conseiller habile, et un patriote zélé que sa carrière fut si admirablement remplie, et que sa mort prématurée jeta le deuil dans tout le pays.

Il avait cessé depuis deux ans d'être recteur, et il était préposé depuis ce temps à la direction du Grand Séminaire. Membre du conseil universitaire, assistant supérieur, et vice-recteur, il vivait au milieu de ses collègues, et il pouvait longtemps encore les faire bénéficier de l'expérience qu'il avait si laborieusement acquise. Aussi ce fut à Québec et par toute la province une cruelle surprise et une véritable consternation quand le 5 mai 1862, on apprit qu'une mort inattendue, après quelques jours de maladie seulement, couchait M. Casault dans la tombe. Le premier recteur n'avait que cinquante-quatre ans.

Cette mort fut regardée comme un malheur national. Il suffit de relire les journaux de cette époque et d'y voir les éloges et les sympathies qui de toutes parts arrivaient à cette tombe pour comprendre quelle perte l'Eglise et la patrie canadienne venaient d'éprouver. Cet homme qui avait fui la gloire, qui évitait avec tant de soin les applaudissements du public, et tout ce qui pouvait faire du bruit autour de son nom, fut enseveli au milieu des larmes et des unanimes regrets de tout un peuple. Jusque-là on avait bien connu M. Casault sans doute, on l'avait estimé, on l'avait admiré ; mais on avait pris grand soin à ne pas contrarier son extrême modestie, et avec cette pudeur qui est une des formes les plus délicates de l'amitié et du respect, on avait toujours contenu dans de très discrètes limites les sentiments d'une admiration profonde qui débordait sans cesse et ne cherchait qu'à se manifester au dehors.

1— *Notice biog.*, par Mgr Méthot.

Mais dès que la mort eut fermé les yeux de cet humble, et qu'elle eut à jamais empêché ses oreilles de s'ouvrir aux bruits de la terre, ce fut autour de son lit funèbre comme une explosion d'universels regrets, et quelques mois après ce douloureux événement on pouvait dire en toute sincérité que la gloire pour M. Casault n'avait commencé qu'à sa tombe.

Le trois janvier 1863 les citoyens et le clergé de Québec faisaient ériger dans le chœur de la chapelle du Séminaire, où fut enterré M. Casault, un marbre commémoratif, surmonté des armes de l'Université Laval ; on y avait gravé en lettres d'or l'histoire d'une vie si féconde et si noblemnt remplie.

L'incendie qui le 1er janvier 1888 détruisit la chapelle du Séminaire a fait disparaître aussi le monument.

On se rappelle que ce monument élevé à la mémoire du fondateur de l'Université faisait pendant, dans le chœur de la chapelle, au monument de Mgr de Laval, fondateur du Séminaire de Québec. Ainsi la piété des anciens élèves, des citoyens et du clergé canadien avait voulu rapprocher et unir ces deux noms qui ne seront jamais plus séparés.

Le marbre sur lequel on avait écrit le nom de M. Casault a péri, mais ce nom lui-même ne périra pas. Le dévouement, les bienfaits, les œuvres de l'illustre recteur l'ont profondément gravé dans la mémoire de ses compatriotes, et lui assurent ainsi la gloire la plus durable. Au surplus, l'Université Laval debout encore, et jeune, et pleine de promesses après cinquante ans d'une existence laborieuse, est elle-même le plus beau monument que se soit élevé M. Casault ; et, pour reprendre une pensée déjà exprimée par M. Ferland, aussi longtemps que cette Université subsistera, elle portera à la postérité les noms réunis de son premier recteur et du premier évêque de Québec.

CAMILLE ROY, ptre.

5 mai 1903, jour anniversaire
de la mort de l'abbé L.-J. Casault.

AU PAYS DU SPHINX

(Suite)

NOTES DE VOYAGE

III

Les souvenirs du Sphinx.

Ma promenade favorite, pendant l'hiver que j'ai passé au Caire, était à *Mena House.* C'est un élégant restaurant, bâti au pied des pyramides de Gizeh, où l'on trouve du soleil, et de l'ombre, à son choix, un spacieux balcon et d'excellents fauteuils. La table y est très bonne, la musique tzigane y est très gaie, et plus vous regardez les pyramides plus elles grandissent à vos yeux.

L'aspect de ce tableau qui embrasse les immenses tombeaux, les bords du désert lybique et du Nil bordé de palmiers n'est pas banal, et nul endroit au monde ne dispose mieux à la rêverie.

A quelques pas de *Mena House*, se cache le sphinx derrière une haute colline de sable.

Or, un jour, me rappelant ce tableau d'un grand artiste qui, voulant peindre « *La Sainte Famille en Egypte,* » a représenté la Sainte Vierge assise entre les pattes du Sphinx, avec l'enfant Jésus dans ses bras, il me prit fantaisie d'aller m'asseoir au même endroit.

Je trouvai le siège moins confortable que les fauteuils de *Mena House*, mais j'y pus rêver mieux encore aux cinquante siècles d'existence de ce mystérieux colosse.

C'était le matin. Dominant déjà les hauteurs du Mokatam, le soleil illuminait les coupoles et les innombrables minarets du Caire.

Les parties visibles du Nil, au Sud, resplendissaient comme des plaques en bronze doré ; et sur l'imperturbable azur du ciel les onze pyramides de Sakkara dessinaient au loin leurs mornes silhouettes.

Le Khamsyn soufflait du désert lybique. Des nuages de sable tourbillonnaient autour du Sphinx, et enlizaient ses vastes

flancs. Seuls, dans leur impassibilité sereine, son large poitrail et sa tête altière dominaient les vagues de sable.

Longtemps je me laissai bercer aux psalmodies mélancoliques et monotones du vent qui se brisait aux angles des trois pyramides de Gizeh. Puis, je me sentis envahi par je ne sais quel hypnotisme vague, et des visions lointaines passèrent devant mes yeux.

Bientôt il me sembla que le vieux Sphinx murmurait à mon oreille des légendes et des fables des temps préhistoriques ; et il me vint à l'idée qu'il me répondrait peut-être si je l'interrogeais.

— O grand Sphinx, lui dis-je alors, qui que vous soyez, dieu ou monstre, symbole ou statue, parlez-moi, je vous en prie, et racontez-moi vos souvenirs.

— Mes souvenirs ! répondit une voix sourde. Cinquante siècles de souvenirs ! Toute une bibliothèque les contiendrait à peine.

— Je le comprends, ô Sphinx. Aussi vais-je changer ma question. Ecoutez-moi.

J'appartiens à la religion de Jésus-Christ, et ce que je cherche avant tout dans ce pays ce sont les souvenirs bibliques. Or vous avez dû bien connaître les grands personnages de la Bible qui ont visité l'Egypte, ou qui y ont vécu. Vous en souvenez-vous ?

— Si je m'en souviens ? Mais ces personnages sont les plus vivants de la vieille Egypte. Si j'avais pu les oublier, douze siècles d'Islamisme me les auraient rappelés. Leurs noms sont écrits à chaque page du Coran. Ils brillent sur les murs de toutes les mosquées, ils retentissent aux sommets des minarets, et tous les bons musulmans unissent dans leur vénération les noms d'Abraham, de Jacob, de Joseph, de Moïse, de Jésus et de Mohammed.

Je les ai tous bien connus, sauf Jésus, qui n'était qu'un petit enfant quand je l'ai vu, mais qui m'a laissé une impression ineffaçable...

— Eh ! bien, grand Sphinx, parlez-moi d'eux, en commençant par le Père des Croyants.

LE SPHINX

Il y avait environ mille ans qu'un artiste inconnu m'avait donné l'existence, en dégageant à grands coups de ciseau mes formes colossales de l'énorme rocher qui me sert de lit. Etait-ce de sa part une inspiration d'en haut, ou un simple caprice d'artiste ? L'histoire n'en sait rien. Qu'étais-je ? et que suis-je ? Celui qui fut mon père le savait sans doute ; mais la postérité ne l'a jamais su. Et comme il avait négligé de me donner un nom, les peuples m'ont appelé Sphinx — ce qui veut dire dans toutes les langues : Inconnaissable.

Les anciens Egyptiens m'ont divinisé. Ils ont fait de moi jadis le dieu « Horus, » et je représente surtout « Harmakhis » le « Soleil Levant. »

MOI

C'est à ce titre sans doute que vous avez reçu la visite de notre Jésus enfant, qui était le vrai Soleil Levant.

LE SPHINX

Peut-être. Ce qui est certain, c'est qu'on aurait dû me nommer le grand Veilleur de nuit, et le Guetteur du Soleil levant. Car il y a cinq mille ans que je veille, et que je vois chaque matin le soleil se lever. Il y a cinq mille ans que dans cette attitude de lion couché je dresse ma tête d'homme et regarde l'Orient.

C'est de là que sont venus presque tous les hommes providentiels de l'antiquité. C'est de là que j'ai vu arriver, il y a quarante siècles, le grand patriarche Abraham, pasteur de troupeaux et pasteur d'hommes.

Originaire de la Chaldée, il était versé dans les sciences et les arts de ce pays, et spécialement dans l'astronomie. Il croyait en un Dieu unique, et dans ses entretiens avec Pharaon il lui a raconté que ce Dieu lui était apparu plusieurs fois et lui avait promis de hautes destinées.

Pharaon ne le crut pas d'abord, et se conduisit injustement à son égard. Il lui fit même enlever sa femme Sara, qui était très belle. Mais le dieu d'Abraham le vengea, et força Pharaon à lui rendre justice.

L'arrivée du célèbre patriarche en Egypte fut un événement ; et quand je le vis s'avancer à travers le désert arabique, monté sur un chameau richement caparaçonné, et entouré d'une nombreuse escorte de pasteurs et d'esclaves, il avait l'air d'un roi. Derrière lui venait toute une caravane de chameliers armés se balançant sur leurs montures, et conduisant devant eux de grands troupeaux de moutons. La récolte du blé avait manqué dans la terre de Canaan, et le Père des croyants venait échanger des bestiaux contre le blé des Egyptiens.

C'est tout près d'ici, presque aux portes de Memphis, qu'il vint planter ses tentes. Memphis était encore à cette époque une ville immense et très belle, la digne rivale de Thèbes. Elle appartenait encore aux rois pasteurs, ou Hyksos. Mais depuis plusieurs années ils n'y faisaient plus leur résidence. Leur capitale était Tanis, dans le Delta, et pour régler ses différends avec le pharaon Apapi, Abraham fut obligé d'aller camper aux environs de Tanis.

Les rois pasteurs venaient de la Syrie et du pays de Canaan, et ils avaient entraîné avec eux les Ibrihim ou Hébreux, qui formaient un groupe très important de leurs sujets, en Egypte.

Abraham considérait donc l'Egypte comme un pays ami ; et, comme il était lui-même appelé par Jehovah à régner comme roi-pasteur sur la terre de Canaan, il avait lieu de s'attendre à être bien accueilli par Pharaon.

Malheureusement les mœurs des cours étaient, dès cette époque, peu édifiantes ; et les courtisans du roi, toujours à l'affût des belles Asiatiques qui franchissaient la frontière, enlevèrent Sara pour la maison de Pharaon.

Mais celui-ci comprit sa faute quand il se vit châtié par Jéhovah, qu'Abraham lui avait fait connaître comme étant le Dieu

unique. Il fit venir à sa cour le grand patriarche, lui rendit sa femme, et le combla de présents. Quand le futur Père des Croyants retourna dans son pays, il y emporta de grandes richesses en troupeaux, en or et en argent.

MOI

L'avez-vous jamais revu ?

LE SPHINX

Non, et je me suis dit alors qu'il n'était pas le vrai Soleil Levant, dont il m'avait parlé, et que les Sages de la Chaldée attendaient.

Mais, deux siècles après, vers la fin de la domination des rois pasteurs, arriva à Tanis un enfant vraiment extrordinaire qui se disait l'arrière-petit-fils du patriarche Abraham, dont la nombreuse postérité occupait la terre de Canaan. Il se nommait Joseph.

Ses frères l'avaient vendu à des marchands ismaélites, qui l'avaient revendu comme esclave à Putiphar, le chef des satellites du roi. Il gagna en peu de temps la confiance de son maître, et comme il était très beau la femme de Putiphar tenta de le séduire. Furieuse de n'avoir pas réussi, elle l'accusa faussement auprès de son mari, qui le jeta en prison.

Mais le Dieu d'Abraham veillait sur lui. Pharaon fit un songe extraordinaire, que Joseph seul put expliquer ; et le roi devinant en lui un favori des dieux lui confia le gouvernement de son pays.

Il lui donna pour femme Aseneth, fille d'un prêtre de *On* ou Héliopholis, et il l'appela d'un nom égyptien qui signifie « Sauveur du Monde. »

Le voilà enfin, pensai-je alors, le vrai « Soleil Levant, » et je suivis avec le plus vif intérêt les événements de sa vie.

MOI

Mais ce n'était pas encore lui.

LE SPHINX

Non. Vous connaissez son histoire merveilleuse, et vous savez comment ses frères retrouvèrent leur victime à la tête de l'Egypte ; comment il leur rendit le bien pour le mal, et comment enfin il fit venir auprès de lui toute sa famille, pour la combler des faveurs de Pharaon. Ce souverain donna même aux nouveaux venus un large coin du Delta, appelé le pays de Goshen ou Gessen, et il s'y multiplièrent merveilleusement.....

MOI

Et depuis lors, tout en continuant d'assister chaque matin au lever de votre dieu Horus, vous avez continué d'attendre le vrai « Soleil Levant » dont Joseph n'avait été qu'une figure ?

LE SPHINX

Oui, et j'attendis ainsi pendant plus de cinq siècles, lorsqu'un jour je vis venir d'Orient un autre homme extraordinaire. Il n'avait pas d'autre arme qu'une verge, ni d'autre suite que sa femme montée sur un âne, et ses fils.

Il était beau, grand, fort, plus instruit que tous les hommes de son temps, et le génie inspiré qui brillait dans ses regards lui donnait l'aspect d'un demi-dieu. Mais il était bègue, et c'était son frère qui parlait pour lui, sous son inspiration.

Pourquoi traversait-il le désert arabique, laissant derrière lui la terre de Madian où il avait connu les bonheurs de l'amour légitime, et les calmes jouissances de la vie pastorale ?

Que venait-il faire en Egypte ? Je ne fus pas longtemps sans l'apprendre. Il se disait envoyé par son Dieu pour délivrer du joug des Pharaons les Israélites qu'il appelait son peuple.

Et quand on lui demandait quel était le nom de son Dieu, il disait : Moi-même j'ai demandé son nom à Celui qui m'a envoyé, et il m'a répondu : « Je suis Celui qui suis ! Le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. »

J'appris bientôt qu'il se nommait Moïse, et je me souvins qu'il avait été élevé et instruit à la cour des rois.

Les drogmans vous montreront au bord du Nil, dans le vieux Caire, un endroit où il aurait été exposé enfant dans un berceau d'osier enduit de poix et de résine. Mais c'est une de leurs nombreuses erreurs.

La cour des Pharaons était alors à Tanis, et comme il avait été recueilli par une des filles du roi, ce doit être dans le voisinage du palais, sur la branche tanitique du Nil où vivaient beaucoup de familles Israélites, que l'enfant fut ainsi exposé et sauvé de l'arrêt de mort porté contre tous les enfants mâles de cette race.

Celui que l'Egypte a considéré comme le plus grand de ses rois, Ramsès II ou Sésostris, règnait. Et comme ses derniers prédécesseurs il persécutait cruellement le peuple que Jéhovah s'était choisi.

Les Israélites, laborieux, économes, religieux, s'étaient multipliés et enrichis. Ramsès les accabla d'impôts. Il les condamna aux travaux les plus durs, bâtissant dans toute l'Egypte des palais, des temples, des tombeaux et des villes. Ce n'était plus sous des pyramides énormes que l'on enterrait les rois, mais dans des caveaux aussi vastes que des palais creusés sous les montagnes de roc de la Thébaïde.

Malgré tout cependant, Israël croissait, et il bâtissait les villes de Pithom, Rhamessès et autres. Il fallait arrêter cet accroissement ; car, bien que réduits à l'état de bêtes de somme, les persécutés devenaient menaçants par leur nombre.

Et c'est alors que Ramsès avait décrété le meurtre des enfants mâles.

Mais Jéhovah se moqua de lui ; et ce fut à son palais que fut élevé, instruit, formé celui qui devait être plus tard le libérateur des opprimés.

Quel n'eut pas été l'étonnement de Ramsès II si quelque prophète lui avait dit alors : « C'est par cet enfant, ô roi, que l'Egypte sera bientôt frappée des plus grands malheurs. C'est

par lui que tes successeurs perdront six cent mille de leurs sujets les plus utiles. C'est par lui que l'un de tes fils et toute son armée seront ensevelis dans la mer Rouge. C'est de lui que datera le déclin de ton vaste empire, et c'est son peuple qui deviendra le maître de cette Palestine que tu te vantes d'avoir conquise ! »

MOI

N'est-ce pas que cette histoire est merveilleuse, ô Sphinx ?

LE SPHINX

Oui, certes. Et quand je fus témoin des grands prodiges accomplis par Moïse, je restai convaincu que cette fois j'avais connu le vrai Soleil Levant.

MOI

Je vous comprends ; car Moïse est la plus haute gloire de l'histoire. Et quand je me le représente descendant du Sinaï portant les tables de la Loi, il me paraît plus grand que le majestueux pylône du temple de Karnak. Il est la porte monumentale par laquelle l'humanité a dû passer pour entrer dans la terre promise de la vraie civilisation ; et c'est par lui qu'elle a connu Dieu, et la vraie notion de cette vie.

Toute son œuvre est surhumaine ; et cependant il n'était pas encore le vrai Harmakhis, ou « Soleil Levant. »

LE SPHINX

Hélas ! non ; et j'ai dû attendre près de quinze siècles encore.

(À suivre.)

A.-B. Routhier.

L'ANARCHIE GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE

(Suite)

La langue française a eu son '89 et son '93. Châteaubriand a fait son '89 ; et pour ce motif il est regardé comme le père de notre littérature moderne. En politique, '89 a réformé quelques abus de l'ancien régime ; il ne sut pas s'arrêter au point ; et à la place des réformes il laissa des ruines. La langue française avait besoin d'être retrempée ; elle avait perdu quelques-unes de ces qualités maîtresses qui la distinguaient au XVII[e] siècle ; elle était devenue fruste comme une monnaie depuis longtemps en circulation, claire et correcte encore, mais manquant de relief et de couleur. Châteaubriand lui donna une physionomie nouvelle, sans toucher à son génie, sans violer les lois de sa vieille esthétique fondée sur les principes éternels du vrai et du beau. En réalité il resta classique. La langue du siècle de Louis XIV fut toujours son idéal, et les maîtres qui l'avaient créée continuèrent d'être ses modèles ; le jugement qu'il en porte le démontre suffisamment.

Les écrivains du même siècle, quelque différents qu'ils soient par le génie, ont cependant quelque chose de commun entre eux. On reconnaît ceux du bel âge de la France à la fermeté de leur style, au peu de recherche de leurs expressions, à la simplicité de leurs tours, et pourtant à une certaine construction de phrase grecque et latine qui, sans nuire au génie de la langue française, annonce les modèles dont ces hommes s'étaient servis.

Dans une phrase du même chapitre il ajoute :

Nous avons entendu critiquer la prose du siècle de Louis XIV comme manquant d'harmonie, d'élégance et de justesse dans l'expression. Nous avons entendu dire : « Si Bossuet et Pascal revenaient ils n'écriraient plus comme cela. » C'est nous, prétend-on, qui sommes les écrivains en prose par excellence, et qui sommes bien plus habiles dans l'art d'arranger des mots.—Ne serait-ce point que nous exprimons des pensées communes en style recherché, tandis que les écrivains du siècle de Louis XIV disaient tout simplement de grandes choses ? [1]

1 — *Le génie du christianisme*, Tome 7, 3[e] Partie. Livre II. 386.

Après une pareille profession de foi on sait à quelle école appartenait Châteaubriand. En politique, il fut le champion du libéralisme, qui fut le mal de son temps comme il est encore le nôtre ; mais il resta fidèle à la monarchie, qu'il voulut moderniser, non pas renverser. Il pleura sur la révolution de 1830 qu'il avait préparée sans le vouloir, et il accompagna dans l'exil les princes qu'il avait chagrinés pendant quinze ans. En littérature il sacrifia moins aux idées nouvelles ; ici il ne rendit que des services : la langue du *Génie du christianisme* fut une restauration, non une révolution.

Ses œuvres disent plus clairement encore combien il resta conservateur du bon goût. Il a traité tous les genres : poète en prose, auteur des *Martyrs* et des *Natchès*, qui se rapprochent de l'épopée, critique d'art, publiciste dans les journaux, historien, philosophe, orateur à la tribune, rédacteur des *Mémoires d'outre-tombe*, il changea de ton selon les sujets qu'il traita ; il parla toujours la même langue très française par le naturel, la clarté, la justesse ; si ses écrits n'étaient pas datés, on les rapporterait à la période qui le précéda. Il s'en distingua seulement par deux caractères qui lui sont personnels, la couleur et le sentiment ; il avait emprunté la couleur à Bernardin de Saint-Pierre, et le sentiment quelque peu maladif à Jean-Jacques Rousseau :

Telle est l'inconséquence humaine que je traversai encore les flots, que je me livrai encore à l'espérance, que j'allais encore recueillir des images, chercher des couleurs pour orner qui devaient m'attirer peut-être des chagrins et des persécutions.

Il alla, en effet, chercher des couleurs sur les ruines de la Grèce, parmi les rhododendrons de l'Eurotas, sur les bords de l'Illissus et du Permesse, et sur les cimes de l'Hymette, ces pays auxquels les classiques n'avaient emprunté que la mythologie et l'esthétique. Auparavant il avait visité les savanes de l'Amérique, les grands fleuves, et les paysages des Natchès, dont Lafayette n'avait rapporté que la Liberté. Il alla méditer sous les murs de Jérusalem, et parcourut la Palestine où il cueillit les roses de Jéricho, les raisins du Carmel et les fruits de cendres

de la Mer-Morte ; sur sa palette la couleur ne dégénéra pas en peinturlurage dont les barbouilleurs littéraires devaient nous fournir tant d'échantillons. Peut-être que chez lui le sentiment tourna à la sentimentalité, un effet de tête qui fut la manie des écrivains de son temps, et l'a fait classer parmi les saules pleureurs des bords de la Seine. C'était l'exagération d'une qualité qui ajouta un charme à notre langue, une note que d'aucuns prétendaient avoir manqué à la littérature du XVII[e] siècle. Nous n'avons pas à vérifier ici cette assertion un peu risquée. A sa suite viennent des écrivains tels que Lamennais, Lacordaire, Montalembert, de Falloux, Lamartine, Musset, de Vigny, Delavigne, Villemain, Guizot, Thiers, tous des universitaires de marque, qui ont enrichi notre littérature, et surent être originaux en respectant la tradition. On les désigne sous le nom de néo-classiques : ce ne sont pas encore les romantiques.

Châteaubriand fit le '89 de la langue française ; Victor Hugo a fait son '93 : voici le grand révolutionnaire. Il ne débuta pas par là ; dans le même homme on en découvre deux ou trois qui se suivent et ne se ressemblent pas. Il a accompli la loi du Darwinisme, mais à rebours. Tandis que pour le naturaliste anglais la vie s'élève graduellement, et va du protoplasme à l'homme, chez Victor Hugo la vie littéraire commence par le génie, et à travers une série de métamorphoses va aboutir à une espèce de démon, révolté contre le ciel et la terre, qui blasphème la tradition, la religion, la morale, l'art, le goût, et dans sa chute garde encore des restes de son ancienne puissance, en déployant des ailes d'archange dans les espaces sombres et désolés où sa colère et son orgueil éclatent en orages. Poète dès sa première jeunesse, il composa à seize ans une ode qui fut remarquée, commençant comme d'autres finissent. Avec les *Odes et Ballades* il mena la gloire à grandes guides, sans défaillance, suivant plutôt un *crescendo* qui lui fait atteindre la plénitude de ses facultés avant l'âge mûr. Cette période, la plus belle de sa longue vie, va de 1818 à 1828 : c'est le premier Victor Hugo, le meilleur, sinon le plus étonnant. Ici il est classique comme Châteaubriand.

Il faut lire avec attention les préfaces des diverses éditions des *Odes et Ballades ;* on y trouve sa doctrine littéraire, la plus orthodoxe qui fût jamais. En 1824, à propos de la querelle des classiques et des romantiques, il craint d'être taxé d'hérésie, et il se défend du reproche de novateur qu'on lui adressait déjà. En admettant les variétés que différentes causes peuvent créer en poésie, parmi lesquelles il range les révolutions sociales, il ne reconnaît qu'une division : « En littérature, comme en toute chose, il n'y a que le bon et le mauvais, le beau et le difforme, le vrai et le faux. » Il flétrit les écrits sophistiques et déréglés de Voltaire, de Diderot, d'Helvetius, etc., « qui ont été d'avance l'expression des innovations sociales écloses dans la décrépitude du dernier siècle. » Il déclare que la littérature présente, telle que l'ont créée les Châteaubriands, les Staëls, les Lamennais n'appartient pas à la Révolution. C'est la sienne. Il décrit magnifiquement le rôle de la poésie au lendemain des catastrophes où retentit « la parole mystérieuse, » qui est celle de Dieu.

Quelques âmes choisies recueillent cette parole et s'en fortifient. Quand elle a cessé de tonner dans les événements, elles la font éclater dans leurs inspirations ; et c'est ainsi que les événements célestes se continuent par des chants. Telle est la mission du génie : ses élus sont *des sentinelles laissées par le Seigneur sur les tours de Jérusalem, et qui ne se taisent ni jour ni nuit.*

En ce temps-là Olimpio traduisait pieusement le prophète Isaïe. Un peu plus loin, il développa cette même pensée avec des accents d'une éloquence encore plus pénétrante.

C'est surtout à réparer le mal fait par les sophistes que doit s'attacher aujourd'hui le poète. Il doit marcher devant les peuples comme une lumière et leur montrer le chemin. Il doit les ramener à tous les grands principes d'ordre, de morale, d'honneur ; et pour que sa puissance lui soit douce, il faut que toutes les fibres du cœur humain vibrent sous ses doigts, comme les cordes d'une lyre. Il ne sera jamais l'écho d'une parole si ce n'est de celle de Dieu.

Après avoir relevé chez les classiques, chez Boileau, en particulier, certains défauts secondaires, il écrit en note :

Quant aux critiques malveillants qui voudraient voir dans ces citations un manque de respect à un grand nom, ils sauront que nul ne pousse plus loin que l'auteur de ce livre l'estime pour cet excellent esprit. Boileau par-

tage avec notre Racine le mérite unique d'avoir fixé la langue française, ce qui suffirait pour prouver que lui aussi avait un génie créateur.

A cette même époque, Victor Hugo donnait en une forme abrégée les linéaments de son esthétique d'une remarquable pureté :

S'il est utile et parfois nécessaire de rajeunir quelques tournures usées, de renouveler quelques vieilles expressions, et peut-être d'essayer encore d'embellir notre versification par la plénitude du mètre et la pureté de la rime, on ne saurait répéter que là doit s'arrêter l'esprit de perfectionnement. Toute innovation contraire à la natnre de notre prosodie et au génie de notre langue doit être signalée comme un attentat aux premiers principes du goût.

Il aborda le problème de l'accord, de l'autorité et de la liberté, problème aussi difficile en littérature qu'en politique, quoique moins redoutable, et il le résoud avec bonheur ; en face de la règle il place les droits du génie : mieux que d'autres il pouvait s'en souvenir.

Le vrai talent regarde avec raison les règles comme la limite qu'il ne faut jamais franchir, et non comme le sentier qu'il faut toujours suivre. Elles rappellent incessamment la pensée vers un centre unique, le beau ; mais elles ne la circonscrivent pas. Les règles sont en littérature ce que sont les lois en morale : elles ne peuvent pas tout prévoir. Un homme ne sera jamais reputé vertueux parce qu'il aura borné sa conduite à l'observance du code. Un poète ne sera jamais réputé grand parce qu'il se sera contenté d'écrire selon les règles...La littérature ne vit pas seulement par le goût, il faut qu'elle soit vivifiée par le génie.

En 1826 Victor Hugo donna à sa doctrine d'autres développements, et précisa le sens du romantisme. Il accepte le mot puisqu'il a prévalu, en lui enlevant sa mauvaise acception :

Ce qu'il est très important de fixer, c'est qu'en littérature comme en politique l'ordre se concilie merveilleusement avec la liberté. Il en est de même le résultat. Au reste, il faut bien se garder de confondre l'ordre avec la régularité. La régularité ne s'attache qu'à la forme extérieure ; l'ordre résulte du fond même des choses, de la disposition intelligente des éléments intimes du snjet. La régularité est une combinaison matérielle et purement humaine ; l'ordre est pour ainsi dire divin.

Dans cette même exposition le poète peint sa pensée par la célèbre comparaison des jardins de Versailles, dessinés par Le

Nôtre, avec la forêt vierge du Nouveau-Monde, et celle de la cathédrale gothique avec un monument moderne plaqué de style grec et latin. Il conclut ainsi :

La régularité est le goût de la médiocrité ; l'ordre est le goût du génie. Il est bien entendu que la liberté ne doit jamais être l'anarchie, que l'originalité ne peut en aucun cas servir de prétexte à l'incorrection..... Plus on dédaigne la rhétorique, plus il sied de respecter la grammaire. On ne doit détrôner Aristote que pour faire régner Vaugelas. [1]

C'est parler d'or. La Bruyère en avait dit plus d'un siècle auparavant (il est curieux de rapprocher ces deux écrivains, séparés depuis par un abîme) :

Il y a des artisans et des habiles dont l'esprit est aussi vaste que l'art et la science qu'ils professent. Ils lui rendent avec avantage par le génie et par l'invention ce qu'ils tiennent d'elle et de ses principes. Ils sortent de l'art pour l'ennoblir, s'écartent des règles si elles ne les conduisent au grand et au sublime : ils marchent seuls et sans compagnie ; mais ils vont fort haut et pénètrent fort loin, toujours sûrs et confirmés par le succès des avantages que l'on tire quelquefois de l'irrégularité. Les esprits justes, doux, modérés, non seulement ne les atteignent pas, ne les admirent pas, mais ne les comprennent pas, et voudraient encore moins les imiter. Ils demeurent tranquilles dans l'étendue de leur sphère, vont jusqu'à un certain point qui fait les bornes de leur capacité et de leurs lumières. Ils ne vont pas plus loin parce qu'ils ne voient rien au delà ; ils ne peuvent au plus qu'être les premiers d'une seconde classe, et exceller dans le médiocre 2.

Voilà la preuve que cette esthétique bien comprise et bien appliquée aurait eu pour résultat une littérature ancienne par l'observation des règles du goût, et nouvelle par le rajeunissement de ses formes. Cette littérature, Victor Hugo l'avait continuée après Châteaubriand, Lamennais, de Staël et beaucoup d'autres. Mais il ne resta pas fidèle à sa première manière ; ainsi il gâta son esthétique et sa gloire.

1 — *Odes et Ballades.* Préface de différentes éditions.
2 — *Les ouvrages d'esprit.*

(à suivre).

P. At,
Prêtre du Sacré-Cœur.

DANS L'AMÉRIQUE DU SUD

SUR LES CÔTES DU PACIFIQUE

C'est dans l'Amérique du Sud, et, exclusivement, à travers les Républiques que baignent les eaux profondes du Pacifique, que je prie les lecteurs de *La Nouvelle-France* de voyager avec moi.

Entrons d'abord à Quito, la capitale de l'Equateur.

On y respire l'odeur de la poudre de guerre.

Il y a bientôt dix ans le général Alfaro révolutionnait l'Equateur.

Franc-maçon militant il voulait renverser le gouvernement conservateur qui, pourtant, maintenait l'ordre, la paix, la prospérité dans son pays.

Malgré une résistance héroïque des catholiques, divisés entre eux,—ce fut leur tort et leur faiblesse,—Alfaro fut vainqueur.

Que de crimes il lui fallut pour arriver au triomphe !

Journalistes, propriétaires fonciers, prêtres et religieux égorgés ou condamnés à l'exil ; maisons incendiées, fortunes volées, églises pillées, saintes hosties profanées : voilà les principaux titres que l'on pourrait donner aux chapitres de l'histoire de cette lugubre période.

Une fois au pouvoir Alfaro n'eut que deux préoccupations : empêcher tout soulèvement du parti écrasé, ce qu'il obtint en maintenant sous les armes et en gorgeant de faveurs, au grand détriment de la fortune publique, les soudards qui l'avaient aidé dans sa campagne meurtrière, et déchristianiser le pays.

L'Equateur, autrefois, par des votes de ses représentants, s'était consacré au Sacré-Cœur et à Notre-Dame de la Merci. Deux décrets, sanctionnés par l'approbation du parlement, ont, dernière-

ment, déclaré nuls ces deux actes politico-religieux qu'avaient acclamé les 95% de la population.

Un projet de Concordat pour l'asservissement et la spoliation du clergé fut présenté au Saint-Siège, dont l'habile politique sut, pourtant, détourner, en grande partie, les coups que l'on voulait porter à l'Eglise.

Le général Léonidas Plaza, successeur d'Alfaro, suit la même désastreuse politique. On peut pourtant espérer de lui qu'il ne fera pas par son initiative couler le sang. Il vient de publier la loi, votée par les Chambres, qui impose le mariage civil à tous les Equatoriens, ne reconnaît que celui-là, et permet le divorce.

Des protestations indignées ont répondu à cette mesure. On menace le gouvernement d'une révolution à main armée : la poudre est dans l'air, puisse-t-elle ne pas s'enflammer.

Un seul fait suffira pour faire comprendre combien cette loi répugne au sentiment national. Un des députés qui l'a votée, M. Juan Benigno Vela, avait une fille déjà fiancée. Le futur époux demandait qu'on attendît, pour célébrer les noces, le 1er janvier de cette année, date à laquelle entrait en vigueur « le mariage civil. » Le député s'y opposa avec indignation : « Si ce n'est pas une femme honorable que vous voulez pour compagne, dit-il à celui qui doit être son gendre, allez la chercher ailleurs que chez moi. — Jamais je ne déshonorerai ma fille en privant son mariage de la bénédiction du prêtre. »

Comme tant d'autres, M. Benigno Vela, contraint par ses serments, vote en Franc-Maçon ; dans sa vie privée il agit en honnête homme ! !

Le gouvernement et les particuliers, à l'Equateur, laissant les divisions politiques et religieuses, pourraient se livrer à des travaux aussi importants que rémunérateurs.

Le pays n'a presque pas de chemins de fer. La voie ferrée, initiée par Garcia Moreno, entre Quito, la capitale, et Guayaquil, le port le plus important, n'est pas encore terminée.

C'est à dos de mule, et en 8 jours, que les voyageurs et les

marchandises doivent être transportés d'une de ces villes à l'autre. Les mines d'or, d'argent, de cuivre abondent à l'Equateur.

Les plantes médicinales pourraient y être cultivées et récoltées, en grande échelle, et donner des bénéfices.

Toutes ces entreprises demandent des capitaux et des bras. Hélas ! les hommes sont morts en si grand nombre, sur les champs de bataille, qu'il est impossible d'avoir une main-d'œuvre suffisante ; et qui voudra faire des placements dans une contrée où la paix est sans cesse troublée, et où les propriétés sont tour à tour rançonnées par les troupes du gouvernement et celles de la révolution ?

La Franc-Maçonnerie ruine l'Equateur à tous les points de vue. Que lui importe, pourvu qu'elle triomphe ? Elle dessèche complètement la fibre patriotique dans le cœur de ses adeptes.

***

Le gouvernement du Pérou s'est délivré de ses griffes.

Avec le président Pierola d'abord, puis, maintenant, avec l'Excellentissime Romagna, c'est le parti conservateur qui est au pouvoir. La confiance a reparu avec la paix, et des capitalistes, des industriels, des cultivateurs sont accourus pour exploiter les richesses minières et agricoles du pays. Les Yankees sont les plus nombreux.

Un des hommes les plus connus de Lima, M. Zévilla, fameux entre tous les zouaves pontificaux, écrivait dernièrement à un ami de New-York :

> Je possède de nombreuses mines ; sur mes terres coulent des rivières qui charrient de l'or. Que des capitalistes envoient des ingénieurs, en qui ils aient une confiance absolue ; que sur leur rapport favorable ils commencent immédiatement l'exploitation. Ils n'auront rien à payer pour la propriété du sol, je leur demanderai seulement une part des bénéfices nets.

Il s'agit, comme on le voit, d'un placement de toute sûreté, capable de tenter ceux qui aiment les pays du soleil.

Les ouvriers évangéliques ont profité des facilités qu'offrait le régime péruvien à leurs travaux bienfaisants, pour accourir en nombre. Les religieux chassés des Philippines ont trouvé là un vaste champ pour leur zèle. Les augustins espagnols, pour ne parler que d'eux seuls, ont pris la direction de trois séminaires diocésains, fondé un grand collège à Lima, ont été mis à la tête de deux vicariats apostoliques.

Leur présence, leurs œuvres, comme celles de leurs frères d'apostolat, augmentent le zèle du clergé national et, une fois de plus, par la persécution, l'Eglise regagne avantageusement dans une contrée, ce que l'on semble, pour un temps, lui avoir enlevé dans une autre.

La vie religieuse, littéraire, industrielle, commerciale, agricole est intense au Pérou, mais que d'ouvriers du ciel et de la terre il y manque encore!! Cette contrée est à peine peuplée, vu l'immensité de son territoire. Il y a place encore pour des légions de travailleurs sérieux et constants qui, facilement, y arriveraient à la prospérité.

***

Il faut en dire autant du Chili, avec cette différence, pourtant, que la paix y est plus stable encore. Là on est ennemi des révolutions. Les aventuriers ne trouvent presque personne à qui parler. Depuis Portales, en 1833, la paix intérieure n'a été sérieusement troublée qu'une fois et alors la nation toute entière se leva contre l'homme qui voulait remplacer, par sa volonté personnelle, la constitution politique du pays. Elle s'en débarrassa et l'ordre a été rétabli sur des bases plus solides encore que par le passé.

Il y avait eu longtemps menace de guerre entre le Chili et l'Argentine, sa voisine, à propos d'une question de frontière, dont la solution était pendante depuis l'époque même de l'indépendance au commencement du siècle passé.

Après avoir dépensé des sommes folles pour remplir leurs ports de vaisseaux de guerre, leurs arsenaux de canons de tout calibre,

de fusils dernier modèle, pour créer des casernes et y appeler de nombreux contingents, grâce aux efforts du président Enazuriz et de l'archevêque de Santiago, Mgr Casanova, on finit, de part et d'autre, par s'en remettre à l'arbitrage de l'Angleterre, mesure très sage par laquelle on aurait dû commencer.

Le roi Edouard VII a dicté la sentence que les deux rivaux ont reçue en maugréant, comme c'est coutume en pareil cas, mais on l'a reçue loyalement et toutes les forces vives du pays sont maintenant consacrées au travail.

Le Chili est sillonné de chemins de fer dont les voies s'allongent et se ramifient tous les ans. On y exploite le salpêtre, d'une si grande utilité pour l'agriculture dans les terrains épuisés, des mines de cuivre, d'argent et quelques-unes d'or.

Le blé, le vin, les fruits sont les produits agricoles les plus abondants. Le sol, encore jeune, les donne sans grand travail ni grandes dépenses de la part de l'agriculteur.

On exporte beaucoup de vins, et les grandes marques, supérieures à tout ce que produit la Californie, pourraient être introduites au Canada par la navigation à voile, avec avantage pour le producteur et le consommateur.

L'élevage du bétail, vaches et chevaux, est aussi une des ressources de la contrée. Rien de plus pittoresque que le spectacle de ces milliers d'animaux robustes qui naissent, croissent dans les prairies, sur les flancs des collines, sous les ardeurs du soleil de l'été, les ondées de l'hiver, et ne connaissent jamais les étroites limites d'une étable.

Dans la partie méridionale c'est le mouton que l'on trouve davantage. La chair séchée ou gelée se répand sur tous les marchés de l'Europe et de l'Amérique.

Il y a dans ces régions des îles encore inexplorées qui attendent la visite du missionnaire d'abord et du colon ensuite. Sans doute que la persécution religieuse qui sévit en France jettera sur ces côtes, que peuplent des tribus anthropophages, dit-on, les ouvriers de l'Evangile et de la civilisation.

En attendant, l'Eglise vient de remporter, au Chili, une de ces pacifiques victoires qui devrait ouvrir les yeux de tous ses ennemis, dont le triomphe éphémère est suivi de si éclatantes défaites.

Il y a 20 ans, bientôt, un président du Chili, dont le nom aurait pu faire augurer autre chose, M. Santa-Maria voulait imposer au Saint-Siège la nomination à l'archevêché de Santiago d'un ecclésiastique qui n'aurait pas été à la hauteur de sa tâche. Il employa les flatteries, les menaces, les présents, les rigueurs pour triompher des résistances de l'envoyé du Pape. N'obtenant rien de lui, il lui donna son passe-port, lui laissant à peine 48 heures pour s'éloigner du pays.

Derrière Mgr Del Frate, ainsi violemment expulsé, marchait son secrétaire, l'abbé L. Monti, jeune prêtre qui débutait dans la carrière diplomatique.

La haute société, le peuple, par leurs manifestations de respect, désapprouvaient hautement la conduite du gouvernement qui laissait partir, sans aucune escorte officielle, les représentants de la plus haute autorité du monde.

Depuis lors les relations diplomatiques étaient rompues avec le Saint-Siège.

Le pays en souffrait. Il y a des questions religieuses très délicates à régler. Le Chili a conquis, sur le Pérou, de grandes provinces que ses employés administrent civilement. L'autorité religieuse est restée au pays vaincu.

On a parlé, pendant longtemps, d'accorder un Cardinal à l'Amérique du Sud.

Dans la personne de son très digne archevêque Mgr Casanova qui a donné à son clergé des statuts synodaux hautement approuvés à Rome et par les canonistes du monde entier, qui a été l'inspirateur du concile latino-américain tenu à Rome, qui a si puissamment contribué à la paix maintenant établie avec l'Argentine, qui a publié des lettres pastorales sur la sanctification du Dimanche, sur la tempérance, sur l'éducation religieuse lesquelles

ont eu jusqu'à 8 et 10 éditions successives et ont été traduites en plusieurs langues, le Chili aurait pu être honoré du premier chapeau cardinalice dans ces contrées. La rupture diplomatique avec le Saint-Siège était un obstacle invincible.

Aussi le président actuel de la République, l'Exme Riesco, a-t-il été spécialement heureux de voir aboutir les démarches faites pour établir un nouvel ordre de choses. Le Saint-Siège a consenti à accréditer un chargé d'affaires au Chili. Il a demandé que le secrétaire d'autrefois, chassé par Santa-Maria, aujourd'hui Mgr Monti, soit son représentant. On a accepté, et c'est avec tous les honneurs officiels que le prélat a été reçu au palais présidentiel. Le passé n'a pas été rappelé, mais il est si vivant dans tous les souvenirs, qu'il se fait jour, partout, sous le suaire dont le couvrent les phrases doucereuse de la diplomatie.

Dans la société on n'est pas tenu à ces habiles réserves, et les catholiques, ils sont l'immense majorité, célèbrent la victoire de l'Eglise.

Ce n'est pas la seule qu'elle ait remportée dans ce pays cette année.

On célébra en janvier à Santiago un congrès de l'enseignement. L'Université chilienne, qui en avait la direction, a été livrée par Santa-Maria à des professeurs allemands en majorité rationalistes et protestants. Leur influence a été néfaste, et malgré les lois du pays qui imposent l'éducation religieuse à tous les degrés de l'enseignement, ils ont formé des maîtres indifférents, tout au moins, et même quelques-uns scandaleusement impies. Aussi n'est-ce qu'au dernier moment que les professeurs chrétiens de l'enseignement libre furent-ils invités à prendre leur place à ces assises. Ils eurent la douleur d'entendre formuler le vœu d'une éducation en dehors de toute croyance religieuse, auquel se rallia la majorité de l'assemblée malgré leurs réclamations.

Le pays protesta contre cette formule impie. Les colonnes des journaux se remplirent des noms les plus respectés de la haute société, qui la réprouvaient. Aux élections législatives, en mars

dernier, les candidats qui auraient pu la soutenir à la chambre ont été en grande partie repoussés du Nord au Sud de la République. Leurs congénères n'auront qu'une infime minorité dans la représentation nationale.

En face de l'Université de l'Etat, dont l'esprit a été faussé par l'étranger, l'Université catholique se développe davantage tous les jours. Mgr Casanova vient de poser la première pierre du splendide édifice qui va renfermer toutes ses facultés, même celle de Médecine.

Une foule compacte assistait à cette cérémonie et, par ses vivats, manifestait son estime et son amour pour la science basée sur la religion. C'est grâce à sa liberté défendue vaillamment contre toute agression, celle d'un homme comme celle d'une secte, que le peuple Chilien a la joie de voir le catholicisme enregistrer ces triomphes qui sont aussi les siens.

Sachons comme lui noblement secouer tous les jougs, surtout ceux qu'on voudrait faire peser sur notre conscience.

HADRIEN, A. A.

« JE ME SOUVIENS »

Le fier Américain des Etats-Unis devrait souvent, en justice, invoquer la devise de notre chère province, et dire avec reconnaissance : « Je me souviens. » En effet, le nom des fils de la Nouvelle-France est écrit en lettres d'or sur mainte page des annales de son pays. C'est à leur vaillance et à leur zèle qu'il doit quelques-uns des plus riches joyaux de son héritage national.

Généreux missionnaires, explorateurs intelligents, intrépides voyageurs, les Français du Canada ont tracé une voie au christianisme et à la civilisation, depuis le pays des grands lacs découvert par deux Récollets et exploré par l'immortel Champlain, jusqu'au golfe du Mexique, depuis l'Océan Atlantique jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Cavelier de la Salle découvrant la rivière Ohio, et plus tard, les bouches du Mississipi ; le jésuite Marquette, et son compagnon Jolliet, sillonnant, les premiers, le « père des eaux » jusqu'à sa rencontre avec l'Arkansas, dotent la France très chrétienne de l'immense bassin baigné par le plus long fleuve de l'univers.

Si la France a pu céder, et si les Etats-Unis, doublant leur domaine, ont pu acheter, en 1803, ce bassin qui comprend la Louisiane, l'Arkansas, le Missouri, le Kansas, l'Iowa, rangés parmi les plus fertiles Etats de l'Union, sans compter presque tout le Minnesota, une portion notable du Colorado et du Wyoming, tout le Montana, le Dakota Nord et Sud, l'Oklohama et le Territoire Indien, à qui en revient le mérite, sinon à l'humble missionnaire mort victime de son zèle, et enterré sur la rive d'un lac solitaire, et à ses successeurs dans la carrière apostolique ? A qui encore? sinon aux vaillants pionniers, compagnons de leurs courses, et ambitieux d'agrandir les domaines de leur roi ?

Et les territoires baignés par le Grand Océan, qui les ouvrit à l'Evangile ? Qui fonda les églises de la côte nord-ouest du Pacifique, sinon des missionnaires partis de Québec? Au reste, sauf la Californie, le Nouveau-Mexique et la Floride, théâtre de l'apostolat des fils de saint François d'Assise, qui accompagnèrent les découvreurs espagnols, tous les diocèses de l'Union américaine, comme tous ceux du Dominion du Canada sont des rejetons du tronc vigoureux de l'Eglise de Québec, qu'on pourrait, dans un certain sens, appeler la « mère et la maîtresse » de toutes celles de l'Amérique du Nord.

Si, pendant longtemps, la fièvre de l'industrie et du commerce a pu détourner les esprits de nos voisins de l'étude de leurs origines, leurs fils prennent aujourd'hui noblement leur revanche. C'est d'abord l'Est, et surtout Boston, « l'Athènes des Etats-Unis,» qui, depuis bon nombre d'années, prend un vif intérêt à tout ce qui concerne l'histoire primitive de notre province. Et voici maintenant que l'Ouest, à son tour, se réveille au charme des études historiques. Presque partout on y avait conservé les noms des pionniers et des fondateurs canadiens-français, perpétuant ainsi le souvenir de leur courage et de leur dévouement souvent héroïques. Le Wisconsin, plus peut-être que les autres Etats de cette région, a noblement fait son devoir en érigeant des statues à la mémoire du Père Marquette, et en publiant, en français et en anglais, sous les auspices de la Société historique de l'Etat, une édition magistrale des *Relations des Jésuites*. Ce sont deux actes de reconnaissance envers ces fils de l'Ancienne et de la Nouvelle France qui ont jeté les bases de leur grandeur nationale.

Dans un autre ordre de choses, également, le Canada peut réclamer sa part de mérite dans la formation du peuple américain. Le chauviniste étroit et outrecuidant de la Nouvelle-Angleterre, habitué à regarder comme illettré et ignorant le pays qui depuis longtemps fournit des bras à ses industries, est loin de soupçonner que l'homme qui a le plus contribué à la haute éducation de ses

compatriotes, aussi bien qu'à l'instruction des Anglo-Saxons de la Grande-Bretagne, était fils d'une mère canadienne-française.

Il en est ainsi pourtant, et nous sommes heureux d'en faire la preuve aux lecteurs de *La Nouvelle-France.*

Voici d'abord, en raccourci, la biographie du célèbre latiniste et helléniste, Charles Anthon, qui, né à New-York, le 19 novembre 1791, y mourut le 5 janvier 1867.

Après avoir étudié les humanités au Collège Columbia (Yale), il y prit ses grades avec honneur et se livra d'abord à l'étude du droit. Mais il était né professeur, et son attrait naturel le portait vers l'enseignement des classiques grecs et latins. C'est durant les premières années de son stage qu'il prépara sa grande édition d'Horace, qui, pendant longtemps, fut le *vade mecum* des étudiants des Etats-Unis et de l'Angleterre.

Maître savant et expérimenté, il savait aussi capter ses élèves par l'urbanité de ses manières, par son zèle pour leur avancement, par le désintéressement avec lequel il poussait les plus retardataires dans la voie royale du savoir.

On se demande avec étonnement comment Charles Anthon a pu mener de front tant d'œuvres diverses, car ses fonctions de professeur et de directeur d'un lycée (*grammar school*) suffisaient pour absorber tout son temps. Comment a-t-il réussi à publier tant de livres, en tout une cinquantaine de volumes ?

D'abord, il n'avait pas à compter sur les soucis et les distractions inséparables de la vie domestique, car à l'instar des *fellows* [1] des universités anglaises d'Oxford et Cambridge, il était *bachelier* dans la double acception du titre. Puis, sa journée était réglée d'une façon tellement méthodique qu'il pouvait en utiliser tous les moments libres.

Il ne dormait que six heures, se couchant à dix heures, et se

1 — Le règlement traditionnel imposant le célibat aux *fellows* a été abrogé depuis quelques années.

levant à quatre. Ce sont ces premières heures de la journée, heures de fraîcheur et de lucidité singulièrement favorables au travail intellectuel, qu'il consacrait à la composition de ses traités de littérature classique ou à ses commentaires des grands écrivains des siècles de Périclès et d'Auguste.

Pendant de longues années, les manuels classiques de Charles Anthon furent à peu près les seuls en usage dans toutes les institutions d'enseignement secondaire et supérieur des Etats-Unis, du Haut-Canada, et firent autorité même dans les écoles du Royaume-Uni. Si, depuis, avec les progrès de la linguistique et de la philologie, des ouvrages plus savants et mieux documentés sont venus les supplanter, les classiques commentés du Docteur Anthon n'en ont pas moins rendu un service signalé à la jeunesse étudiante de langue anglaise.

Jamais l'axiome bien connu « le style, c'est l'homme» ne trouva plus que chez lui une heureuse et exacte application. Le Docteur Anthon était vraiment l'ami de l'étudiant, dans ses livres, aussi bien que dans sa chaire et dans son cabinet d'étude. Explication opportune et commentaires lucides des passages obscurs et difficiles, notes historiques et archéologiques aussi intéressantes qu'instructives, illustrées de fac-similés, d'inscriptions antiques et de gravures appropriées au sujet : voilà autant de moyens de faciliter la tâche de l'étudiant, moyens pour le moins aussi intelligents et certainement plus expéditifs que l'exploitation plus ou moins mécanique d'un colossal dictionnaire. Que de temps ainsi ménagé pour la lecture, et quelle facilité offerte à l'élève de mieux connaître et approfondir les auteurs classiques par l'*explication* d'une partie plus notable de leurs œuvres !

Combien, pour notre part, nous avons douce souvenance du volumineux *Anthon's Virgil* relié en plein mouton que nous laissions toujours en classe derrière le fauteuil de notre cher et regretté professur de seconde, et quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ce dernier de ne nous avoir jamais confisqué le précieux bouquin ! Grâce aux notes, aux commentaires et aux gravures de ce com-

plaisant manuel, nous n'étions jamais pris au dépourvu quand le moment était venu de traduire, à première vue, un passage quelconque de l'Enéïde.

***

Mais nous voici loin de notre thèse. En quoi donc le Canada français peut-il réclamer une part de la gloire littéraire du Dr Anthon ?

En ce que la mère de celui-ci, Geneviève Jadot, était canadienne-française, née à Sandwich ; que sa grand'mère maternelle, Marguerite-Amable Baudry de Saint-Martin, était née à Québec, où l'acte de son baptême se lit dans le registre paroissial de l'église cathédrale ; que par ses ancêtres du côté de sa mère, il remonte jusqu'à Louis Hébert, « le patriarche de la Nouvelle-France, » et à Guillaume Couillard, qui, lui aussi, assista aux origines de cette colonie, et qui embrasse dans la lignée de ses descendants directs ou indirects les familles Jolliet, de Léry, de Ramezay, d'Youville, Deschambault, Taschereau, Bégin, Taché, Boucher, en un mot tout ce que la Nouvelle-France compte de plus illustre par la naissance, la dignité, la vaillance et la vertu.

Mais cette gloire n'a-t-elle pas été amoindrie par la mésalliance religieuse de sa mère et son infidélité conséquente aux traditions de sa nationalité et de sa foi ? C'est là, il faut l'avouer, un de ces faits lamentables qu'on ne saurait assez déplorer, et qu'il faut, dans l'occasion, savoir éviter au prix de n'importe quels sacrifices. Il est, toutefois, consolant de songer que, dans le cas présent, il n'y eut pas, de la part de Geneviève Jadot, de renonciation formelle de sa foi.

Fille unique de Louis Jadot, colonel dans l'armée française sous les ordres de M. de Muy, et dont le père était maire de Rocroy en Champagne, et de Marguerite Baudry Saint-Martin, elle fut baptisée, le 20 mai 1763, dans la chapelle des Hurons, par le missionnaire jésuite Pierre Potier. Elle perdit sa mère l'année

suivante, et son père fut tué peu de temps après, à Miami (Fort Wayne), où il avait été député pour porter des présents aux sauvages.

Devenue la pupille du Dr George Anthon, chirurgien de l'armée anglaise en garnison au Détroit, et confiée aux soins de Mme Anthon, née Marie-Anne de Navarre, veuve de son oncle maternel Jacques Saint-Martin, Geneviève fut de nouveau, par la mort de sa tante, privée d'une gardienne de sa foi. Elle n'avait alors que six ans, et quand, plus tard, son tuteur, alors âgé de quarante-quatre ans, la demanda en mariage, elle n'en avait que quinze.

Durant son séjour au Détroit elle occupa la maison que le fondateur de la ville, son cousin Antoine de Lamothe-Cadillac, avait fait construire pour le chef des Hurons. En 1740, lors de la translation des Hurons à l'île au Bois Blanc (aujourd'hui île de Lynn), cette maison échut aux Saint-Martin. Plus tard, lors de l'insurrection de Pontiac, elle devait subir le feu des balles ennemies. Madame Anthon quittait le Détroit en 1787 pour aller vivre à New-York.

L'atmosphère mondaine du Détroit, occupé depuis la cession du Canada par une garnison anglaise, n'était guère propre à entretenir la ferveur religieuse. Le changement d'allégeance, et les rapports forcément intimes entre les militaires étrangers et la société française, eurent pour résultat, là, comme à Québec, vers la même époque et plus tard, de favoriser les alliances mixtes. Ce fut malheureusement le cas pour Geneviève Jadot, qui, par suite du mariage de sa tante avec un protestant, se trouva privée, après la mort de celle-ci, de toute instruction catholique. On était, au reste, à cette période lamentable de l'histoire qu'on a justement appelée l'époque « de la disette, » disette spirituelle due à la désorganisation temporaire de l'église de Québec, conséquence inévitable du changement de drapeau et de l'extinction rapide des ordres religieux d'hommes, décrétée par les nouveaux maîtres du pays. Un des derniers survivants de la Compagnie de

Jésus, le Père Potier, desservait seul les fidèles du Détroit et des environs, ministère auquel, vu son âge et son isolement, il ne pouvait suffire [1].

L'ignorance et la bonne foi expliquent l'attitude de Geneviève Jadot ; elles atténuent sa faute, si toutefois il y eut de sa part, vu les conditions où elle se trouva, faute consciente et formelle. On éprouve, tout de même, un serrement de cœur en voyant ainsi s'éloigner du giron de la sainte Eglise, et fonder une famille étrangère à la foi catholique, l'héritière du sang le plus pur et le plus fidèle de la Nouvelle-France.

Ce fut une de ses ancêtres, une arrière-cousine, Marie-Madeleine de Repentigny, qui, au vieux monastère des Ursulines de Québec, alluma, devant la statue de la Madone du Grand Pouvoir « la lampe qui ne s'éteint jamais. »

Poètes et romanciers, usant de leur privilège, ont brodé à l'envi sur ce fait historique. Ils ont écrit à ce sujet les choses les plus pittoresques comme les plus invraisemblables. Mais, imagination à part, n'y peut-on voir un symbolisme mystérieux et touchant ?

La lampe votive, n'est-ce pas la prière ardente de l'âme qui, vouant à Dieu sa virginité, se consume pour lui seul et pour les âmes qu'il a créées et rachetées ?

Elle brille, cette lampe fidèle, dans la « chapelle des saints, » depuis bientôt deux cents ans ; et l'âme bienheureuse de Madeleine de Repentigny de Sainte-Agathe, elle aussi, se consume comme un séraphin devant le trône de Dieu et intercède pour le salut des siens. Et sa prière est depuis longtemps exaucée. Car ils sont innombrables les héros, les saints, les pontifes, les vierges, qui, issus comme elle du premier colon de la Nouvelle-France, ont illustré et illustrent encore l'Eglise et la patrie. Et voici que le rameau que l'erreur a détaché du tronc vénérable vient de s'y greffer encore et promet une nouvelle floraison.

---

1 — Le P. Potier mourut en 1781, la troisième année du mariage de Madame Anthon, six ans avant le départ de celle-ci pour New-York.

Une âme d'élite, arrière-petite-nièce du grand linguiste américain, est entrée naguère au bercail de l'Eglise, renouant ainsi la chaîne brisée des traditions catholiques de sa famille. Son retour a été déjà et sera même—nous en avons l'espoir bien fondé—le signal de plusieurs autres ; car l'onction d'une âme gagnée à Jésus-Christ par un acte de sa prédilection divine exerce sur les âmes sœurs une fascination salutaire. L'humilité de la foi, l'ardeur de la prière, la douceur de la grâce, la bonne odeur de Jésus-Christ que répand une âme attirée elle-même par les liens de l'amour : voilà le secret de son irrésistible influence.

La néophyte, par reconnaissance et par souvenir, a voulu unir dans le baptême le nom de son aïeule canadienne-française la plus immédiate, à celle de son autre parente, consacrée à Dieu dans l'ordre de Sainte-Ursule. Elle s'appelle Marie-Madeleine-Geneviève.

Quand elle visita pour la première fois le berceau de sa famille, l'antique cité de Québec, elle s'y trouva en pays de connaissance. L'atmosphère catholique qu'on y respire allait à merveille à son âme régénérée. Le lendemain avait lieu la procession de la Fête-Dieu. Elle assista à la grand'messe, dans la vieille cathédrale de Notre-Dame de Québec, dont son aïeul, Guillaume Couillard, avait donné le terrain ; puis, suivant Jésus-Hostie dans sa marche triomphale par les rues de Québec, dont plusieurs portent les noms de ses illustres ancêtres, elle le remerciait de l'avoir choisie entre mille et entre dix mille pour recouvrer et posséder sans mélange le don inappréciable de la foi.

Des fenêtres de l'Université Laval elle put voir, dans le jardin du Séminaire, le terrain cultivé par son aïeul, Louis Hébert, et l'emplacement de la maison où les Pères Lejeune et de Noüe célébrèrent le saint sacrifice de la messe pour la première fois après la recouvrance de la Nouvelle-France naguère tombée au pouvoir des Kertk.

En priant dans la vielle chapelle des Ursulines, elle vit, à travers les grilles du cloître, scintiller la flamme de « la lampe votive, »

et, exhalant son désir de voir les siens partager son bonheur, elle put répéter doucement, avec le plus illustre des néophytes du dernier siècle : *Lead, kindly light* [1].

L'abbé L. LINDSAY.

1—En reconnaissance du don de la vraie foi, et en souvenir de sa pieuse arrière-cousine, Mlle Anthon a voulu signaler la restauration de la chapelle du monastère des Ursulines de Québec par un ex-voto digne de son illustre origine. Outre la belle verrière en rosace qui orne la façade de la chapelle publique, elle a remplacé la vieille lampe votive de la madone du Grand Pouvoir par une autre qui est une véritable œuvre d'art, exécutée spécialement pour cette fin par la célèbre maison d'orfèvrerie religieuse d'Armand Calliat, de Lyon.

Cette lampe, qui est entièrement d'argent 1er titre, avec dorure ors et couleurs, et émaux au feu, aussi bien que les chaînes et le pavillon, pèse 1398 grammes. En voici le poëme dans les détails : Un large bandeau, ciselé en relief, supporte quinze roses émaillées, cinq blanches, cinq rouges et cinq jaunes, couleurs emblématiques des mystères du Rosaire. Trois volutes auxquelles les chaînes sont attachées supportent cette lampe qui se termine par un pendentif ciselé en relief et par une croix émaillée. Trois chapelets aux grains de lapis bleu du Tyrol sont suspendus au-dessus du bandeau de la lampe. Des lys au naturel timbrent le bandeau du pavillon et s'accrochent aux volutes.

Sous la lampe a été gravée une inscription commémorative.

Pages Romaines

Sur les rives du Tessin. — A côté de la voie ardéatine. — Congrès historique.

Sur les rives du Tessin, à 2 kilomètres environ de Bellinzago, le soc d'une charrue qui ne déchirait la terre que pour la préparer à recevoir la semence qu'on voulait lui confier, vient de faire découvrir une vieille et vaste nécropole inconnue.

Chaque tombe en pierre renferme diverses urnes de dimensions différentes, dont l'une contient les cendres du défunt, les autres gardent les objets qui furent à son usage, bracelets, boucles d'oreille, colliers, bagues, couteaux ; le tout est d'une composition de fer mélangé de cuivre.—A l'exception d'une seule qui porte en grossières incisions des V, unis par leurs extrémités, les urnes n'ont aucun dessin.—Et c'est tout ce qui reste d'une population dont l'histoire avait perdu non seulement le nom, mais encore le souvenir.

Ces tombeaux heurtés par une charrue inconsciente d'abord, et qui s'entr'ouvent aujourd'hui sous la main d'une science audacieuse qui les interroge en les inondant de lumière, restent impénétrables dans leur silence séculaire. Faits pour ceux dont ils gardent les dépouilles et non pour les étrangers, ils n'ont pas même une inscription pour indiquer au passant le dépôt qui leur fut confié. Tout ce qu'ils révèlent, c'est qu'ils sont contemporains de l'âge du fer et que les générations qui reposent en eux demandèrent au feu de consumer leurs cadavres.

Le gouvernement italien va continuer à ses propres frais les fouilles si heureusement commencées par M. Laurenzo Apostolo dans la propriété Ranchini. C'est ainsi qu'on appelle le champ des récentes surprises archéologiques de l'Italie du Nord.

***

A Rome, l'archéologie sacrée n'a pas été moins heureuse cette année.

Se basant sur les indications fournies par les itinéraires des anciens pèlerins, le célèbre archéologue, M. Jean-Baptiste de Rossi, après avoir longuement étudié la topographie des cimetières chrétiens, annonçait que des recherches faites sur la droite de la voie ardéatine, du côté des catacombes de Domitille, devaient amener la découverte de l'ancien tombeau du pape saint Damase qui mourut octogénaire en 384, après son pontificat de dix huit ans (366-384). La grande personnalité de ce pape qui prépara le triomphe définitif du christianisme par l'édit de Théodose abolissant le culte païen qui parut peu après sa mort, sa vénération pour tout ce qui se rapportait aux martyrs chrétiens, les inscriptions qu'il mit sur leurs tombes, les poésies qu'il composa en leur honneur, le soin qu'il apporta à se creuser un sépulcre pour lui non loin de ceux des héros de la religion, dans ces mêmes catacombes où il avait déjà enseveli et sa mère et sa sœur, l'exhumation dont il fut l'objet au huitième siècle, quand ses restes furent transportés dans la basilique S. Laurent *in Damaso* qu'il avait fait bâtir lui-même, non loin du théâtre de Pompée, près des archives de l'Eglise dans l'étude desquelles sa jeunesse s'était écoulée, tout cet ensemble accroissait les désirs bien légitimes de découvrir le lieu où reposa si longtemps ce grand pape.

M. de Rossi était mort, quand des fouilles exécutées sur ses indications firent retrouver une large crypte où une fresque du quatrième siècle représentait le Christ couronnant six saints. Etait-ce la crypte des martyrs Marc et Marcellianus ou celle de quelques-uns de leurs compagnons dont il est parlé dans les actes de saint Sébastien? Les avis furent et restent encore partagés.— Et les discussions continuaient lorsque, cédant aux instances de M. Joseph Wilpert qui, à l'encontre de l'opinion de M. de Rossi, affirmait l'existence du tombeau primitif du pape saint Damase, sur la gauche de la voie ardéatine, des fouilles nouvelles entreprises par la commission archéologique aidée par les pères trappistes du cimetière Saint-Calixte conduisirent à l'entrée d'une crypte souterraine ornée de marbres et de peintures.

Par un caprice barbare un bloc de marbre plus robuste que les autres avait été le plus mutilé ; seules quelques lettres échappées au marteau restaient là en témoignage d'une ancienne inscription. Le bloc avait dû servir de dalle ou de support, car le plâtre sur lequel on le posa dans ses destinations successives gardait, au revers, l'empreinte de l'inscription brisée. Ce sont quatre hexamètres latins du style damasien dont les premiers commencent par ces mots:

Hic Damasi Mater Posuit Lauren (*tia membra*)

Les autres racontent la vie de la défunte qui vécut 89 ans, consacra 60 années de sa vie au service de Dieu, eut quatre enfants et survécut à son époux.

Ce marbre confiant à un plâtre humide l'épitaphe qu'il ne peut garder lui-même et retenant à la dérobée quelques lettres qui lui permettront, par la juxtaposition de l'empreinte, de garantir la fidélité de celui dont il emprunte le secours, ce marbre a confirmé les prévisions de M. Joseph Wilpert. La science est enfin en possession du tombeau primitif de saint Damase, qui reposa, nous l'avons dit plus haut, non loin de sa mère Laurentia et de sa sœur Irène qui s'était consacrée à Dieu dans la fraîcheur de ses vingt ans, ainsi que le dit son frère dans l'épitaphe toute de cœur qu'il fit graver sur une pierre tumulaire :

Bis denas hiemes necdum compleverat ætas.

Quelle famille que celle de ce Pape qui pouvait en louer publiquement tous les membres et qui écrivait de son père dans une inscription qu'il fit placer lui-même dans les archives de l'Eglise qu'il affectionnait tant :

Hinc pater exceptor lector levita sacerdos
Creverat hinc meritis quoniam melioribus actis ;
Hinc mihi provecto Christus, cui summa potestas,
Sedis Apostolicæ voluit concedere honorem.

La crypte qui vient de révéler ce nom de Laurentia que portait la mère du saint-pape n'a probablement pas dit tous ses secrets. Il en est des choses comme des hommes : quand on les éveille après un long sommeil, il faut qu'elles se reprennent avant de se reconnaître, et que de nouveau elles s'habituent à parler.

***

Rome vient d'être le centre de deux congrès internationaux à 8 jours d'intervalle. Le premier avait pour objet la culture de l'histoire, l'évocation du passé : deux cent vingt membres le composaient ; l'autre avait pour but de demander à la fécondité de la terre et au travail de l'homme par l'agriculture la richesse du présent ou tout au moins l'honnête aisance.

Il serait difficile de donner ici un résumé complet des différents travaux qui ont été soumis à l'examen des membres du congrès historique. Qu'il suffise de citer les communications les plus importantes qui ont été faites. Dans la première section consacrée à la philologie classique et comparée ce furent successivement une étude sur les papyrus d'Herculanum par M. Ussani, et des projets émis sur une méthode internationale pour la prononciation du latin. L'histoire des origines seigneuriales des communes par Ferdinand Gabotto, professeur à l'université de Gênes, fut un des travaux les plus remarquables de la deuxième section dite du moyen âge et des temps présents.

Des récits tirés de documents inédits relatifs au départ de Napoléon de l'île d'Elbe jetèrent un jour tout nouveau sur cet épisode de la vie de Bonaparte, par les lèvres du commandeur Gorrini qui les faisaient ; mais ce qui intéressa plus encore ce fut l'exposé des motifs qui empêchèrent toujours Napoléon d'entrer, lui-même, dans Rome. Dans la section de la littérature, la Divine Comédie par le professeur Lisius, Pulci, Folengo, Cervantès, Rabelais par le professeur Tanorède furent les études qui eurent les plus grands succès. Enfin, dans les autres assemblées, on écouta ici un superbe discours sur la valeur des études historiques dans la médecine par M. Benedikt, de Vienne, ailleurs une dissertation sur les origines de la fête du premier de l'an par M. Zanini, là, sur le passage des Alpes par Annibal, sur l'inventeur de la boussole, sur la célèbre bulle de Silvestre II, relative à la constitution du royaume de Hongrie, sur les rapports de la civilisation de l'Inde avec la civilisation greco-romaine, etc.

En se séparant, les membres du congrès se donnèrent des rendez-vous sur les lieux les plus célèbres de l'Italie, pour y revivre ensemble quelques heures l'histoire du passé.

Pendant le mois d'avril, Rome a eu trois congrès ; car outre les deux précédents, les derniers jours du mois en ont vu un autre, le congrès anti-esclavagiste national.

Les étrangers qu'ont amenés ces assemblées extraordinaires, ceux qu'avait conduit à Rome le désir d'y passer la semaine sainte, l'agitation produite au milieu de tout cela par la grève générale des typographes et de tous les autres ouvriers au sein d'une population plus affamée de journaux qu'elle ne pouvait plus lire que de pain qu'elle pouvait manger encore puisque Florence la ravitaillait, tout cet ensemble a donné à la ville éternelle une physionomie particulièrement curieuse.

DON PAOLO-AGOSTO.

Le Président du Bureau de Direction : L'abbé L. LINDSAY.

QUÉBEC : — Imprimerie S.-A. DEMERS, N° 30, rue de la Fabrique.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME II JUIN 1903 N° 6

AU PIED DU MONUMENT BOURGET

Monseigneur l'Archevêque de Montréal a été heureusement inspiré non seulement quand il a conçu l'idée d'élever un monument à son illustre prédécesseur M^gr^ Bourget, mais encore quand il a choisi pour l'inauguration de ce monument le 24 juin, jour de notre fête nationale. C'est déjà un acte de haute sagesse, en même temps que de reconnaissance et de justice, que de faire revivre le grand Evêque en ce superbe bronze, digne du talent de notre sculpteur national, et de le remettre debout au cœur même de cette grande ville de Montréal qu'il a tant aimée, à la porte même de cette Cathédrale qu'il avait rêvée comme le témoignage impérissable de son attachement à la Chaire de saint Pierre ; c'est rappeler à la ville et au diocèse ce qu'ils devront toujours à celui qui a tant fait pour leur développement civil et religieux ; c'est leur redire, comme d'ailleurs le fait si bien la simple et admirable inscription du piédestal, de rester fidèles au dernier vœu de leur Pasteur dans son mandement d'adieu : « Mes enfants, gardez le dépôt sacré des traditions ; souvenez-vous de mes labeurs. »

Mais en choisissant la fête nationale comme jour du dévoilement, M^gr^ Bruchési témoigne que c'est à la nation tout entière

qu'il veut s'adresser, non seulement pour qu'elle se réjouisse de la gloire d'un de ses enfants, mais pour qu'au pied de cette statue elle vienne trouver un enseignement vital pour son avenir. Si je puis dire ainsi, c'est une leçon nationale que ce monument doit donner au peuple de la Nouvelle-France ; et la revue *La Nouvelle-France* est dans son rôle en répétant cette leçon aux quatre coins du pays.

Si des qualités nombreuses et de grandes vertus ont orné l'âme de Mgr Bourget, il en est une que l'on doit appeler sa qualité maîtresse, le trait saillant de son caractère : cette qualité, c'est la force. C'est elle que son panégyriste au regard si pénétrant, le regretté M. Colin, ne pouvait manquer d'apercevoir entre toutes, et c'est elle qui lui fit choisir le texte de sa magnifique oraison funèbre—chant d'une grande âme sur la tombe d'un héros—: « *Dominus dedit illi fortitudinem, et usque ad senectutem perman-* « *sit illi virtus.* » Tous ceux qui l'entendirent—celui qui écrit ces lignes en était un—n'oublieront jamais les nobles aspirations qu'éveilla dans leurs âmes la grandiose évocation de cette force, et des œuvres merveilleuses qu'elle a enfantées pour Dieu et la patrie.

Et aujourd'hui que la voix éloquente de M. Colin s'est tue pour jamais, c'est à ce bronze de parler au peuple, c'est à lui de montrer, sous les traits si mâles de cette tête sculpturale, cette force d'âme qui fut le grand don de Mgr Bourget, et qui est le grand besoin de notre époque comme le grand besoin de notre race.

***

Au point de vue social, le grand fait de notre époque, c'est l'avènement de la démocratie. On peut dire que, surtout depuis l'apparition du Christianisme, tout ce qui est arrivé dans les sociétés tendait graduellement à cet avènement, par une évolution sourde et lente, mais certaine. Alexis de Tocqueville constatait que c'était « le fait le plus continu, le plus permanent, et le

plus ancien que l'histoire connaisse.» Et un Anglais, au style lourd mais à l'esprit profond, Benj. Kidd, a écrit il y a quelques années sous le titre de *Social Evolution* un livre magistral, quoique discutable en bien des points, pour montrer les progrès de cette évolution.

Quelles que soient donc nos attaches et nos admirations pour l'état de choses d'autrefois, aujourd'hui nous devons accepter l'inévitable ; sous toute forme de gouvernement, nous voyons de plus en plus que désormais l'aristocratie n'est plus celle du sang, mais celle du talent ; que l'aristocratie ne se perpétue plus par l'hérédité, mais que pour chacun l'aristocratie commence et finit à lui-même. Qu'il y ait toujours une aristocratie, la chose s'impose à toute société, par suite de l'inégale répartition des talents ; mais de nos jours, c'est l'aristocratie démocratique, si je puis dire ainsi, l'aristocratie qui se recrute de bas en haut, qui monte à la tête des nations et vient les diriger ; c'est à elle de créer les grandes œuvres que jadis l'aristocratie du sang était seule en état de créer. En Amérique surtout, où dès l'origine les grandes familles ont manqué, nous voyons cette ascension des plus infimes citoyens au plus haut rang, cette formation d'une aristocratie intellectuelle et financière qui doit être la tête et le guide des peuples.

Or, de plus en plus, il est facile de constater le danger inhérent à cet état social actuel ; parce qu'il est possible à tout citoyen d'arriver au sommet, l'ambition de chacun devient sans bornes, et pour parvenir on sacrifie tous les principes. Aussi voit-on dans tous les pays une foule d'hommes brillants qui réussissent à monter, mais donnent chaque jour le triste spectacle de leur faiblesse de caractère. En Europe, où le système parlementaire fleurit partout, il faut voir, par exemple, à quelles influences incroyables obéissent tant de députés, qui pourtant savent tourner de si belles phrases. En Amérique, pour ne prendre qu'un exemple actuel, pourquoi le danger des " Trusts "—peut-être le plus formidable danger social qui se soit vu, puisque par le cours logique des choses la masse entière du peuple ouvrier va

s'organiser, et se lever un jour et se porter aux derniers excès — pourquoi ce danger ne peut-il être conjuré ? Parce que les députés et les sénateurs, qui pourraient faire des lois préventives, se laissent acheter par les capitalistes multi-millionnaires. Nous sommes en régime démocratique : peut-on jamais dire que le peuple fait sa volonté ?. .Il fait la volonté de ceux qui le mènent, et ceux qui le mènent font la volonté de quelques mystérieux personnages cachés dans la coulisse. La grande tentation, c'est de sacrifier son pays à la bourse. La faiblesse de caractère, voilà le danger.

Autrefois les enfants des grandes familles recevaient une éducation ordinairement soignée ; surtout on leur inculquait le culte de l'honneur ; et leurs grandes ressources les mettaient à l'abri des tentations mesquines. Aujourd'hui ceux qui parviennent ont souvent d'admirables qualités ; mais souvent aussi leur éducation morale a été manquée, et leur désir de monter les entraîne à d'étranges bassesses ; l'égoïsme amollit chez eux le caractère. Je le répète, la force du caractère est le plus grand besoin de notre époque.

***

Paraîtrai-je trop hardi, si je soutiens que cette force est aussi le besoin de notre race?... En tout cas je donne mon opinion telle que les longues années passées en Europe me l'ont formée et confirmée.

Le trait le plus saillant qui distingue les races du Sud des races du Nord, c'est qu'aux premières Dieu semble avoir donné de préférence la grâce avec l'intelligence, et aux autres la force avec la volonté. Dans le Sud, — et c'est là surtout que vivent les races latines, — tout paraît gracieux, la nature elle-même avec ses chaudes couleurs de ciel et de mer, ses riants contours de montagnes, sa végétation luxuriante ; c'est la région du soleil, la région de la lumière ; les esprits sont vifs et précoces, les costumes sont gais et pittoresques, les manières faciles et obli-

geantes. C'est la zône de la grâce. Mais montez au Nord, passez par exemple d'Italie en Autriche, ou mieux encore en Allemagne et en Hollande : tout est changé ; les pages fameuses de Taine sur les races du Nord, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, vous reviennent tout de suite à la pensée. La nature est sérieuse ou sévère, le soleil est moins chaud, les nuages et les brouillards sont fréquents ; le peuple est affable, mais plus raide dans ses manières raisonnées, comme dans ses costumes sombres et rigides. Mais vous sentez aussi que c'est la région du labeur, du travail ardu et opiniâtre, la région de l'effort et de la ténacité ; on parle moins, on est plus ponctuel, on ne flâne point au soleil, on s'égaye le soir en famille, mais après que la longue journée a été bien remplie ; on chante moins, — quoique l'on chante bien, — on pense moins vite, mais l'on pense laborieusement et profondément ; en un mot, on travaille ; on travaille intellectuellement. Quoi qu'en disent les Français, l'Allemagne est aujourd'hui par excellence le pays de la science, tout comme elle est le pays de la musique, quoi qu'en disent les Italiens. Surtout dans le domaine industriel, les peuples du Nord, Allemands et Anglais, n'ont-ils pas la suprématie du travail ? Leurs pays, où partout se dressent leurs colossales cheminées, ne ressemblent-ils pas à d'immenses usines ? Mais industrie, musique et science, tout chez eux porte le cachet du travail, et se montre plutôt comme le fruit de la force que comme le fruit de la grâce.

En visitant toutes ces contrées, — tout en admirant le divin Artiste qui a jeté dans l'univers le reflet de sa grâce et de sa force, de son Verbe et de son Amour, qui a donné la force à l'homme et la grâce à la femme, la force aux peuples du Nord et la grâces aux peuples du Sud, — je descendais à des considérations moins métaphysiques, je pensais à notre chère patrie canadienne. A Dieu ne plaise que je déprécie jamais le sang latin, ou que j'envie le sang teutonique ou saxon ! A Dieu ne plaise que j'ignore ce que notre sang a produit dans l'histoire du monde de grand et de généreux ! Ce que je constate seulement, c'est que le sang

latin enfante plutôt des hommes d'intelligence, de grands penseurs, de grands artistes, de grands orateurs, tandis que le sang teutonique ou saxon produit plutôt des hommes de volonté et d'action, de laborieux savants, d'infatigables chercheurs, de grands hommes d'Etat, d'admirables colonisateurs et des « bâtisseurs d'empire, » comme on dit en Angleterre.

Or, pour grandir et se fortifier, chaque peuple comme chaque individu doit tendre à corriger les défauts de ses qualités. Les races latines ont reçu la grâce, avec l'esprit et l'éloquence ; mais elles sont portées à pousser ces qualités jusqu'à la mollesse, à la légèreté, au verbiage sans frein, à la curiosité volage, à la mobilité des opinions, à l'amour du changement—voyez donc sur ce point la France de nos jours !—Les races du Nord ont reçu la force avec la volonté et la ténacité : mais elles sont portées à pousser ces qualités jusqu'à la morgue et à l'arrogance, jusqu'à l'opiniâtreté dans l'erreur, jusqu'à la dureté, la cruauté, la barbarie ; l'écrasement des faibles est peut-être leur plus grand péché dans l'histoire, depuis les invasions des Angles et des Saxons de jadis jusqu'aux invasions. . . de nos jours ! Et quelles autres que les races du Nord auraient pu s'entêter pendant tant de siècles dans l'hérésie si peu logique de la Réforme protestante ?

Le sang ne se change pas, mais par la raison le tempérament s'améliore ; une race doit rester elle-même et garder tout ce qu'elle a ; mais elle doit s'efforcer d'acquérir ce qui lui manque, comme de développer ce qu'elle possède. Nous qui sommes bien latins, nous ne manquons pas d'hommes aux talents brillants ; mais nos hommes de grand caractère sont rares. Nous parlons beaucoup et bien ; nous nous enflammons très vite ; mais que de feux de paille ! que d'inconstances et de caprices ! Et pourtant des hommes qui conçoivent de grandes entreprises, et y consacrent toutes leurs facultés et leur vie entière et ne reculent ni devant les obstacles ni devant les sacrifices, et savent planer plus haut que les sollicitations de l'or et les suggestions de l'égoïsme,—voilà ce qu'il nous faut avant tout, à nous qui avons

une mission sur ce continent, à nous qui sommes venus ici fonder une grande race. La force, la virilité du caractère, voilà notre grand besoin, voilà ce qu'il nous faut acquérir si nous voulons être complets, — complets dans l'action comme dans la pensée et dans la parole.

***

La force ! voilà ce que nous a montré dans sa vie l'immortel archevêque Bourget. Il a su parler, il a su écrire, mais par-dessus tout il a su agir, il a su fonder, il a su créer ; et ses œuvres nombreuses et fécondes vivent et croissent toujours, et apportent de plus en plus leur appoint au bien moral et au progrès de notre pays. La force, voilà la grande leçon que la statue de M^gr^ Bourget vient nous prêcher.

Et ceux qui savent voir remarqueront sur la poitrine du grand homme un petit signe que l'on voit aussi sur bien d'autres grands cœurs ; ils verront une croix, et en cette croix ils verront la source même de la force, et ils se rappelleront que la plus grande œuvre des siècles a été un jour opérée par la croix...

J.-A.-M. Brosseau, p^tre^.

QUESTIONS D'APOLOGÉTIQUE

L'APOLOGÉTIQUE ET LE SURNATUREL

L'objet principal de l'apologétique chrétienne et catholique est de défendre, de justifier, de démontrer le fait surnaturel dans le monde et plus spécialement dans notre humanité. Il lui incombe d'abord de le constater et d'en préciser le caractère, dans son existence idéale, en reconnaissant et en montrant que la croyance et l'aspiration au surnaturel sont des faits dont la constance, l'universalité, la perpétuité à travers toutes les générations humaines, attirent l'attention de quiconque étudie la psychologie de notre race, puis de prouver qu'il n'appartient pas à la seule catégorie de l'idéal, qu'il est une réalité extérieure, une chose en soi, pour nous servir d'une expression en faveur dans la terminalogie de la philosophie contemporaine, de conclure enfin que le surnaturel existe, réalisé au sein de l'humanité actuelle.

A cette fin elle s'enquiert des raisons *à priori*, qui le rendent, au moins à titre d'hypothèse, possible, vraisemblable, acceptable.

Puis surtout, comme il est affirmé sous la forme d'un fait réel, concret, historique, elle recueille, scrute, pèse, met dans leur vrai jour les preuves positives de ce fait et les témoignages de l'histoire dont son affirmation se réclame. Enfin, après avoir établi la réalité du fait surnaturel sur notre globe, il lui reste à déterminer où il se trouve certainement, à découvrir et à faire connaître laquelle des nombreuses sociétés religieuses qui se partagent l'humanité, et se prétendent en possession du don céleste, en a effectivement reçu le dépôt intégral et le conserve intact et pur de tout alliage.

***

L'apologétique constate donc, en premier lieu, l'existence du surnaturel ; envisagé dans l'ordre idéal comme objet de

croyance et terme d'aspiration, comme mobile des actions humaines, et elle lui trouve le caractère d'un fait universel. Il se traduit dans les manifestations de la vie religieuse de toutes les nations. Un peuple, une tribu même, totalement dépourvus de croyances et de pratiques religieuses, ne se sont jamais rencontrés. Il est, en vérité, essentiel à l'humanité existante — la seule dont nous ayons à nous occuper, et qui tombe sous l'observation, — d'avoir une religion.

D'autre part, il n'y eut jamais de religion purement naturelle. Celle-ci, qui serait l'œuvre de la philosophie qui connaîtrait simplement Dieu comme l'Etre Suprême, l'auteur de la nature, la cause première et universelle, conservant et régissant le monde suivant les lois qui présidèrent à sa formation, et qui sont depuis les lois inflexibles de la Providence naturelle, nous est à peine concevable. Nous concevons avec peine quelles sortes d'actes une telle conception de Dieu et de ses relations nécessaires avec l'homme, sa créature infime, réclamerait ou solliciterait de la part de ce dernier.

Ce n'est point le lieu d'esquisser ici la théorie d'une religion purement naturelle. Qu'il nous suffise d'exprimer notre conviction, née d'un mûr examen, que ceux qui s'y sont essayés, croyants et incroyants, se sont, à leur insu, d'ordinaire partiellement éloignés de leur cadre. Ils ont fait de la religion naturelle un tableau dont les traits empruntés à la religion surnaturelle n'appartiennent souvent qu'à celle-ci. Nous nous proposons d'y revenir plus tard.

***

La religion surnaturelle est celle qui a pour base la croyance en une Divinité unie à l'homme par des relations que la nature ne comporte pas en réalité—ni la nature de l'homme, ni la nature de Dieu ; la croyance, disons-nous, en une Divinité rapprochée de l'homme et descendue au niveau de l'humanité, jusqu'à un certain authropomorphisme, ou du moins jusqu'à une certaine

incarnation, s'identifiant soit avec quelque être humain, soit avec d'autres êtres de la création parmi ceux qui exercent une influence prépondérante sur les évènements de la vie humaine ; ou même simplement la croyance en une Divinité qui entretient avec l'homme des rapports sociaux rappelant à beaucoup d'égards ceux des hommes entre eux ; enfin la croyance en la déification corrélative de l'humanité, au moins dans quelques-uns de ses membres, en son élévation jusqu'à la sphère divine, commencée pendant la vie présente et consommée dans la vie après la mort. Cette croyance en ce que nous appellerions une certaine identité entre Dieu et l'homme, a pour objet un fait, qui, si on le suppose réel et non chimérique, est essentiellement surnaturel, et essentiellement surnaturelle est aussi la religion qui repose sur cette base.

Or cette croyance, sous ses traits les plus généraux, se retrouve au fond de toutes les religions de la terre. Il est à peine besoin d'observer que l'ignorance, la grossièreté des instincts, les rêveries de l'imagination, les dépravations du cœur, voire même l'intervention préternaturelle d'une puissance supérieure à l'humanité, mais dévoyée et séductrice, travaillèrent, comme à plaisir, à obscurcir et à déformer un peu chez tous les peuples cette croyance fondamentale. Il n'en reste pas moins vrai que toute religion,—nous parlons de celles qui ont vécu et ont été vécues par les masses humaines,— s'appuyant sur cette donnée, se présente ou s'est présentée au monde comme surnaturelle, en ce qu'elle croit et affirme, on nous permettra de le répéter, l'existence d'une Divinité qui s'unit à l'homme, descend jusqu'à lui, l'élève jusqu'à elle, en ce qu'elle se propose, par les actes du culte proprement dit, de reconnaître et de resserrer les liens de cette union entre la Divinité et l'homme.

C'est là un fait dont l'universalité ne paraît pas contestable, et qui nous autorise à redire ce que nous remarquions plus haut : il n'y a pas, il n'y a jamais eu dans l'humanité existante de religion purement naturelle.

Le théologien catholique n'a pas de peine à assigner à cette loi sa raison. Il lui suffit de constater que, d'après la tradition révélée sur l'origine de l'homme existant, celui-ci appartient à une race essentiellement surnaturelle ; à une variété d'êtres humains, disons-nous, pour lesquels le surnaturel n'est pas, il est vrai, une propriété spécifique, mais un caractère de race. La croyance et l'aspiration au surnaturel constituent en lui un instinct de race, qui n'est guère moins profond, guère moins universel et irrésistible que ne le sont les besoins de sa nature proprement dite. Sous la poussée de cet instinct, la tradition qui affirme les relations étroites entre Dieu et l'homme, relations anthropomorphiques du côté de Dieu et déifiques du côté de l'homme, ne saurait tomber dans l'oubli. Elle tendrait plutôt à s'amplifier, à s'exagérer outre mesure, du moins parmi les hommes qui obéissent encore passivement aux impulsions de leur spontanéité. L'humanité primitive, la société antique et même une large fraction des peuples existants jusqu'à notre époque, méritèrent et méritent encore le reproche de saint Paul aux Athéniens : *per omnia quasi superstitiosiores vos video*, bien plus que l'imputation de naturalisme.

***

Le fait du surnaturalisme originaire de toutes les religions pourrait vraisemblablement, s'il était admis, ne fût-ce qu'à titre d'hypothèse, éclaircir bien des problèmes dans l'étude comparée des religions antiques, soit disparues soit encore vivantes, sur leurs origines, leur évolution, leurs dogmes, leur symbolisme, etc. Il est à regretter que ceux pour lesquels ces sortes de recherches sont devenues une spécialité, soient invariablement partis de l'hypothèse opposée, de l'hypothèse exclusivement naturaliste ; qu'ils aient affecté d'identifier l'homme primitif ou antique avec l'homme nature, aidé de sa seule raison et de ses seuls instincts naturels, pour s'élever du spectacle de la création à la connaissance de la cause première et suprême, et aboutissant à des croy-

ances religieuses, comme résultat de ses premiers et impuissants efforts pour construire un embryon de système philosophique et cosmogonique. Il y a une autre hypothèse qu'ils ont ignorée ou sur laquelle ils n'ont pas daigné arrêter leur attention, et qui cependant pourrait être la vraie. C'est l'hypothèse surnaturaliste, d'après laquelle l'humanité aurait constaté par son expérience l'existence du surnaturel, dès son berceau, aurait reçu tout d'abord la connaissance de Dieu par révélation, la connaissance d'un Dieu se mettant à sa portée, à son niveau. Cette révélation se serait conservée, (avec bien des déformations, hélas !) dans le cours des âges, en vertu de ce que nous appellerions l'idiosyncrasie surnaturelle de notre race, sans parler des théophanies nouvelles qui purent s'échelonner à divers intervalles et se reproduire en différents lieux, et eurent pour effet de rafraîchir le souvenir et de préciser la signification des manifestations primordiales.

La société humaine suivit sans doute, sur le terrain de la connaissance de son Dieu et de ses desseins sur elle, une voie identique à celle que parcourt l'individu dont la raison s'éveille au milieu de ses semblables. Il connaît en premier lieu le Dieu du surnaturel, qui lui est révélé sous les traits d'un anthropomorphisme d'abord trop grossier, mais dont la notion s'épure à mesure que l'intelligence de l'enfant progresse, soit par le sain usage de la raison, soit par une révélation plus complète. Tel fut, croyons-nous, le procédé suivi par l'humanité entière. Mais à la recherche de ce Dieu, obscurément entrevu, qui est spécialement le Dieu de l'homme, elle tomba dans des aberrations dont la raison ne sut ni la préserver, ni la ramener, comme elle l'aurait dû, et comme elle l'aurait pu en principe ; c'est pourquoi *tempora quidem hujus ignorantiæ despiciens Deus*, c'est saint Paul qui parle (Act. XVII, 30), Dieu prit en pitié l'ignorance méprisable des siècles idolâtres, il ajouta progressivement aux données de la révélation primitive des éclaircissements complémentaires, des dogmes plus explicites, jusqu'au jour où par l'organe de son Fils Incarné, il acheva de livrer au monde le code des vérités reli-

gieuses qui le préserveront désormais, s'il les accepte et les conserve, des égarements de la superstition.

Tel est, esquissé à grands traits, le fait surnaturel que l'apologétique chrétienne constate et enregistre et dont elle a pour fonction subséquente de démontrer la légitimité, c'est-à-dire la réalité, en dehors des régions idéales de la croyance et des aspirations humaines.

***

La première partie de la tâche qui lui incombe sur ce terrain, est d'examiner la question de la possibilité du fait en lui-même. Le surnaturel rêvé et poursuivi par l'humanité entière et plus clairement proclamé par certaines sociétés, les sociétés religieuses, peut-il être plus qu'un beau rêve, qu'un mirage décevant? Est-il au moins possible dans la réalité? N'implique-t-il rien de contradictoire, d'irrationnel?

La réponse à cette question dépend évidemment de l'idée que l'on s'est faite de Dieu, à supposer, (ce qui est loin d'être le cas le plus général), que, avant d'avoir reçu la révélation du surnaturel, on ait déjà de Dieu une idée préconçue.

Pour quiconque ne reconnaît pas l'existence d'un Dieu personnel, distinct du monde, d'une nature supérieure à celle de toute la création, contenant en son être infini toutes les perfections partiellement reflétées par les créatures, par conséquent doué d'intelligence et de liberté,—pour le panthéiste et l'athée, il est clair que le surnaturel est un non-sens. C'est en vain qu'on tenterait de leur en montrer directement la possibilité. La seule voie, pour cette classe d'hommes, d'être convaincus en cette matière, c'est *ab actu ad posse.* Si Dieu se révèle, se manifeste en fait, donne des preuves de sa souveraine raison et de sa souveraine liberté,—un peu comme chaque individu humain avec qui nous entrons en contact nous démontre expérimentalement et par des faits son existence, sa vie, sa raison, sa liberté, etc.,—si Dieu, disons-nous, se met en communication avec l'humanité,

noue effectivement, et sans qu'on en puisse douter, avec elle, des relations authropomorphiques et déifiantes, il n'y a pas de négation qui tienne contre la possibilité de ces faits existants et dûment constatés. C'est la voie par laquelle la plupart des hommes sont introduits dans la connaissance du surnaturel. Le fait leur est d'abord révélé et il leur apporte avec lui la preuve de sa possibilité. Cette voie reste ouverte aux esprits sincères et droits que les défaillances de la raison ou leurs préjugés philosophiques ont jetés dans l'athéisme, le panthéisme, l'agnosticisme, etc. Mais pour eux, nous en convenons, à moins qu'on ne les guérisse au préalable de leur erreur sur la nature de Dieu, il n'y a point de preuve directe et convaincante de la possibilité du surnaturel.

Au contraire quiconque reconnaît l'existence d'un Dieu personnel, tout-puissant, souverainement bon, souverainement libre, ne peut se dispenser d'admettre la possibilité du surnaturel, sous la forme qu'il revêt, dans la conception qui se dégage de l'ensemble des dogmes catholiques. On ne saurait sans contradiction dénier à ce Dieu le pouvoir de se communiquer lui-même à sa créature par voie d'union, après lui avoir communiqué la ressemblance de lui-même par voie de création, de s'unir à elle, s'il l'estime convenable, par bonté et par amour, soit en l'élevant jusqu'à lui, soit en descendant jusqu'à elle. Réduit à ces termes, le surnaturel doit être regardé comme évidemment possible.

***

Le rationalisme a coutume de nous accuser d'anthropomorphisme, parce que l'idée que nous nous formons de la conduite de Dieu à l'égard des hommes implique une frappante similitude avec la conduite des hommes entre eux.

Le mot d'anthropomorphisme est susceptible de plusieurs sens. Il a été inventé primitivement pour désigner une vieille et grossière erreur, attribuant à la nature divine une forme humaine. Tel l'anthropomorphisme de la mythologie grecque et romaine et

de celle de bien d'autres peuples. Il est à peine besoin de dire que cet anthropomorphisme n'a rien de commun avec la notion chrétienne et catholique de la nature divine.

Il y a une autre espèce d'anthropomorphisme, auquel on pourrait plus exactement appliquer les termes d'incarnation, d'*humanification*, si l'on veut bien nous permettre ce néologisme. Il ne suppose point que Dieu est, *par nature*, une sorte d'être humain supérieur à l'humanité terrestre ; il conçoit seulement le Dieu suprême et infini, comme se faisant librement et volontairement homme, à quelque degré, en assumant soit la nature humaine tout entière, soit au moins quelque fonction, quelque opération appartenant en propre à une personne humaine. Cette forme d'anthropomorphisme, nous ne la répudions pas, loin de là. Mais nous disons qu'elle appartient à l'ordre surnaturel. Car il n'est point dans la nature de l'homme que Dieu remplisse à son égard, d'une manière à peu près humaine, les fonctions de précepteur, de roi, de législateur, de père, de frère, d'ami, de pourvoyeur, etc., et, si Dieu daigne effectivement revêtir pour lui ces qualités et autres analogues, nous appellerons cela une faveur surnaturelle : surnaturelle au sens absolu, car nulle créature, si noble fût-elle, n'aurait, de par sa nature, le droit d'élever si haut ses prétentions.

En condescendant à un certain anthropomorphisme, en se faisant homme, ou tout au moins en se faisant à quelque degré *humain* au regard de l'humanité, Dieu, suivant la conception catholique, ne change pas, ne se transforme pas, ne se métamorphose pas : il s'unit seulement à quelque chose de l'homme. Le changement est tout entier du côté de la création. Le type le plus complet de cette union, de cette réalisation du surnaturel dans l'humanité est l'Incarnation proprement dite. Là, le Verbe de Dieu se fait réellement personne humaine, en s'unissant la nature humaine et se substituant à la personnalité naturelle de l'homme : *non conversione Divinitatis in carnem sed assumptione humanitatis in Deum.* Il n'y a nulle conversion, nul changement du côté de la Divinité. Il y a simplement union. Ainsi en va-t-il

dans toutes les manifestations du surnaturel. Il a pour base l'union de Dieu en lui-même avec la créature poussée jusqu'à une espèce d'identité ; réalisé en faveur de l'humanité, il fait de Dieu, à un certain degré, un être humain, et de l'homme, à un certain degré aussi, un Dieu ou un être divin.

Mais dans la conception de cette identité, résultat de l'union surnaturelle de Dieu avec l'homme, le dogme catholique se garde de toute exagération. Il y a une certaine identité entre Dieu et la créature dont le rêve, trop souvent caressé, a été toujours repoussé par lui, à l'égal des plus monstrueuses erreurs. C'est la pleine et réelle identité de nature. L'union qui, par impossible, s'achèverait dans cette identité entraînerait la suppression de l'un des deux termes, de l'homme, sans doute, par son absorption finale dans l'essence divine. Ce rêve est spécialement celui des religions de l'Inde, et il est né probablement d'une fausse conception du fait révélé à l'humanité de sa destinée surnaturelle, de son union jusqu'à une certaine identité avec l'Etre divin. Le dogme catholique affirme la déification de l'homme par suite de son union surnaturelle avec Dieu. Mais cette déification laisse subsister l'homme entier ; l'union dont elle résulte respecte l'intégrité des deux termes. L'homme qui est fait Dieu réellement et substantiellement, est à la fois, *perfectus Deus et perfectus homo ;* celui qui est fait simplement et accidentellement divin reste à plus forte raison homme complet, en pleine possession de son individualité humaine.

Cette brève exposition de la conception catholique du fait surnaturel, obscurément entrevu par l'humanité entière, dont l'idée et la croyance se retrouvent à la base de toutes les religions, nous a paru nécessaire. Compris de la sorte il apparaît comme manifestement possible aux yeux de quiconque ne nie pas l'existence d'un Dieu personnel, infiniment parfait, intelligent et libre, d'un Dieu tel que l'a connu dans tous les temps la saine philosophie.

(À suivre.)

Alex. Mercier, O. P.

LES CAUSES DU CONFLIT IROQUOIS-HURON

C'est un phénomène bien remarquable des commencements de notre histoire que la guerre cruelle, incessante, faite par les Iroquois aux tribus indigènes du Nord et de l'Est de l'Amérique, et surtout à leurs propres congénères, les Hurons. Elle sévissait depuis des années, depuis des générations peut-être, lorsque Champlain, à l'aube du dix-septième siècle, remonta le Saint-Laurent pour la première fois ; la venue des Français ne fit que lui donner un caractère plus sanglant ; et elle se prolongea encore bien des années après que les villages hurons voisins de la Mer Douce eurent été détruits de fond en comble et les débris de la nation dispersés aux quatre vents. Quelle a été l'origine de ce conflit ? Entourés comme ils l'étaient de peuplades algonquines, menacés plus tard par le flot montant de l'immigration européenne, les Iroquois auraient eu, semble-t-il, un intérêt majeur à se concilier les autres groupes d'aborigènes (ou du moins parmi ceux-ci leurs similaires), et à former avec eux une ligue puissante contre les envahisseurs blancs. Dès lors, pourquoi firent-ils constamment la guerre à leurs voisins peaux-rouges ; pourquoi, surtout, s'acharnèrent-ils à la perte des Hurons ?

Telle est la question que se posent encore aujourd'hui beaucoup de curieux de notre histoire. Tout récemment, un jeune Ontarien, M. Hampden Burnham, en faisait, à Peterboro, le sujet d'une conférence, dont j'ai le texte sous les yeux. Passant en revue les explications avancées couramment par les historiens, il se montrait peu satisfait des unes et des autres, mais finissait par se rattacher à la théorie vague d'une soif de vengeance développée chez les Iroquois dans les temps anciens par les persécutions des peuplades voisines. Son étude m'a donné l'idée de tirer au clair cette question restée un peu embrouillée.

L'histoire proprement dite ne nous fournit guère de données de nature à nous faciliter la solution du problème. C'est à peine

si elle enregistre le récit plus ou moins légendaire de violences qui auraient été commises à une époque très reculée par des guerriers hurons sur des Iroquois de la nation Tsonnontouan, lorsque les uns et les autres habitaient ensemble l'île appelée depuis Montréal. C'est là un incident trop banal en lui-même pour avoir été le mobile d'une guerre de cette durée. Aussi, à mon avis, la cause véritable d'un phénomène de cette importance ne se trouve-t-elle pas dans un simple fait accidentel : elle se rattache étroitement, — je vais essayer de le démontrer, — aux conditions de l'ordre économique et social.

La science sociale nous enseigne que la chasse, de sa nature, pousse à la guerre les populations primitives qui en font un moyen principal d'existence. On conçoit facilement que la poursuite habituelle du gibier par des jeunes gens armés, les rencontres fréquentes qui ont lieu entre bandes de tribus voisines, rivales, en territoire indécis, fournissent bien des occasions de ruptures et de rixes. On se bat pour la possession du gibier et des territoires de chasse : c'est le motif le plus ordinaire des guerres que se font les peuplades sauvages. On conçoit, de même, que l'établissement des Européens en Amérique et le développement du commerce des fourrures, en donnant aux produits de la chasse une valeur marchande qu'ils n'avaient pas jusque-là, aient grandement intensifié la compétition et les haines entre peuples chasseurs. La guerre d'escarmouche devint une guerre à outrance. L'introduction des armes à feu par les émigrants européens contribua aussi sans doute à donner à la guerre entre tribus indiennes (surtout de la part des Iroquois qui en furent mieux pourvus) un caractère plus meurtrier et décisif ; et les victoires rapides, les succès continus remportés par les Iroquois les poussèrent sans cesse vers de nouvelles expéditions.

Maintenant serrons le phénomène de plus près. Rappelons nous quels étaient, au moment de l'arrivée des émigrants d'Europe, la situation géographique, le rôle économique des trois principaux groupes d'aborigènes dans le bassin du Saint-Laurent. Les Algon-

quins, purs chasseurs nomades, occupaient tout le haut pays forestier au nord et au nord-ouest de la colonie française, depuis les côtes du Labrador jusqu'aux rives du lac Supérieur et au delà, une vaste région reposant sur le granit, couverte de conifères et de bouleaux, généralement peu favorable à la culture, mais riche en gibier, en bêtes à fourrures. Au sud du lac Ontario, dans le voisinage des Hollandais et des Anglais, les Iroquois, mi-chasseurs, mi-cultivateurs, alignaient les bourgades de leurs cinq nations en un pays de plaine, beaucoup mieux adapté que le précédent à la culture du sol, mais d'autre part, pauvre en gibier, en fourrures. Entre ces groupes extrêmes, à proximité du lac que nous appelons aujourd'hui Simcoe et de la baie que nous appelons Georgienne, dans l'Ontario, au point de jonction de la plaine fertile et de la montagne giboyeuse, vivaient les Hurons, sédentaires comme les Iroquois. La plaine ondulée qu'ils habitaient n'était guère plus giboyeuse que le pays des Iroquois, mais ils avaient sur ceux-ci l'avantage d'être en rapports étroits de voisinage et d'amitié avec les nomades algonquins du haut pays du nord, pourvoyeurs de fourrures. Plus commerçants, plus avisés que la plupart de ces Algonquins, les Hurons devinrent à l'arrivée des Français les intermédiaires et les transporteurs de la traite des pelleteries. On peut dire qu'ils furent dans la première moitié du dix-septième siècle le pivot de tout le mouvement commercial de la région.

On voit que les Iroquois, alliés naturels des Hollandais puis des Anglais dans le commerce des fourrures, avaient un intérêt pécuniaire à faire la guerre à la fois aux Algonquins, aux Hurons et aux Français, mais avant tout aux Hurons, facteurs principaux de l'organisation rivale. Les Algonquins du Nord, nomades pauvres, toujours en mouvement, répandus par toutes petites bandes sur un immense territoire, donnaient moins de prise à l'attaque que les Hurons. Il était plus difficile de les atteindre dans leurs lointaines solitudes, et il y avait moins d'avantage à retirer de leur défaite. Les colons français offraient une proie plus riche,

mais à l'abri de leurs forts ils étaient plus à même de se défendre que les Hurons, et ils pouvaient à l'occasion exercer de terribles représailles. Les Hurons, au contraire, dans leurs bourgades populeuses mais mal gardées, dans leurs canots de traite lourdement chargés de fourrures et mal ammunitionnés, prêtaient largement le flanc à l'ennemi, et en leur portant un coup décisif, les Iroquois ruinaient le commerce entre Français et Algonquins, commerce dont la nation huronne était la cheville ouvrière.

Cette raison tirée de la situation géographique et des relations commerciales des divers groupes d'aborigènes, explique suffisamment pourquoi les Iroquois firent porter leurs coups tout particulièrement sur les Hurons. Mais elle explique moins bien leur « rage » à poursuivre ces derniers même après qu'ils les eurent réduits à l'impuissance et détruits comme nation distincte. Elle explique encore moins la guerre atroce qu'ils firent subséquemment à d'autres nations aborigènes de leur propre type social, restées à peu près étrangères au commerce des fourrures, comme le Tionnontatés, les Neutres, les Eriés, les Andastes. Existait-il donc en dehors de la chasse, en dehors de la traite, en dehors de la compétition commerciale, une influence qui prédisposait les Iroquois à la guerre? Oui, et cette influence nous la trouvons dans certains caractères fondamentaux de l'organisation sociale huronne-iroquoise : le double atelier de travail, le clan familial et la forme fédérative de leur groupement en nation.

Qu'était-ce que le double atelier de travail? Tandis que les peuplades algonquines du Nord tiraient leur subsistance uniquement de la chasse et de la pêche, les groupes hurons-iroquois comptaient tout autant sur les produits de culture que sur ceux de la chasse et de la pêche. A chaque foyer huron-iroquois deux groupes de travailleurs coexistaient : les pourvoyeurs de gibier, les productrices de maïs ; ou pour parler le langage de la science sociale, deux ateliers de travail se trouvaient juxtaposés : celui de la chasse, celui de la culture. Ces deux ateliers, à chaque foyer, restaient parfaitement distincts ; celui de la chasse, toujours en

mouvement, groupaient les hommes valides ; celui de la culture était fixe, sédentaire, et comprenait seulement les femmes.

Dans la revue *La Science sociale* (Paris, 1890, t. IX, p. 158), M. Paul de Rousiers, se fondant sur La Harpe et Parkman, a fort bien mis en relief ce trait curieux d'organisation sociale, et montré ses conséquences. En effet, chaque famille huronne-iroquoise dépendant pour sa subsistance à la fois du groupe des hommes livré à la chasse et du groupe des femmes appliqué à la culture, il s'ensuit que le maintien de l'équilibre entre ces deux groupes devenait un sujet de grave préoccupation. (*La Science sociale*, t. X, p. 157).

Cet équilibre entre les deux ateliers, constamment rompu à chaque foyer par les mariages au dehors ou les décès, comment le rétablissait-on ? En premier lieu, par les mariages. M. de Rousiers l'établit à l'aide de faits empruntés surtout à la biographie de la sainte iroquoise, Catherine Tegahkouita (Ibid., t. IX, p. 164).

Mais le second moyen auquel on recourait pour rétablir l'équilibre entre les deux ateliers était l'adoption, l'adoption surtout des prisonniers de guerre. « Les familles, écrit M. de Rousiers, qui avaient perdu un des leurs dans la lutte, recevaient en échange un prisonnier, et statuaient souverainement sur son sort. Elles délibéraient pour savoir si ce remplacement devait leur être avantageux ou non... L'adoption était donc bien un régulateur, un balancier inventé dans le but de conserver à chacun des deux ateliers ses proportions normales et de produire l'équilibre nécessaire. » (Ibid., t. X, pp. 147-9).

Or, l'équilibre devait être maintenu non seulement à chaque foyer entre les deux groupements de travailleurs, mais encore dans chaque nation entre les divers clans familiaux. En effet, chez les Hurons-Iroquois, les individus, groupés matériellement par nations, par villages, par familles, étaient en outre répartis entre plusieurs grands groupements, chacun fondé, à l'origine du moins, sur la consanguinité, la commune descendance de ses membres et chacun se ramifiant dans toutes les nations, dans tous

les villages, dans toutes les familles. De temps immémorial il exista chez les Hurons sept ou huit de ces clans, qui vraisemblement représentaient les sept ou huit familles dont l'alliance avait formé la souche première de la nation.

M. W.-E. Connelly a pu, dans le territoire indien des Etats-Unis, recueillir les traditions et observer la vie sociale des Wyandots [1], groupe important d'origine huronne-iroquoise, rameau de l'ancienne nation du Petun, ou des Tionnontatés, qui dans la première moitié du dix-septième siècle, était fixée sur les bords de la baie de Nottawasaga (au fond de la baie Georgienne). Une étude de lui, parue dans le rapport archéologique de l'Ontario de 1899, projette une vive lumière sur la nature du clan huron-iroquois, et incidemment sur la question dont nous nous occupons. On y lit que la composition de chaque clan se trouvait déterminée d'avance, que chaque clan avait sa liste de noms propres, tous inspirés de quelque particularité de l'animal mythique sous la protection duquel le clan se trouvait placé ; et sous peine d'encourir la colère de cette divinité protectrice, les membres du clan étaient soumis à l'obligation d'en tenir les cadres remplis (p. 114). En d'autres termes, il existait entre les clans une rivalité assez vive pour se manifester jusque dans les croyances religieuses et indigènes. Or, c'était surtout par la guerre, par l'adoption des captifs ou des captives, que le clan se refaisait rapidement des pertes qu'il avait subies et que l'équilibre se rétablissait entre les divers clans de la nation. Jusqu'en l'année 1800, d'après M. Connelly, les Wyandots des Etats-Unis firent la guerre aux Cherokees leurs congénères, dans le but de combler les vides dans leurs divers clans (p. 114).

Sans doute les prisonniers de guerre n'étaient pas toujours adoptés. Si les femmes et les enfants emmenés en captivité étaient rarement mis à mort, on sait à quels horribles supplices

1 — « Ouendat » était le nom générique des Hurons ; sous sa forme anglaise il est venu à désigner les descendants des Tionnontatés, seulement.

étaient parfois voués les guerriers pris sur l'ennemi. Toutefois, dans l'un comme dans l'autre cas, c'était la famille, ou c'était le clan représenté surtout par l'élément féminin, l'élément stable, du groupe auquel le prisonnier avait été attribué qui décidait de son sort d'une manière ou de l'autre, suivant que le désir de vengeance ou le souci des intérêts matériels l'emportait. La Relation de 1656 (p. 30) rapporte un incident très significatif à cet égard. Un groupe de la nation des Eriés, en vue de se concilier les Iroquois, aurait voulu épargner la vie d'un prisonnier de la nation iroquoise d'Onnontagué. Mais la femme d'Erié à qui ce prisonnier avait été donné en remplacement d'un frère tué à la guerre, décida qu'il serait mis à mort, et pour leur plus grand malheur, les Eriés en passèrent par la décision de cette femme.

La rivalité que nous avons observée il y a un instant chez les Hurons-Iroquois entre les divers clans se produisait également chez eux de nation à nation. Leur groupement national, en effet, n'était pas homogène : il se décomposait en quatre ou cinq petites nations presque indépendantes, chacune désireuse de maintenir, d'augmenter son influence au sein de la confédération. La rivalité, la nécessité d'équilibre entre les nations composant la confédération n'est signalée dans aucun des auteurs que j'ai consultés, comme cause distincte de la propension à la guerre chez les Iroquois. Et pourtant elle me paraît devoir être notée séparément. Sans doute il n'est pas toujours facile de distinguer son action de celle du clan, puisque dans la plupart des cas les deux s'exerçaient simultanément et que les prisonniers réclamés par les guerriers d'une nation étaient nécessairement incorporés dans un des clans de la nation. Mais d'autre part, la nation profitait des acquisitions faites par la section d'un clan comprise dans son territoire, et si dans certaines circonstances, comme celle rapportée plus haut, le clan prédomine au point d'effacer presque la nation, dans d'autres cas c'est la rivalité de nation à nation qui se manifeste surtout. Par exemple, la relation de 1657 (pp. 19 et suivantes) nous met vivement sous les yeux la dispute des Iroquois

de la nation d'Agnier avec les Iroquois de la nation d'Onnontagué au sujet du partage des quelques centaines de fugitifs hurons réfugiés à l'île d'Orléans.

Ainsi donc, toute l'organisation sociale des Hurons-Iroquois reposait sur le maintien, à chaque foyer, de l'équilibre entre le groupe des hommes livré à la chasse et le groupe des femmes livré à la culture ; sur le maintien dans la tribu de l'équilibre entre les divers clans ; sur le maintien dans la confédération, de l'équilibre entre les petites nations confédérées. Cet équilibre entre les divers groupements subsidiaires, sans cesse rompu comme nous savons, c'était par l'adoption des prisonniers de guerre qu'on trouvait à le rétablir promptement. La guerre était donc une nécessité intermittente, un élément indispensable du bon fonctionnement de ce type de société. Et la guerre se faisant ainsi très souvent en vue de faire des prisonniers qu'on pourrait adopter, on se rend compte pourquoi ces peuplades s'attaquaient de préférence à leurs propres congénères, plus facilement et plus rapidement assimilables.

En somme, une cause d'ordre quasi-physique ou naturel, la chasse ; une cause d'ordre plutôt économique, la concurrence commerciale suscitée par la venue des Européens et intensifiée par la situation géographique ; enfin, une cause d'ordre purement social, la complexité des divers mécanismes sociaux et la nécessité de maintenir l'équilibre entre chaque partie : il semble qu'il y ait là bien assez pour nous faire comprendre la persistance des Iroquois à faire la guerre et à la faire plus particulièrement aux Indiens de leur propre type social.

Léon Gérin.

CHRONIQUE RELIGIEUSE ET POLITIQUE DE FRANCE

Le rôle du chroniqueur, chargé d'apprécier les événements actuels de France n'est ni beau ni gai : les temps sont passés où dans ses chroniques, semblables à des bulletins de victoire, il pouvait montrer l'activité française, exubérante de jeunesse, propageant à travers le monde l'influence politique, militaire, industrielle, littéraire, religieuse et morale de la mère-patrie. Aujourd'hui il ressemble plutôt au médecin qui, penché sur la couche du malade, constate l'affaiblissement de la vie, assiste aux accès d'une fièvre violente, et se demande avec angoisse s'il n'est pas en présence de l'épuisement de la consomption qui, lentement mais inexorablement, conduit au dénouement fatal. Et quand sa chronique, j'allais dire son bulletin de malade, est destinée à *l'étranger*, son patriotisme alarmé ne le place-t-il pas dans l'alternative de voiler la vérité ou de briser sa plume ? Ce choix douloureux et cette amertume me sont, du moins, épargnés, puisque j'écris pour la *Nouvelle-France*, qui est une bonne et belle France, imbue des sentiments les plus généreux à l'égard de l'ancienne patrie, grande encore, même dans ses malheurs.

Et d'abord il faut bien constater l'affaiblissement progressif des forces vives de la nation. La laborieuse discussion du budget, que le gouvernement, d'accord avec sa majorité servile, a cherché à retirer et à écourter le plus possible, pour s'en retourner à ses occupations favorites de dévastations religieuses, a cependant jeté une vive lumière sur la déplorable situation financière du pays. Pour qui veut se rendre un compte exact de l'état présent de la France, l'examen de cette situation financière s'impose, car elle révèle le vice radical du régime actuel et montre les ruines qu'il a accumulées. Que le lecteur me pardonne donc les chiffres que je suis forcé de citer et que j'emprunterai au budget de 1903 : ils ont leur poignante éloquence.

Voici d'abord l'état de la dette publique : *la dette consolidée* pour laquelle l'Etat paie chaque année 641 millions de rentes atteint le chiffre de 21 milliards 366 millions de francs. A cette première dette il faut en ajouter une autre, *la dette à terme*, qui a été constituée par des emprunts remboursables au bout d'un certain nombre d'années, mais qui malheureusement se prorogent sans cesse et augmentent d'année en année : de ce chef l'Etat doit 7 millards 490 millions. *La dette flottante* est de 1 milliard 401 millions.

Ce serait déjà suffisant pour constituer la plus formidable dette du monde. Mais il faut remarquer de plus que l'Etat paie annuellement 252 millions *de rentes viagères*, c'est-à-dire de pensions ou allocations diverses accordées à ses serviteurs, souvent *à ses créatures*. Normalement ces rentes viagères devraient s'éteindre avec ceux qui les touchent, mais de fait les dernières vingt-cinq années ont montré qu'elles ne font que s'accroître : c'est donc une obligation stable et permanente qui incombe à l'Etat, et qui évaluée à 3% constitue une charge, *une dette* de 8 milliards 400 millions.

Nous arrivons ainsi à un total de 38 milliards 657 millions de francs.

Mais comme la dilapidation est une maladie contagieuse, les départements eux aussi ont emprunté une somme de 478 millions, et les communes ont de leur côté contracté des emprunts dont l'ensemble monte à 3 milliards 548 millions.

Donc l'ensemble de la dette publique en France atteint près de 43 milliards ; de sorte que, avant toute autre dépense, il faut prélever annuellement sur le budget des recettes 1 milliard 300 millions de francs pour payer les intérêts dûs aux créanciers.

Que si vous voulez vous rendre compte de ce que représentent réellement ces chiffres, votre imagination en est écrasée et votre esprit en reste confondu : vous ne rencontrerez rien d'approchant dans l'histoire d'aucun siècle ni d'aucun pays ; et il ne reste à la France que la triste gloire de posséder le plus gigantesque monu-

ment qui ait jamais été élevé par l'imprévoyance et l'incurie gouvernementale.

Mais que fait le gouvernement en face de ces charges écrasantes ? quels remèdes apporte-t-il à une situation que l'on pourrait craindre désespérée ? Sa manière d'agir est très simple : il ferme les yeux et continue à dilapider. On croyait généralement que le ministère de M. Waldeck-Rousseau avait été, de tous ceux qui se sont succédé depuis trente ans, le plus funeste à nos finances : M. Combes a encore trouvé moyen de surpasser son prédécesseur.

Il faut noter que la France, de même qu'elle est accablée de la plus forte dette publique, possède aussi le plus gros budget du monde ; nulle part les impôts ne sont aussi lourds : le sol en est grevé, la propriété bâtie en est surchargée, les métiers sont rançonnés, les denrées alimentaires exploitées, les objets de première nécessité décimés, les marchandises étrangères tarifées ; ce n'est qu'en saignant le pauvre contribuable à toutes les veines, que l'on parvient à lui extorquer chaque année la somme fantastique de trois milliards et demi. Eh bien ! cette somme ne suffit plus à satisfaire les appétits, les cupidités, les folies des hommes qui nous gouvernent : chaque année il faut avoir recours à des emprunts nouveaux et augmenter la dette publique. Ici encore je suis forcé de citer des chiffres : mais je me contenterai de parler des trois dernières années, celles du ministère Waldeck-Rousseau et de Combes.

En 1901 les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires ont atteint le chiffre de 3 milliards 705 millions de francs ; les recettes ont été de 3 milliards 444 millions ; soit un déficit de 261 millions.

En 1902, aux dépenses de 3 milliards 735 millions n'ont répondu que 3 milliards 456 millions de recettes : nouveau déficit de 279 millions.

Enfin, pour l'année 1903, le budget prévoit des recettes de 3 milliards 458 millions auxquelles correspondent 3 milliards 761 millions de dépenses. C'est donc un déficit prévu de 303 millions.

Additionnez et vous aurez pour une période de trois ans un déficit de 843 millions.

Le tableau est suggestif : c'est la pente fatale où chaque étape augmente la vitesse de la descente, tandis que disparaissent les dernières espérances d'un arrêt. Et cependant les avertissements n'ont pas manqué au gouvernement : un de ses membres, le ministre des finances déclarait que si on continuait de ce train, de nouveaux impôts deviendraient nécessaires ; (grand Dieu ! que peut-on encore imposer ?) ; dans le parlement tous les hommes qui ont à cœur le bien du pays ont montré le danger et poussé le cri d'alarme, quelques-uns, comme M. Ribot, avec une éloquence qui a ému la nation ; au dehors la rente qui s'était si longtemps maintenue au-dessus du pair est descendue à 97. Mais le gouvernement et sa majorité n'ont prêté qu'une oreille distraite à toutes ces remontrances : ils n'ont pu cacher leur impatience devant ces importuns qui venaient leur parler d'économies, de sage administration, du bien de la France. Ils ont bien le temps de s'occuper de ces misérables questions de détails : des affaires autrement importantes réclament leur attention et stimulent leur zèle : il faut chasser quelques religieux, et arracher les sœurs du chevet des malades.

C'est le périodique accès de fièvre anticatholique : nous assistons en effet à une des crises les plus violentes de persécution religieuse que la France ait jamais traversées. A la guerre déguisée et hypocrite qui depuis vingt-cinq ans est faite à l'Eglise, succède l'attaque ouverte et brutale.

Je ne connais pas de spectacle qui déconcerte plus la raison humaine que celui dont la lutte antireligieuse nous rend témoins en France : elle n'est justifiée par rien, elle est directement contraire aux principes des persécuteurs, et cependant elle reste l'unique ressort de la politique intérieure du pays.

Rien ne la justifie : j'entends encore, il est vrai, des orateurs de clubs, voire des ministres, parler du *péril clérical ;* mais les obser-

vateurs les plus attentifs ont beau regarder de tous les côtés, ils n'en voient aucune trace : jamais mot ne fut plus vide de sens. Car il n'est pas de contrée sur terre, où le clergé séculier et régulier s'occupe moins de politique qu'en France : comparez le clergé de notre pays avec celui de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Angleterre, des Etats-Unis, etc., et vous constaterez qu'il n'en existe pas un seul qui jouisse de moins de libertés publiques que le nôtre et qui fasse plus abnégation de ses droits de citoyen. D'aucuns le taxent de pusillanimité ; préférons dire que c'est de la prudence. Mais le fait est indéniable : nos évêques, nos prêtres, nos religieux se renferment strictement dans leur ministère spirituel d'éducation, de moralisation, de charité. Il est vrai qu'ils ont le courage de défendre Dieu quand on l'attaque, de protester quand on viole outrageusement les droits de l'Eglise et la foi des traités ; de crier au loup qui dérobe, déchire, massacre le troupeau des âmes qui leur est confié. C'est là une audace et une tyrannie insupportable, que seule la mort ou la proscription peuvent expier.

Cette persécution est de plus contraire aux principes des persécuteurs : nous les entendons, en tous leurs discours, revendiquer toutes les libertés : liberté de pensée, liberté de conscience, liberté de parole, liberté de la presse, liberté d'action, liberté d'association, et tant d'autres ! Ils s'appellent les apôtres de la liberté à travers le monde ! Et de fait, pour eux, leurs amis, leurs partisans, ils s'arrogent toutes les libertés. Mais, dès qu'il s'agit des catholiques, tout change soudain : ils ont beau ne réclamer aucun privilège, revendiquer le seul droit commun, demander la liberté dont jouissent tous les citoyens : pour eux, il n'y a plus de droit, plus de liberté, plus de justice. Il y a là un singulier état d'âme qui se fait jour dans la majorité parlementaire et gouvernementale et dont il serait intéressant et instructif d'étudier les causes, les phénomènes et les manifestations, si le cadre limité de notre chronique ne nous interdisait une pareille étude.

Et cependant je n'ai point exagéré en affirmant que la lutte

religieuse est l'unique ressort de notre politique intérieure, elle prime tout, elle pénètre tout, elle absorbe tout : c'est l'idée fixe, la monomanie, la folie de l'heure présente. J'ai déjà fait remarquer que pour elle on avait rétréci la discussion du budget, et écarté les questions qui sont vitales pour le pays. Mais cette discussion du budget elle-même a été dominée et comme hantée par la haine religieuse : à propos de tout, du budget des cultes, de l'ambassade au Vatican, des écoles d'Orient, des colonies, des aumôniers de lycées, des aumôniers de marine, etc., etc., elle faisait explosion et réclamait des victimes.

Enfin le budget à peine voté, dans les lamentables conditions que j'ai dites, la grande curée commence ; comme des fauves ils s'en lèchent déjà les lèvres ; leur appétit est robuste : il leur faut un grand nombre de victimes ; il est pressé et glouton: il les leur faut sans retard. La loi de M. Waldeck-Rousseau avait déclaré qu'il fallait une loi spéciale pour chaque congrégation qui sollicitait l'autorisation. Il y avait cinquante-quatre demandes de la part des congrégations d'hommes : il fallait donc autant de projets de loi. Mais M. Combes, qui porte déjà au front toutes les tares de Judas, devait encore obéir à l'injonction qui fut faite au traître : « *Fais vite ta besogne !* » Et violant cyniquement la loi, il rédige un projet de loi qui englobait les 25 congrégations enseignantes, un autre pour les 28 congrégations prédicantes, un troisième pour les Chartreux, et demande le rejet en bloc de toutes les demandes. Ainsi on n'examinerait pas une seule demande, mais on voterait contre le principe même de l'autorisation. Ce qui fut fait, malgré les protestations indignées des hommes de loi et de M. Waldeck-Rousseau lui-même.

La discussion répondit à l'attente générale et montra au plein jour les motifs qui guidaient les deux partis. Et ici mon appréciation n'est pas personnelle : c'est celle de tout esprit désintéressé, impartial qui, placé au-dessus des passions, juge froidement des paroles et des actes ; ce sera celle de la postérité : du côté des religieux, non seulement les catholiques, mais tous les hom-

mes honnêtes qui croient encore à la justice et à la liberté ; du côté du gouvernement, ou plutôt devant le gouvernement, le traînant comme on traîne un vil esclave aux gémonies, tous les internationalistes, tous les socialistes, tous les hommes de désordre, tous les lâches serviteurs de la franc-maçonnerie, en un mot, tous ceux dont un honnête homme repousserait les suffrages avec mépris ; en faveur des religieux, outre le droit et la justice, l'éloquence, la science, le talent, le désintéressement, l'indépendance, l'amour du pays, le souci des intérêts publics, la haine de la tyrannie ; pour le gouvernement, l'hypocrisie, le sophisme, les plus viles passions, l'infâme calomnie, le cynisme brutal, les honteuses apostasies, la basse cupidité, s'étalent au milieu des cris fauves, des interruptions forcées, des applaudissements frénétiques, des démentes approbations qui constituent le talent et le savoir de sa servile majorité. Le droit a succombé, la justice a été vaincue, mais un stigmate d'éternelle infamie marque le front des vainqueurs, tandis que l'auréole commence déjà à rayonner autour de la tête des victimes.

Mais ils ne s'arrêteront pas là : je ne parle pas seulement de ces admirables congrégations de femmes, qui, demain, à la rentrée des Chambres, seront exécutées à leur tour ; je veux parler du clergé séculier. Quand il s'agissait d'enlever à une majorité malgré tout hésitante le vote contre les religieux, les meneurs allaient répétant à tous les échos que leur projet favoriserait autant les intérêts de la Religion que ceux de l'Etat : que voulaient-ils, après tout ? supprimer dans l'Eglise un rouage inutile et dangereux ; rétablir les conditions primitives du concordat ; débarrasser les évêques et les curés de concurrents habiles et puissants qui savaient s'implanter partout, absorber tout, et ne laisser aux pasteurs ordinaires que la partie matérielle de la religion et du culte : leur œuvre était donc non une persécution, mais une protection. Ainsi parlaient les bons apôtres : parmi les radicaux et les socialistes, personne ne crut à ces propos ; je n'oserais pas affirmer qu'il en fut de même parmi les catholiques, toujours si

prompts à se laisser leurrer par de fausses promesses. Mais le masque ne tarda pas à tomber, laissant apparaître la véritable portée de leurs desseins : l'expulsion des religieux n'était pas un but, mais une étape ; le but final etait la destruction de l'Eglise catholique en France.

A peine le vote contre les religieux était-il obtenu à la chambre que le nouveau cri de guerre était poussé contre l'Eglise, non pas par quelqu'énergumène socialiste, mais par le chef du gouvernement lui-même ; et par une de ces étranges coïncidences qui sont souvent une leçon, et quelquefois un châtiment, le discours que M. Combes prononça le 23 mars contre le Pape, les Evêques, les prêtres et le concordat, se trouva affiché dans toutes les communes de France, à côté du discours dans lequel il proscrivait les religieux.

Je ne sais si jamais le représentant d'un gouvernement civilisé a parlé ainsi, et je n'ai aucune peine à m'imaginer la stupeur, l'ahurissement, puis les éclats de rire, et le mépris qui ont dû saluer ce discours dans toutes les chancelleries étrangères. Et je ne parle pas seulement des faussetés et des mensonges dont il est rempli, des vieilles rengaines qui depuis trente ans traînent dans les clubs de bas étage ; mais de la lâche et brutale attaque contre un pouvoir étranger, auprès duquel la République entretient un ambassadeur et qui, pour être la plus haute puissance morale du monde, n'en est pas moins dépourvu des forces matérielles de se défendre ; de l'indiscrétion inouïe qui révéla les entretiens diplomatiques les plus intimes et les transactions les plus secrètes ; du cynisme avec lequel furent jetés à la pâture des passions publiques des noms respectés qui avaient droit au silence. Par ses maladresses et ses infamies ce discours aurait dû conduire son auteur aux assises ou dans une maison de santé : le Sénat a préféré le faire monter au Capitole ! Tant pis pour le Sénat !

Je me trouvais justement à Rome quand y arriva le texte du discours de M. Combes, et j'étais bien placé pour juger de l'impression qu'il produisait. Certes ce fut de la stupeur ; dans ce

milieu de la diplomatie pontificale, si correcte, si digne, si déliée, si affinée par des traditions dix fois séculaires, on ne pouvait concevoir qu'un homme politique foulât si grossièrement aux pieds tous les usages, toutes les règles qui régissent les rapports internationaux ; la pitié seule arrêta le mépris ; du moins il n'y eut pas trace de crainte. Devant Dieu le Saint-Siège a pour lui la vérité, et devant les hommes il a pour lui le droit. Il a résisté à Napoléon I qui a été brisé : il ne cèdera point à M. Combes. Quoi qu'il puisse arriver, l'Eglise défendra les droits inaliénables que lui a confiés Dieu, et notamment ne mettra pas entre les mains de francs-maçons la nomination des évêques.

En attendant la persécution va continuer et s'aggraver encore : après des intervalles plus ou moins longs d'accalmie nous verrons apparaître d'autres accès de fièvre antireligieux secouant et affaiblissant le corps de la France.

Mais que dire de ce mal qui semble s'étendre à tous les organes du pays pour les paralyser ? Est-ce l'épuisement, la consomption, la phtisie morale qui est l'agonie des peuples, en attendant qu'elle en soit la mort ? La question est de celles que l'esprit humain peut bien se poser, mais dont trop d'éléments leur échappent pour oser hasarder une réponse. Certes les hommes les plus clairvoyants et les plus généreux de France ne peuvent se défendre contre la crainte et l'angoisse qui les oppressent devant les incertitudes de l'avenir : mais il ne peuvent fermer les yeux aux raisons d'espérer. La France possède en elle de puissantes ressources et une vigoureuse réserve de vie : il ne faudra peut-être qu'une secousse pour les faire jaillir. Et n'assistons-nous pas aux premiers ébranlements ?

Voyez nos évêques : par deux circulaires du 9 et du 11 avril (notez les jours : le jeudi et le samedi saints !) M. Combes leur a enjoint d'abord d'interdire la chaire sacrée aux anciens religieux proscrits ; ensuite de fermer les chapelles qui ne peuvent se prévaloir d'un décret d'autorisation. Presque tous, ils ont énergique-

ment protesté contre ces prétentions exorbitantes du pouvoir civil; les uns avec la tranquille assurance de leur droit ont emprunté les paroles des Apôtres à leurs juges : « *Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes !* » les autres, laissant parler leurs consciences blessées, ont dit avec indignation au gouvernement de se chercher d'autres instruments pour exécuter ses tristes projets. On dira peut-être que ce ne sont là que des paroles, éloquentes sans doute, comme tant d'autres qui ont été prononcées depuis trente ans, et qui n'ont éveillé aucun écho. Non, ce sont des actes : car c'est un acte de se dresser en face du ministre et de lui dire : « Je ne vous obéirai point ! » Et je ne crois pas que depuis trente ans il y ait eu en France un acte d'une aussi grande gravité de la part de l'Episcopat. Il faudrait réunir en une brochure toutes ces protestations épiscopales : elles traduiraient le cri de la conscience catholique outragée et les justes revendications de l'Eglise,

Aussi est-il aisé de concevoir les colères et l'embarras du gouvernement : si deux ou trois évêques seulement avaient refusé d'obéir, on aurait supprimé leur traitement, et peut-être les aurait-on traduits devant un des tribunaux, comme on avait fait autrefois pour M^gr^ Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, dans un cas moins grave. Mais supprimer le traitement de soixante-dix évêques ou les citer à la barre d'un tribunal ! Ne serait-ce pas souligner leur désobéissance collective et leur donner à eux et à leur cause un regain de popularité dont le contre-coup couvrirait le gouvernement de ridicule ? D'autre part ne rien faire, c'est s'avouer d'avance vaincu, et encourir la disgrâce des partis avancés. On dit que dans son effarement, M. Combes veut demander conseil et assistance au Pape contre les Evêques !.... Ce serait le comble.

Avec les évêques, les religieux résistent : il faut requisitionner des crocheteurs, mobiliser la gendarmerie, convoquer l'armée pour enfoncer les portes des couvents et en tirer de force les religieux : besogne aussi odieuse que ridicule. Et les moines,

forts de leurs droits, n'ont pas peur de la légalité, s'en vont bravement en prison, d'où ils ne sortiront que pour rentrer dans leurs monastères. Chaque jour la résistance s'accentue, et bientôt sans doute il faudra relâcher les malfaiteurs pour faire place dans les cachots aux religieux.

L'opinion publique elle aussi s'émeute : partout on fait des ovations aux victimes et on conspue les persécuteurs ; les Parisiens qui acclament Edouard VII aux courses de Longchamps, sifflent et huent M. Combes et son fils Edgar ; les rudes montagnards des Pyrénées préparent leurs fusils et vident tous les magasins à poudre, dans le cas où la force publique fermerait la basilique de Lourdes ; les électeurs de Chambéry, qui depuis plus de 20 ans ne donnaient leur voix qu'à des radicaux, élisent dix conseillers municipaux catholiques sur douze, au lendemain de l'expulsion des Chartreux ; dans une commune de la Charente-Inférieure, département dont M. Combes est l'élu, 242 électeurs sur 247 lui adressent une pétition très énergique en faveur « *des bonnes sœurs.* » Enfin il y a à l'horizon cette affaire de chantage contre les Chartreux dans laquelle est impliqué le propre fils de M. Combes qui jusqu'ici ne s'est défendu que par sa terrible frayeur du jury ; affaire qui pourrait bien être le commencement du châtiment qui attend le triste apostat qui nous gouverne.

Quos vult perdere Jupiter dementat, disaient les anciens. C'est encore aujourd'hui une loi de l'histoire. Exaspérés par cette résistance, nos gouvernants sectaires vont frapper de nouveaux coups, plus forts, plus violents, moins mesurés, plus aveugles : ce sera l'effort désespéré de l'injustice qui croira assurer ainsi son triomphe et qui ne fera que préparer l'heure de la justice de Dieu.

E. Meyer.

Paris, le 11 mai 1903.

L'ŒUVRE THÉOLOGIQUE DE Mgr L.-A. PAQUET

HAUTE APPROBATION

Au moment de l'apparition du dernier des six volumes des *Commentaria in Summam Theologicam Divi Thomæ* [1], nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs la lettre magistrale adressée à l'auteur par Mgr l'Archevêque de Québec. Que notre distingué collègue nous pardonne si, sans l'avoir consulté, mais avec l'agrément de Sa Grandeur, nous reproduisons ici ce document, si justement élogieux et si honorable pour celui qui en est l'objet :

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

6 janvier 1903.

Mgr L.-A. Paquet, P. A.,

Séminaire de Québec.

Monseigneur,

On peut bien affirmer en toute vérité que l'une des grandes préoccupations de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, durant son long et glorieux pontificat, a été la restauration de la philosophie chrétienne et de la théologie par l'étude de saint Thomas d'Aquin : il n'a laissé échapper aucune occasion d'inculquer à nouveau l'importance capitale de cette étude.

Quelques semaines seulement après son exaltation—le 21 avril 1878—il signalait comme le premier des maux dont souffre notre époque « le renversement universel des vérités suprêmes sur les-

1 — *De Sacramentis (2ª pars)*, Cum appendice *de Novissimis*. Quebeci, ex typographia S. A. Demers.

quelles est fondée la stabilité de la société humaine. » Désireux d'apporter un remède prompt et efficace à ce mal radical, il publia, le 4 août 1879, sa mémorable encyclique *Æterni Patris* dans laquelle il imposait aux Universités et aux Séminaires l'enseignement et l'étude des œuvres du Docteur Angélique. La raison, l'autorité, l'histoire, l'utilité actuelle lui fournissaient des arguments irréfragables pour convaincre l'univers catholique de la nécessité de ce retour. Il leur montrait saint Thomas, prince et maître des scholastiques, remplissant la terre de l'éclat de sa doctrine, « héritant en quelque sorte de l'intelligence de tous les docteurs du passé, puisant ses conclusions dans les raisons et les principes mêmes des choses, arrivant à réfuter à lui seul toutes les erreurs des temps antérieurs et fournissant des armes invincibles pour dissiper celles qui ne manqueront pas de surgir dans l'avenir, distinguant et unissant par une amitié mutuelle la raison et la foi, sauvegardant les droits et la dignité de chacune, de telle sorte que la raison, portée sur les ailes de saint Thomas jusqu'au faîte de l'intelligence humaine, ne peut guère monter plus haut et que la foi peut à peine espérer de la raison des secours plus nombreux et plus puissants que ceux que saint Thomas lui a fournis. » Il terminait cette Encyclique, l'une des plus belles et des plus importantes de son pontificat, par une exhortation pressante faite à tous les évêques de favoriser et de propager partout l'étude des œuvres de ce grand Docteur, de ce prince de la science sacrée.

Mon illustre et regretté prédécesseur, l'Eminentissime Cardinal Taschereau, toujours docile aux moindres désirs du Saint-Siège, n'hésita pas un instant à suivre la direction donnée par Léon XIII, à seconder ses vues et à orienter l'enseignement philosophique et théologique de notre Université Laval de Québec selon les doctrines de l'Ange de l'Ecole. Vous fûtes appelé, Monseigneur, l'un des premiers à faire partie de la nouvelle phalange de professeurs de théologie, et depuis près de vingt ans vous avez consacré votre temps, vos talents et votre travail

à l'exécution du programme d'études tracé par le Souverain Pontife.

Vous avez commencé, ces années dernières, à publier, pour vos élèves et pour le clergé, vos Commentaires sur la Somme théologique de saint Thomas, et vous êtes sur le point de faire imprimer le sixième et dernier volume qui sera le digne couronnement de votre œuvre. Ce volume, je l'attendais avec grande hâte et mon anxiété était partagée par tous ceux qui vous ont suivi et encouragé dès le début, et qui craignaient que votre santé quelque temps chancelante ne vous permît pas de conduire votre travail à bon terme. Mais, grâces à Dieu, nous aurons bientôt ce cours complet de théologie dogmatique qui sera pour les études de nos séminaristes un immense secours, pour notre clergé un précieux arsenal de saine doctrine, et pour notre Université un regain de prestige, un nouveau titre de gloire.

Vous étiez mieux préparé que tout autre à commenter saint Thomas avec succès. Les études sérieuses que vous aviez faites à Rome de la *Somme* du Docteur Angélique ; votre légitime admiration ou plutôt votre vénération pour ce puissant génie ; la sage direction et l'impulsion vigoureuse que vous avait imprimées votre illustre professeur Satolli, devenu depuis Cardinal de la Sainte Eglise Romaine ; l'enseignement thomiste que vous n'avez cessé de donner avec éclat à l'Université Laval, tout vous désignait pour exécuter cette œuvre en fidèle interprète de la pensée du grand Docteur et selon les vues du Souverain Pontife. Les cinq premiers volumes ont été accueillis partout avec une satisfaction marquée ; les professeurs les plus célèbres des Universités et des Séminaires de Rome et d'ailleurs en ont fait les plus beaux éloges et les ont chaleureusement recommandés à leurs élèves. Aussi ai-je appris avec plaisir que la première édition en est déjà épuisée et que vous allez commencer tout de suite à en publier une seconde : c'est là une preuve irrécusable du succès qu'a obtenu votre ouvrage et je m'en réjouis de grand cœur.

Aux appréciations si flatteuses qu'ont faites de vos Commen-

taires des cardinaux, des évêques, des théologiens distingués, j'unis volontiers mes félicitations et mes encouragements pour des travaux ultérieurs. Je désire que tous les prêtres de mon diocèse, sans exception, aient votre ouvrage entre les mains et en fassent une étude sérieuse ; la lecture quotidienne de ces pages où se réflète comme dans un miroir fidèle la pensée du Docteur Angélique, donnera des idées nettes, précises sur tous les dogmes catholiques, des arguments solides, une doctrine sûre et en même temps une exactitude d'expression qui permettra, en toutes circonstances, de ne jamais dévier de la vérité. En vous appuyant sur les principes généraux posés par saint Thomas pour traiter les questions modernes de l'hypnotisme, du transformisme et autres, vous avez appliqué la parole de Léon XIII, à savoir que les solutions données par l'Ange de l'Ecole « répondent aux nécessités de tous les temps et suffisent à la réfutation des erreurs perpétuellement renaissantes. »

Je prie Dieu de bénir ce dernier volume que vous allez faire imprimer et de lui faire produire, comme à ses aînés, en même temps que la vénération pour saint Thomas d'Aquin, des fruits de salut abondants et suaves.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

† Louis-Nazaire,

Archevêque de Québec.

Pages Romaines

Venise. — Réception de Marconi au capitole. — Visites du roi Edouard et de l'empereur Guillaume au Vatican.

Depuis les heures les plus matinales, Venise voyait ses canaux sillonnés par ses gondoles pleines de citoyens et d'étrangers, et ses vieux palais redisaient tous les échos des acclamations et des chansons joyeuses qui retentissaient de toutes parts. En la fête de Saint-Marc, son patron, la reine de l'Adriatique allait, pour la seconde fois en mille ans, inaugurer la première pierre de son campanile.

Toute la matinée, sur la place Saint-Marc et dans les environs, ce fut une lutte entre Vénitiens pour conquérir une place et la garder péniblement jusqu'à l'heure officielle de l'inauguration, trois heures après-midi. A part les invités qui furent diner tranquillement dans leurs demeures dans la certitude d'avoir accès dans l'enceinte réservée, les curieux transformèrent ce jour de fête en un long jour de jeûne, pour ne pas se priver du plaisir d'être les heureux témoins de la cérémonie.

Les joies qu'elle leur procura leur firent oublier leurs peines quand ils virent, au milieu des splendeurs du culte, le cardinal Sarto, patriarche de Venise, bénir solennellement la première pierre, au sein de la pompe officielle, le comte de Turin, cousin du roi et son représentant, la cimenter lui-même dans les fondations, et dans le cadre incomparable que formaient la basilique, le palais des doges, la mer, le palais royal, les procuraties et l'immense foule, le ministre italien Nasi, et M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique en France, proclamer l'un et l'autre en des discours les gloires de la Vénétie et jeter le cri patriotique de Vive Saint-Marc ! Ironie des choses, « la marseillaise » dont le chant retentit pour la première fois, en cette même place, pour fêter la chute de la république vénitienne, en 1797, l'hymne italien qui rappelle plutôt une occupation nouvelle qu'une résurrection nationale de Venise, se firent entendre tour à tour et furent longuement acclamés, pendant que sur un parchemin, élégamment écrit et peint dans le style du XV^e^ siècle par Vincent Faggiotto, le procès-verbal de la cérémonie, signé par le cardinal, le comte de Turin, les ministres, les autorités, était placé dans l'intérieur de la première pierre pour garder le récit de la journée aux siècles à venir.

Le lendemain Venise ouvrait sa cinquième exposition internationale d'art. Divisée en deux grandes parties, la première dans la salle romaine, toscane,

émilienne, lombarde, piémontaise, méridionale, vénitienne est consacrée à la peinture italienne ; l'autre est réservée à l'art dans les nations étrangères.

***

Dans le Palais que Paul III, Farnèse, fit élever au sommet du Capitole sur les dessins de Michel-Ange, le jeudi, 8 mai, Rome par la voix du prince Prosper Colonna, son syndic, proclamait Guillaume Marconi, citoyen romain.

Votés par le conseil municipal, les honneurs de ce titre avaient le double but de glorifier l'inventeur du télégraphe sans fil et de donner à la ville éternelle l'éclat d'une nouvelle grandeur. De tout temps Rome a donné des lettres de naturalisation aux gloires du monde pour les grandir et être grandie par elles.

A dix heures du matin, trois voitures de la municipalité amenaient au Capitole Guillaume Marconi, sa mère, son frère Alphonse, M. Bonnatyne, président de la compagnie Marconi, sa fille, le lieutenant de vaisseau Solari et son épouse, l'ingénieur Guillaume Mengarini, le professeur Ascoli. Au milieu de ce cortège formé par tout ce que la nature pouvait offrir de plus tendre à son cœur, la science de plus intelligent et de plus dévoué à son œuvre, Marconi fut reçu par le conseil municipal au milieu de cette émotion frénétique d'un public enthousiaste, ne cessant de crier : Vive Marconi ! vive le génie italien !

Intimidé tout d'abord, le jeune inventeur s'assit non loin de sa mère qui ne parvenait pas à dissimuler les émotions de sa joie. Dans une harangue qui racontait à grands traits la carrière scientifique du héros, le prince Prosper Colonna proclamait Guillaume Marconi citoyen romain, et lui en remettait les lettres patentes. Sur un parchemin où Joseph Cellini a dessiné avec le globe terrestre, l'Etude et l'Inspiration sous l'image de deux femmes, ainsi que la Victoire et Rome avec les insignes de l'empire du monde, elles portent les paroles suivantes :

S. P. Q. R.
A Guglielmo Marconi.
Che con genio perseverante ha dato alle onde eteree,
Attraverso gli Oceani la parola,
Roma,
Col voto unanime della sua Rappresentanza,
Il di 6 marzo 1903,
Conferendo l'onore che solo ai sommi tributa
Decretò la cittadinanza.

Il ne fallut pas moins de cinq longues minutes pour que l'enthousiasme de tous, non point lassé, mais moins expansif, permît à Marconi de parler

à son tour. Il le fit avec simplicité, et lui qui donna à l'électricité la puissante parole qui traverse les mers, eut des accents presque timides pour remercier Rome de lui avoir facilité ses premières expériences, et pour manifester à tous la fierté qu'il éprouvait à pouvoir dire : *Civis romanus sum.*

Exténué par la fatigue, Marconi se dérobant aussitôt aux acclamations, se retira pour revenir dans l'après-midi du même jour faire lui-même la longue histoire de ses découvertes, de la ténacité de ses recherches, de ses succès au Canada, en Angleterre et du couronnement de son œuvre. Le roi, la reine, le prince de la maison de Savoie, tout ce que Rome compte d'esprits cultivés composaient son auditoire. Des projections électriques aidaient puissamment à comprendre les exposés scientifiques, des cartes géographiques permettaient de suivre l'inventeur dans les différents pays où il a fait successivement les expériences qui devaient aboutir à son admirable invention.

***

Deux des grandes visites attendues ont été faites ; à quelques jours d'intervalle, Rome a reçu le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne. Ce n'est pas sans efforts que le protocole est parvenu à régler le cérémonial de la visite du roi Edouard à Sa Sainteté Léon XIII. Là, nulle tradition n'était à invoquer ; depuis la Réforme, jamais le chef de la religion anglicane ne s'était trouvé face à face avec le chef de la catholicité. Une des plus bizarres conséquences de la prise de Rome par les Italiens devait être de ménager au roi d'Angleterre une visite à la papauté.

Pendant l'hiver de 1858-59 qui vit la grande duchesse Catherine de Russie, la reine Marie-Christine d'Espagne, le prince Albert de Prusse, la princesse Marie-Alexandrine de Prusse, le roi et la reine de Prusse, la grande-duchesse Marie-Nicolaowna de Russie, le grand-duc de Toscane et sa famille, l'archiduc Reynier d'Autriche, etc., prendre le chemin de Rome et séjourner dans la Ville éternelle, le prince de Galles, sous le nom de Baron de Renfrew, vint visiter pour la première fois la capitale du monde chrétien. Arrivé le 3 février 1859, le 7 du même mois il fut reçu en audience par Pie IX qui lui fit le meilleur accueil. Soit qu'il obéît aux ordres qui lui avaient été donnés, soit que son zèle de protestant craignît que le jeune prince ne subît la fascination de la bonté du grand pape, le colonel Bruce qui accompagnait le Baron de Renfrew, en qualité de gouverneur, et qui assistait à l'audience, se leva bientôt comme pour mettre fin à l'entretien du pontife et de l'héritier de la couronne d'Angleterre. Sans faire nulle attention à l'impatience peu courtoise de Bruce, Pie IX et le prince continuèrent à causer longtemps encore et le colonel debout devint le témoin respectueux des charmes d'une telle entrevue.

Le 22 février, le prince visita l'église Saint-Clément, desservie par les dominicains irlandais, et fut rendre visite au Père Prieur Joseph Mullooly, dans son humble cellule ; le jour de la Saint Patrice, l'église de Sainte-Agathe *alla suburra* attenante au collège irlandais eut la même faveur, et le 2 mai, brusquement rappelé par la reine Victoria par suite des événements politiques de la Péninsule, il s'embarquait directement pour l'Angleterre après avoir pris congé de Pie IX.

Le 12 novembre 1862, le prince de Galles, le prince héritier de Prusse et la princesse héritière, à bord de l'*Osborne*, arrivaient à Civitavecchia et prenaient, le même jour, le chemin de Rome. Le 17 le groupe princier rendait, en train de gala, visite au Pape, et le 24 du même mois, le prince de Galles laissant sa sœur et son beau-père, s'embarquait sur la frégate qui l'avait amené.

Le prince de Galles avait rendu plusieurs fois hommage à la Papauté dont il avait été l'hôte sous le pouvoir temporel ; roi d'Angleterre, il est venu la saluer en la personne de Léon XIII, dans l'après-midi du 29 avril. Accompagné de C. Hardinge, Sir Stanley A. Clarke, ministre de la maison royale d'Angleterre, de Hedworth Lambton, contre-amiral, commandant le yacht *Victoria Albert*, Edouard VII en costume de feld-maréchal, reçu avec tous les honneurs dûs à son rang dans la cour Saint-Damase, accueilli par le pape au seuil de ses appartements privés, eut avec lui un entretien secret de 25 minutes, puis il présentait sa suite au Saint-Père, et le quittait émerveillé de cette intelligence qui a gardé toute la vivacité de la jeunesse, en dépit d'un âge presque séculaire.

***

Au souvenir de l'empressement que mit l'empereur Guillaume II à se rendre auprès de Sa Sainteté, dès le lendemain de son arrivée à Rome et du faste impérial dont il entoura sa visite, après le départ de son puissant allié, l'Italie s'est demandé si Guillaume II était venu dans sa capitale pour y saluer son roi ou pour y vénérer le pape. Depuis plusieurs jours, de Berlin, les voitures de la cour, les chevaux préférés de l'empereur l'avaient précédé dans Rome ; c'était dans ses propres équipages que le chef de la confédération germanique voulait franchir le seuil du Vatican.

C'était la troisième fois que Guillaume II allait voir Léon XIII. La première visite remonte aux premiers mois de son règne, 12 octobre 1888, et l'on se rappelle encore comment, obéissant aux ordres de son père, le Chancelier de fer, le comte Herbert de Bismark interrompit brusquement et grossièrement l'audience pontificale, sous prétexte d'introduire auprès du Saint-Père le prince Henri de Prusse, en réalité pour ne pas permettre au Pape d'exercer une influence heureuse sur l'esprit du jeune empereur. Dans sa seconde

visite, le lundi 24 avril 1893, Guillaume II était accompagné de l'impératrice ; dans sa troisième, 3 mai 1903, l'empereur avait avec lui ses deux fils aînés, les princes Frédéric et Eitel.

Un déjeuner auquel l'empereur avait invité les cardinaux Rampolla, Agliardi, Gotti, le majordome, le maître de chambre de Sa Sainteté et plusieurs autres prélats de la cour pontificale, précéda, au palais Odescalchi, la visite impériale au Vatican. Sur la tour du Quirinal, où il flottait depuis l'arrivée de Guillaume, le pavillon allemand avait été ramené comme pour bien marquer que l'empereur n'était plus, en ces heures consacrées au chef de l'Eglise, l'hôte de l'Italie. Vers 3 heures, dans une voiture à la Daumont, assis à coté du prince héritier, escorté de sa garde, suivi de dix carrosses de cour, Guillaume revêtu de l'uniforme bleu des Hussards se rendit au palais apostolique. Sur le parcours du cortège, les soldats italiens portaient les armes, les musiques militaires jouaient l'hymne allemand ; près de Saint-Pierre, environ 800 pèlerins de Cologne, après avoir applaudi frénétiquement leur maître à son passage, s'en furent dans leur église nationale teutonique chanter un *Te Deum*. Cette prière d'action de grâce faite à Dieu, à l'heure même où l'empereur s'entretenait avec le pape des intérêts religieux de l'Allemagne, empruntait aux circonstances une particulière solennité.

Reçu au bas de l'escalier d'honneur du palais par Mgr Cagiano de Azevedo, majordome de Sa Sainteté, entouré de Mgr Constantini, grand-aumônier, de Mgr Pifferi, sacriste, des marquis Jules Sacchetti et Serluppi, du Prince Rospigliosi, commandant de la garde noble, du Comte Camille Pecci, commandant de la garde palatine, du Baron Meyer de Schauensee, commandant de la garde suisse, et du Cte Tagliaferri, commandant la gendarmerie pontificale, l'empereur se dirigea vers la salle Clémentine où l'attendaient le maître de chambre, les camériers secrets participants, une partie de la cour pontificale, des évêques d'Allemagne, etc. Au milieu de l'antichambre secrète, Guillaume rencontra Léon XIII qui venait à sa rencontre, en soutane et en mozette blanches, il le suivit dans son cabinet privé, s'entretenant seul à seul avec le vieillard du Vatican pendant près d'une demi-heure. Puis se fit la présentation des princes, puis l'échange des cadeaux : de la part du pape ce furent trois superbes tableaux en mosaïque représentant, l'un le forum romain, les deux autres, la fontaine Trévi et le château Saint-Ange ; de la part de l'empereur, trois magnifiques albums contenant diverses photographies de la façade de la cathédrale de Metz récemment restaurée par les soins du gouvernement prussien. L'audience collective de la suite de Guillaume termina la visite, et tour à tour le Saint-Père reçut les hommages du comte Otton de Bülow, chancelier de l'empire, du comte de Waldersee, feldmaréchal général, du comte d'Eulenburg, grand-maréchal de la cour, du général de Plessen, du comte de Widel, grand-écuyer, du baron de Seaden-

Bibran, vice-amiral, du lieutenant général Scholl, de M. Klehmet, conseiller au ministère des affaires étrangères, du conseiller de Valentini, chef du cabinet particulier de l'empereur, du lieutenant-colonel Plüskow, du docteur Ilberg, médecin de Sa Majesté, etc., etc.

Le lendemain, une seconde audience moins écourtée que la première était accordée par Léon XIII à tous ces personnages de la cour allemande, et par les ordres exprès de Guillaume, la domesticité de l'empereur allait elle-même se prosterner devant le Pape et recevoir sa bénédiction.

Deux jours après, accompagné par le roi d'Italie, Guillaume se rendait au Mont-Cassin, autrefois visité par Totila, au temps de saint Benoît, plus tard par Charlemagne qui, après avoir donné à tous les moines le titre de chapelains de l'empire et à l'abbé le titre d'archi-chancelier, octroya à ce dernier le privilège de boire dans une coupe d'or, de porter un manteau de pourpre et d'arborer le drapeau impérial.—En gravissant les pentes rapides qui mènent au monastère, ces figures du passé devaient s'éveiller dans le souvenir de Guillaume, et dans son imagination devait revivre cette visite triomphale de l'empereur Louis II, quand, au lendemain de ses victoires sur les Sarrasins, les moines du Mont-Cassin vinrent à sa rencontre, flambeaux allumés, encensoir à la main, chantant des hymnes d'allégresse.—En des temps moins lointains Conrad III, Frederic II et d'autres empereurs d'Allemagne visitèrent cette célèbre abbaye où, pendant le VIII^e^ siècle, Carloman, frère aîné de Pépin-le-Bref, et Ratchis, ancien roi des Lombards, vinrent, le premier y garder les troupeaux, le second y travailler à la cuisine, sous les ordres de l'abbé Petronace qui leur confia ces emplois.

Trente-quatre grands volumes élégamment reliés ayant pour titre : Œuvres militaires de Fréderic le Grand, et 10,000 marcs pour contribuer à la restauration de la crypte de saint Benoit, tel est le cadeau de l'empereur au célèbre monastère. En échange, le Père abbé Boniface Krug, d'origine allemande, de nationalité américaine, lui offrit le « Scadenziere » de Fréderic II, publication de grande importance historique, spécialement préparée pour les Bénédictins pour être donnée en hommage à l'empereur. Un éloge fait par Guillaume à l'ordre de saint Benoit qu'il aime à voir partout prier et travailler, une invitation au Rév. Père abbé Krug de renouveler l'art de la mosaïque antique « qui va si bien au mysticisme austère de la religion » clôturèrent la visite.

DON PAOLO-AGOSTO.

CORRESPONDANCE

Nous sommes heureux de publier, à titre de rectification, les deux lettres suivantes dont le sens est assez clair pour nous dispenser de tout commentaire :

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1903.

Monsieur le rédacteur de la *Nouvelle-France.*

Un de mes amis a appelé mon attention sur un article de M. Ernest Gagnon, publié dans la livraison de février 1903 de la *Nouvelle-France.* Dans son article M. Gagnon mentionne l'Athénée Louisianais, « qui a, je crois, disparu il y a quelques années, un peu avant la mort de son principal fondateur, le très méritant M. Tujague. »

Je suis heureux de pouvoir vous dire, M. le Rédacteur, que loin d'avoir disparu, l'Athénée Louisianais n'a jamais été plus prospère qu'en ce moment. M. Cambon, ambassadeur de France, est venu à la Nouvelle-Orléans, l'année dernière, sur l'invitation de l'Athénée, et cette société continue à combattre vaillamment et avec succès pour la conservation de la langue française en Louisiane.

M. François Tujague était un membre distingué de l'Athénée Louisianais, mais n'en a pas été le fondateur. C'est le Dr Alfred Mercier, Louisianais de naissance, littérateur éminent, qui fonda l'Athénée en 1874. Il en fut le secrétaire perpétuel jusqu'à sa mort en 1894.

J'espère, Monsieur le Rédacteur, que vous voudrez bien donner à cette lettre la même publicité qu'à l'article de M. Gagnon. Je suis sûr que les Canadiens-français seront heureux d'apprendre que l'Athénée Louisianais est *vivant, très vivant.* Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Alcée Fortier,
Président de l'Athénée Louisianais.

Québec, 25 avril 1903.

A M. Alcée Fortier,
Président de l'Athénée Louisianais,
Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 9 de ce mois, que M. l'abbé Lindsay vient de me faire remettre.

Peu de jours avant la mort de Monsieur Tujague, nos journaux ont reproduit un article portant sa signature, au sujet du maintien de la langue française en Louisiane. Le souvenir de cet écrit, empreint d'un profond découragement, et le fait que, depuis plusieurs années, je n'avais pas eu l'occasion de voir aucune publication émanant de l'*Athénée Louisianais*, m'ont porté à croire que votre association avait peut-être cessé d'exister. Je dis « peut-être, » car, par un singulier caprice de la langue, le fait d'écrire « je crois, » en affirmant une chose, indique que l'on n'en est pas très sûr.

Monsieur Sylvain, d'Ottawa, après avoir lu mon article intitulé : « Notre langage » dans la *Nouvelle-France* du mois de février dernier, m'a fait savoir que votre association existait encore et que ses bulletins étaient publiés régulièrement. Je me suis alors empressé d'envoyer à l'*Enseignement primaire*, de Québec, qui m'avait demandé la permission de reproduire mon article, un Post-Scriptum constatant cette continuité d'existence, que je venais d'apprendre avec une vive satisfaction, et que votre lettre vient confirmer aujourd'hui.

Le nom du docteur Alfred Mercier ainsi que le vôtre, Monsieur, ne me sont pas inconnus ; cependant je dois déclarer que nous ne nous rendons pas suffisamment compte ici du travail que nos cousins de la Louisiane accomplissent pour conserver la langue et les traditions françaises dans leur intéressante région. Et cela m'amène à vous prier, Monsieur le président, d'écrire pour notre revue *La Nouvelle-France*, un article sur l'œuvre de l'*Athénée Louisianais*, ou quelque sujet connexe, et aussi d'échanger votre publication avec la nôtre.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes félicitations bien sincères, l'expression de ma cordiale et respectueuse estime.

Ernest Gagnon.

BIBLIOGRAPHIE

Médecine sans Médecin, par le docteur Surbled, librairie Bloud, Paris.—Voilà un livre qui pourra rendre de précieux services, dans les affections subites, en attendant le médecin. L'éminent praticien qui en est l'auteur veut être utile à ses patients et aux malades en général ; il veut que par des soins intelligents on prépare les voies à l'homme de l'art, dont le traitement n'en sera alors que plus efficace. Loin donc d'empiéter sur le terrain de ses confrères—ce qui serait également se nuire à lui-même—il leur a ménagé dans ce livre un auxiliaire opportun.

Notre littérature médicale compte déjà quelques traités de ce genre, auxquels on serait tenté de reprocher, outre leur prix élevé, la surabondance des matières et une initiation trop détaillée aux symptômes des diverses maladies. La *Médecine sans Médecin* du docteur Surbled, sous un volume restreint et à un prix modique, suffit aux exigences raisonnables.

L'Amour sain, par le même, A. Maloine, éditeur, Paris. Après l'hygiène corporelle, l'hygiène morale et sociale.—Profond philosophe autant que physiologiste savant et expérimenté, mais avant tout chrétien éclairé et convaincu et patriote dévoué, notre distingué collaborateur aborde, encore une fois, la solution d'un problème qui intéresse au plus haut degré la famille, et partant l'Eglise et la nation. Dieu sait si la question est de première actualité pour notre ancienne mère-patrie, aussi bien que pour nos voisins d'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre. Plaise à la divine Providence que notre chère patrie, fidèle à la loi du Créateur et respectant l'inviolabilité et la sainteté du mariage, ignore longtemps et toujours le fléau de la dépopulation !—Aux seules personnes mariées, désireuses de s'éclairer sur les devoirs sacrés de leur état ou de sauvegarder l'intérêt vital de ceux qui leur

sont chers, nous recommandons ce livre où l'auteur semble avoir résumé, avec une dialectique convaincante et dans un style toujours noble, les salutaires leçons qu'il a données à ses contemporains dans ses travaux antérieurs sur des sujets analogues [1].

Les ouvrages du docteur Surbled ne se comptent plus. Il collabore, en outre, à presque toutes les revues catholiques de la France et de la Belgique, voire de l'Italie. Qu'il puisse mener de front tant de travaux, c'est pour nous un mystère. Plût à Dieu que ceux de nos médecins qui savent écrire fussent tentés de suivre l'exemple de leurs confrères de France! Le grand Récamier s'occupait à ses heures perdues d'apologétique. Un des plus célèbres chirurgiens de Paris, le Dr Michaux, se consacre aux patronages de jeunes gens et y développe des sociétés de gymnastique. « Il est impossible, nous écrivait dernièrement l'auteur du livre que nous venons d'apprécier, il est impossible, à moins de s'abrutir, de se confiner toute sa vie dans la médecine et de ne pas chercher ailleurs une diversion et un dérivatif. » Nos lecteurs savent à quels nobles travaux l'éminent médecin qui a dicté ces paroles consacre ses rares loisirs.

L'EXCELLENCE DE LA DÉVOTION AU CŒUR ADORABLE DE JÉSUS-CHRIST, par le Père Joseph de Gallifet, S. J.—Edition canadienne publiée par un Père de la même compagnie d'après l'édition de 1745: Bureaux du *Messager Canadien du Sacré-Cœur*, Montréal. Prix 25 cents l'unité, $2.40 la douzaine.

Nous sommes tard-venu pour saluer l'apparition de cet opuscule sur la dévotion par excellence des temps actuels. Le mois de juin, consacré au culte du Cœur adorable de Jésus, nous fournit l'occasion de réparer notre négligence. Nous connaissons, pour l'avoir souvent feuilleté et parfois exploité, ce rarissime exemplaire de 1745 que l'éditeur canadien a eu l'heureuse inspiration de reproduire. Il y a eu, depuis cette époque, tout une floraison de littérature mystique sur la dévotion au Sacré-Cœur. Mais en a-t on écrit d'une manière à la fois plus attrayante et plus solide? Nous en doutons. Le Père de Gallifet (l'*Introduction* de l'éditeur en fait foi) était un homme aussi vertueux que savant; contemporain des révélations du Divin Maître à la Bienheureuse Marguerite-Marie, et des guides que Dieu avait choisis pour diriger cette âme privilégiée dans les voies de la sainteté, il a, pour ainsi dire, vécu dans l'atmosphère de cette *flamme luisante et ardente* dont son âme était en même temps embrasée et éclairée.

L'opuscule est dédié à la Vénérable Marie de l'Incarnation que l'auteur n'avait pas oublié de mentionner dans l'antique édition, et aux illustres martyrs Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant. On ne saurait mieux choisir: Marie de l'Incarnation a été la messagère du Sacré-Cœur dans le Nouveau-Monde; les martyrs jésuites ont versé leur sang en travaillant au salut des âmes « qu'il a tant aimées. »

L. L., Ptre.

1—A consulter, entre autres ouvrages du même auteur, *La vie du jeune homme*, *La vie à deux*.

Le Président du Bureau de Direction : L'abbé L. LINDSAY.

QUÉBEC : — Imprimerie S.-A. DEMERS, N° 30, rue de la Fabrique.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME II JUILLET 1903 N° 7

QUESTIONS D'APOLOGÉTIQUE

L'APOLOGÉTIQUE ET LE SURNATUREL

(Suite)

Cette vérité de l'existence d'un tel Dieu est la seule, pensons-nous, que suppose et à laquelle soit subordonnée la possibilité du surnaturel.

On l'a voulu quelquefois prouver par l'existence des mystères proprement dits, par le pouvoir du côté de Dieu de les faire connaître et la faculté du côté de l'homme d'en saisir quelque chose, supposé qu'ils lui soient révélés. Certainement la preuve est bonne et convaincante, dans la mesure surtout où elle sous-entend l'existence du Dieu personnel, intelligent, libre, capable de descendre au niveau de l'homme, de se mettre à sa portée, et de l'élever jusqu'aux régions divines. Mais nous estimons qu'elle n'est point nécessaire. Elle a même, à nos yeux, le double tort de tendre et de parvenir au but par un trop long circuit, et de paraître restreindre implicitement le domaine du surnaturel en deça de ses limites véritables. Nous croyons que la révélation des

mystères n'est nullement essentielle à la réalisation du surnaturel dans l'humanité. Assurément une communication entre Dieu et une créature raisonnable, une union entre Dieu et l'homme serait excessivement imparfaite et bornée, serait à peine divino-humaine, si Dieu ne daignait parler à l'homme. Mais Dieu pourrait parler à l'homme sans lui révéler aucun mystère. Il pourrait pousser la condescendance à l'égard de la créature dont il se fait l'ami jusqu'à venir s'entretenir avec elle, se promener avec elle sous les ombrages d'un Paradis terrestre, et ne lui parler que de la beauté du ciel bleu, de la douceur du vent dans l'après-midi, *ad auram post meridiem*, du parfum des fleurs, (nous dirions volontiers, de la pluie et du beau temps, si nous ne craignions de tomber dans la vulgarité), et cette condescendance devrait être appelée une faveur surnaturelle : oui surnaturelle au sens propre du mot, parce qu'il n'est dans la nature d'aucun être créé possible de voir ainsi Dieu descendre à son niveau.

La révélation des mystères est seulement un degré du surnaturel. Nous avouerons volontiers qu'elle est assez dans la logique des faits. Si Dieu descend jusqu'à la familiarité avec sa créature, il est logique qu'il se fasse plus intimement connaître d'elle, et lui révèle quelque secret. Toutefois, nous le répétons, cela n'est pas absolument nécessaire. Lors même que, par impossible, il n'y aurait point de mystère, lors même que l'homme serait une créature connaissant par elle-même tout ce que Dieu connaît, ou bien lors même que Dieu ne jugerait pas à propos de lui révéler, de lui montrer rien de caché, rien qui le dépasse, il y aurait encore place pour le surnaturel.

***

Le surnaturel, on ne devrait jamais l'oublier, n'a nullement pour but de compléter la nature, de suppléer à ses insuffisances. Il a sa raison d'être en lui-même, c'est-à-dire dans la bonté infinie de Dieu, qui trouve ses délices à aimer ses créatures intelligentes, à être aimé d'elles en retour, à vivre, dans une certaine mesure,

de leur vie, et à les associer à la sienne propre. Dans l'hypothèse même où l'être créé serait d'une nature infinie, où par conséquent il se suffirait pleinement, surabondamment, le surnaturel aurait encore sa place. Il resterait encore à l'être créé, supposé infini, de voir ses auteurs descendre jusqu'à lui, s'unir à lui dans la communion d'une même vie individuelle, ce qui serait une faveur dépassant sa nature, comme celle de tout être créé.

Pour cela nous avons une certaine défiance pour les preuves qui visent à rendre le fait surnaturel vraisemblable et plausible, en arguant de l'impuissance où est la nature de se suffire dans son propre domaine. Elles ont l'inconvénient de présenter le surnaturel comme une sorte d'annexe de la nature, comme le moyen ordonné par Dieu et qui s'imposait pour ainsi dire à lui pour rendre l'homme capable de remplir sa destinée terrestre, et d'obéir aux lois de sa vie morale, intellectuelle, sociale, etc. ; en un mot, elles paraissent subordonner le surnaturel à la nature, comme le moyen est subordonné à sa fin. Elles ont besoin d'être bien comprises et d'être maintenues soigneusement sur leur propre terrain. Nous inclinons fortement à croire que plusieurs d'entre elles, mises en avant par les plus hautes autorités, ont été insensiblement déplacées, transportées du terrain de la thèse supernaturaliste sur celui de l'hypothèse naturaliste, à la faveur de l'équivoque créée par la ressemblance des termes. Nous citerons comme exemple de ces termes équivoques, celui de nature humaine, qui comme nous le montrerons plus tard, peut avoir un double sens : il peut signifier ou bien la nature spécifique universelle de l'humanité abstraite, ou bien la nature particulière de l'humanité existante, considérée comme race surnaturelle. Il est fort possible que telle preuve, tendant à prouver la nécessité de quelque don ou secours surnaturel, qui s'appuyait primitivement sur les exigences de la nature humaine entendue dans le second sens, qui partait uniquement de la notion propre à l'humanité actuelle surnaturalisée, ait glissé peu à peu et à l'insu de ceux qui la faisaient valoir sur le terrain de la nature proprement

dite, ait été étendue ensuite, soit à l'humanité possible, abstraite, soit à l'humanité terrestre et existante, supposée, à tort, dans quelque période de son existence, réduite à l'état de nature pure, ou purement déchue.

Ainsi en est-il, croyons-nous, des preuves classiques formulées par saint Thomas, répétées après lui par tous les théologiens, adoptées et reproduites par le Concile du Vatican, qui ont pour but de montrer que l'homme a besoin d'une révélation divine, partant surnaturelle, s'étendant même à certaines vérités de l'ordre rationnel. Ces preuves nous semblent concerner l'humanité de fait, race surnaturelle, comme nous l'avons remarqué : sur ce terrain elles sont apodictiques.

C'est à l'homme existant et non point à l'homme purement nature que peuvent s'appliquer les paroles de saint Thomas : *veritas de Deo...a cujus cognitione dependet tota hominis salus quæ in Deo est* [1], « la vérité sur Dieu de la connaissance de laquelle dépend totalement le salut de l'homme, qui est en Dieu. » Le mot de *salus* dans le langage théologique est le terme propre pour exprimer la béatitude surnaturelle à laquelle l'homme actuel est ordonné. Incontestablement l'homme existant, dont la fin est de vivre en société immédiate avec son Dieu, auquel, dans ce but, de vrais mystères sont manifestés dès la vie présente, et dont il a été dit : *hæc est vita æterna ut cognoscant Deum verum*...ne peut se passer de la connaissance de Dieu qui n'est pas totalement inaccessible à sa raison ; et comme s'il était laissé à ses seules forces naturelles,—*veritas de Deo per rationem investigata a paucis et per longum tempus et cum admixtione multorum errorum homini proveniret*, ce sont les paroles de saint Thomas, « la vérité sur Dieu due aux investigations de la raison ne parviendrait qu'à un petit nombre d'hommes, après de longues recherches, et avec le mélange de beaucoup d'erreurs, »—on en conclut légitimement à la nécessité morale, même de ce chef, d'une révélation. *Ut igitur*

1 —1ª q. 1 art. 1.

salus hominibus et convenientius et certius proveniret, necessarium fuit quod de divinis per divinam revelationem instrueretur, « pour rendre aux hommes le salut plus commode et plus assuré il fut nécessaire qu'une révélation divine vînt les instruire des choses divines. » Il s'agit toujours du salut proprement dit. Il semble bien évident que saint Thomas parle uniquement de l'homme appelé à la béatitude de la vision divine. Quant à l'homme nature, dans l'hypothèse de son existence, au cas vraisemblable où ses ressources pour atteindre au vrai ne l'emporteraient point sur celles de l'humanité présente, comme il aurait Dieu pour fin dernière en un sens bien différent de celui qu'éveillent ces expressions en notre esprit habitué aux idées surnaturelles, et d'une manière dont la claire notion nous échappe, ne peut-on pas supposer qu'une longue et assez générale ignorance de la *veritas de Deo*, et l'alliage de nombreuses erreurs à la faible connaissance qu'il finirait par en acquérir, n'auraient pas pour lui les mêmes inconvénients que pour notre race, ne seraient pas en contradiction avec son état et ses relations vis-à-vis du Créateur ? L'état de nature pure, si le fait surnaturel tel qu'il est compris par le catholicisme est une réalité, l'état de nature pure dans l'humanité ne peut être pour nous qu'une sorte d'énigme sur laquelle nous n'avons guère que des conjectures à hasarder. Il manque à nos déductions tirées de l'analogie la confirmation de l'expérience, et nous sommes toujours exposés à voir cet état hypothétique à travers nos conceptions de l'état où nous sommes.

(À suivre.)

Alex. Mercier, O. P.

LE PREMIER PRÊTRE ACADIEN

L'ABBÉ JOSEPH-MATHURIN BOURG

I

Joseph-Mathurin Bourg naquit à la Rivière-aux-Canards, paroisse Saint-Joseph, le 9 juin 1744, de Michel Bourg et d'Anne Hébert. Il était petit-fils d'Alexandre Bourg, notaire royal aux Mines, mort à Richibouctou en 1760.

Cet Alexandre descendait lui-même de l'un des compagnons d'Aulnay et peut-être de Razilly, venus en Acadie, à Port-Royal, en 1632, dans le but de relever cette place et de la fortifier contre les invasions des Anglais de la Nouvelle-Angleterre.

C'est sous l'administration de M. de Razilly que les familles européennes commencèrent à émigrer vers l'Acadie. Elles formèrent ce petit noyau devenu, dans la suite, malgré la persécution, les désastres et la déportation, la grande, l'énergique famille acadienne actuelle. Chacun des compagnons d'Aulnay et de Razilly fit souche; c'est à eux qu'il faut remonter pour trouver l'origine du peuple acadien.

La Rivière-aux-Canards, aux Mines, fut fondée par des colons venus de Port-Royal en 1680. Pierre Melanson et Pierre Terriau étaient à leur tête.

Il est probable que l'ancêtre de l'abbé Bourg était du nombre de ces vaillants colons. Ce sont eux qui ouvrirent à la colonisation cette riche région devenue, par la suite, le centre acadien le plus populeux, le plus riche, le plus prospère.

Lors de la naissance de l'abbé Bourg, l'avenir était sombre, plein d'incertitude. Chaque jour, les Anglais suscitaient aux Acadiens de nouvelles tracasseries. Devenus maîtres de Port-Royal et de toute l'ancienne Acadie, les Anglais exigeaient sans cesse le renouvellement du serment d'allégeance à la Couronne

d'Angleterre : et chaque fois, les Acadiens protestaient énergiquement quand ce serment contenait des outrages à leur foi, des conditions contraires aux privilèges concédés par la reine Anne touchant le libre exercice de leur religion, la liberté pour eux de s'en aller, avec leurs biens meubles, dans le pays de leur choix.

Trompé par les astucieux agissements de l'ennemi, les Acadiens vivaient dans une fausse sécurité. Mais un jour, le gouverneur Lawrence, d'ignoble mémoire, s'étant concerté avec ses satellites, exécuta ce coup de main horrible et sans précédent dans l'histoire des nations : la déportation en masse de tout le peuple acadien.

Michel Bourg [1], père de l'abbé Bourg, avait pu échapper à la déportation en se réfugiant, avec un grand nombre d'autres Acadiens, à l'île Saint-Jean où il se crut à l'abri des Anglais. Mais en 1758, tous furent pris par un ennemi acharné contre ce peuple malheureux. On les entassa dans des navires dont quelques-uns n'arrivèrent jamais à destination.

Celui qui portait la famille de Michel Bourg fut assez heureux pour atteindre les côtes du nord de la France, où les épaves de ce pauvre peuple furent recueillies et établies à Saint-Malo, à Belle-Ile-en-Mer, sur le littoral de la Bretagne, et ailleurs, grâce aux soins de l'abbé de l'Isle-Dieu, vicaire général de l'évêque de Québec, résidant à Paris, et du célèbre abbé LeLoutre, ancien missionnaire en Acadie, victime, lui aussi, de la persécution de l'Anglais.

L'abbé de l'Isle-Dieu, qui s'intéressait tant à l'église du Canada, et qui avait réussi à établir soixante-dix-huit familles canadiennes dans le seul diocèse de Vannes, sut distinguer parmi ces réfugiés quatre enfants dont les talents remarquables et la tendre piété faisaient présager déjà des sujets précieux pour le clergé de Québec. Ces quatre jeunes gens étaient : Jean Bro et Joseph Mathurin Bourg, nés à la Rivière-aux-Canards ; Pierre Bourg et Isaac Hébert, nés aux Mines, paroisse de Copequid.

1 — D'après M. P. P. Gaudet.

Les prenant sous sa protection, il leur fit faire leurs humanités au petit séminaire de Saint-Malo et entretint une correspondance suivie à leur sujet avec le cardinal préfet de la Propagande à Rome, dans le but de les faire adopter par cette Congrégation. Puis, lorsqu'ils eurent terminé leurs études philosophiques et théologiques, il réussit à faire agréer les deux premiers par l'évêque de Québec qui les fit venir au Canada en 1772.

L'abbé Bro s'employa, après son ordination, à recueillir ses compatriotes exilés dans la Nouvelle-Angleterre et à les fixer sur des terres généreusement concédées par les Messieurs de Saint-Sulpice à Montréal et ailleurs dans le même district. Ils y formèrent plusieurs paroisses où sont encore leurs descendants.

L'abbé Jean Bro décéda à Saint-Jacques de l'Achigan, le 12 janvier 1824, âgé de quatre-vingts ans et demi. Il fut inhumé dans cette paroisse dont il avait été curé de 1796 à 1814.

II

L'abbé Bourg fut ordonné à Montréal en septembre 1772, par M^gr^ Briand, évêque de Québec. Ce fut le premier prêtre acadien.

Après un an de vicariat il fut chargé, en 1773, des missions de l'Acadie, y compris la Gaspésie et la baie des Chaleurs. Il devait faire sa résidence à Tracadièche (aujourd'hui Carleton, baie des Chaleurs).

Il arriva à Tracadièche en septembre 1773, chargé par son évêque de parcourir toute l'Acadie, d'y relever le courage des pauvres Acadiens qui, après la tempête, revenaient au pays à travers les bois, au prix des plus rudes épreuves. Presque chaque jour, durant ce douloureux voyage, ces malheureux voyaient diminuer leur nombre par suite de la fatigue et des inénarrables souffrances de la faim. Mais revoir leur patrie, objet du culte de leur cœur !....

Ceux qui l'atteignirent se fixèrent dans des régions encore inexplorées où ils fondèrent des établissements nouveaux.

Au nom de l'évêque de Québec, qui leur portait un vif intérêt, l'abbé Bourg promit qu'il s'efforcerait de leur procurer, le plus tôt possible, les secours religieux dont ils étaient privés depuis si longtemps par les malheurs de la guerre.

Son premier soin en arrivant à Tracadièche fut de s'aménager un logement dans la sacristie de la petite chapelle bâtie par le Père de la Brosse, célèbre missionnaire jésuite, qui fit deux missions en Gaspésie et à la baie des Chaleurs, l'une en 1771 et l'autre en 1772.

M. Bourg trouva en cet endroit un groupe de quarante familles acadiennes, formant une population de deux cents âmes, se livrant à la pêche et à la chasse, quelques-uns à la culture du sol.

Tracadièche [1], ainsi nommé par les sauvages, avait reçu ses premiers habitants vers 1755. Sept familles acadiennes, après mille dangers, réussirent à échapper à la fureur des Anglais. Parties de Beaubassin, elles se refugièrent dans les bois, emportant les objets les plus indispensables à la vie. Elles s'étaient enfuies dès la première annonce du danger qui les menaçait, et elles furent assez heureuses pour atteindre la baie Verte sans être inquiétées.

Ces sept familles étaient celles de François Comeau, Charles Dugas, Benjamin LeBlanc, Joseph LeBlanc, Claude Landry, Raymond LeBlanc et J.-B^te^ LeBlanc.

Après avoir erré durant quelque temps sans oser se fixer, par la crainte des Anglais, ces familles arrivèrent à la baie des Chaleurs qu'elles traversèrent, pour s'arrêter enfin à une petite presqu'île, ou plutôt un barrage (désigné par les habitants de ces contrées sous le nom de *barachois*), le barrage de Tracadièche.

Ce barrage est formé par un banc de sable de près de deux milles de long, joignant la terre ferme à l'est à un cap qui s'avance à un mille dans le golfe, fermé à l'ouest par un autre banc de

1 — Tracadièche signifie : Endroit où il y a beaucoup de hérons.

sable qui court de la terre ferme nord et sud jusqu'à plus d'un mille au large, ne laissant qu'un goulet étroit et profond pour la décharge de ce vaste étang au reflux de la marée.

Ces deux bancs, se rencontrant—sauf le goulet—presque à angle droit, étaient alors couverts d'épaisses forêts offrant une retraite sure. Aussi les malheureux exilés établirent-ils leur campement dans une petite île, boisée également, qui se trouve au centre du barrage.

Ils y passèrent l'hiver de 1756, vivant de la chasse. Trois ou quatre d'entre eux moururent et y furent enterrés.

Ce furent là les fondateurs de la belle paroisse actuelle de Carleton.

Quelques temps après, ils y furent rejoints par d'autres familles acadiennes qui étaient venues se mettre sous la protection du fort de Ristigouche et de la flotte française commandée par M. de Danjac, qui fut détruite par les Anglais dans un combat naval, peu après la prise de Québec.

M. Bourg passa l'hiver de 1773-1774 auprès de ses ouailles de la baie des Chaleurs, et alla faire une mission chez les sauvages de Ristigouche dont il apprit à fond la langue en peu de temps.

A peine le printemps de 1774 s'annonçait-il que M. Bourg partait pour les lointaines missions de l'Acadie. Il tardait à son cœur d'apôtre et d'Acadien de revoir, après les épreuves de la dispersion dont il était une des victimes, le sol natal resté si cher à son âme. Accompagné de deux sauvages, il se dirigea à travers la forêt sur la rivière Saint-Jean, passant par la Madawaska. Il y trouva un grand nombre de sauvages et quelques établissements nouveaux formés par les Acadiens revenus des côtes de la Nouvelle-Angleterre où la persécution les avait jetés.

M. Bourg resta plusieurs jours sur la rivière Saint-Jean, donnant la mission à tous les postes français et sauvages.

Qu'ils furent heureux ces pauvres Acadiens de voir au milieu d'eux un prêtre de leur race, comme eux victime de la barbarie anglaise, comme eux attaché à sa foi ! Cette fidélitité même

n'avait-elle pas été la cause principale de leurs malheurs? Quel fut leur bonheur d'entendre la parole de Dieu dont ils avaient été privés si longtemps et dont ils étaient si avides ; de recevoir les secours religieux dont ils avaient si grand besoin dans leur profonde détresse !

Mais combien pénibles étaient ces missions pour le missionnaire ! A chaque petit bourg, à chaque station même, au milieu d'un petit groupe de familles, quelquefois dans la misérable cabane d'un pêcheur au bord de la mer, ou au fond des forêts sous la tente d'un sauvage, il fallait dresser un autel, consacrer les mariages par les bénédictions de l'Eglise — mariages souvent contractés déjà devant un notable de la place ou le chef du campement —, suppléer aux cérémonies du baptême, catéchiser les enfants, donner la première communion, enfin couronner la mission par une retraite de deux ou trois jours et confesser tout le monde ; car tous accouraient à la mission et la suivaient religieusement. Et après s'être réconciliés avec leur Dieu, ils s'en retournaient, plus forts contre les épreuves à venir, consolés de leurs souffrances actuelles.

A la nouvelle de la venue du missionnaire, on s'empressait de se rendre à l'habitation la plus vaste qui lui servait alors de chapelle et de résidence. Des familles entières faisaient cinq à six lieues et quelquefois davantage, par des chemins difficiles, à travers la forêt, ou en barques conduites par de vigoureux jeunes gens. On campait autour de l'habitation du missionnaire. On y restait tout le temps de son séjour, tant on était heureux de sa présence, désireux de la parole de Dieu et des secours de la religion. Avec la piété et le recueillement des chrétiens des temps apostoliques, on assistait à tous les offices qui duraient presque des journées entières.

Spectacle singulièrement émouvant, s'écrie M. Rameau de St-Père, que celui de cette affluence agreste et enthousiaste autour de ce visiteur étrange, isolé, presque misérable ! Quand il survenait à travers les bois, accompagné d'un ou deux sauvages, sa simplicité, son dénûment même n'étaient pas sans

grandeur. Mais on comprend difficilement comment un homme pouvait suffire à une telle besogne. Les stations étaient plus fatigantes encore que les parcours; il faut réellement que dans ces réunions où se réflétait tant de puissance morale, les missionnaires aient puisé des joies intérieures et des consolations religieuses qui seules pouvaient compenser les fatigues et l'épuisement du corps.

Après un assez long séjour consacré aux missions de la rivière Saint-Jean, il visita le fort Quanabéquéchis [1], où il fit plusieurs baptêmes et un mariage; puis il continua sa route en visitant tous les postes français. Il fit une mission de quelques jours à Petitcoudiac et à Memramcook. De là il se rendit au village de la baie Sainte-Marie, N.-E., créé récemment par les proscrits de 1755 revenus dans leur patrie. M. Bourg y demeura quelques semaines. Il y baptisa un grand nombre d'enfants, et même d'adultes de quatorze et seize ans qui, faute de prêtres, n'avaient pas encore reçu la grâce du baptême.

Il continua dès lors droit sur Halifax.

Au retour, il visita Cocagne et y passa quelque temps. Il y fit plusieurs baptêmes, bénit les fosses de ceux qui étaient morts durant l'absence du missionnaire et consacra des mariages. Il donna ensuite une mission à Miramichi où se trouvait un groupe considérable d'Acadiens et un grand nombre de sauvages; puis, se rendit à Miscou et finit sa tournée par Caraquet pour de là rentrer à Tracadièche, lieu de sa résidence.

Il fit à l'évêque de Québec un rapport du succès de cette première mission si fructueuse pour le salut des âmes de ces pauvres Acadiens si longtemps abandonnés.

M^gr^ Hubert, alors évêque de Québec, en fut si satisfait, qu'il conféra à M. Bourg les titres et la juridiction de grand-vicaire pour toute l'Acadie et autres missions, tant en Gaspésie que sur

1 — On écrit *Kennebecasis*. Ce fort est situé à environ 15 milles de Saint-Jean, N.-B., et s'appelle maintenant French Village (Rev. W.-O. Raymond).

les deux rives de la baie des Chaleurs. En lui octroyant ces pouvoirs, Mgr Hubert s'exprima ainsi :

Le zèle qui vous fit abandonner l'Europe pour vous sacrifier au salut de vos frères, plus chers à votre cœur par les sentiments de la religion que par ceux de la nature, ne trouve point d'obstacles insurmontables dès qu'il s'agit de gagner des âmes à Jésus-Christ. La difficulté des chemins, la mauvaise humeur des peuples, que nous ne vous avons pas laissé ignorer et qui ne vous a pas épouvanté, l'incertitude du succès, rien de tout cela ne ralentit votre zèle ; à toutes ces représentations que notre affection autant que notre devoir nous obligeait de vous faire, vous ne nous avez donné que des réponses dignes d'un ministre de Jésus-Christ.

« Je ne suis venu, avez vous dit, que pour les âmes abandonnées de secours. » De si beaux sentiments ne pouvaient que nous plaire infiniment ; ils ont en effet pénétré jusqu'au tendre et au plus intime de notre cœur. Et pour entrer dans toutes vos saintes et pieuses intentions, seconder votre piété et votre esprit apostolique, nous vous avons revêtu et vous revêtons, par les présentes, de tous nos pouvoirs.

Durant les trois années qui suivirent, M. Bourg visita la Gaspésie et la baie des Chaleurs jusqu'à Miscou.

Il faut remarquer qu'il était le seul missionnaire en ces parages, et qu'il avait plus de quatre cents lieues à parcourir par terre et par mer.

(*à suivre*).

L'abbé E.-P. Chouinard,

Curé de Saint-Paul de la Croix.

L'ANARCHIE GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE

(Suite)

1828 marque le second stade de notre grand poète : il mue. A plusieurs reprises il revient sur l'influence des révolutions sur la littérature, qui doit les réfléter, pour y applaudir, ou pour en combattre les erreurs et en flétrir les excès. Cette influence il la subit à son tour, pour son malheur. Les dernières années de la Restauration furent orageuses : 1830 se préparait dans l'ombre. La révolution grondait déjà dans son âme avant d'éclater dans ses œuvres. *Les orientales*, qui portaient encore la marque du maître, semblent être une transition dans l'évolution de son génie [1] Le grand retentissement qui les accompagna ne les sauva pas de la critique. Leur défense fut l'occasion d'une nouvelle déclaration de principes :

Hors de là la critique n'a pas de raison à demander ; le poète n'a pas de compte à rendre. L'art n'a que faire des lisières, des menottes, des baillons ; il vous dit : Va, et il vous lâche dans ce grand jardin de poésie où il n'y a pas de fruit défendu. L'espace et le temps sont au poète. Que le poète donc aille où il veut en faisant ce qui lui plaît : c'est la loi.

Et ailleurs : « Les étranges caprices que vous avez là ! » A quoi il a toujours fermement répondu que ces caprices étaient ses caprices ; qu'il ne savait pas en quoi étaient faites les limites de l'art ; que de géographie précise du monde intellectuel il n'en connaissait pas, etc. Et encore :

A quoi rime l'Orient? Il répondra qu'il n'en sait rien, que c'est une idée qui lui a pris, et qui lui a pris d'une façon assez ridicule, l'été passé, en allant voir coucher le soleil. 1

---

1 — Préface des Orientales, 1829.

Ce sans-façon trahit un orgueil immense, qui désormais va s'étager comme la tour de Babel en menaçant le ciel ; frappé de la foudre, il ne se rendra pas, et il mourra dans son obstination.

A cette date Victor Hugo esquissait un programme qui ferait présager l'avenir. Il tint parole. Désormais sa Muse devient une Némésis qui promène sa torche incendiaire à travers toutes les choses saintes qu'il avait vénérées et chantées, la religion, la royauté et l'art. Cette entreprise sacrilège sera menée pendant cinquante ans sans défaillance, et plutôt avec une ardeur que les évènemennts ne font qu'enflammer. Ne parlons ici que de l'art. Après avoir rédigé sa doctrine révolutionnaire en prose, il la mit en vers. Son « cheval, » qui dépasse de cent longueurs le Pégase fourbu des anciens, en est le symbole ébourifflé.

Il n'est docile, il n'est propice
Qu'à celui qui, la lyre en main,
Le pousse dans le précipice
Au delà de l'esprit humain.
....
Sans patience et sans clémence
Il laissa, en son vol effréné,
Derrière sa ruade immense,
Malebranche désarçonné.
Son flanc ruisselant d'étincelles
Porte le reste du lien
Qu'ont tâché de lui mettre aux ailes
Despréaux et Quintilien [1].

Le cheval était fait pour le cavalier : tous les deux firent du chemin.

S'adressant à son propre esprit, *genio libri*, il lui tient les propos suivants :

O toi qui dans mon âme vibres,
O mon cher Esprit familier,
Les espaces sont clairs et libres ;
J'y consens, défais ton collier.
.....

1 — *Chansons des rues et des bois.*

Trouble La Harpe, ce coq d'Inde,
Et Boileau dans leurs sanhédrins,
Saccage tout, jonche le Pinde
De césures d'alexandrins [1].

Le volume auquel j'emprunte ces citations parut en 1866. L'auteur avait passé la soixantaine, et son sang ne s'était pas refroidi. Plus jeune, il avait fait sa profession de foi avec le même enthousiasme sauvage. Il faut lire en entier la pièce intitulée : *Réponse à un acte d'accusation.* Je n'en citerai que quelques vers :

Oui de l'ancien régime ils ont fait tables rases,
Et j'ai battu des mains, buveur du sang des phrases,
Quand j'ai vu par la strophe écumante et disant
Les choses dans un style énorme et rugissant
L'art poétique pris au collet dans la rue ;
Et quand j'ai vu, parmi la foule qui se rue,
Pendre par tous les mots que le bon goût proscrit
La lettre aristocrate à la lanterne esprit.
Oui, je suis ce Danton. Je suis ce Robespierre [2].

On peut suivre dans la même pièce l'abattage de toutes les règles classiques sur la rime, le rythme, le mot, la périphrase, la strophe, la césure, la métrique en général. Le caprice, poussé aux dernières limites, y déploie ses audaces et ses défis dans des titres vaporeux, étranges, fantasques, cherchés, quand un point d'interrogation n'en tient pas lieu. La rivalité y sert de repoussoir au sublime, et des mots qui n'ont pas cours en bonne compagnie sont sertis comme des perles dans des vers admirables. Les mots y sont coupés en deux, la première syllabe rime à la fin du vers, la seconde rejetée au vers suivant. L'orgueil du poète outrage la tradition et les gloires les plus pures. Escomptant l'avenir, sûr de son règne, le sublime égaré chante son triomphe dont il jouit d'avance : ses œuvres en prose et en vers, ses romans,

1 — *Ibidem.*
2 — *Les Contemplations.*

son théâtre portent l'empreinte de sa mentalité. Il ne respecte rien, ni la religion, ni la morale, ni la pudeur, ni les femmes dont il adore l'écorce, ni le prêtre, ni le moine, ni le chevalier, quoiqu'il appelle le moyen-âge « un océan de poésie, » ni l'histoire, ni les souvenirs de la vieille patrie française. On peut glaner dans ses poésies des vers qui contredisent ses assertions sans les détruire. Il ne varia qu'une fois, mais ce fut pour tout de bon. La seconde moitié de son existence orageuse, et la plus longue, est d'une seule pièce. Si l'unité était le critérium de la grandeur dans tout ordre de choses, il faudrait accorder à cet homme la grandeur sinistre du mal.

Cependant à travers les ruines qu'il a amoncelées, dans ces compositions d'une architecture confuse, que de beautés de premier ordre, quelle fécondité de conceptions, même quand elles sont bizarres, quelle variété de tons, qui épuisent la gamme humaine, que de pensées délicates, quels délicieux passages, quelle richesse de couleurs, quelles fraîches peintures, que de mots heureux, que de vers bien frappés, sonores comme l'airain ! Quand ce Titan redevient père, quand il quitte le forum pour le foyer, quand il caresse ses petits-enfants, quels accents il trouve dans son âme pour dire qu'il les aime ! Comme il pleure sur les tombeaux ; l'amour et la douleur lui rendent l'espérance ; il regarde le ciel qu'il narguait la veille ; il invoque un Dieu auquel il avait cessé de croire. Etrange organisation, faite d'ombre et de lumière, de haine et d'amour, d'ascensions radieuses et de chutes lamentables, ange et démon, qui fascine et qui repousse, qui provoque l'enthousiasme et l'horreur, presque le mépris, malgré tout étonnant par la puissance des facultés dont il abusa. Mais il a laissé après lui, avec la gloire qu'il a conquise, la révolution dans l'art.

***

L'école romantique dont Victor Hugo est le chef le plus illustre, et qui marque peut-être une étape vers la décadence de notre

langue, restera une date dans l'histoire de la littérature française. Ses excès sont rachetés par des œuvres d'une incontestable beauté. C'est ce mélange de grandeur et de misère qui explique pourquoi elle a des partisans résolus et des détracteurs irréconciliables. Des critiques autorisés et peu suspects de complaisance reconnaissent loyalement les magnificences que contiennent les poèmes de Victor Hugo et de ceux qui l'ont suivi. Ces magnificences semblent être une objection contre la vieille esthétique dont ils restent les avocats. Ils ont répondu que lorsque les romantiques présentent des compositions qui s'imposent à l'admiration des bons juges, ils ne sont pas romantiques : ils sont classiques. Une étude détaillée des œuvres de Victor Hugo démontrerait cette thèse jusqu'à l'évidence. *Les odes et ballades* sont des œuvres classiques ou néo-classiques, à la manière de Châteaubriand ; dans ses autres compositions, les meilleurs morceaux ont ce caractère.

Mais à notre époque on ne sait pas s'arrêter. Le romantisme fit du bruit pendant quarante ans, et a laissé dans notre littérature une empreinte qui ne s'est pas effacée. Pour le dire en passant, cette empreinte est plus profonde dans la poésie que dans la prose. La prose a une gravité naturelle, qui contient les écrivains dans les règles du style ; elle est d'ailleurs employée pour des sujets sérieux où l'idée occupe plus de place que la forme. S'il faut ici faire une exception, c'est pour le roman genre idéaliste ou plutôt fantaisiste, qui jette les écrivains en dehors de la réalité, à moins qu'il ne soit réaliste, et provoque des frais d'imagination et de sentimentalité, quelquefois aux dépens des règles de l'art. Autour de Victor Hugo, Lamartine, Musset, Alfred de Vigny, Delavigne, et les nombreux prosateurs que l'on sait, fondirent dans leur genre le classicisme et le romantisme, empruntant aux deux esthétiques ce qu'elles avaient de bon ; sans égaler le maître, resté hors de pair, par la puissance de la conception, la richesse et la splendeur du jet, ils furent plus français que lui. Louis Veuillot, qui s'y entendait, a dit de Musset : « C'est le plus français de tous. »

Quand cette pléiade, qui avait illustré le XIX[e] siècle, disparut de la scène, les Parnassiens parurent. Je confesse ne pas comprendre entièrement comment ils se distinguent des classiques romantiques, ni par quels traits ils justifient leur prétention d'être une école : je vois un mot nouveau pour dire une chose qui n'est pas neuve. Lecomte de Lille, Thieuret, Sully-Prudhomme, de Hérédia, de Bornier, Rostan ont chacun leur petite caractéristique ; tous ont fait leurs preuves, et conquis leur place dans l'opinion et à l'Académie qui en est l'interprète. Ils n'ont pas créé un genre, et il faut les en féliciter : éviter l'imitation servile, qui étouffe le génie et les extravagances de l'originalité qui n'enfante que des monstres, c'est entre ces deux extrêmes qu'il faut rester.

(à suivre).

P. At,

Prêtre du Sacré-Cœur.

AU PAYS DU SPHINX

Les souvenirs du Sphinx

(Suite et fin)

LE SPHINX

Après avoir subi tour à tour le joug de la Perse et de la Grèce, l'Egypte était tombée sous la domination romaine, et l'empereur Auguste en était devenu le pharaon.

Les yeux toujours fixés sur l'Orient, je vois venir un jour, par ce même chemin du désert arabique qu'Abraham, Jacob et Moïse avaient suivi, un voyageur appuyé sur un long bâton, et conduisant un âne qui portait une jeune femme tenant son enfant dans ses bras.

Il me rappela Moïse venant de la terre de Madian. Car c'est sous le même aspect de pauvreté et d'impuissance que j'avais vu rentrer dans son pays natal le grand Libérateur d'Israël.

MOI

Et qui étaient ces humbles émigrants ?

LE SPHINX

Je l'ignorais. Mais je ne sais quel vague pressentiment m'avertit qu'ils étaient de nouveaux envoyés de Jéhovah, venant de la terre d'Israël.

MOI

Quelque signe précurseur avait-il attiré votre attention auparavant ?

LE SPHINX

Oui. Dans ma veille de la nuit précédente, j'avais remarqué dans le firmament, du côté de l'Orient, une nouvelle étoile, très brillante, qui s'approchait lentement, dans la direction d'Hélio-

polis ; et je m'étais dit que ce nouvel astre annonçait peut-être l'arrivée de quelque personnage extraordinaire.

Or, le lendemain, j'appris qu'un fait prodigieux s'était accompli à Héliopolis. Les trois cent soixante-cinq idoles, représentant les 365 jours de l'année solaire, qui décoraient le somptueux temple du Soleil avaient été soudainement renversées et brisées, sans qu'on eût constaté aucune secousse de tremblement de terre. Les prêtres du Soleil épouvantés s'étaient précipités hors du temple, et ils avaient vainement cherché la cause du phénomène [1]

Héliopolis était alors une ville presque déserte ; et ils n'avaient vu passer auprès du temple que les humbles voyageurs que j'avais moi-même aperçus.

MOI

Les avez-vous revus bientôt après ?

LE SPHINX

Pendant deux ans, je n'entendis plus parler d'eux. Mais, un soir d'orage, je les vis arriver au pied du rocher qui me sert de couche [2]. Ils paraissaient venir de Memphis, et avoir l'intention de traverser le Nil. C'était à l'époque de la crue des eaux, et le Khamsyn faisait rage. La pauvre famille n'aurait pu trouver un logement dans ce lieu désert que j'habite, et elle se servit de moi pour s'abriter.

Grâce aux monceaux de sable qui m'entouraient, la jeune femme put grimper jusqu'à mon poitrail, en tenant par la main son enfant, qui avait alors deux ans, et qui marchait très lestement. Tous les deux se couchèrent à demi entre mes pattes, et mon large menton les couvrit comme un toit et les protégea contre la pluie.

L'homme se dépouilla de son manteau, et les enveloppa avec

1 — Ce fait n'a d'autre origine qu'une ancienne tradition, qu'on trouve dans quelques écrits des saints Pères et dans les vieux livres coptes.

2 — Cette visite de la sainte Famille au Sphinx est légendaire.

le plus grand soin. Puis il descendit auprès de son âne, resté au pied du rocher. Du bout de son bâton il fit un trou dans le sable, et il en jaillit une source d'eau vive. Il en puisa dans un vase et la porta à la jeune mère et à l'enfant, avec du pain et quelques fruits, pendant que l'âne s'abreuvait lui-même, et cherchait quelques herbes à manger.

L'homme passa la nuit debout, faisant la garde. Mais moi aussi je veillais, et j'avais, cette nuit-là, de graves raisons de ne pas dormir.

Jusque dans les profondeurs de mon être de pierre je sentais des tressaillements jusqu'alors inconnus. Le contact de l'enfant me donnait comme des chocs électriques, et ses yeux lançaient des éclairs qui faisaient pâlir l'auréole de son front.

J'aurais voulu lui parler, mais je n'osais. Son regard me ravissait et m'effrayait en même temps. Tout à coup sa voix douce me dit :

— Qui donc es-tu, grand Sphinx ?

— Je suis, répondis-je en tremblant, le symbole du Soleil-Levant.

— Et qui est le Soleil-Levant ? Le connais-tu ?

— Hélas ! non ; je connais bien l'astre que je vois se lever chaque matin. Mais je sais que tous les peuples en attendent un autre qui sera le vrai Soleil-Levant, et qui éclairera les intelligences et les âmes.

Il y a trois mille ans que je guette son lever sur le monde, et deux fois j'ai cru à sa venue. Mais je me suis trompé. Joseph et Moïse étaient bien les hommes les plus extraordinaires que l'Egypte et le monde aient connus. Mais ils n'ont pas dissipé la nuit qui enveloppe l'humanité.

— Eh bien ! grand Sphinx, tu pourras dire enfin que tu l'as vu lever Celui dont tu crois être le symbole. Car son jour est venu, et bientôt sa lumière illuminera le monde des âmes.

Abraham et Jacob sont mes ancêtres. Joseph et Moïse ont été mes précurseurs. La Loi ancienne que Moïse a donnée au monde

venait de Dieu. Mais j'apporte la Loi nouvelle, et je viens rétablir sur la terre le règne de Dieu et sa Justice.

— Ces paroles me jetèrent dans la stupéfaction, et je m'écriai : Mais toi, prodigieux enfant, qui donc es-tu ?

— Je suis le Verbe.

— Le Verbe?

— Oui, le Verbe, la Parole qui a tout créé. Je suis la Voie, la Vérité, la Vie.

— La Vie ?

— Oui, la Vie et la Résurrection.

— Pendant mes trente siècles d'existence je n'ai jamais entendu être humain prononcer de telles paroles. N'est-tu donc pas un enfant des hommes? Et cette femme n'est-elle pas ta mère ?

— Oui, cette femme est ma mère. Mais mon père est aux cieux. Il est Dieu, et je suis semblable à Lui.

— Je suis l'Homme-Dieu, et les hommes me nommeront Jésus, le Christ.

— Je n'interrogeai plus, et je restai plongé dans un étonnement qui me rendit muet. L'enfant s'endormit alors dans les bras de sa mère.

MOI

Vous en saviez assez, ô Sphinx. Mais, plus tard, avez-vous appris quelque chose sur le compte de cet enfant ?

LE SPHINX

Oui, certes. Quelques années s'étaient à peine écoulées qu'on ne parlait plus que de Jésus en Egypte. Le bruit de ses miracles, de ses discours qui étaient d'autres miracles, de sa mort tragique et de sa résurrection arriva jusqu'à mes oreilles ; et bientôt je vis venir Marc et quelques autres de ses disciples parcourir la vallée du Nil, et prêcher l'Evangile de Jésus-Christ.

La nouvelle religion se propagea dans tout le Delta avec une grande rapidité. Les solitudes du désert se peuplèrent d'anachorètes. Des temples chrétiens s'élevèrent partout ; et l'Egypte compta bientôt dans ses thébaïdes environ 200,000 moines.

MOI

Vous avez dû être convaincu que vous aviez vu, cette fois, le vrai Soleil-Levant, dont vous êtes le symbole, et vous n'en attendez pas d'autre ?

LE SPHINX

Non, mais j'attends son retour. Puisqu'il s'est proclamé la Résurrection et la Vie, il faut bien qu'il revienne rendre la vie aux innombrables victimes de la mort.

Souvenez-vous que je suis le Veilleur du plus vaste et du plus ancien cimetière du monde. Ces longues collines, que vous avez sous les yeux, et qui s'étendent de Gizeh à Memphis, sont pleines de tombeaux, et tous ces morts attendent avec moi qu'une aurore nouvelle vienne dissiper leur nuit. Il faut donc que le Soleil-Levant reparaisse un jour à l'horizon terrestre, et réveille ces multitudes endormies.

Alors seulement ma veille sera terminée, et je retomberai dans la poussière d'où j'ai été tiré. Car je suis un corps sans âme, et malgré mon existence tant de fois séculaire je n'ai rien d'immortel en moi.

MOI

Et quand s'accomplira ce nouvel avènement ?

LE SPHINX

Allahou Alam !

MOI

Que veulent dire ces mots ? Je ne sais pas l'arabe.

LE SPHINX

Cela veut dire : « Dieu est plus savant ! » J'ai vu et je vois bien des choses ; mais je ne vois pas demain. Je veille, je regarde, j'écoute ; mais je ne connais que le présent. Et... je ne parle jamais—excepté au vrai Soleil-Levant...et à ceux qui rêvent...

Cette dernière parole m'éveilla de mon sommeil hypnotique. Je me tirai des pattes du sphinx, et je repris la route du Caire.

Le lendemain, j'allai visiter Matarieh, qui, d'après la tradition la plus constante et la plus ancienne, aurait été le séjour de la sainte Famille en Egypte.

C'est un petit village arabe à 7 ou 8 milles au nord-ouest du Caire tout près des ruines d'Héliopolis. Je n'avais pas de guide, et je ne savais quelle direction prendre, une fois arrivé au village. Mais je n'eus qu'à demander au premier petit arabe que je rencontrai : *Sitti Mariam* (Madame Marie) ? Et il m'indiqua complaisamment l'endroit que je cherchais.

Après cinq minutes de marche, j'arrivai au célèbre lieu de pèlerinage que tant de voyageurs chrétiens ont visité depuis des siècles. J'y reconnus les objets vénérés que les pèlerins des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles ont décrits dans leurs récits : le jardin de Baume, l'arbre de la Vierge, qui s'ouvrit, dit-on, pour faire un abri à la Mère de Dieu, et la *Sakyeh*, ou source qui jaillit miraculeusement du sol pour abreuver la sainte Famille.

Le terrain appartient au Khédive, et les Jésuites qui ont bâti tout à côté une petite chapelle, lui ont proposé de l'acheter. Lui-même serait bien disposé à le leur vendre. Mais les Arabes s'y opposent ; car ils ont en grande vénération ce petit coin de terre qu'ils croient eux-mêmes avoir été habité par la Vierge et l'enfant Jésus.

L'arbre de la Vierge est un sycomore, ou figuier de Pharaon, vieux de plusieurs siècles et de proportions énormes. Il serait le rejeton de celui qui abrita la sainte Vierge ; et son tronc cave forme une espèce de niche.

Voici comment le décrit en prose rimée un pèlerin de 1487 :

" Là fut montré un grand figuier large et spacieux
Et bien semblait qu'il était vieux.
Le tronc avait grant concavure
Où fut logée la Vierge pure

Avec Jésus ; car quand logis
Joseph ne put trouver
En ce lieu voulut reposer
Près du figuier lequel s'ouvrit
Par tel proufit
Que logis fit
Au Créateur
Et à sa mère.
Noble repaire,
Et de valeur ! " [1]

A quelle époque remonte l'arbre actuel ? On ne le sait pas exactement ; mais on peut penser que les racines de l'arbre primitif n'ont pas péri, et que celui d'aujourd'hui est un rejeton de l'ancienne souche.

Ce qui est certain, c'est que les manuscrits les plus anciens, s'appuyant sur une tradition séculaire, et même l'évangile apocryphe de « L'Enfance du Sauveur, » qui fut écrit dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, font mention de cet arbre vénéré.

Jean Wessling, protestant, et le docteur Sepp croient qu'il était en vénération dès le second siècle.

Je jardin du Baume n'a plus de baumiers ; mais les pèlerins du XV^e^ siècle en comptèrent environ cinq cents. Quelle fut l'origine de ces arbustes ? Elle est entourée de légendes, et la croyance générale était jadis qu'il fallait les arroser avec l'eau de la fontaine miraculeuse pour leur faire produire du baume.

Quant à la source elle-même, le miracle de son origine est affirmée par des écrivains de la plus haute antiquité, et par la plus constante tradition. Le R. P. Julien cite les anciens livres liturgiques des Coptes, le Synaxaire, le Dipnarion et l'évangile apocryphe de « l'Enfance du Sauveur. » Les musulmans, les Coptes et les Grecs schismatiques vénèrent cette source aussi bien que les chrétiens.

1—J'extrais ce naïf récit d'une brochure publiée par le R. P. Julien, du collège des Jésuites, au Caire, sur le voyage de la Sainte-Famille en Egypte. J'y ai trouvé les renseignements qui suivent, et j'ai acquis en la lisant la conviction que c'est bien à Matarieh que la sainte Famille a dû séjourner en Egypte.

L'eau en est douce et pure, et l'on s'étonne qu'elle ne soit pas salée comme celles des sakiehs voisines.

En définitive, il nous paraît bien démontré que Matarieh fut le séjour de la sainte Famille pendant son exil en Egypte. Le voisinage d'Héliopolis semblait d'ailleurs bien choisi. La ville consacrée au culte du Soleil devait attirer Celui qui était le vrai Soleil de Justice. C'était le grand centre du culte des idoles que Jésus venait détruire. C'était la ville où le patriarche Joseph, figure du Christ, avait épousé la fille du grand-prêtre. C'était là que, selon la fable antique, le phénix se brûlait lui-même sur l'autel du temple du Soleil, et renaissait trois jours après de ses cendres. C'était en même temps un centre scientifique, et Moïse y avait étudié les hautes sciences.

Enfin, c'était avant l'exode d'Israël, une ville en grande partie juive, et l'on y parlait la langue de Chanaan.

A l'époque où la sainte Famille y vint, près d'un million de Juifs habitaient encore l'Egypte, et se groupaient surtout aux environs d'Héliopolis. Joseph était donc sûr d'y rencontrer des compatriotes, et de s'y créer pendant son exil un genre de vie convenable pour la famille confiée à ses soins.

Quelle maison habita-t-il à Matarieh ? Ce fut sans doute une humble construction en briques crues, ou en limon séché au soleil, comme sont encore toutes les maisons des fellahs égyptiens.

La tradition veut encore que la sainte Famille ait habité quelque temps dans ce qu'on appelle aujourd'hui le vieux Caire, et qui s'appela d'abord Babylone. Mais il est probable qu'elle ne fit que s'y arrêter en passant. Il y a là, dans une antique église copte schismatique, une crypte très vénérée, que j'ai visitée, et qui réunit un grand nombre de témoignages attestant que la sainte Famille a sanctifié ce lieu.

Quoi qu'il en soit, et selon toutes les probabilités, c'est à Matarieh que fut l'habitation de la sainte Famille ; et c'est un pèlerinage qui repose agréablement le voyageur, quand il a visité les ruines d'Héliopolis.

A.-B. Routhier.

LE SOLEIL ET SON CORTÈGE

APERÇU SOMMAIRE

Par comparaison avec la stature humaine, le globe qui nous porte paraît immense. En faire le tour est un évènement dans la vie d'un homme. Et malgré la fréquence et la rapidité des communications singulièrement accrues depuis un demi-siècle, c'est déjà quelque chose, pour un grand nombre, d'avoir fait seulement la traversée de l'Atlantique.

LA TERRE

En fait, le diamètre moyen du sphéroïde terrestre n'est pas inférieur à 12,735 kilomètres ou 3,184 lieues, correspondant à un volume de 1,083,260 kilomètres cubes et à une surface de 510,-082,000 kilomètres carrés.

Le tour de ce globe immense, mesuré sur la ligne équatoriale, est de plus de 10 mille lieues [1]. En imaginant un chemin de fer idéal parcourant dans son entier le cercle équatorial, un train rapide marchant sans interruption avec une vitesse de cent kilomètres à l'heure, mettrait à faire ce circuit, 109 jours, 18 heures et 57 minutes, soit tout près de 110 jours ou trois mois et trois semaines.

Et cependant, que sont ces longueurs, ces distances, ces nombres, comparativement à ceux qui règlent les mouvements, l'équilibre, la stabilité de ce même sphéroïde au sein de l'immensité des espaces célestes ?

1—Tous les chiffres donnés dans cette étude ont été établis d'après l'Annuaire du Bureau des Longitudes et l'Annuaire astronomique de la Société astronomique de France.

Le Soleil, ce globe de feu qui nous chauffe et nous éclaire, entretient la vie sur notre sphéroïde et le retient dans son cercle d'attraction. Et celui-ci pivotant sur lui-même d'occident en orient, en 24 heures et demie environ—ce qui implique que chaque point de l'équateur parcourt ses dix mille dix-neuf lieues et demie en cet espace de temps—exécute en outre sa révolution autour de l'astre central en 365 jours et un quart, parcourant ainsi, dans ce mouvement de translation, un cercle, ou plutôt une ellipse sensiblement circulaire, de 936 millions de kilomètres (ou 234 millions de lieues) de circonférence, et entraînant dans sa course son satellite, la Lune, qui gravite autour d'elle. Cela représente une vitesse de 30 kilomètres par seconde de temps. Le rayon moyen de cette vaste orbite est, en nombre rond, de 150 millions de kilomètres ou 37 millions et demi de lieues. Telle est la distance qui nous sépare du Soleil.

Que nous voilà loin déjà des 1,592 lieues du demi-diamètre ou rayon intérieur du sphéroïde et des six mille lieues de son équateur! Il est vrai qu'il ne s'agit ici que d'une circonférence idéale, l'ellipse très voisine d'un cercle que décrit la Terre dans son mouvement de translation autour du Soleil.

LE SOLEIL

Et du Soleil lui-même, quelles sont les dimensions?

Le *volume* de la Terre tel que nous le connaissons (plus d'un million de kilomètres cubes) étant pris pour unité, le volume du Soleil est représenté par le nombre 1,283,720. Ce qui signifie que si, par la pensée abstraite, on réunissait 1,283,720 sphères de volume égal à celui de la sphère terrestre et qu'on les pétrît ensemble pour n'en plus former qu'une seule, celle-ci aurait un volume égal à celui du Soleil.

Cela ne veut pas dire qu'il y ait, dans le Soleil, plus de douze cent mille fois autant de matière que dans notre planète. La *masse* de celle-ci, c'est-à-dire la quantité de matière qu'elle contient, étant prise pour unité, la masse du Soleil ne sera que de

324,439 fois plus considérable, ce qui ne laisse pas que d'être encore un assez joli chiffre.

C'est que la *densité* de la matière solaire, c'est-à-dire la quantité de matière sous l'unité de volume, n'est guère que 25 p. cent de la densité moyenne de la Terre. Ainsi en comparant un mètre cube de matière supposée prise dans le Soleil avec un mètre cube de matière terrestre, le premier ne comprendrait que les 25 centièmes (exactement, 0.253) de la matière comprise dans le second.

Cette dernière, comparée à l'eau, devient 5.50 comme densité, ce qui ramènerait la densité du Soleil relativement à celle de l'eau, au chiffre de 1.39.

MERCURE, VÉNUS ET MARS

Nous parlions tout à l'heure du rayon de l'orbite terrestre dont la longueur moyenne est de 37,500,000 lieues. Mais tout le monde sait que la Terre est fort loin d'être la seule planète à se mouvoir autour du Soleil.

Tout près de l'astre central — relativement, s'entend — c'est-à-dire à 58 millions de kilomètres ou 14,500,000 lieues, se meut autour de lui en 88 jours la planète MERCURE, petit astre dont le volume n'est que le vingtième de celui de la Terre, mais dont la densité un peu plus forte (1.173) lui fait une masse égale à $\frac{1}{17}$ de celle de notre globe.

La révolution de Mercure s'accomplit sur un plan qui diffère quelque peu — d'un angle de 7°.0′.8″— du plan de l'orbite terrestre ou *écliptique*. C'est, de toutes les planètes, celle dont le plan de révolution s'écarte le plus de celui du globe terrestre. L'écart, pour les autres, varie, comme nous le verrons, de $\frac{3}{4}$ de degré ou 0°.46′ (Uranus) à 3°.23′ (Vénus).

A une distance du Soleil qui n'est pas tout à fait double de celle de Mercure, ou, pour préciser, à 108 millions de kilomètres ou 27 millions de lieues, la planète VÉNUS, presque aussi volumineuse que la Terre (97.5 p. cent) exécute en 225 de nos jours

sa révolution autour du Soleil. Le plan de cette orbite n'est incliné, comme il vient d'être dit, que de 3°.23′ sur l'écliptique. La masse de la planète est proportionnellement plus faible que celle de la Terre, n'en étant que les 787 millièmes, ce qui, rapporté à son volume, établit sa densité à 81 pour cent, environ.

Sur le mode de rotation de ces deux planètes autour de leur axe, les astronomes ne sont pas encore bien fixés. On le soupçonne analogue à celui des satellites dont nous parlerons plus loin. Mercure et Vénus sont dites planètes inférieures ou intérieures, parce qu'elles se meuvent sur des orbites contenues dans celle de la Terre. Par opposition, les planètes dont il nous reste à parler et dont les orbites contiennent toutes celle de notre globe, sont dites supérieures ou extérieures.

Parmi celles-ci, la plus voisine de nous [1] s'appelle MARS, comme le dieu guerrier de mythologique mémoire. Son orbite n'est distante de la nôtre que de dix-neuf millions de lieues. Plus volumineux que Mercure, Mars compte cependant comme petite planète, ne correspondant qu'à $\frac{1}{7}^{e}$ du volume de la terre (exactement les 147 millièmes). Sa densité est de 71 p. cent, de celle de notre globe ; elle se rapproche de la densité de Vénus. Mais sa masse, vu sa faible grosseur, n'est que de 105 millièmes (10.5 p. cent). Mars effectue sa révolution en 687 jours sur une orbite dont le plan n'est incliné relativement à l'écliptique, que de moins de deux degrés (1°.51′).

De même que la Terre retient dans sa sphère d'attraction un satellite que nous appelons *Lune*, tournant autour d'elle en 29

1—Mentionnons, à titre d'exception et seulement pour mémoire, une toute petite planète, *Eros*, visible à l'aide d'un fort télescope et découverte en août 1898 par M. Witt : elle circule sur une orbite très voisine de celle de Mars, mais intérieure à celle-ci. La distance de la Terre au Soleil étant prise pour unité, celle de Mars est 1.524, et celle d'Eros, de 1.460. D'après ces données, l'intervalle entre les orbites de ces deux planètes ne serait que de 2,400,000 lieues.

jours et demi et dont nous nous occupons plus loin, Mars en possède deux : Phobos et Deimos. Il en sera parlé également.

A l'œil nu, Mercure peut s'apercevoir à certaines époques, bien qu'avec quelque difficulté à cause de l'irradiation solaire dans laquelle il est comme plongé, vu son faible éloignement de l'astre central. Tout le monde a vu maintes fois Vénus poétiquement qualifiée d'étoile du berger ou du matin et d'étoile du soir, suivant qu'elle précède le Soleil à son lever ou le suit à son coucher. Mars se reconnaît aisément à la teinte rougeâtre de la lumière.

JUPITER, SATURNE, URANUS ET NEPTUNE

La planète facilement visible à l'œil nu qui vient après Mars, est JUPITER, vaste sphère dont le volume n'est pas moins de 1279 fois plus gros que celui de la Terre, et qui circule à 775 millions de kilomètres ou 193,750 millions 750 mille lieues du Soleil, mettant, à accomplir sa révolution, 11 de nos années et 315 de nos jours, autant dire douze ans. Nonobstant son énorme volume, Jupiter ne possède pas une masse comparable ; elle n'est que 310 fois celle de la Terre ; aussi sa densité est-elle à peine le quart de la densité terrestre, 24 p. cent. C'est une question de savoir si cette volumineuse planète n'en est pas encore à la période liquide de son évolution. Mais c'est là un ordre d'idées que nous ne pouvons aborder aujourd'hui.

L'inclinaison de l'immense orbite sur le plan de l'écliptique est encore plus faible que celle de Mars, et ne dépasse pas 1°.19'.

Autour de l'immense globe jovien ne circulent pas moins, à distances diverses, de cinq lunes ou satellites. Nous en reparlerons. Mais remarquons en passant que le système jovien, avec son globe central considérable et les cinq satellites gravitant autour de lui, nous offre une reproduction en plus petit du système solaire lui-même.

Reculons encore dans les profondeurs des espaces. Avançons, par la pensée, de 646 nouveaux millions de kilomètres au-delà

de l'orbite de Jupiter. Nous voilà à plus de 355 millions de lieues (1421 millions de kilomètres) du centre du Soleil, à l'orbite de la planète SATURNE.

Moins énorme que la précédente, mais 719 fois encore plus grosse que la Terre, cette planète n'en a, comme densité, que les 13 centièmes, et, comme masse, que 92 unités. Mais la planète offre cette particularité unique, que, outre ses satellites, au nombre de huit et intérieurement à toutes leurs orbites, elle est environnée d'un double anneau tournant également autour d'elle.

Elle met à parcourir, d'un même point à un même point du ciel, son immense orbite, 29 ans et 5 mois et demi. L'inclinaison de cette orbite sur l'écliptique, sans être bien sensible, est cependant de $2^{0}.30'$, presque le double de celle de l'orbite jovienne.

Que l'on se représente un cercle dont le diamètre serait donné par une droite de 2 milliards 842 millions de kilomètres, ou si, pour de telles grandeurs, l'évaluation en lieues parle mieux à l'esprit, 710,500,000 lieues ! En prenant pour unité la distance du Soleil à la Terre, on a, pour celle du Soleil à Saturne, 9.54, ce qui signifie que cette distance est neuf fois et demie la première ; et le diamètre moyen de l'orbite saturnienne est représenté par plus de 19 fois cette unité.

C'est peu de chose encore. Du Soleil à URANUS, la planète suivante, la distance est double : elle dépasse le diamètre même de l'orbite de Saturne ; de telle sorte que le diamètre de l'orbite d'Uranus est au rayon de l'orbite terrestre comme 38,36 est à 1. Cela fait en kilomètres, pour ce diamètre, le nombre de 5,716,-000,000, et pour le rayon, 2,858,000,000. A parcourir l'orbite correspondante, la planète emploie 84 ans et 7 jours. Quatre satellites l'accompagnent dans ce voyage quasi-séculaire. Quant à son volume il n'est guère que le 10^{e} de celui de Saturne qui, lui-même, ne dépasse pas de beaucoup la moitié du volume de Jupiter. Si réduit soit-il, ce volume représente encore 69 fois

celui de notre globe, sa masse 14 fois la masse de ce dernier, et sa densité un peu moins des deux dixièmes (0.195).

Comme on l'a vu plus haut, l'inclinaison de l'orbite uranienne sur l'écliptique est presque nulle : elle ne dépasse pas 46 minutes d'arc.

Sommes-nous au terme de ce voyage interplanétaire de la pensée ? Pas encore. Il nous faut reculer de onze fois de plus le rayon de l'orbite terrestre, d'arriver à *trente fois* la distance au Soleil qu'il représente. C'est la bagatelle de 4 milliards 478 millions de kilomètres, ou si l'on préfère, un rayon ou demi-diamètre de 1119 millions et demi de lieues, qui nous amène à l'orbite de NEPTUNE ; cette planète la parcourt en 164 ans et 280 jours, tout près de 165 ans. Un peu moins volumineux qu'Uranus, Neptune est encore 55 fois plus gros que notre Terre ; mais sa masse dépasse un peu celle d'Uranus, étant de 16 par rapport à la masse terrestre. Aussi sa densité dépasse-t-elle d'un bon tiers celle d'Uranus : elle est des 3 dixièmes de celle de notre sphéroïde. L'inclinaison de l'orbite sur l'écliptique est de 1°.47'.

Comme nous, les habitants (?) de Neptune — s'ils existent ils doivent y voir bien peu clair et avoir terriblement froid — ne sont accompagnés que d'une seule lune, d'un seul satellite, qu'on a nommé *Triton*, dénomination assez seyante au compagnon du dieu de l'océan spatial.

LES PLANÈTES TÉLESCOPIQUES

Existerait-il, au-delà de Neptune, d'autres planètes retenues, elles aussi, dans la sphère d'attraction du Soleil ? On l'ignore jusqu'à présent ; mais la chose n'a rien d'impossible. Quoi qu'il en soit, il ne faudrait pas croire que les huit planètes, Terre comprise, énumérées ci-dessus, sont les seules qui figurent dans notre système solaire. Il en est des centaines d'autres ; chaque année on en découvre de nouvelles, et au 31 octobre 1902, leur nombre dépassait 520. Leurs dimensions et leurs masses sont, il est vrai,

extrêmement faibles. Elles circulent dans le large espace annulaire de 198 millions de kilomètres compris entre les orbites de Mars et de Jupiter, et semblent provenir soit d'une planète formée qui aurait été brisée en une multitude de fragments, soit des éléments d'une planète en formation que l'influence perturbatrice de la puissante masse jovienne aurait empêchés de se réunir et de se grouper en un seul astre. Elles ne sont visibles qu'à l'aide de puissants instruments ; d'où leur nom.

INCLINAISON DES PLANÈTES SUR LEURS ORBITES

La Terre, dans son double mouvement d'occident en orient, tant de rotation sur elle-même que de translation autour du Soleil, n'a pas le plan de son équateur en coïncidence avec le plan de son orbite. S'il en était ainsi, nous n'aurions ni saisons ni inégalités de durée entre les jours et les nuits. Mais le plan de l'équateur terrestre est incliné de $23°.27'$ sur l'écliptique. C'est ainsi que du 21 mars au 24 septembre notre globe présente son pôle nord aux ardeurs du Soleil tandis que son pôle austral reste dans la nuit, et que du 24 septembre au 21 ou 22 mars suivant, c'est au contraire le pôle boréal qui reste dans l'ombre alors que le pôle sud reçoit en plein les radiations solaires.

Il en est ainsi plus ou moins de toutes les planètes. Cependant on n'est pas encore fixé quant à l'inclinaison de Mercure et de Vénus sur leurs orbites respectives. Mais celle de Mars est très analogue à celle de la Terre : elle est de $24°.52'$. Pour Jupiter son inclinaison est sinon nulle du moins très faible et ne dépasse pas $3°.4'$. Ses jours, d'ailleurs très courts, atteignent à peine 10 heures ($9^h.55^m.37^s$), s'y partageant également, sauf des différences insignifiantes, la lumière et la nuit ; et la variation des saisons y doit être inconnue. Saturne, dont les jours ne sont guère plus longs ($10^h.14^m.24^s$), s'incline sur le plan de son orbite, de $26°.49'$; les saisons y doivent donc être très accusées.

Pour Uranus, c'est bien autre chose. Son inclinaison dépasse de 8 degrés le quart de la circonférence ; elle est de $98°$, et sa

rotation en devient rétrograde, s'effectuant d'orient en occident. D'autre part cette inclinaison, supérieure, mais de peu, à un angle droit, implique que l'axe de rotation de la planète soit comme couché (à 8° près) sur le plan de son orbite. En sorte que pendant la moitié de son année — c'est-à-dire pendant 42 ans — elle présente au Soleil non pas seulement un pôle mais bien un hémisphère tout entier, l'autre lui étant opposé pendant le même temps.

Il en va autrement de Neptune qui est incliné de 122° sur son orbite, ce qui porte le plan de son équateur à 32° audessous de celle-ci. Aussi le sens rétrograde de son mouvement de rotation y est-il bien plus nettement accusé que sur Uranus. La variation des saisons y serait plus normale, si toutefois il peut être question de saisons à de pareilles distances du Soleil. Cet astre si chaud et si éclatant pour nous, ne doit offrir là-bas que le froid aspect d'une étoile un peu plus brillante que les autres.

LA LUNE ET LES AUTRES SATELLITES

Ne quittons pas cette vue sommaire de notre système cosmographique sans dire un mot des satellites. Le nôtre, la Lune, moyennement distante de nous de 96,000 lieues, accomplit sa révolution autour de la Terre en 29 jours et 12 heures $\frac{3}{4}$. Son volume est le $\frac{1}{49}^{e}$ de celui de notre globe, sa masse en est le $\frac{1}{80}^{e}$ et sa densité en dépasse 6 p. cent (6.15%). Son orbite est inclinée d'un peu plus de 5° sur l'écliptique.

Le mouvement de rotation de la Lune sur son axe s'accomplit dans le même temps que sa révolution autour de la Terre, en sorte qu'elle nous présente toujours le même hémisphère, l'autre nous restant à jamais inconnu. C'est comme un cheval de cirque qui montre toujours le même flanc au dresseur stationnant au centre du cercle décrit par la piste. Ce mode de mouvement paraît être commun à tous les satellites ; et l'on soupçonne qu'il anime également les deux planètes inférieures.

Mars a deux petits satellites : *Phobos* le plus rapproché, qui accomplit sa révolution autour de sa planète en 7 heures 40 minutes, et *Deimos* qui l'exécute en 1 jour, 6 heures et 18 minutes. Ils n'ont été découverts qu'en 1877.

Autour de Jupiter gravitent cinq satellites dont quatre sont bien connus depuis l'année 1610, et dont le dernier — ou plutôt le premier, car il est, et de beaucoup, le plus rapproché de la planète — n'a été découvert qu'en 1892. On ne lui a pas encore, que nous sachions, donné de nom. Il met à peine 12 heures ($11^h.57^m$) à contourner sa grosse planète dont il n'est distant que de deux fois et demie son demi-diamètre. Les quatre autres, *Io*, *Europe*, *Ganymède* et *Callisto*, respectivement distantes de la planète de 6 fois, 9 fois, 15 fois et 26 fois son demi-diamètre ou rayon, accomplissent leur révolution, Io en $1^j.18^h.27^m$, Europe en $3^j.13^h.13'$, Ganymède en $7^j.3^h.42'$, et enfin Callisto en $16^j.16^h.32'$. —On se figurera avec quelle rapidité se meuvent ces satellites en remarquant que deux fois et demie (exactement 2.55) le demi-diamètre de Jupiter équivalent à 44,856 lieues. C'est donc un cercle de ce rayon que le nouveau satellite de Jupiter parcourt en moins de douze heures ; et Callisto, la « lune » la plus lointaine, ne met que seize jours à décrire une orbite dont le rayon est de 1,865,000 kilomètres.

Nous avons dit, en parlant de Saturne, que cette planète est entourée, à l'intérieur de toutes les orbites de ses satellites, d'un double anneau évoluant autour d'elle. Sa durée et sa rotation est, d'après Herschell, de $10^h.32^m.15^s$, différent peu de celle de l'astre lui-même ($10^h.14^m.24^s$). Les deux parties de cet anneau sont séparées par un espace étroit qui n'est que la 22e partie (plus exactement les 0.046) du rayon équatorial de la planète. Celui-ci étant pris pour unité, le rayon ou demi-diamètre de la circonférence extérieure de l'anneau extérieur serait environ de 2¼ (exactement 2,229), et le demi-diamètre intérieur de l'anneau intérieur, de près de 1½ (1,482), la largeur totale de l'ensemble des deux anneaux, y compris l'intervalle qui

les sépare, étant de 0.747. La masse de cet ensemble n'est, d'après M. Tisserand, que $\frac{1}{8\,2\,0}$° de celle de Saturne, laquelle n'est, nonobstant les vastes dimensions de l'astre, que 92 par rapport à celle de la Terre prise pour unité.

Des huit satellites, le plus rapproché, Mimas, est distant, du centre de la planète, de 3 fois environ le demi-diamètre de celle-ci (3.07)[1] et ne met que 22 heures et demie ($22^h.37^m.5^s$) à accomplir sa révolution circumplanétaire.

Le suivant, Encelade, exécute son tour en un jour, 8 heures et 53 minutes sur une orbite qui n'est distante de celle de Mimas que de 0.87 du demi-diamètre de Saturne (distance au centre : 3.94).

Téthys vient ensuite à près de 5 fois (4.87) le rayon équatorial de la planète, dont il fait le tour en $1^j.21^h.18^m$.

La quatrième Satellite est Dioné, à six fois (exactement 6.25) la longueur du rayon planétaire, et accomplisasnt sa révolution en $2^j.17^h.41^m$. — Puis viennent Rhéa, distance 8.73, révolution $4^j.12^h.25^m$; Titan, le plus brillant de tous, mais beaucoup plus éloigné, distance 20.22, révolution $15^j.22^h.41^m$; Hypérion qui exécute son tour en 21 jours et 6 heures $\frac{1}{2}$ à une distance de 24.49 ; enfin Iapet, distant de la planète de 59 fois (58.91) le rayon équatorial de celle-ci, et mettant près de trois mois ($79^j.7^h.56^m$) à revenir à son point de départ.

On voit combien le système saturnien est compliqué. Plus encore que le système jovien il offre une image du système solaire avec, en plus, un élément resté stable jusqu'ici (les anneaux) de sa formation probable.

Restent les deux systèmes uranien et neptunien. On a vu que la rotation d'Uranus est légèrement et celle de Neptune nettement rétrograde. Les satellites suivent cette orientation et tournent autour de leurs planètes suivant la direction est-ouest.

1—La circonférence extérieure de l'anneau étant 2,229, on voit que l'orbite de Mimas n'en est distante que de 0.841.

Ariel, Umbriel, Titania et Oberon, les quatre lunes d'Uranus, sont distantes respectueusement de 7.06 — 9.91—16.11 et 21.54 du centre de leur planète, le demi-diamètre de celle-ci étant pris pour unité. Elles exécutent leurs révolutions dans les durées suivantes : $2^j.12^h\frac{1}{2} — 4^j.3^h\frac{1}{2} — 8^j.17^h — 13^j.11^h$.

L'unique satellite de Neptune, découvert par Lassel en 1846, n'a pas encore reçu, que nous sachions, de dénomination spéciale. Il est distant du centre de sa planète de près de 15 fois (14.75) le rayon de celle-ci, et accomplit sa révolution en 5 jours et 21 heures (en négligeant les minutes et les secondes).

***

Tel est, très sommairement tracé, le tableau des principales pièces du mécanisme solaire et plunétaire. Les données en sont plutôt approximatives que partout rigoureuses, et sont d'ailleurs loin d'être complètes. Nous n'avons parlé ni des comètes, ni des aérolithes, bolides, étoiles filantes, etc. A peine avons-nous mentionné l'ellipticité des orbites planétaires. Aux phénomènes de nutation, de précession des équinoxes, de déplacement de la ligne des apsides, de rotation et de translation du globe solaire lui-même, et autres, il n'a été fait aucune allusion.

L'exposé de toutes ces merveilles de l'admirable machine céleste demanderait plusieurs autres entretiens. Celui qui s'achève suffit déjà à faire ressortir, au regard de la petitesse relative de l'homme, la grandiose magnificence des œuvres du Créateur.

Cœli enarrant gloriam Dei.

Jean d'Estienne.

A PROPOS DE *L'OBLAT*

DE M. JORIS-KARL HUYSMANS

Peu de figures contemporaines sont plus intéressantes — ou plus curieuses — que celle de M. Joris-Karl Huysmans.

Monté comme Brunetière et Coppée, Drumont et Bourget, du scepticisme à la foi, Huysmans diffère radicalement de tous ceux-ci, et par son tempérament intellectuel et par les voies qui l'ont amené à la croyance.

L'évolution fut radicale et complète : sous le rond-de-cuir artiste, que n'effrayait aucun sujet et qui traduisait avec une effrayante énergie le vide et la laideur de tout, s'est lentement éveillé un moine des vieux âges, épris de symbolique et de liturgie, admirant à travers la Création le jeu des forces spirituelles : prière, douleur, action divine....

Mais, dans la transformation religieuse qui élargissait et haussait son horizon moral, l'artiste passionnément épris de son art, curieux du mot neuf, du fait précis, de la couleur brillante, est resté lui-même. Il a scruté, avec une même conscience, avec un égal souci d'exactitude, les sujets nouveaux que cherchait son talent. Les portraits de moines, de curés, que nous offre, par exemple, *L'Oblat*, sont d'un réalisme aussi complet, que les figures les plus nettement arrêtées de ses livres antérieurs.

***

L'Oblat est le troisième tableau d'un triptyque dont les volets premiers sont constitués par *En Route* et *La Cathédrale.*

Revenu du satanisme, de la magie et des messes noires de *Là-Bas*, Durtal cherche la vérité religieuse, le plan où s'établiront définitivement une intelligence et une sensibilité inespérées

du néant de la vie, et qui tendent avec une sorte de violence à la pleine possession de la Lumière et de la Beauté. *En Route* raconte cette tragique et douloureuse ascension.

La Cathédrale est plus apaisée. Durtal cherche encore sa voie, mais la foi retrouvée emplit son cœur d'une indicible joie. La passion de l'art religieux le tient, et c'est, à travers les quatre cents pages de ce gros volume, un défilé constant d'études sur la symbolique, la liturgie, le plain-chant, coupé d'analyses aiguës et de poignantes crises d'âme.

Le couverti est fasciné par la splendeur de la vie monastique, par la superbe élévation et l'incomparable idéalisme de ce rêve d'âmes se perdant en Dieu, hors du terre à terre et du vulgaire de la vie présente. Il s'essaie à combiner l'essentiel de ce mode de vie spirituelle avec son tempérament et ses habitudes, et *L'Oblat* nous apporte le récit de cette très curieuse expérience.

L'oblat, au sens d'Huysmans, est un type spécial, mi-religieux mi-laïque, qui continue les reclus d'autrefois. Il tient à la famille monastique par des engagements spéciaux, par la participation à certains offices, mais conserve une dose de liberté suffisante à la réalisation de grands travaux littéraires ou artistiques. Il est à son gré dans le cloître ou aux alentours.

Durtal passe ainsi quelques mois près de l'abbaye bénédictine du Val des Saints, prenant sa part des offices, fouillant le passé de l'Ordre, s'enivrant de liturgie et de musique sacrée. Il étudie les nobles et les paysans de la région, pousse de temps à autre une pointe vers Dijon, dont il fouille les vieilles légendes et décrit les antiques monuments. Puis, un jour sombre, les lois iniques dont il a suivi le contre-coup dans l'âme naïve des moines, ruinent l'abbaye et le chassent vers Paris. — C'est le récit de cette année de prière et de labeur qui fait le fond du dernier livre de M. Huysmans.

De prime abord, *L'Oblat* semble un peu désarticulé, plutôt fait de pièces et de morceaux sans attaches communes. Mais si l'on y regarde de plus près, les études de liturgie, d'art, d'histoire

religieuse qui lui donnent parfois l'allure d'une anthologie, se relient logiquement au sujet principal : elles servent toutes à caractériser l'évolution de Durtal et le milieu où il se réalise.

Au reste, ce volume résume le talent d'Huysmans. Les terribles examens de conscience qui font le charme angoissant d'*En Route* y sont moins fréquents, mais offrent le même fouillé, le même accent criant de vérité. Les études d'art sont marquées par une analyse puissante et un dogmatisme exclusif, traduites dans une langue pittoresque, d'une grâce et parfois d'une outrance prodigieuses. Les scènes de la vie quotidienne sont peintes par le meilleur Huysmans — l'observateur patient dont l'œil scrute à la fois les âmes et les corps, et qui ne dessine ni des anges ni des brutes.

Chose singulière, l'écrivain ne paraît guère posséder le sens de la grande nature, l'amour des vastes horizons, du soleil et des grands arbres. Il brossera de ci de là un paysage, mais plutôt à la façon du curieux qui analyse des effets de couleur qu'à la manière du poète qui communie avec l'âme des choses. Il voit dans telle allée profonde, dans tel sous-bois plein de soleil et d'ombre, non pas le tremplin qui lance dans l'infini, mais le coin tranquille où l'on peut en liberté songer d'art ou fouiller sa conscience.

Il conviendrait peut-être de retrouver en cette caractéristique la trace d'une double influence : celle des peintres hollandais qui furent ses pères et de Paris où il a grandi.

Le style est unique, drapant la pensée de phrases si éclatantes, si nerveuses, qu'il en apparaît certaines fois caricatural et tourmenté. Un peu fatigant par la recherche du mot neuf, de l'expression rare, par le besoin de traduire dans une image matérielle toutes les sensations et toutes les pensées, il n'a pas le charme enveloppant de Daudet ou de Lemaître, ni l'harmonieux lyrisme de certaines pages de Coppée ; mais il enferme une extraordinaire puissance d'expression et de coloris. Etonnamment souple et ductile sous son allure quelque peu étrange, il se

fait tour à tour émouvant ou grandiose, atteint avec la même facilité au lyrisme le plus élevé et à la satire la plus aiguë. On n'a guère écrit en français de plus belles pages que celles où Durtal chante l'épopée de la Douleur.

Mais l'intérêt principal de *L'Oblat* réside dans la peinture du monde monastique, et sa beauté supérieure, dans le rappel à la réalité de certaines forces, à la vérité de la conception religieuse du monde et de la vie.

Dans une période de grand progrès matériel, on se laisse facilement prendre à ne voir d'activité réelle que dans le mouvement extérieur des agents physiques. *L'Oblat* rappelle qu'il y a autre chose dans le monde : des énergies spirituelles dont l'action est aussi claire que celle de l'électricité ou de l'éther et que la souffrance et la prière comptent dans le jeu des forces universelles. A l'œuvre du naturaliste qui sonda avec un si désolant pessimisme, avec de telles nausées, la vanité de l'effort humain, la brutale opacité de l'existence sans horizon sur l'infini, il apporte comme couronnement une admirable conception de la Vie — celle qui, haussant avec l'Idéal la besogne quotidienne, l'illumine des clartés de l'Au-delà, la présente comme un passage, une épreuve, comme l'aube de la Vérité et de la Justice.

Cette haute et consolante philosophie, cette resplendissante vision font la beauté dernière du livre de Huysmans.

Omer Héroux.

Pages Romaines

A la villa Médicis. — Mouvements irrédentistes. — Victor-Emmanuel à Paris. — M. Loubet à Rome. — Dons américains au Pape. — *Mater Boni Consilii*. — Les préparatifs du cinquantenaire de l'Immaculée-Conception. — La constitution *Actum præclare* de Cuba.

Il y a peu de temps, la France célébrait à Rome le centenaire de la translation de son académie nationale des Beaux-Arts du palais Mancini à la villa Médicis.

Œuvre de Louis XIV, inspirée par Colbert et par Le Brun, l'école française fondée en 1665 sous le pontificat d'Alexandre VII fut d'abord installée dans le palais Valle devenu plus tard le théâtre Valle. En 1725, Louis XV la transféra au Corso, dans le palais Mancini des ducs de Nevers qu'il venait d'acquérir. Elle y resta jusqu'aux premières années du XIX^e^ siècle. — A cette époque, avec les négociations de Cacault, à Rome, et de Clarcke, ministre de France à Florence, le palais Mancini fut échangé contre la Villa Medicis, 14 août 1802. — Quelques mois plus tard (18 mai 1803), l'école prenait possession de sa nouvelle demeure, l'une des plus belles de la Ville éternelle.

C'est sur l'emplacement d'un ancien temple du soleil, que dans le XVI^e^ siècle, le Cardinal Jean Ricci de Montepulciano fit construire cette villa dont le plan fut tracé par Alexandre Lippi, et dont la façade septentrionale est attribuée à Michel-Ange. Acquise, en 1579, par le Cardinal Ferdinand de Medicis qui devait, plus tard, devenir grand-duc de Toscane, elle fut considérablement embellie par lui. Avant de ceindre la tiare sous le nom de Léon XI, Alexandre de Medicis en fit souvent sa résidence. Galilée y fut l'hôte de l'ambassadeur de Toscane sous Urbain VIII, et quand la maison de Halsbourg-Lorraine régna sur Florence, la villa reçut dans ses murs les princes de cette famille. Le grand-duc Léopold I, frère de Joseph II, y séjourna avec trois archiduchesses d'Autriche à chacune desquelles Pie VI envoya la rose d'or. Sous la Restauration, à l'occasion du sacre de Charles X, le duc de Laval-Montmorency, ambassadeur de France, y donna des fêtes merveilleuses. A l'occasion du centenaire de la prise de possession de cette villa, la France a fêté cette grande institution de la vieille monarchie, l'Ecole française.

« Quand à la fin du règne de Louis XIV, la France traversa cette crise « terrible qui se termina dans les cris de victoire de Denain, on râclait littéralement les coffres-forts vidés par la guerre pour envoyer aux pensionnaires du Roi de quoi subsister. Les directeurs étaient au bout de leurs « avances ; l'étranger se réjouissait déjà de voir disparaître cette institution « qui grandissait l'influence française. Le duc d'Autin s'efforçait de relever « les courages, affirmant que la fortune des armes allait nous revenir... » L'école française vécut et ses annales ont enregistré avec orgueil une pléiade de noms tels que Natoire, Vanloo, Boucher, Fragonard, Restout, David, Drouais, Gérard, Girodet, Guérin, Horace Vernet, Ingres, Schnetz, Robert Fleury, Hébert, Heim, Flandrin, Cabanel, Lenepveu, Bouguereau, Baudry, Delaunay, Henner, Gounod, pour n'en citer que quelques-uns, et ces quelqu'uns à eux seuls constituent un patrimoine dont une nation a le droit d'être fière.

***

Une nouvelle explosion de sentiments irrédentistes vient d'affirmer, une fois de plus, que le traité d'alliance qui lie l'Italie à l'Autriche, pour être écrit par la diplomatie des deux pays, n'est nullement sanctionné par le sentiment populaire des deux nations. La vieille histoire des Guelfes et des Gibelins se continue en des luttes qui, probablement, ne finiront jamais. En ces temps où l'on parle toujours de supprimer les frontières pour mieux réunir les hommes dans une même popularité, il est curieux de voir comment la nature des races se réveille en de violentes manifestations contraires. Sous le prétexte que l'Autriche comprime le sentiment italien dans ses sujets du Tyrol, en ne cédant pas à des injonctions qui ne tiendraient ni plus ni moins qu'à disloquer les provinces de Trente et Trieste de l'empire, chaque résistance de l'Autriche provoque des colères dans toute la Péninsule. Le Tyrol réclame une université purement italienne à Trente ou à Trieste; l'Autriche se contente de maintenir des chaires italiennes à l'université d'Innsbrück. Les étudiants des deux langues manifestent leur animosité réciproque à Innsbrück; il suffit de cela pour que Rome, Bologne, Modène, Vérone, Pavie, Catane, Palerme, Messine voient leurs facultés devenir des foyers d'agitation si intenses que la troupe doit assurer la tranquillité des rues, et la censure défendre la représentation de « l'Aiglon » sur les théâtres, dans la crainte qu'on en profite pour outrager publiquement l'Autriche. Il y a sans doute beaucoup de fanfaronnades dans toutes ces manifestations tumultueuses; elles n'en indiquent pas moins la fragilité de l'alliance diplomatique des deux peuples.

***

Ce n'est plus de la satisfaction, ce n'est plus de la joie, c'est du délire. Toute la presse, depuis la *Tribuna* de feu Crispi, jusqu'à l'*Avanti* du Jaurès italien *Enrico Ferri*, applaudit, trépigne, en parlant du futur voyage du roi Victor-Emmanuel à Paris. La *Patria* dit que ce n'est pas le roi qui va serrer la main de M. Loubet, c'est l'Italie, qui se jette au cou de la France pour lui dire: « Ma sœur. Ma sœur, oublions notre brouille! » Le journal italien attribue celle-ci, en grande partie, au prince de Bismarck. « Ne pensons plus, ajoute-t-il, qu'à l'avenir. » La *Perseveranza* déclare que le voyage du roi a une importance extraordinaire. La *Lombardia* prêche l'alliance des deux grandes sœurs latines, etc., etc. Enfin, la *Tribuna*, jusqu'ici francophobe, aujourd'hui francophile, voulant persuader à ses lecteurs que la France entière est dans l'enthousiasme de recevoir Victor-Emmanuel, affirme qu'à l'occasion de son arrivée à Paris, des journaux extraordinaires, illustrés, seront tirés, l'un à 100,000, l'autre à 500,000 exemplaires pour être distribués gratuitement. Ce délire serait du pur comique s'il n'était la révélation d'un nouveau succès des loges maçonniques. Victor-Emmanuel, en provoquant, lui-même, l'invitation qu'on lui a faite de se rendre à Paris, n'a agi de la sorte que pour forcer M. Loubet à venir à Rome. Si peu sympathique que soit le personnage qui signe avec une si grande résignation les nombreux décrets de persécution religieuse qu'il plaît à M. Combes de rédiger, il n'en est pas moins le premier magistrat d'une nation qui s'était constituée la gardienne du patrimoine de saint Pierre.

Depuis le jour où l'armée piémontaise, profitant des désastres de la France, s'empara de Rome, les chefs des puissances catholiques, s'ils entretenaient des relations avec le roi d'Italie, se refusèrent cependant toujours à venir les saluer dans la Rome des Papes. La visite que le roi Humbert fit, au

début de son règne, à l'empereur d'Autriche, ne fut jamais restituée, l'Italie voulant qu'elle fût rendue à Rome, François-Joseph se refusant à sanctionner par sa présence dans la capitale de la chrétienté les faits accomplis. Malgré ses liens de parenté avec la famille royale de Savoie, le roi actuel du Portugal suivit la même ligne de conduite. Au reste, en suprême protestation, la papauté avait érigé en principe l'impossibilité où elle serait d'accueillir, même le meilleur de ses fils, si venant à Rome, il voulait être à la fois ou successivement l'hôte du vainqueur et du vaincu. Elle ne fit exception que pour les princes protestants ou schismatiques (l'hérésie, le schisme, ne reconnaissant pas dans le pape le père de leur foi, on ne pouvait leur imposer les mêmes conditions qu'aux catholiques) ; pour eux d'ailleurs, tout désir de voir, de saluer le pape était un acte de vénération à l'égard du vicaire du Christ.

M. Loubet venant à Rome, en qualité de chef d'Etat et y devenant l'hôte du spoliateur de la Papauté, c'est la sanction donnée par la France officielle à l'invasion sacrilège du 20 septembre 1870, et la reconnaissance par elle des faits accomplis. Dès lors, si M. Loubet est reçu au Vatican, c'est la dernière protestation qui disparaît ; s'il n'est pas admis, ce sera fort probablement la rupture entre l'Eglise et la France ; dans l'un et l'autre cas c'est le triomphe de la franc-maçonnerie, et voilà pourquoi l'enthousiasme devance Victor-Emmanuel à Paris, pour l'y accueillir, et le jeter dans les bras de M. Loubet.

***

A signaler deux dons faits dernièrement au Saint-Père. L'un consiste en dix splendides volumes renfermant la collection des messages, des lettres officielles des présidents des Etats-Unis par ordre chronologique : Washington élu en 1789, Adams 1797, Jefferson 1801, Madison 1809, Monroe 1817, Quincy Adams 1825, Jackson 1829, Van-Buren 1837, Harrison 1841, Tyler 1841, Polk 1845, Taylor 1849, Pierce 1853, Buchanan 1257, Lincoln 1861, Johnson 1863, Grant 1869, Hayes 1877, Garfield 1881, Arthur 1881, Cleveland. 1885, Harrison 1889, Cleveland 1893-1897. Ces noms qui forment les différentes divisions de cet ouvrage, en évoquant des personnalités disparues, marquent les étapes de la nation aux destinées de laquelle ils présidaient. Cette histoire d'un nouveau genre que l'on n'écoute que dans les seuls échos des remerciements, des proclamations, des avertissements des chefs, sans entendre directement la réponse des peuples, à de réelles grandeurs, quand tout à coup au changement d'accent de la voix qui parle, on devine qu'une crise violente, l'inconstance populaire, un crime ont brusquement écarté ou fait disparaître le premier magistrat. Le don portait cette dédicace autographe : « Avec ses congratulations les plus cordiales, Théodore Roosevelt, président des Etats-Unis, offre ce présent à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de son jubilé pontifical, par l'intermédiaire de S. E. le Cardinal Gibbons. Washington 1903. »—Le R. P. Jean-Baptiste, passioniste, avait été délégué à son tour par l'archevêque de Baltimore, et c'est lui qui a présenté la magnifique collection.—Le second présent qu'a reçu le Pape, lui était offert par quelques prêtres américains qui accompagnèrent le représentant du Cardinal Gibbons. C'est un album dans lequel vingt-cinq mille membres de la société de la bonne presse des Etats de l'Union ont apposé leur signature en hommage de vénération envers le siège apostolique.

***

Le décret de la Congrégation des Rites qui ordonne l'insertion de l'invocation *Mater boni consilii*, dans les litanies de Lorette, est la sanction officielle du culte qui, depuis 1467, honore la Vierge sous ce titre, dans la petite ville de Genazzano, (diocèse de Palestrina). Sans préjuger, par la moindre critique, les origines de l'image si vénérée et si vénérable de Notre-Dame du Bon Conseil confiée à la garde des Pères Augustins, on ne peut contester que depuis le XV^e^ siècle, elle n'ait cessé de voir se prosterner devant elle des foules extraordinaires de pèlerins. Les Papes, en tout temps, lui témoignèrent une particulière dévotion.—Paul II étudia scrupuleusement les prodiges de l'apparition de l'image ; Sixte IV en confirma la garde aux Pères Augustins ; en 1630, Urbain VIII, accompagné de divers cardinaux et de plusieurs princes, se rendit en pèlerinage à Genazzano afin d'obtenir que Rome fût préservée de la peste qui désolait l'Italie ; en 1682, Innocent XI accorda à Notre-Dame du Bon Conseil les honneurs du couronnement ; Grégoire XIII, Innocent XII, Clément XI, Clément XII, Clément XIV, Benoît XIII, dotèrent son sanctuaire d'une foule de privilèges.

En 1753, Benoît XIV approuva, par lettre apostolique, la pieuse union de Notre-Dame du Bon Conseil et voulut que son nom fût inscrit en tête de la liste des associés ; en 1777, Pie VI concéda l'office propre de l'apparition. Pie IX, qui avait célébré sa première messe sur un autel surmonté de l'image de la vierge du Genazzano, lui voua une dévotion spéciale tout le reste de ses jours. Devenu Pape, il mit sur sa table de travail Notre-Dame du Bon Conseil, se fit inscrire sur la liste des confrères de la pieuse union, enrichit le sanctuaire de la Madone de nouvelles et nombreuses indulgences, et le 15 août 1864, accompagné par une partie de sa cour, il se rendit de Castel-Gandolfo, où il était en villégiature, à Genazzano, pour y vénérer la sainte Image et lui faire don d'un riche diadème tout étincelant de diamants. Rivalisant de zèle avec son prédécesseur, Léon XIII créait, il y a quelques années, le scapulaire de la Madone du Bon Conseil, puis associait le monde entier au culte de la Vierge de Genazzano par son invocation dans les litanies de Lorette. Ce culte était cependant loin de se limiter jusqu'à ce jour au diocèse de Palestrina : dans les églises de la Madeleine, de Saint-Laurent *in Lucina*, de Saint-Marc, de Saint-Augustin, de la Minerve, de Saint-Adrien, de Sainte-Marie du peuple, de Saint-Charles, de Saint-Jacques, de Saint-André, etc. dans la ville de Rome, Notre-Dame du Bon Conseil de Genazzano était particulièrement vénérée ; dans la chapelle Pauline, au Vatican, son image était exposée sur un magnifique autel que Pie IX fit restaurer ; dans l'Argovie occidentale, pas une seule église qui n'ait son image de la Madone du Bon Conseil. En grande vénération dans les Indes, au Japon, dans les îles Philippines, au Brésil, au Mexique, au Pérou, elle l'est encore dans la plupart des pays d'Europe. L'invocation nouvelle, ex-voto du jubilé papal de Léon XIII, n'est donc que la consécration papale d'une prière que ne cessaient de redire les dévots de Marie.

***

A la suite de la lettre que Léon XIII adressait le 26 mai dernier aux cardinaux Vincent Vanutelli, Rampolla, Ferrata, Vivès, pour leur confier la préparation du premier cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, un premier programme arrêté par la commission cardinalice a déjà été publié.—Il comprend 1° des cérémonies solennelles à Sainte-Marie Majeure et surtout à Saint-Pierre, où fut dogmatiquement con-

firmée la croyance en l'Immaculée-Conception, 2° un congrès marial universel dans la ville de Rome, 3° la formation d'une bibliothèque exclusivement composée d'ouvrages à la gloire de la Vierge, 4° des missions données à l'occasion des fêtes de Marie, 5° des pèlerinages aux sanctuaires de toutes les Madones, 6° des exercices de piété les 8 de chaque mois, 7° des services solennels en faveur des âmes du purgatoire qui furent les plus dévots à la Vierge, 8° un service funèbre tous les mois à Saint-Laurent où reposent les restes de Pie IX, 9° des témoignages particuliers de dévotion envers les premières images de la Vierge qui se trouvent dans les catacombes. Sous le haut patronage des cardinaux désignés par le Saint-Père s'est constituée une commission exécutive ; un comité central lui est adjoint, et un bulletin périodique ayant pour titre l'*Immaculée* aidera puissamment à divulguer leurs travaux.

***

A la suite des changements politiques survenus dans l'île de Cuba, la constitution apostolique *Actum præclare* a modifié l'ordre des choses au point de vue de la hiérarchie ecclésiastique. Au diocèse de Saint-Jacques de Cuba érigé par Léon X, à celui de Saint-Christophore de la Havane créé par Pie VI, sont ajoutés deux nouveaux diocèses, l'un à Pinar del Rio, l'autre à Cienfuegos par des territoires enlevés aux deux précédents. Saint-Jacques reste la métropole de l'Ile avec Saint-Christophore, Pinar del Rio et Cienfuegos pour suffragants, tandis que Portorico, détaché de Saint-Jacques, sera immédiatement soumis au Saint-Siège. Les décrets du Concile de l'Amérique latine tenu à Rome en 1899 auront force de loi dans l'île de Cuba dont le premier concile provincial devra se tenir sous la présidence de Mgr Chapelle, archevêque de Nouvelle-Orléans et délégué apostolique.

DON PAOLO-AGOSTO.

LIVRES RECOMMANDÉS [1]

LIBRAIRIE P. TÉQUI (ancienne maison Ch. Douniol)

LES VERTUS MORALES, *Instructions pour le Carême*, par S. E. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française. Vol. in-12, prix : 2 frs.

LE PRÉDICATEUR DES RETRAITES DE PREMIÈRE COMMUNION. Contenant des retraites variées de chacune sept instructions, suivis de *vingt-cinq* instructions pour le jour même de la fête, par deux Missionnaires. Un vol. in 8°. Prix : 4 fr. 50.

NOS ENFANTS, lettres d'un jésuite, proscrit par la loi de 1901, à un jeune professeur. In-12. Prix : 3 fr. 50.

LES IDÉES DE MATUTINAUD, par l'abbé Duplessy, vicaire de Neuilly-sur-Seine. Un vol. petit in-8 avec nombreuses gravures. Prix : 2 fr. 50.

EVANGILE ET EVOLUTION. Simples remarques sur le livre de M. Loisy, *L'Evangile et l'Eglise*, par l'abbé G. Oger, ancien directeur au grand séminaire de Soissons. Un vol. in-12 de XXII-48 pages.

1—Prière de s'adresser, pour l'achat de ces livres, à la librairie J.-P. Garneau, Québec, ou à celle de la Cie Cadieux et Derome, Montréal.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME II AOUT 1903 N° 8

LÉON XIII

Léon XIII est mort ! Telle est la lugubre nouvelle qui, le 20 juillet dernier, faisait le tour du monde, et jetait dans le deuil tous les enfants de l'Eglise. Certes la mort ne s'est pas pressée ; elle s'est approchée comme à regret et avec respect de l'auguste vieillard qui, à 93 ans, gouvernait le monde catholique d'une main si ferme et si vaillante. Et pourtant, nous ne pouvons nous faire à l'idée qu'il n'est plus là, le grand Pape, l'immortel Léon XIII.

Il y a à peine quatre mois, nous fêtions avec éclat le vingt-cinquième anniversaire de son élévation au suprême pontificat. Ce fut un imposant concert d'éloges, une incomparable explosion de joie, d'admiration et d'amour. Et nous étions fiers de ce triomphe, et nous nous disions que la merveilleuse longévité d'un tel Pontife était un dédommagement aux tristesses de l'heure actuelle. Puis, oubliant les 93 ans qui pesaient sur les frêles épaules de notre Saint-Père, nous rêvions pour lui de longues années encore d'une vie si féconde et si utile. Et voici que ces espoirs s'évanouissent en présence d'une tombe, où l'on descend le chef aimé de l'Eglise.

Cette mort laisse un vide qui nous épouvante. Il tenait tant de place, cet homme extraordinaire ! Son génie jetait un si vif éclat sur l'Eglise et sur le monde ; nous étions si bien habitués à attendre de ses lèvres la réponse décisive à toutes les questions, la solution vraie de tous les problèmes; nous avions tant de confiance dans la fermeté de sa main et la sûreté de son œil, pour diriger la barque de Pierre à travers les tempêtes et les écueils, que son départ nous déconcerte. Il nous semble qu'il y a des ténèbres sur la terre, comme après la mort de Jésus, depuis que s'est éteinte la vive lumière qui brillait dans le ciel.

Mais Léon XIII est un de ces hommes que la tombe n'enlève pas tout entiers. Il laisse à la grande famille dont il était le chef vénéré des exemples et des enseignements impérissables. Notre piété filiale, anxieuse d'élever un monument à sa mémoire, peut facilement y trouver les matériaux nécessaires : elle n'a que l'embarras du choix. Nous prendrons donc quelques pierres, celles que nous avons sous la main, et nous érigerons notre modeste monument, bien indigne, sans doute, du grand Pape que nous pleurons, mais témoignage sincère de notre admiration et de notre amour. Nous laisserons de côté tous les détails biographiques, déjà si connus, pour ne considérer que dans son ensemble le glorieux règne qui vient de finir, et en faire ressortir l'exceptionnelle fécondité.

***

Le 3 mars 1878, avait lieu, dans la chapelle Sixtine, au Vatican, l'imposante cérémonie du couronnement de Léon XIII, que le vote du Sacré-Collège avait, onze jours auparavant, appelé au souverain pontificat. Après la messe, le premier cardinal diacre plaça sur la tête du Pontife la tiare, insigne de sa suprême dignité, en prononçant ces paroles : « Recevez la tiare ornée de « trois couronnes, et n'oubliez pas que vous êtes le Père des « Princes et des Rois, le chef du monde et le Vicaire de Notre

« Sauveur Jésus-Christ, auquel soit gloire et honneur dans tous les siècles des siècles. »

Cette tiare mettait donc au front du nouvel élu une triple couronne, et devenait ainsi le symbole de la triple puissance qui lui avait été conférée : la puissance du Père, du Pontife et du Roi. Et c'est bien avec cette triple puissance que Léon XIII a exercé sur le monde l'immense influence dont est plein le dernier quart de siècle écoulé. Aussi nous pensons que ce sera résumer assez fidèlement cette admirable carrière de Pape que de dire quel Père, quel Pontife et quel Roi furent donnés dans sa personne à l'Eglise de Dieu.

I

La paternité appartient essentiellement à Dieu. Dieu est Père dans l'éternité, où il engendre un Fils en tout semblable à lui-même ; il est Père dans le temps, où nous voyons sortir de son sein fécond tous les êtres qui ne peuvent exister que par lui. Il est la vie, et cette vie, lui seul peut la donner. Lui seul par conséquent est véritablement Père.

Cependant il a plu à Dieu d'associer l'homme à sa bienfaisante paternité. Les deux sociétés, établies par lui pour faire circuler dans le monde la double vie dont il est la source, sont fondées sur la paternité. Au foyer de la famille, c'est un père qui sera coadjuteur de Dieu pour faire passer de génération en génération la sève fécondante de la vie corporelle. Au foyer de l'Eglise, un père encore sera le coadjuteur de Dieu pour faire germer dans les âmes la vie spirituelle.

Le Pape est donc père dans la plus noble acception du mot, puisqu'il est le grand instrument des générations spirituelles. C'est par lui que la vie arrive aux âmes. Aussi, quand nous lui donnons cette si suave appellation : Très Saint-Père, ce n'est pas une figure de langage que nous employons, mais une réalité que nous exprimons.

Et quelle réalité, quand ce doux nom de Père désigne un Pontife comme Léon XIII ! Est-il un seul Pape, depuis saint Pierre, qui ait répandu sur le monde une pareille surabondance de vie spirituelle ? La vie spirituelle, mais il en était lui-même, en quelque sorte, la personnification éblouissante. Jamais peut-être on n'a vu une âme plus maîtresse du corps qu'elle anime. En contemplant ce corps que les ans avaient amaigri et courbé, en voyant cette enveloppe diaphane, à travers laquelle l'âme semblait éclater, on avait l'impression que, chez cet immortel vieillard, les lois de la nature étaient suspendues. C'était une âme qui vivait, et d'une vie tellement intense qu'elle semblait n'avoir plus besoin du service des organes pour se maintenir. Le corps restait là, témoin, plutôt que coopérateur d'une vie qui le débordait.

Et cette vie qui était en lui, Léon XIII en a épanché sur le monde les flots bienfaisants. Nous lisons au quatrième livre des Rois le récit touchant de la résurrection du fils de la Sunamite par Elisée. Le prophète, ayant prié Dieu, s'étend sur le cadavre de l'enfant, et à ce contact vivifiant, la chair morte et froide se réchauffe et s'anime, la vie revient, les yeux s'ouvrent, la bouche parle, et le prophète rend à la pauvre femme son fils ressuscité. Notre regretté Pontife n'a-t-il pas renouvelé, dans une certaine mesure, le miracle d'Elisée ? Du haut de la Chaire de Pierre il a pu contempler le triste spectacle d'une humanité presque morte. La vie s'en allait par les nombreuses blessures faites dans les cœurs et dans les esprits. L'impiété froide et méchante, les erreurs de doctrine, le débordement des mœurs, les haines et les rancunes depuis longtemps entassées, la désorientation dans les idées, les divergences d'opinion sur les problèmes les plus graves, toutes ces maladies—et combien d'autres !—tourmentaient l'âme humaine, paralysaient ses efforts et la vouaient à une irrémédiable stérilité.

Léon XIII s'est penché avec compassion sur cette humanité agonisante. Comme le prophète, il a voulu prendre avec elle un contact parfait. A aucune autre époque de l'histoire on n'a vu un

Pape entrer en communion plus étroite et plus continue avec le monde entier. Pas un continent, pas un peuple, pas une institution importante qui n'ait senti l'action bienfaisante et féconde de sa paternité. Son activité incessante s'est portée sur tous les hommes et sur toutes les œuvres ; il a vu pour ceux qui ne voyaient point, il a aimé pour ceux qui n'aimaient point, il a voulu pour ceux qui ne voulaient point. Et, aux clartés de ce regard, sous les feux de cette charité, devant l'irrésistible force de cette volonté, le monde a repris vigueur ; la vie s'est mise à circuler de nouveau dans ses membres engourdis : le fils de la Sunamite est vivant.

Oui, malgré bien des défaillances, en dépit des tristesses qui nous affligent encore, le monde est plus vivant aujourd'hui qu'il l'était il y a vingt-cinq ans. La vie est plus intense et elle est meilleure. Vie des âmes et vie des institutions, vie de la pensée et vie de la parole, vie de la prière et vie de l'action, vie de la foi et vie des œuvres, toutes ces vies ont été fortifiées, agrandies, élevées par le Père incomparable que Dieu donna au monde catholique, il y a un quart de siècle. Et c'est le premier titre de Léon XIII à notre amour et à notre reconnaissance filiale.

II

Notre Très-Saint-Père s'appelle aussi le Souverain Pontife. Et ce titre nous indique un nouvel aspect de la mission confiée par Jésus-Christ à son Vicaire sur la terre. Multiples sont les attributions du Pontife ; nous en choisirons deux, qui nous paraissent plus propres à faire ressortir et à caractériser l'influence de Léon XIII : celles de Pasteur et de Docteur.

Le Souverain Pontife est d'abord Pasteur. Ne tient-il pas sur terre la place de Celui qui s'est donné comme le Bon Pasteur ? Aussi quand Jésus voulut confier à Pierre sa mission officielle et l'investir du souverain pontificat, il lui dit : « Pais mes agneaux,

pais mes brebis. » Il a donc voulu que son remplaçant ici-bas fût comme lui pasteur des peuples. Pour remplir ce rôle, le Pape n'a qu'à s'inspirer des paroles et des exemples du Maître.

Léon XIII, comme ses prédécesseurs, a lu dans l'Evangile le portrait du vrai pasteur, et il en a fait admirablement revivre le type sacré. « Je connais mes brebis et mes brebis me connais-« sent.... Mes brebis entendent ma voix, et je les connais et « elles me suivent.» Quel Pape, au cours des siècles, a pu répéter avec plus de vérité ces paroles du Bon Pasteur? Oui, il a connu ses brebis répandues sur toute la surface du globe; il a vu clairement la situation de tous les troupeaux confiés à sa garde; il a suivi leur marche à travers les idées et les faits; il s'est renseigné sur les besoins particuliers à chacun d'eux, il s'est ému de leurs périls, et s'est réjoui de leurs triomphes; à tous il a dit la parole qui convenait, donné le conseil utile, indiqué la voie à suivre, signalé les erreurs à craindre, adressé les reproches méritésprodigué les encouragements attendus. Son verbe, comme celui des apôtres, a atteint les confins du monde, et a porté partout la lumière et la paix.

Et ses brebis l'ont connu. Grâce aux extrêmes facilités de communication dont nous jouissons aujourd'hui; grâce aussi aux nombreuses fêtes jubilaires qui ont mis sur le chemin de Rome tant de pieux pèlerins ou de curieux visiteurs; grâce enfin à l'infatigable bonté du Pasteur qui ne savait pas fermer la porte du bercail aux brebis désireuses d'y entrer, Léon XIII a presque vu l'univers passer à ses pieds. Tous les continents et toutes les îles, tous les peuples et toutes les villes, tous les diocèses et... j'allais dire toutes les paroisses, ont été représentés, un jour ou l'autre, auprès de Sa Sainteté. Et ces millions de catholiques et de protestants ont contemplé cette extraordinaire figure de pape, ils ont baisé l'anneau du Pêcheur, ont recueilli avec avidité les paroles tombées des lèvres de ce sage, et se sont courbés sous sa main bénissante. Puis, de retour dans leurs foyers, ils ont raconté leurs impressions; plusieurs ont voulu les fixer sur le papier, afin de

les rendre plus durables. On peut donc dire que jamais Pasteur ne fut plus connu de ses brebis, et n'eut avec elles des rapports plus étroits.

Comme le Bon Pasteur, son modèle, Léon XIII s'est encore appliqué avec un zèle incomparable à sauver les brebis en danger. « Le mercenaire, dit Jésus, s'enfuit dès qu'il voit le loup, et laisse là les brebis. » Léon XIII a vu, au cours de son long pontificat, les loups rôder autour de plusieurs bergeries ; il les a vus même installés au beau milieu de certains troupeaux, et s'apprêtant à les dévorer. Avec le courage et le zèle du vrai pasteur, il s'est constitué le gardien et le défenseur de ces bergeries menacées et de ces troupeaux ravagés. Nous en citerons un exemple entre tant d'autres.

On sait en quel état déplorable était l'Eglise d'Allemagne, il y a vingt-cinq ans. Les lois draconiennes préparées par Bismark et Falk l'avaient enserrée dans un cercle de fer. Sous prétexte d'assurer l'intégrité nationale, et de délivrer le pays du joug de Rome, on avait organisé une persécution tyrannique contre les catholiques. L'Etat prussien avait mis toute la force de sa bureaucratie et toutes les subtilités de ses légistes au service de cette persécution, qui, sous le nom de *Kulturkampf*, devenait institution d'Etat. On sait la résistance courageuse que les députés catholiques, conduits par des chefs comme Windthorst et Lieber, opposèrent à cette inique législation. On connaît aussi la conduite héroïque des évêques allemands, qui ne reculèrent ni devant l'exil ni devant la prison, pour défendre les droits de l'Eglise.

Vers cette bergerie, où les loups faisaient rage, le Pasteur suprême tourna ses yeux et son cœur. Avec une patience inaltérable, avec une acuité de vue étonnante, avec une souplesse de diplomatie que le monde admira, il entreprit d'apaiser les loups furieux, et de faire cesser le carnage. De 1878 à 1887 ce fut un spectacle dramatique que la lutte de ce vieillard si dénué de ressources, si bon et si généreux, si patient et si tenace, contre l'homme dur et puissant qu'on a surnommé le chancelier de fer.

Bismark avait juré qu'il n'irait pas à Canossa. Mais quand le pasteur veille et se dévoue, le loup finit toujours par se faire prendre. Le 29 avril 1887, au cours de la discussion qui mit à peu près fin au *Kulturkampf*, le chancelier allemand prononça les étonnantes paroles qui suivent : « En ma qualité de repré-« sentant du gouvernement, j'affirme que la Papauté n'est pas « seulement une institution étrangère et universelle, mais aussi « une institution allemande pour nos concitoyens catholiques. Je « nuirais au bien de mon pays, si, par vanité nationale, je rejetais « le secours d'un Seigneur aussi consciencieux et aussi puissant « que le Pape, pour la raison qu'il demeure à Rome. » C'était bel et bien Canossa ! Le loup parlait comme un agneau, et le pasteur avait sauvé son troupeau.

***

Pierre a reçu du Christ, en même temps que la garde du troupeau, le dépôt de la foi. C'est à lui et a ses successeurs qu'a été donné le commandement d'enseigner toutes les nations. Pour cela, ils ont reçu la promesse d'une assistance divine qui garantit l'inerrance de leur enseignement dans les matières de foi et de morale.

Le siècle dernier avait vu confirmée cette croyance par la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale. Sans doute tous les successeurs de Pierre avaient été infaillibles, et le concile du Vatican n'avait fait que donner à cette vérité, aussi vieille que l'Eglise, l'affirmation solennelle d'une définition dogmatique. Aussi, quand Léon XIII prit en main le gouvernement de l'Eglise, il n'était ni plus ni moins infaillible que ses prédécesseurs. Seulement, la définition récente mettait peut-être plus en évidence son rôle de Docteur, et enveloppait d'une majesté plus souveraine les enseignements tombés de ses lèvres.

Et quel Pape était mieux préparé que lui à mettre en plein relief

cette noble mission d'enseigner toutes les nations avec une infaillible autorité ? Quel Pape était plus en mesure de faire éclater aux yeux de tous l'opportunité, la sagesse, la nécessité du dogme nouveau ? Et quel temps avait plus besoin d'un grand Docteur qui fît briller la lumière dans les épaisses ténèbres de la terre ?

L'esprit humain, sorti de sa voie, errait à l'aventure dans un labyrinthe de doctrines contradictoires, d'hypothèses absurdes, d'erreurs grossières. La science, mise sur l'autel, et adorée comme une déesse, voyait son culte profané par les plus étranges aberrations ; on voulait la rendre complice du mensonge et du crime. Il appartenait au Docteur universel de ramener au bon sens les esprits fourvoyés, et de remettre à l'école de la sagesse cette pauvre raison humaine, coupable de tant de folies. Ce sera la gloire de Léon XIII d'avoir compris le mal de son siècle, et d'avoir travaillé avec un succès incontestable à y porter un remède efficace. Il n'est peut-être pas un seul Pape qui ait eu à combattre tant d'idées fausses, et qui ait porté autant de prudence et de savoir dans cette lutte ; pas un qui ait abordé autant de problèmes ardus et délicats, qui ait traité avec plus de profondeur et de clarté les questions qui tourmentent l'esprit humain, qui ait donné une réponse plus décisive et plus lumineuse aux interrogations troublées et anxieuses de la raison.

Le démontrer serait une tâche facile, mais qui nous ferait déborder le cadre restreint que nous nous sommes tracé. Il nous faudrait passer en revue les nombreuses lettres et encycliques qui ont fait jaillir sur le monde l'éclat de ce grand génie. Pourtant, nous croyons utile de signaler au moins, sans trop nous y attarder, les quatre encycliques qui, à elles seules, suffiraient pour poser Léon XIII en maître incontesté de la pensée moderne. Ce sont quatre monuments impérissables élevés à la gloire de la Papauté et à l'honneur de la raison humaine. Je les appellerais volontiers les quatre évangiles, où ce Vicaire du Christ a condensé ses sublimes enseignements, et porté au monde la bonne nouvelle capable de l'arracher à ses troublantes erreurs, et à son anarchie

intellectuelle et morale. Ce sont les encycliques *Æterni Patris*, *Immortale Dei*, *Libertas* et *Rerum Novarum*.

L'encyclique *Æterni Patris* est un des plus beaux plaidoyers qu'on ait jamais faits en faveur de la bonne éducation intellectuelle des sociétés humaines. Les enseignements qu'y donne l'immortel Pontife ont exercé une influence décisive et salutaire sur les études philosophiques et théologiques. On est revenu, et parfois de très loin, aux vraies sources et aux sûres méthodes de formation intellectuelle. Le Docteur angélique, déclaré Patron des écoles catholiques, a repris sur les esprits contemporains un empire que d'autres lui avaient enlevé, au grand dommage de la saine philosophie et de la haute théologie.

Dans l'encyclique *Immortale Dei*, nous trouvons un véritable code de politique chrétienne. Le Pape y trace de main de maître les lois qui doivent régir les sociétés humaines. Nul aujourd'hui ne peut parler avec sécurité et compétence des rapports, des différences et des harmonies qui existent entre l'Eglise et l'Etat, sans se reporter au magistral exposé que Léon XIII a fait de ces questions vitales. Et ceux qui dissertent à tort et à travers sur la tolérance et le progrès, sur la liberté et le droit nouveau, trouveraient grand profit à consulter là-dessus le document dont nous parlons. Ce qu'ils y apprendraient mettrait fin à de bien inutiles bavardages et couperait court à de bien sots écrits.

Ces deux premières encycliques sont consacrées surtout à établir des principes généraux, et à mettre en belle lumière des vérités fondamentales trop oubliées et souvent obscurcies. Le Docteur infaillible s'y tient sur les hauteurs, et y promulgue avec une autorité calme et sereine les lois primordiales qui doivent régir la vie intellectuelle et la vie sociale. Dans les deux autres encycliques, il descend, en quelque sorte, dans la mêlée, et entre au cœur même des problèmes les plus actuels et les plus pratiques. Il se met bien en face de l'erreur contemporaine, touche du doigt la plaie béante, et offre le remède aux nations qui veulent guérir.

Parmi les mots fascinateurs et magiques qui servent aux exploiteurs des passions humaines à remuer les foules et à les entraîner vers l'abîme, il n'en est pas que l'on ait plus dénaturé et profané que celui de liberté. Presque toutes les erreurs de doctrine, et toutes les monstruosité de conduite sont allées, depuis cent ans, chercher un abri sous le manteau complaisant de la liberté. On sait quelles lourdes chaînes de servilisme politique et social, intellectuel et moral ont été forgées dans les ateliers où travaillent les prétendus émancipateurs du genre humain. La liberté naît de la vérité, et l'erreur ne peut conduire qu'à la servitude. C'est ce que l'histoire contemporaine démontre suffisamment.

Léon XIII, dans son encyclique *Libertas præstantissimum*, a voulu mettre le monde en garde contre ces inventeurs et ces marchands de liberté. La liberté, il nous la fait voir, non plus défigurée, transformée en licence de tout dire et de tout faire, prostituée au service des plus mesquins intérêts ou des plus ignobles instincts, mais grande, belle, majestueuse, puissante, divine, telle que le Christ l'a apportée à la terre, et telle qu'elle doit être pour le bonheur du genre humain. Il nous en explique la nature, les fondements, les tempéraments et les applications. Liberté de la parole, liberté de la presse, liberté de la conscience, liberté politique et liberté religieuse, son génie souple et clair scrute avec aisance tous ces inquiétants problèmes, et donne à chacun une solution, dont la justesse s'impose à tout esprit sérieux.

Ce document, superbe de logique, de bon sens et d'àpropos, étonna le monde, et arracha des cris d'admiration même aux ennemis de l'Eglise. Il fut démontré une fois de plus, et avec un éclat incomparable, que le Christ a donné à son Vicaire, avec les paroles de la vie éternelle, les paroles de la vraie liberté.

L'émotion produite par l'encyclique *Libertas* n'était pas encore disparue, que l'infatigable Docteur de l'Eglise apportait aux hommes de bonne volonté un autre message de vérité et de paix. C'était l'encyclique *Rerum novarum*, sur la condition des ouvriers. Léon XIII s'est, en quelque sorte, surpassé dans cette étude si

profonde et si nette, si solide et si pratique, si prudente et si hardie, du sujet épineux et difficile autour duquel se sont livrés, depuis un siècle, presque tous les combats de la plume et de la parole. Rarement le verbe apostolique a produit une impression plus considérable et plus universelle ; et jamais peut-être l'immortel Pontife n'a été aussi parfaitement le Pape de la lumière et de l'harmonieuse sérénité. Le monde entier, remué par cette voix descendue du ciel, étonné et persuadé par cette sagesse si supérieure à la sagesse humaine, s'est retourné vers le Vicaire du Christ, et lui a dit, comme jadis l'apôtre : Maître, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie présente aussi bien que celles de la vie éternelle.

Jamais encyclique ne donna lieu à autant de commentaires, et ne suscita autant d'efforts généreux. Tous les hommes de bonne foi y ont salué l'une des plus nobles et des plus puissantes revendications des droits de la justice et de l'équité sociale ; et l'on a su gré à ce chef du monde catholique d'avoir si nettement et si courageusement indiqué aux patrons et aux ouvriers leurs droits, leurs devoirs et leurs responsabilités ; d'avoir fait planer sur la foule des travailleurs et des pauvres de si salutaires espérances ; d'avoir donné à tous de si fortifiantes leçons. Le jour où les hommes se décideront à mettre en pratique les enseignements de ce Docteur infaillible, la société reprendra son aplomb, et rentrera dans l'ordre et le calme d'où l'ont fait sortir les bouleversements intellectuels, économiques et politiques du siècle dernier.

III

La tiare n'est pas seulement la couronne d'un Père et d'un Pontife, elle est aussi le diadème d'un Roi. Le Pape est Roi, par là même qu'il est vicaire du Christ ; et sa royauté, toute céleste, placée en dehors et au-dessus de la volonté des hommes et du caprice des fortunes humaines, n'est que le prolongement, à tra-

vers les siècles, de la royauté de Jésus-Christ. Or il est advenu au Pape-Roi ce qui arriva au Christ-Roi. Celui-ci mourut en affirmant sa royauté, et le titre de Roi est resté cloué à la croix, avec l'auguste victime, pour indiquer à tous les âges la cause de sa mort, et pour proclamer devant tous les hommes la permanence de sa royale autorité.

Les empereurs chrétiens, désireux de donner au Pape-Roi la sécurité et l'indépendance dont il avait besoin pour gouverner les âmes, lui avaient taillé un domaine terrestre, sur lequel les papes, pendant plusieurs siècles, furent rois temporels, afin d'être plus efficacement rois spirituels.

Mais les princes des synagogues modernes prirent ombrage d'une si haute puissance. Un jour, des soldats, issus de cette terre, qui avait fourni des bourreaux à Pilate, renouvelèrent la scène du prétoire. Le Pape apparut au monde, dépouillé, couronné d'épines, un sceptre de roseau à la main. On croyait en avoir fini avec cet immense prestige qui remplissait le monde, et l'on se disait que le Pape-Roi mourrait avec Pie IX. Aussi, quand Léon XIII eut pris possession du trône pontifical, on vit les Pilates de la diplomatie moderne s'approcher de ce Pontife, et lui poser, avec crainte et hésitation, la question de leur devancier : « Es-tu vraiment roi ? » Alors ce Pape, que l'on croyait définitivement découronné, et dont les lèvres, espérait-on, laisseraient facilement tomber les paroles d'une abdication longtemps désirée, redressa fièrement sa tête percée d'épines, et, la main appuyée sur le roseau qui ne casse pas, il jeta aux oreilles étonnées de Pilate la solennelle réponse du Christ : *Ego sum !*

Et il l'a été, Roi, dans la plus haute et la plus complète acception du mot. Malgré son isolement, malgré l'indifférence ou l'hostilité des gouvernements, sans avoir à sa disposition les moyens matériels d'assurer une sanction à ses volontés, rencontrant presque partout des lois malveillantes, qui tendaient à annuler son influence morale, Léon XIII a exercé un irrésistible ascendant sur tous les peuples et sur tous les souverains de l'Uni-

vers. Sous son Pontificat, Rome, non pas la Rome des intrus qui s'y sont installés par le vol et le brigandage, mais la Rome des Papes, est devenue un centre de puissante attraction. Et ça été un bien beau et consolant spectacle de voir, au cours du dernier quart de siècle, tous les habiles et les sages, tous les grands et les forts de ce monde, attirés tour à tour vers ce foyer de lumières, aller prendre conseil de cet auguste et si faible vieillard, et chercher sur ses lèvres le mot de la vraie sagesse.

Seule l'Italie officielle est restée, en apparence du moins, réfractaire à cet entraînement. Mais elle a des yeux pour voir, et ça été son châtiment—combien ironique et cinglant !—de voir, et de plus près que personne, le respect, la confiance et l'admiration affluer de toutes parts vers son glorieux captif. Les chefs des plus glorieuses puissances ont rendu visite au roitelet d'Italie et au Roi de Rome, et si, à leur retour, on leur eût demandé où ils avaient trouvé la vraie majesté, la vraie dignité, la vraie royauté, dans quel palais ils avaient rencontré la véritable souveraineté, j'affirme qu'ils n'eussent point nommé le Quirinal.

Le Vatican de Léon XIII est devenu le foyer des lumières auquel se sont éclairées mêmes les affaires de ce monde. Ce Roi sans domaine et sans armée a fait rayonner autour de son trône plus de puissance et de prestige que tous les autres souverains. Et, pendant les fêtes jubilaires, qui ont si magnifiquement clos ce règne pontifical, alors que le monde entier tressaillait d'allégresse, que les princes et les peuples rivalisaient de zèle pour témoigner à Léon XIII leur admiration et lui ouvrir leurs trésors, il est devenu évident pour tous que ce Pape captif était bien un Roi triomphant.

***

Tel est l'homme extraordinaire que Dieu avait donné à son Eglise, et qu'il vient de lui enlever. Pendant un quart de siècle, ce Père a fait déborder des flots de vie spirituelle sur les mil-

lions de fidèles qui étaient ses enfants ; pendant un quart de siècle, ce Pontife a veillé avec un soin, une tendrese et une énergie admirables sur l'immense troupeau dont il était le Pasteur suprême, et enseigné avec une sagesse surhumaine les nombreux disciples dont il était le Docteur infaillible ; pendant un quart de siècle ce Pape-Roi a dominé l'univers de sa majesté sereine et a vu les sujets et les monarques défiler, émus et respectueux, au pied de son trône. Il a été l'ornement du siège de Pierre, la gloire de l'Eglise, la lumière du monde.

Dors en paix, ô saint Pontife ! Après une telle vie et de telles œuvres, tu as bien mérité le repos éternel, que le monde catholique a demandé pour toi, dans ses jours de deuil. Ta course est achevée, et c'est la course d'un géant. Tu as combattu le bon combat, et de ce combat l'Eglise sort plus jeune, plus forte, plus confiante que jamais. La tiare, que tu avais si noblement portée, est tombée de ton front, mais pour faire place à l'immortelle couronne de justice, qui récompense tous les généreux labeurs et consacre les gloires véritables. Ta lumière a éclairé nos ténèbres ici-bas ; que la perpétuelle lumière des cieux inonde maintenant ta grande âme : *Lux perpetua luceat ei !*

P.-E. Roy, p^tre^.

NOS COUVENTS DONNENT-ILS UNE ÉDUCATION PRATIQUE ? [1]

(Deuxième article)

Les vacances vont bientôt finir. C'est le temps, ou jamais, de racheter ma promesse, en prouvant la seconde partie de ma *mineure:* L'éducation donnée par nos couvents produit des résultats satisfaisants. Cette proposition étant d'ordre éminemment pratique et expérimental, j'invite le lecteur à m'accompagner dans une de mes visites d'inspection scolaire.

Partis par le premier train disponible, le lundi matin, en compagnie d'une nuée de — j'allais dire d'*autres* — commis-voyageurs, nous serons de retour dès vendredi soir, juste à temps pour me permettre de rédiger quelques notes, de faire un peu de ministère spirituel, et de refaire ma valise d'*échantillons* pour la semaine suivante. Car, plus heureux que la gent mercantile, je donne et laisse mes échantillons là où je vais, et revient lège, sauf un peu de poussière et de fatigue, beaucoup d'heureuses impressions et quelquefois un bouquin ou une brochure, précieux incunable déniché dans l'arrière-rangée de la tablette supérieure de quelque bibliothèque de couvent.

Ces échantillons—on l'a deviné—ce sont des récompenses et des prix. Les enfants sont, en effet, trop candides pour imiter la défiance des Troyens ; ce n'est donc pas à eux que s'adresse le

. . . . timeo Danaos et dona ferentes.

C'est, au contraire, le sourire sur les lèvres et le vade-mecum indispensable de l'inspecteur, le sac aux prix, à la main, qu'il faut se présenter à eux. La sanction, surtout quand elle est tout agréable, doit suivre de près l'acte pour jouir de quelque efficacité. Ainsi l'exige la vraie pédagogie qui tient compte de la nature humaine toujours si sensible, surtout chez l'enfant, à l'appât des récompenses.

Enfin, nous sommes partis.

---

1 — Voir la *Nouvelle-France,* livraison d'avril dernier, p. 164.

Mais où allons-nous ? — Ça, pourrais-je vous répondre, c'est mon secret. C'est la réponse que faisait à pareille question d'un agent de billets de chemin de fer un bon vieil abbé qui voyageait pour sa santé. Seul à ne pas se rendre compte de sa perte de... mémoire, il s'obstinait à ne pas recourir aux services d'un bienveillant confrère chargé de l'accompagner. — Oui, c'est mon secret, que je vais tout de même vous confier, à condition que vous ne le télégraphiiez pas à la supérieure du couvent de *Sainte-Opportune*, pas même à M. le curé, car, d'après le bon Lafontaine, les hommes.... ont parfois de lamentables distractions.

— Nous allons donc arriver à l'improviste ? — Comme vous le dites. — Les bonnes religieuses seront toutes déconcertées, et leurs élèves, frappées de surdo-mutisme instantané et incurable. — C'est ce que nous allons voir.

C'est vous convaincre, n'est-ce pas ? que le procédé suivi est une garantie d'authenticité et d'impartialité. Arriver à l'improviste, et commencer sans délai, ce n'est pas assister à une pure répétition de mémoire ; c'est goûter, non du réchauffé et du servile mot-à-mot, mais du frais et du spontané ; c'est constater chez l'enfant, avec quelques légères négligences, un travail et un progrès réel qui ont d'autant plus de valeur et de mérite qu'on ne comptait pas sur une sanction extraordinaire.

Arriver à l'improviste et tout examiner, voilà le programme suivi. — Si, par là, on constate d'une part que l'adaptation des moyens à la fin, c'est-à-dire les qualités pédagogiques et le savoir-faire des professeurs, l'interprétation des programmes, l'application et le progrès des élèves, répondent aux exigences raisonnables, on aura établi que les résultats *immédiats* de l'enseignement donné sont satisfaisants. Si, d'autre part, par l'expérience et les statistiques, on constate que la fin proposée est atteinte, à savoir que les élèves occupent de fait dans la société un rang honorable et y jouent un rôle efficace pour le bien commun, on aura prouvé que les résultats *ultérieurs* et *finals* de cette éducation sont également satisfaisants. La seconde proposition de la *mineure* de mon argument aura ainsi reçu à *posteriori* sa démonstration.

Prouvons d'abord que, grâce aux moyens employés, le résultat premier, la valeur intellectuelle, la science des élèves, est vraiment satisfaisant, sinon relativement remarquable.

Quant à leur valeur morale, qui est le fruit de l'*éducation* proprement dite, inutile de dire qu'elle est hors de pair. Moraliser, sanctifier, voilà le but de l'éducation chrétienne, de toute éducation digne de ce nom. A ce point de vue, nulle éducation ne saurait être plus *pratique*, dans le sens vrai du mot, que celle dirigée par l'Eglise. En philosophie, comme en théologie, *morale* et *pratique* sont des termes à peu près équivalents. Quiconque observe les préceptes de la loi naturelle que lui dicte sa conscience, ou — ce qui est plus raisonnable et salutaire — les retrouve dans le Décalogue et s'y conforme, celui-là fait œuvre éminemment *pratique*. N'oublions pas, non plus, que c'est surtout la moralité qui fait la grandeur d'une nation et qu'aucune science, aucune supériorité intellectuelle ne peut y suppléer. Voilà, soit dit en passant, un terrain sur lequel nos couvents, qui sont des foyers d'innocence et de vertu, l'emportent de cent coudées sur les écoles publiques des provinces et de la république voisines, sans compter celles de l'ancien monde [1].

Mais nous voici arrivés devant la porte du couvent, après avoir serré en passant la main de M. le curé. Il n'a pas même eu le temps d'envoyer un courrier ni un message téléphonique à la supérieure pour l'informer que l'inspecteur est arrivé. Bien entendu, aussi, qu'aucun œil indiscret, comme celui de sœur Anne, de légendaire mémoire, n'a vu le nuage de poussière ou de neige poudre-de-rizée qui a signalé la venue du visiteur.

---

1 — Pour sonder la profondeur de la plaie qui ronge les sociétés où fleurit l'école neutre, le fait suivant, parfaitement authentique, a une portée effroyablement significative. Un employé de l'Instruction publique d'un pays limitrophe demandait naguère *ex officio* à un des nôtres, dignitaire dans le monde officiel, quelles instructions on donnait aux élèves de nos écoles pour les prémunir contre certaines maladies innommables !

Madame la Supérieure se présente.

« Quelle surprise vous nous causez, M. l'abbé ! Nous réclamons votre indulgence pour la timidité de nos élèves et les négligences de leur toilette. — Madame, l'imprévu est un article de mon programme ; quant aux imperfections appréhendées, indulgence partielle ou plénière, selon les circonstances. — Et notre ménage qui bat son plein ! Et la poussière qui nous aveugle ! » — Pendant que mon regard cherche en vain la moindre infraction aux lois de la traditionnelle propreté canadienne-française dont les couvents sont le type le plus achevé, je me dirige avec la Supérieure vers la classe la plus voisine, commençant tantôt par la plus avancée, toujours animée d'une louable ardeur pour l'étude, même quand la saison de la préparation aux examens du brevet est encore éloignée ; tantôt par la classe enfantine, que la trop longue attente ferait languir et qu'il faut renvoyer plus à bonne heure à la maison. Dans ce dernier cas, les élèves des autres classes ont le temps d'ajuster leurs jolis rubans de congréganistes sur leur modeste costume de pensionnaire.

Malgré leur surprise, les élèves saluent gracieusement du geste et de la voix. La vue du sac au prix et la mine paternelle du visiteur achèvent de rassurer les plus timides.

— C'est le temps de réaliser la seconde partie de la devise : Arriver à l'improviste *et tout examiner.*

Pour cela il ne faut pas languir ; car les matières sont multiples, et les élèves, réparties en trois ou quatre classes, souvent subdivisées en autant de sections ou d'années du cours, sont nombreuses. — Ce ne sera pas trop de la matinée et de l'après-midi, soit de deux séances, dont l'une durera de 8.30 à 11 heures, et l'autre de 1.30 à 4 heures, pour le seul examen des matières scolaires proprement dites.

Un coup d'œil d'abord sur la classe, son aménagement et son mobilier. Voici le type le plus parfait qui se rencontre en maints endroits, notablement dans les couvents de construction plus récente. — Une salle de dimensions proportionnées au nom-

bre d'élèves qui y sont installées, d'altitude suffisante pour offrir le volume d'air réglementaire sans toutefois favoriser une déperdition inutile de calorique, percée dans toute sa largeur, et — quand elle occupe un angle de la maison, — munie, sur les deux pans extérieurs, de larges et hautes fenêtres qui éclairent les élèves de flanc : voilà pour l'appartement. Quant au mobilier, presque tous les couvents ont renouvelé, ou sont en train de le faire, leurs tables primitives de l'ancien régime par des pupitres et des sièges modèles, dont l'usage doit remédier à toutes les déformations et à toutes les déviations dont nos pères et mères ont été, paraît-il, les malheureuses victimes. Dans les classes de certains instituts, chez qui les traditions de l'enseignement sont consacrées par une longue expérience, au moins deux des quatre côtés de la classe sont pourvus, dans toute leur longueur, de ces tableaux noirs, en bois peint ou en ardoise, qui facilitent si admirablement la tâche de la maîtresse dont ils sont les auxiliaires indispensables. Ces tableaux, comme on le sait, jouent un rôle efficace dans la pédagogie, en permettant de présenter aux yeux de l'enfant l'image ou le texte qui fait passer la leçon des yeux à l'imagination, et de celle-ci à l'intelligence.

Ce matériel pédagogique est complété par des cartes géographiques ou historiques, dont la classe supérieure possède une série complète, et les autres classes, le spécimen qui correspond au programme de l'année du cours. Les vieilles cartes disparaissent graduellement pour être remplacées par d'autres plus grandes, plus exactes, mieux adaptées par leur tracé, leur coloris et leur nomenclature, aux fins de l'enseignement.

Mais il est temps d'interroger les élèves qui brûlent de manifester leur savoir.

Quel ordre allons-nous suivre ?— Celui du jour, naturellement, et quand il aura été épuisé, nous reviendrons sur le passé, nous puiserons au trésor des connaissances acquises depuis le début de l'année scolaire.

L'ordre du jour est là, inscrit au tableau noir, sous forme de tableau synoptique. Il va sans dire que dans toutes les classes, l'enseignement de la religion occupe la plus large place et le rang d'honneur. Presque partout la première demi-heure de la journée scolaire est consacrée à l'instruction religieuse, et tout le reste de l'enseignement, sauf l'arithmétique, en est imprégné. Au tableau noir, dans les classes inférieures, je lis, également : *Lecture*, *Histoire Sainte*, *Calcul*, *Grammaire française*. A ces deux dernières, enseignées d'après la méthode orale dans la classe la plus élémentaire, s'ajoutent, si l'on avance d'un ou deux degrés, la géographie et l'histoire du Canada. Tout ce programme est couronné, dans la classe supérieure, par l'histoire de France et d'Angleterre, la littérature (préceptes et histoire), la comptabilité, les éléments des mathématiques, et toutes les matières supplémentaires qui agrémentent le programme de la préparation au brevet d'institutrice.

—Ma sœur, faites-moi le plaisir d'interroger vous-même. Les enfants sont plus familiarisées avec votre langage et le ton de votre voix. Pour m'assurer qu'il n'y a ni connivence ni routine, j'interromprai par-ci par-là par un transquestionnement qui servira de correctif.

D'une pierre je ferai ainsi deux coups, me dis-je en moi-même ; car je constaterai, en même temps que la science de l'élève, le savoir-faire pédagogique de la maîtresse. Ce procédé, tout en étant moins fatigant, sinon plus simple, est plus efficace et plus compréhensif, et, malgré les apparences contraires, c'est plus nouveau. Je lisais récemment dans le Rapport de l'Instruction publique d'une des provinces maritimes du Dominion, l'expression d'un regret que l'examen de l'inspecteur ne se fît pas ainsi, et une sincère exhortation à inaugurer sans délai le procédé.

« Lecture française, première division ; » à ce mot d'ordre de la maîtresse, voici que les enfants se rangent le long du mur, ou en hémicycle près de la tribune. Au premier coup de signal, les voilà épelant, syllabant, martelant à haute voix et à qui mieux

mieux labiales et dentales, à faire envie à des lauréats de Conservatoire. Aucune mollesse d'articulation, aucun accent de terroir ne trouve grâce devant tant d'énergie. Plaise au ciel que le naturel ainsi chassé ne revienne au galop, durant la détente de la récréation, ou, plus tard, sous l'influence du milieu.

Contre ce danger il y a bien un préservatif dans l'action des cercles de correction de langage. En effet, le sentiment patriotique qui a inspiré la formation, à l'université Laval, d'une société dite *Du parler français*, était déjà, depuis quelques années, prévenu par des organisations plus modestes destinées, elles aussi, à faire un travail d'élimination et d'épuration de la langue. Dès le début de l'avant-dernière année scolaire, grâce à une croisade plus active et plus générale, et au moyen d'un système de correction mutuelle, avec l'appât de récompenses spéciales destinées aux concurrentes qui persévèrent jusqu'à la fin, le mouvement salutaire s'est accentué et a donné des résultats fort satisfaisants qui, espérons-le, ne feront que s'accroître. Le travail de correction ainsi commencé dès l'école primaire et secondaire, rendra plus facile et plus efficace la tâche si louable des sociétés plus savantes qui ont entrepris de rendre à notre belle langue française au Canada sa primitive pureté.

Puis vient le tour de la grammaire. — A la langue maternelle le rang d'honneur après le catéchisme. C'est merveille de voir comme on réussit à en pénétrer tous les arcanes, à en vaincre toutes les difficultés, à résoudre toutes les subtilités de cette syntaxe française si capricieuse aux yeux de l'étranger, et pourtant si logique même dans ses contradictions apparentes. La connaissance à peu près parfaite de la grammaire n'est atteinte évidemment que par les *finissantes*, dont les dictées, hérissées souvent de difficultés et d'exceptions, sont la plupart du temps, absolument sans faute. — On pourrait bien s'en tirer plus facilement en bénéficiant des *tolérances orthographiques* récemment sanctionnées par l'Académie et qui ne sont pas inconnues des élèves ; mais on

respecte trop la syntaxe du grand siècle auquel on tient par tant de liens glorieux, et puis

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

Avant d'aborder définitivement le cours supérieur, voyons quelques matières spéciales des classes intermédiaires.

L'histoire du Canada et la géographie sont deux pièces de résistance ; la première surtout a les suffrages de toute la jeunesse canadienne. Pour stimuler le zèle des élèves, on les divise en deux camps rivaux, rangés en lignes opposées et commandés chacun par un chef. Cette organisation militaire est inspirée de la méthodologie des Jésuites ; on y reconnait le caractère militant de l'auteur du *Ratio studiorum*.

Mais la joûte va commencer. De nombreuses questions, écrites sur des fiches de papier, ont été préparées, les unes par les élèves, les autres par la maîtresse, qui a également contrôlé les premières Deux pourvoyeuses se promènent derrière les rangs de leur corps d'armée respectif pour distribuer des munitions de guerre aux combattants. Si l'élève interrogée reste muette ou se trompe dans sa réponse, une camarade vient à la rescousse, et, en dernier ressort, c'est la brigadière-générale qui sauve l'honneur du drapeau. — Si une question trop savante ou trop subtile parfois reste sans réponse, une annaliste placée près du tableau noir inscrit une défaite sous l'image du drapeau du camp qui a faibli. La série des questions épuisée, les deux chefs se rencontrent dans un duel suprême et décisif. Comme ce sont deux fortes têtes, elles doivent tirer de leur propre fond les questions dont elles se bombardent mutuellement. Durant tout le feu des interrogations, une élève indique sur la carte de la Nouvelle-France ou du Canada les endroits illustrés par les faits historiques passés en revue. Après la mêlée, on fait le compte des succès et des revers, et le camp triomphant reçoit une récompense, qui de collective devient individuelle en échéant à l'élève que le sort a favorisée.

Il s'agit ici d'une récapitulation ordinaire, d'une joûte partielle et plus ou moins improvisée. Car, dans certains couvents de ville, le tournoi, préparé de longue main, se déploie avec une pompe solennelle, avec un luxe de costumes, de chants patriotiques et guerriers et une mise en scène qui font rêver à l'âge de la chevalerie et du *gay sçavoir*.

— Si la joûte a pour objet la géographie, une carte muette sert de champ d'action aux parties belligérantes. Pendant le combat, deux hydrographes dessinent à la craie de couleur, et de mémoire, chacune de son côté, sur un des vastes tableaux noirs de la classe, la carte écrite du pays dont on étudie la géographie.

Quelquefois la joûte a pour objet l'arithmétique, et ce n'est pas la moins vive et acharnée. Chaque camp, par groupes de six à la fois, passe à tour de rôle au tableau noir. Le problème est énoncé. D'une main tenant la craie et de l'autre brandissant *l'effaçoir*, chaque lutteuse assaillit le tableau noir qu'elle couvre de chiffres et de traits. La victoire est au groupe qui a fini le premier. Les solutions, à mesure qu'elles sont trouvées, sont proclamées à haute voix par chaque opératrice, et c'est la plus expéditive qui est ensuite chargée d'expliquer le problème à l'auditoire. A mesure que les problèmes deviennent plus ardus et les défaites plus nombreuses, s'accroit aussi l'ardeur des survivantes, et la victoire s'achève au milieu d'un tourbillon de poussière blanche. C'est plus innocent, bien qu'aussi fascinant qu'à la Bourse, avec la griserie des triomphes éphémères et les amères déceptions de la ruine financière en moins.

L'inspecteur, tout en écoutant et en jugeant, jette un coup d'œil sur les travaux écrits des élèves : cartographie, dessin, calligraphie, composition, devoirs journaliers. C'est la mine où l'on a puisé tant de fois pour les expositions scolaires au pays et à l'étranger. Franchement, les prix et les mentions honorables conquis par nos couvents à Paris, à Londres, à Chicago et ailleurs n'ont pas été volés. Il y a des cahiers dont l'écriture est fort

soignée, des dictées sans faute, des lettres bien tournées, des cartes tracées avec précision.

Mais la cloche sonne. Après un quart d'heure de chant ou de solfège, le dîner. Profitons de ce temps libre pour parcourir le couvent du sous-sol aux mansardes. C'est un bel et vaste édifice, le plus souvent construit en pierre ou en briques. Il y a un calorifère avec radiateurs dans toutes les pièces. Depuis l'installation d'aqueducs dans presque tous les grands villages, chaque couvent est muni de bains et de cabinets dernier genre. L'air et la lumière pénètrent abondamment, avec la salubrité et la gaieté, par les nombreuses ouvertures qu'un gouvernement éclairé ne s'avisera jamais de grever d'impôts. Les dortoirs et les salles communes, aussi bien que les classes, sont spacieux et bien aérés. Il va sans dire que la literie et la lingerie y sont d'une blancheur immaculée.

Quant au site, il est généralement bien choisi. A proximité de l'église, il est également central pour les élèves qui y affluent. Quelques rangées d'érables et un parterre en enjolivent la devanture. Les couvents des paroisses sises sur les rives si pittoresques du Saint-Laurent ou d'un de ses nombreux affluents jouissent, en outre, d'un panorama enchanteur.

L'abbé L. Lindsay.

QUESTIONS D'APOLOGÉTIQUE

L'APOLOGÉTIQUE ET LE SURNATUREL

(Suite)

L'hypothèse naturaliste n'est pas un terrain sûr et avantageux pour l'apologétique croyante. Accepter ce terrain qu'elle doit considérer comme irréel et inexploré, pour y asseoir, fortifier, défendre l'édifice du fait surnaturel, implique de sa part, une erreur de tactique. Mieux vaut prendre pour point d'appui l'humanité telle qu'elle existe en fait et tombe sous l'observation, et supposer, au moins à titre d'hypothèse provisoire, qu'elle est surnaturalisée. La tâche de l'apologétique sera ensuite de montrer, que, donné l'hypothèse, tout s'enchaîne, s'explique, s'appelle logiquement dans la doctrine du surnaturel professée par l'Eglise, que même les divers problèmes religieux agités au sein de l'humanité entière, trouvent par là une solution satisfaisante. C'est l'unique moyen, à notre connaissance, le fait surnaturel étant déjà reconnu possible, de le rendre vraisemblable, plausible.

Les preuves qu'on apporte à cet effet, et qui ont pour point de départ l'impuissance de la nature à donner à l'homme une morale, la vertu, la vérité, l'ordre social, la paix, la civilisation, etc., en dehors du surnaturel, peuvent bien montrer que celui-ci est désirable à l'humanité et qu'elle ne saurait, sans démence, le repousser : mais le dogme catholique de l'entière et absolue gratuité du surnaturel, affirmée par le nom même qu'il porte, nous interdit d'attribuer à ces preuves une valeur objective, dans l'hypothèse naturaliste ; elles ne rendent pas, sur ce terrain, le fait surnaturel probable en soi et au regard de Dieu. Mais étayés de la thèse, ou même simplement de l'hypothèse surnaturaliste, elles ont toute la valeur qu'on a coutume de leur reconnaître.

Il est bien certain, pour en revenir à cette part importante du surnaturel qui est la révélation, à la question de sa nécessité et de sa très grande probabilité, il est bien certain que l'homme considéré comme il est et tombe sous l'observation, avec sa soif du divin, son besoin inné d'entrer en communication avec la divinité dans cette vie et surtout dans celle d'au-delà, principalement si on le suppose effectivement fait pour une telle destinée qui dépasse toute nature, que l'homme ainsi constitué a un besoin impérieux de la révélation, et que cette révélation doit comprendre avant tout les vérités les plus élémentaires sur Dieu, son existence, sa nature, ses attributs, pour mettre leur connaissance à la portée de tout représentant de la race humaine, quels que soient son âge, sa condition, son degré d'intelligence ou de culture.

De plus, dans l'hypothèse du surnaturel, c'est-à-dire, si Dieu noue avec l'homme des relations anthropomorphiques et déifiantes, une certaine révélation est indispensable. Le moins que Dieu puisse faire dans ce commerce est de parler à l'homme ; or parler à quelqu'un c'est lui révéler ce qu'on a dans sa pensée. Il se peut, comme nous le disions plus haut, que l'objet de cette révélation soit un fait insignifiant, déjà connu. Il se peut aussi que ce soit un secret, un mystère. Dieu qui avait le choix de ses confidences à l'homme durant le cours de cette vie, lui a révélé des vérités utiles, celles dont il lui promet une révélation complète par la pleine vision, celles qui peuvent l'éclairer sur son origine, son état présent, celles qui lui étaient même nécessaires pour orienter sa vie.

Quoi qu'il en soit, on ne conçoit guère le surnaturel sans révélation.

Par contre nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir de révélation proprement dite, en dehors du surnaturel. A notre avis une telle révélation impliquerait une contradiction dans les termes. Dans l'hypothèse même où Dieu n'aurait pas directement et positivement élévé l'homme jusqu'à lui-même par une certaine déification, mais l'aurait laissé dans la nature humaine, si prenant en

pitié les égarements, l'ignorance, les impuissances de sa créature, ou pour tout autre motif, tel que serait celui de se faire aimer de l'homme d'un amour tout humain, il était descendu jusqu'à lui, s'était fait son interlocuteur, son éducateur, son instituteur, immédiatement ou médiatement, peu importe, il y aurait encore là une faveur surnaturelle. Le cas est proposé éloquemment sous une de ses formes possibles par un orateur illustre et vénéré : « Il (Dieu) saisira, dit-il, par les cheveux un mortel de son choix, il lui dira : Va et parle à mon peuple, parle par les prodiges, parle au nom des calamités futures, ébranle la nature, déchire les voiles de l'avenir, sois thaumaturge et prophète, je le veux.... Il y aura une révélation dont le but immédiat sera de confirmer l'homme dans sa nature, et pas autre chose. » Oui, nous en convenons, l'état de l'humanité qu'une telle révélation supposerait, est parfaitement possible. Il ne serait pas surnaturel au même degré que l'état présent ; il ne serait pas surnaturel dans *sa substance*, mais il le serait certainement dans son *mode*. Un tel état rentre, à n'en pas douter, dans la définition du surnaturel sur laquelle tout le monde s'entend : *quod totam naturam creatam superat*. Que Dieu se fasse le précepteur de l'être humain, peuple ou individu, qu'il s'incarne moralement dans un homme et en fasse son organe, qu'il communique à cet homme une partie si minime soit-elle de sa propre science, de son propre pouvoir, pour instruire et convaincre ceux auxquels il l'envoie, c'est là un ensemble de grâces, de faveurs, qui est entièrement au-dessus des exigences et des virtualités d'une nature créée quelconque. Il en va de même de tous les autres modes dont Dieu, par une intervention positive, daignerait parler à l'homme un peu comme un homme parle à un autre homme. Le seul mode dont Dieu nous parle qui ne soit pas surnaturel, c'est lorsqu'il déploie devant nous le livre de la création : là il se révèle, indirectement. Nous voulons dire que le premier objet de la création est de communiquer aux créatures le bien de l'existence ; elles sont des réalités, des choses en elles-mêmes, avant que d'être des signes ou symboles destinés à révé-

ler leur auteur et archétype comme le créateur, comme la cause première, efficiente et exemplaire, et transcendante, comme l'absolu, l'Etre suprême. Mais lorsqu'il condescend à faire plus, à emprunter, pour s'adresser à nous, soit par lui-même, soit par l'intermédiaire d'un envoyé, le langage humain sous l'une de ses multiples formes, il octroie à l'humanité une faveur qui surpasse toute nature.

***

La révélation divine, entendue au sens propre du mot, n'appartient donc en aucun cas à l'ordre purement naturel. Elle est, en elle-même, déjà un fait surnaturel. L'apologétique, croyons-nous, a tout à gagner à bien délimiter son terrain propre qui est celui du surnaturel, à ne pas prétendre prouver par la raison pure et transporter sur le terrain philosophique des affirmations dont la vérité dépend, comme l'ordre surnaturel tout entier, de la très libre volonté de Dieu. Au reste, la tendance de la philosophie contemporaine est de ne plus croire à la raison, excepté lorsque, sous prétexte de critique, elle s'emploie à se détruire elle-même. Il devient d'une difficulté extrême de rien démontrer par le raisonnement aux esprits qui en sont imbus, et qui professent de ne plus croire aux principes tenus autrefois pour les plus évidents. Cela n'empêche pas le rationalisme, lorsqu'il consent à discuter la question religieuse, de se placer sur le terrain de la nature pure. Rien ne nous oblige à l'y suivre, à défendre contre lui sur ce sable mouvant, dans la région de l'hypothèse, les affirmations de la doctrine révélée. Nous n'avons aucun intérêt à soutenir qu'elles découlent de la notion, même parfaitement orthodoxe du Dieu créateur et auteur de la nature, et des relations que fonde cette qualité entre l'humanité et lui. Il est préférable de faire observer au rationaliste qui se cantonne dans le naturalisme pur, et ne voit pas comment le surnaturel en dérive, qu'il n'est pas dans la question. La question n'est pas de savoir quels

seraient les rapports qui existeraient entre le Créateur et une humanité abstraite et hypothétique, mais quels sont ceux qui existent entre l'humanité existante et son Dieu. C'est avant tout une question de fait.

L'élévation de l'homme existant au surnaturel ne peut être qu'un fait contingent ; nous pourrions dire que c'est le plus contingent de tous les faits, celui que son auteur était le plus libre de réaliser ou de ne pas réaliser. Il n'a d'autre motif que la volonté, l'amour, la bonté de Dieu infiniment libres. Sa possibilité n'est pas douteuse pour quiconque ne s'inscrit pas en faux contre l'existence, la personnalité, l'intelligence, la liberté, la toute-puissance de l'Etre suprême. Il n'implique ni impuissance, ni contradiction dans l'Auteur de la nature, mais seulement le pouvoir de se communiquer, pour le bien de ses créatures, à deux degrés, dont le premier n'appelle pas le second, mais est loin de l'exclure : le pouvoir, disons-nous, après s'être communiqué, par la création proprement dite, dans de lointaines imitations de son être, de se communiquer en lui-même à son œuvre par voie d'union. Ce fait est rendu plausible par la croyance, les aspirations, les besoins de l'humanité existante. Mais il se prouve en dernier ressort à la manière de tous les faits contingents, par la constatation expérimentale, et sa connaissance, à défaut de l'expérience directe, répétée en chaque individu humain, se transmet par le témoignage historique.

***

Le fait surnaturel, pour être constaté expérimentalement avec pleine certitude, pendant la vie présente, surtout pour revêtir le caractère d'un événement public et social, doit se présenter sous une forme sensible. Il y a en effet des phénomènes surnaturels qui peuvent être expérimentalement observés, et qui servent de preuves à la réalité de l'ordre surnaturel tout entier. On les appelle des miracles. Le mot seul, il en faut convenir, a le don

d'effaroucher les rationalistes. Ils vont jusqu'à opposer à la chose la fin de non-recevoir la plus péremptoire, le refus d'en discuter la possibilité, d'en examiner l'existence ou la non-existence. Se rendent-ils compte de la ressemblance qu'il y a entre une telle attitude et le parti-pris de la mauvaise foi ? Il serait difficile d'imaginer un procédé plus radical pour s'aveugler, s'endurcir, et repousser le don de Dieu, dans l'hypothèse où il serait réel, que de fermer les yeux *a priori* et obstinément aux seules preuves convaincantes de sa réalité, aux seules preuves accessibles à toutes les intelligences, que le genre humain attend, qu'il a demandées dans tous les temps et demandera jusqu'à la fin, comme confirmation de l'intervention divine. S'il plaît à Dieu d'offrir à l'humanité le surnaturel, s'il veut qu'elle le sache et accepte librement le don de son amour infini, il faut qu'il le rende sensible, discernable ; or, le surnaturel rendu sensible, reconnaissable, éclatant d'évidence n'est pas autre chose qu'un miracle.

Le rationalisme répugne au miracle parce que le miracle est une dérogation aux lois de la nature. Mais ici encore est-il bien dans la question ? Il n'est nul besoin de soutenir que Dieu, tout en restant l'auteur de la nature et rien de plus, déroge aux lois de la nature. On peut concéder que cette manière de poser et de résoudre la question implique au moins l'apparence d'une inconséquence, sinon d'une contradiction dans les plans et les œuvres du Créateur. Mais il en va autrement si l'on explique que Dieu, ajoutant vis-à-vis de sa créature, spécialement vis-à-vis de l'homme, une qualité nouvelle, à sa qualité de créateur, comme il est libre de le faire, est nécessairement amené à se manifester par des œuvres nouvelles. Sans rejeter la définition du miracle qui en fait une dérogation aux lois de la nature, on peut dire dans un certain sens très vrai, que rien n'est plus naturel que le miracle. Il est naturel, disons-nous, c'est-à-dire conforme à la nature des choses, aux lois de l'être et de la pensée, qu'une cause nouvelle, douée d'un pouvoir supérieur, venant s'ajouter aux causes ordinaires, existantes, entraîne de nouveaux effets, des effets spéciaux.

Ainsi, l'activité de l'homme entrant en ligne sur notre terre, y amena des phénomènes, y produisit des effets que n'y avait pas produits et que n'y eût jamais produits le jeu des forces aveugles de la nature. De même si dans l'Univers, pour un but d'union, Dieu vient, par moments, prendre rang parmi les causes secondes, ajouter son action à la leur, les suppléer, les remplacer, les compléter, il est dans la nature des choses que des phénomènes nouveaux et hors de là sans exemples se manifestent. C'est là une vérité de sens commun que toutes les objections d'une philosophie alambiquée ne parviendront pas à bannir de l'esprit humain, aussi longtemps qu'il n'aura pas été faussé par l'habitude du sophisme. La négation du miracle, au nom d'une prétendue impossibilité, revient à nier le surnaturel, c'est-à-dire à dénier à Dieu le pouvoir et la liberté, de s'approcher, s'il le juge bon, de ses créatures, de se faire virtuellement l'une ou l'autre d'entre elles, par voie d'union, pour les élever jusqu'à lui.

(À suivre.)

Alex. Mercier, O. P.

CHRONIQUE POLITIQUE ET RELIGIEUSE D'ESPAGNE

Parmi les nations latines, l'Espagne, aujourd'hui, est la plus prospère. Cette affirmation surprendra ceux qui, de loin seulement, suivent la marche de ce beau pays, et n'ont présentes à l'esprit que les tristes conséquences de la dernière guerre avec les Etats-Unis.

Nous avons été écrasés : Puerto-Rico, les Philippines nous ont été enlevés. Cuba a conquis son indépendance. Comme colonies, il ne nous reste plus que nos possessions de l'Afrique Occidentale, puisque les Canaries et les Baléares sont considérées comme des provinces de la métropole.

La défaite a été complète, il faut l'avouer. La Franc-Maçonnerie, qui a juré, pour atteindre l'Eglise catholique, d'abaisser et même de ruiner tous les pays latins, l'avait préparée de longue main. C'est elle qui, par les députés et les ministres qui lui étaient vendus, a empêché la construction d'une flotte en rapport avec les progrès modernes. Ses agents ont semé la défiance et le mécontentement dans les colonies, sous les prétextes les plus mensongers.

En présence des cuirassés de haut rang, des canons à longue portée, employés par les Yankees, les soldats et marins espagnols ne pouvaient que mourir. Ils l'ont fait comme des héros. A armes égales, la victoire eut toujours accompagné notre drapeau.

Aujourd'hui les insulaires de Puerto-Rico et des Philippines reconnaissent que, pour avoir changé de maîtres, ils n'ont pas amélioré leur sort. Ils reviendraient volontiers sous la tutelle maternelle de Madrid, pour éviter les exactions, les fraudes, la tyrannie que font peser sur eux les envoyés de la Maison Blanche. Il est trop tard.

***

Ce qui prouve la générosité de l'Espagne envers ses colonies, et sa prospérité actuelle, c'est que, cette année, l'exercice budgé-

taire se ferme avec un excédent de recettes de dix millions de pesetas ($2,000.000). Pour l'année prochaine, les entrées dépasseront les dépenses de 30,000.000 de pesetas ($6,000.000).

Quel autre pays, en Europe, se trouve dans de si heureuses circonstances? Ces sommes autrefois étaient envoyées aux colonies, et la Mère-Patrie se saignait sans pitié, comme sans profit du reste, pour ses filles ingrates d'outremer.

Le surplus du budget va être consacré à la création d'une marine puissante qui permettra à l'Espagne de reprendre sa place parmi les grandes nations de l'Europe.

Les chambres ont approuvé, maintenant, à une immense majorité, les projets du gouvernement sur ce point.

On va aussi exécuter de grands travaux sur les routes. Déjà nous en possédons de magnifiques, et on les a admirées, avec raison, lors de la tristement fameuse course d'automobiles « Paris-Madrid. » Les coureurs survivants, arrêtés par un décret ministériel, dans leur marche échevelée et mortelle, se sont transformés en touristes, sont venus, à une allure calme, jusqu'à notre capitale et ont loué, hautement, le bon état de nos voies de communication. Le nombre de ce que nous appelons « les routes royales » va être augmenté, et le commerce profitera grandement des nouvelles facilités qui lui seront données pour les transactions.

L'industrie privée prend un développement que nous n'avons jamais connu. A Bilbao, pendant ces deux dernières années, de grandes compagnies se sont formées pour établir de nouveaux chemins de fer et de nouvelles lignes de transport maritime ; pour exploiter des mines, de hauts fourneaux, des centres producteurs d'énergie électrique, de nouvelles banques, des agences d'assurance sur la vie et contre l'incendie, etc.

Aussi la ville élargit son enceinte. Elle ne suffit plus à contenir la foule de travailleurs attirés par les besoins des nouvelles industries, auxquelles elle a donné naissance.

Santander, Gijon, Oviedo, Avilés suivent ce mouvement de

progrès. En quelques jours, l'emprunt demandé pour les futurs chemins de fer : Bilbao-Madrid, Bilbao-Santander, San Sebastian-Burdeos a été couvert trois fois. Les fabriques de papier, les raffineries de sucre ont augmenté en nombre et, pour se soutetenir, se sont constituées en puissants syndicats.

Nous avons eu, dernièrement, à Cordoue, une exposition provinciale agricole qui a manifesté les progrès réalisés, aussi, dans cette branche. Nous avons pu constater, *de visu*, que nos populations rurales abandonnaient, enfin, leur routine et que les machines modernes, qui facilitent le travail et le rendent plus fécond, avaient remplacé notre vieil outillage rudimentaire du passé.

***

Pour que rien ne manque à ce tableau d'activité débordante, les célébrités médicales ont tenu, à Madrid, un congrès pleiu de promesses pour la science. Les médecins hispano-américains formaient la plus grande partie du groupe étranger, et les cœurs se sont plus entendus encore que les esprits. On parle d'une alliance de tous les peuples latins d'Europe et d'Amérique. Je ne serais pas étonné qu'avant peu elle fût réalisée. Avec quelle joie nous y verrions entrer les Canadiens-français, dont la vitalité est si intense. Vous avez conservé toutes les vertus de la race française, en y ajoutant les énergies propres à votre climat ; ne voudriez-vous point faire participer à ces richesses l'immense et belle famille à laquelle vous appartenez par vos origines ?

***

Ce qui nous réjouit encore, en Espagne, c'est de constater à chaque instant la sincère popularité dont jouit notre Roi, dans tous les rangs de la société. Il a fait, quelques semaines après son couronnement, un premier voyage dans les Asturies, et partout il a été acclamé sans qu'une voix discordante, une seule, se fît entendre. Le peuple espagnol est essentiellement monarchique,

et quand il voit, à sa tête, un prince aimant, chrétien et brave, il est tout à lui.

Le jeune monarque donne généreusement sur sa cassette privée, et il n'y a point d'infortune qu'il ne soulage. Quand il arrive dans une ville, sa première visite est pour l'église, dans laquelle il s'agenouille pieusement et humblement. Il a été vu, à Madrid, descendre de sa voiture, y faire monter à sa place le prêtre qui portait le Viatique à un malade, et escorter, à pied, un cierge à la main, le Roi des rois.

C'est dans cette piété qu'il puise la bravoure dont il a déjà donné une preuve solennelle. Quand un fou tira deux coups de revolver sur un des grands de sa suite, Alphonse XIII fit arrêter son carrosse et, calme, impassible, pendant que son auguste mère tremblant que l'attentat ne fût dirigé contre la personne royale, voulait l'obliger à se cacher, il se maintint en complète évidence et, par lui-même, se rendit compte de ce qui s'était passé. Les applaudissements de la foule montrèrent qu'elle admirait ce sang-froid, et qu'elle comprenait ce qu'il promettait pour l'avenir. Puissent nos espérances se réaliser !

Les journaux de scandale ont voulu mener une campagne contre le jeune Roi, dès son arrivée au trône. On inventa, sur son compte, les histoires les plus odieuses. L'ingratitude contre sa mère, la folie, les mauvaises mœurs en formaient les principaux chapitres. Grâces à Dieu, tout est faux ! Le prince est un fils très respectueux et très reconnaissant. Il se conduit en chrétien, et ses harangues, ses reparties font briller son bon sens et la solide instruction qu'il possède. Il est, par ses mérites, au-dessus de son âge : il est à la hauteur de son métier de roi. La question de son futur mariage est à l'ordre du jour. Quelques-uns voudraient lui donner pour compagne une des filles de DonCarlos, ce qui ferait disparaître, en lui donnant complète satisfaction, le parti carliste, qui s'éteint, du reste, peu à peu. L'entourage libéral du Roi est peu favorable à ce projet. L'union avec une princesse qui apporterait un sang nouveau pour les héritiers,

gage de leur virile énergie, et une alliance solide pour la nation tout entière, rentrerait davantage dans les vues de tous. La Reine Mère, qui a si admirablement rempli sa mission, n'a nulle hâte de voir célébrer le mariage. La santé de son fils est délicate, il a besoin de se fortifier, pendant quelques années encore.

***

Autour du Roi se pressent les catholiques, dirigés par l'Episcopat tout entier. Ils en sont le plus ferme soutien. Chez nos voisins d'au-delà les Pyrénées, on a écrit que le Pape Léon XIII ne voulait pas que le clergé s'occupe de politique. C'est un mensonge. Le Saint-Père, et c'est là son dernier acte public, a écrit tout dernièrement au Cardinal Sancha pour le féliciter d'avoir pensé à réunir les catholiques en un parti qui travaillât pour le succès de la cause religieuse, et pour lui demander d'être le chef de cette phalange et de la diriger, énergiquement, vers le but à atteindre. Malgré son grand âge, le vénérable prélat a accepté. Chaque diocèse a maintenant, d'après ses ordres, sa section du parti catholique, et des succursales se sont formées dans les paroisses. Les tièdes, les indifférents se réveillent, et l'on a grand espoir pour les futures élections. « Nous sommes les plus nombreux et les meilleurs, écrit une feuille périodique de Madrid, il faut que le triomphe soit à nous, mais nous ne l'aurons que dans la mesure de notre activité et de nos efforts. »

Ce parti catholique, créé par le Pape lui-même, indique bien quelle est la pensée de Sa Sainteté. Nous devons tous, tant que nous sommes et dans les différents pays que nous habitons, passer par-dessus les divergences d'ordre secondaire qui nous divisent, et nous unir pour défendre les institutions chrétiennes, les écoles catholiques, les communautés religieuses, toutes nos libertés. Peut-être que les catholiques Canadiens ont, eux-mêmes, quelque chose à faire sur ce point.

***

Pour avoir un protecteur dans les nouveaux labeurs qu'il entreprend, l'Eminentissime Cardinal Sancha travaille à la canonisation du grand franciscain F. Jimenez de Cisneros, lui aussi revêtu de la pourpre, et qui dirigea, avec un talent supérieur, la politique de son pays vers la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième. La cause présentée à Rome a été prise en considération. Puisse l'esprit de Jimenez de Cisneros revivre dans tout le clergé d'Espagne !

***

La réalisation de ce vœu est d'autant plus nécessaire que les nuages (car il y en a, hélas !) qui obscurcissent notre horizon politique sont dus au manque d'énergie des catholiques gouvernementaux. Les conservateurs, en Espagne, se croient sans cesse obligés de faire de nouvelles concessions aux radicaux et aux socialistes.

Sous prétexte de liberté électorale, le ministère Silvela a tout permis à ses ennemis. Les rigueurs de la police ne se sont exercées que contre ceux qui auraient pu le soutenir. Partout où ils ont été les maîtres, les partis avancés ont empêché leurs adversaires de voter, ou ils ont honteusement falsifié les résultats du scrutin. Grâce à ces manèges, et à la faiblesse du gouvernement, les républicains, les socialistes, les radicaux ont gagné des sièges dans la représentation nationale. Tous les monarchistes en ont été effrayés, et ils semblent devoir s'unir, en une masse compacte, pour résister aux attaques de l'ennemi. Cette coalition est excellente, mais elle aurait pu se produire en d'autres circonstances, et la liberté électorale ne doit jamais consister, pour un chef d'Etat, à permettre tous les abus à ses adversaires.

C'est encore par esprit de faiblesse, que M. Silvela a voulu, un moment, interdire l'enseignement du catéchisme en Catalan. Les lauriers, que M. Combes prétendait récolter en Bretagne, lui faisaient envie à lui-même. Le Roi l'obligea à révoquer ce décret,

que rien ne justifiait. La presse a parlé d'un mouvement séparatiste en Catalogne. Il n'existe pas. Tous les Catalans sont attachés, de cœur et d'âme, à la cour de Madrid, mais ils veulent conserver leurs usages provinciaux et leur langue, cette langue dans laquelle a écrit le prêtre Mosen Verdaguer, le plus grand poète épique de l'Espagne et du siècle dernier. Pourquoi le leur proscrire ? Le système du gouvernement unitaire, qui soumet aux mêmes pratiques les provinces les plus distinctes, et qui leur enlève toute initiative, tout caractère propre, serait-il le seul raisonnable et fécond ?

Dans une autre circonstance, le ministère a montré, plus lamentablement encore, sa faiblesse et son imprévoyance. Une circulaire ministérielle avait, subitement, changé les programmes des examens de l'école de médecine. Les étudiants demandèrent, par une pétition respectueuse, que la mesure fût suspendue. On s'y refusa. Nos carabins se mirent en grève, organisèrent des manifestations bruyantes, lapidèrent le Ministre de l'Instruction publique et sa résidence. La troupe fut envoyée contre eux et il y eut des chocs violents. Quand le sang eut coulé et que des cadavres jonchèrent les rues, le Ministère accorda aux étudiants ce qu'ils avaient réclamé, d'abord, par les voies légales. Quelle faiblesse, quelle folie ! Provoquer l'émeute et ensuite céder devant elle ! Nous trouverons la manifestation du même esprit dans des choses plus importantes et plus graves encore.

Les libéraux, quand ils étaient au pouvoir, avaient commencé la persécution contre les ordres religieux, en négociant un concordat avec le Saint-Siège auquel ils demandaient de douloureuses concessions. Maintenant que les conservateurs dirigent les affaires du pays, nous espérions que ce projet serait abandonné, et que les religieux seraient laissés dans la jouissance de la liberté accordée à tous. Il n'en est rien. Le Concordat se discute toujours et il nous prépare des mesures d'exception pour ces ordres qui ont fait la gloire et la grandeur de l'Espagne, dans la politique comme dans les sciences.

Par suite de la lâcheté gouvernementale, les partis avancés gagnent chaque jour du terrain. Ils sèment leurs mauvaises doctrines parmi la foule, et, depuis plusieurs années, les grèves, en Espagne, sont continuelles. La dernière, par ordre de date, menaçait de s'étendre à tous les travailleurs de Jerez, jusqu'aux nourrices et aux servantes. Il est rare que l'armée n'ait pas à intervenir dans ces occasions, et le sang y est souvent répandu.

Pour arrêter le mal, l'Eminentissime Sancha a présenté au Sénat un projet concédant à tous la liberté d'enseignement, et rétablissant de nombreux centres universitaires, indépendants, pour la collation des grades.

Les radicaux ont poussé de hauts cris. Ils ne veulent entendre parler que du monopole de l'Etat. « La liberté d'enseignement, disent-ils, ne sera favorable qu'aux Congrégations religieuses qui vont s'étendre jusqu'aux plus petits villages. » — Il se peut, mais elles y porteront, avec l'instruction, les principes qui éloigneront les générations futures du socialisme et de l'anarchie. Le gouvernement osera-t-il se mettre du côté des adversaires de la liberté ? Le dernier recensement, qui vient de se terminer, nous indique que ceux qui ne savent pas lire, sont encore, dans nos provinces, au nombre de onze millions. Ce fait honteux ne suffit-il pas pour qu'on fasse appel à toutes les bonnes volontés, pour relever le niveau intellectuel de nos populations ?

Il y a aussi un autre projet qui a déjà réuni de nombreuses adhésions. On veut faire du dimanche un jour de repos légal. Les travailleurs, en très grand nombre, ont souscrit une pétition dans ce sens. Peut-être va-t-elle être reléguée dans les cartons d'une commission parce que le gouvernement, en l'appuyant, s'attirerait les attaques des sectaires. Il ne craint pas, pourtant, de contrister l'immense majorité des catholiques, d'empêcher le bien véritable de la nation. Comment ceux qui nous gouvernent ne se rendent-ils pas compte de l'intensité du mouvement catholique en Espagne ?

Pour le jubilé du Pape nos ouvriers, eux seuls, ont souscrit, à

raison de dix centimes par tête, une somme de 13,000 pesetas. En ce moment ils s'associent à la partie élevée de la société pour demander que la fête du Sacré-Cœur soit fête chômée. A Barcelone, le Cardinal a posé la première pierre d'une église votive en l'honneur du Sacré-Cour, et ce sont surtout les cotisations des classes laborieuses qui permettront de l'achever.

Un ministère qui s'appuierait, décidément, sur le parti catholique, et qui s'efforcerait de le développer et de le fortifier, serait durable, et il ferait réaliser à la patrie d'indicibles progrès.

Mais nos gouvernants actuels semblent avoir pris comme modèle M. Praxédes-Mateo Sagasta, mort au commencement de cette année. Ce lauréat de l'école des Ponts et Chaussées pensa qu'il lui serait plus facile d'arriver à quelque chose par la politique, qu'en suivant sa carrière. Il se jeta dans l'opposition. Non content d'attaquer le gouvernement par la plume, il prit le fusil et, derrière les barricades, fit le coup de feu. Voyant que ses idées trop avancées l'exposaient à la prison et au gibet, il les déguisa et se présenta comme libéral monarchiste. D'une éloquence froide, sarcastique à l'extrême, et toujours habilement dirigée, parce qu'il ne connaissait pas la fougue qui aveugle et fait porter de faux coups, il s'imposa à son pays et au parlement. Dans l'espace de près d'un demi-siècle, il eut huit fois la charge de premier Ministre, et entra, en second, dans de nombreuses combinaisons ministérielles. Placé sur les marches du trône, il accordait aux ennemis de la monarchie tout ce qui était en son pouvoir, et, plus que nul autre, a contribué à leur donner l'audace dont ils font preuve aujourd'hui.

C'est lui qui a dirigé la guerre contre les Etats-Unis, et il est responsable du désastre de Santiago de Cuba.

Il a voulu mourir en chrétien, dit-on, et racheter ainsi sa politique anti-religieuse. Le Pape a envoyé sa bénédiction apostolique comme preuve de pardon. Le roi, la cour tout entière, ont prié devant son tombeau et ont pris le deuil pendant trois jours.

Ces manifestations de condoléance étaient justes, si l'on considère la haute position que Sagasta a occupée, pendant si longtemps, dans son pays, mais il ne faut pas aller plus loin, et les catholiques ne peuvent pas prendre sa ligne de conduite politique comme modèle.

Vers le milieu de juin, l'Espagne a perdu un homme qui lui a donné plus de gloire. C'est de Nunez de Arce que je veux parler. Ce fut un maître en poésie. Il ciselait, en véritable artiste, ses pensées fortes et profondes, dans un rythme exquis. Malheureusement il n'a pas toujours été chrétien. Il devait bien, pourtant, reconnaître lui-même que la foi lui avait inspiré ses meilleurs vers. Il n'y a rien, dans toute son œuvre, qui soit supérieur à son « Idylle, » si ce n'est peut-être « La Pêche » ou « Maruja. » Il s'est laissé emporter par le vent du doute dans ses « Cris de Combat » et dans « La vision de Fr. Martin, » mais son âme, naturellement chrétienne, réclamait une atmosphère plus pure et plus élevée. Il a maudit Voltaire, et sa satire a fustigé Darwin et renié la liberté sans frein, que réclame l'esprit moderne.

HADRYEN, A. A.

PIE X

CE QU'ON DISAIT DU NOUVEAU PAPE IL Y A DEUX MOIS

Une lettre en date du 30 mai dernier traçait en style cicéronien le portrait suivant du nouveau Pape [1]. Bien que cette lettre fût destinée à l'intimité, nous croyons réjouir les lecteurs de *La Nouvelle-France* en leur faisant part d'une primeur, dont la saveur tout italienne ne peut que les charmer. Au récit des éminentes vertus du Pontife Suprême, ils comprendront comment il était tout désigné au choix de l'Esprit Saint pour régir l'Eglise de Dieu :

Né à Riese, humble village de la province de Trévise, dans la Vénétie, Giuseppe Sarto eut charge d'âmes dès sa jeunesse sacerdotale, ayant été adjoint comme chapelain au curé du bourg de Tombolo. Il se distingua si bien dans le ministère spirituel qu'il fut bientôt nommé curé de Salzano, dans la même province de Trévise.

Deux ou trois ans plus tard, l'évêque Zinelli, qui s'est fait un nom dans l'enseignement de la philosophie, l'appela auprès de sa personne, à titre de secrétaire et de chancelier du diocèse de Trévise.

Les dons remarquables que l'humilité du curé de Salzano avait su cacher aux autres, ne purent échapper au regard vigilant de l'évêque Zinelli, qui scruta à fond le caractère de son nouveau secrétaire. Il reconnut en lui une modestie, une tempérance, une abstinence souveraines, jointes à une singulière humilité, à la simplicité et à l'innocence d'un enfant ; mais dans cette même simplicité quel élan et quelle vigueur d'esprit, quelle sagesse, quel conseil, quelle force, quelle science des hommes, quelle érudition dans les lettres sacrées et profanes qu'il avait cultivées depuis l'enfance ! Esprit délicat, intelligence perspicace, il révélait autant de goût dans le choix des sujets que de naturel et de familiarité dans la manière de les traiter. Exempt de toute prétention, n'ambitionnant ni ne recherchant une autorité qu'il

1 — Une photographie du Cardinal Patriarche de Venise, avec son autographe et l'impression de son sceau accompagnait cette lettre. L'écusson porte en chef, le lion de Saint-Marc ; en pointe, une ancre plongée dans la mer, et dont la tête se dressant sur un champ d'azur, est surmontée d'une étoile.

possédait d'ailleurs à un degré souverain, il parlait avec douceur, attirant à lui ses auditeurs, même les personnages les plus graves, subjugués qu'ils étaient par l'attrait d'une vertu que lui seul ignorait. Aussi fut-il en haute estime auprès des Patriarches de Venise, Monico et Trevisinato, Cardinaux de la sainte Eglise Romaine, sans mentionner les Patriarches Muldi et Angelo Romazzotti, qui furent les prédécesseurs de l'Eminentissime Trevisinato. Il mérita également la faveur des évêques Calligari et Apollonio qui succédèrent à Zinelli sur le siège de Trévise. Son élévation à l'épiscopat, comme évêque de Mantoue, n'a donc rien de surprenant. Mais celui qui ailleurs avait excellé, brilla alors du plus vif éclat. Quelle dextérité il manifesta dans les circonstances les plus difficiles ! Quel don de persuasion à la fois touchante et convaincante ! Aussi sut-il bientôt réconcilier entre elles deux paroisses du diocèse de Mantoue qui avaient été frappées d'interdit, dominant par sa charité ceux que ni leur conscience n'avait fléchis, ni d'autres voix éloquentes n'avaient pu ébranler.

Le temps et l'espace manquent également pour énumérer tant d'éminentes qualités dont la renommée est devenue universelle. Pour comprendre ce qu'elles furent il suffit de savoir que tant Evêque que Patriarche, il ne modifia rien dans sa nourriture ni son coucher, non plus que dans les manières et les habitudes de l'ancien curé de Salzano et chapelain de Tombolo. Il n'y eut chez lui d'autre changement que les insignes de la dignité qui lui était imposée ; pour tout le reste, il se montre inviolablement fidèle à la simplicité d'autrefois. Ni l'ambition, ni la hauteur n'ont aucune prise sur lui ; il n'a conscience ni de sa haute intelligence, ni de l'excellence de sa nature, ni de l'innocence de sa vie, ni de sa réputation de sainteté qui est répandue au loin. S'il vous parle, vous voyez en lui un ami, et cependant vous discernez et révérez en celui qui vous parle un homme de Dieu. C'est pourquoi il a réglé à Venise des difficultés apparemment insurmontables, il a mis un frein à des désordres qu'on croyait irrépressibles.

Il possède un don remarquable entre tous ; tandis qu'il parle, l'esprit récalcitrant se sent frappé comme d'une lumière qui l'envahit, qui l'oblige de s'avouer vaincu, alors même que pour son malheur, obstinément attaché à sa fausse opinion, il voit et reconnaît et approuve ce qui est bien, mais persiste, à son détriment, à suivre ce qui est mal.

Et que d'autres éloges je pourrais ajouter ! Ce que je viens de dire ne doit être, en effet, regardé que comme une goutte d'eau comparée à l'immensité de l'océan.

Pages Romaines

LA FIN DE LÉON XIII

Sous ce titre de *Pages romaines* qui sert d'en-tête aux faits divers de chaque mois, jamais la chronique ne s'était trouvée plus à l'étroit. En juillet, Rome, plus que jamais, a vécu de la vie du monde entier. Le récit des émotions, des prières, des espérances succédant aux craintes et bientôt étouffées par des appréhensions plus terribles encore, ne peut se faire en des pages où il ne pourrait avoir ni l'ampleur qu'il réclame ni la grandeur qu'il lui faut.

Dès la première nouvelle de la maladie du Pape, la presse de tous les Etats de l'Europe et de l'Amérique envoya à Rome ses représentants les plus autorisés ; jamais agonisant n'eut de témoins plus infatigables pour raconter ces luttes suprêmes qui, chez Léon XIII, comme chez le plus obscur des hommes, se sont terminées par le triomphe insolent de la mort.

Si fidèle qu'elle se soit montrée, en ces terribles journées d'angoisses, la presse a failli à son devoir, en ne se souvenant pas que cet infirme dont elle racontait les souffrances était « cette *moitié de Dieu* » dont parle Victor Hugo, et que, dès lors, en humaniser les derniers jours par des détails qui le mettait au niveau des autres mortels, c'était vouloir amoindrir sa grandeur.

Pendant les deux semaines qu'a duré la maladie du Saint-Père, que d'industrieuses inventions pour fournir à la chronique journalière ! Au dire des journalistes, tantôt Léon XIII, quittant sa couche, s'en allait vers sa table de travail réjouir encore une fois sa belle intelligence dans la lecture du vieil Horace ; tantôt, entre deux consultations de médecins, poète à 93 ans comme il le fut toute sa vie, il chantait le soir de son règne et l'heure finale de son existence. Et, soit inconscience soit complot, la presse n'a pas su répéter les échos de cette voix vibrante d'émotion, quand en face de la dernière hostie, elle prononçait avec la même force quelle aurait mise à proclamer un dogme le *mea culpa* du *Confiteor*, qui attestait dans la personne du pape comme dans celle du dernier des enfants d'Adam, la trace de cette faute lointaine qui a humilié toutes les saintetés, à l'exception de celle de la Vierge et de celle de Dieu.

Ce spectacle journalier de cette « moitié de Dieu, » luttant plus de 15 jours contre la mort, non par égoïsme de la vie, mais pour se ménager encore et puis encore une journée eucharistique, et pour donner à la terre le temps d'être toute en prières au moment où il la laissera pour s'en aller chez Celui dont il fut le Vicaire, ce spectacle étrangement beau n'a pas été raconté par la presse, parce qu'elle n'a pas su le voir.

Ce fut à la suite d'une promenade matinale dans les jardins du Vatican, le vendredi, 3 juillet, que Léon XIII ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Rentrant dans ses appartements privés vers midi, il donna encore audience à un groupe de pèlerins autrichiens et hongrois, dans

la salle Clémentine ; quelques heures plus tard, le docteur Lapponi s'installait dans la bibliothèque, pièce contiguë à la chambre de son illustre client, y commençant cette série de veilles admirables de dévouement qui ne prirent fin qu'avec la vie du Pontife.

Tant fut rapide le mal, dès les premières heures de sa manifestation, qu'aux nouvelles qu'en propagèrent aussitôt les journaux italiens, l'*Osservatore romano*, organe officiel du Vatican, pour calmer l'inquiétude générale, crut devoir qualifier de simple fatigue la maladie mortelle de Léon XIII. Le lendemain, les faits démentirent le stratagème de la veille, et devant le Saint-Sacrement exposé dans la basilique Saint-Pierre, les fidèles s'empressèrent de venir s'agenouiller, suppliant Dieu de venir en aide au Père de la chrétienté.

Du dimanche, 5 juillet, au lundi, 20 du même mois, vers la place Saint-Pierre, ce fut la procession non interrompue d'une foule jamais lasse de regarder la fenêtre de la chambre pontificale. Deux fois le jour, aux heures des visites médicales, dans la cour Saint-Damase, prêtres, religieux, humbles ouvriers, femmes du peuple, grandes dames, attendaient, dans un silence anxieux, la distribution des bulletins de la journée ou de la nuit.

Dès la première semaine, un des plus grands seigneurs de la cour de Berlin, parti en toute hâte, vint à Rome, au nom de l'empereur Guillaume, apporter au Saint-Père une lettre impériale exprimant les vœux les plus respectueux pour sa guérison. Le même jour, un courrier spécial de Russie, arrivant de Saint-Pétersbourg, venait remettre à son tour une missive de l'empereur Nicolas souhaitant prompte guérison au pontife de Rome. Ainsi, deux chefs d'Etat, non catholiques, subjugués par l'ascendant de la Papauté, partageaient les angoisses de la chrétienté.

Le dimanche, 6 juillet, à 8 heures du soir, le Pape reçut le saint Viatique ; toute la cour pontificale assista à cette touchante cérémonie. Le lundi soir, à la suite d'une alerte, l'extrême-onction lui fut donnée par Mgr Pifferi, archevêque de Porphyre, son confesseur. Puis, la maladie se prolongeant, Léon XIII demanda à Mgr Marzolini, l'un de ses familiers, de célébrer la messe dans sa chambre et de le communier encore quelquefois.

Le dimanche, 19 juillet, la science déclara que sa lutte contre le mal étant désormais impuissante, la mort accomplirait bientôt son œuvre. En sa qualité de grand pénitencier, le Cardinal Serafino Vanutelli s'installa en permanence au palais apostolique dans l'appartement occupé par Mgr Bisletti, maître de chambre. C'était à lui qu'appartenait l'honneur de donner au Vicaire du Christ la suprême absolution et par les prières des agonisants d'accompagner son âme jusqu'au seuil de l'Eternité. Ce ne fut que le lendemain qu'il accomplit cette mission. Le lundi, 20 juillet, à 4 heures et 4 minutes du soir, le docteur Lapponi qui, seul debout dans cette chambre où tout le monde priait à genoux, tenait sa main sur le cœur du Pape en comptant les dernières pulsations, prononça tout d'un coup ces mots : « *Il pontifice è morto !* » Il y eut un moment de stupeur, puis ce fut l'expression émue du souhait de l'éternelle paix : *requiem æternam dona ei, domine.*

Presque aussitôt, Rome prenait le deuil ; les magasins se fermaient ; les théâtres renvoyaient à d'autres jours moins tristes leurs représentions annoncées, la garde suisse fermait la porte de bronze du Vatican. Saint-Pierre était envahi par la foule qui, devant le tombeau du Prince des apôtres, venait prier pour le pontife défunt. Pendant ce temps, le Cardinal Camerlingue,

doyen du Sacré Collège, Oreglia di San Stefano, de son marteau d'argent frappait trois fois le front de Léon XIII, l'appelant de son nom de baptême Joachim, et par la formule *vere papa mortuus est* déclarait le Saint-Siège vacant.

Le lendemain, mardi, la matinée débuta par un formidable orage ; la soirée s'acheva dans le glas lugubre des cloches innombrables, qui jetaient à toute volée leurs notes graves dans la nuit. Vingt-quatre heures après la mort de Léon XIII, son corps fut livré au médecin pour l'embaumement. Préalablement, le directeur du Musée et des galeries du Vatican prit le masque du Pape par un moulage en cire ; il prit également le moulage de la main droite qui tant de fois avait béni les pèlerins accourus à Rome.

Le mercredi, 22 juillet, le corps de Léon XIII fut transporté à Saint-Pierre, à 8 heures du soir. En avant du cortège venaient les palefreniers revêtus de leur costume de damas rouge et portant des torches allumées ; ils étaient suivis des pénitenciers de la basilique vaticane, du sacristain, du sous-sacristain des palais apostoliques. Puis venaient le lit funéraire avec le corps porté par les *sediarii* et entouré par les gardes nobles, les officiers des corps armés pontificaux, la famille Pecci, les cardinaux revêtus de violet, ce deuil de la pourpre. Les gardes nobles, les gardes suisses formaient l'escorte d'honneur du Sacré Collège. Suivaient enfin le majordome, le maître de chambre, les camériers secrets participants, les prélats, le maréchal du Conclave, le corps diplomatique. Un peloton de gardes suisses et de gendarmes pontificaux fermait la marche du cortège, derrière lequel venaient les familiers du Pape défunt, et le personnel des palais apostoliques récitant des prières.

A la porte de Saint-Pierre, Mgr Pericoli donna la première absoute. Le corps fut reçu par le chapitre entier du Vatican portant des cierges. La basilique, qui était fermée, était éclairée à la lumière électrique.

Le lendemain, à 6 heures du matin, les portes de Saint-Pierre s'ouvrirent et le défilé commença devant le lit funèbre autour duquel brûlaient six cierges et à l'angle duquel, dans une immobilité complète, se trouvaient quatre gardes nobles, l'épée tournée en bas. Cent mille personnes défilèrent ainsi devant le corps du Pape. A l'extérieur et à l'intérieur de Saint-Pierre, le service d'ordre était fait par l'armée italienne dont les officiers envoyaient les soldats visiter, groupes par groupes, la dépouille de Léon XIII.

La cérémonie de la sépulture dut être avancée à cause de l'embaumement défectueux du cadavre ; elle eut lieu le 25 juillet, à 7 heures du soir, dans la basilique Saint-Pierre, en présence du corps diplomatique et de la noblesse romaine.

Tous les cardinaux, tenant en mains des cierges allumés, se rendirent à la chapelle du Saint-Sacrement où Léon XIII reposait toujours, et s'agenouillèrent en arrière du catafalque pour l'hommage suprême.

Soudain, des chants funèbres se firent entendre. Le clergé de la basilique, présidé par l'archiprêtre de Saint-Pierre, le cardinal Rampolla, venant de la sacristie, s'avançait lentement en chantant le *miserere*.

Les chanoines soulevèrent le lit de parade et chargés de leur funèbre fardeau se mirent en marche, suivis des cardinaux, du majordome, des camériers participants et des cérémoniaires pontificaux.

Une procession lente se déroula sous les voûtes colossales à la lueur des lumières électriques, des torches et des cierges des assistants.

Le cortège passa devant la vieille statue de saint Pierre et s'arrêta à la chapelle des chanoines.

A gauche de la porte une ouverture béante, obscure. Sur les dalles, trois cercueils de chêne, de plomb et de cyprès. Le doyen du chapitre bénit le cadavre et les cercueils, l'officiant donna l'absoute, les chapelains secrets couchèrent le corps de Léon XIII dans le cercueil de cyprès.

Aux pieds du Pontife, le majordome mit trois bourses contenant chacune les 26 médailles frappées chaque année du pontificat. Tout à côté, fut déposé un parchemin relatant les principaux faits de la vie et du règne du Pape défunt.

Puis le visage et les mains du Pontife furent recouverts de deux voiles de soie et le corps tout entier disparut pour jamais sous le grand linceul de pourpre qui recouvrait le lit funéraire.

Le cercueil en plomb reçut le premier cercueil en cyprès, et le troisième en chêne les enveloppa tous les deux. Scellé des sceaux du chapitre, du majordome, du Cardinal Camerlingue, la triple enveloppe dans laquelle Léon XIII dort son dernier sommeil fut hissée à l'aide d'un treuil vers la sépulture provisoire des pontifes romains.

Et pendant que le cœur chantait les répons d'une absoute finale, les ouvriers fermaient l'ouverture au moyen d'une plaque de marbre portant ce seul nom: P. P. Leo XIII.

C'est la gloire éternelle de l'Eglise que de voir les deuils les plus cruels qui s'abattent sur elle et sur ses enfants concourir à faire éclater sa force et sa grandeur.

L'émotion produite dans le monde entier par la mort de Léon XIII nous donne la mesure de la place qu'y occupe la Papauté.

Jamais elle ne parut plus grande, plus majestueuse, plus invincible qu'autour du lit mortuaire où reposait le Souverain Pontife qui sut encore, par son génie et sa bonté, en développer la bienfaisante influence sur les peuples.

C'est à elle que vont les hommages rendus par toutes les nations au Pape qui n'est plus, et c'est sa souveraineté immuable qu'ils consacrent aussi bien devant la catholicité que devant les schismatiques et les incroyants.

DON PAOLO-AGOSTO.

LIVRE REÇU

L'HISTOIRE DU CANADA en 200 leçons. Par le P. Ph.-F. Bourgeois, C. S. C. Ouvrage orné de gravures, accompagné de tableaux chronologiques, et préparé pour les écoles, académies, collèges, etc. Prix : la douzaine $4.50 ; l'unité 45 cts. Librairie Beauchemin, Montréal.

Le Président du Bureau de Direction : L'abbé L. LINDSAY.

QUÉBEC : — Imprimerie S.-A. DEMERS, N° 30, rue de la Fabrique.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME II SEPTEMBRE 1903 N° 9

PAGES INÉDITES D'ERNEST HELLO

SOUVERAINETÉ ET LIBERTÉ

La confusion est si profonde que la souveraineté et la liberté apparaissent comme deux ennemies.

Ceci est un des prodiges qui ont fait les ténèbres.

La souveraineté et la liberté sont la double clef de voûte du même monument.

L'homme désire et ne sait pas. Il ne sait comment faire. Il ne sait même pas parfaitement comment désirer ni ce qu'il désire.

Le regard perçant de la souveraineté doit voir pour lui, deviner pour lui, découvrir pour lui sa route qu'il ignore, et lui dire : Marche.

A ce mot : Marche, l'homme doit voir sa route, et courir altéré.

Il ignorait son désir, l'ordre qu'il a reçu est une révélation. Il se dit : Voilà, voilà ce qu'il me fallait.

La souveraineté, dans le type suprême vers lequel tout converge, est une voyante qui contemple sur la montagne le spectacle éternel. Elle y voit dans la lumière vivante les types de ceux qu'elle gouverne ; elle voit leurs volontés ordonnées, leurs désirs ignorés, et par l'ordre qu'elle leur donne, elle leur révèle les besoins connus et inconnus qu'ils portaient dans leur âme.

Par le pain qu'elle leur fait, elle leur dit par quelle faim ils étaient travaillés. Les peuples régénérés par l'obéissance essentielle se jetteraient sur l'ordre donné comme le cerf poursuivi sur la source d'eau vive.

Leur enthousiasme serait leur reconnaissance ; leur joie serait la gloire du souverain.

Et pendant qu'ils mangeraient et boiraient — car leurs lèvres, au lieu d'être altérées du fruit défendu, seraient altérées du fruit commandé — le souverain, tourné vers la lumière où il découvre les choses réelles dans leur rapport avec les choses possibles, contemplerait sur la montagne l'idéal qu'il doit réaliser dans la plaine, et découvrant dans la nature des choses, dans l'âme des hommes et dans l'esprit de la Puissance la raison d'un nouveau départ et d'un nouveau transport, leur crierait encore : Plus haut, plus haut ; voilà la route, vous ne saviez pas de quoi vous étiez capables.

Et les peuples et les individus découvriraient au fond d'eux-mêmes des profondeurs inconnues, béantes et ardentes, où la parole du maître retentissante comme le tonnerre réveillerait l'écho qui dort, fécondante comme la rosée, arroserait le germe invisible ; et la réponse des peuples serait une acclamation tremblante de gloire et ardente de liberté. La liberté serait le transport, la souveraineté, la foudre qui soulève. Et quand les hommes supérieurs découvriraient quelque chose de grand qui n'est pas encore réalisé, l'instinct prophétique s'éveillant en eux, ils attendraient un ordre dans l'anxiété, dans l'impatience, dans l'espérance et dans la crainte. On se dirait en se rencontrant : Quelle parole va donc éclater sur nous? Et le souverain, leur découvrant dans la lumière vivante la substance de leur désir, leur dirait en leur ouvrant le cœur : Voilà les tables de la Loi.

La souveraineté et la liberté feraient la circulation de l'amour, comme les deux côtés du cœur la circulation du sang. Le pouvoir législatif est le désir, le pouvoir exécutif est l'œil voyant qui découvre et la main prompte qui exécute.

LE PREMIER PRÊTRE ACADIEN

L'ABBÉ JOSEPH-MATHURIN BOURG

(Suite et fin)

III

En 1778, une mission plus délicate et plus dangereuse lui fut confiée par l'évêque de Québec.

La guerre de l'indépendance avait éclaté. Les sauvages, excités par des émissaires américains dont le principal agent était un certain John Allan, établi au fort Machias, et qui était en relation avec les Micmacs du golfe Saint-Laurent, prirent une attitude très menaçante. On put craindre un instant un soulèvement général.

Cette révolte, dans les circonstances difficiles que traversait alors l'Angleterre, eût singulièrement compliqué la situation déjà si compromise par elle-même.

Sir Richard Hughes, alors lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, averti du danger par Michael Franklin, surintendant des sauvages, écrivit au gouverneur-général dont la résidence était à Québec, le priant d'insister auprès de l'évêque catholique de cette ville, afin que celui-ci envoyât immédiatement un missionnaire parmi les tribus en pleine effervescence.

Quel hommage rendu à la puissance de la religion catholique !

M. Bourg se trouvait en ce moment à Tracadièche. Il avait un grand ascendant sur l'esprit des sauvages dont il connaissait parfaitement la langue et les mœurs. C'était bien l'homme tout indiqué pour cette mission d'apaisement. Aussi l'évêque de Québec lui dépêcha-t-il immédiatement un exprès pour l'en charger.

Sans hésiter, n'écoutant que la voix du devoir et l'ordre de son évêque, M. Bourg, accompagné de deux sauvages fidèles, se rendit aussitôt auprès des tribus soulevées par John Allan ou ses agents.

Il réunit les chefs et tint avec eux plusieurs conseils. Il leur

dépeignit le danger auquel ils s'exposaient; il leur fit comprendre la félonie de leur conduite.

Il fut si éloquent, si persuasif, il sut si bien trouver le chemin du cœur de ces naïfs enfants des bois, qu'il réussit à les faire renoncer à leurs projets belliqueux. Il les amena enfin à renouveler leurs promesses de loyauté à la Couronne britannique, ce qui se fit en grande cérémonie devant l'honorable Michael Franklin et d'autres officiers du roi.

Dès ce moment, M. Bourg eut à Halifax ses coudées franches, et dans les missions catholiques de tout le pays une entière latitude dont il sut user largement au profit de ses coreligionnaires et à l'honneur de la religion.

Sir Richard Hughes voulut cependant lui témoigner sa reconnaissance d'une manière plus tangible. L'immense service rendu à la colonie naissante par M. Bourg méritait certes quelques égards. Le lieutenant-gouverneur lui fit concéder gratuitement l'Ile-aux-Hérons; quatre milles de terrain en superficie sur la terre ferme, sur la rive sud de la Baie-des-Chaleurs—où se trouve aujourd'hui la paroisse de Charlo—; et enfin une certaine étendue de terre où se trouvent actuellement les édifices religieux de Saint-Joseph de Carleton, rive nord de la Baie, jusqu'à la pointe ou cap des Bourgs. A son départ de Tracadièche, M. Bourg céda une partie de ce dernier terrain à l'église. Le reste appartient encore à ses arrière-neveux.

Ce fut ce zélé missionnaire qui engagea, en 1783, les familles irlandaises d'Halifax à présenter une pétition à Sir Andrew Snape, qui avait succédé en 1781 à Sir Richard Hughes. Par cette pétition, les Irlandais demandaient des mesures plus libérales et plus tolérantes pour le libre exercice de leur religion.

Sur la demande qui lui en fut faite par le lieutenant-gouverneur, la législature décréta l'abolition des clauses injurieuses et iniques qui privaient les citoyens catholiques, sujets de Sa Majesté, du droit de posséder et de la liberté de pratiquer ouvertement leurs devoirs religieux dans la Nouvelle-Ecosse.

C'est de cette époque que date l'émancipation des catholiques de la Nouvelle-Ecosse.

L'année suivante, le 16 juillet 1784, M. Gravé, vicaire-général de l'évêque de Québec, écrivait à M. Bourg, à Tracadièche, que les Irlandais catholiques d'Halifax, profitant de la liberté religieuse que venait de leur octroyer la législature, demandaient à l'évêque de Québec un prêtre qui se fixât parmi eux. Ils s'étaient d'abord adressés à l'évêque de Londres qui leur avait répondu, naturellement, qu'Halifax n'était pas dans son diocèse.

M. Bourg était donc prié de se transporter à Halifax, d'examiner les choses par lui-même et d'en rendre compte à M. Gravé. Il devait s'enquérir du nombre des catholiques dans la ville, du nombre de ceux qu'il y avait dans les environs. Il devait s'assurer si l'on pouvait librement bâtir une église et un presbytère à Halifax ; quels moyens on avait de faire vivre un prêtre, etc.

L'évêque voulait donner ce poste à M. Bourg qui parlait couramment l'anglais. Il eût eu pour successeur à Tracadièche, et jusqu'à nouvel ordre, M. l'abbé LeRoux, récemment arrivé de France.

On prévoyait déjà qu'Halifax deviendrait un centre important. Grâce à l'influence de M. Bourg, les catholiques y avaient obtenu du parlement, en faveur de la religion, des avantages que bien d'autres n'eussent point osé demander.

M. Bourg était bien désigné d'avance comme devant être le fondateur de cette Eglise naissante. Il était déjà vicaire-général de l'évêque de Québec pour toute l'Acadie. Les services signalés qu'il avait rendus à la colonie lui avaient attiré le respect, la considération des autorités civiles d'Halifax. Le choix de l'évêque était des plus heureux, des plus motivés.

Tout en remplissant sa mission, M. Bourg était chargé de dire aux catholiques d'Halifax, au nom de l'évêque de Québec, qu'il ne les oubliait pas, qu'il était très content du zèle qui les animait pour leur religion ; qu'il ne perdait pas de vue leurs intérêts spirituels et qu'il travaillerait de tout son pouvoir à les secourir.

M. Bourg arriva à Halifax pendant l'été de 1784. Après avoir fait une minutieuse enquête sur les points exposés par ordre de l'évêque, il rendit à celui-ci un compte très détaillé de sa mission.

Cet important rapport ne parvint pas à destination.

Rentré à Tracadièche vers la fin de l'automne, M. Bourg écrivit de nouveau à M. Gravé, vicaire-général, lui redisant le succès de sa mission.

J'eus l'honneur, dit-il, d'écrire à Mgr l'évêque, étant à Halifax dans le courant de l'été dernier, que je me conformais au désir de Sa Grandeur qui était que je résidasse à Halifax ; M. LeRoux devait résider en la Baie-des-Chaleurs, et moi j'étais sur mon départ d'Halifax pour chercher mes effets en la Baie et retourner au plus tôt.

J'ignore si cette lettre est parvenue à Sa Grandeur et c'est ce qui m'oblige de vous écrire la présente. Le trajet d'Halifax à la Baie m'a pris trois semaines, et, dans une tempête qui dura dix jours sans discontinuer, tout l'équipage fut déconcerté, excepté le capitaine. Je fus obligé de servir de matelot pour me sauver la vie, et à mon arrivée je tombai malade, tant j'avais essuyé de fatigue et de froid. Cette indisposition m'a retenu dans la Baie ; si Dieu me conserve, j'espère me transporter à Halifax ce printemps pour y faire ma résidence jusqu'à nouvel ordre de mon évêque.

Quant à M. LeRoux, qui est un très digne prêtre, il est maintenant d'un âge si avancé qu'il lui est impossible de pouvoir desservir tous les endroits éloignés et même les moins éloignés durant l'hiver. Ainsi, je crois, qu'il serait à propos, si Sa Grandeur l'avait pour agréable, que M. LeRoux vînt résider où je suis (à Tracadièche), qui est maintenant l'endroit le plus considérable de la Baie, puisqu'il y a soixante-dix-huit habitants. Neuf lieues plus haut est la mission de Restigouche qu'il pourrait encore desservir, ainsi que les endroits nommés Péréquit et Caraquet où il peut y avoir en tout quarante habitants. Le second endroit le plus considérable est Bonaventure, douze lieues plus bas que Tracadièche et toujours sur la côte nord, où il y a environ soixante habitants. Quatre lieues plus bas est un endroit appelé Paspébiac où il peut y avoir vingt-trois habitants, ensuite Port-Daniel, Pasbeau, la Grande-Rivière et Percé. Du côté du sud de l'ouverture de la Baie, se trouve Miramichi où il peut y avoir vingt familles et quantité de sauvages ; plus loin, Cocagne et Memramcook, où réside M. LeRoux, parce qu'il y a cent habitants au moins.

Ne serait-il pas possible de placer un jeune prêtre à Bonaventure pour y résider dans le cours de l'hiver ? L'été il parcourrait les différents endroits que j'ai nommés.

M. LeRoux pourrait le suppléer pour les malades pendant son absence.

Je suis persuadé que votre zèle apostolique vous excitera à faire tout ce qui dépendra de vous pour favoriser cet arrangement.

L'arrivée du P. Jones à Halifax, après le départ de M. Bourg de cette ville, dérangea tous ses plans.

Le P. Jones était de l'ordre des Capucins qui avaient déjà fourni plusieurs missionnaires en Acadie, sous la domination française. C'était un homme instruit et fort distingué.

Il éleva une église à Halifax et y exerça les fonctions de grand-vicaire de l'évêque de Québec, ainsi que pour la Nouvelle-Ecosse que ce dernier lui confia après avoir régularisé sa position.

Bientôt lui arrivèrent deux prêtres français : MM. Allain et Lejamtel de la Blouterie. L'abbé Allain porta l'évangile au groupe acadien le plus inaccessible, le plus délaissé de tous : celui des Iles de la Madeleine.

L'abbé Lejamtel de la Blouterie eut en partage le Cap-Breton et se fixa à Arichat où, peu après, vint le rejoindre un autre exilé de France, l'abbé Champion, comme lui du diocèse d'Avranches [1].

M. Bourg demeura donc en la Baie-des-Chaleurs et vit ainsi se rétrécir le champ immense de ses missions.

IV

En 1786, M. Bourg résolut de faire construire une nouvelle église à Tracadièche. Ce qui l'engagea à l'entreprendre, ce fut l'activité, le développement que prit alors le commerce du poisson, si abondant dans ces parages. De grandes demandes venaient d'Halifax et même des Antilles. Aussi la population du village augmenta-t-elle considérablement.

Les difficultés auxquelles M. Bourg se heurta, l'opposition que lui suscitèrent certains esprits brouillons sur le choix du site de la nouvelle église, le fit renoncer pour le moment à l'entreprise.

A cause du mauvais vouloir des habitants de Tracadièche, il

1 — L'abbé Casgrain. Pèlerinage au Pays d'Evangéline.

transporta sa résidence à Bonaventure. C'était les prendre par leur côté le plus sensible : car, au fond, ils aimaient et respectaient leur pasteur. Aussi devinrent-ils plus conciliants, nous le verrons tout à l'heure.

En cette même année 1786, M. Bourg reçut l'aide d'un nouveau missionnaire, tout jeune, M. l'abbé Girouard, prêtre acadien comme lui, qui fut chargé des missions de Nipissigui, Caraquet et Miramichi. M. Girouard se fixa à Caraquet comme étant le poste le plus important.

Quelques années plus tard, M. Girouard jetait les fondements du séminaire de Saint-Hyacinthe.

En 1789, M^gr^ Hubert régla le différend survenu entre les habitants de Tracadièche et leur pasteur. Par sa lettre pastorale datée du 16 juillet, il ordonnait de bâtir la nouvelle église à l'endroit désigné par M. Bourg. On se soumit et les travaux commencèrent immédiatement.

Cette seconde église fut édifiée sur la terre que possède aujourd'hui M. André Allain, en face de l'église actuelle et à quelques pas de l'ancienne.

M. Bourg bâtit aussi un presbytère à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église de Carleton.

Le 1^er^ octobre 1787, M. Bourg baptisait un enfant. Il en était lui-même le parrain, et sa sœur Madeleine, la marraine.

Cet enfant devait jouer un grand rôle dans la politique et dans la magistrature. Il se nommait Joseph-Remi Vallières de Saint-Réal. Grâce à la protection de M^gr^ Plessis, il fit de fortes études, devint député au parlement pour le comté de Champlain et mourut juge de la Cour supérieure. Son père, Jean-Baptiste Vallières, et sa mère, Marguerite Cornelier dit Grandchamp, étaient établis à Carleton depuis peu.

M. Bourg, fixé maintenant à Tracadièche et aidé dans son ministère apostolique par de nouveaux missionnaires, ne fit plus de longues missions, si ce n'est en Gaspésie et chez les sauvages de Restigouche.

Il établit sa famille à Tracadièche.

D'après le savant chercheur acadien, M. P.-P. Gaudet, Michel Bourg, père de notre héros, avait convolé en secondes noces avec Brigitte Martin, veuve de Séraphin Bro, père de l'abbé Jean Bro, dont nous avons parlé plus haut.

Transporté en France avec sa famille lors de la déportation, il figure dans le *Rolle des habitants tant du Canada, de l'Isle Royale que de l'Acadie*, provenant des prisons d'Angleterre, auquel (Michel Bourg) le Roi a accordé une pension à raison de dix sols par jour à compter du jour de son arrivée à Saint-Malo, au printemps 1763, étant alors âgé de 46 ans, avec son épouse Brigitte Martin, âgée de 48 ans.

Il faut croire que la mère de l'abbé Bourg, Anne Hébert, serait morte en Angleterre, et que Michel Bourg aurait convolé en secondes noces en ce pays avec la veuve de Séraphin Bro.

M. Gaudet affirme aussi que Michel Bourg mourut chez son fils, l'abbé Bourg, à Tracadièche. Il est difficile de vérifier cette assertion, vu que l'abbé Bourg n'a laissé aucun acte de sépulture dans toutes ses missions, ce qui paraît étrange quand on sait qu'il avait un soin scrupuleux d'inscrire tous les actes de baptême et de mariage dans ses registres, conservés soigneusement dans les archives de l'église de Carleton.

Quoi qu'il en soit, la veuve de Michel Bourg décéda le 3 avril 1779 à Saint-Jacques de l'Achigan, au presbytère de son fils, l'abbé Jean Bro, curé de cette paroisse, et fut inhumée le lendemain. Elle était âgée de 64 ans.

M. Bourg avait établi près de lui son frère, Charles Bourg, qu'il maria à Théotiste Savoye, et qui fut la souche des Bourgs, de Carleton ; aussi, trois de ses sœurs : Victoire, mariée à Michel-Vincent Arseneau ; Marie-Lucie, mariée à Isaïe Bernard, et Marie-Madeleine qui resta fille et demeura toujours avec son frère le curé.

V

En 1791, M. Bourg fit la visite de tous les postes soumis à sa juridiction et en rendit compte à l'évêque de Québec dans une lettre datée de Percé.

J'informe Votre Grandeur, dit-il, que grâce au Seigneur, jouissant toujours d'une bonne santé, j'ai fini de parcourir nord et sud toutes mes missions, de sorte qu'en trois ou quatre jours je partirai de Percé, où je suis depuis quelque temps, pour retourner à la Baie et faire une mission à Caraquet. J'y suis allé ce printemps ; mais ces pauvres gens ne pouvaient avoir recours à moi dans le cours de l'hiver. J'ai reçu les Saintes Huiles pour lesquelles je vous remercie et le mandement à l'égard de la suppression de quelques fêtes. J'ai lu ce mandement en chaque lieu et m'y conformerai ainsi que tous les habitants.

On ne voit que misère en la Baie cette année, attendu que la pêche du saumon et la chasse ont presque entièrement manqué ; la pêche à la morue est fort médiocre, mais la récolte assez bonne.

C'est un malheur qu'on ne soit pas plus porté à cultiver avec soin. Quelques habitants de ma paroisse (Tracadièche) recueillent déjà depuis quelques années plus qu'ils ne dépensent.

J'espère que cet exemple inspirera aux autres, qui vivent très mal dans le cours de l'hiver, le désir de les imiter.

Après vingt longues années de pénibles missions, par des chemins difficiles, exposé sans cesse aux périls de la mer, M. Bourg vit sa santé s'ébranler considérablement. Son cerveau, à la suite de contradictions de toute sorte venant parfois de la part de ceux pour lesquels il s'était prodigué et n'avait jamais marchandé ses bons offices, subit aussi, d'après la tradition, de terribles secousses.

Epuisé, malade, travaillé par mille infirmités, résultat de ses longues courses apostoliques en toutes saisons, M. Bourg, se sentant incapable de supporter seul le lourd fardeau de ses vastes missions, sollicita son rappel en 1784. Ce ne fut cependant qu'à l'automne de 1795 qu'il put avoir un successeur dans la personne de l'abbé L.-J. Desjardins, prêtre français, que la Révolution avait jeté sur nos plages.

L'évêque de Québec, considérant les nombreux services que

l'abbé Bourg avait rendus à la religion et au pays, le transféra à l'importante cure de Saint-Laurent, près Montréal.

Mais son cœur si généreux, si fort dans les épreuves, se brisa à la pensée de quitter pour toujours ses chères missions. Il ne fit que languir dans son nouveau poste et s'éteignit pieusement dans le Seigneur, le 20 août 1797, après avoir reçu tous les secours de la religion des mains du grand-vicaire Roux, de Montréal. Il n'était âgé que de 53 ans, 2 mois et 11 jours.

Ses funérailles eurent lieu le lendemain au milieu d'un grand concours de fidèles et de membres du clergé de Montréal.

Ses restes mortels furent déposés dans le caveau de l'église de Saint-Laurent où ils reposent encore.

Mais sa mémoire et son souvenir ont traversé les âges. Ils demeurent vivaces parmi les populations de la Baie-des-Chaleurs qui se les transmettent de génération en génération comme une de leurs plus chères traditions.

Telle fut la vie de ce grand et célèbre missionnaire acadien, le premier de sa race élevé à la sublime dignité du sacerdoce.

Il reconstitua son peuple. Il fut l'ange envoyé par Dieu pour relever son courage abattu par la persécution, pour lui montrer la divine espérance. Il lui enseigna, à ce peuple, que la crainte de Dieu, la soumission toute filiale à ses ordres, même lorsqu'il frappe, sont les sources de cette suprême espérance.

Fondateur de plusieurs églises, apôtre de l'évangile et missionnaire au cœur fort et courageux, il donna sa vie pour ses brebis. Et si les jours qu'il a sacrifiés pour la gloire de Dieu, pour le salut de ses frères, ont été courts aux yeux des hommes, combien, aux yeux de Dieu, ils furent longs et bien remplis !

A ce valeureux fils de l'Acadie, nous devons une admiration sans borne, une reconnaissance éternelle.

L'abbé E.-P. Chouinard,

Curé de Saint-Paul de la Croix.

QUESTIONS D'APOLOGÉTIQUE

LE SURNATUREL

(Suite et fin)

Le miracle est un fait surnaturel, c'est son premier caractère. Cependant tout fait surnaturel n'est pas un mirale au sens rigoureux du mot. Pour qu'une œuvre soit surnaturelle, au moins à un certain degré, il n'est point nécessaire que Dieu seul puisse l'accomplir : il suffit qu'il en soit effectivement l'auteur à la place de l'une des causes naturelles dont elle est normalement le produit. Ce mode de production, extraordinaire et divin, la rangera incontestablement dans la catégorie du surnaturel.

Mais pour qu'un phénomène mérite, dans toute son étendue, le nom de miracle, faut-il que Dieu seul ait la puissance de le produire, soit en lui-même, soit avec les circonstances qui l'accompagnent ? Oui, en théorie.

En pratique cela n'est pas aussi nécessaire. Pour être regardé comme un miracle, il suffit à un phénomène de dépasser manifestement le pouvoir de tous les agents terrestres. Le miracle est une preuve populaire, universelle, à la portée de tous les hommes, de l'intervention surnaturelle de Dieu. Or, nous en convenons, connaître et discerner si une œuvre insolite et merveilleuse est du ressort exclusif de la puissance divine, si elle ne pouvait pas être le fait d'une créature supra-terrestre, supérieure à l'homme mais inférieure à Dieu, exige sans doute une science peu commune, presque surhumaine, qui ne saurait en tout cas être le partage du grand nombre. Mais, nous le répétons, un tel discernement n'est point pratiquement indispensable. Si l'homme se trouve en présence d'un être supra-sensible, manifestant une puissance et une sagesse surhumaines, une bonté et une sainteté qui écartent tout soupçon, dont il n'y a aucune raison de se défier, si l'homme entend cet être lui dire : « Je suis l'Être suprême, le Créateur du ciel et de la terre, ton propre créateur, qui veut te sauver, te béatifier, » il n'a qu'à ajouter foi à cette affirmation ; y contredire serait pure témérité. Tel le jeune enfant, qui trouve penché sur

son berceau un être humain plus grand, plus fort, plus capable en tout que lui, qui le comble de ses bontés et lui dit : « Je suis ta mère. » Il ne peut que croire à cette parole. L'erreur dans les deux cas n'aurait ni remède, ni inconvénient. Qu'une science plus avancée contrôle, si elle s'en croit la force, les preuves de l'affirmation divine, et voie si Dieu seul est en mesure de les fournir, rien de mieux ; mais le genre humain n'a pas attendu son verdict pour croire, et il a eu raison.

Le miracle est donc un fait surnaturel, qui est supposé ne pouvoir être que l'œuvre de Dieu. Ajoutons encore que pour justifier son nom au sens propre et étymologique, et pour jouer le rôle de preuve de la réalité du surnaturel, le miracle doit réunir une condition de plus. Il faut qu'il puisse être manifestement constaté. Il y a des œuvres qui, en elles-mêmes, pourraient être appelées miraculeuses, parce qu'elles sont surnaturelles, et parce que Dieu seul a certainement la puissance de les accomplir, mais auxquelles il manque de pouvoir être clairement reconnues comme telles, de pouvoir exciter l'admiration de l'homme en lui signalant, sans lui permettre d'en douter, les approches de son Dieu. Assurément il n'en coûte pas plus à Dieu de faire fléchir, pour un moment, les lois de la gravitation universelle que celles auxquelles obéissent l'atome, le grain de sable, la molécule d'air, dont l'ébranlement imperceptible est le prélude initial des plus grandes catastrophes : pourtant le premier effet est un vrai miracle et ne saurait être, en règle générale, demandé à Dieu sans présomption : l'autre ne doit pas être appelé précisément de ce nom, et la prière en fait, à bon droit, quotidiennement l'objet de ses requêtes.

***

Le miracle proprement dit, sous toutes ses formes, est la seule démonstration publique et convaincante du fait surnaturel, dans notre humanité. Il est le surnaturel lui-même, pris sur le fait, et tombant sous l'expérience, parlant aux sens afin de parler à la raison. Cette preuve est celle que le Christ ne cessait de mettre

en avant par ses paroles et ses actes, que ses apôtres invoquaient avec la même assurance. C'est la preuve par excellence de l'apologétique traditionnelle, qui n'a point vieilli et qui ne peut être remplacée. En parler avec mépris au nom d'une apologétique nouvelle, soutenir qu'elle est en elle-même sans valeur, qu'elle a puisé toute sa force, aux siècles écoulés, dans la seule ignorance où l'on était alors de la vraie science et de la vraie philosophie, ne nous paraît pas exempt de témérité. Il est permis de chercher et de faire valoir des preuves nouvelles, que l'on juge plus propres à impressionner et à persuader certains esprits contemporains, que celles du passé, c'est même en soi un effort louable. Mais l'effort peut être tenté sans qu'on ait besoin de discréditer l'apologétique traditionnelle, qui, nous le répétons, fut celle de Jésus-Christ et des apôtres, et qui a convaincu le monde.

Nous disons qu'elle a convaincu le monde et non pas précisément qu'elle l'a converti à la foi. La conviction de la vérité religieuse ne s'identifie pas pleinement avec la foi. Il peut y avoir conviction sans foi proprement dite. Tout le monde connaît le texte célèbre : *Dæmones credunt et contremiscunt* (Jac. 11, 19) et le commentaire qu'en donne saint Thomas. Il n'est pas certain que ce phénomène d'un esprit convaincu de la vérité surnaturelle et d'un cœur qui la repousse ne se rencontre pas dans un même homme au milieu de nous. « *Fides inclinat hominem ad credendum secundum aliquem affectum boni*, dit saint Thomas (II-II^{æ}, q. V, a. 2 ad 2). La foi incline l'homme à croire par suite d'une certaine affection pour le bien. » Elle suppose un cœur droit, aimant ce qui est bon, surtout aspirant au surnaturel, au divin, lors même que les appétits d'en bas ou l'orgueil de l'esprit, loin d'y trouver leur compte, y rencontreraient un ennemi. En un mot, la foi n'est pas œuvre de raison pure, elle sort également du cœur, de la volonté. Elle est quelque chose de plus que la simple conviction.

Cependant, s'il peut y avoir conviction sans foi proprement dite, nous n'avouerons pas que l'inverse se produise normalement. Nous reconnaîtrons seulement que la foi dépasse souvent la con-

viction rationnelle. Le cœur y a parfois autant et plus de part que l'esprit. Elle suit alors la loi des jugements instinctifs dont la certitude est beaucoup plus forte que les motifs connus ou conscients sur lesquels ils s'appuient. Et il est bon qu'il en soit ainsi ; il est bon que la foi, ce premier germe de la vie surnaturelle, ne soit pas trop à la merci de la raison humaine, avec ses incapacités, ses défaillances, ses contradictions, ses erreurs. Il est bon qu'elle ne soit pas l'apanage exclusif d'une élite intellectuelle, qu'elle soit à la portée de toutes les âmes droites et de bonne volonté, des esprits les plus faibles et les plus incultes, comme de ceux auxquels une philosophie subversive et dissolvante a enlevé toute confiance dans leurs ressources naturelles pour atteindre au vrai.

Toutefois une trop grande disproportion, une espèce de scission entre la conviction rationnelle et la foi proprement dite, entre l'élément intellectuel et l'élément affectif dont celle-ci se compose, ne sont pas dans l'ordre normal et régulier. La société religieuse, qui a reçu le dépôt intégral du surnaturel, à défaut de chacun de ses membres, doit les réunir, au moins par l'organe des plus éclairés de ses adhérents. Il y a eu et il y aura toujours des croyants alliant une conviction raisonnée et reposant sur des preuves à l'adhésion du cœur et de la volonté. Travailler à en réduire le nombre, en soutenant que la foi est étrangère à toute certitude rationnelle, qu'elle est un pur et aveugle instinct du cœur, sinon une affaire de goût, ce n'est point faire œuvre saine en apologétique : c'est préparer à la négation du surnaturel un sûr et facile triomphe.

Dieu pourrait sans aucun doute inspirer à chaque individu humain une foi sans preuves extérieures, et même sans preuves objectives, conscientes, et rendre cependant cette foi aussi certaine et aussi infaillible que le sont, dans l'ordre naturel, les instincts de la vie inférieure. Il le pourrait : cependant nous avons peu à nous étonner qu'il ne le fasse pas. Une telle foi ne serait pas humaine. Il est aisé de voir que Dieu ne pourrait, sans multiplier à l'infini les miracles, l'empêcher de fournir un pré-

texte à tous les fanatismes. L'homme étant une créature sociale, sa religion doit être aussi une religion sociale ; les assises sur lesquelles elle repose doivent pouvoir être vérifiées par des témoins nombreux et devenir un objet de notoriété publique. Le fait surnaturel a besoin de revêtir une forme sensible, qui rende son affirmation accessible au contrôle de tout observateur possédant le plein usage de ses facultés.

***

Envisagé comme *criterium*, le miracle porte en lui-même la démonstration du surnaturel. Il prouve, par le fait, que Dieu, non content de sa qualité de cause première, descend sur le propre terrain des causes secondes, de celles principalement avec lesquelles l'homme est en contact ; qu'il veut bien communiquer avec l'humanité, soit pour se révéler à elle, s'unir à elle, soit pour accomplir les désirs qu'elle lui exprime. Le miracle, disons-nous, prouve au moins ce fait général, qui contient virtuellement et en germe tout le surnaturel.

Il prouve aussi l'affirmation particulière à l'appui de laquelle il est expressément opéré. *Si aliquis propheta*, dit saint Thomas, *pronuntiaret in sermone Domini aliquid futurum, et adhiberet signum mortuum suscitando, ex hoc convinceretur intellectus videntis, ut cognosceret manifeste hoc dici a Deo.* « Si un prophète, parlant au nom de Dieu, annonçait un événement futur, et donnait comme signe un miracle, en ressuscitant un mort, cela convaincrait l'intelligence des témoins, en leur faisant connaître que c'est manifestement Dieu qui parle. » On ne saurait mieux dire et en moins de mots.

Toutefois le miracle est loin de confirmer toutes les croyances professées par ceux qui l'obtiennent ou en bénéficient. Par exemple, un miracle obtenu en priant devant une relique ou dans le lieu d'une apparition prétendue, ne prouvent pas rigoureusement l'authenticité de l'une et de l'autre. Il prouve simplement l'efficacité de la prière et l'action surnaturelle de Dieu en faveur

de l'homme. De même on ne voit pas pourquoi Dieu s'interdirait d'exaucer les prières de ceux qui ont le malheur de professer une fausse religion, pourquoi, dans l'occasion, il ne pousserait pas la bonté et la miséricorde à leur égard jusqu'au miracle inclusivement : mais ce miracle ne serait pas une preuve à l'appui des erreurs particulières de leurs croyances. Il prouverait simplement la Providence surnaturelle de Dieu, son inclination à exaucer les prières de ceux qui ne sont pas entièrement et définitivement exclus du surnaturel.

Pour cela nous n'avons rien à redouter de l'objection dont certains rationalistes semblent faire grand cas, tirée du fait, vrai ou supposé, que dans toutes les religions il s'opère des miracles. Lors même que cette assertion aurait une part de vérité, cela ne prouverait aucunement que toutes les religions sont également bonnes, qu'il n'y en a pas une seule totalement vraie, seule pure et exempte d'erreurs, à laquelle, en principe, tous les hommes ont le devoir d'adhérer.

De plus, lorsqu'une société religieuse, une église, peut montrer que dans son sein le miracle est presque une monnaie courante, tandis que dans les autres qui lui disputent l'humanité, il est si rare qu'elles en ont fait leur deuil, et ne sont pas loin de se glorifier de son absence, ne possède-t-elle pas, de ce seul chef, en faveur de sa divinité, une présomption équivalant à la pleine certitude ? Ne faut-il pas chercher là, le secret de l'horreur souveraine que professent pour le miracle les adversaires attitrés du catholicisme, leur refus obstiné de l'examiner, de le discuter ?

Les apologistes catholiques doivent se garder de donner dans le piège, de céder à l'entraînement de la mode, en partageant, comme quelques-uns semblent ne pas assez s'en défendre, le préjugé rationaliste contre le miracle. Ils doivent se souvenir que le miracle est le seul moyen, à notre connaissance, dont Dieu puisse, manifestement et aux yeux de tous, contresigner l'œuvre surnaturelle dans notre humanité.

ALEX. MERCIER, O. P.

LES MÉFAITS DE L'ALCOOLISME [1]

L'*alcool* qui forme la base des boissons fermentées a toujours eu le don de flatter le palais de l'homme, d'amener l'excitation des facultés nerveuses et sensibles pour arriver finalement à le plonger dans la stupeur et les turpitudes de l'ivresse.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil depuis Noé.

Les boissons enivrantes, vieilles comme le monde, ont toujours eu une action pernicieuse qui s'est traduite dans l'histoire par un nombre incalculable d'égarements, de sottises et de crimes. Et pourtant à ce point de vue le passé garde sur le présent une incontestable supériorité. Pourquoi ? Parce que l'ivresse a subi de nos jours une complète transformation. Nos générations contemporaines ont vu, à leur grand dam, substituer les liqueurs distillées aux boissons fermentées, l'alcool au vin, au cidre ou à la bière. L'*alcoolisme* brutal et meurtrier a remplacé l'ivrognerie bête et bénigne. Essayons d'en dire ici rapidement les conséquences physiologiques, pathologiques et surtout sociales pour nous permettre d'en indiquer bientôt les remèdes urgents, nécessaires.

I

L'alcool est longtemps resté confiné dans les officines, aux mains des apothicaires, pour le seul usage de la médecine. On prétend qu'au moyen âge les mineurs de Hongrie épuisés par leurs durs labeurs y eurent les premiers recours. En tout cas, il est certain qu'au seizième siècle les armées en campagne en firent usage : les soldats anglais guerroyant dans les Pays-Bas en 1581 recevaient journellement une ration d'eau-de-vie. De l'armée

---

1 — Nous signalons à l'attention de nos lecteurs cette étude parfaitement documentée de notre éminent collaborateur. Il l'a écrite sur notre invitation spéciale pour *La Nouvelle-France*. La question de l'alcoolisme est de la plus haute actualité. Ici, comme ailleurs, et plus même qu'en certains pays, nous avons besoin de sonder la plaie pour en écarter la cause et en prévenir ou guérir les effets. — La Rédaction.

la pratique ne tarda pas à se propager dans le peuple, surtout chez les ouvriers. Dès 1678, sous la poussée de l'opinion publique, le monopole de la vente dut être enlevé aux pharmaciens. L'alcool fut si vite prisé que l'usage s'en répandit partout et que les excès se multiplièrent.

Mais ces excès, il faut le dire, étaient plus dégoûtants, plus avilissants que malsains. L'alcool qu'on consommait n'était pas pur : c'était toujours de l'eau-de-vie retirée par une distillation primitive des vins de qualité inférieure ou d'un transport difficile. Et d'ailleurs le prix en était encore assez élevé pour restreindre singulièrement la consommation. Rappelons seulement qu'en France, pays vinicole, la production totale d'alcool n'atteignait pas 400,000 hectolitres en 1788 (Lunier).

Ce n'est qu'il y a environ 60 ans que l'industrie se transformant commença à retirer l'alcool d'abord des grains et de la pomme de terre, puis de la betterave et de quelques autres végétaux sucrés et féculents. Mais dans cette voie les progrès furent rapides, vertigineux, effrayants. Qu'on en juge par un seul chiffre : la fabrication d'alcool dans le monde entier dépasse annuellement 30 millions d'hectolitres. Et la consommation marche de pair avec la production : elle s'élève à plus de 10 litres par tête et par année dans les pays du Nord.

Or tous ces alcools d'industrie ne sont pas seulement des produits enivrants, ce sont encore et surtout des poisons. Dujardin-Beaumetz l'a dit avec sa haute compétence, les *esprits* livrés par le commerce sont invariablement toxiques, et leur action nocive est en rapport avec leur origine et leur degré de pureté. M. le professeur Riche classe les alcools industriels dans l'ordre suivant relativement à leur nocuité croissante :

Alcools et eaux-de-vie de vin ;
Eaux-de-vie de poiré ;
Eaux-de-vie de marc, de raisin et de cidre ;
Alcools et eaux-de-vie de grains ;
Alcools et eaux-de-vie de betteraves et de mélasses de betteraves ;

Alcools et eaux-de-vie de pommes de terre.

L'alcool éthylique qui constitue presque à lui seul les eaux-de-vie de vin, de marc, de cidre et de poiré n'est pas bon, mais c'est certainement le moins dangereux. Les alcools propylique, butylique et amylique qu'on trouve dans les eaux-de-vie de grains et de betteraves sont au contraire très dangereux, surtout les deux derniers. L'eau-de-vie de pommes de terre qui contient jusqu'à 5% d'alcool amylique ou butylique lui doit sa nocuité extrême.

On a parlé de dissocier ces alcools et de ne garder dans l'eau-de-vie que l'alcool éthylique relativement acceptable. Mais la séparation dont il s'agit est loin d'être facile : elle réclame des distillations répétées, fractionnées et par suite très coûteuses. L'industrie ne s'en charge pas pour garder son facile outillage et ses gros bénéfices : elle se borne à de rapides rectifications qui enlèvent aux *esprits* leur mauvais goût mais leur laissent presque tous leurs principes toxiques.

Plus l'alcool se déverse dans la consommation, moins ses sources sont pures : les fabricants s'ingénient à le produire à bon marché. Autrefois il provenait exclusivement des boissons naturelles, fermentées ; aujourd'hui il n'en dérive qu'exceptionnellement : l'alcool de vin est un produit rare et cher, un article de luxe. En France, c'est surtout depuis trente ans, à la suite de la perte des vignes par le phylloxera, que la fabrication des esprits d'industrie a pris un gigantesque essor et un empire incontestable. En 1850 la production d'alcool s'élevait à 891,500 hectolitres : 815,000 provenaient des vins, cidres, marcs et fruits, et les pommes de terre, la mélasse, la betterave n'en donnaient encore que 76,500. Comparez la seule statistique de 1881 :

Pommes de terre et substances diverses.....	510,562	hectolitres.
Mélasses.....	685,646	"
Betteraves.....	563,240	"
Vins, cidres, marcs, lies et fruits.....	61,339	"
Total.....	1,821,287	hectolitres.

On voit que la production d'alcool de vin est devenue faible, insignifiante et que presque tout l'alcool mis en circulation est toxique. Il est vrai qu'il n'est pas tout entier consommé, qu'une partie est dénaturée pour servir au chauffage, à l'éclairage, etc. Même en déduisant cette partie, la quantité d'alcool soumise aux droits et par suite consommée reste considérable : elle s'élève, en 1881, à 1,444,156 hectolitres, ce qui donne au regard de la population une proportion de 3 litres 80 par tête et par an.

A la même époque, les contrées septentrionales de l'Europe et de l'Amérique étaient encore plus mal partagées que la France, et les statisticiens étaient presque fiers de notre situation. La consommation annuelle d'alcool s'élevait en Angleterre à 1,924,470 hectolitres, soit 6 litres par tête. Celle des Etats-Unis était en 1870 de 3,282,000 hectolitres, soit 8 litres 50 par individu. En Suède, elle était de 10 litres 34 par tête, en Russie de 10 litres 09, en Danemark de 16 litres 51, en Belgique de 8 litres 56, en Prusse de 7 litres, en Suisse de 7 litres 50.

Depuis vingt ans les choses ont bien changé. La France s'est enfoncée progressivement dans le gouffre de l'alcoolisme, pendant que les nations voisines, conquises à la raison et à la science, réagissaient contre le mal et amélioraient leurs statistiques. A cette heure on peut dire que la plupart des Etats, l'Allemagne, la Suisse, les Etats-Unis, le Danemark, la Suède et la Norvège ont obtenu, grâce à une législation sévère, la marche graduellement décroissante de l'alcoolisme. Quelques pays, l'Italie, la Hollande, les Iles Britanniques, restent au moins stationnaires. Seule, la Belgique arrive en seconde ligne, mais les pouvoirs publics s'y occupent à juguler le mal, et tout permet de prévoir que leurs efforts seront couronnés de succès.

Pourquoi les mêmes espérances ne nous sont-elles pas permises en France? Hélas ! l'autorité n'a aucun souci de la santé publique et se gardera toujours de mettre un terme aux licences des cabaretiers, les « grands électeurs » de la République. Aussi la consommation d'alcool suit-elle une progression continue et indéfinie.

Elle était annuellement de 1 litre 46 en 1850 ; de 2 litres 27 en 1860 ; de 3 litres 64 en 1880 ; de 3 litres 80 en 1881 ; de 4 litres 07 en 1895 ; de 4 litres 54 en 1896 ; de 5 litres en 1901. Or il est bon de remarquer que l'eau-de-vie de vin n'entre en compte dans ces chiffres que dans l'infime proportion de $\frac{1}{35}$. Ajoutons à cette masse d'alcool pur absorbé en nature et presque toujours toxique l'énorme quantité des boissons fermentées plus ou moins garanties, vins, cidres, bières, qui sont livrées au public, et nous pourrons conclure avec M. le Dr Jacquet qu'on consomme annuellement en France 14 litres 19 par habitant.

Ce chiffre global est effrayant : il est encore insuffisant, car il ne fait distinction ni d'âge ni de sexe. A bien dire, il faut se rendre à l'opinion motivée du Dr Romme [1] : « Un adulte français boit en moyenne par an 38 à 40 litres d'alcool à 100°, soit de 90 à 95 litres d'eau-de-vie. » Si l'on tient compte de l'alcool introduit en fraude et de celui que livrent en sourdine les bouilleurs de cru, on arrive à comprendre l'étendue du mal et à mesurer en quelque sorte « l'épaisseur de la nappe d'alcool qui tend à submerger la France. » (Romme).

II

Un de nos plus savants confrères, M. le Dr Jules Rochard, a voulu donner une idée juste et saisissante du fléau moderne. Il a calculé avec conscience ce que l'alcool coûte à la France, et nous ne pouvons mieux faire que de résumer ici sa curieuse et impartiale enquête. Il commence

« par éliminer du calcul toutes les boissons fermentées (vin, bière, cidre, etc.), et même les eaux-de-vie de bon aloi (eaux-de-vie de vin, de marc, de cidre ou de fruits). Elles sont assurément la cause de nombreuses ivresses, mais il faut faire la part de l'hygiène qui les réclame, et puis aussi de ce penchant qui entraîne les hommes vers les liqueurs fermentées et auquel il faut bien donner satisfaction dans une certaine mesure. »

1 — *L'alcoolisme et la lutte contre l'alcool en France.*

Il ne fait le procès

« qu'aux esprits d'industrie, à ceux qui causent une ivresse toxique, » et n'a d'autre but que de montrer « ce qu'ils coûtent à notre pays, ou, en d'autres termes, ce qu'il économiserait chaque année si la fabrication et l'introduction de ces produits étaient complètement interdites 1. »

Posons d'abord, comme base solide, les chiffres incontestables. La consommation annuelle (1890) est de 1,444,156 hectolitres. Le prix moyen de l'hectolitre étant de 63 frs, la dépense annuelle se monte à 90,981,828 frs.

Essayons d'établir le chiffre des dépenses et des pertes qu'entraîne l'ivresse. Il s'agit de calculer d'une manière approximative ce que l'alcoolisme coûte en journées de travail perdues, en frais de maladies et de chômages, il s'agit encore de dire la part qui lui revient dans les frais de justice, les pertes occasionnées par les suicides et par l'aliénation mentale.

Pour arriver à la première estimation, le Dr Rochard recherche la quantité d'alcool nécessaire pour amener l'ivresse et rendre un adulte incapable de travailler pendant une journée : il l'évalue à 20 centilitres, qui représentent environ un demi-litre d'eau-de-vie. En admettant que le tiers de la consommation soit absorbé par des gens raisonnables qui n'en font pas abus, il reste encore, au compte de l'ivresse, 962,771 hectolitres d'alcool pur qui représentent 481,385,500 journées de travail perdues, soit à 2 frs la journée, 962,771,000 francs.

Cette perte énorme serait encore supportable dans un pays où il y aurait à la fois pléthore de population et de travail. M. Rochard montre très nettement que la France est loin de se trouver dans ces heureuses conditions.

Les campagnes, dit-il, manquent de bras, parce que les populations rurales sont entraînées vers les villes par des attraits de tout genre au milieu desquels l'alcool tient sa place. Cette émigration rend la culture du sol difficile et dispendieuse ; l'agriculture ne peut ni soutenir la concurrence

1 — *Questions d'hyyiène sociale.*

étrangère, ni subir les transformations qui lui seraient nécessaires pour lutter contre elle. Notre sol, mieux cultivé, pourrait produire le double de ce qu'il rapporte. Et ce ne sont pas seulement les champs qui manquent de bras ; tous les métiers pénibles, fatigants, peu rétribués, sont dans le même cas. Ce qui le prouve, c'est la quantité de plus en plus considérable d'étrangers qui viennent travailler chez nous. Dans le Nord, ce sont des Belges qui labourent nos champs et peuplent nos usines ; dans le Midi, ce sont les Italiens et les Espagnols qui se chargent de la grosse besogne ; les Lucquois viennent, tous les ans, en Corse pour y faire la moisson. Au dernier recensement le nombre des étrangers vivant sur notre sol s'élevait à 1,001,100. Cet élément étranger augmente chez nous treize fois plus vite que la population indigène, et, si cela continue, dans cinquante ans, la France comptera 10 millions d'étrangers. Les dangers de cette invasion frappent les yeux de tout le monde ; mais je ne dois m'en occuper qu'au point de vue de la quantité de travail que ces immigrants nous fournissent. En admettant qu'il n'y en ait que les trois quarts d'occupés et que chacun d'entre eux ne le soit que 300 jours par an, à 2 frs par jour, cela fait une somme de 450,495,000 francs que nous leurs payons annuellement et dont nous ferions l'économie si nous pouvions amener nos alcooliques à travailler un ou deux jours de plus par semaine, car ceux-là n'en consomment pas moins, eux et leurs familles, les jours où ils ne produisent pas. C'est donc bien réellement une perte sèche pour le pays que celle qui résulte de leur vice.

On ne peut nier que maladies et accidents sont souvent attribuables à l'alcool chez les paysans comme dans la classe ouvrière. Les *malheurs* du lundi n'ont pas d'autre cause. M. le Dr Rochard est très modéré, et certainement au-dessous de la vérité, en fixant au dixième du nombre total le chiffre des blessés et des malades par alcoolisme. Or, dans ses savantes recherches sur la valeur économique de la vie humaine, il est arrivé à prouver que la maladie coûte annuellement à la France, en frais de traitement et de chômage, 708,420,585 francs. Le dixième de ce chiffre, soit 70,842,000, peut être largement mis au compte de l'alcoolisme.

La part de l'aliénation est encore plus considérable. L'ivresse, nous le verrons plus loin, peuple les asiles de fous. On peut évaluer en moyenne à près de 14% la proportion des aliénés que l'alcoolisme a conduits dans les asiles pendant une période de 10 ans comprise entre 1866 et 1876. On ne parle pas des fous

qui restent dans leurs familles et échappent à toute statistique. Or l'entretien des asiles coûte annuellement à la France 16,580,703 francs, dont les 14 centièmes, soit 2,321,300 francs, incombent à l'alcoolisme.

C'est la même proportion (13.41%) que lui attribue le Dr Lunier dans les suicides, qui sont annuellement au nombre de 6,638. Un facile calcul permet à M. Rochard de mettre de ce chef au compte de l'alcoolisme une nouvelle somme de 3,170,000 francs.

Notre confrère fait enfin la part des frais de justice.

Les statisticiens estiment que près de la moitié des crimes sont dus à l'alcool. Baër (de Berlin), a trouvé qu'en Allemagne, la proportion était de 43.9% pour les hommes et de 18.1% pour les femmes. En Belgique, la proportion est encore plus forte. En Angleterre, en 1877 et 1878, sur 676,000 crimes, 285,000 relevaient de l'alcoolisme. Supposons qu'en France la proportion soit un peu plus faible et estimons-la à 40% ; comme le service des prisons, les frais de transfèrement et les dépenses de la transportation s'élèvent ensemble à 22,236,304 francs par an, les 40 centièmes, soit 8,894,500 frs, doivent être portés au compte de l'ivresse. Je ne parle pas des frais de poursuite, parce qu'on m'objecterait avec raison que, l'alcoolisme vînt-il à disparaître, il n'y aurait pas un tribunal ni un juge de moins. C'est pour la même raison que je n'ai pas songé à faire entrer dans mes calculs la réparation pécuniaire des dommages causés par les alcooliques dans leurs attentats contre les personnes et contre les propriétés.

Je suis maintenant, continue notre auteur, en mesure d'établir le budget des dépenses de ce vice ruineux et humiliant. Voici comment il se règle :

Prix de l'alcool consommé	90,981,000	francs
Journées de travail perdues	962,771,000	"
Frais de traitement et de chômage	70,842,000	"
Frais de traitement pour aliénation mentale	2,321,300	"
Suicides	3,170,000	"
Frais de répression pour les criminels	8,894,500	"
Total	1,138,980,600	"

Ce simple tableau est suggestif et méritait d'être reproduit ici. Les chiffres connus à cette heure, est-il besoin de le dire, permettraient de le charger encore. Ce n'est pas un milliard, mais le double que coûte au pays l'alcoolisme, avec son sinistre cortège

de hontes, de désordres, de douleurs et de ruines. Qui hésiterait à s'enrôler dans la croisade que prêche la science contre un pareil fléau qui porte atteinte aux forces vives et menace l'existence même de la patrie ?

III

C'est dans la famille, fondement de la société, que s'exercent les ravages de l'alcoolisme. Qui dira l'action nocive, dissolvante de l'alcool au foyer ? Il fait de l'ouvrier un homme brutal, furieux, qui n'aime et ne respecte ni sa femme ni ses enfants, leur apporte des coups et des injures au lieu de pain et transforme le paisible intérieur en un intolérable enfer. Zola a supérieurement traduit dans l'*Assommoir* cet abrutissement progressif de l'homme qui s'abandonne à la passion de l'alcool, mais il n'a pas donné tout le bilan de crimes qu'elle entraîne. Ce bilan serait effroyable s'il était dressé.

Une dame de Chicago, raconte un de nos confrères, Mme Helen-H. Gongar, avait chargé un bureau public de lui découper dans les journaux tous les crimes dus à l'alcool qui y seraient rapportés du 1er janvier au 1er mai 1895 ; on devait éviter avec soin d'avoir deux fois le même fait. Elle colla tous ces faits divers sur une bande d'étoffe de la largeur d'une colonne de journal et il y en eut soixante et dix mètres de long. La collection pour ces quatre mois seulement comprenait 450 faits rapportés, et mentionnait 122 meurtriers, 134 personnes tuées ; 16 femmes, 16 enfants tués par des maris ivres, 120 familles atteintes, 95 attaques, batailles et querelles, 42 suicides, 6 divorces [1].

L'ivrogne dissipe son salaire chez les marchands de vin et rentre au logis les poches vides ; d'où une navrante misère pour lui et les siens, misère qui s'accompagne de larmes, de récriminations, de maladies et qui engendre les colères et les haines sociales. Si l'on savait arrêter les progrès de l'alcoolisme, on rendrait la sécurité et le bonheur aux foyers ouvriers, et les politiciens exploi-

1 — Dr Bonnefé, *Le Péril alcoolique.*

teurs du socialisme perdraient du même coup leur facile plate-forme et leur malheureuse clientèle.

On a dit que l'alcoolisme se refrénait lui-même en diminuant la nuptialité. C'est une erreur que les statistiques les plus exactes ont démontrée. La consommation de l'alcool n'exerce aucune influence sur le nombre des mariages.

Il y a vingt ans, dit un de nos jeunes confrères dans une thèse récente et bien documentée à laquelle nous emprunterons beaucoup [1], il y a vingt ans la nuptialité en France était supérieure à 8 par 1000 habitants ; de 1881 à 1890 elle a un peu baissé et elle est tombée à 7.5 par 1000, mais depuis elle semble présenter une légère augmentation. En effet, en 1889, la France comptait 272,934 mariages, et en 1899, on en compta 295,752. Comme dans cette période de 10 ans l'alcoolisme a fait des progrès, il en résulte qu'on se marie autant dans un pays alcoolisé que dans un pays où règne la sobriété. Du reste la France présente une nuptialité qui n'est pas au-dessous de celle de l'Europe ; elle est un peu inférieure à celle de l'Allemagne qui oscille entre 9 et 10 par 1000, à peu près égale à celle de l'Italie et de l'Angleterre, mais supérieure à celle du Danemark, de la Norvège, de la Suède, de la Belgique, de l'Ecosse et de Pays-Bas.

1 — Dr Souilhé, *Alcoolisme. Son influence sur la famille.*

(à suivre).

Dr Surbled.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

SOUS LES PINS

Sous les pins d'Arthabaska [1]. — Ce que l'on y médite. — Thèmes variés ; poésie facile, calme, bienfaisante. — Une philosophie de la vie. — Sachons borner nos désirs. — M. Poisson et Horace. — Une morale chrétienne. — Dieu et la nature. — La passion ; l'amitié ; la patrie. — Diffusion ennemie de la poésie. — Rayons et ombres. — Un prochain recueil.

Horace consacre à Diane le pin qui ombrage sa maison de campagne. C'est à la Poésie, c'est aux Muses que M. Poisson a dévoué les trois pins qui couvrent son toit. Et puisqu'il est encore permis aux poètes de faire de pareils sacrifices, il faut ici féliciter le barde d'Arthabaska. Rarement feuillages mystérieux furent plus sensibles, plus frémissants sous les souffles divins ; jamais sans doute bois sacré ne fut plus aimé des déesses qui jadis fréquentaient l'Hélicon. En vérité, il doit faire bon s'asseoir sous ces pins aux larges ramures, et, si l'on est de la race élue des poètes, d'y invoquer doucement Calliope et Polymnie. Tout y invite au silence, au recueillement, à la méditation ; et c'est là que le soir, quand tout repose autour de lui, et que la petite ville pittoresque s'est endormie sous les arbres de ses bocages, c'est là que M. Poisson va rêver sous le ciel bleu, respirer à son aise l'air parfumé, et tisser d'une main délicate la trame de ses capricieuses fictions.

M. Poisson a vécu sous ces ombrages ce qu'autrefois il appelait très improprement des *Heures perdues ;* et c'est quelques-unes des impressions qu'il y a ressenties, qui l'ont doucement ému à ces heures délicieuses et fécondes qu'il livre aujourd'hui au public.

Nous avons parcouru d'un bout à l'autre les trois cents pages de son livre : lequel, pour le dire en passant, est imprimé avec trop de luxe, et orné de vignettes qui ont surtout ceci de remar-

1 — *Sous les Pins,* par Adolphe Poisson, chez Beauchemin, Montréal.

quable qu'elles ne semblent pas faites pour le texte qu'elles illustrent. De quoi, sans doute, il ne faut pas accuser trop le poète ; mais, tout de même, peut-être vaudrait-il mieux, dans un pays comme le nôtre où les livres coûtent trop cher, et où on les achète trop peu, que les auteurs nous fassent des éditions plus modestes, moins dispendieuses.

Cette remarque faite, voyons le texte même du livre, quelles pensées il enferme, et quelles impressions s'en dégagent.

***

La pensée de M. Poisson flotte un peu sur toutes choses, au gré des circonstances ou des fantaisies de son imagination. De l'ombre bienfaisante que lui font ses trois pins, et d'où il observe sans être vu, le poète regarde la vie, il consulte ses souvenirs, il étudie l'histoire, il sonde son propre cœur, et c'est, au hasard de l'inspiration, les éléments de ces très diverses méditations qui constituent le fonds très varié de sa poésie. Poésie facile, trop facile peut-être, qui s'écoule comme un flot toujours abondant, toujours limpide, quelquefois monotone.

Et cette poésie de M. Poisson est calme autant que facile. Rien de troublant, rien de tourmenté dans toute cette œuvre. M. Poisson est le poète des douces et pures voluptés. Il ne veut pas secouer trop fortement notre imagination, ni non plus alarmer trop vivement notre conscience. Il ne cherche pas l'extraordinaire, ni le fantasmagorique : nous suivons sans effort son vol gracieux. Ses strophes sont toutes faites d'émotions tendres, de pensées ingénieuses, plutôt que de profondes réflexions et d'angoissantes inquiétudes. Sans doute il a lu Pindare, et il a retenu de ce chantre des luttes pacifiques ce qu'il dit de la poésie : « Elle fait la paix dans le cœur de l'homme et dans le monde. Elle désarme la foudre de l'aigle même de Zeus, que baigne un nuage d'harmonie. » Et c'est pour réaliser dans son œuvre cette mission de la poésie, que M. Poisson ne nous donne que de sages leçons,

qu'il ose rarement quelques hardiesses, qu'il promène toujours avec nous son regard sur des horizons tranquilles et remplis de calme lumière. On sort de la lecture de son livre avec la paix dans le cœur, et l'âme toute disposée à l'établir dans le monde.

Et il n'est pas besoin, pour vous donner de cette affirmation une démonstration péremptoire, de vous citer les strophes que le poète a consacrées à la *Guerre*,

> .....hécatombe sanglante
> Des peuples effarés,
> Par qui l'humanité va toujours pantelante
> Et les seins déchirés !

il suffit plutôt d'entendre le poète quand il médite sur les mille choses dont se composent nos existences, quand il définit sa philosophie de la vie. C'est d'ailleurs, sans nul doute, dans ces sortes de petits poèmes qui sont autant de moralités, que M. Poisson est le plus attachant, qu'il nous enlève avec le plus de rapidité vers un idéal qui n'a rien que de noble et de séduisant.

Or, cet idéal, on ne s'en étonnera plus maintenant, est tout entier dans la quiétude d'une existence menée loin des vaines agitations du monde, dans le silence des heures de travail, et, nous pouvions en être sûrs, dans les joies de la rêverie poétique.

> Ah ! si Dieu me disait : Homme, veux-tu la gloire ?
> Je la mets à tes pieds ; je répondrais : Seigneur,
> Amère est cette source et je craindrais d'y boire,
> Donnez-moi plutôt le bonheur !
>
> Et si Dieu me disait : La vaste renommée
> T'attend, suspens ton vol à ses ailes de feu ;
> Aux superbes essors ma pauvre âme fermée
> Dirait : C'est trop pour moi, mon Dieu !
>
> Et si Dieu me disait : Vois cette multitude ;
> Sous ton souffle puissant voudrais-tu la ployer ?
> Je dirais : Laissez-moi ma chère solitude,
> L'écho discret de mon foyer.
>
> .....

Mais si Dieu me disait : Veux-tu d'un grand poète
Connaître—fût-ce un jour—le redoutable honneur ?
A ces divins tourments ton âme est-elle prête ?
Oh ! je répondrais : Oui, Seigneur [1] !

Et M. Poisson n'est pas loin de penser, il pense même tout haut que la gloire du poète est, en somme, la plus utile, parce que la plus durable. C'est ce qu'il rappelle à ces amis très actifs qui veulent l'entraîner loin « de la rive où son esprit s'endort, » et qui s'imaginent que

.....l'attitude pensive
Est signe de faiblesse en ce siècle agité [2].

Ils lui ont dit :

Indolent troubadour, de la gloire qui passe
Ne peux-tu comme nous dérober un lambeau ?
Veux-tu vivre et mourir sans laisser une trace
Et sans rien disputer à l'oubli du tombeau ?

Pour toute réponse, le poète leur montre la vanité périssable des plus grandes entreprises humaines ; il leur fait voir les noms de Virgile et d'Horace brillant encore sur tant de ruines accumulées, et les vers du poète volant sans cesse comme un doux murmure sur les lèvres humaines :

Et rien ne restera de votre œuvre éphémère,
Tandis que de mes chants quelque vers épargné
Peut servir, œuvre utile, à quelque jeune mère
Pour endormir, le soir, son enfant nouveau-né !

Et voilà bien toute l'ambition de ce poète. Il ne veut pas que sa voix soit fulgurante comme parfois celle d'Hugo, ni pleine de larmes amères comme celle de Vigny ou de Musset. Il chante seulement pour mieux broder en phrases légères sa pensée, et pour que ses refrains puissent, sans bruit, accompagner au soir la cadence des berceaux. Il chante comme la cigale dans le buisson

Sans jamais demander si l'essor de son aile
L'emporterait un jour vers un autre horizon [3].

1 — *Si Dieu me disait !*....., p. 47.
2 — *L'Appel des amis*, p. 93.
3 — *Le poète et la cigale*, p. 185.

Et ceci caractérise bien encore la manière de notre poète, et nous montre comme il veut que l'on chante et que l'on vive : sans folle témérité, sans chimériques aspirations.

C'est cette même conception de la vie, applicable cette fois à tous les hommes, que le poète a définie dans cette pièce d'une si souple envolée qu'il a intitulée : *Indolence.* Savez-vous ce qui suffit à l'homme pour qu'il soit heureux ?

Une barque légère, une voile, une rame,
Une rivière aux claires eaux,
Un ami pour causer, une charmante femme,
Un gai soleil et des oiseaux.

Ce qui veut dire sans doute que celui-là boit à plus longs traits le bonheur de vivre, qui ne s'éloigne pas trop des bords tranquilles où la Providence l'a fait naître, qui n'ouvre sa voile qu'aux brises légères qui caressent le rivage, qui ne s'aventure jamais si loin sur mer qu'il ne puisse de sa barque entendre encore en même temps que les voix de sa femme et des amis, l'harmonieuse chanson que là-bas l'on gazouille sous les arbres.

On se souvient sans doute de la fable des *Deux Pigeons ;* comme l'un de ces deux volatiles voulait chercher en lointain pays sa part de bonheur, et comme l'autre lui prodiguait, bien inutilement, ses sages conseils. M. Poisson paraît s'être heureusement inspiré d'une des plus délicates fictions de La Fontaine pour donner à ses leçons sur la vie une forme agréable et saisissante. Les *deux pigeons* sont ici devenus des nautonniers dont l'un ne laisse courir sa nacelle que « sur la rivière aux verts îlots, » tandis que l'autre veut tenter, comme le pigeon étourdi du fabuliste, les hasards des voyages périlleux. Les conseils du nautonnier ne sont pas moins persuasifs que la harangue de l'oiseau prudent :

Affronte les périls : comme un brave tiens tête
A l'effort des vents furieux ;
Naïf dans ton espoir, demande à la tempête
Hélas ! le secret d'être heureux !

Et lorsque tu seras fatigué de ta course,
Ami, tu reviendras un jour
Mouiller ta lèvre ardente à l'humble et fraîche source
Où moi j'aurai puisé l'amour [1].

Est-ce encore pour nous persuader de rester au rivage, et avec le secret espoir que la pourra lire le nautonnier imprudent, que M. Poisson a écrit sur les désastres de la mer cette belle strophe très heureusement imitée de Victor Hugo :

Oh ! que de morts couchés dans les algues marines !
Combien de cœurs vaillants, de robustes poitrines,
Le vert lichen des mers caresse avec amour !
Qu'ils sont nombreux ceux-là dont les cloches bénies,
Lançant vers le ciel bleu leurs sombres harmonies,
Ont pleuré le départ sans chanter le retour [2] !

***

La vie est donc bonne quand on sait borner ses désirs et se renfermer dans la douce intimité du foyer. Vivons doucement et nous vivrons heureux. N'est-ce pas un peu beaucoup le précepte d'Horace ? En vérité, cette morale ne laisse pas de ressembler étrangement à celle du poète latin, et l'on croirait parfois que M. Poisson a rêvé sous les pins de Tibur. Mais on peut ressembler à Horace et en être aussi bien différent. C'est le cas de M. Poisson. Et l'on pourrait exprimer de ses vers toute une théorie de la vie qui n'a rien de pareil à celle que jadis prêchait le disciple d'Epicure. La poésie de M. Poisson est, en effet, toute pleine du sentiment religieux, et ceci laisse assez apercevoir quelle place l'auteur fait à Dieu dans les conseils de l'homme. La morale chrétienne s'oppose ici, avec tous ses devoirs et avec tous ses nobles sacrifices, à cette morale trop facile dont Horace s'est constitué l'apôtre. Si la vie du chrétien peut être douce, tranquille, harmonieuse, et ressembler ainsi par certains côtés à

1 — *Indolence*, p. 161.
2 — *Jacques Cartier*, p. 164.

la vie modeste et sagement mesurée que recommande l'auteur des *Epîtres*, combien elle l'emporte sur toute vie païenne par cette dignité personnelle qu'elle assure, et qu'elle seule peut entretenir à un si haut degré.

Chez l'homme, tel que le comprend et le veut M. Poisson, il y a trois hôtes [1] qui cohabitent sans se brouiller, qui exercent leur pouvoir sans se nuire jamais; c'est la foi, la conscience et la raison. Le poète a développé un peu lourdement peut-être cette pensée philosophique, mais l'on peut voir, dans ces quelques strophes qui rappellent certains vers philosophiques du dix-huitième siècle, ceux d'un Louis Racine, par exemple, quelles sont les influences très bienfaisantes et très chrétiennes auxquelles l'auteur veut que l'on soumette toute sa vie.

Il y a deux choses, d'ailleurs, en face desquelles M. Poisson se plaît à poser l'homme, parce que sans doute à leur contact la foi, la conscience et la raison ne peuvent que se fortifier en nous : c'est Dieu et la nature. Dieu tout-puissant, immense, éternel ! Cette immutabilité de Dieu fait mieux comprendre à l'homme combien lui-même est changeant, faible, petit, fragile [2]. D'autre part, la nature, la grande nature, avec tout ce qu'elle a de sain, de pur, de virginal, nous fait monter vers la vertu ; elle développe merveilleusement en nous toutes les forces qui ne demandent qu'à s'épanouir. Et le poète met quelque complaisance à retourner cette dernière pensée, à l'enfoncer peu à peu dans l'esprit du lecteur. C'est une façon à lui de chanter la nature : non pas en romantique qui s'attache à décrire et à rêver, mais en moraliste qui dégage et traduit les leçons que nous peut révéler l'âme des choses.

La nature, avec ses grands spectacles et ses lumineux horizons, est une puissante éducatrice ; et si les enfants préfèrent au toit maternel « le ciel profond, chargé d'azur, » et « aux lueurs du foyer le soleil des bruyères, » c'est que de ces longs commerces

1 — *Les trois hôtes*, p. 83.
2 — *L'homme*, p. 299.

avec cette bonne nature ils rapportent tout ensemble la santé du corps et celle de l'âme.

C'est là qu'ils vont puiser la joie et la santé ;
Et s'ils sont meilleurs que nous sommes,
Si le ciel sur leur front reflète sa beauté,
C'est que ces chers enfants n'ont pas encor goûté
A cette source amère où s'abreuvent les hommes [1].

Bien que l'image que renferme le dernier vers soit assez mal venue, l'intention du poète est clairement indiquée, et la leçon est comprise.

Et voilà comme M. Poisson aime la nature. Il est sensible sans doute aux parfums des fleurs fraîches écloses, à la lumière des gais soleils, aux beautés gracieuses des frondaisons nouvelles, mais rarement il fait des vers avec tout cela [2] ; il préfère nous enseigner ce que les œuvres de Dieu peuvent laisser dans l'âme de profondes et saines impressions.

A ces préoccupations de moraliste le poète reste fidèle lorsque le cours de ses méditations le ramène vers l'homme lui-même, et qu'il étudie dans notre cœur les plus variables sentiments. Il ne sait révéler de l'homme que ce que tout lecteur peut, sans danger, apprendre et retenir. Il ne recherche pas des états d'âme extraordinaires, exceptionnels, pour les analyser, ni il ne se plaît à étaler en ses vers les faiblesses coupables de notre humanité.

... mon ciel est formé de soleil et d'azur,

dit-il quelque part, et ceci pourrait bien être la devise de ce poète honnête. Toutes ses strophes sont éclairées d'une franche lumière ; elles sont pleines toujours de ces bonnes et saines odeurs que sans doute secouent sans cesse sur le front du poète les rameaux touffus de ses trois pins.

Si M. Poisson chante parfois ce qu'il y a de plus tendre, de

1 — *Les Enfants*, p. 55.

2 — A lire tout le poème assez alerte intitulé : *Le temps de la moisson*, p. 225.

plus délicat, de plus exquis et aussi de plus dangereux dans le cœur de l'homme, je veux dire l'amour ; si parfois il essaie de suivre en son vol capricieux le rêve d'une jeune fille [1] ou d'un jeune premier [2] ; s'il entonne d'une voix dolente la barcarole des fiancés [3], n'ayez crainte, il saura contenir en de sages limites les fantaisies inquiètes des cœurs qui s'ennuient ; il touchera surtout d'une main prudente la corde de cette lyre sur laquelle chantent, quand ils s'embarquent, les matelots amoureux ; et ses vers alors seront tout pleins de ces regrets et de ces espoirs honnêtes qu'exhalent, dit-on, en quittant leur falaise, les braves fiancés de Paimpol.

Au reste, M. Poisson sait combien sont inconstants les cœurs humains, et combien trompeurs. Nos amitiés sont courtes ; la mort, cette grande *briseuse* de liens, les dénoue avec une facilité étonnante, et nous portons ailleurs, sans plus nous soucier des disparus, nos affections frivoles. M. Poisson a exprimé ici des pensées qui nous attristent ; il découvre un petit coin de réalité que nous ne voudrions pas voir en si vive lumière ; il dit trop haut des choses trop vraies, et il nous plairait de garder plus longtemps une consolante illusion. Mais ne l'accusons pas : c'est le privilège du poète de tisser ou de déchirer tour à tour le voile des mensonges.

O morts qui reposez dans le vieux cimetière,
Ne vous réveillez pas de votre lourd sommeil.
Restez, restez perdus dans l'immense matière,
Car les vivants fuiraient devant votre réveil.

....

Non, ne revenez pas, morts, je vous en supplie.
Des amis d'autrefois, oh ! redoutez l'accueil.
Votre mémoire est pour toujours ensevelie.
Et les morts ne sont bien qu'au fond de leur cercueil [4] !

1 — *A une petite amie*, p. 195.
2 — *Rêve de célibataire*, p. 255.
3 — *Barcarole*, p. 265.
4 — *Les morts*, p. 187.

Cependant, M. Poisson n'est-il pas ici pessimiste ? Nous le croyons volontiers. Nous avons plus que lui confiance dans la sincérité des amitiés humaines ; nous savons trop combien de longs sanglots éclatent au bord des tombes, combien de larmes brûlantes coulent sur le front des morts que nous avons aimés ! Et si le poète nous répond que sanglots et larmes ont bien vite cessé, que des amitiés nouvelles remplacent aussitôt celles que la mort a flétries et brisées, nous les font oublier, nous lui rappellerons ces vers que lui a dictés le souvenir de son cher Lusignan :

A ta dépouille, ô toi que nous avons aimé,
Nous venons aujourd'hui rendre un dernier hommage,
Car depuis que le sol sur toi s'est refermé,
Tes amis dans leurs cœurs ont gardé ton image [1].

ou encore ces douces choses qui ont plutôt coulé comme des larmes des yeux du poète.

Sur la tombe chérie
Où bien souvent je prie
J'ai planté ce bouquet de fleurs.
Quand leurs tiges séchées
Vers le sol sont penchées,
Je les arrose avec mes pleurs [2].

Ne reprochons pas aux poètes ces apparentes contradictions. Le cœur humain est le livre préféré de leurs méditations solitaires, et de ce livre les pages ne sont-elles pas toutes pleines de bizarres et inexplicables contrastes ?

***

Si M. Poisson aime surtout étudier l'âme, et analyser ses changeantes impressions ; si, par là, il appartient à cette famille des poètes, les plus attendrissants qu'il y ait, qui se tournent tout entiers vers leur « songe intérieur, » et n'ambitionnent rien tant

1 — *Mausolée*, p. 207.
2 — *Lacrymæ*, p. 301.

que de révéler l'homme à lui-même ; si M. Poisson se fait plus volontiers le poète de l'humanité, il ne laisse pas pourtant de circonscrire parfois ses horizons, et de devenir, à l'occasion, le poète de son pays, le chantre de notre épopée nationale. Trois ou quatre pièces de son recueil sont consacrées à notre histoire ; trois ou quatre noms de héros se sont échappés tout vibrants de ses lèvres éloquentes. Laval, Cartier, Champlain ! Ce sont les Pères de la France Nouvelle que le fils a voulu surtout chanter, et il a consacré à chacun de ces trois demi-dieux de nos temps héroïques un poème où circule le plus fier enthousiasme. M. Poisson veut faire voir grandes et lumineuses ces trois figures qu'il essaie de peindre et de fixer en ses strophes. Laval surtout a plus que tout autre ravi son admiration.

> Mais parmi tous ces morts que ma pensée exhume
> De leurs caveaux poudreux, un seul est sans rival :
> En lui seul tout un cycle étonnant se résume,
> Tout un poème luit. Ce grand mort, c'est Laval !

Et cette prédilection a valu à Laval le meilleur des trois poèmes historiques que M. Poisson nous ait donnés. Le poète raconte avec assez d'entrain toute l'œuvre de l'évêque missionnaire, l'admirable générosité de sa vie, la survivance de son cœur en tous ceux qui ont continué sa mission et qui se sont inspirés de ses exemples :

> On dirait que ce cœur, de nature immortelle,
> Ceux qui vinrent après tour à tour l'ont porté.

Pourquoi faut-il que, dans ces poèmes historiques, parfois le poète enfle trop la voix, et semble vouloir monter plus haut qu'il ne peut chanter ? M. Poisson est un patriote, nul ne le conteste : il veut même que nous admirions comme lui, et autant que lui, les héros qu'il célèbre. Et c'est précisément ce très généreux dessein qui l'expose à tomber quelquefois dans la déclamation. Lorsque sa pensée manque de vigueur ou d'élan, le poète simule une inspiration plutôt factice ; il essaie de suppléer à l'originalité

par un pathétique trop facilement atteint, et ce procédé, d'ordinaire, nous laisse assez indifférents. C'est surtout dans *Jacques Cartier* et *Hommage à Champlain* que l'on peut apercevoir ces imperfections. Il y a là quelques strophes où la pensée n'est pas assez nourrie, se traîne un peu négligemment, où l'on sent que l'inspiration languit, et soutient mal la bonne volonté du poète.

***

Ceci même nous amène, d'ailleurs, à signaler quelques défauts que la muse de M. Poisson laisse volontiers pendre à son aile, et dont s'embarrasse plus ou moins son vol.

Et puisque nous avons parlé de strophes où la pensée s'étend avec une mollesse trop complaisante, pourquoi ne pas dire tout de suite que la poésie de M. Poisson nous offre souvent l'occasion de semblables remarques, qu'elle se présente volontiers sous une forme un peu négligée, qu'elle s'enveloppe parfois, sous les pins, d'une grâce nonchalante dont le charme ne peut pourtant séduire la critique. Eh ! oui, ce poète rime facilement, à moins qu'il ne fasse, lui aussi, difficilement des vers faciles, et il ne tâche pas toujours suffisamment à ramasser sa pensée pour lui donner plus de vigueur, à la raccourcir en quelque sorte, à la faire se replier sur elle-même et se condenser encore pour rebondir ensuite en vers plus rapides et plus pressés, en strophes plus jaillissantes.

Et cette nonchalance de la pensée qui se déploie sans assez de contrainte, qui s'étale trop souvent en des hémistiches ou en des périphrases plutôt prosaïques, qui ne sait pas assez se renfermer toujours en une formule nette et bien retroussée, cet excès d'indulgence est, comment dirais-je, le défaut dominant du poète d'Arthabaska. De quoi, d'ailleurs, il faut peut-être se réjouir. Nul, en effet, n'est plus facile à corriger s'il est vrai que pour cela il suffit au poète, et M. Poisson est vraiment poète, d'éperonner davantage son imagination et sa sensibilité. Que jamais donc M. Poisson n'oublie que les pensées diffuses sont rarement poétiques, et qu'au contraire plus les vers se rapprochent de la formule,

et ressemblent à des maximes ou à des proverbes, et plus aussi ils sont suggestifs, et pleins, et capables d'émouvoir. C'est que la poésie est ennemie de tout verbiage, et que le poète doit toujours laisser entendre beaucoup plus encore qu'il ne dit. Il faut que le lecteur puisse aller toujours au delà de la pensée du poète, et que celui-ci l'y invite par sa concision même, et par la façon très vigoureuse dont il exprime ce qu'il a conçu.

Que si nous insistons autant sur la plénitude du vers, et sur le relief qui caractérise toute pensée poétique, c'est que de tout cela M. Poisson nous fournit lui-même de très heureux exemples, et qu'il peut donc, chaque fois qu'il le veut, se conformer à ces exigences de son art.

Au surplus, M. Poisson est doué de cette faculté très précieuse qui trouve au bon moment la comparaison, l'image qu'il faut pour donner à une pensée toute sa valeur poétique. C'est la flotte de Cartier qui glisse, frêle et rapide sur les flots mouvants, et qui *court, voiles dehors, vers l'immortalité.* C'est le génie qui plane, et *qui nous jette en courant son âme et répand sa lumière.* C'est, au cimetière, le saule pleureur qui *de sa racine enlace les cœurs qu'un seul amour sur terre avait liés.*

Il y a, à chaque instant, dans les vers de M. Poisson, de ces jolies images qui sourient à travers les strophes. Elles nous font oublier ce que d'autres peuvent avoir de forcé, ou parfois d'un peu obscur, comme par exemple

> ... ces bois aux cimes puissantes
> *Que noircit l'aile des éclairs* [1].

Je ne comprends guère, non plus, le geste de Mgr Labelle, ce hardi défricheur qui abat la forêt, qui

> ... secoue l'arbre *en pleine floraison*
> Pour en semer les *fruits* plus vite dans l'espace
> *Et féconder le sol par delà l'horizon* [2].

1 — *Le lac Saint-Ferdinand*, p. 259.
2 — La France d'Amérique, p. 32.

Et pourquoi comparer à un astre polaire le peuple que fonde Jacques Cartier, puisqu'il s'agit de vanter surtout sa *sève* « qui étonne l'ancien monde et *confond* le nouveau [1]. »

M. Poisson nous permettra-t-il de lui signaler encore certaines ellipses un peu violentes, comme celle-ci :

> Un jour vous *tomberez* pourtant *sans une trace* [2]

ou encore du prosaïsme comme ceci :

> C'est que dans l'horizon que son regard embrasse,
> *Laval voit au delà des soucis de son temps* [3].

Le prosaïsme surtout doit être soigneusement banni du vers, dont il rabaisse trop brusquement le vol, par cela seul qu'il en brise ou annule le rythme. Et le vers doit toujours s'envoler, puisqu'il est essentiellement, comme dit Victor Hugo :

> je ne sais quoi de frêle
> Et d'éternel, qui chante et plane et bat de l'aile.

***

Mais nous ne voulons pas abuser de ces critiques trop faciles : nous craindrions de laisser sous une mauvaise impression le lecteur, et ce n'est pas une mauvaise impression qu'il faut remporter du livre de M. Poisson. Si d'ailleurs M. Poisson néglige parfois sa phrase, s'il n'a pas les scrupules ingénus d'un Théophile Gautier, s'il n'estime pas qu'il faille rimer comme les Parnassiens, et comme eux attacher une importance capitale à la beauté marmoréenne du vers, sa poésie, d'ordinaire, est écrite dans une langue excellente, et sa versification d'une régularité classique.

---

1 — Jacques Cartier, p. 170.
2 — *Mes pins*, p. 4.
3 — *Monseigneur de Laval*, p. 108.

Son livre est donc un bon livre : et pour ces précieuses qualités poétiques que les *Heures perdues* nous avaient déjà révélées, et qu'il vient illustrer encore ; et pour les choses intéressantes, pour les pensées très nobles, pour les sentiments très généreux qu'il renferme, pour l'inspiration si vivante qui l'anime.

M. Poisson nous annonce une autre recueil : *Prose et vers.* Nous le félicitons de travailler si vaillamment à agrandir notre patrimoine littéraire, et nous attendrons toujours avec impatience les livres qu'il nous promet. Nous souhaitons surtout que longtemps encore ses trois pins lui versent leur ombre bienfaisante, et murmurent à son oreille les chants qu'il excelle à nous traduire.

CAMILLE ROY, p^tre^.

Pages Romaines

Le Conclave. — Pie X

Le vendredi, 31 juillet, à 10 heures du matin, autour de l'autel de la chapelle Pauline où le cardinal Séraphin Vannutelli, sous-doyen du Sacré-Collège, célébrait les saints mystères, était assemblé l'auguste sénat de l'Eglise.

Tandis que sous l'habile direction de Perosi, les chantres pontificaux exprimaient en graves harmonies les supplications d'un chacun, les cardinaux drapés dans leur cappa de deuil qui leur rappelait le néant des grandeurs humaines, la mort, cette fin de tout ce qui est terrestre, demandaient au Christ de leur laisser voir dans son âme le nom du grand prédestiné.

Le Sacrifice achevé, Mgr Vincent Sardi, aujourd'hui secrétaire des brefs aux Princes, alors *minutante* à la secrétairerie d'Etat, hymnographe des Rites, n'interrompit les profondes méditations de ces vieillards que pour leur dire, en un magnifique langage, au nom de l'Eglise, les espérances du monde entier en leur pieuse sagesse. Ce fut le discours *de eligendo Pontifice*. Puis, après la lecture des décrets et des constitutions apostoliques réglementant le conclave et dont les cardinaux jurèrent solennellement l'observance, ils se séparèrent, peu après midi, pour retourner une dernière fois chez eux.

Vers 4 heures, sur la place de Saint-Pierre, moitié ensoleillée moitié dans l'ombre, défilaient les unes après les autres les voitures cardinalices. Penchée comme les épis que le vent courbe, la foule respectueuse, échelonnée sur le parcours, cherchait parmi ces fronts, la plupart auréolés de blancs cheveux, qu'elle apercevait par les portières entr'ouvertes, celui qui rayonnerait bientôt sous la tiare pontificale.

Un peu avant 5 heures, au chant du *Veni Creator*. les cardinaux sortant de la chapelle Pauline se rendirent à la Sixtine.—Soixante-quatre trônes, dont soixante-trois aux couleurs violettes, un seul aux teintes vertes, celui du cardinal Oreglia, s'élevaient tout autour des murs. Au-dessus des baldaquins les scènes les plus grandioses de l'Ancien et du Nouveau Testament ; au-dessus encore, vers la grande voûte où la création du monde vit tout entière dans les angles, comme pour porter et soutenir la représentation de la grande œuvre de Dieu, les prophètes, les sibylles que Michel-Ange y plaça, recueillis dans leurs souvenirs, lisaient en eux cette nouvelle page de l'histoire de l'Eglise que Dieu leur montra autrefois.—Au fond, l'autel seul, avec le livre des évangiles qui sera le témoin des serments, avec les calices, ces urnes saintes, qui ne se vident du sang du Christ qui rachète le monde, que pour en laisser sortir le nom du successeur de Pierre qui doit le conduire vers Dieu. Au-dessus de l'autel, le tableau prophétique représentant le point final du monde et le commencement de l'éternité ;—le *Jugement dernier* de Michel-Ange.

Au milieu de cet imposant décor, le Prince Chigi, maréchal du Conclave, prêta le serment d'assurer les libertés des délibérations, les grands dignitaires firent de même, pendant qu'en un cadre plus restreint, dans la chapelle Pauline, les conclavistes, les familiers prêtaient serment, à leur tour, entre les mains de Mgr Merry del Val.

A leur sortie de la Sixtine, chaque cardinal, accompagné par un garde noble qui devait être affecté à son service jusqu'à l'élection du pape, fut prendre possession de sa cellule ; les cérémoniaires parcoururent les cours, les salles, les couloirs en proclamant l'*extra omnes*, la cloche du conclave répéta la même invitation à trois intervalles différentes, et vers 8 heures, avec tout le cérémonial prescrit en semblable occasion, la clôture du conclave fut prononcée, l'acte en fut donné au nom de Mgr Vincent Nussi, doyen des protonotaires apostoliques.

La nuit, une de ces nuits dont les heures chaudes semblent avoir été oubliées par le jour, vint donner sinon le repos, au moins le silence aux plus grands électeurs du monde. Depuis la disparition de Léon XIII, la diplomatie des gouvernements, la presse avaient essayé de faire le siège de leur esprit, en opposant le conseil de la terre aux lumières d'en haut ; cette nuit qui leur arriva providentiellement sans sommeil pour leurs yeux, donna des prières à leurs lèvres ; elle fut la grande veillée du Saint-Esprit.

Désormais, jusqu'à l'issue du conclave, les relations du monde extérieur avec les prisonniers volontaires du Vatican ne se feront plus qu'à certains moments de la journée. Pour en restreindre les facilités, l'épiscopat, la prélature veilleront avec un soin jaloux aux quatre portes de la clôture. Celle qui est située à côté de l'appartement du maréchal du conclave, au sommet de l'escalier de Pie IX, sera gardée par les clercs de la Chambre apostolique ; sa plus proche voisine aura pour surveillants les protonotaires apostoliques ; les évêques assistants au trône, les auditeurs de la rote auront la garde de la porte dite de la « Floreria ; » aux soins des votants de la signature, des abréviateurs du Parc majeur, sera confiée celle de l'entrée carrossable de la cour Saint-Damase.

Jamais assemblée délibérante n'aura eu à ses portes de telles sentinelles !

Que se passa-t-il à l'intérieur du conclave, il est difficile de le dire, les récits qui ont été donnés étant purement fantaisistes, nulle version officielle n'ayant encore paru. Il est toutefois certain que conformément au règlement promulgué, chaque matin, quand les cardinaux, ayant célébré la messe, avaient assisté en commun au Saint Sacrifice offert par l'un d'entre eux, chaque après-midi, réunis dans la chapelle Sixtine transformée en salle de scrutin, ils procédaient à l'élection du Pontife.

En déposant son bulletin dans l'urne, chaque électeur, agenouillé devant l'autel, prononçait le serment : « Je prends à témoin le Christ Seigneur qui me jugera un jour que j'élis celui qui me semble, devant Dieu, devoir être élu et que le même sentiment me guidera dans l'accession. »

Six scrutins se succédèrent ainsi pendant les journées du 1er, 2 et 3 août sans amener aucun résultat définitif. Aux heures des délibérations de l'auguste assemblée, une foule immense envahissait la place de Saint-Pierre, le regard fixé vers la cheminée où la fumée noire des bulletins brûlés, mêlée à de la paille humide, lui faisait connaître le résultat négatif du vote.

Le matin du 4 août, vers 11 heures, au sein de cette foule qui depuis quatre jours revenait sans se lasser, une lente émotion traînait et se communiquait parmi le silence coupé de brèves exclamations.

Au milieu de la place, face à la *loggia* de la basilique, un long murmure s'allonge de groupe en groupe : « Le pape est fait. »

Du murmure sort un cri, un seul cri poussé en même temps par dix mille voix : « Le tapis, » hurle la foule.

La fenêtre vient de s'ouvrir, la grande fenêtre centrale, et quatre camériers en habit déroulent une longue draperie de satin blanc bordée de velours rouge. Au centre s'étalent immenses les armes de Pie IX. Ce souvenir du grand pape fait monter l'espérance dans les âmes, quand tout à coup apparaissent la croix d'or, les cérémoniaires apostoliques, le cardinal Macchi, doyen de l'ordre des diacres; sa petite tête s'érige solennelle, sous une barrette de moire rouge éclatante, une barrette immense qui semble avoir des ailes. On lui présente un livre rouge, pour qu'il lise; il l'écarte de la main et clame d'une voix pénétrante qui s'en va éveiller les échos de tous les cœurs :

Annuntio vobis gaudium magnum (un long repos) *Habemus Papam* (nouveau repos) *Eminentissimum Cardinalem Josephum Sarto.*

A ce nom, les applaudissements éclatent, dix mille poitrines jettent le cri joyeux : « Vive le pape! »

Mais le cardinal, le front en arrière, les bras en avant, plus pourpre que la pourpre de sa barrette, demande le silence et continue :

Qui sibi nomen imposuit Pius Decimus. Cette fois le hurlement de la foule est frénétique. Le nombre des assistants paraît avoir doublé en quelques minutes. L'infanterie italienne présente les armes et le cortège quitte la *loggia.* Le tapis en est retiré.

Alors, en un désordre fou, sous l'œil impassible des soldats, Saint-Pierre est envahi. Tournant le dos à l'autel, tout le monde attend dans un silence tout fait de joyeuses émotions. A midi six, la croix paraît dans la *loggia* intérieure, puis se dresse celui qui, hier, était le patriarche de Venise et qu'aujourd'hui le monde entier nommera Pie X.

Sa tête est coiffée de beaux cheveux blancs, épais et annelés, que cache à peine la calotte blanche. Il est vêtu du rochet de dentelle, de la mozette. L'anneau qui est au doigt est petit, un simple anneau d'évêque.

Cet enfant du peuple le plus humble a déjà, écrit un historien de cette première apparition du nouveau pape, l'air d'un portrait de Pie IX un peu effacé et jauni par le temps. Les beaux plans de ses joues bistrées sont parcourus par des réseaux de veines d'un vermillon léger. Les pattes d'oie bridents des yeux très clairs et très bons, des yeux enfoncés sous leur arcade comme si l'étincelle du regard devait paraître plus divine, en partant des profondeurs du front. Ce front est dominateur, vaste, lisse comme un roc battu des tempêtes.

A cette vision de Pie X, les cris d'enthousiasme ébranlent les voûtes et, par un mouvement très beau, les mères lèvent leurs enfants vers la *loggia*, pour les rapprocher de la bénédiction qui va tomber.

Le pape, très calme, maître de soi, mais avec des larmes qui coulent de ses yeux, sans déformer les joues, demande le silence. Et le silence se fait, auguste.

Il lève la main, il bénit longuement cette foule haletante, et il s'en va d'un pas lent, en redisant dans son cœur ce cri qui lui échappa et qui fut sa première parole pontificale quand se voyant l'élu de Dieu, il plongea un instant sa belle tête pensive dans ses mains et murmura : « Ma chère mère! »

La mère du pape était une pauvre paysanne vers qui la pensée de ce prêtre a passé pour monter à Dieu au moment où Dieu et la terre le proclament le roi des rois !

Dans l'après-midi, à 4 h. 30, en présence du prince Chigi, de ses capitaines,

du gouverneur du conclave et des autres prélats, on procéda à la réouverture des portes principales du conclave. Le doyen des protonotaires apostoliques en rédigea l'acte, et le maréchal, suivi de sa cour, se rendit aussitôt après dans la salle ducale où le pape, assis sur son trône, entouré du Sacré-Collège, le reçut.

A l'issue de cette présentation, se fit la deuxième obédience des cardinaux, dans la chapelle Sixtine, puis, vers 6 heures, le pape, vivement acclamé par toutes les personnes qui, depuis la réouverture du conclave avaient pénétré dans l'enceinte, par un grand nombre de prélats accourus au Vatican, par les personnes employées dans le palais, se retira dans sa résidence provisoire pendant que les cloches de la basilique et de toutes les églises continuaient leurs joyeux carillons.

***

Joseph Sarto, patriarche de Venise, naquit à Riese, diocèse de Trévise, le 2 juin 1835. Après des études primaires faites au pays natal, ses parents l'envoyèrent au collège de Castel-Franco, petite ville à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Trévise, et plus tard, au séminaire de Padoue où il prit l'habit ecclésiastique et fit de brillantes études théologiques. Ordonné prêtre le 18 septembre 1858 dans l'église de Castel-Franco, il fut nommé curé de Trombolo, d'où il passa, en 1867, à la cure de Salzano. Il faillit ne jamais sortir des rangs du bas clergé. A 40 ans il était encore curé de Salsano, où la fortune commença à lui sourire, grâce à la bienveillance de l'évêque de Trévise. Le prélat le nomma chanoine de la cathédrale.

Sarto devint ensuite primat du chapitre et chancelier épiscopal. Il se distingua dans ces dernières fonctions de façon à mériter d'être désigné successivement pour les fonctions délicates et importantes de directeur spirituel du séminaire, d'examinateur pro-synodal, de juge au tribunal ecclésiastique.

Il était chancelier de l'officialité quand il fut nommé vicaire général, puis vicaire capitulaire pendant la vacance du siège de Trévise.

Le 10 novembre 1884, Joseph Sarto fut préconisé évêque de Mantoue. Dans le déjeuner qui fut donné à Saint-Louis des Français, à l'occasion de son sacre, le cardinal Parocchi, — ce mort qui est parti trop tôt, — interrogé par un diplomate sur la valeur de ce curé campagnard, qu'il venait de sacrer, répondit de sa voix toujours éloquente et ironique : « Sous l'écorce rude de ce curé, il y a la fibre d'un grand évêque qui grandira sous l'œil de Dieu, et couvrira de ses hautes branches un tas d'arbustes élégants, mais sans sève. »

A peine Pie X était-il élu, le vieux diplomate, du fond de son fauteuil à rhumatismes où l'a mis son grand âge, se plut à raconter la prophétie du cardinal qui avait fait du curé de Salzano l'évêque de sa chère Mantoue. Ce que Mgr Sarto fut sur ce siège, on le vit surtout lors du mémorable congrès catholique tenu dans cette ville. Par son énergie et son zèle, il rétablit l'ordre dans ce diocèse en s'occupant avec ardeur de la renovation de l'esprit sacerdotal et du relèvement des études parmi le clergé. Le prélat ne fit qu'un assez court séjour à l'évêché de Mantoue, car, le 15 juin 1893, il était promu par Léon XIII à l'important siège patriarcal de Venise.

Cet acte souleva entre le Saint-Siège et le gouvernement italien un nouveau

sujet de conflit qui ne laissait pas d'avoir quelque ressemblance avec celui relatif au fameux *Nobis nominavit* de France.

La discussion entre les deux gouvernements se prolongea assez longtemps. Elle prit fin par une transaction qui installa les franciscains italien en Abyssinie. L'*exequatur* fut donné.

Plein de zèle pour les œuvres diocésaines, sage réformateur des abus, le patriarche de Saint-Marc signala sa carrière patriarcale par la réalisation d'œuvres importantes, par la restauration de la liturgie, en prescrivant l'emploi du chant grégorien dans toutes les paroisses de son diocèse. Ses hautes qualités étaient depuis longtemps remarquées par Léon XIII. Aussi, en même temps qu'il l'appelait au patriarcat de Venise, Léon XIII, dans le consistoire du 12 juin 1893, le créa et publia cardinal-prêtre du titre de Saint-Bernard aux thermes.

Ferme, juste, prudent, modeste, de mœurs apostoliques, vénéré des pauvres auxquels il donnait tout son revenu, tel il était à Mantoue, tel il se montra à Venise où sa popularité était extrême. Tant il était bénissant, qu'on disait de lui qu'il avait la bénédiction toujours prête à fleur de lèvres et au bout des doigts.

Lorsqu'il venait à Rome,—cela n'arrivait guère,—les mendiants l'accueillaient avec transport et l'entouraient d'une ceinture de vénération rayonnante. A Salzano, encore humble curé, il vendit son cheval et sa voiture pour venir en aide aux pauvres ; à Venise, il engagea au mont de-piété son anneau épiscopal pour secourir un mendiant dont l'indigence était extrême.

Aussi, comme s'ils avaient le pressentiment que par la plus haute dignité de la terre, Dieu allait couronner une si grande vertu, quand le Cardinal Sarto partit pour le Conclave, tous les habitants de Venise, nobles, riches, pauvres, Don Carlos de Bourbon d'Espagne et le plus humble gondolier se disputèrent l'entrée de la gare pour implorer la bénédiction de leur patriarche dont le Saint-Esprit allait faire un Pape.

Pie X fut ainsi acclamé le successeur de Pierre par la reconnaissance d'un peuple qui depuis neuf ans vivait journellement de ses bontés, avant que le Sacré-Collège l'eût proclamé pontife suprême, et quand, le 9 août, en une incomparable majesté, Rome ceignit du trirègne pontifical le front du nouvel élu, elle couronna la modestie, la fermeté, la charité de celui qui avait voulu s'appeler Pie, pour se rappeler qu'il n'était pape que pour souffrir.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE

L'abbé René-E. Casgrain : Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien ; in-12, 344 pages. Prix 75 cts, franco de port 80 cts. Librairie J.-P. Garneau, rue de la Fabrique, Québec.

Quelle ne devra pas être la reconnaissance du futur historien de l'Eglise au Canada envers ceux qui par leurs travaux consciencieux et intelligents dans une sphère plus modeste, auront préparé les matériaux destinés à son œuvre importante ? Des monographies écrites avec un souci évident de la vérité historique et parfaitement documentées, comme celle que nous signalons ici à nos lecteurs, allégeront singulièrement la tâche de celui qui devra s'y inspirer ou en faire la synthèse. Ai-je besoin d'ajouter que le style de cette dernière est alerte, et que l'impression en est fort soignée, deux qualités qui en rendent la lecture aussi attrayante que facile ? Au reste, le nom de famille de l'auteur est déjà une garantie de l'intérêt de son œuvre. Frère cadet de l'abbé Raymond Casgrain, qui occupe un rang si élevé parmi nos hommes de lettres, M. le curé de l'Ange-Gardien semble avoir attendu, pour faire son début littéraire, que l'infirmité croissante de son aîné ait forcé celui-ci à déposer sa plume laborieuse et féconde. Une telle réserve fait honneur à sa modestie.

L'occasion était, d'ailleurs, bien propre à tenter un écrivain moins favorisé que lui. Chargé de la paroisse de l'Ange-Gardien, il devait continuer une lignée sacerdotale de vingt-cinq curés. De cette phalange de pasteurs, l'un avait été évêque de Québec, et un autre devait en être l'archevêque. Il comptait parmi ses prédécesseurs, des apôtres, comme les de Montigny et les Boucher, un éducateur éminent, Messire Raimbault, qui devait faire la gloire du Séminaire de Nicolet, après avoir débuté au presbytère de l'Ange-Gardien par des élèves aussi distingués que Charles-François Painchaud, le futur fondateur du Collège de Sainte-Anne, et Henry Hardinge, destiné à cueillir des lauriers en Espagne et à Waterloo, et à servir l'Angleterre comme vice-roi de l'Inde et ministre de la Couronne. Et que d'autres figures illustres la vieille église, aujourd'hui la plus ancienne de la côte Beaupré, a vu défiler devant son humble portail ! Un des curés de la paroisse, Messire Dufournel, mort à 94 ans, après 70 années de prêtrise, dont 63 furent vécues à l'Ange-Gardien, avait connu à lui seul tous les évêques de Québec sous la domination française. Montcalm et Wolfe y passèrent successivement ; Murray, logé dans l'église où il avait établi ses quartiers, y avait « suspendu son hamac sous les ailes des anges. » Tant d'intéressants souvenirs méritaient d'être recueillis et racontés. Il n'en fallut pas davantage pour mettre au jour le talent inné de l'abbé René Casgrain. Qu'il ait dignement répondu à sa vocation d'annaliste, on s'en convaincra facilement en parcourant son intéressant volume.

L'auteur s'extasie à bon droit devant les beautés architecturales et sculpturales de son antique sanctuaire et énumère avec une égale complaisance les pièces de son trésor sacré ; puis il s'élève avec indignation contre les amateurs du neuf qui échangent pour du clinquant nos belles vieilles argenteries canadiennes si prisées des connaisseurs. Ce n'est pas nous qui l'en blâmerons.

L. L.

Le Président du Bureau de Direction : L'abbé L. Lindsay.

Québec : — Imprimerie S.-A. Demers, N° 30, rue de la Fabrique.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME II — OCTOBRE 1903 — N° 10

LE CULTE DE MARIE DANS L'OUGANDA

La Sainte Vierge est une Reine puissante et une Mère pleine de miséricorde. Ceux qui ont recours à Elle, comme des enfants affectueux et confiants, éprouvent les effets de sa maternelle protection. Comment pourrait-il en être autrement ? Ils s'adressent à la Trésorière des grâces divines, à Celle qui ne sait rien refuser.

Les Pères Blancs qui travaillent depuis bientôt vingt-cinq ans dans l'Afrique equatoriale, et notamment dans l'Ouganda, ont compris la nécessité de se mettre corps et âme entre les mains de Marie. C'est en Elle qu'ils ont mis leur espérance. De plus, ils ont su inspirer à leurs néophytes une tendre et solide dévotion envers la Reine des cieux.

Marie a répondu à la piété filiale des missionnaires et de leurs chrétiens par une incessante et visible protection.

Les lignes suivantes ont pour but de mettre en relief cette dévotion des Noirs envers la Mère du Sauveur ; elles montrent également la maternelle protection de Marie envers des âmes nées d'hier à la vie de la foi.

LE ROYAUME DE L'OUGANDA, ROYAUME DE MARIE

L'Ouganda, d'après tous les voyageurs, est l'une des plus belles contrées de l'Afrique Equatoriale. A l'époque où nos missionnaires foulèrent son sol pour la première fois (17 février 1879), le pays formait un royaume de trois millions d'habitants. Il est devenu en ces dernières années un Protectorat de l'Angleterre.

La distance d'environ 600 milles qui le sépare de la côte orientale ne compte plus aujourd'hui, grâce au chemin de fer qui relie Mombasa au Lac Nyanza : le trajet se fait en 48 heures ; mais naguère encore, avec le système de caravanes et de porteurs, il fallait bien 90 jours.

Les débuts de la mission furent extrêmement pénibles. Il fallait endurer à la fois un changement radical de climat, des privations de tout genre, la susceptibilité du roi Mtésa, l'aversion des marchands d'esclaves et des sorciers, la résistance des populations païennes plongées depuis des siècles dans l'infidélité. — Pour surcroît de malheurs les ministres protestants ne cessaient de nous créer des difficultés : arrivés quelques mois avant nous, ils se croyaient le droit de nous faire chasser du pays.

Aussi les missionnaires s'épuisaient-ils en efforts inutiles pour gagner quelques âmes et leur communiquer la vraie doctrine de Jésus-Christ.

Dans cette situation critique, les Pères Blancs se souvinrent de la recommandation de leur vénéré fondateur, le cardinal Lavigerie. Il leur avait dit au moment des adieux : « Dans vos difficultés ne manquez pas d'invoquer le secours de la Vierge Immaculée, de celle dont il a été dit : que seule Elle écrase toutes les erreurs. »

En conséquence, les missionnaires résolurent de consacrer à Marie la mission naissante. Ils s'empressèrent d'installer une chapelle provisoire, en roseaux, et sur l'un des poteaux de la cloison ils fixèrent un modeste piédestal, destiné à servir de trône à la petite statue de Marie Immaculée. L'humble oratoire

fut inauguré par la célébration de la sainte messe. Aussitôt après, le Père Supérieur lut à haute voix l'acte suivant que tous avaient signé préalablement :

Nous, soussignés, Missionnaires de l'Ouganda, consacrons à Marie Immaculée la mission du Nyanza. Nous Lui donnons et consacrons nos âmes et nos corps, nos œuvres, notre vie tout entière, notre mort et notre éternité. Nous La conjurons d'être Elle-même notre Maîtresse et Supérieure, afin que nous puissions connaître et accomplir par Elle, en Elle et avec Elle, le bon plaisir de son Fils, pour la gloire duquel nous désirons nous sacrifier entièrement.

Nous déclarons que s'il se fait ici quelque bien, ce sera Marie qui l'aura fait, et que toute la gloire Lui en reviendra pour remonter par Elle à son divin Fils, à qui seul est dû tout honneur et toute gloire dans les siècles des siècles.

En foi de quoi nous avons signé le présent acte, et l'avons déposé sous les pieds de la statue de Marie Immaculée.

Suivaient les signatures de quatre Pères et d'un Frère.

La très sainte Vierge ne tarda pas à répondre à la confiance de ses enfants.

Quelques jours après la consécration solennelle, les missionnaires écrivaient, le cœur ouvert à l'espérance :

La Vierge Immaculée exauce nos prières : de nombreux catéchumènes viennent se faire instruire, ils sont déjà plus de deux cents. L'attention soutenue qu'ils apportent à nos instructions nous remplit d'une joie indicible. Il semble que la Sainte Vierge bénit spécialement notre chère mission, et que l'heure de la régénération approche pour cette pauvre Afrique équatoriale.

Jalouse sans doute de protéger ceux qui avaient remis officiellement entre ses mains leurs personnes, leurs travaux et leurs succès, la Reine du ciel a veillé sur eux et béni leurs efforts.

Grâce à Marie, et malgré mille obstacles, les nègres de l'Ouganda se convertissent en masse ; leur ferveur rappelle celle des premiers chrétiens. Leur foi est vive et généreuse ; pour la défendre ils savent souffrir et mourir.

Grâce à Marie, l'Ouganda est aujourd'hui la perle des missions africaines.

Et dans leur reconnaissance, les Pères Blancs ont adopté cette devise, également chère à leurs néophytes : *Regnum Ougandæ, regnum Mariæ.*

LES CATÉCHUMÈNES ET MARIE

La médaille de Marie Immaculée, dite médaille miraculeuse, est devenue dans l'Ouganda le signe distinctif des catéchumènes, et le chapelet, celui des néophytes.

Nos Noirs éprouvent un besoin irrésistible d'aimer la sainte Vierge. Dès qu'ils La connaissent, ils Lui donnent leur cœur. Le jour où le païen fait le signe de la croix, il jette ses amulettes dans la brousse et va à la recherche d'une médaille. Il aborde le missionnaire et lui dit : » Je suis venu chercher Dieu. Je veux connaître aussi la sainte Vierge ; donne-moi le signe distinctif de ses enfants. »

Et que de fois nous voyons de ces catéchumènes faire six, huit heures de marche, avec un énorme régime de bananes sur la tête, ou un panier d'œufs à la main, humbles présents qu'ils vous offrent pour une médaille de Marie ! S'ils l'obtiennent, ils l'attachent rapidement à leur cou, et se précipitent dehors ivres de joie. — Nous entretenons cette ardeur ; car aux yeux des Noirs l'objet béni tant convoité est un témoignage de science religieuse, un abri contre les obsessions des protestants, et un signe d'appartenance à Marie et à la foi catholique.

Mais il ne suffit pas pour obtenir la médaille de la demander : il faut l'avoir méritée.

Aux débuts de la mission nous donnions la médaille à tous ceux qui venaient librement se faire inscrire sur la liste des catéchumènes. Plus tard elle fut rigoureusement réservée à ceux qui pouvaient réciter leurs prières. Depuis plusieurs années nous sommes obligés de nous montrer plus difficiles encore. Nous ne comptons plus ceux qui ont appris leurs prières : ils sont trop nombreux. Nous n'accordons le signe distinctif des catéchumènes qu'à ceux qui savent la plus grande partie du catéchisme. Et

comme ces chers Noirs de l'Ouganda sont doués d'un esprit de prosélytisme vraiment extraordinaire, ils s'instruisent souvent entre eux, à l'insu même du missionnaire.

Au milieu d'un village rarement visité, de nombreux jeunes gens s'étaient approchés d'un de nos Pères, et le suppliaient de leur donner la médaille.—« Voyons, leur dit le missionnaire, savez-vous votre catéchisme ?—Oui, Père, nous le savons.»—Il les interroge. Quelle n'est pas sa surprise de les entendre répondre exactement à toutes ses questions ! Il leur accorde alors l'objet tant désiré. A peine l'ont-ils reçu que toutes les amulettes volent en éclats. C'est Marie qui triomphe du démon. Oh ! de telles scènes sont bien faites pour réjouir le cœur du missionnaire.

Pendant qu'il se laisse aller à la joie, le bruit se répand partout qu'il a apporté des médailles. On accourt de toutes parts ; le voilà de nouveau assiégé. Il fait le difficile ; mais un ancien catéchumène, devenu catéchiste, le presse. « Celui-là, dit-il, sait les prières ; il sait le catéchisme ; c'est moi qui l'ai instruit, exauce sa demande. »

Le chef du village s'en mêle ; il veut aider le Père à faire la distribution, tant il est heureux de voir l'ardeur de ses sujets à se faire instruire. A ce moment un vieillard cherche à percer la foule et crie de loin : « Et moi, Père, veux-tu me laisser avec le diable ? Je t'en prie, donne-moi le signe qui me protégera. »—Et cela? lui dit le Père, en lui montrant des perles consacrées aux *misumbwa* (divinités) fixées à ses poignets. Les arracher, les maudire, les jeter loin de lui fut l'affaire d'un instant.

Touché de cette générosité le Père lui passa au cou un cordon avec une belle médaille de Marie.

***

Cette dévotion pour la Sainte Vierge va toujours grandissant surtout à l'approche du baptême.

Dans les missions de fondation plus ancienne, il y a, en tout

temps, à la résidence même des Pères, quinze cents catéchumènes qui se préparent immédiatement au baptême [1].

A mesure que trois cents sont régénérés, trois cents nouvelles recrues prennent la place de ceux qui sont devenus chrétiens. Parmi ces quinze cents catéchumènes, il y a des chefs de village et des paysans, des enfants et des vieillards, beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles ; impossible de dépeindre la vénération et le culte enthousiaste que cette foule de catéchumènes a pour Marie !

Chaque matin, aussitôt après l'instruction, ils vont, disent-ils, « faire leur cour à la Vierge Marie. » Ils se rendent à son sanctuaire, les uns au pas de course, les autres d'un train plus modéré, par bandes de dix à vingt, repassant en chœur la leçon qu'on vient de leur enseigner. A mesure qu'ils arrivent ils tombent à genoux contre les murs extérieurs de la chapelle (les catéchumènes ne pénètrent pas à l'intérieur), et après avoir récité un *Pater* et un *Ave*, chacun, sans plus s'occuper de ses voisins, adresse à *haute voix* à Marie sa requête, qu'il répète mille fois sur les tons les plus plaintifs. Ces prières ardentes peuvent toutes se résumer en ces mots :

Marie, ma mère ! je t'aime, mais je t'aimerais encore davantage si tu me procurais la grâce du baptême.....Tu sais, Vierge Marie, combien le désir du baptême dévore mon cœur, aie pitié de moi !.....Marie, ma mère ! Voici trois fois que j'échoue à l'examen. Fais en sorte que le Père me pose des questions faciles .....

Un matin c'est une pauvre femme qui, du dehors, jette par la fenêtre, au pied de l'autel, plusieurs cauris [2] et s'écrie :

Vierge Marie ! je t'avais promis 20 cauris, si j'étais admise au baptême. Tu m'as exaucée. Je n'ai que 15 cauris ; les voici ; je mendierai les cinq autres et j'achèverai de payer ma dette.

---

1 — D'après le bilan publié en janvier dernier, le nombre des néophytes dans l'Ouganda est d'environ 70,000, et celui des catéchumènes dépasse 125,000, répartis en 15 stations évangélisées par 46 missionnaires, 9 religieuses et 800 catéchistes.

2 — Le *cauri* est un petit coquillage dur et blanc, qui sert de monnaie courante dans les achats ; sa valeur équivaut à un quart de centin.

Aujourd'hui c'est une voix de femme qui crie à un groupe, avec une joie débordante :

Voyez vous, mes amis, la Vierge Marie peut tout ; tout ce que vous Lui demandez, Elle vous le donne. Voyez-vous, d'un *nkanaga* (arbre épineux) elle peut faire un *mutuba* (arbre à *lubugo* [1]). Qui aurait pu croire que je triompherais à l'examen ? Je L'ai priée, et grâce à Elle j'ai triomphé.

Une autre fois, c'est un jeune homme qui, pour exprimer à Marie la joie dont son cœur déborde, se met à gambader devant la porte de la chapelle. Tout à coup, la tête crépue du nègre disparaît dans l'herbe, ses deux jambes battent l'air, et les pirouettes succèdent aux pirouettes, à la grande hilarité des assistants qui se disent entre eux : « Notre ami est content ! Il remercie Marie ! »

Les catéchumènes se préparent au baptême par une double épreuve : le catéchisme du matin et celui du soir. Pour être admis au premier, il faut d'abord s'être fait instruire dans son village depuis trois ans et demi, être présenté par son catéchiste et répondre parfaitement à toutes les questions du catéchisme. Au bout de trois mois, le candidat subit un examen sur les explications de la doctrine chrétienne, et ses réponses décident de son admission au catéchuménat du soir. Après trois autres mois le catéchumène est enfin admis au baptême, s'il en est jugé digne après un nouvel examen.

Impossible de décrire l'émotion qui règne à ces examens. Les candidats se présentent dix par dix. A mesure qu'on les appelle, ils se prosternent, et adressent, pas assez bas pour qu'on ne les entende, une invocation à la sainte Vierge. Ils font alors à Marie, dans l'ardeur de leurs prières, des promesses et des vœux parfois un peu téméraires. Les interrogations terminées, il se passe sous nos yeux les scènes les plus émouvantes.

---

1 — Le *lubugo* est un vêtement fait avec l'écorce du *mutuba*. Les Noirs, encore trop pauvres pour se procurer des étoffes, se couvrent avec cette écorce souple et assez solide qu'ils teignent ordinairement en couleur de brique.

Ceux dont les réponses ont été suffisantes sont au comble de la joie. Hommes et femmes, jeunes et vieux, se précipitent au dehors, courent à perdre haleine jusqu'au fond de la plaine ou au bout du village, en battant des mains et en poussant de grands cris, puis reviennent vers leurs amis qui les félicitent par des compliments comme ceux-ci : « Tu l'as échappé belle ! — La sainte Vierge t'a aidé ! — Te voilà sauvé ! » et l'heureux catéchumène de répondre : « Oui, Marie m'a sauvé ! »

Un de nos Pères avait examiné une vieille toute courbée sous le poids des années. Elle avait passé un examen satisfaisant. La pauvre femme ouvrait une grande bouche, de grands yeux et n'osait croire qu'elle allait enfin être baptisée. Levant vers le ciel ses longs bras décharnés, elle s'écria : « Grâce à Marie, je vais devenir l'enfant de Dieu ! J'étais vieille, me voilà rajeunie. J'étais malade, me voilà guérie. J'étais pauvre, me voilà devenue riche. Hé ! mes amis, faites-moi place, moi aussi je veux sauter de joie. » — Et l'heureuse vieille de retrouver la souplesse de ses quinze ans, et d'imiter David devant l'arche.

Ici, dans nos pays catholiques, où le culte de Marie est le plus florissant, trouverait-on beaucoup d'exemples d'une dévotion aussi confiante et aussi généreuse envers la Mère de Dieu !

LES NÉOPHYTES ET MARIE

Si des catéchumènes nous passons aux néophytes, que de traits plus édifiants encore nous aurons à raconter sur leur dévotion envers la très sainte Vierge !

Le culte que le catéchumène a pour la médaille, le néophyte le reporte sur le chapelet.

En prévision de son baptême, le catéchumène cueille dans la forêt les baies d'un arbrisseau, très dures, d'un noir brillant, appelées *malanga*. Puis il trouve sur les bords du Nyanza un roseau filamenteux assez semblable au papyrus, appelé *kibbo*. Avec les filaments de ce roseau, le futur chrétien tresse une ficelle qui ser-

vira de chaînette à son rosaire. Les graines de *malanga* une fois percées, enfilées et distribuées en cinq dizaines, il noue le tout dans les pans de son *lubugo* en attendant le jour du baptême. Aussitôt que l'eau sainte a coulé sur son front et avant même de sortir de l'église, il se passe au cou le chapelet de *malanga*. C'est ce qu'il appelle son *lusamba*, comme qui dirait, son « collier d'honneur. »

Mais heureux, mille fois heureux celui qui peut se procurer un véritable chapelet, un chapelet venant du pays des Blancs ! Pour en avoir un les enfants pleurent et gémissent des semaines et des mois, et le missionnaire, pour ne pas les attrister, n'a qu'une ressource : celle de se sou-traire à leurs pieuses importunités.

Pour avoir un chapelet fait par les Blancs, le jeune homme se fait petit marchand : il achète à bas prix, aux pêcheurs du lac, quelques poissons qu'il revend à très petit bénéfice ; après plusieurs semaines, quand il voit entre ses mains un nombre de cauris suffisant pour acheter l'objet de ses rêves, alors sa joie ne connaît plus de bornes.

Dans l'Ouganda, un néophyte sans chapelet et couvert seulement de quelques guenilles a-t-il à choisir entre un habit neuf et un chapelet : c'est le chapelet qu'il préférera sans hésiter, et si vous lui objectez qu'il grelotte par ces temps pluvieux, il répliquera : « *Sapule esinga byonna.* Un chapelet est préférable à tout. »

Souvent on rencontre de grands garçons, de grandes jeunes filles, en haillons : ils avaient un *lubugo* neuf il y a quelques jours, mais ils l'ont vendu ou échangé contre un chapelet ; et quand, transis par la fraîcheur de la nuit, ces pauvres chrétiens se réveillent, ils palpent leur cher chapelet et le serrent contre leur cœur. Ils répètent tout en tremblant de froid : *Sapule esinga byonna.*

Depuis le premier ministre du Protectorat jusqu'au dernier des sujets, tous les catholiques de l'Ouganda portent au cou la couronne de Marie, avec cette différence que les chefs se réservent

les chapelets à grains plus gros : mais tous, même ceux qui n'ont qu'un rosaire de *malanga*, en sont aussi fiers que l'écolier l'est de sa croix d'honneur, ou le vieux soldat de sa décoration.

Une fois en possession du chapelet, le néophyte le récite.

Je ne sache pas, dit Mgr Streicher, que parmi nos soixante dix mille chrétiens du Vicariat, il y en ait un seul qui ne récite habituellement son chapelet chaque jour, et je connais une foule de néophytes qui récitent journellement le rosaire en entier. « Père, m'a dit un jour un d'entre eux, j'ai oublié deux fois la récitation de mon chapelet ; cependant, je me suis éveillé la nuit et je l'ai récité à genoux. »

Comme vous seriez édifié, cher lecteur, si vous pouviez voir nos oratoires de Marie toujours bondés de monde, depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit, et tous ces nègres agenouillés de longues heures devant la statue de leur Mère, tandis que leurs doigts égrènent le chapelet ! Et quand, le dimanche, le missionnaire entonne un cantique à la sainte Vierge, comme vous seriez heureux de constater avec quel entrain et quels formidables éclats, la foule reprend à l'envi : *Ave, ave, ave Maria !* ou le gracieux refrain traduit en *ruganda :*

O ma mère ! O Vierge Marie !
Je vous donne mon cœur,
Je vous consacre pour la vie,
Mes peines, mon bonheur !

Pour moi, me disait un missionnaire, chaque fois que j'entends ce tonnerre de voix qui ébranle notre église en roseaux, il me semble que ces chants criards sont de délicieuses symphonies, et j'éprouve au fond du cœur ce qu'éprouve un fils en voyant le triomphe de sa mère.

***

Le culte des chrétiens de l'Ouganda pour la sainte Vierge n'est pas un culte superficiel, comme on pourrait le croire, de la part de pauvres noirs ; ce n'est pas une dévotion de sensiblerie, de sentimentalité, non ; en même temps qu'il est affectueux, ce culte est solide, il est généreux ; il part du cœur avant de tomber des lèvres.

Il est solide. Il se traduit, en effet, par des jeûnes pénibles, par des mortifications auxquelles on aurait peine à croire. Il y a beaucoup de néophytes, surtout parmi les femmes, qui, le samedi, ne mangent qu'une seule fois, à la tombée de la nuit ; d'autres, ce jour-là, s'abstiennent de tout condiment. Et tout cela pour honorer la Mère de Dieu. — Il y a dans l'Ouganda des chrétiennes qui, chaque semaine, passent une nuit entière prosternées sous le portique de la chapelle de la sainte Vierge. Représentez-vous par la pensée une de ces négresses, le visage fouetté par un vent glacial, ou grelottant sous la rosée pénétrante de la nuit, agenouillée de longues heures contre le mur de la chapelle, et dites si, devant cette chrétienne d'un jour, vous n'êtes pas aussi ému que devant le chevalier du moyen âge faisant sa veillée d'armes aux pieds de la Madone?

La dévotion de ces Noirs pour Marie est généreuse, car ils prennent sur leur nécessaire pour faire l'aumône. Quand un enfant reçoit un cauri bien blanc, bien luisant, c'est sur le marchepied de l'autel de Marie qu'il va le déposer; souvent cet enfant n'a pour se couvrir qu'un petit morceau d'étoffe ; qu'importe, il donnera fièrement son obole. Ce qui est le plus touchant dans ces offrandes faites à Marie, c'est de voir de pauvres vieilles, toutes ridées, se priver de sel ou de tabac (Dieu seul connaît tout le prix d'une pareille mortification pour une négresse !) afin d'épargner, elles aussi, quelques cauris qu'elles offriront à leur *Bonne Maman*.

Un seul fait prouvera la générosité de leur dévouement. Quand il s'est agi à la mission de Villa-Maria [1] de construire une chapelle neuve, en briques, en l'honneur de la sainte Vierge, le trone se trouva riche de 40,000 cauris (environ 75 piastres). Quarante mille cauris ! c'est une somme immense, quand on songe à l'extrême indigence où sont réduits la plupart de nos néophytes.

1 — Toutes les missions des Pères Blancs dans l'Ouganda portent ainsi le vocable de Marie : Sainte-Marie de Roubaga, Notre-Dame du Bon-Secours, N.-D. de la Paix, N.-D. des Neiges, Villa-Maria, N.-D. de la Garde, etc., etc.

Ces chrétiens nés d'hier savent donner plus que leur argent qui consiste en petits coquillages.

L'amour de Dieu et la dévotion envers la Sainte Vierge fleurissaient seulement depuis cinq années dans l'Ouganda, quand éclata la terrible persécution fomentée par les musulmans.

Nous sommes chrétiens, dirent les premiers néophytes à l'infâme roi Mwanga, nous sommes prêts à te servir en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de l'Evangile, mais nous prierons toujours Jésus et sa Divine mère.

Leur constance reste ferme devant les promesses, les menaces, les tortures. Ces généreux confesseurs cueillirent la palme du martyre dans les flammes d'un bûcher, et la Reine des cieux accueillit près d'Elle la glorieuse phalange de ses enfants noirs.

***

La dévotion à la sainte Vierge occupe dans la vie des Baganda [1] une place immense : tout ce qui leur arrive d'heureux, c'est à Marie qu'ils l'attribuent ; toute joie, toute bonne fortune, c'est Marie qui en est la source.

Dans leur correspondance, avant de signer leurs lettres, les Baganda, même simples catéchumènes, font toujours précéder leur signature de ces mots : *Que la Vierge Marie te garde !* Pas un billet, quelque insignifiant qu'en soit le contenu, qui ne porte au bas ce souhait élogieux pour Marie.

La Reine du ciel doit veiller d'une manière particulière sur ses chers Baganda, car leur affection filiale envers Elle n'est pas seulement sur leurs lèvres, mais se traduit par des actes.

Quand le chrétien mouganda revient sain et sauf d'une expédition militaire, il n'a qu'une réponse à faire aux félicitations de ses amis : « *La Vierge Marie m'a gardé. Merci de l'avoir priée pour moi !* »

Quand le guerrier, devenu chasseur d'éléphant, revient des

1 — L'habitant de l'Ouganda s'appelle *Mouganda*, au pluriel : *Baganda*.

forêts avec une défense d'ivoire, il l'échange aussitôt pour des cotonnades, et met toujours de côté une étoffe aux brillantes couleurs : c'est la part de Marie *qui l'a aidé.*

Quand devenu marchand il revient après un heureux négoce, la joie de sa famille ne se traduit que par ces paroles : *La Vierye Marie l'a aidé*, et lui invariablement de répondre : *Oui, elle m'a aidé.*

Une mère met-elle au monde un nouveau-né, un convalescent relève-t-il de maladie, un néophyte réussit-il dans une entreprise, c'est aux pieds de la Vierge que tous vont déposer l'hommage de leur reconnaissance.

Quand les chrétiens de l'Ouganda entreprennent un lointain voyage, ils ont soin au départ de se mettre sous la protection de leur céleste Patronne. Pour rompre la monotonie de la route, ils répètent des refrains en son honneur. Chaque soir ils s'empressent de préparer et de prendre un léger repas pour jouir au plus tôt d'un repos bien mérité ; mais avant de s'étendre sur la terre nue, ils récitent leur prière à haute voix et la terminent par le chant de l'*Ave maris stella.* L'hymne est répercutée par les échos d'alentour, comme si les anges s'unissaient aux hommes pour louer la Reine du ciel.

Dans le danger, la première pensée du Mouganda chrétien est de recourir à Marie, comme l'enfant se réfugie vers sa mère.

En temps de guerre, dès que l'ennemi est signalé, les femmes et les enfants courent à l'église et récitent le chapelet pour obtenir aide et protection.

Sur le lac, quand la frêle embarcation est le jouet des vagues, les marins se tournent vers l'Etoile de la mer.

Les Bagandas catholiques ont souvent à souffrir de l'intolérance des noirs protestants. Ceux-ci, excités par les calomnies de leurs ministres, insultent la sainte Vierge et profanent ce qui touche à son culte. Mais leurs moqueries impies ne font qu'exciter la dévotion des serviteurs de Marie.

Les catholiques ramassent avec respect les chapelets et les

médailles que leurs ennemis ont l'audace de leur arracher et de briser sous leurs yeux ; ils les baisent alors avec d'autant plus de piété que les protestants les couvrent davantage d'insultes et de blasphèmes.

De la part des hérétiques et des païens, les chrétiennes sont parfois l'objet de mille obsessions et exposées à toutes sortes de dangers. C'est à Marie qu'elles ont alors recours, et ce n'est pas en vain.

Quelques jours après la sanglante journée du 24 janvier 1892, où les protestants massacrèrent nombre de femmes et d'enfants sans défense, le Père Achte se trouvait assis, anxieux, sur le seuil d'une pauvre hutte. Il méditait sur les terribles épreuves de la chrétienté, quand il aperçut dans le sentier une femme vêtue d'un *lubugo* en lambeaux, le visage abattu, les pieds ensanglantés. A la vue du missionnaire, l'infortunée fugitive tombe à genoux et pleure de joie, en disant : " Mon Père ! La sainte Vierge m'a sauvé la vie, j'ai couru beaucoup pour échapper aux protestants. Grâce à Marie, me voici ! »

Comme on le voit, ces chers chrétiens de l'Ouganda cherchent et trouvent le secours auprès de la Consolatrice des affligés !

Dans un élan d'héroïque ferveur, ils vont même jusqu'à La supplier de leur envoyer des épreuves, comme expiation des fautes qu'ils ont commises quand ils étaient encore païens.

Le trait suivant en est une preuve : il m'a été raconté par M^gr^ Streicher lui-même, il y a trois ans, lors de son passage à la maison-mère de notre Société à Alger :

Un jour, dit-il, une femme chrétienne qui jusqu'alors avait joui d'une excellente santé, se présenta à moi, le visage défiguré par de grandes plaies. Comme je m'étonnais de cette invasion si subite de la maladie, elle me dit : « J'étais à genoux devant la statue de la sainte Vierge et je lui dis : Marie, j'ai commis beaucoup de péchés autrefois, et je n'ai fait que peu de pénitence. Envoie-moi une maladie, celle que tu voudras, je l'accepte volontiers en punition de mes fautes. » — La chrétienne, continuant, ajouta : « J'étais sur le seuil de la chapelle pour sortir, quand je sentis des picotements par tout le corps et une brûlure sur les lèvres. Sur le chemin, comme je m'en

retournais, la peau des lèvres se fendit, et j'arrivai à la maison avec une plaie. En me voyant, mes amis s'écrièrent : *Wo ! wo ! habotongo !* Tu as la lèpre ! » — Emu par un tel récit je lui dis : « Veux-tu que je te donne des remèdes ? — et elle de me répondre : Oh non ! je puis bien souffrir encore deux mois, et, si je ne suis pas guérie, alors je viendrai en chercher. Il est vrai que je ne puis plus entrer à l'église ; les autres m'en chassent ; mais je m'agenouille dehors et je me dis : Le bon Dieu et sa Mère entendent ceux qui sont dehors aussi bien que ceux qui sont à l'intérieur ; et puis je ne me fâche pas, mais je suis contente. »

Ce trait, choisi entre mille, montre ce dont sont capables nos néophytes de l'Ouganda, et combien le missionnaire se sent encouragé à se sacrifier pour de si fervents chrétiens.

Je m'arrête. Puissent ces lignes écrites à la gloire de Marie contribuer à augmenter dans les âmes l'amour et la confiance envers cette bonne Mère. Peut-être aussi feront-elles naître dans le cœur de quelque lecteur ou lectrice de *La Nouvelle-France* le désir efficace de travailler au salut de ces chers Noirs par l'apostolat de l'action ou de la charité, ou du moins par celui de la prière : *Messis multa !*

J. Forbes,
des Pères Blancs.

Québec, 4 octobre,
Fête du Très Saint Rosaire.

LES MÉFAITS DE L'ALCOOLISME

(Suite et fin)

La femme n'est pas encore conquise à l'alcool. Grâce à Dieu, elle a résisté jusqu'à présent à ses tentations, à ses attraits, et c'est à ses efforts qu'on doit en partie la conservation de la famille. Mais, ne nous illusionnons pas, elle sera prise et perdue dès qu'elle abandonnera la foi, sauvegarde de l'honneur et des mœurs. Déjà les écarts, les chutes se multiplient.

On remarque souvent qu'un ivrogne épouse une femme éprise comme lui de la dive bouteille et, ce qui est pire, qu'une femme sobre en présence d'un mari alcoolique se met aussi à boire. L'alcoolisme des femmes, exceptionnel autrefois, tend à se développer. En Angleterre et en Belgique il est relativement fréquent. La seule année 1891 a vu traduire 8,373 femmes devant les cours de police de Londres pour ivresse publique : combien s'abandonnent à la boisson dans leur intérieur, on n'ose le supputer.

En France, les ivrognesses sont rares ; mais si les ouvrières se grisent peu, beaucoup s'empoisonnent lentement, régulièrement avec les petits verres, ou même avec l'absinthe. Il suffit à certains jours de faire un tour dans les faubourgs de Paris ou sur les grands boulevards pour voir nombre de femmes attablées seules ou avec des hommes et sirotant le vert breuvage. Enfin il est bon de signaler que nombre de femmes ont une véritable dévotion pour l'eau de mélisse et font une effroyable consommation de cet alcool pur sous prétexte de dissiper leurs ennuis ou leurs vapeurs. Toutes, ou à peu près, s'intoxiquent à l'écart, loin des regards. Et nous n'avons pas à constater chez nous le lamentable spectacle qui s'étale trop souvent chez nos voisins d'outre-Manche : des femmes, appartenant parfois au meilleur monde, s'oubliant dans les salons ou les magasins et perdant dans la rue la dignité du maintien et l'honneur du sexe. « A Londres, écrit un de nos confrères, la dame du monde, la *lady* trouve chez tous ses fournisseurs du champagne

extra-sec et du gin extra-pur et ne regagne la plupart du temps sa voiture qu'à pas chancelants [1]. » De pareilles défaillances sont profondément regrettables, car elles présagent la ruine de la famille.

On devine le retentissement déplorable que de telles mœurs ont dans le mariage et sur la grossesse. Que l'alcoolisme soit le fait de la femme ou celui du mari, la conception n'en sera pas moins troublée et viciée. Et il ne faut pas être surpris du grand nombre d'accouchements prématurés et d'enfants mort-nés que révèlent les statistiques.

Un de nos confrères relève chez des alcooliques sur 433 conceptions 50 avortements, soit 11.54%, tandis que chez des gens sans tare alcoolique il ne trouve que 56 avortements sur 847 conceptions, soit 6,61% [2].

Le même auteur donne les chiffres suivants de mortinatalité.

Groupe alcoolique : 20 mort-nés sur 383 naissances, soit 5.2%.

Groupe indifférent : 22 mort-nés sur 791 naissances, soit 2.75%.

Il est bon de remarquer que tous les pays qui ont combattu l'alcoolisme ont enrayé du même coup la mortinatalité. Le tableau suivant du Dr Arrivé le démontre nettement :

	Année	*Consommation d'alcool pur par habitant*	*Mortinatalité par 100 naissances*
Norvège	1830	8 litres	3.6
—	1888	1 litre 53	3
Allemagne.....	1880	8 litres 2	3.9
—	1894	4 litres 4	3.8
Suisse.....	1878	5 litres 2	4.3
—	1894	2 litres 9	3.9

Au contraire la mortinatalité progresse dans les pays où la consommation de l'alcool grandit :

Belgique	1835	3 litres 6	4.4
—	actuellement	4 litres 7	4.6
France	1841-1845	1 litre 50	3.2
—	1858-1862	2 litres 27	4.4
—	1886-1888	3 litres 85	4.5

De tels chiffres ont leur éloquence.

1 — Dr Cat, *L'alcoolisme chez la femme.*

2 — René Arrivé, *Influence de l'alcoolisme sur la dépopulation.*

IV

On dit et on répète partout que l'alcoolisme restreint et diminue les naissances : c'est une erreur. Des auteurs sérieux prétendent que si le taux de la natalité s'abaisse en France d'une inquiétante façon, la faute en est à l'alcool.

On peut suivre département à département, écrit le Dr Jacquet, la marche parallèle, inexorablement liée de cette série lugubre : alcoolisme intense, mortalité forte, natalité basse, criminalité élevée, aliénation mentale excessive ; tout cela se tient, s'enchaîne, s'appelle l'un l'autre avec une logique implacable. Exemple : L'Eure est le département le plus alcoolisé, c'est aussi celui où l'on naît le moins, où l'on tue le plus, où l'asile d'aliénés regorge [1].

Il y a là une illusion tenace que le Dr Souilhé n'a pas de peine à dissiper, chiffres en mains. Bornons-nous à citer ses conclusions :

D'une part les départements fortement alcoolisés, ceux de la Normandie en particulier, fournissent un chiffre de naissances supérieur à la moyenne ; d'autre part les départements où l'on consomme le moins de boissons alcooliques, comme le Lot et le Gers, donnent dans notre pays la natalité la plus basse. Enfin dans certains départements, comme l'Eure, le Calvados et la Meuse, nous avons pu constater une augmentation du taux des naissances parallèle à l'extension du fléau alcoolique. En présence de ces résultats, la seule conclusion possible est que l'alcoolisme, loin de diminuer la natalité dans un pays, tend plutôt à l'accroître.

Ce sentiment est partagé par les savants qui ont étudié avec soin la question. Le Dr Arrivé a observé de nombreuses familles et les partage en trois groupes : un groupe alcoolique, un groupe tuberculeux et un groupe indifférent :

81 familles d'alcooliques ont donné 383 enfants, soit 4.72 par famille.

76 familles de tuberculeux ont donné 332 enfants, soit 4.36 par famille.

245 familles d'indifférents ont donné 791 enfants, soit 3.22 par famille.

Les familles alcooliques arrivent donc en tête au point de vue

1 — *Alcool, maladie, mort.*

de la natalité, et ces résultats permettent d'affirmer que « l'ivrogne est un être prolifique. »

Le même auteur remarque que les générations d'alcooliques sont produites dans un état d'infériorité évident et qu'elles deviennent rapidement impropres à continuer la race.

Si les alcooliques, dit-il, sont des progéniteurs actifs, en sera-t-il de même de leurs enfants? Dès la première génération, la stérilité apparaît chez quelques-uns des enfants d'un couple ivrogne, d'autres débiles ou mal formés ne pouvant trouver à s'accoupler seront stériles au point de vue social; les mieux partagés auront une apparence robuste et une intelligence souvent éveillée, mais la puberté suscitera chez eux le vice familial; leurs enfants seront alors chétifs et progressivement d'étape en étape s'épuisera la résistance vitale des descendants, et la lignée s'éteindra vers la quatrième génération, ainsi que l'a constaté Morel.

Entre la stérilité des uns et la prolificité des autres, la compensation n'arrive pas à s'établir; et il faut admettre que le gain l'emporte sur la perte. Ce n'est pas du côté de l'alcoolisme, mais dans un vice inavouable qu'il faut chercher la cause de la diminution du nombre des naissances qui afflige la race française.

V

Si l'alcoolisme ne diminue le nombre ni des naissances ni des mariages, comme nous l'avons montré, il est difficile de comprendre qu'il soit une cause active et prépondérante de dépopulation. Tout s'explique par cette considération qu'il augmente la morbidité et par là même accroît la mortalité. La conséquence est fatale, inévitable. Si les naissances s'accumulent, les décès se multiplient de plus en plus, l'excédent des premières sur les autres diminue progressivement, et finalement la mortalité devenue prépondérante triomphe de la race.

L'alcool, on ne saurait trop le répéter, est un poison violent qui s'attaque à tous les organes et les prédispose aux plus graves infections. La pneumonie, par exemple, est une maladie sérieuse, mais guérissable : chez le buveur, elle présente des symptômes nouveaux, une allure caractéristique, un pronostic alarmant. Il

semble que l'alcoolisme déprime l'organisme et le met dans un état de moindre résistance vis-à-vis de la maladie.

Un savant médecin des hôpitaux de Paris, que nous avons déjà cité, M. le Dr Jacquet, a fait une enquête sévère et instructive dans ses services. Sur 4,744 malades, il a trouvé le nombre énorme de 1405 alcooliques, dont la plupart boivent de l'absinthe.

L'absinthe, déclare-t-il, devient par excellence la boisson nationale : par son extension dans la classe bourgeoise, à la dose quotidienne que la plupart croient inoffensive, et quelques niais, hygiénique, elle est pour une part responsable de cette faiblesse irritable, de cette nervosité trépidante, qui forment le fond de notre caractère.

Sur ses 1405 alcoolisés malades, M. Jacquet en compte 217, soit 4.57%, frappés de maladies dues directement à l'intoxication alcoolique : 125 cas de gastrites ou gastro-entérites, 21 affections du foie, le reste appartenant à l'alcoolisme chronique, paralysies, etc.

Mais, ajoute judicieusement notre confrère, les ravages sont tels que nous pouvons tenir les alcoolisés pour négligeables. C'est surtout en favorisant le mal humain, sous toutes ses formes, l'agression parasitaire y compris, que l'alcool nuit aux hommes, et les expériences de Schmiedeberg et de Baryatinsky, nous montrant en lui avant tout un paralysant des grandes fonctions vitales, sont en harmonie avec cette malfaisance, comme avec la conception moderne de la défense contre les microbes [1].

Aucune maladie n'est plus directement favorisée par l'intoxication alcoolique, que la tuberculose dont on sait les inquiétants ravages. Ce fléau des temps modernes nous enlève annuellement 150,000 Français ; et, à Paris où il fait rage, il tue par an 13,000 habitants dont 2,000 enfants. Or, l'alcoolisme ayant pour effet constant de débiliter les organes, ses victimes sont plus exposées que d'autres à l'infection tuberculeuse. « Tandis que la sobriété sauvegarde la vigueur et la santé, dit le professeur Landouzy, l'alcoolisme devient l'agent le plus formidable de dégénérescence aussi bien pour l'individu que pour sa descendance. Dégénérescence qui notamment laisse l'individu sans résistance vis-à-vis de la contagion tuberculeuse, si bien que j'ai pu dire familièrement que l'alcoolisme faisait le lit à la tuberculose. »

1 — *Société médicale des hôpitaux*, 8 décembre 1899.

Plusieurs médecins des hôpitaux ont mené à cet égard des enquêtes très instructives. Dans son rapport déjà cité, le Dr Jacquet compte 252 phtisiques à la troisième période (cavernes) : 180, soit 71.42%, étaient alcooliques avant les premiers symptômes du mal. Le Dr Barbier à l'hôpital Bichat a trouvé que les deux facteurs les plus puissants de tuberculisation sont : l'immigration à Paris, 70%, et l'alcoolisme, 88%. Le Dr Rendu a constaté que les forts de la Halle meurent presque tous tuberculeux, quoique vigoureux, mais parce que alcooliques [1].

Le professeur Lancereau, sur 2192 observations de tuberculose, a pu en mettre légitimement 1229 au compte de l'alcoolisme ; ce ce qui confirme victorieusement l'heureuse proposition d'un autre maître, le professeur Hayem : « La phtisie se prend sur le zinc. »

Le Dr de Lavarenne a recherché, dans une laborieuse mais fructueuse enquête, les départements où les tuberculeux abondent. Parmi ces départements, la Seine, le Rhône, le Doubs, la Haute-Vienne, la Loire Inférieure, l'Ardèche se distinguent par un nombre considérable de décès dus à la tuberculose. Or la Seine, la Loire Inférieure et le Rhône consomment de 31 à 32 litres d'alcool par tête et par an, le Doubs 18 litres et demi. Ce sont des proportions excessives.

La Haute-Vienne et l'Ardèche semblent faire exception, ne consommant que peu d'alcool. Le Dr de Lavarenne n'a pas de peine à expliquer cette apparante contradiction.

Si la mortalité est aussi élevée, dit-il, c'est que la statistique de l'alcool porte sur la population de tout le département, y compris celle des campagnes où l'on boit beaucoup moins, tandis que la statistique de la tuberculose porte seulement sur la population des villes où l'on boit beaucoup plus. Et, en effet, dans la Haute-Vienne, nous avons Limoges où l'on consomme 22 litres 65 par tête ; dans l'Ardèche, nous avons Annonay où l'on boit énormément et qui, dans la statistique de tuberculose pour l'Ardèche, fournit près de 20,000 habitants sur une totalité de 40,000 [2].

1 — *Société médicale des hôpitaux*, 30 juin 1899.

2 — *Alcoolisme et tuberculose.*

Le rapport entre l'alcoolisme et la tuberculose nous paraît établi. Hélas ! il est douloureux de constater que la France et la Belgique, assurées parmi les nations de la première place au point de vue de la consommation de l'alcool, sont aussi les plus durement frappées par la tuberculose. Cette double supériorité n'a rien d'enviable.

L'alcoolisme est le facteur de nombreuses maladies et il en résulte cette conséquence : qu'il détermine une mortalité considérable. D'après les statistiques très complètes dressées en Angleterre par J. Tatham, les cabaretiers, brasseurs, ouvriers des docks, qui, par profession, paient un large tribut à l'alcoolisme, présentent une mortalité deux, trois et même quatre fois plus considérable que les cultivateurs, clergymen et maîtres d'école moins exposés à la tentation. La mortalité par phtisie sévit surtout sur les cabaretiers, les marchands ambulants, les garçons de cabaret.

La mortalité générale de Paris tend à diminuer ou à rester stationnaire ; mais en la détaillant, on constate sans peine que la mortalité s'est accrue pour toutes les maladies qui se rapportent à l'alcoolisme. Ainsi depuis 20 ans la cirrhose du foie, la néphrite ont occasionné un nombre double de décès.

Une étude spéciale du Dr Chonnaux-Dubisson [1] nous renseigne utilement sur l'accroissement de la mortalité en Normandie, où les progrès de l'alcoolisme sont effrayants depuis 100 ans. En 1800, dans le canton observé, pour 294 naissances, on comptait 125 décès, 1 pour 119 habitants ; en 1892, pour 167 naissances, on trouve 122 décès, 1 pour 48 habitants. Ce déchet entraîne une baisse importante dans la durée moyenne de la vie. En 1800, cette durée était de 62 ans pour les hommes et de 59 pour les femmes ; en 1892, elle tombe à 39 pour les hommes et à 45 pour les femmes. La disproportion entre les sexes est saisissante et tient à ce que les femmes résistent mieux que les hommes aux

1 — *Contribution à l'étude de l'alcoolisme en Normandie*, 1896.

tentations de l'alcool. Mais déjà leur vaillance faiblit, et tout est à craindre pour l'avenir.

La mortalité qui atteint si cruellement les adultes frappe encore plus durement l'enfance si tendre et si fragile. A côté des accouchements prématurés et des mort-nés si fréquents que nous avons déjà signalés, il faudrait inscrire les mortalités précoces, souvent attribuables aux soins insuffisants et à la démoralisation des parents alcooliques. Que de pauvres petits êtres sont ainsi négligés, livrés à l'abandon et succombent faute de soin et de nourriture ! Les rejetons d'ivrognes sont particulièrement délicats, nerveux, et leur mortalité est surtout due aux maladies à type convulsif. L'épilepsie tient à cet égard le premier rang. Il y a un demi-siècle que l'illustre Morel écrivait déjà :

C'est surtout dans les cas d'alcoolisme du père et de la mère qu'il est possible la plupart du temps de relier à leur véritable cause génératrice les mauvais instincts innés des enfants, leur état d'épilepsie, d'idiotie, d'imbécillité ; tout ce qui les constitue en un mot à l'état d'êtres dégénérés, incapables souvent de reproduire leur race, ou ne la reproduisant que dans des conditions plus fatales encore pour leur descendance [1].

Le Dr Martin-Roux a pu recueillir en 1874 dans la section des aliénés à la Salpêtrière 83 observations d'enfants et d'adultes épileptiques. Il les a divisés en deux catégories : dans la première comprenant 60 malades, c'est-à-dire plus des deux tiers, il a mis les cas où l'alcoolisme des parents est acquis ; dans la seconde, l'alcoolisme des ascendants est soupçonné ou douteux. Dans chacun des groupes, le Dr Martin a nombré les frères et sœurs des malades, les survivants et les morts en 1874 et a pu ainsi établir le tableau suivant :

	Frères et Sœurs.	Convulsions.	Morts.	Vivants.
1ère catégorie, 60 filles épilept...	244	48	132	112
2è catégorie, 23 filles épilept...	83	10	37	46
Totaux. 83	327	58	169	158

1 — *Traité des dégénérescences*, 1857.

Comme on le voit, la distinction est frappante. Dans la catégorie des alcooliques invétérés, un cinquième des enfants ont eu des convulsions, et plus de la moitié sont morts presque tous très jeunes. Dans le second groupe, au contraire, où l'alcoolisme est douteux ou nul, le plus grand nombre des enfants survivait en 1874, et un huitième seulement avait subi des convulsions.

En groupant les statistiques, on constate

que les 83 familles dans lesquelles un ou plusieurs membres présentaient une surexcitation nerveuse d'origine alcoolique ont eu 410 enfants. Sur ce nombre, 108, c'est-à-dire plus du quart, ont eu des convulsions (car sur nos 83 épileptiques, 50 avaient eu d'abord des convulsions éclamptiques fort distinctes de l'épilepsie) et en 1874, 169 étaient morts tandis que 241 vivaient encore, mais 83, c'est-à-dire plus du tiers des survivants, étaient épileptiques.

Et notre distingué confrère se croit autorisé à conclure :

L'alcoolisme, c'est l'abrutissement chez le buveur, une vie misérable, et puis bientôt une extinction rapide chez sa descendance [1].

Le Dr Grenier a pu établir de son côté une statistique très forte de fils d'alcooliques à système nerveux dégénéré.

Sur 195 cas, 145 convulsivants :

42 épileptiques, soit 24%.

17 hystériques.

29 atteints de convulsions infantiles, soit 40.50% [2].

L'influence de l'intoxication alcoolique des ascendants sur le système nerveux de leurs enfants est prouvée par la science. Aucun médecin ne l'a mieux mise en évidence que le Dr Legrain, un maître en neurologie. Il a pu grouper dans une statistique 215 familles et il y a trouvé un total de 814 unités ayant subi les atteintes de l'alcoolisme. Défalquons de ce chiffre les mortinatalités et les mortalités très précoces, il reste encore 761 unités, sur lesquelles 173 hérédo-alcooliques ont subi les convulsions infantiles, soit une proportion de 22.70% ; 42 ont été atteints de troubles

1 — *De l'alcoolisme des parents, Annales médico-psychologiques*, 1879.

2 — *Contribution à l'étude de la descendance des alcooliques*, 1887.

méningitiques, soit 5.52% ; 131 ont été frappés d'épilepsie ou d'hystérie, soit 17,20%. « Convulsions infantiles, épilepsie, méningite, dit notre éminent auteur, forment une sorte de trilogie pathologique que l'on peut signer hérédo-alcoolisme [1]. »

Remarquons encore que d'après les chiffres du Dr Legrain, la misère physiologique, la débilité physique, mère de la tuberculose, et la tuberculose elle-même figurent pour 93 (dont 53 tuberculoses) soit 11.40% ; et qu'en ajoutant aux totaux déjà cités ceux des mortalités précoces et des mortinatalités on doit estimer à 32.60% les pertes subies par la société, ce qui revient à dire que le tiers des individus est atteint par le vice héréditaire.

La mortalité prématurée des hérédo-alcooliques se trouve admirablement démontrée par la statistique déjà citée du Dr Arrivé :

Groupe alcoolique—363 sujets, 112 morts de 0 à 1 an, 93 de 1 à 5 ans, 45.15%.

Groupe tuberculeux—332 enfants, 61 morts de 0 à 1 an, 31 de 1 à 5 ans, soit 27.71%.

Groupe indifférent—791 enfants, 141 morts de 0 à 1 an, 60 de 1 à 5 ans, soit 25.41%.

Notre confrère arrive ainsi aux conclusions suivantes qui mettent en relief les pertes dont l'alcoolisme est responsable :

Groupe indifférent—Sur 100 conceptions, 25.85 sont stérilisées avant les premières années d'existence.

Groupe tuberculeux—Sur 100 conceptions, 29.07 sont stérilisées avant la première année d'existence.

Groupe alcoolique—Sur 100 conceptions, 42 sont stérilisées avant la première année d'existence.

Ainsi, chez les alcooliques, voilà 42 conceptions perdues sur 100, soit près de la moitié ! Ce gros total dépasse de 13% le chiffre des pertes par la tuberculose, de 16% celui des pertes dans les familles exemptes de ces deux tares.

---

1 — *Dégénérescence sociale et alcoolisme.* Ce livre bourré de faits et d'idées est à lire ; malheureusement il est empreint d'un esprit étroit et sectaire.

Il faut souhaiter que de telles constatations soient comprises et éclairent enfin l'opinion sur l'énorme mortalité infantile qui désole la France, d'ailleurs si peu prolifique. Rappelons quelques chiffres avec le Dr Souilhé :

Nous perdons chaque année 150,500 enfants de moins d'un an, et 325,000 de 1 à 10 ans, ce qui nous donne un total de 500,000 enfants environ, de 10 ans et au-dessous. Si l'on considère que la mortalité globale est de 820,000 à 850,000, on verra la proportion considérable qu'occupent les enfants dans le chiffre de la mortalité générale. A Paris, la mortalité de l'enfance varie, suivant les quartiers, de 12.7 à 46%. A Lyon, en 1889, d'après le Dr Fleury, elle était de 49%. Ajoutez à cela les nombreux avortements criminels qui, de jour en jour, tendent à augmenter, et dont pas 1 sur 2,000, d'après les statistiques judiciaires, n'est connu ou poursuivi par la justice. Ces chiffres vraiment effrayants ont préoccupé les hygiénistes, et de toute part on s'est efforcé par tous les moyens de limiter cette mortalité infantile.

La tâche est difficile dans l'état actuel des mœurs, et nous ne croyons pas avec notre jeune confrère que *tout* le mal réside dans l'alcoolisme. Mais la lutte contre ce fléau n'en est pas moins à recommander, car l'alcoolisme a une part indéniable, et une large part, dans la mortalité infantile.

VI

La descendance des ivrognes est tarée, nous l'avons vu, et rapidement décimée ; mais que deviennent les survivants ? Sont-ils bien pondérés au point de vue intellectuel et moral ? Sont-ils utiles à l'ordre social ? Hélas ! ils sont presque fatalement marqués au front de la tare héréditaire, ils accusent une dégénérescence plus ou moins profonde dans leur santé, dans leurs habitudes, dans leur mentalité.

L'alcool, dit le Dr Legrain, fait une première victime : le buveur ; mais à son tour le buveur fait de nombreuses victimes dans ses descendants ; ceux-ci à leur tour frappent de déchéance leurs héritiers, surtout lorsqu'ils deviennent, et c'est très fréquent, alcooliques eux-mêmes.

Et cette déchéance atteint surtout l'esprit et le caractère : l'intelligence se retrécit et s'abaisse, la volonté s'affaiblit et se perd, et l'homme arrive à ne plus vivre que d'une vie animale, bestiale.

Le Dr Legrain, dans sa vaste enquête des asiles, a pu suivre de génération en génération les progrès de l'intoxication alcoolique jusqu'à l'anéantissement complet de la famille. Son étude comprend 215 observations avec total de 508 individus. Or pas un de ces malheureux ne s'est montré exempt du vice héréditaire, soit dans ses facultés psychiques, soit dans son système nerveux, soit dans sa santé générale.

Les *états dégénératifs*, qui ont été souvent constatés, 168 fois à la première génération, se présentent sous différents aspects : tantôt c'est une simple déséquilibration de l'intelligence, avec violences, bizarreries, excès, obsessions ; tantôt c'est une impulsion irrésistible, telle la *dipsomanie* qui pousse inconsciemment le fils du buveur à faire comme son père. Parfois l'alcoolique arrive dès la première génération à la débilité mentale, à l'imbécillité, même à l'idiotie.

Sur les 215 observations, le Dr Legrain a trouvé :

Déséquilibration simple	63	fois
Débilité mentale	88	"
Folie morale	32	"
Impulsions dangereuses	13	"

En même temps le degré d'intelligence baisse beaucoup : 88 familles comptent des arriérés. La débilité mentale n'est pas rare, mais l'idiotie est encore exceptionnelle.

Les signes physiques de dégénérescence accompagnent ces troubles psychiques : ce sont des malformations crâniennes, du strabisme, de la blésité, de la surdité, de la surdimutité, de la cécité congénitale, des tics, des paralysies, etc.

Le mal s'aggrave à la deuxième génération : le niveau intellectuel et moral fléchit encore, la dégénérescence s'accuse. Il n'y a pas de famille qui ne compte un ou plusieurs arriérés. L'idiotie devient presque fréquente.

Dans 54 familles sur 98, le Dr Legrain a rencontré la débilité mentale, l'imbécillité, l'idiotie ; dans 13 la déséquilibration simple ; dans 8 le nervosisme. La folie morale atteint un ou plusieurs membres dans 23 familles.

Suivons l'hérédo-alcoolique jusqu'à la troisième génération, et nous constaterons avec le Dr Legrain, l'anéantissement de la famille. Notre savant confrère n'a pu suivre jusqu'à cette navrante étape que sept familles comprenant un total de 17 enfants.

Tous sont arriérés, faibles d'esprit, imbéciles ou idiots.

Deux sont atteints de folie morale.

Deux sont hystériques,

Deux épileptiques.

Quatre ont eu des convulsions infantiles.

Un a été atteint de méningite.

Trois sont scrofuleux ou profondément débilités.

Voilà le bilan de l'alcoolisme héréditaire : une série d'avortons et de ratés qui annoncent la fin de la race !

Mais nous n'avons pas encore tout dit. Il nous reste à parler d'une redoutable maladie, l'*aliénation mentale*, dont les progrès en ces derniers temps sont dus en partie à ceux de l'alcoolisme. L'alcool est un poison cérébral, et il n'est pas surprenant que l'intoxication entraîne des désordres plus ou moins graves dans la mentalité, la déséquilibration psychique et finalement la folie. Tous les asiles d'aliénés renferment un grand nombre d'alcooliques et d'hérédo-alcooliques. A celui de Ville-Evrard, sur 100 entrées, il y a 22 alcooliques ; la plupart sont des buveurs d'absinthe. En tête des pensionnaires figurent les marchands de vin (40 sur 200) ; puis viennent les cochers, les bureaucrates.

Dans une enquête, le Dr Legrain n'a pas manqué de rechercher l'aliénation mentale : il l'a rencontrée chez les hérédo-alcooliques dès la première génération. Sur 215 familles, 106 ont eu un ou plusieurs fous, sous les espèces suivantes :

Tendances, états, délires mélancoliques.....	19 fois
Suicide	32 "
Etat maniaque.....	2 "
Folie intermittente.....	1 "
Délire chronique.....	3 "
Paralysie générale.....	10 "
Affaiblissement des facultés.....	9 "
Folie dégénérative.....	30 "

Les troubles mentaux s'accentuent à la deuxième génération : dans 23 familles sur 33 on constate l'aliénation, toujours sous sa forme dépressive. En résumé, sur 761 descendants de buveurs, le Dr Legrain a trouvé 145 cas de folie, soit une proportion de 19%.

M. le Dr Chonnaux-Dubisson a fait dans le canton de Normandie déjà cité une constatation intéressante. De 1800 à 1815, on n'y a pas vu un seul cas d'aliénation. En 1892, on y comptait 19 cas, dont 16 ont été internés.

Le Dr Grenier, en réunissant 188 observations d'hérédo-alcooliques, y a trouvé 38 cas d'aliénation mentale se rattachant nettement à l'alcoolisme, soit 20.30%, *un cinquième.*

Une statistique de Vanlaër permet de bien saisir le rapport qui existe entre l'augmentation des cas d'aliénation et l'accroissement de la consommation de l'alcool. En 1865, pour une consommation de 873,007 hectolitres d'alcool, il y avait 13,983 aliénés. En 1892 le chiffre de l'alcool monte à 1,735,367, et celui des cas de folie s'élève à 58,753.

La fameuse enquête de M. Claude (des Vosges) a montré que sur 80,593 aliénés internés dans les asiles de 1861 à 1885, 16,932, soit 21%, devaient leur mal à l'alcoolisme. Le Dr Magnan évalue la proportion des alcooliques à Sainte-Anne à 30% chez les hommes, à 9% chez les femmes.

La progression de l'aliénation mentale est attestée par ces chiffres ; le département de la Seine qui comptait 7,805 aliénés en 1867 en avait 21,700, soit *trois fois plus*, en 1896. La raison se perd de plus en plus au fond des verres, et l'on peut se demander anxieusement ce que nous réserve l'avenir.

VII

L'alcool ne trouble pas seulement l'intelligence, il pervertit le cœur et la volonté. Et cette *anesthésie morale*, comme on l'a appelée, est la cause de crimes nombreux qui font du buveur et de ses enfants de véritables piliers de prison.

L'hérédo-alcoolique est d'ordinaire un *impulsif*, dont la responsabilité est plus ou moins atténuée. Parfois même il est inconscient, surtout quand il est épileptique. Nous n'avons pas à examiner ici les rapports de l'alcoolisme avec le droit pénal, nous ne nous occupons que de nos relations avec la criminalité. Toutes les statistiques les démontrent avec évidence.

D'après un travail d'Arboux, les prisons de la Seine contiennent une proportion d'alcooliques de :

53.3 chez les meurtriers ;
57.1 chez les incendiaires ;
70 chez les voleurs et les escrocs.

Le Dr Chonnaux-Dubisson ne trouve dans son canton, de 1800 à 1815, que trois délits criminels ; il en constate 176 en 1892. Voici sa statistique de crimes violents :

	Viols, attentats à la pudeur.	Blessures non suivies de mort.	Blessures suivies de mort.	Empoisonnements.
1800	0	0	0	0
1892	42	70	52	12

En Allemagne, un savant renommé trouve 13,706 buveurs sur 32,837 détenus dans les prisons (Baër). Un professeur de Vienne, en Autriche, estime que 58% des crimes ou délits sont accomplis dans l'état d'ivresse [1].

Il y a pour la France un tableau de Druhen qui est particulièrement suggestif : c'est celui qui indique les rapports entre le nombre des condamnations d'une part et la consommation de l'alcool mesuré par le nombre des cabarets de l'autre.

	1 cabaret pour :		1 condamné pour :	
Seine	88 habitants.		138 habitants.	
Seine Inférieure	75	"	220	"
Nord	52	"	260	"
Pyrénées Orientales	147	"	405	"
Allier	122	"	530	"
Hautes Alpes	120	"	615	"
Creuse	132	"	1504	"

1 — A. Lœffler, *Congrès international contre l'alcoolisme à Vienne*, avril 1901.

Le Dr Romme a fait des constations analogues :

Les trois grands consommateurs d'alcool, la Seine Inférieure, le Calvados et l'Eure ont 80 condamnés pour 10,000 habitants. Les départements de l'Indre et Loire, Loir et Cher et Loiret qui sont moyennement alcooliques, ont seulement 50 condamnés pour 10,000. Enfin la Creuse, la Corrèze, la Haute Vienne qui consomment fort peu d'alcool, en ont seulement 35 pour 10,000. Et quand on étudie les rapports entre l'alcoolisme et la criminalité dans les pays étrangers, on arrive à la même conclusion qui montre toute la justesse du mot de Vanlaër : « La courbe de la criminalité se mesure exactement sur la courbe de l'alcoolisme. »

Parmi les crimes qui se multiplient actuellement, il n'en est pas de plus stupéfiants, de plus inquiétants que ceux dont sont auteurs des adolescents, presque des enfants. On voit aujourd'hui des criminels de 15, de 12, de 10 ans même qui ont accompli leurs sinistres forfaits avec calme, calcul et préméditation.

Dans le milieu parisien, écrit le Dr P. Garnier, médecin en chef de l'infirmerie spéciale de la Préfecture de police, où nous avons vu la folie alcoolique progresser avec une rapidité effrayante, il est un fait qui depuis un certain nombre d'années frappe d'étonnement, confond le moraliste, le philosophe, trouble magistrats et jurés : c'est l'excessive précocité dans le crime. Aujourd'hui le grand criminel, le héros de la cour d'assises est le plus souvent un adolescent [1].

Le même auteur a constaté par des chiffres la progression toujours croissante de la criminalité juvénile comparativement à la criminalité de l'adulte. De 1888 à 1900, en 13 ans, la criminalité juvénile annuelle, celle de 16 à 20 ans, est montée de 20 à 140, tandis que la criminalité adulte pour une période égale, par exemple de 31 à 35 ans, n'a pas augmenté ou à peine (25 en 1900 au lieu de 20 en 1888).

Pour une même période, conclut le Dr Garnier, la criminalité juvénile est donc à la date de 1900, *six fois plus fréquente* que la criminalité adulte.

A quoi tient cette fréquence aussi étrange que peu rassurante? Les auteurs n'hésitent pas à l'attribuer aux progrès de l'alcoolisme.

1 — *La criminalité juvénile, Annales d'hygiène publique et de médecine légale,* novembre 1901.

Que l'on supprime l'alcool, quel qu'il soit, sous n'importe quelle forme puisse-t-il se présenter, dit avec une louable conviction le Dr A. Baratier [1], *et on ne rencontrera plus de fous, de voleurs et d'assassins parmi les enfants de 15 ans.*

Nous ne partageons pas l'optimisme de notre confrère, nous croyons comme lui aux rapports étroits de l'alcoolisme et de la criminalité, mais nous savons aussi que l'homme ne naît pas bon, et que la religion est un frein salutaire, nécessaire pour ses mœurs.

Est-ce que l'enseignement du catéchisme ne rentrerait pas utilement dans les moyens de la lutte contre le vice et l'alcoolisme? C'est absolument notre avis, et on y reviendra.

Le même remède serait efficace contre les suicides qui se multiplient de plus en plus dans notre société sans idéal et sans foi. L'alcoolisme y a certainement sa part. M. Claude, dans son rapport, trouve de 1836 à 1840 une moyenne de 2547 suicides par an, dont 5.3% d'origine alcoolique. Ce chiffre grossit avec les années : il monte en 1885 à 7901, dont 868, soit 11%, peuvent être attribués à l'intoxication alcoolique.

Il y a sur l'enfance contemporaine une multiplicité et comme une épidémie de suicides. Tous la constatent avec douleur, mais on ne l'explique pas partout de la même manière.

On est frappé, dit le Dr Souilhé, de la quantité d'enfants qui mettent fin à leurs jours. Pour une cause insignifiante, une réprimande de leurs parents, parfois même un dégoût précoce de la vie, de tout jeunes gens se pendent ou se noient. Peut-on expliquer ce fait autrement que par un état mental particulier, et l'idée du suicide à l'âge où l'on tient le plus à la vie peut-il éclore dans d'autres cerveaux que dans des cerveaux de dégénérés?

Nous répondons sans hésiter affirmativement à l'interrogation un peu naïve de notre confrère. La dégénérescense a son rôle dans ces catastrophes, tout comme l'activité sensible ; mais elle ne suffit pas à les expliquer. Il faut aussi faire la part de l'âme ; if faut tenir compte de la volonté consciente et libre que ne règle pas une conscience droite, chez des malheureux sevrés des lumiè-

1 — *L'alcool et l'enfance*, *Tribune médicale*, 1895.

res de la foi, étrangers à toute pratique religieuse. Comment un pauvre enfant résisterait-il victorieusement aux brutales poussées de l'instinct, quand tout contre-poids lui a été enlevé par l'enseignement laïque et sectaire ? Nous admettons du reste sans peine que nombre de ces enfants n'ont dans leurs écarts de conduite qu'une responsabilité limitée par suite de tares somatiques et nerveuses qui résultent du vice héréditaire. C'est une raison de plus de penser à leur âme.

Un dernier exemple rapporté par le Dr Pellmann de Bonn mérite d'être cité pour donner une idée saisissante de la dégénérescence alcoolique et de ses lointaines répercussions.

Ada Jurke, alcoolique, voleuse et vagabonde, née en 1740, meurt au début du siècle ; sa postérité compte 843 individus ; sur 709 qui ont pu être retrouvés, on compte :

106 nés hors mariage ;
142 mendiants ;
64 pensionnaires de dépôts de mendicité ;
81 prostituées ;
76 criminels dont 7 assassins.

La plupart sont dégénérés. En 75 ans, cette famille d'alcooliques a coûté à l'Etat, en secours d'indigents, entretien dans les asiles et les prisons, en dommages causés, une somme évaluée à plus de cinq millions de marks.

Tout commentaire affaiblirait la force de cet exemple, avec le tableau des dégâts énormes que cause l'alcoolisme dans la société. Nous l'abandonnons aux méditations du lecteur et nous espérons que, convaincu par nos arguments, il se ralliera à la conclusion qui s'impose et ressemble à un cri de guerre : *L'alcoolisme, voilà l'ennemi !*

Dr Surbled.

CORRESPONDANCE DU MEXIQUE

Quand on lit l'histoire des Républiques hispano-américaines, dans le siècle passé, ce sont la pitié et le dégoût qui nous viennent au cœur.

Enrichies par la Providence, plus que toute autre contrée, ces nations ont gaspillé leurs trésors, ont décimé leur population par des révolutions incessantes. Tout aventurier cupide y a toujours trouvé des niais pour soutenir sa cause, les armes à la main, et le porter au pouvoir, où son unique préoccupation était de se faire une fortune personnelle.

Ne désespérons pas de la race, pourtant. Les diverses nationalités sont encore en formation : quand elles seront assises, elles nous étonneront par leurs progrès, elles envahiront nos marchés, nous les craindrons.

C'est le spectacle du Mexique actuel qui nous impose cette pensée.

Ses premiers habitants plus civilisés que ceux du reste du continent, sans exclure les sujets des Incas, se sont assimilé plus vite les pratiques européennes, une fois leur indépendance conquise, et aujourd'hui la vaste République mexicaine est une des plus avancées dans les voies du progrès.

Elle aussi, pourtant, a eu son époque d'enfance impuissante et de jeunesse turbulente et folle.

Libre du joug de l'Espagne, en 1821, le Mexique, dans un rêve de grandeur suggéré par son passé de nation païenne, voulut se donner pour chef un Empereur. Iturbide, le Napoléon de ses armées triomphantes et libératrices, reçut le diadème et le sceptre. Il eut son Blücher. Santa Ana, un soldat d'aventure, le fit fusiller pour proclamer la République.

Ce fut le commencement de désordres politiques qui durèrent 40 ans. Les Impérialistes et les Républicains d'abord, puis les conservateurs et les libéraux se combattirent sans trêve.

Le pays se saignait aux artères. Les Etats-Unis profitèrent de ces troubles ; ils envahirent le Mexique, les libéraux s'unirent à eux, et ils contribuèrent ainsi au démembrement de leur patrie.

Depuis lors, à Washington, on guette le moment propice pour l'absorption entière du vaste territoire mexicain. La première bouchée a été succulente ; elle a redoublé l'appétit du Yankee.

Du reste, le consul américain au Venezuela publiait, l'année dernière, dans le *Harper's Magazine*, dont on sait l'importance, que, « du pôle Nord à l'Equateur, il ne devrait exister qu'une seule nation, celle des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, dont le chef résiderait à la Maison Blanche. »

A-t-on remarqué cet article au Canada? Il a fait impression au Mexique et la nation qui est entrée dans l'âge mûr en 1867, sur la tombe de son second empereur chrétien, Maximilien d'Autriche, lâchement abandonné par Napoléon III, s'attache plus fortement à Don Porfirio Diaz, le chef qu'elle s'est donné et qui a été l'ouvrier de son relèvement.

Voilà 25 ans que Don Porfirio Diaz est président de la République mexicaine. Tous les quatre ans il est réélu sans aucune opposition. Malgré son âge — il a plus de 70 ans — il consent de nouveau à se présenter comme candidat aux électeurs pour la période présidentielle 1904-1908. Il est encore vert et robuste, et l'on espère que sa carrière politique se prolongera au-delà de ce laps de temps.

Ce n'est point par le despotisme, mais par sa valeur et le succès de ses œuvres qu'il s'impose au libre choix de ses concitoyens. On regarderait comme une calamité nationale son refus de gouverner le pays.

Quand il entra en charge pour la première fois, le pays était ravagé par des bandes dont l'insurrection était le métier. Le pouvoir, quel qu'il fût, les avait toujours pour ennemies. Elles rançonnaient les villes et leur butin servait à alimenter leur vie de fêtes honteuses. Elles formaient les « garibaldiens » de l'époque.

Le nouveau Président, habile soldat, qui avait arraché Puebla

et Mexico aux troupes de Maximilien, poursuivit ces hordes et, malgré les difficultés du pays montagneux et boisé, il en fit plusieurs prisonnières. Il offrit aux captifs des places dans l'armée régulière ou l'administration civile, suivant leurs goûts, leurs grades et leur instruction. L'échafaud devait être le partage des relaps. Sans hésiter, les vaincus devinrent, pour la plupart, de paisibles fonctionnaires et leur exemple amena la soumission de nombreux partis de rebelles de profession. Ceux qui subsistèrent ne furent plus considérés que comme des troupes de voleurs.

La tranquillité politique était établie ; on n'avait pas encore la sûreté personnelle.

Voici comment un témoin de ces tristes temps décrivait la situation des voyageurs :

Quand nous voulions aller à la capitale, pour affaires, nous y envoyions, d'abord, par les caisses de l'Etat, la somme d'argent dont nous aurions besoin. Ensuite nous nous mettions en route avec de l'argent en évidence dans notre pardessus ; une autre somme cousue dans la doublure du paletot, une troisième dans celle du pantalon. Le pardessus et la somme qu'il contenait restaient entre les mains de la première bande de pillards que nous rencontrions—avec le paletot et son pécule nous contentions la seconde—le pantalon et nos derniers centimes restaient à la troisième. Désormais la décence nous réduisait à voyager uniquement la nuit, et nous n'arrivions à destination qu'après avoir été battus par les autres bandes que nous avions rencontrés, et qui nous faisaient sentir combien elles étaient fâchées de n'avoir rien à nous prendre.

Quelque chargées que soient les couleurs de ce tableau, on comprend aisément qu'à cette époque le travail, le commerce étaient à peu près impossibles dans la contrée.

Porfirio Diaz mit tant d'habileté, de constance et de fermeté pour lutter contre cette plaie, que le brigandage, aujourd'hui, a disparu du Mexique. Dans ce pays, si accidenté, on est autant en sûreté que sur la belle route qui va de Québec à Montréal.

Des chemins de fer se tracent partout sur le territoire, et permettent aux produits innombrables de l'agriculture de cette région, qui possède tous les climats, d'arriver sur les grands marchés. Il

y a, cette année, plus de vingt lignes nouvelles en construction, et je ne connais pas de pays où le travailleur puisse, en ce moment, louer ses deux bras avec plus de facilité.

La piastre mexicaine ne vaut que 50 cents canadiens, il est vrai, mais la vie est à meilleur marché au Mexique que dans le Dominion.

De plus l'étalon d'argent qui, jusqu'ici, avait été adopté pour la monnaie mexicaine, va être incessamment remplacé par l'étalon d'or. Le ministre des finances, M. Limantour, prépare la conversion métallique et il vient de faire un voyage en Europe pendant lequel les grands financiers lui ont promis leur concours et ont rendu témoignage à son indéniable compétence.

Toutes les céréales, le coton, le sucre, le tabac sont les principales productions du pays. On augmente chaque année l'aire de culture en facilitant l'irrigation, et les récoltes sont si abondantes qu'il faut leur chercher des débouchés dans les pays étrangers.

Dans le sol aride du Yucatan on multiplie le henequen, plante de la famille des cactées, dont les fibres servent à faire des cordages d'une très grande résistance. L'exportation de cet article seul donne près de trois millions de dollars à la région.

Dans le henequen on trouve encore un suc facilement convertible en alcool, et aujourd'hui où nos lampes et les fourneaux domestiques et industriels peuvent s'alimenter d'alcool, il y a là une nouvelle et très abondante source de richesse.

Aussi les Portoricains, que le joug bienfaisant (?) des Yankees a réduits à la misère, émigrent en masse vers cette contrée. Un terrain, aride comme le Sahara, planté de henequen vaut autant qu'une mine d'or.

Le pays a pourtant ses grands désavantages. La fièvre jaune est en permanence au Yucatan, et ceux qui ne sont pas nés aux Antilles sont toujours exposés à succomber, en quelques heures, sous les coups de la terrible maladie.

Dans d'autres Etats plus sains de la fédération mexicaine on peut encore réaliser de grands bénéfices. Les plateaux du centre

et de la côte du Pacifique sont couverts d'immenses forêts vierges où abondent les essences les plus diverses, surtout le cèdre et l'acajou. Le gouvernement accorde facilement, et pour une modique redevance, des concessions qui donnent à l'exploiteur 50%.

Une famille canadienne, qui compterait de nombreux garçons, aurait sûrement là un avenir. Elle trouverait des compatriotes établis dans la contrée. Il y a à Puebla une compagnie canadienne qui travaille à utiliser les cataractes de la rivière Nexaca. Elle fournira à la ville l'électricité sous forme de lumière, de chaleur, et de moteur. Le prix du fluide y sera tellement réduit que l'on peut compter y voir accourir des entrepreneurs, et toute une population ouvrière pour travailler sous leurs ordres.

Les mines forment aussi un des attraits du Mexique. Il y en a aujourd'hui 11,865 qui payent patente à l'Etat. 1,018 donnent de l'or ; 2,524, de l'argent et de l'or ; 4,225, de l'argent. Des autres, on ne retire que des métaux inférieurs. Comment ne pas mentionner les mines de cuivre du Michoacan récemment découvertes ? Il y en a une de 125,000 acres avec un filon de 200 mètres de large sur 20,000 de long. C'est la plus grande et la plus riche du monde.

Qui n'a pas entendu parler d'Alvarado le pauvre manœuvrier, au maigre salaire, qui, en dix ans, est devenu cent fois millionnaire ? C'est une mine, dont il a conservé la possession tout entière, qui a changé si heureusement sa condition. Il sait faire un bon usage de ses biens. Il donne royalement aux pauvres et a fait bâtir une église splendide dans sa ville natale.

Ceux des Boers qui n'ont pas voulu accepter le joug anglais—et ils sont nombreux—attirés par les richesses minérales du Mexique ont demandé à y fonder une vaste colonie, et Porfirio Diaz, qui veille, avec un soin jaloux, aux intérêts matériels de son pays, leur a accordé toutes les facilités désirables pour la réalisation de leur projet. En se mêlant aux Mexicains, ils augmenteront la valeur et l'énergie de la race aborigène. Espérons qu'ils en prendront la foi catholique.

Par contre, les Chinois ne sont pas admis au Mexique, malgré leurs nombreuses tentatives pour s'y établir. On les accuse d'apporter la peste bubonique avec eux, mais le vrai motif, qui leur ferme l'entrée de ce pays si hospitalier, est la crainte de les voir, par des mariages, abâtardir les générations nationales.

Pourquoi donc le général Porfirio Diaz n'a-t-il pas les mêmes scrupules pour ce qui touche à la santé et à la vigueur de l'esprit ? Pourquoi donc a-t-il permis à la secte hideuse des Mormons, l'opprobre le plus grand du protestantisme, d'essaimer au Mexique ? La corruption morale qu'elle apporte avec elle est plus à redouter que les maux physiques. L'hygiène peut nous délivrer de ceux-ci, mais qui ramènera à la vérité l'esprit égaré, à la sainteté du mariage catholique, le Mormon polygame?

Le mouvement de colonisation, très intense au Mexique, indique que la vie industrielle et commerciale y est très prospère.

Les lettres et les sciences n'y sont pas moins cultivées. Nous avons 10,222 écoles primaires où viennent étudier 825,000 enfants des deux sexes. Les maîtres, les savants se forment dans 68 écoles supérieures de degrés différents ; 129 bibliothèques accessibles au public favorisent les recherches sérieuses et approfondies ; 800 publications quotidiennes ou périodiques trouvent des lecteurs, et qui payent, parmi les Mexicains. Dans 33 musées sont distribuées nos collections scientifiques et artistiques, et Cabrera, qu'on a surnommé le Murillo de l'Amérique, a laissé des continuateurs, qui s'efforcent de reproduire la nature et l'idéal par le pinceau ou le ciseau.

Qu'on me permette de donner quelques chiffres pour mieux faire comprendre les progrès immenses que, dans l'ordre matériel, Porfirio Diaz a fait réaliser à son pays.

Il y a 20 ans nous n'avions que 2,000 milles de chemins de fer qui transportaient 10,000,000 de passagers et 1,000 tonnes de marchandises en 12 mois. Aujourd'hui nos voies ferrées ont 17,000 milles de longueur ; 55,000,000 de voyageurs leur deman-

dent leurs services, et c'est 10,000 tonnes de fret qu'elles charrient annuellement.

Quand Porfirio Diaz monta au pouvoir, nos importations représentaient une valeur de 23 millions ; nos exportations, de 47 millions ; 1,689 navires visitaient nos ports, et le trésor national ne recevait, chaque année, que $37,600,000, somme insuffisante à l'administration du pays. Aussi les caisses étaient vides et les services mal faits.

Aujourd'hui, après 20 ans d'une sage administration, nous importons pour 65 millions, nous exportons pour 148 ; nous recevons dans nos ports 6,200 navires, et $62,300,000 arrivent au trésor. Voilà la statistique de l'année 1902. Le service de la dette extérieure et intérieure est fait très régulièrement, des travaux publics, fort importants, sont exécutés, et néanmoins le budget se ferme, chaque année, avec un excédent de recettes sur les dépenses. Le trésor a une avance de 35 millions pour la conversion métallique.

Depuis la frontière sud des Etats-Unis jusqu'au nord du Honduras britannique, de l'Atlantique au Pacifique, on travaille activement au Mexique. Le Canada devient son tributaire. Les précoces et savoureuses oranges que l'on vend à Montréal viennent de Sonora, un des Etats de la féderation mexicaine. Autrefois nous envoyions nos fruits en Californie, mais le protectionnisme yankee nous en a fermé les portes. Sans nous plaindre nous sommes allés jusqu'au Canada. Les animaux que nous élevons dans nos prairies, que l'hiver ne vient jamais faner, suivent en grand nombre le même chemin. C'est dans la forêt du Mexique qu'on a coupé les arbres dont un maître ouvrier a fait les meubles de luxe qui ornent les salons de votre aristocratie, chers lecteurs.

Pour tout dire sur notre prospérité commerciale, il suffira d'ajouter que les Yankees, qui s'entendent si bien en affaires, ont investi 700,000,000 de dollars sur notre territoire.

Cette somme, que révèlent les statistiques officielles elles-

mêmes, doit inspirer de sérieuses craintes. La richesse de la Californie et du Nouveau Mexique, devenus Etats de l'Union Américaine, a augmenté la convoitise des résidents impérialistes de la Maison Blanche. Est-ce que par le commerce, par l'industrie, l'invasion du Mexique ne se fait pas graduellement sans que, peut-être, on s'en rende compte dans le pays menacé ? Déjà on y parle beaucoup anglais ; on y imprime de nombreux journaux en cette langue ; les missionnaires protestants, tous venus des Etats-Unis, jouissent de toute liberté pour y faire des prosélytes. N'est-ce pas la conquête pacifique qui se fait, peu à peu, par la langue et la religion ?

Pour la repousser, le Mexique a sa foi catholique. Malheureusement Porfirio Diaz est franc-maçon, et la République mexicaine, officiellement, est athée. Elle ne reconnaît la religion catholique que pour la persécuter. Tous les biens de l'Eglise ont été séquestrés ; comment désormais lutter contre le ministre protestant qui répand l'or à pleines mains ? La hiérarchie catholique y a gagné, parce que, libre des entraves de tout concordat, elle ne relève que de Rome qui choisit librement les évêques. Aussi le clergé mexicain est aujourd'hui une des plus belles gloires de la patrie. Ses 35 évêques, ses 7 archevêques lui forment une couronne qu'ailleurs on peut justement envier.

Les Prélats sont privés d'auxiliaires qui leur seraient bien utiles : les religieux. Les couvents ne peuvent pas exister au Mexique. Ils sont aujourd'hui habités par deux ou trois prêtres (c'est tout ce que la loi tolère), qui portent l'habit séculier. La moindre manifestation de vie religieuse leur peut attirer la visite de la police et l'emprisonnement. Le mois dernier, sans aller plus loin, et à Mexico même, une église d'anciens Carmes fut dénoncée aux tribunaux. On y avait vu plus de 3 prêtres dire la messe : on prétendait même qu'un visiteur était venu d'Espagne pour maintenir la ferveur parmi les siens. C'en était trop. A l'aube, la force armée cernait l'édifice, s'en faisait ouvrir les portes, laissait en liberté les 3 prêtres autorisés par la loi, et les autres

étaient mis à l'amende, et celui qu'on supposait le Visiteur, emprisonné.

La consigne est aussi sévère pour les femmes. Dans les anciens cloîtres, il y a quelques dames habillées plus ou moins à la mode. Une robe de bure, une cornette quelconque leur vaudrait une condamnation des juges mexicains. Je sais bien qu'il y a, dans la confédération, des Etats où les gouverneurs sont tolérants. Ils permettent aux prêtres séculiers de porter publiquement la soutane, ce que la loi défend sous peine d'amende et de prison ; ils ferment les yeux sur l'existence des couvents. Mais cette tolérance n'est que précaire : les gouverneurs sont souvent changés, et les bienveillantes dispositions de ceux qui restent ne sont nullement immuables. Aussi dans les couvents, même tolérés, on ne peut établir de noviciats et assurer le développement de la communauté.

Cependant, les pasteurs protestants vont au milieu des tribus encore sauvages qui peuplent les Etats du Mexique sur la côte du Pacifique et dans le Yucatan. Ils en feront des Yankees par la foi, le cœur et la langue avant que les pauvres aborigènes aient connu leur vraie patrie.

Des missionnaires catholiques, sortis de couvents mexicains, empêcheraient ce mal qu'un homme d'Etat de la taille de Porfirio Diaz doit prévoir ; mais il est franc-maçon, et le programme persécuteur et liberticide des malfaiteurs du triangle et de l'équerre passe au-dessus des intérêts sacrés de la patrie.

Un personnage, qui visitait récemment le Mexique, parlait avec un député catholique de la triste condition faite aux religieux. « Nous en gémissons, répondit celui-ci, mais tout, ici, est entre les mains de Porfirio Diaz. S'il voulait dire un mot, le parlement renverserait cette législation anti-religieuse qui nous cause tant de mal. »

Si l'on fait la même remarque au Président, il s'excuse en déclarant que c'est aux Chambres à faire des avances, si elles croient le moment venu. Cependant les années courent et le

mal se fait, mal que ne compensent nullement les progrès matériels réalisés d'autre part, et que nous ne prétendons pas diminuer. Nous préparons un pays riche.... pour le Yankee impérialiste.

Pourtant dans le peuple la foi est très vive, et si l'on organisait un parti catholique, et qu'il allât bien uni aux élections, les choses changeraient très vite. Les conservateurs écrasés par Juarez, dont Porfirio Diaz est le continuateur, se resaisissent peu à peu. Ils ont 4000 écoles primaires. A Mexico l'Université catholique prend de merveilleux développements. Il y a des journaux catholiques dans de nombreux Etats de la fédération. Mais qu'il reste encore à faire !

Sa Sainteté Pie X, dans une audience accordée à un des plus actifs mexicains catholiques, a demandé qu'on se hâte de constituer le parti catholique. Les triomphes du centre allemand et des conservateurs de Belgique sont possibles ailleurs ; ils le sont surtout au Mexique où l'immense majorité pratique tous les devoirs que nous impose notre foi catholique.

HADRYEN, A. A.

Pages Romaines

Ephémérides du Vatican. — Le cinquantenaire de l'Immaculée Conception. — La démocratie chrétienne. — Restauration du plafond de Saint-Jean de Latran. — Colonies agricoles dans la campagne romaine.

Dès le lendemain de l'élection pontificale, sans attendre le couronnement du nouvel élu, — leur santé ébranlée par des chaleurs tropicales réclamant la clémence d'un ciel moins brûlant que celui de Rome, — quelques-uns des cardinaux reprirent le chemin de leur pays. Les représentants de la presse que la mort du pape et le conclave avaient attirés sur les bords du Tibre furent ailleurs chercher une alimentation nouvelle à la curiosité journalière jamais rassasiée de leurs lecteurs. Les ministres du gouvernement italien, ayant achevé la mission qu'ils s'étaient donnée au changement du règne, se dispersèrent aux quatre coins de la Péninsule, et le Vatican, enveloppé des chauds rayons d'un soleil d'août, au dehors, et envahi au dedans plus par la charité que par la majesté du pontife qui y trouvait sa demeure, devint peu à peu désert, pour ne pas troubler le recueillement de Pie X.

En cet état de choses, la chronique est peu loquace et le récit d'un long mois de silence est aussi difficile à faire que la description d'une solitude dont rien ne trouble la tranquillité. D'autant que ceux qui ont essayé de deviner la pensée du Pontife ont été rappelés au respect du recueillement, pendant que Pie X « s'horizonne, » pour traduire par un néologisme le véritable mot italien.

Si pour conduire les peuples, Pie X « s'horizonne, » pour venir en aide à la misère, son cœur n'avait pas besoin de s'orienter. Cent mille francs d'aumône, dont cinquante mille devaient être consacrés aux fourneaux économiques, telle est la première prodigalité, bientôt suivie de bien d'autres, qui a marqué les premiers jours de son pontificat. En retour de son dévouement pendant la maladie de Léon XIII, la garde palatine, la garde suisse, honorées l'une et l'autre des remerciements officiels de Pie X, reçurent de sa part de généreuses gratifications. Loin d'être dépossédés de leurs emplois, ainsi que c'en était la coutume, les serviteurs du pape défunt ont été gardés au service du nouveau, en reconnaissance de leurs services.

En dehors de Rome, les condoléances pontificales précédaient à Paris le cardinal Richard dont l'arrivée allait être attristée par la terrible catastrophe du *Métropolitain*. En souvenir, sans doute, de la vieille coutume qui portait

autrefois les grands seigneurs à présenter à ceux qu'ils voulaient honorer la coupe à laquelle ils avaient bu, Pie X a offert au séminaire de Venise le riche calice qu'il reçut du clergé vénitien, au jour de son élévation au siège patriarcal. Il y a tout un programme de vie sacerdotale dans le don de cette urne d'or où le cardinal Sarto puisa journellement cette immense charité qui séduisit Venise et fait aujourd'hui l'admiration du monde entier.

Conformément à une tradition déjà suivie au XIVe siècle et qui veut que, tout au moins pendant les premières années de leur pontificat, les papes unissent au siège épiscopal de Rome celui qu'ils occupaient précédemment, Pie X, élu évêque de Rome, a voulu rester, en même temps, patriarche de Venise. Pour l'aider dans l'administration de son lointain diocèse, il s'est donné un auxiliaire, en la personne de Mgr Aristide Cavallari, ancien archiprêtre de Saint-Pierre de Castello, en Vénétie, grand orateur, auquel il a donné le titre d'évêque titulaire de Philadelphie. C'est le 23 août, qu'en l'église de Sainte-Hélène *in via Giusti*, le cardinal Satolli a donné la consécration épiscopale à l'auxiliaire de Pie X.

Tandis que le pape faisait venir à Rome les deux sœurs qui, à Venise, habitaient sous le même toit que lui, et ne leur assignait dans la capitale du monde qu'une modeste demeure non loin du Vatican (où il leur sera permis de venir, quand bon leur semblera, sans modifier en rien l'humble costume de leur condition, dans l'éclat de la majesté pontificale), il recevait tour à tour les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires de toutes les puissances qui, lui présentant leurs lettres de créance, lui offraient, au nom de leur gouvernement, les plus respectueuses félicitations. Il n'est pas jusqu'au Sultan qui, à l'heure même où il laisse immoler tant de chrétiens dans son empire, ne se soit empressé d'offrir au Vicaire du Christ l'hommage de son respect.

***

Reprenant le projet de Léon XIII de fêter par des solennités extraordinaires le 1er cinquantenaire de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, Pie X, à la date du 8 septembre, a adressé aux cardinaux Vincent Vanutelli, Rampolla, Ferrata et Vivès, une lettre par laquelle il les confirmait dans la mission qu'ils avaient reçue à ce sujet de son prédécesseur. La missive pontificale est accompagnée d'une prière, en langue italienne, composée par Pie X et enrichie de 300 jours d'indulgence en faveur de ceux qui la réciteront. La veille du jour où paraissait ce premier document de la piété du nouveau Pontife, sous la signature de Mgr Merry del Val, pro-secrétaire d'Etat, un blâme était adressé au journal socialiste chrétien hebdomadaire d'Orvieto, *Il commune*, pour un article paru dans ses colonnes le 20 août dernier intitulé *Dans l'attente*, qui contenait des propos peu rassurants au sujet de la direc-

tion à donner au mouvement de l'action populaire chrétienne en Italie.— Contrairement à la coutume qui a souvent prévalu de ouater les termes d'une représentation pour ménager autant que faire se peut les susceptibilités de ceux qui en sont l'objet, ceux de la lettre du pro-sécrétaire d'Etat ont l'allure d'un ordre de jour militaire qui ne laisse aucun doute sur la pensée qu'il exprime, et rassuré d'avance sur l'obéissance qu'il demande, se manifeste sans détour.— Qu'on en juge : « En même temps qu'il désapprouve absolument tout ce qui est exposé dans cette lettre, (l'article précité). soit quant aux principes, soit quant aux personnes, le Saint-Père m'autorise à déclarer que jamais il ne reconnaîtra aucune œuvre d'action populaire chrétienne qui ne soit rattachée et soumise à l'œuvre des congrès catholiques. Il rappelle en outre l'obligation pour tous les clercs et les prêtres constitués en quelque fonction de ne prendre part d'aucune manière aux associations qui, sous le nom de *partis*, portent la division dans les esprits et les séparations dans le camp catholique, en détruisant cette unité pour laquelle Notre Très Saint-Rédempteur adressait sa dernière prière à son Divin Père, et cette charité qui est l'unique caractère distinctif des vrais chrétiens. » C'est, comme on le voit, le mouvement social chrétien en Italie discipliné par la hiérarchie, ou rejeté par Pie X.

***

La basilique de Saint-Jean de Latran, pour être « la mère et la maîtresse de toutes les églises du monde, » n'en est pas moins sujette, comme tout ce qui est terrestre, à subir les injures du temps. Depuis nombre d'années, déjà, le magnifique plafond en bois de la grande nef n'avait plus la force de garder les nombreuses décorations dont il était orné, et, un à un, les calices, les croix, les emblèmes du culte, les souvenirs de la Passion en bois sculpté et doré, se détachant, venaient mélancoliquement joncher le sol de leurs débris. Le 25e anniversaire de l'élévation de Léon XIII au souverain pontificat fut l'occasion dont se servit le cardinal-vicaire. pour provoquer, par l'intermédiaire du comité des fêtes, la restauration du plafond. En souvenir d'une vision célèbre, les tertiaires franciscains furent les premiers invités à donner de généreuses offrandes en faveur de l'œuvre projeté, tandis que sous la présidence du cardinal Satolli, archiprêtre de la Basilique, Mgr Tonietti, archevêque titulaire de Tiana, Mgr Ferri Mancini, Mgr Giannuzzi, tous trois chanoines de l'insigne basilique, l'ingénieur Sneider, architecte des palais apostoliques, et le marquis Serlupi, président de la société *primaria romana* pour les intérêts catholiques, formaient une commission chargée d'assurer l'intelligente réalisation des travaux. Pour mieux se garantir et contre le temps et contre les incendies, par une heureuse innovation, une charpente en fer se substitue à la charpente en bois ; les murs de la grande nef gagnent

1.30 mètre de hauteur sur toute son étendue, ce qui en met le plafond au niveau de celui du transept, donnant ainsi une plus grande unité à l'ensemble de la basilique dans laquelle ne chôme pas le culte.—C'est elle qui, d'après les ordres mêmes du pape défunt, doit garder les restes mortels de Léon XIII.

***

Pendant que le gouvernement italien, disposant des deniers publics, fait une active propagande pour le reboisement de la campagne romaine et combat par une organisation qui n'est pas sans mérites, la terrible malaria, les sociétés des œuvres populaires dans Rome poursuivent le même but par d'autres moyens. Sur son versant nord-ouest le Monte Mario possède deux colonies agricoles : l'une a le nom de Sainte-Marie, l'autre, celui de Saint-Joseph. C'est en 1900, que sur un terrain dont se rendit acquéreur Mgr Misciatelli, camérier secret participant de S. S., la colonie Sainte-Marie fut fondée pour apprendre l'agriculture aux enfants pauvres. Celle de Saint-Joseph, d'une superficie de 60 hectares, fut l'œuvre de l'institut industriel de Saint-Joseph dont la direction est confiée à Mgr Radini-Tedeschi. Son but est identiquement semblable à celui de la colonie de Sainte-Marie. Là, les systèmes les plus perfectionnés que les inventions modernes mettent au service de l'agriculture sont employés, grâce aux ressources créées par une sage administration. A ces œuvres s'ajoutent celle de la divine Providence qui a le caractère de l'économie populaire basée sur la charité chrétienne, et cette autre qu'on appelle « des Ermites de la divine Providence, » dont la principale occupation est l'incessante recherche de tout ce qui peut concourir à l'amélioration des terres et du sort des agriculteurs. Le protectorat d'un cardinal, celui du cardinal Seraphin Vanutelli, en mettant un membre du Sacré Collège en contact fréquent avec les humbles associés de ces œuvres, leur rappelle sans cesse la sollicitude avec laquelle l'Eglise s'intéresse à tout ce qui contribue au bonheur de ses enfants et au soulagement des classes pauvres.

Don Paolo-Agosto.

BIBLIOGRAPHIE

JOURNAL D'UN VOYAGE EN EUROPE, par Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, 1819-1820, publié par Mgr Henri Têtu, prélat de la maison de Sa Sainteté, vol. in-8° de 470 pages. Prix : broché $1.00 ; relié en toile avec titre doré sur le plat, $1.25, port en sus. Librairie Pruneau & Kirouac, 34, rue de la Fabrique, Québec.

Cette relation, empreinte de la forte et originale personnalité de son auteur, offre au lecteur le double charme d'une revélation historique intéressante et d'une étude de mœurs contemporaines tracée par un judicieux et impartial observateur, qui s'y connaissait en hommes.

A la suite d'un guide aussi intelligent et si bien servi par une mémoire qu'on serait tenté d'appeler photographique, la « composition du lieu » devient chose facile. On croit suivre en réalité l'auguste voyageur, entendre et voir agir les personnages, pontifes, souverains, prélats, clercs et laïques de toute catégorie qu'il rencontra durant son mémorable pèlerinage au tombeau des apôtres.

Il faut savoir gré à l'éditeur d'avoir sauvé de l'oubli ces pages importantes et de les avoir offertes à l'admiration du public.

LIVRES REÇUS

SIX MOIS D'HISTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE (Juillet 1790–Janvier 1791).—La question politique et la question religieuse, par Marius Sepet. Un vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

LETTRES SPIRITUELLES DE BOSSUET, extraites de ses œuvres, 2e édition. Un volume in-12 de XV-355 pages. Prix : 2 fr.

LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ DU CULTE À PARIS, par M. l'abbé Fonssagrives. Prix franco : 1 franc.

LE MISSIONNAIRE DE L'ADORATION PERPÉTUELLE, par M. l'abbé Sabouret. Un vol. in-12 de VI-238 pages. Prix : 2 fr.

UN MOINE. *Le P. Antonin Danzas, frère prêcheur*, par le P. Ingold. Deuxième édition, revue et augmentée. In-12. Prix : 1 fr.

NOMINATION ET INSTITUTION CANONIQUE DES ÉVÊQUES. *Election. Pragmatiques Sanctions, Concordats*, par T. Crépon des Varennes, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

ENTRETIENS POUR LES RETRAITES ET LES MISSIONS, par l'abbé Sabouret. Un vol. in-12 de VII-180 pages.

Tous ces ouvrages, publiés par l'Ancienne Maison Douniol, 29, rue de Tournon, Paris, sont en vente à la librairie Garneau, Québec, et à la Compagnie Cadieux et Derome, Montréal.

Le Président du Bureau de Direction : L'abbé L. LINDSAY.

QUÉBEC : — Imprimerie S.-A. DEMERS, N° 30, rue de la Fabrique.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME II NOVEMBRE 1903 N° 11

NOS COUVENTS DONNENT-ILS UNE ÉDUCATION PRATIQUE ?

(Dernier article) [1]

Il est une heure et demie. C'est l'heure de la reprise des travaux. C'est au tour des aînées maintenant, et il faudra que tout le programme soit passé en revue. Outre les matières précitées, revues plus à fond et récapitulées au cours supérieur, il y aura les mathématiques (algèbre, toisé), la comptabilité, l'histoire de France et d'Angleterre, depuis les origines jusqu'à nos jours, et la littérature. En arithmétique, on résoud des problèmes difficiles, en toisé, des opérations surtout pratiques. Il va sans dire que le calcul mental commencé dans les basses classes donne ici des résultats encore meilleurs. On y arrive à résoudre, en un clin d'œil, des problèmes de fractions et de percentage en apparence assez compliqués. L'histoire s'étudie toujours atlas en main et se récite au pied de la carte murale.

1 — Voir les livraisons d'avril et d'août.

Assistons plutôt à une leçon de comptabilité telle qu'elle se donne dans plusieurs de nos couvents.

Toute la classe s'organise en système de maison de commerce au complet, avec tous les accessoires de la comptabilité des banques : échange, courtage, etc. Les divers livres de compte sont figurés au tableau noir. Les rôles ayant été distribués entre les diverses élèves, chacune énonce à haute voix, sous forme de question, l'opération à faire, avec le principe qui la régit. Toutes les autres répondent simultanément. Les entrées se font ainsi successivement dans leurs livres respectifs. Chemin faisant, on rédige des billets et des traites de toute valeur, on négocie avec les banques ou les bureaux d'échange, faisant tous les calculs que comportent ces diverses opérations, et finalement, on clôt les livres par la balance de vérification. La maîtresse surveille et corrige au besoin. Chaque élève change de rôle à chaque leçon différente, passant ainsi à diverses reprises par toute la variété des opérations commerciales. Peut-il y avoir, en vérité, méthode plus rationnelle et plus efficace ?

De la comptabilité à la littérature il y a plus qu'un pas. Tout de même abordons cette dernière sans autre préambule. La rédaction, commencée dans les classes inférieures, est cultivée ici avec plus de soin. Lettres, descriptions, narrations, voilà le menu littéraire des couvents. C'est assez fruste et élémentaire, sans doute, mais on y trouve une fraîcheur et une simplicité de bon aloi ; il y a même parfois une grâce et une élégance surprenantes chez des enfants qui viennent d'un milieu illettré et qui n'ont jamais eu l'avantage de lire des modèles de style. Cette appréciation n'est pas le fruit d'un examen passager, mais d'une étude sérieuse et d'une expérience de plusieurs années. En effet, depuis trois ans déjà, un concours littéraire, sur un sujet inconnu d'avance, est proposé aux élèves du cours supérieur de tous les couvents du diocèse de Québec, les élèves des maisons de chaque institut différent concourant entre elles. Il y a là un puissant stimulant à la culture littéraire et grammaticale qui, en définitive, est le critè-

rium le plus sûr de la valeur du cours d'études. Toutes les lettres du concours sont écrites d'après les exigences de l'étiquette épistolaire ; la plupart sont des chefs-d'œuvre de calligraphie ; presque toutes sont irréprochables au point de vue de la syntaxe ; bien peu contiennent de graves incorrections de style : toutes expriment de beaux sentiments et de bonnes pensées : quelques-unes mériteraient d'être publiées dans des recueils.

Mais l'anglais, la langue des maîtres du pays, l'apprend-on ? Oui, et non. On l'étudie jusque dans les campagnes les plus éloignées des centres ; on apprend à le lire, et souvent avec une perfection de prononciation — toujours relative sans doute — qui étonnerait l'étranger [1]. Il y a certains milieux où seule la maîtresse est d'origine anglaise, et où cependant les plus grandes difficultés de prononciation (*th*, *h* aspirée, consonnes finales, etc.) sont vaincues. Si l'on n'arrive pas à converser librement, faut-il s'en plaindre ? Assurément non. Celles qui, par malheur, prennent la route des Etats-Unis, ne l'apprendront que trop vite, peut-être même au détriment de leur langue maternelle, sinon de leur foi. Quant à celles qui restent, si leurs frères ont besoin de l'anglais pour les situations commerciales, l'importance de cette langue pour elles, dans les campagnes surtout, est pour le moins problématique. Et pourtant, on s'applique à l'apprendre afin d'augmenter ses connaissances, et par là on l'emporte notablement sur les élèves d'autres nationalités.

Qu'on nous cite, en effet, les pays où le programme des études primaires comprend celle d'une langue étrangère. Serait-ce l'Angleterre ou la France, les Etats-Unis ou les autres provinces du Dominion, où l'étude d'une langue étrangère, comme le français, l'anglais ou l'allemand, n'oblige que les aspirants à l'enseignement

1 — On se rappelle la surprise et l'admiration de professeurs et élèves français, à la dernière exposition de Paris, en présence des travaux bilingues de nos garçons et de nos filles.

secondaire spécial? Les Allemands et les Polonais des Etats-Unis qui, dans leurs écoles libres, font enseigner l'anglais à leurs enfants, le feraient-ils s'ils n'étaient eux-mêmes noyés dans l'élément celtique ou anglo-saxon, ou si leur langue nationale était la langue presque générale du pays ou de l'état qu'ils habitent? Assurément non. Il n'y a guère que dans la province de Québec que s'accomplisse pareil tour de force, qui est tout à la louange de nos compatriotes et de notre programme d'instruction [1].

Aux études de nos couvents ne manque pas non plus la sanction officielle. Et là encore, on constate avec bonheur que le résultat *immédiat* en est bien satisfaisant.

S'il y a eu des insuccès assez nombreux durant les deux premières années qui suivirent la création du Bureau central des examinateurs—insuccès dus autant à l'incertitude de la nature et de la somme des connaissances requises qu'au relèvement du niveau du programme et à un accroissement de sévérité dans la correction des épreuves — on s'est bientôt remis de cette trop grande disproportion entre le nombre des aspirants et celui des diplômes. Aujourd'hui, il y a progrès notable. L'an dernier, sur environ quinze cents aspirants, près de treize cents ont réussi.

Au reste, le brevet n'est pas plus que le baccalauréat, quelque désirables que soient l'un et l'autre, un certificat indispensable d'excellence et de supériorité. C'est ce que comprennent les élèves qui, munies de leur diplôme d'école modèle, reviennent au couvent, pour conquérir un diplôme de graduée après avoir terminé le cours supérieur.

« Toutes ces études, objectera-t-on peut-être, sont bien propres à orner l'intelligence et à former le cœur. Mais les choses vraiment pratiques, quelle part leur faites-vous dans votre cours d'études? Combien d'heures prélevez-vous pour l'enseignement

1 — Nous croyons que, en Hollande, depuis le passage sur le trône du roi Louis Bonaparte, le français fait partie du cours de l'enseignement primaire.

de l'économie domestique, des travaux d'aiguille, de l'art culinaire, tout en réservant un temps raisonnable à la récréation et au sommeil ? »

« Et puis, pour compliquer le problème, rappelons-nous que les filles des campagnes ne fréquentent le couvent que durant trois ou quatre ans au plus, et cela à deux époques distinctes. Elles y viennent d'abord à dix ans, pour étudier le catéchisme et faire la première communion ; puis, à quinze ans, elles y reviennent se préparer, selon leur âge ou leur talent, les unes au brevet d'école élémentaire, les autres, à celui d'école modèle. C'est durant ces deux bien courtes années qu'il leur faut d'abord revoir les éléments de toutes les matières du programme, puis les étudier à fond et s'y perfectionner avant d'affronter l'épreuve de l'examen décisif. Et tout cela dans deux ans, y compris, pour un certain nombre, l'étude de la musique instrumentale. Evidemment elles n'ont pas le temps d'enfiler une aiguille ni de manier un plumeau. »

Eh bien ! détrompez-vous. A peu près partout, même dans les couvents qui poussent le plus loin le culte du brevet, les élèves reprisent et réparent chaussettes, lingerie et vêtements. Ailleurs—et la chose se généralise de plus en plus aujourd'hui—on étudie le mesurage et la coupe des vêtements d'enfant et de femme, et aucune élève ne quitte le couvent sans avoir appris pratiquement l'art de s'habiller elle-même et d'habiller ses petits frères et ses petites sœurs. Ailleurs encore elles passent, à tour de rôle, à la buanderie et à la cuisine, et je connais tel couvent d'une vieille paroisse aristocratique où l'on sert, chaque année, au visiteur, un déjeûner aussi appétissant que varié, entièrement apprêté par les élèves du cours supérieur.

Ce progrès assurément désirable, on pourra le réaliser partout, voire le compléter, comme le proposait naguère M. le Surintendant de l'Instruction publique, par un enseignement élémentaire d'horticulture et d'autres arts pratiques, quand on aura modifié dans la mesure du raisonnable le programme actuel de l'instruction primaire. Il faudra pour cela, disent les uns, donner à ce

dernier une rédaction différente selon qu'il s'agira d'écoles de ville ou d'écoles rurales ; puis, surtout, le soulager de certaines matières qui n'ont guère d'utilité pratique, pour y substituer une épreuve de couture unie avec tous ses accessoires. Il paraît que le principe d'une modification qui réunirait les suffrages de tous les connaisseurs en pédagogie, a été voté à la dernière assemblée du Conseil de l'Instruction publique. Qui vivra verra !

Ami lecteur, qui m'avez accompagné par l'esprit dans une de mes courses habituelles, êtes-vous convaincu que le résultat de l'enseignement donné dans nos couvents, même à la campagne, est satisfaisant ? Croyez-vous que j'ai exagéré, que j'ai agrémenté le tableau de trop vives couleurs, que j'ai consulté mon imagination plutôt que mes souvenirs et mon jugement ? La dominante de mon récit, qui vous paraît quelque peu idéal, ne dépasse pourtant guère la moyenne de ce que je constate à peu près partout. S'il y a, par-ci par-là, des médiocrités, il n'y a pas de nullité parfaite, encore moins de negligence coupable. Au reste, suivez-moi en réalité et vous imiterez ce professeur de l'université de Cambridge [1], chargé par le gouvernement britannique de faire une étude sur l'instruction publique dans les colonies anglaises, et qui, après avoir passé un après-midi à observer et à interroger dans la classe supérieure d'un de nos couvents, exprima avec sincérité son étonnement et sa satisfaction de l'excellence des études.

Outre la constatation personnelle faite par le visiteur de l'aptitude des professeurs et de l'application et du succès des élèves, un bulletin statistique annuel, méthodique et détaillé, lui permet de renseigner les supérieurs ecclésiastiques sur les conditions pédagogiques, hygiéniques et financières de chaque établissement.

Une des statistiques les plus rassurantes est celle de la présence moyenne des élèves. Elle étonnerait moins si les élèves de

1 — E. B. Sargant, Trinity College, Cambridge, England.

ces couvents étaient internes ; mais la grande majorité d'entre elles sont externes ou, ce qui revient au même dans le cas présent, quart-pensionnaires. Si l'on tient compte de la délicatesse de leur âge et de leur sexe, de la rigueur de nos saisons et des distances à parcourir, le chiffre de la présence moyenne est vraiment remarquable. Il a été, pour les filles, durant les cinq années écoulées de mon stage — de 1898 à 1902 — de 84 par cent. Durant l'année scolaire, 1901-1902, année où a sévi l'épidémie de la variole avec la vaccination obligatoire suivie d'inconvénients presque aussi graves que le mal lui-même, le chiffre de cette présence moyenne n'est descendu qu'à 82.49. Ça été le minimum durant toute la période précitée.

Cette assiduité quasi-héroïque à la classe en dit long sur le zèle des enfants pour l'étude et sur leur attachement à leurs maîtresses. Ce zèle et cet attachement sont, avec la conscience du devoir accompli sous le regard et pour l'amour de Dieu, la force et l'encouragement, comme la consolation et la joie des bonnes maîtresses. Après avoir offert, dès l'aurore, leur journée au Maître, devant le tabernacle où il réside, après avoir communié du pain des forts, elles vont allègrement à leur tâche quotidienne. Elles n'ont pas d'autre ambition ni d'autre perspective que de servir l'Epoux en travaillant à l'instruction de ses enfants. « Ne me dites pas que j'amasse des trésors de mérites, » me disait récemment une vénérable religieuse à qui incombe la tâche ingrate de préparer à leur première communion les enfants les moins douées d'un grand externat. « Voilà quarante ans que je fais cette besogne, et chaque matin, elle m'apparaît avec tous les attraits d'une occupation nouvelle. » Combien d'autres dont la suprême ambition est d'atteindre le cinquantenaire de leur carrière d'institutrice ! Vraiment la sainte Eglise de Jésus-Christ peut seule susciter et soutenir de pareils dévouements.

Si encore les braves parents comprenaient mieux leur part d'obligations dans l'œuvre prééminente de l'éducation de leurs

enfants ! N'est-ce pas le cas de répéter avec le poète, bien que dans un autre sens :

> O fortunatos nimium sua si bona nôrint
> Agricolas.

S'ils appréciaient toujours à sa juste valeur l'instruction qu'ils doivent leur faire donner, ils ne discuteraient, malgré l'affluence d'enfants dont le bon Dieu les a bénis, ni sur la longueur du cours d'études, ni sur le prix de la pension. Mais nos chers compatriotes ont un péché mignon ; ils en ont même deux, sinon trois et plus. Le plus saillant peut-être est une singulière combinaison de parcimonie et de prodigalité. Il y a deux articles sur le prix desquels on ne marchande jamais au pays : les boissons alcooliques et la musique instrumentale ; j'allais ajouter, les frais d'avocat. Et le luxe des toilettes et des attelages ne tient-il pas au même péché capital ? Il y a là matière à des pronostics alarmants. Les économistes commencent à s'en préoccuper ; il y a beau temps que les pasteurs en gémissent.

Voici comment l'on procède. On cherche l'instruction au rabais ; on marchande sur le *prix fort* inscrit au prospectus des couvents, (*cinq piastres* par mois, pour la pension et l'enseignement !), et puis, quand *per fas*, sinon *per nefas*, on a obtenu une réduction sur un prix déjà ridiculement modique, on s'inscrit souvent sans broncher et sans plaider pour des leçons de piano relativement dispendieuses. — Il faut, vraiment, avoir la berlue de la vanité, ou être immodérément épris de l'art.

Je me rappellerai toujours la réflexion d'un éminent penseur et écrivain qui, après une visite minutieuse dans quelques villages canadiens en vue d'un établissement de colons, m'écrivait : « Je trouve votre pays admirable à bien des titres ; mais je suis littéralement effrayé du luxe des campagnes. » Il avait vu des pianos dans des *salons* de cultivateurs et d'ouvriers.

Pour équilibrer leur minuscule, pour ne pas dire microscopique

budget, les couvents sont bien forcés d'enseigner la musique à des enfants qui n'ont ni oreille, ni talent, et dont la condition demanderait un tout autre entraînement.

Vraiment c'est un miracle d'administration que celle de nos couvents.

Savez-vous quelle est approximativement la moyenne de leurs revenus provenant de sources scolaires proprement dites, à savoir : traitement municipal (pour les externats), allocation sur le fonds scolaire (en moyenne une quarantaine de piastres), et recettes versées par les parents des élèves ? Environ *deux mille piastres.* Et avec cette somme qui représente le salaire moyen d'un bon employé civil, il faut entretenir les bâtiments et le mobilier, chauffer et éclairer la maison, payer les serviteurs, pourvoir les religieuses de linge et de vêtements, payer leurs frais de voyage, nourrir convenablement tout le personnel qui comprend en moyenne une cinquantaine de pensionnaires, acheter des récompenses, etc., etc. Puis, il y a presque partout des intérêts à payer, le capital d'une dette à amortir, et quand c'est possible, une petite contribution à verser à la maison-mère pour la pension de retraite des sœurs qui, après avoir dépensé leur vie et leurs talents au travail épuisant de l'enseignement, sont forcées de faire une dernière halte en attendant les vacances éternelles. — Le déficit inévitable, comment est-il donc évité ? Le faible revenu d'une terre ou d'un jardin, le fruit de quelque petite industrie féminine, un léger cadeau par-ci par-là ; ces petites ressources y contribuent quelque peu. Mais l'abîme est surtout comblé par la pauvreté évangélique qui donne gratuitement un dévouement et une valeur pédagogique que des milliers de piastres que coûterait un pareil enseignement dirigé par l'Etat ne sauraient adéquatement rétribuer.

— Encore un mot, pour apporter la dernière preuve, ou plutôt la preuve de la dernière sous-proposition de ma *mineure.*

— L'enseignement des couvents, *dans ses résultats ultérieurs*,

est-il satisfaisant? Celles qui y séjournent assez longtemps sortent-elles outillées pour les luttes de la vie? Sont-elles en état de répondre dignement à l'attente de la nation?

Pour nous en assurer, suivons les élèves durant les premières années de leur carrière. — S'il était question des élèves des couvents de ville, nous en trouverions un bon nombre dans les boutiques ou les bureaux des professions et du commerce, employées comme comptables, comme copistes ou comme sténographes. — Celles des paroisses rurales sont destinées, les unes — et c'est évidemment l'élite — à la vie religieuse. Héritières du dévouement dont elles ont été elles-mêmes l'objet et de la science de celles qui les ont formées, elles travailleront à leur tour à l'éducation de l'enfance, elles perpétueront les traditions si nobles et si salutaires de l'enseignement congréganiste. Ou bien, elles se feront hospitalières, sœurs de charité, missionnaires pour accomplir les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle envers les membres souffrants de Jésus-Christ. En même temps qu'elles soulageront les misères de l'humanité, elles allégeront — besogne assurément pratique aux yeux de l'économiste et du contribuable — le fardeau de l'assistance publique qui, sans elle, grèverait outre mesure le budget civique ou municipal.

D'autres, en plus grand nombre, malgré la pitance que leur laisse la mesquinerie des commissions scolaires, se livrent à l'enseignement dans les écoles de village ou d'arrondissement. Elles y pratiquent si bien l'économie que, loin d'être à charge à leurs parents, elles dégrèvent d'autant le budget de la famille. Elles y donnent, avec l'exemple d'un dévouement si misérablement, pour ne pas dire si ingratement rétribué, celui d'une vie irréprochable. C'est le témoignage que rendait naguère à la classe enseignante un ex-surintendant de l'Instruction publique. « Voici, disait-il, des milliers de jeunes institutrices, vivant isolées et souvent sans protection. Chose admirable! et que je m'empresse de proclamer à leur louange, les plaintes d'inconduite et de légèreté suspecte sont d'une rareté phénoménale. » Qui ne reconnaîtrait, dans cette

merveille de conservation et d'intégrité, l'heureuse influence de l'éducation du couvent et des salutaires traditions qu'on en a gardées ? [1]

—Mais pourquoi ne persévèrent-elles pas dans cette carrière si utile à la patrie ? Pourquoi y trouve-t-on, en si grand nombre, ces maîtresses d'école « en robe courte, » dont on s'est tant moqué ?

A cette question je pourrais d'abord répondre par une autre. Pourquoi, aux Etats-Unis, le pays idéal de l'enseignement *pratique*, sur les 400,000 professeurs des écoles publiques, y en a-t-il les trois quarts qui n'ont reçu aucun entraînement pédagogique quelconque ? Pourquoi un grand nombre d'entre ces institutrices sont-elles des fillettes de quinze ou seize ans qui ont obtenu leur brevet après un simple examen subi devant le surintendant de comté ? [2]

Si, là-bas, avec leurs honoraires pourtant convenables les sujets expérimentés aspirent à une position plus lucrative, nos institutrices, brevetées ou non, qui, justement rétribuées, consacreraient souvent volontiers toute leur vie à l'enseignement, sont bien

---

1 — La parole suivante d'un éducateur contemporain me semble ici pleine d'à-propos. Dans une conférence adressée à la *Harvard Teachers' Association* en 1902, Andrew S. Draper, Président de l'université des Illinois, revendique en ces termes la primauté de l'éducation vraie sur ces méthodes récentes qui sous le titre générique de « culture » (comprenant comme variétés la culture visuelle, la culture manuelle, etc.) sont la marotte des pédagogues modernes :

« La « culture » a été le cri de guerre *(slogan)* des dernières années. Elle ne manque pas d'importance, mais encore plus importante est la force. Elle est très désirable, mais il l'est encore davantage que les garçons soient dressés à jouer le rôle d'homme vrai, et les filles, celui de la femme forte. S'ils sont dressés pour cette fin, la culture viendra par surcroît. » *(American Catholic Review*, janvier 1903, p. 144).

2 — Ces statistiques, empruntées à la *Review* de St. Louis, Mo. (18 décembre 1902) qui les cite d'après la *Germania*, de Milwaukee, proviennent d'une source qui n'est pas antipathique aux écoles publiques.

excusables de rechercher une condition plus stable et plus assurée, pour ne pas dire plus honorable.

Le brevet de capacité, et la distinction que donnent à nos institutrices le savoir et les bonnes manières acquises au couvent, sont un acheminement quasi infaillible à un établissement des mieux assortis. Qui osera leur en faire un reproche ?

C'est ainsi qu'elles passeront, — et c'est le cas pour la très grande majorité, — dans la catégorie fort honorable des mères chrétiennes, de ces femmes vaillantes, gardiennes consciencieuses de la moralité domestique, auteurs et préservatrices providentielles de la force, de l'expansion et de la grandeur nationales.

Pour l'Etat, comme pour l'Eglise, une telle leçon de choses n'est-elle pas assez pratique ?

L'abbé L. Lindsay.

QUE FAUT-IL PENSER DE LA LOI DES LICENCES DE 1900 ?

Il y a deux ans à peine que la loi des licences de 1900 est en vigueur, et déjà, en certains quartiers, on parle de l'abroger ou du moins de la mitiger et de la transformer au point de rendre absolument illusoires ses dispositions essentielles.

A quoi tient le peu d'efficacité que l'on reproche à la loi actuelle ? Est-ce la loi elle-même qui serait fondamentalement injuste ou inapplicable dans ses dispositions ? Le système que l'on propose à la place de la loi actuelle produirait-il de meilleurs effets ? C'est ce que chacun aimera à savoir et c'est ce que nous voudrions élucider dans les quelques pages qui vont suivre. Nous nous sommes efforcé de traiter la question à son mérite et indépendamment de toute considération de politique particulière.

I

La partie essentielle de la législation actuelle en matière de licences et celle qui est le point de mire de toutes les attaques, c'est la clause consacrant la parfaite autonomie des municipalités rurales, lesquelles peuvent à volonté accorder ou refuser des licences soit de gros soit de détail. Cette disposition spéciale constitue le caractère propre de la loi. Or, nous le demandons à toute personne désintéressée, qu'y a-t-il d'injuste ou d'impraticable dans cet article de la loi ? Quelle injustice peut-il y avoir à ce que les citoyens d'une paroisse s'entendent pour refuser d'accorder une licence qui, suivant eux, serait une cause de désordre ? Ne serait-ce pas, au contraire, un manifeste abus de pouvoir pour un gouvernement que d'imposer à de nombreuses municipalités, qui n'en veulent point, une légion de colporteurs de bière et d'aubergistes sans scrupule, dont le but premier est de battre monnaie aux dépens de la morale publique et de l'Etat lui-même, comme il serait facile de le prouver ?

Au reste, pour qui douterait de la convenance de la loi il y a un

moyen bien simple de se renseigner : c'est de lever les yeux et de regarder autour de soi. — Quel est le système de législation le plus en vogue dans les régions qui avoisinent la province de Québec et qui sont placées dans des conditions sensiblement analoques à celles de notre pays ? C'est ou le régime de l'autonomie municipale ou bien celui de la prohibition absolue. Ce n'est un secret pour personne que, à l'exception de la province de Québec, toutes les parties de la Confédération favorisent la prohibition. Aux Etats-Unis, vingt-sept états abandonnent aux municipalités le droit d'accorder ou de refuser à volonté les licences ; six états imposent la prohibition absolue ; quant aux quatorze états ou territoires qui restent, ils ont adopté un système mixte où néanmoins, d'ordinaire, la municipalité peut faire sentir son influence décisive. Un seul état, la Caroline du Nord, a réservé à ses agents le pouvoir d'accorder des licences locales. Or, à qui fera-t-on croire que la gestion des licences par les municipalités est injuste ou inefficace, quand on voit un si grand nombre de législatures s'en remettre aux autorités locales et ne se réserver que le droit de les aider à faire observer la loi ? Un corps législatif, pris individuellement, peut faire erreur et sanctionner une mesure condamnable ; nous croyons plus difficile qu'une trentaine d'états, en matière aussi importante, se trompent tous à la fois.

Pourquoi maintenant ce consentement à peu près unanime ? C'est que l'on a compris que les municipalités rurales connaissent bien mieux leurs besoins que ce corps central, soumis à l'influence des passions politiques, qui porte le nom de gouvernement. Les municipalités jugent-elles qu'une licence est nécessaire ; elles l'accordent, et celui qui en jouit, craignant le pouvoir à qui il en est redevable, est moins porté à en abuser. Trouvent-elles, au contraire, qu'une licence serait une cause de démoralisation : elles la refusent sans craindre qu'une autorité supérieure vienne leur imposer un fardeau dont elles ne veulent point.

« Mais, dira-t-on, la loi de 1900 ne peut pas être efficace ; car, depuis qu'on l'a mise en force, l'ivrognerie augmente. »

Nous croyons que cela est à prouver. Le Canadien a toujours été porté à boire, et partout, dans les paroisses rurales, les pires ivrognes sont les gens avancés en âge. Au jugement de personnes bien informées, il n'y a pas d'augmentation d'ivrognerie depuis deux ans, et le mal aurait sensiblement diminué, si la loi avait eu une sanction suffisante.

« La loi actuelle, dit-on encore, c'est une prohibition déguisée.»

Nous ne saurions admettre le bien fondé de cette accusation. Accordons pour un instant que la prohibition est une mesure peu désirable ; qu'y a-t-il dans la présente loi des licences qui en reproduise les traits? Les paroisses qui veulent se payer le luxe d'une licence en ont la liberté : personne ne peut les en empêcher, ni gêner leur volonté ; mais pourquoi blâmer si sévèrement celles qui jugent à propos de s'en passer? Pour qui sait lire entre les lignes, il n'est pas difficile de découvrir le secret de ces plaintes : c'est que la plupart des municipalités, profitant de la liberté que la loi leur donne, ont refusé d'accorder des licences, et cela avec infiniment de raison. Le bienfait de la prohibition se trouve obtenu sans une loi formelle qui l'impose, et en respectant la liberté des municipalités et des individus. Aimerait-on mieux voir l'autonomie des municipalités outragée par la présence néfaste de ces estaminets de carrefour qui polluent les rues de nos villes? Le rôle des municipalités, c'est de défendre le foyer de leurs administrés, et si ces derniers n'en sont pas contents, le remède est à leur portée : ils n'ont qu'à changer le personnel du conseil.

L'on fait encore grand bruit au sujet de la rédaction de la loi actuelle des licences. Cette rédaction semble bien fautive à certains critiques ; « elle n'est pas claire, l'énumération des boissons alcooliques n'est pas complète : il y a des redondances d'expression ; elle est trop exigeante, englobant les boissons fortes en alcool avec celles où l'alcool n'existe qu'en proportions minimes, » etc.

Tous ces chefs d'accusation appellent certaines réserves. Supposons néanmoins que la rédaction de la loi laisse à désirer ; est-ce une raison pour condamner la loi tout entière comme mau-

vaise? Ne semble-t-il pas plus logique de dire : « Conservons ce que cette loi peut avoir de bon et corrigeons ce qu'elle a de défectueux; rendons-en l'expression plus nette, élaguons les redondances; complétons la pensée du législateur afin de la rendre plus efficace? » A changer sans cesse les dispositions légales, on diminue le respect que le peuple doit avoir pour la majesté des lois.

Nous ne serions pas disposé à admettre que la présente loi des licences a tort de déclarer que toute liqueur contenant de l'alcool doit être réputée enivrante. Cette définition, au contraire, nous paraît d'une justesse propre à atteindre tous les abus possibles. Le but de la loi, c'est de prévenir les désordres de l'ivrognerie. Or, quelle proportion d'alcool, pur ou mélangé, faut-il pour produire l'ivresse? Affaire d'habitude et de capacité. L'un s'abrutira avec une quantité d'alcool qui ne produira pas le moindre effet sur un buveur de profession. Mieux vaut, certes, donner une définition absolument générale, dont l'application pourra être déterminée par les cours de justice, que d'entraver par une définition de moindre portée, l'influence moralisatrice de la loi. Nous croyons, du reste, que l'interprétation des tribunaux n'a jamais été d'une sévérité exagérée. Si, dans un cas du district de Montréal, il a été jugé que 2% d'alcool suffisent pour constituer une liqueur alcoolique, les percepteurs du revenu n'ont jamais, que nous sachions, voulu voir dans ce précédent une solution définitive de la question.

« Mais, affirme-t-on encore, la loi est inefficace, et ce qui le prouve bien, c'est qu'un peu partout on trouve à vendre, dans les endroits où il n'y a pas de licence, du *whiskey* et autres boissons qui ne valent pas mieux. »

Il est très possible, en effet, que l'on trouve, dans les municipalités rurales où il n'y a pas de licence, un peu de liqueurs alcooliques ; à la campagne, chacun est bien obligé, pour le cas de nécessité, d'en conserver une petite provision comme médicament. Il est encore vrai que, tentés par l'appât du gain, trop de

campagnards manquent à leur devoir en vendant aux importuns du *whiskey* ou du *gin*. Affirmer, cependant, que c'est là le « régime de la prohibition, de l'immoralité et du crime, » c'est une exagération, car l'infraction à la loi est loin d'être aussi fréquente qu'on l'a insinué. C'est encore une illusion que de croire que la clientèle ordinaire des maisons de pension de la campagne boit du *whiskey* et du *gin* seulement quand il n'y a pas autre chose à boire. Il y a longtemps que nous sommes fixé là-dessus.

« Avouez, au moins, dira quelqu'un, le peu d'efficacité de la loi actuelle des licences. L'on boit beaucoup et l'on vend couramment de la boisson dans la plupart des municipalités rurales. Les coupables, mis à l'amende, recommencent de plus belle avec une audace toujours croissante. Donc la loi des licences est inefficace. »

Nous ne pouvons admettre cette conclusion, et nous croyons qu'il faut chercher ailleurs que dans la loi elle-même la cause première des ravages de l'alcool dans notre province. Qui ne le sait? de bonnes lois seules ne suffisent pas pour rendre un pays heureux ; il faut encore que ces lois soient observées. Une loi bonne en elle-même, et qui demeure lettre-morte, ne saurait être utile. Or, nous oserons le dire : là est la cause principale de l'inefficacité de la loi actuelle des licences.

N'a-t-on pas souvent fermé les yeux sur les méfaits des délinquants? Quelquefois même, ne les a-t-on pas encouragés en faisant remettre indirectement les amendes encourues ou en suspendant les effets des sentences prononcées? Pareille indifférence,—pour nous servir d'un euphémisme,—n'est ni de date récente, ni le fait exclusif d'un parti politique quelconque.

La loi n'a pas de sanction, et c'est la raison de son inefficacité. Que fait l'administration pour arrêter le commerce frauduleux de l'alcool et réprimer l'audace des malfaiteurs?

Il faut l'avouer : son action est rarement spontanée ; on attendra, pour intenter une poursuite légale, qu'on y soit sollicité, talonné même par ceux qui ont charge d'âmes.

N'est-ce pas déplorable ? Certes, s'il arrivait que le département des douanes fût administré de telle façon, le revenu du pays s'envolerait à tire d'aile ! Mais non, pour le ministère des douanes, il faut un tarif soigneusement élaboré, des inspecteurs zélés, toute une armée de douaniers et d'agents spéciaux qui harcèlent les récalcitrants. Pourquoi n'avoir pas la même sollicitude pour le revenu des licences ? Que l'administration ait donc à son service un corps compétent de limiers et de gendarmes pour traquer les vendeurs non autorisés ; que les mandataires du peuple veuillent bien se pénétrer du devoir qui leur incombe, de seconder l'action de la loi des licences, au lieu d'en paralyser l'influence ; que l'on cesse, enfin, d'étendre un manteau protecteur sur cette meute de fainéants dont le commerce illégal fait gémir tous les hommes de bien, et nous ne craignons pas de le dire, la loi des licences cessera aussitôt d'être inefficace.

II

Par quoi veut-on remplacer la loi actuelle des licences ? L'on a eu la franchise de le dire, et nous remercions les auteurs de cette confidence sans pouvoir nous rallier à leur manière de voir. Les intentions peuvent être très bonnes, mais elles ne suffisent pas pour justifier les changements proposés. Voici les grands traits de la loi nouvelle appelée à faire fleurir la tempérance dans notre province :

1° Les municipalités rurales n'auront plus le droit d'accorder ou de refuser des licences de détail ou de gros.

2° Toute boisson ne justifiant pas plus de 10% d'alcool est réputée *non-enivrante*, et le commerce en est libre ou à peu près.

3° Toute boisson justifiant de 10% à 20% d'alcool est réputée *peu enivrante*, et le percepteur accorde licence pour en vendre à son gré sur paiement d'un droit déterminé, sans tenir compte des électeurs de l'endroit où le débit de boisson doit être ouvert.

4° Toute boisson contenant au-dessus de 20% d'alcool est

regardée comme *enivrante ;* dans ce cas, les droits à payer pour une licence sont élevés, mais c'est encore le percepteur qui agit à son gré.

Nous ne voyons pas bien comment une loi consistant essentiellement dans les quatre propositions que nous venons d'énoncer peut faire disparaître l'ivrognerie de notre pays. La province de Québec est en proie à l'ivrognerie ; il s'agit de la ramener dans des voies meilleures et pour cela, que faire ? Détruire les dernières barrières qui s'opposent à la vente des boissons alcooliques, multiplier partout les débits de boisson, garantir l'immunité à tous les désœuvrés de la ville et des campagnes qui voudront s'occuper de ce commerce, faire de toutes les maisons de pension des centres de distribution de liqueurs alcooliques ; voilà, oui voilà ce qu'il faut pour ramener nos populations égarées et en faire des modèles de tempérance ! Nous avouons ne pas saisir le secret du procédé et nous hésitons à accepter le programme des réformateurs.

L'on nous affirme très sérieusement que l'ivrognerie, qui est surtout causée par les liqueurs *peu enivrantes* (sic) et *enivrantes*, cessera complètement, ou guère s'en faut, du moment que les municipalités rurales jouiront du bienfait du commerce libre des boissons à moins de 10% d'alcool. Nous pouvons par conséquent traiter ces deux catégories de boisson comme quantité négligeable et n'en pas parler. Portons notre attention sur les deux premières dispositions : franchise enlevée aux municipalités et vente libre des boissons à moins de 10% d'alcool. Tout ce que nous dirons à ce sujet sera applicable *à fortiori* aux boissons plus riches en alcool.

Est-il admissible que, lorsqu'on aura enlevé aux municipalités tout contrôle sur les licences, la tempérance publique y gagnera quelque chose ? Mais à l'heure qu'il est la seule autorité publique qui résiste efficacement aux envahissements de l'alcool, c'est celle qui se nomme la municipalité. Qu'on nous cite en dehors des conseils municipaux une autorité civile quelconque qui ait un

égal souci de la tempérance publique. On n'en trouvera pas. Quelle souveraine injustice que de priver les municipalités du droit de légiférer sur cette matière si importante ! Pourquoi enlever à la population de notre province un privilège qui est accordé à peu près partout sur le sol libre de l'Amérique du Nord ? Les municipalités sont chargées partout des frais de police et d'éducation ; pourquoi ne pas leur laisser le droit d'accorder ou de refuser à leur gré ces licences qui, au jugement de tous, augmentent les frais de surveillance et de police et nuisent à la bonne éducation de la jeunesse ?

Venons-en maintenant à la disposition essentielle du nouveau système préconisé par les adversaires de la loi actuelle des licences : « Rendez libre la vente des boissons à faible percentage d'alcool (10% et moins) et vous verrez le peuple cesser de boire avec passion le whiskey et le gin pour faire un usage modéré de bière et de vin. » Nous ne savons qui doit revendiquer la paternité de cette doctrine homéopathique en ce qui concerne l'alcool ; mais nous pouvons aisément démontrer qu'elle est fausse en pratique et contraire à l'expérience.

L'expérience des faits est bien éloquente en cette matière. Une forte proportion des gens qui commencent à boire des liqueurs peu alcoolisées acquièrent le goût de l'alcool et, s'ils ne deviennent pas des ivrognes avérés, c'est dû à des circonstances particulières. Le goût existe, la volonté est affaiblie ; mais ou bien le frein de la moralité chrétienne ou bien la difficulté d'atteindre l'objet convoité les astreint à une tempérance relative.

« Vous en parlez bien à votre aise, des leçons de l'expérience, dira quelqu'un, ne savez-vous donc pas que l'ivrognerie est chose inconnue dans les pays ou le commerce de la bière et du vin est absolument libre ? »

C'est encore là un de ces clichés qui courent le monde et les articles de revues et qui contiennent tout au plus une demi-vérité. L'on voudrait nous faire croire que les peuples buveurs de vin et de bière, tels que les Français, les Anglais, les Allemands, les

Hollandais et autres dont le climat approche quelque peu du nôtre, sont exempts du fléau de l'ivrognerie et que cela est dû à l'usage habituel des boissons à faible percentage d'alcool. Cette affirmation est contraire aux faits, et dans tous ces endroits, la statistique affirme la présence d'une forte proportion d'ivrognes dont le nombre tend à décroître du moment que le pouvoir impose des mesures sévères.

En France il est constaté que l'alcoolisme fait de rapides progrès, alimenté qu'il est par le privilège des bouilleurs de crû que l'Etat accorde à tous ceux qui récoltent du vin. En Allemagne, en Autriche et en Angleterre, les mêmes symptômes se manifestent. Pour ce qui est de l'Angleterre, l'opinion publique a fini par s'émouvoir, et certaines restrictions viennent d'être imposées aux brasseurs et débitants de boissons. Nous reconnaissons volontiers que dans certains pays méridionaux, tels que l'Italie et l'Espagne, l'ivrognerie est moins répandue ; mais cette immunité doit être attribuée bien plus au climat énervant de ces pays qui fait une loi de la sobriété qu'à l'habitude de boire seulement des liqueurs peu fortes en alcool. Affirmer que c'est tout un événement que de rencontrer un homme ivre en France, en Allemagne ou en Angleterre, c'est aller contre la vérité des faits et donner un démenti aux statistiques officielles. Est-il bien certain que « avoir la liberté de boire apprend à boire comme un être doué de raison ? » Dans les villes de notre province et dans nombre de municipalités rurales, la facilité de boire existe et les habitants de ces endroits ont-ils jamais trouvé en cela le secret d'éviter l'ivrognerie ? Consultez les annales des tribunaux correctionnels et vous serez édifié là-dessus ; sans compter que la crainte d'être arrêté par les gendarmes et conduit au poste empêche bien des débauches publiques sans mettre un frein à l'intempérance privée et domestique.

N'ayons pas d'illusions à ce sujet ; rendre libre le commerce de la bière et du vin, et surtout enlever aux municipalités le droit d'accorder ou de refuser des licences à leur gré, c'est ouvrir la

voie aux plus graves abus, et compromettre la moralité publique. Déjà, non seulement dans les villes, mais aussi dans les campagnes, on se sâoule fréquemment avec de la bière qui ne contient pas plus de 5% d'alcool. L'expérience prouve que le colportage de la bière dans les campagnes est une source d'ivrognerie. Tolérez quelque part un « embouteilleur de bière » (*sic*) même consciencieux (ce qui est rare) et vous verrez surgir du sol toute une génération d'ivrognes. Mieux que cela, la bière domestique, le cidre fabriqué à la maison deviennent facilement une cause d'intempérance, à raison de la fureur de boire qui anime les ivrognes d'habitude. Nous avons la conviction bien arrêtée que le commerce libre des boissons à faible percentage d'alcool (10% et moins) ne peut être utile qu'aux brasseurs et aux colporteurs de bière. Tout le reste de la population y trouvera une source certaine de démoralisation et une cause incontestable d'alcoolisme et d'ivrognerie.

Nous ne voyons pas par conséquent ce que la province pourrait avoir à gagner, si par hasard la législature substitue à la loi présente des licences les dispositions que nous venons d'examiner ou d'autres analogues. Nous avons tout à perdre à ce changement et aucun avantage à en espérer.

En résumé

1° La loi actuelle des licences est bonne sans être parfaite. Il importe de la perfectionner et non de la détruire.

2° Le contrôle du trafic des boissons alcooliques doit être laissé aux municipalités rurales.

3° Le fonctionnement de la loi des licences doit être soustrait aux influences politiques.

4° Il faudrait une surveillance plus active faite par le département du trésor.

Aquavendo.

PETITE CHRONIQUE

Causons musique, si vous le voulez bien. Le sujet ne manque pas d'actnalité, en ce moment où les maîtres de chapelle à l'allure affairée, les virtuoses enthousiastes et hirsutes se préparent à célébrer la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens.

C'est surtout dans les villes que la poétique vierge romaine est ainsi fêtée. Chaque année, on exécute à Québec, vers le 22 novembre, une messe à grand orchestre, œuvre d'un maître célèbre. Les répétitions sont suivies avec assiduité, et la patience — vertu d'artiste — fleurit quatre semaines durant à la lumière du gaz et des lampes électriques.

Et cela revient ainsi tous les ans, à Québec, depuis 1866, aussi régulièrement que la « bordée de la Sainte-Catherine. »

N'allez pas croire, cependant, que la célébration publique de la fête de sainte Cécile ne remonte pas à une date plus reculée et soit d'institution récente en ce pays. En parcourant les anciennes chroniques de la Nouvelle-France, nous voyons qu'au mois de novembre de l'année 1662 (le 22 novembre se trouvait un mercredi cette année-là), sous le gouvernement du baron d'Avaugour, on célébra la fête de la patronne de l'art musical par une messe solennelle qui fut chantée à Québec, au collège de la Compagnie de Jésus.

Donc, d'une certaine manière, c'est du vieux-neuf que l'on fait, chaque année, dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec. Courbez le front, ô survivants de la noble phalange de 1866 : vous êtes arrivés deux cent quatre ans trop tard pour être les premiers !

Le langage des sons a subi bien des transformations au cours du siècle dernier. Certes la musique dramatique comme l'a traitée Wagner, par exemple, s'est élevée à des hauteurs étonnantes et vraiment admirables ; mais que d'obscurités n'y rencontre-t-on

pas ! Parfois l'éclair déchire la nue, et l'imagination aperçoit alors des spectacles inénarrables : sommets irradiés de clartés éblouissantes, processions de géants, défilés fantastiques, ravins aux profondeurs vertigineuses, torrents roulant des émeraudes, océans sillonnés de vaisseaux fantômes, forêts peuplées de dryades enchanteresses.... Mais l'éclair est rentré dans le nuage, et nous voilà encore dans la nuit, — une nuit monotone, fatigante, où les notes des cuivres, lourdes, persistantes, obstinées, donnent la sensation du cauchemar.

Il est certain que pour entendre une musique aussi belle que celle du « chœur des pèlerins » du *Tannhauser*, par exemple, on peut bien endurer quelques abus de dissonances ; mais s'il y avait moyen de goûter ce grand plaisir sans le payer aussi cher !....

Ils sont rares les compositeurs absolument modernes qui ont réussi à faire de l'original sans tomber dans le baroque, et se sont abstenus de maltraiter l'oreille, ce pauvre organe qui doit pourtant compter pour quelque chose lorsqu'il s'agit de musique ! Disons cependant que l'orchestration a atteint de nos jours un degré de perfection jusqu'ici inconnu. On pourra en juger facilement à Québec, dans quelques semaines, par l'exécution d'une composition belgo-canadienne, si je puis parler ainsi, une œuvre de M. Paul Gilson, compositeur dont la renommée a franchi depuis plusieurs années les frontières de son pays natal.

Cette œuvre est intitulée : *Fantaisie pour orchestre sur des airs populaires canadiens.* L'auteur a bien voulu m'en envoyer la partition, alors qu'elle était encore inédite, et je puis déclarer qu'elle est vraiment écrite de main de maître. Il faut être artiste et artiste consommé pour donner à sa pensée des développements d'une telle ampleur et d'une facture si distinguée, et il fallait toute la science et tout le talent de l'auteur du poème symphonique de la *Mer* pour s'élever à pareille hauteur en s'inspirant de thèmes aussi primitifs que le *Canard blanc*, — *Un Canadien errant*, — et *La Guignolée.*

Les productions de la muse populaire n'ont jamais été traitées

plus artistement. Pas moins de trente-deux instruments différents (ce qui représente une cinquantaine sinon une centaine d'instrumentistes) doivent concourir à l'exécution de cette grande fantaisie orchestrale.

En étudiant *de l'œil* cette partition inédite à Québec, j'ai été frappé de la variété et de l'imprévu des procédés de l'auteur. Il y a là des effets rythmiques, des combinaisons de timbres et des modulations d'une rare originalité, et les trois motifs populaires se meuvent dans ce milieu sonore en y profilant nettement leurs contours.

Le deuxième mouvement du morceau, où apparaît le thème du *Canadien errant*, est d'une orchestration suave quoique un peu recherchée, et le mouvement final, qui débute par un *tutti* où les trois chants populaires sont traités simultanément, malgré la diversité de leurs rythmes, révèle chez le compositeur une très grande habileté.

Ce tumultueux mélange de trois chants aux rythmes divers est-il bien conforme aux lois de l'esthétique ? Non, peut-être ; mais « c'est la *guignolée* qui passe »... ; c'est la mascarade du solstice d'hiver, la fête du « gui de l'an neuf, » souvenir de nos ancêtres les Kimris et les Gaulois. Chaque groupe a son chant particulier, et tous chantent à la fois.

Ce tintamarre dure peu, et le symphoniste distingué, le premier prix de Rome, se ressaisit complètement dans la finale proprement dite de son morceau, qui est vraiment superbe.

Les *glissandi* des harpes de la strette finale doivent produire un effet merveilleux.

L'association symphonique de Québec, dont M. Vézina est le directeur, a été heureusement inspirée en mettant à l'étude cette « fantaisie » de l'éminent compositeur belge. Pourra-t-elle trouver dans notre monde musical les éléments nécessaires à l'exécution d'une pareille œuvre ? Nous le saurons bientôt.

Ernest Gagnon.

L'UNIVERSITÉ LAVAL ET LES FÊTES DU CINQUANTENAIRE [1]

L'année 1902 restera marquée dans notre histoire par les magnifiques fêtes célébrées à Québec à l'occasion des noces de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de cette ville et du jubilé de l'Université Laval.

Parmi ceux qui y ont pris part, un grand nombre avaient exprimé le désir d'en voir perpétuer la mémoire par la publication de volumes-souvenirs qui trouveraient place dans toutes les bibliothèques.

Pour les anciens élèves de Laval, je dirai plus, pour tous les vrais amis des lettres canadiennes, ce vœu vient d'être rempli à leur entière satisfaction par la publication du livre de M. l'abbé Camille Roy : *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire.*

Ce n'était pas une fête ordinaire que ce jubilé de la première université catholique, de la première université de langue française du Nouveau-Monde. C'était une explosion de joie, de reconnaissance de tout un peuple célébrant le demi-centenaire d'une grande et glorieuse institution enseignante, saluant en elle l'œuvre d'un saint et illustre évêque continuée sans ostentation, mais avec des prodiges de travail, de dévouement, de généreux sacrifices, et agrandie de siècle en siècle jusqu'à ce qu'elle soit devenue le foyer principal, chez nous, de la haute culture intellectuelle, le couronnement de notre éducation nationale, et qu'elle nous ait mis, de ce chef, sur un pied d'égalité avec les nations les plus favorisées de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

Un heureux concours de circonstances a permis que ces fêtes jubilaires prissent les proportions d'une grandiose manifestation nationale des Canadiens-français de toute l'Amérique. Ne dirait-

1 — Par l'abbé Camille Roy, volume gr. in-8, de VIII-395 pages. Typ. Dussault & Proulx, Québec. En vente à la librairie Garneau.

on pas vraiment, qu'aujourd'hui comme autrefois, les périodes centenaires ont le don de remuer les foules, de leur faire faire un retour sur elles-mêmes, comme pour se recueillir et reprendre la carrière avec des errements nouveaux et un nouvel essor?

Il est certain que le jubilé universitaire a rallié à Laval, non seulement ses anciens élèves, mais toutes les classes de notre société. Il faut avoir vu l'ovation enthousiaste que le peuple lui a décernée quand son imposant cortège de professeurs en toges bordées d'hermine, précédés des massiers et des appariteurs, est descendu dans la rue et sur la place publique, et a pris rang dans la procession de la Saint-Jean-Baptiste, pour comprendre jusqu'à quel degré l'Université Laval a reçu ce jour-là la consécration du suffrage populaire comme la citadelle, la forteresse destinée à protéger et à défendre notre foi et notre langue, ces deux inséparables trésors si chers à notre nationalité.

M. Roy a pensé avec raison que dans cette fête de la reconnaissance et du souvenir, il fallait remonter au delà de l'heure présente et que ce serait doublement louer la vénérable jubilaire que de faire revivre toutes les gloires, tous les honneurs, tous les bienfaits dont sa vie est remplie, à commencer dès son berceau. Aussi, sommes-nous particulièrement reconnaissant à l'auteur d'avoir consacré deux cents pages à tracer les grandes lignes de l'histoire du Séminaire de Québec et de l'Université Laval.

On ne lit pas sans émotion ces pages touchantes où l'auteur raconte, dans un style aimable, les commencements de notre éducation nationale ; le dévouement inaltérable, la courageuse persévérance des pionniers de notre enseignement ; — la prévoyance avec laquelle ils développent petit à petit le champ qu'ils cultivent avec amour ; — la modestie avec laquelle ils accomplissent leur tâche, sans ambition, sans récompense, sans honneurs terrestres ; — la prudence et la sagesse avec lesquelles ils conduisent la barque confiée à leurs soins et qui porte les destinées de la patrie ; leur foi patriotique, leur confiance inébranlable dans notre avenir comme peuple ; — l'intuition qui

leur fait pressentir et comprendre l'orientation qu'il convient de donner à l'éducation, à mesure que se transforme et se développe la trame de notre destinée; — jusqu'au jour où, le temps ayant mûri tous les projets et accentué la direction à suivre, évêques et prêtres s'entendent et s'unissent pour doter notre jeune pays des bienfaits de l'enseignement universitaire.

Tout cela est raconté dans un style sobre et clair, qui déroule les événements, touche à toutes les grandes questions, laisse entrevoir les obstacles sans en faire sentir les aspérités et deviner la lutte, sans en laisser voir les amertumes. Et c'est ainsi que le lecteur suit la marche ascendante et progressive de l'Université Laval, depuis la fondation du Séminaire de Québec jusqu'au jour où éclate la note triomphale annonçant l'année jubilaire et sonnant le ralliement de tous ceux qui sont venus puiser à cette source féconde de la vérité et du savoir.

Le récit des fêtes jubilaires est complet et détaillé. On y trouve reproduits, tant dans les chapitres qui y sont consacrés que dans l'appendice, toutes les pièces, tous les documents qui se rattachent à cette grande démonstration.

Les promoteurs du jubilé ont tenu avec raison à garder pour le compte rendu de M. l'abbé Roy la primeur de toutes les œuvres littéraires (adresses, discours) de ses fêtes mémorables. Il faudra les lire dans le livre de M. Roy. Elles ne sont pas recueillies ailleurs.

Je n'ai pas la compétence voulue pour juger le mérite littéraire de l'ouvrage de M. Roy. Mais je ne crois pas me tromper en disant que l'auteur nous a fourni une attrayante démonstration de la théorie enseignée par l'écrivain romain : *longum iter per præcepta, breve autem per exempla* — et qu'en écrivant *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire*, il nous a bel et bien donné une excellente leçon de littérature.

C'est l'impression que m'a laissée la lecture de son beau livre.

Et puis, ce qui ajoute au charme, c'est l'exécution matérielle de l'œuvre. Elle fait honneur à ceux qui en ont tracé l'ordonnance

et aux maîtres de l'art typographique, MM. Dussault & Proulx, qui l'ont exécutée.

C'est un livre intéressant à lire, précieux à conserver comme document important de notre histoire, car il montre l'état actuel de notre système d'enseignement, et le degré auquel nous sommes arrivés dans notre marche ascensionnelle vers le progrès. C'est la réfutation éloquente de toutes les calomnies inventées et colportées par nos détracteurs.

Pour nous, fils reconnaissants de l'*Alma Mater*, c'est quelque chose de plus. C'est le livre d'or dans lequel sont consignés les titres de noblesse de la grande institution nationale qui a fait de nous des hommes, *magna parens virûm*. C'est l'écrin parfumé de souvenirs que l'on aime à rouvrir de temps à autre pour en aspirer la bonne odeur, pour retremper nos âmes et réchauffer nos cœurs en nous faisant revivre, ne fût-ce que pour une heure fugitive, les jours heureux d'antan. C'est comme un réservoir nous offrant quelque chose de ces eaux vives qui nous ont jadis prodigué leur fraîcheur, à ces temps déjà lointains où, jeunes et ardents, au début de la carrière, nous sommes venus leur demander d'étancher en nous la soif dont nous brûlions, d'apprendre et de nous assimiler notre part des connaissances humaines.

H.-J.-J.-B. Chouinard.

CHRONIQUE RELIGIEUSE ET POLITIQUE DE BELGIQUE

Plus d'un lecteur de la *Nouvelle-France*, en apercevant le titre de cet article, se demandera quel intérêt peut présenter aux Canadiens une étude sur un pays dont l'influence, déjà bornée sur les destinées du vieux monde, n'a pas la prétention de passer l'Océan. Il est vrai que la Belgique, avec ses 11,373 milles carrés, fait petite figure à côté des 351,873 milles carrés de la seule province de Québec, trente fois plus grande qu'elle. Mais la proportion est renversée, si l'on compare les populations : celle de Belgique est tout près d'atteindre 7 millions, tandis que le dernier recensement ne donne que 1 million 650 mille pour la province de Québec : soit une moyenne de 5 habitants par mille carré en face d'une moyenne de 500, en Belgique, qui est le pays du monde où la population est la plus dense. Elle a donc dans l'humanité, au moins l'importance que possède, dans le règne animal, une ruche bourdonnante et laborieuse, sous un sage gouvernement.

En effet, son premier devoir est de nourrir les habitants qui se pressent en ses étroites frontières ; évidemment le sol n'y suffit plus ; il faut donc une industrie qui produise et un commerce qui échange ; et la seule vue de ces villes qui touchent aux villes, de ces usines qui se succèdent presque sans interruption, de ces lignes de chemins de fer qui se croisent et se lient comme les fils d'une toile d'araignée, donne une idée de l'étonnante activité de ce peuple. Mais dans ces masses serrées, où personne ne peut remuer sans heurter les coudes du voisin, le maintien de l'ordre est moins facile que dans un pays où chaque famille possède autant de terre qu'une ville ici : une législation plus prévoyante, un gouvernement plus positif sont nécessaires. Enfin il est évident que la religion qui prétend conserver, élever, sauver les âmes, y rencontre des obstacles plus redoutables et de plus rudes labeurs. Et cependant, sur ce triple terrain, social, politique

et religieux, la Belgique, loin d'être restée en retard sur aucune nation de l'Europe, les a souvent devancées toutes, en introduisant chez elle des œuvres, des institutions et des réformes que les peuples voisins viennent étudier d'abord, imiter ensuite. A ce point de vue, les événements de Belgique peuvent être de quelque utilité pour le Canada, car le passé d'un pays est souvent l'avenir d'un autre.

Mais de quoi parler sinon de la question qui depuis plusieurs semaines passionne tous les esprits, aiguillonne toutes les activités, et qui, avant-hier, 18 octobre, a trouvé sa solution : *les élections ?* Il s'agissait cette fois des élections communales : les 2604 communes du royaume étaient appelées à renouveler la moitié de leur conseil, ce qui dans un très grand nombre permettait de déplacer la majorité. On dira peut-être que ces élections n'ont qu'un intérêt local; sans doute, mais quand l'intérêt de toutes les localités dans un pays se trouve en jeu, on est bien près d'être en face d'un intérêt général.

Cette fois encore la lutte a été favorable aux catholiques, malgré l'acharnement de leurs adversaires. Quand, aux élections générales de 1884, les catholiques, par un magnifique effort, eurent culbuté du pouvoir les libéraux, ceux-ci ne cessèrent de répéter que c'était une surprise passagère du suffrage universel et qu'ils attendaient avec confiance le scrutin suivant. Or voilà vingt ans que les catholiques détiennent le pouvoir : aux anciens libéraux sont venus s'ajouter d'abord, se substituer d'autres adversaires, les socialistes : rien n'y fait ; chaque nouvelle élection affermit la majorité catholique ; celles d'avant-hier le montrent une fois de plus. Quoique tous les résultats soient connus, il n'est pas encore possible de dresser un tableau exact et précis de la force des partis, car souvent il s'agit de nuances. Mais une chose est certaine, au point qu'aucun adversaire n'ose le nier : les catholiques sont en progrès : s'ils ont perdu quelques communes, ils en ont gagné un plus grand nombre d'autres ; et là où le *statu quo* a été maintenu, ils ont gagné un nombre important de voix. Pre-

nous pour exemple la province d'Anvers : sur 150 communes que compte la province, la ville d'Anvers seule a une majorité libérale ; dans les 149 autres, la majorité est dorénavant catholique. A Anvers même les libéraux qui avaient, en 1899, 4,500 voix de plus que les catholiques, n'en ont plus que 145 sur 65,000 votants. A Malines, à Bruges et à Namur les catholiques triomphent complètement. Nous sommes donc assurés de ne pas céder au besoin naturel de crier victoire, mais de rester dans la stricte impartialité en constatant que des élections du 18 octobre les libéraux et les socialistes sont sortis diminués, tandis que les catholiques en sortent grandis.

Mais ces élections communales ne sont pas seulement un indice très heureux de la force des catholiques, et une promesse de victoire dans les luttes futures ; elles circonscrivent encore d'une manière très précise le champ du combat, et démasquent les manœuvres de nos adversaires. C'est peut-être là la leçon la plus précieuse de la présente campagne électorale. Les alliances entre libéraux et socialistes ne sont pas chose neuve en Belgique, pas plus qu'ailleurs ; mais cette fois elles sont allées jusqu'au scandale, jusqu'à l'apostasie, tant elles se sont affichées en public, au mépris de tous les principes. Il est en Belgique des libéraux, qui s'intitulent *doctrinaires*, *conservateurs*, parce qu'ils ont une doctrine et des principes de gouvernement en opposition directe avec ceux des socialistes, parce qu'ils veulent conserver tout ce que les socialistes veulent renverser. Ils n'ont donc rien de commun avec ceux-ci, rien, sinon la haine de la religion catholique. Or partout où ils n'ont pu proposer une liste libérale, ils se sont ralliés aux socialistes contre les catholiques. Chez eux aussi la haine est plus forte que l'amour : ils préfèrent voir périr leurs principes et la vérité elle-même, que de les voir triompher avec la religion. Nous avions toujours pensé que tel était le fond de leurs cœurs ; mais il était bon qu'eux-mêmes le manifestassent au grand jour, pour dissiper les dernières illusions de quelques catholiques trop confiants.

Du reste cette abdication des libéraux devient de plus en plus leur châtiment : à chaque nouvelle élection ce parti autrefois si puissant perd du terrain, et souvent il est trahi par ses alliés. Nous en avons un amusant exemple sous les yeux, ici à Chimay : les libéraux, qui se préparaient à célébrer les noces d'argent de leur arrivée au pouvoir, avaient six de leurs membres sujets à la réélection : pour s'assurer un triomphe plus éclatant contre les catholiques, ils consentirent à faire alliance avec les socialistes et donnèrent une place à l'un d'entre eux sur leur liste. Or cinq catholiques sont élus, contre un seul de la liste libérale, et ce seul est justement le socialiste. Les libéraux se fâchent et crient à la trahison. Ils feraient mieux de méditer sur l'inexorable loi de l'histoire qui condamne les partis du milieu à être écrasés par les partis extrêmes. Les catholiques ne peuvent accorder ni confiance ni estime au parti libéral en qui ils ne trouvent pas même la loyauté d'un franc adversaire ; les socialistes, conscients de leur force, le traitent en esclave. Dès maintenant il a perdu tout prestige et toute influence sur les destinées du pays ; bientôt il aura cessé d'être, et l'on pourra inscrire sur son tombeau scellé les vers dans lesquels Dante avait déjà peint les opportunistes de son époque :

Les Cieux les repoussent, pour n'en être point enlaidis — les enfers profonds n'en veulent point — car à côté d'eux les damnés eux-mêmes seraient glorieux ; — N'en parlons pas : regarde et passe 1.

D'autre part les succès des socialistes ont été plus que médiocres : s'ils l'ont emporté dans quelques localités nouvelles, ils ont été renversés dans d'autres où ils avaient la majorité. En cela rien d'étonnant : que des naïfs qui n'ont pas encore éprouvé les

1 — Caccianli i Ciel, per non esser men belli ;
Ne lo profondo inferno li riceve,
Che alcuna gloria i rei avrebber d'elli.
.....
Non ragioniam di loro : guarda e passa. — (Inferno, c. III).

bienfaits de l'administration socialiste, leur donnent leurs voix, cela se conçoit ; mais nous concevons encore mieux que ceux qui ont gémi sous leur tyrannie n'en veuillent plus à aucun prix. Voici comment M. Fernand Passelecq, l'homme le mieux informé de Belgique sur les questions municipales, résume l'administration communale socialiste, pendant la période qui prend fin :

> Dans ses agents et son mode d'exercice, c'est l'arbitraire, le népotisme, l'illégalité, les violences de toute espèce de politiciens de bas étage, souvent mal famés, toujours anticléricaux sectaires, prodigieusement ignorants de la chose administrative, incapables d'une gestion financière de quelque importance, et, par surcroît, âprement intéressés.
>
> Dans ses résultats administratifs, la malfaisance y apparaît comme absolue : les deniers communaux sont dilapidés, les services publics négligés ; les emprunts se multiplient ; la dette des communes et les charges des contribuables augmentent dans des proportions colossales ; la comptabilité communale tombe dans un incurable désordre ; le niveau des mœurs communales s'abaisse ; la fonction délibérative des conseils est discréditée par des scènes d'une abjecte grossièreté ; le pouvoir coercitif et répressif de l'autorité centrale se fortifie par des interventions répétées et inquiétantes pour l'avenir de l'autonomie des communes belges. [1]

Ces conclusions mettent à nu l'impuissance des socialistes et montrent une fois de plus qu'ils ne sont aptes au gouvernement que dans la mesure où ils renient leur programme.

Cependant il ne faudrait pas croire que les catholiques maintiennent et affermissent leurs positions sans peine ni effort. Au contraire, ils déploient une admirable activité, de sorte qu'ils méritent vraiment la victoire qu'ils remportent. Et ce n'est pas seulement à l'époque des élections qu'ils se mettent en campagne ; (les moyens usuels de propagande, corruption, intimidation, fallacieuses promesses, répugnent à leur doctrine autant qu'à leur caractère) ; mais ils préparent les élections par des œuvres d'une plus longue portée : rien de ce qui touche aux intérêts bien compris du peuple ne leur reste étranger. Dans les communes où le conseil libéral ou socialiste imprime un caractère neutre ou anti-

1 — *Quinzaine* du 16 octobre 1903 : Le Socialisme communal en Belgique.

religieux aux écoles publiques, ils foudent et entretiennent au prix de grands sacrifices des écoles libres ; ailleurs ils établissent des écoles ménagères pour les jeunes filles, des écoles professionnelles pour les garçons ; partout ils créent des cercles catholiques où ils rassemblent les jeunes gens : en Belgique, autant et peut-être plus qu'ailleurs, la lutte la plus acharnée se livre autour de l'âme des enfants : catholiques et adversaires comprennent que là est l'avenir ; aussi au fond de toutes les élections, latente ou en plein jour s'agite la question des écoles.

Dans les campagnes ils ont créé, pour le bien de la population rurale, un ensemble d'œuvres qui révèle autant la claire perception des besoins du peuple, que la constante énergie pour les soulager. Il faut lire le beau livre que vient de publier M. Max Turmann « *Les Associations agricoles en Belgique* » pour se rendre un compte exact de l'étendue et du succès de ces œuvres : associations pour l'exploitation des terres, l'achat et l'usage des machines, l'achat des graines et engrais, la vente des produits, caisses des infirmes et invalides, etc., etc. Et de toutes ces œuvres le prêtre est l'âme : ordinairement il décline tous les honneurs, et ne participe à aucun profit, mais il est la cheville ouvrière, l'organisateur, le modérateur de ces associations. Souvent, au-dessus des prêtres de la campagne, l'évêque institue un directeur général auquel tous peuvent avoir recours pour chercher des lumières et un appui. Par là les populations se convainquent que l'Eglise catholique qui a les promesses de la vie éternelle, est encore la seule capable d'adoucir et de régler la vie du temps.

Enfin les ouvriers des villes ne sont point oubliés : ceux qui assistèrent au congrès de la *Ligue démocratique belge*, ouvert à Hasselt, le dimanche, 27 septembre, sous la présidence de M^gr^ Rutten, évêque de Liège, ont pu se rendre compte de quelle façon les catholiques envisagent leurs devoirs, en face du redoutable état social créé d'une part par le développement de la grande industrie, et de l'autre par la propagande socialiste. Dans la première section a été adopté tout un ensemble de mesures,

aussi sages que pratiques, pour combattre le socialisme sur tous les terrains. Dans la quatrième section, le R. P. Rutten, dominicain, qui, il y a quelques années, quitta sa blanche robe de moine pour revêtir la blouse de l'ouvrier, et descendit durant plusieurs semaines dans la mine, mêlé aux ouvriers, pour mieux pouvoir étudier les conditions de vie, de travail et de moralité des mineurs, fit un rapport très documenté sur les *syndicats catholiques*, montra les avantages de cette fédération des ouvriers, et fit adopter des conclusions tendant à les propager partout et à les opposer aux syndicats socialistes. Il n'est donc pas un champ où ne s'exerce l'activité féconde des catholiques.

Ce tableau cependant a une ombre : des dissensions existent entre les différentes écoles, qui, latentes en temps ordinaire, éclatent à l'occasion des congrès ou des élections. L'*Association catholique des cercles ouvriers* qui, sous la présidence de M. Woeste, a tant contribué à la victoire catholique, voit d'un œil inquiet la nouvelle école de la *Ligue démocratique :* elle craint que celle-ci, prêtant trop l'oreille aux revendications des ouvriers et prenant une part trop active à leur groupement indépendant, ne verse trop dans le socialisme : elle demande l'unité totale du but et de l'action, tandis que les démocrates chrétiens, avec leurs nouvelles méthodes et leurs jeunes ardeurs, acceptent l'unité de but à atteindre, mais avec des moyens différents. De là, non seulement des polémiques aigres et des paroles malheureuses, mais encore, ce qui est plus grave, des divisions sur le terrain électoral, comme nous venons de le voir à Liège et ailleurs. Sur les questions de principe, l'accord peut pourtant se faire ; car devant les évolutions profondes qui ont modifié les conditions du monde ouvrier durant ces dernières années, il ne peut être raisonnablement défendu de chercher des voies nouvelles pour ramener à l'Eglise les ouvriers que tant d'influences contraires sollicitent : du reste, les craintes semblent jusqu'ici superflues, puisque les directeurs du mouvement démocratique sont des catholiques aussi sincères que militants, qui acceptent avec empressement la

direction et les ordres de l'épiscopat. Mais à côté des principes, il y a encore certaines questions de personne et d'intérêt..... et qui ne sait que là surtout l'accord est difficile ?

Pour établir une union complète, quelques esprits, frappés du magnifique exemple que viennent de donner au monde les catholiques allemands dans leur cinquantième assemblée générale, tenue à Cologne, où un grand nombre de Belges de tout rang, prêtres et laïques, évêques et députés, étaient accourus, ont lancé l'idée d'un congrès général des catholiques belges à Malines en 1905. Ce projet mérite d'aboutir, car il est aussi réalisable ici qu'en Allemagne, et il est aussi nécessaire : les ennemis des catholiques, loin de désarmer, cherchent chaque année à s'organiser davantage : une revue générale des troupes catholiques, avant le combat, ne peut qu'être utile. Du reste les promoteurs de ce congrès peuvent invoquer de glorieux précédents, et Malines n'a pas oublié les assemblées, où il y a bientôt quarante ans, retentirent les voix les plus éloquentes de la chrétienté.

Pour être complet, il faudrait donner un aperçu des travaux de notre Parlement : mais la loi sur les accidents du travail qui a occupé la majeure partie des séances en la Chambre des Représentants, n'est pas encore entièrement votée ; puis elle devra être soumise au Sénat qui, sans doute, les modifiera en plus d'un point. C'est une œuvre de grande importance, et je ne pense pas que, dans aucun pays, il existe une loi aussi complète sur cette matière délicate et complexe : quand elle sera achevée, elle méritera une étude à part. Une autre loi a été soumise au parlement qui demande une solution urgente : dans les vastes plaines du Limbourg, jusqu'ici paisiblement livrées à l'agriculture, on a récemment découvert de riches gisements de houille, dont l'exploitation va bouleverser non seulement le sol, mais encore les conditions économiques du pays, et en faire le rival des contrées de Mons et de Charleroi. Seulement la loi de 1810 sur la propriété des mines est manifestement insuffisante pour sauvegarder et équilibrer les droits des propriétaires terriens, des exploiteurs

des mines et de l'Etat. Les exigences des socialistes qui veulent toutes les mines pour l'ouvrier, ou plutôt pour l'Etat socialiste, sont chimériques ; mais toutes leurs raisons contre la législation existante ne sont pas vaines : le débat sera très vif ; mais il importe qu'il soit vite tranché pour permettre l'exploitation de ces nouvelles richesses.

Il est une autre question qui ne peut être passée ici sous silence, parce qu'elle est entrée dans une période très aiguë ; celle de l'Etat Indépendant du Congo. Depuis que le Congrès de Berlin, pour mettre une barrière aux rivalités des puissances européennes en Afrique, constitua en Etat libre l'immense territoire du Congo, et le concéda au roi Léopold II, celui-ci a consacré ses efforts et sa fortune au développement de son empire africain. Il n'est pas douteux que le roi n'ait le désir de transmettre un jour cette contrée, qui est son apanage personnel, à la Belgique qui en ferait sa colonie. Il y a une dizaine d'années l'opinion publique était à peu près unanime à refuser ce cadeau qui paraissait plus onéreux qu'utile, et la Belgique montrait une invincible répugnance à se lancer dans des aventures coloniales. Mais les temps ont marché, et les efforts du roi en Afrique ont été couronnés de premiers succès : il est avéré que le Congo est un pays très riche et qui a un brillant avenir. Aussi non seulement l'opinion publique n'est plus opposée, mais elle trouve tout naturel que le roi, à sa mort, lui lègue en héritage son empire.

Mais voici qu'un nuage se lève à l'horizon : il y a quelques mois, une campagne de presse commença dans plusieurs journaux anglais trop simultanément pour n'avoir pas été organisée, contre l'Etat libre. Les journaux qui la menèrent étaient notoirement parmi les moins honorables du Royaume-Uni ; ils n'y mirent qu'un plus grand acharnement : accusant les fonctionnaires d'atroces cruautés, d'abus de pouvoir, de tyrannie ; montrant les indigènes exploités, volés, maltraités. L'opinion publique en Angleterre s'émut de ces accusations, et le gouvernement anglais, qui a des vues intéressées sur la partie orientale de l'Etat libre

pour élargir sa fameuse route de l'Egypte au Cap, transmit aux gouvernements, signataires du congrès de Berlin, une note pour leur dénoncer ces prétendus abus. Des écrivains bien renseignés et consciencieux, s'appuyant sur de nombreuses enquêtes faites sur place, ont victorieusement refuté ces accusations, et ont montré que les faits si âprement reprochés aux fonctionnaires du Congo, sont quotidiens dans les colonies anglaises de l'Afrique, qui voient bien d'autres abus. La presse honorable et indépendante de l'Europe a été ou muette ou favorable à l'Etat libre ; d'instinct elle devinait derrière cette campagne, la rapacité des capitalistes peu scrupuleux. De son côté le souverain n'est pas resté inactif : Léopold II, sous une aimable bonhomie, cache un esprit fin et délié qui fait de lui l'un des premiers diplomates de notre temps. Aussi n'a-t-il voulu confier à aucun autre la charge de mener à bien les négociations avec les puissances signataires du Congrès de Berlin : il fait d'incessantes visites à Paris, où il est populaire et d'où il a le plus sérieux appui à attendre ; la semaine dernière, quand on le croit en route pour Vienne, il apparaît tout à coup à la porte du ministère des affaires étrangères où loge le roi d'Italie durant sa visite à Paris, en force l'entrée, et très amicalement fait à Victor-Emmanuel III une visite inattendue, que n'inspirait pas la seule politesse. Le soir même il partait pour Vienne, où l'empereur Joseph II lui a fait l'accueil le plus aimable ; prochainement nous le verrons à Berlin ; et ceux qui approchent le royal diplomate ne craignent pas d'affirmer que d'ores et déjà la partie est gagnée et que la note anglaise restera lettre morte. L'alerte aura été vive, mais elle n'aura servi qu'à extirper quelques abus et à donner un nouvel essor à la colonisation du Congo. Tous les amis de la Belgique s'en réjouiront, comme d'une victoire extérieure, venant heureusement s'ajouter à la victoire intérieure des élections.

X***

Chimay, le 20 octobre 1903.

Pages Romaines

Victor-Emmanuel III et la reine Hélène à Paris. — Les visites manquées et faites des Czars à Rome. — La première encyclique de Pie X. — Le nouveau secrétaire d'État.

A bientôt, à Rome ! Ces mots répétés trois fois, à la gare des Invalides, par le président Loubet, au moment où le roi Victor-Emmanuel et la reine Hélène allaient reprendre le chemin de l'Italie, à eux seuls révèleraient le but de ce voyage, si tout le monde ne le connaissait déjà : celui de faire sanctionner les faits accomplis par la présence au Quirinal du chef de la nation qui, depuis Charlemagne, avait toujours revendiqué l'honneur de défendre les droits imprescriptibles du Saint-Siège. C'est ce qui explique l'enthousiasme officiel qu'on a essayé à faire partager à la foule en payant généreusement les meneurs chargés de l'entraîner et de provoquer chez elle, par des vivats copieusement arrosés de libations, des acclamations qui finissaient par paraître spontanées.

En France, les goûts numismatiques du roi ont été flattés par des dons vraiment princiers de la part du gouvernement français ; la reine a été d'autant plus heureuse que dans les présents qui lui étaient offerts, c'est au cœur maternel qu'on avait voulu plaire. Pendant ce temps, les grandes villes d'Italie envoyaient des télégrammes de fraternité au conseil municipal de Paris auprès duquel s'étaient rendus les maires de Rome, de Florence, de Venise ; mais comme s'ils avaient conscience de la comédie politique dont le premier acte se déroulait sur les bords de la Seine, en attendant que le second se joue sur le rivage du Tibre, les deux peuples, français et italien, ont semblé, en province, ignorer ce qui se passait ailleurs.

Et maintenant : *A bientôt, à Rome* pour M. Loubet ; mais à quand pour le Czar ?.....

***

La veille du jour où les souverains italiens allaient franchir les Alpes, un aide de camp de l'empereur de Russie arrivait, en toute hâte, à Pise, porteur d'une lettre autographe de son maître, s'excusant auprès de Victor-Emmanuel III d'être obligé de différer la visite qu'il avait projeté de lui rendre à Rome la seconde quinzaine d'octobre. A cette nouvelle inattendue, l'amour-propre italien fut tellement vexé de la décision de Nicolas II, que pendant quelques jours, il n'a cessé d'accabler le ministère Zanardelli d'injures et de réclamer sa démission. L'impuissance où s'est trouvé ce ministère de museler la presse socialiste qui ne cessait de provoquer des protestations

contre la venue de l'empereur, ou son indifférence à le faire, le silence qu'il opposa au défi lancé du haut de la tribune italienne par l'extrême gauche à la réception du Czar, la vente populaire de sifflets, 20 pour un sou, faite par la propagande révolutionnaire en vue de l'arrivée de Nicolas II, les caricatures, les articles injurieux, nullement saisis, tout cet ensemble qui est la cause de la modification des projets de l'empereur est fort justement attribué à un ministère qui n'a pas su assurer à son hôte le respect et la courtoisie.

Nicolas II n'eût pas été le premier empereur de Russie qui eût visité Rome. Dans ce même Quirinal où il serait descendu, il y a 120 ans, Pie VI recevait Paul I, sous le nom de comte du Nord. Il venait d'épouser en secondes noces Sophie-Dorothée, princesse de Wurtemberg, quand dans l'après-midi du mardi, 5 février 1782, il arriva à Rome avec sa nombreuse suite. — Entré par la porte du Peuple, le jeune couple suivant les rues Ripetta, dell'Orso, traversant le pont Saint-Ange, se rendit directement à la basilique vaticane. Le Panthéon eut sa seconde visite, la fontaine de Trevi sa troisième, et ce ne fut qu'après avoir fait ainsi des haltes d'admiration devant le plus beau sanctuaire de la chrétienté, devant le plus grand survivant des temples païens, et en face de la grande fontaine romaine, qu'il se rendit à l'hôtel de « La ville de Londres » où il hébergea. Au nom de son maître, le comte Bendendorff fut aussitôt informer le Saint-Père de son arrivée et lui offrir ses hommages. Le même soir, dans le plus strict *incognito*, les princes assistèrent à la représentation théâtrale de l'*Argentina*.

Leur matinée du lendemain se partagea en une double visite au musée Clémentin du Vatican et à Saint-Pierre. Dans l'après-midi, la grande basilique les attira de nouveau dans l'espoir d'y rencontrer Pie VI, à l'heure où, selon sa coutume, il y ferait son adoration. Leur espoir ne fut nullement déçu. Surpris par eux, à son entrée dans l'église, le pape les entretint familièrement, puis il revint vers les nobles visiteurs quand il eut achevé de donner libre cours à sa piété. La course des Barberi (à l'occasion du carnaval), à laquelle le comte et la comtesse du Nord assistèrent du balcon du palais Spada, place Colonna, la représentation au théâtre Valle clôturèrent cette journée. Le lendemain, ils étaient sur le chemin de Naples. De retour à Rome, le 23 février, (dès le 24), ils assistèrent à la chapelle papale, rendirent visite au Souverain Pontife qui les combla de présents, et quand, dans la matinée du 27 février, le peuple romain envahit la place Saint-Pierre pour assister au départ de Pie VI pour Vienne, le comte du Nord s'empressa d'aller à sa rencontre pour lui donner le bras, l'aider à monter en voiture et lui offrir, au nom de l'impératrice Catherine, une superbe fourrure dont la comtesse du Nord lui demanda la permission de l'envelopper.

Devenu empereur par la mort de sa mère, Paul I se souvint toujours de l'amitié de Pie VI. Pris d'une belle admiration pour l'ordre des chevaliers

de Malte, il s'en constitua le protecteur, et pour combattre partout le jacobinisme français auquel il avait voué une véritable haine, sur ses ordres, le 11 octobre 1799, Rome fut envahie par les troupes russes pour qu'elle fût rendue à la liberté.

En 1814, Alexandre I, ayant manifesté au cardinal Consalvi le regret de n'avoir point rencontré Pie VI à Paris, lors de l'entrée des armées alliées dans la capitale, le pape, à l'occasion du congrès de Vienne, lui fit connaître par l'intermédiaire du même diplomate, la joie qu'il éprouverait, s'il l'avait pour hôte au Quirinal. La réponse à une telle invitation fut l'affirmation courtoise que c'était bien moins Rome qui attirait l'auguste visiteur que le pape dont il voulait admirer de près les grandes qualités.

Les travaux du congrès de Vienne ne permirent pas à Alexandre de donner suite à ses projets, mais de jour en jour se détachant de l'orthodoxie russe, il devint catholique romain de cœur, ainsi que l'atteste une lettre de Mgr Leardi, nonce à Vienne, au cardinal Consalvi.—*Egli è disunto della vera chiesa, e desidera ardentemente l'unione colla medesima, la vuole effettuare e nel suo cuore l'ha già effettuata, ond'è che per via segreta ha già communicato questi sentimenti alla Santità di N. S.*— Aux congrès de Laybach et de Vérone, 1821-1822, le voyage à Rome de l'empereur Alexandre fut de nouveau discuté, résolu, annoncé. Pie VII alla au-devant des désirs du Czar par une lettre de la plus exquise courtoisie et à laquelle Alexandre répondit: « Ce sera avec un vif empressement que j'accepterai l'invitation de Votre Sainteté. »

Pourquoi, après avoir été si longtemps préparé et si vivement désiré de part et d'autre, ce voyage ne s'effectua jamais, c'est là un de ces problèmes historiques d'autant plus insolubles que les raisons que l'on donne pour les résoudre constituent de plus grands mensonges diplomatiques.

Le refus qu'aurait opposé le Saint-Siège à faire partie de la Sainte-Alliance, à consentir à l'établissement d'un centre postal italien en Lombardie, ce qui aurait pu gêner la liberté des communications avec Rome, et à l'institution d'une commission permanente dans les Etats de l'Eglise, chargée à l'instar de celle de Magonza de découvrir, de poursuivre, de condamner tous les conspirateurs, fut, dit-on, la cause que l'empereur de Russie ne vint jamais à Rome.

En 1845, Nicolas I, frère et successeur d'Alexandre, vint rendre visite au vieux pontife Grégoire XVI, et l'on sait avec quelle liberté apostolique le chef de la chrétienté revendiqua en face de leur vainqueur la liberté des Polonais opprimés.

L'avenir dira si Nicolas II passera sa vie à désirer venir à Rome et à n'en jamais approcher.

***

Le dimanche, 4 octobre, en la fête du Saint-Rosaire, Pie X envoyait au monde une lettre encyclique dont les premières lignes empruntées à saint Anselme révèlent les étranges émotions qui agitèrent l'âme du cardinal Sarto à l'heure où les honneurs du pontificat suprême lui étaient offerts, et les refus qu'il opposa d'abord au choix dont il était l'objet. Dans la langue de la sainteté d'un Anselme, Pie X a raconté avec concision ce que ses électeurs aiment à redire, le récit de la longue visite de l'un des membres les plus en vue du Sacré-Collège au cardinal Sarto, à l'issue du second scrutin du 3 août, visite qui se prolongea bien avant dans la nuit, pour arracher à l'élu du lendemain la promesse que, s'inclinant devant le choix de ses collègues, il accepterait le souverain pontificat.

Cette veillée de larmes, de protestations, précédant le premier jour d'un règne, renfermait de trop beaux présages pour que le souvenir n'en fût pas à jamais gardé.

Sorti d'un cœur en désolation de se voir si grand aux yeux de Dieu et des hommes, le programme d'un tel roi élaboré dans les pleurs devait puiser dans le sentiment de sa propre faiblesse et de la force que le ciel lui donnait l'ambition d'embrasser, à la fois, tous les intérêts de Dieu. « Cependant, puisqu'il a plu à Dieu d'élever Notre bassesse jusqu'à cette plénitude de puissance, nous puisons courage en Celui qui nous conforte et, mettant la main à l'œuvre, soutenu par la force divine, Nous déclarons que notre but unique dans l'exercice suprême du pontificat est de tout restaurer dans le Christ (Eph. 1. 10), afin que le Christ soit tout et en tout. » (Colos. III. 11).

« Il s'en trouvera sans doute qui, appliquant aux choses divines la courte mesure des choses humaines, chercheront à scruter nos pensées intimes et à les tourner à leurs vues terrestres et à leurs intérêts de parti.

« Pour couper court à ces vaines tentatives, Nous affirmons en toute vérité que Nous ne voulons être et que, avec le secours divin, Nous ne serons rien autre au milieu des sociétés humaines que le ministre de Dieu qui Nous a revêtu de son autorité. Ses intérêts sont nos intérêts. Leur consacrer notre force et notre vie, telle est notre résolution inébranlable.

« C'est pourquoi, si l'on nous demande une devise traduisant le fond de notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci : « Restaurer toutes choses dans le Christ. »

Cette proclamation, belle comme la foi qui l'a inspirée, semble un écho lointain mais nullement affaibli de l'affirmation obstinée de saint Paul ne voulant rien savoir autre en ce monde que son Christ et son Christ crucifié.

Plaise à Dieu de donner à Pie X un long pontificat pour la réalisation d'un tel dessein.

***

Le nouveau pape vient de choisir définitivement pour son premier ministre Mgr Raphaël Merry del Val, archevêque de Nicée, président de l'Académie des nobles ecclésiastiques, secrétaire du Conclave et depuis pro-secrétaire d'Etat. Et puisque l'usage veut que celui qui porte un tel titre soit pris parmi les membres du Sacré-Collège, Pie X, dans le consistoire de novembre, élèvera Mgr Merry del Val à la dignité cardinalice, bien qu'il n'ait pas encore atteint sa quarantième année.

Il est superflu de dire ici ce qu'est Mgr Merry del Val, alors que c'est auprès des Canadiens qu'il remplit, il y a quelques années à peine, sa première mission diplomatique.

Espagnol par son père qui était naguère ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège, Anglais par sa mère, le ministre de Pie X, depuis le premier secrétaire d'Etat, saint Charles Borromée, sera le seul étranger qui aura occupé cette haute charge dans le gouvernement pontifical. A l'exception du cardinal François-Xavier Zelada, d'origine espagnole, mais né à Rome cependant, en 1717, et qui fut secrétaire d'Etat de Pie VI de 1789 à 1796, tous ceux qui portèrent ce titre furent toujours de nationalité italienne.

La décision de Pie X, en ce qui regarde l'élévation au cardinalat, pour pouvoir associer son élu à son administration, n'est pas un fait nouveau dans l'Eglise. Pie VII en agit de même envers Mgr Consalvi, secrétaire du conclave, puis pro-secrétaire d'Etat; saint Pie V avait posé un précédent en la personne de son secrétaire particulier, Mgr Jerome Rusticucci. Ces deux privilégiés ont laissé un grand nom dans l'histoire ; il y a des souvenirs qui sont des présages les plus heureux.

DON PAOLO-AGOSTO.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE [1]

Plusieurs de nos paroisses canadiennes ont l'avantage, depuis quelques années, de posséder des manuscrits généalogiques, précieux à plus d'un titre.

Charlesbourg compte parmi ces paroisses privilégiées. Ce travail, dont l'exactitude fait l'éloge de son auteur, M. l'abbé C. Beaumont, nous l'avons revisé, complété, annoté et continué jusqu'à nos jours.

Mais les manuscrits n'ont souvent qu'une existence éphémère et, de plus, le public ne peut guère en bénéficier. C'est pourquoi nous avons résolu de faire imprimer celui que nous avons en mains.

Nous l'avons intitulé : « Dictionnaire généalogique des familles de Charlesbourg, depuis la fondation de la paroisse jusqu'à nos jours. »

Bien que ce titre soit presque identique à celui du Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours, les deux ouvrages n'en diffèrent pas moins sous plusieurs rapports.

Comme les titres l'indiquent, le Dictionnaire Tanguay est un recensement général, et le nôtre, un recensement particulier.

Non seulement le premier est un recensement de toutes les familles canadiennes, mais aussi de tous les membres de chaque famille, avec l'année et le lieu de leur baptême, mariage et sépulture.

Le nôtre, au contraire, mentionne, non pas tous les membres de chaque famille de Charlesbourg, mais ceux-là seuls qui ont fondé une famille, ainsi que l'année et le lieu de leur mariage.

Si l'auteur du Dictionnaire généalogique des familles canadiennes fût resté dans les limites de ce dernier cadre, la longue vie que Dieu lui a prêtée lui aurait permis de laisser au peuple canadien sa généalogie complète.

On sait que le Dictionnaire Tanguay n'embrasse que la période de la Domination française.

La base des deux dictionnaires étant différente, il s'ensuit que le système adopté par chaque auteur diffère également.

Ce parallèle fait suffisamment ressortir, sans plus d'explications, le caractère du Dictionnaire généalogique des familles de Charlesbourg, et laisse deviner les services qu'il rendra, surtout à cette paroisse.

Il permet d'abord de constater en un clin d'œil, à la veille d'un mariage, l'absence de parenté ou l'existence d'une parenté simple, double et triple, quelquefois, entre les futurs époux.

---

1 — *En cours de préparation* :—Dictionnaire généalogique des familles de Charlesbourg, depuis la fondation de la paroisse jusqu'à nos jours. Vol. in-12, de 400 pages environ ; orné de gravures. Prix pour les souscripteurs seuls : $1.25.—D. G.

Sa première et sa principale utilité sera donc de prévenir les mariages nuls, qui privent les époux du sacrement institué pour les sanctifier, et qui entraînent souvent de graves difficultés temporelles.

Il est facile de comprendre que les données qui rendent possibles ces contestations, permettent également de dresser l'arbre généalogique de ces familles. Cette dernière utilité est sans doute d'ordre inférieur à la première, mais elle n'en a pas moins une importance doublement précieuse dans une de nos plus anciennes paroisses canadiennes. Charlesbourg, en effet, est le berceau d'un groupe notable de familles. Qu'il nous suffise de mentionner, entre autres, la famille Bédard, dont les rameaux, éparpillés çà et là, sont actuellement au nombre de près de six cents ; les familles Auclair, Barbeau, Bigaouette, Blondeau, Bourbeau, Bourret, Chartré, Déry, Dorion, Falardeau, Jacques, Magnan, Pageot et Villeneuve. Les ancêtres de tous ceux qui portent l'un quelconque de ces noms, ont vécu et sont morts sur ce coin de terre. Le petit domaine même que, durant plusieurs générations et jusqu'à nos jours quelquefois, ils ont exploité, nous avons pu généralement le localiser. Leurs descendants, qu'ils résident à Charlesbourg, ou que la Providence les ait transportés ailleurs, pourront donc, à l'aide de ce dictionnaire généalogique, remonter à leur premier ancêtre canadien et retracer leur ligne directe ou indirecte, ascendante ou descendante, sans qu'il manque un seul chaînon.

Il est bon nombre d'autres familles dont le berceau n'est pas à Charlesbourg, bien qu'elles y résident depuis un siècle et plus. Néanmoins elles pourront, aussi facilement que les premières, remonter à leur souche, car le nom de leur premier ancêtre canadien est généralement mentionné par notre Dictionnaire, avec l'année et le lieu de son mariage.

Quant à ces familles qui n'ont fait que camper à Charlesbourg, leur mention, évidemment, ne peut avoir la même utilité pratique. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle rendra de précieux services dans une foule de circonstances. D'ailleurs, sans la nomenclature de ces familles, ce Dictionnaire aurait été incomplet.

Ajoutons enfin qu'il embrasse une période de deux cent cinquante ans, et qu'il fait défiler sous nos yeux près de six cents familles portant un nom différent.

L'importance indéniable du Dictionnaire généalogique des familles de Charlesbourg, pour cette paroisse en particulier et pour le public en général, lui vaudra donc, nous l'espérons, un bienveillant accueil.

D. Gosselin, P^tre^.

BIBLIOGRAPHIE

Les Relations entre la foi et la raison, *Exposé historique*, par M. l'abbé de Broglie, avec une préface par le R. P. Augustin Sargent. 2 vol. in-12. Paris, Bloud, 1902. (De la collection : *Science et Religion*).

Extraites d'un cours que professa en 1894 le regretté abbé de Broglie à l'Institut catholique de Paris, ces pages donnent l'historique des rapports tantôt d'union tantôt de séparation ou d'antagonisme qui ont existé dans tous les temps entre la raison humaine et la croyance religieuse.

Le premier volume débute par la réfutation des deux préjugés suivant lesquels il y aurait soit contradiction entre *la science* et *le dogme*, soit séparation étanche et absolue de l'une à l'autre. L'auteur montre que cette séparation n'existe que pour les sciences qui, comme les mathématiques, par exemple, n'ont par elles-mêmes aucun point de contact avec les vérités révélées. Là où des points de contact se rencontrent entre le savoir humain et le dogme, il existe un terrain mixte sur lequel l'accord est toujours possible et se réalise même nécessairement quand on l'aborde sincèrement et sans parti pris. Enfin il y a ce qu'on pourrait appeler le domaine réservé de la théologie, où la raison humaine est toujours sans doute le *substratum* sur lequel s'appuie l'autorité religieuse, mais où celle-ci étant dans son domaine propre, propose à l'acceptation motivée de la raison des vérités mystérieuses et qui la déparent. C'est en ce sens, et en ce sens-là seulement, qu'il faut entendre l'adage médiéval : *Philosophia ancilla theologiæ*. Il ne s'agit ici que du contrôle très légitime de la foi en ce qui concerne les vérités révélées.

Confondus et indistincts dans l'antiquité païenne, les deux principes de la raison et de la croyance religieuse n'ont été rendus distincts que par l'avènement du christianisme. C'est par l'usage de la raison sous les différentes formes et dans la mesure appropriée aux temps et aux circonstances que les Pères et les Docteurs de l'Eglise ont créé et développé l'apologétique pour défendre la vérité chrétienne successivement contre les païens et contre les hérétiques, et en vue de la conversion des barbares.

A aucune époque l'exercice et le développement de la raison comme base nécessaire, comme fondement de la foi, n'ont été plus en honneur que pendant les deux siècles où florissait dans son plus bel éclat la philosophie scolastique. Puis, au déclin de celle-ci, dans le cours du XV^{e} siècle, où sous l'empire de la corruption des mœurs et de l'envahissement de l'ignorance, l'au-

torité morale de l'Eglise avait diminué, beaucoup d'esprits commençaient à contester cette autorité en des matières où l'on avait trop confondu son enseignement propre avec les connaissances profanes de l'époque.

La Renaissance contribua à accentuer ce mouvement, quand éclata, provoquée par Luther, la crise du protestantisme qui ranima, mais pour un peu de temps seulement et dans chacun des deux camps, l'accord de la raison et de la croyance. Cet accord, qui ne pouvait, au sein du protestantisme, que reposer sur une base irrationnelle, se fondit peu à peu malgré de louables efforts pour le maintenir.

Descartes, ne donnant à son doute méthodique une valeur qu'il n'a pas ; Bacon, en restreignant aux faits matériels la méthode d'observation ; mais surtout, le règne des philosophistes au XVIII[e] siècle, le déisme de Voltaire et de Rousseau, — produisirent graduellement un état d'incrédulité qui, de ce vague déisme, finit par aboutir au positivisme et au matérialisme de nos jours, favorisés plus qu'entravés, au début, par le fidéisme des Bonald, des Lamennais et de l'abbé Bautin.

Combattue dès son apparition par l'autorité pontificale, cette erreur (le fidéisme), qui refusait à la raison le pouvoir d'accéder à la foi, a été définitivement condamnée par le concile du Vatican, l'Eglise prenant ainsi la défense de la raison aussi bien contre ceux qui voulaient la rabaisser au profit de la foi que contre ceux, plus nombreux d'ailleurs, qui lui refusent, sous prétexte d'« inconnaissable », toute extension au-delà des phénomènes matériels.

Telle est, incomplètement résumée, la substance de cet ouvrage qui, sous son mince format et dans son petit nombre de pages, est riche de pensées, d'idées, de vues profondes servies par une érudition du meilleur aloi.

JEAN D'ESTIENNE.

Le Président du Bureau de Direction : L'abbé L. LINDSAY.

QUÉBEC : — Imprimerie S.-A. DEMERS, N° 30, rue de la Fabrique.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME II DÉCEMBRE 1903 N° 12.

QUÉBEC EN 1665 [1]

Au dix-septième siècle, on ne traversait pas l'Atlantique en six jours comme on le fait aujourd'hui, grâce aux magnifiques paquebots qui joignent, à la rapidité du déplacement, le plus large confort et un luxe vraiment princier. Le voyage de France au Canada était alors une rude entreprise. Le *Saint-Sébastien*, qui portait MM. de Courcelle [2] et Talon, fut cent dix-sept jours à la mer [3] à compter de l'embarquement. Ce navire était petit, fort encombré, chargé de monde, et il y eut beaucoup de maladie à bord. Après avoir touché à Gaspé, où M. Talon recueillit des échantillons de minéraux, le *Saint-Sébastien* jeta l'ancre dans la rade de Québec le 12 septembre 1665. Le gouverneur et l'intendant furent accueillis avec joie. Leur arrivée complétait le

1 — Cet article est un chapitre détaché du livre intitulé *L'Intendant Talon*, que M. Chapais va publier d'ici à deux ou trois mois.—(NOTE DE LA DIRECTION).

2 — Dans nos histoires du Canada ce nom est généralement écrit avec un *s* : « Courcelles. » Mais nous suivons ici M. de Courcelle lui-même qui écrivait son nom sans *s*, comme on peut le constater dans les plumitifs originaux du Conseil Souverain.

3 — Lettre de Talon à Colbert, 4 octobre 1665.

triumvirat que Louis XIV avait chargé de relever, de sauver et de fortifier la colonie.

Ce furent un printemps et un été mémorables pour les habitants de la Nouvelle-France que le printemps et l'été de 1665. Reportons-nous à cette époque et essayons de nous représenter l'état d'âme des Canadiens en ce moment. Menacés de ruine et de destruction, constamment sous le coup de l'égorgement et de la dévastation, depuis des années ils soupirent après les secours de France. Mais lorsqu'on ne reste pas sourd à leurs plaintes, on ne leur accorde qu'une aide absolument insuffisante. Enfin en 1664 on leur assure que 1665 sera pour eux l'année de la délivrance. L'hiver se passe dans l'attente et l'incertitude. Sera-t-on déçu encore comme on l'a été tant de fois ? Voici le printemps. Le grand fleuve a brisé sa prison de glace. Des hauteurs de Québec, on scrute ses horizons avec anxiété. Vont-ils enfin paraître, les renforts libérateurs ? Le mois de mai s'écoule, on a dépassé la mi-juin. Enfin, voici une voile : c'est un navire de France, et il est chargé de soldats. Dieu soit béni ! La parole royale n'est pas un vain mot, et la colonie est sauvée.

A partir du 19 juin, Québec est en liesse. Les vaisseaux succèdent aux vaisseaux. Le 30, arrive le marquis de Tracy, celui qu'on appelle le vice-roi, et avec lui quatre nouvelles compagnies de troupes. Les navires ne débarquent pas seulement des soldats : ils amènent aussi des colons, des filles à marier, des manœuvres ; ils apportent des armes, des munitions, des provisions, des animaux domestiques. A chaque nouveau bâtiment qui entre en rade, c'est une nouvelle explosion de joie ! Le 16 juillet, grande sensation à Québec ! On a débarqué douze chevaux ; la population québecquoise, qui n'en a point vu depuis le cheval solitaire de M. de Montmagny [1], admire ces nobles bêtes, et les sauvages contemplent avec étonnement ces « orignaux de France, » si doci-

1 — En 1647 la compagnie des habitants avait fait cadeau d'un cheval au gouverneur, M. de Montmagny. Ce fut le premier cheval importé au Canada.

les à la voix de l'homme. Imaginez le mouvement, l'animation, la joie que font régner dans la ville naissante tous ces témoignages d'énergique sollicitude donnés enfin par la mère-patrie à sa fille longtemps négligée. Et tout l'été cela se continue. Le 19 août arrive M. de Salières, colonel du régiment de Carignan, avec quatre compagnies ; le 20, quatre compagnies additionnelles font leur débarquement. Enfin, le 12 septembre, les navires le *Saint-Sébastien* et le *Jardin de Hollande*, mouillent devant Québec, suivis deux jours après de la *Justice* [1].

Au résumé la colonie se voyait fortifiée de quatre ou cinq cents colons, artisans ou journaliers. Ses magasins regorgeaient de munitions et de denrées. Une petite armée de douze ou treize cents hommes d'élite lui promettait une sécurité inconnue depuis vingt ans. La présence des trois éminents fonctionnaires, MM. de Tracy, de Courcelle et Talon, mettait le comble à la joie générale.

Alexandre de Prouville, marquis de Tracy [2], faisant fonctions de vice-roi, était âgé d'environ soixante-trois ans. Né en 1602, il avait embrassé de bonne heure la carrière des armes. En 1646, après avoir présidé une levée de troupes étrangères en Allemagne, il en recevait le commandement. Cinq ans après, Mazarin lui

1 — Pour tous ces arrivages, voyez le *Journal des Jésuites*, p. 332 et suivantes, et la Relation de 1664, p. 25, édition canadienne des *Relations des Jésuites*, vol. III.

2 — M. de Tracy était-il marquis ? Tous nos historiens, suivant en cela Charlevoix, lui ont donné ce titre. Cependant, à deux exceptions près, il n'est ainsi désigné dans aucun écrit contemporain.

Dans sa commission de lieutenant général, il est appelé « le sieur de Prouville Tracy » ou « le sieur Prouville de Tracy. » (Edits et Ordonnances, vol. III, p. 27). Voici comment il s'intitule lui-même dans le préambule d'une ordonnance rendue par lui à la Martinique : « Nous, Alexandre de Prouville, Chevalier, Seigneur des deux Tracy, Conseiller du roi en ses conseils, Lieutenant général des armées de Sa Majesté et dans les Isles de la Terre ferme de l'Amérique Méridionale et Septentrionale, tant par mer que par terre ; ayant reconnu que par Concession, Privilège et Coutumes il se pratiquait ou se devait pratiquer en l'île de la Martinique les choses suivantes,..... en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, avons fait les règlements qui

faisait conférer le grade de lieutenant général en récompense de ses services. Son fils, Charles-Henri de Prouville, nommé maréchal de camp en 1652, avait été tué deux ans plus tard. Nous avons vu que Louis XIV avait envoyé en Amérique M. de Tracy investi des plus amples pouvoirs. Sa mission avait été très efficace. Il avait repris pour le roi possession de Cayenne, occupée un moment par les Hollandais, et rétabli l'ordre aux îles françaises, principalement à la Martinique et à la Guadeloupe. Puis il s'était rendu au Canada conformément à ses instructions. M. de Tracy était un homme droit, loyal, intrépide et d'une intégrité admirable. Il était à la fois conciliant et ferme et la bonté chez lui s'alliait à la justice. Sa perspicacité naturelle, développée par l'expérience, le rendait très apte à pénétrer les caractères, à discerner les intentions et les mobiles. Son jugement solide savait s'élever au-dessus des préjugés dont plusieurs de ses contemporains subissaient trop souvent le joug. Sa foi était vive et sa piété sincère.

Daniel de Rémy, sieur de Courcelle, occupait le poste de lieutenant du roi au gouvernement de Thionville, avant d'être

---

suivent.» (Moreau de Saint-Méry, *Lois et Coutumes des Colonies françaises*, vol. I, p. 138).

Dans les plumitifs du Conseil Souverain, M. de Tracy est appelé «Messire Alexandre de Prouville, chevalier, seigneur de Tracy, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant général pour Sa Majesté en l'Amérique Méridionale et Septentrionale tant par mer que par terre.» (*Jugements et Délibérations du Conseil Souverain*, vol. I, p. 364).

La Mère de l'Incarnation, Talon, Colbert, Louis XIV, en parlant de lui, disent: «M. de Tracy» ou «le Sieur de Tracy.» Cependant Mgr de Laval, dans son *Informatio de statu ecclesiæ Novæ Franciæ* du 21 octobre 1664, l'appelle «*Dominus Marchio de Tracy.*» Et la Relation de 1665 dit: «Le roi fit choix de Monsieur le Marquis de Tracy.» Charlevoix et l'auteur de l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* ont emboîté le pas au Père Le Mercier, rédacteur de cette relation. Où est la vérité? Ce n'est pas là un point très important, mais nous avons cru devoir le signaler.

Dans tous les cas, que M. de Tracy fut marquis ou non, c'était un homme éminent.

nommé gouverneur du Canada. C'était un vaillant militaire. Impulsif, franc, prompt à l'action et impatient des retards : il avait les défauts de ses qualités. On pouvait lui reprocher d'être parfois ombrageux et soupçonneux sans motifs, et de trop céder au premier mouvement, qui n'est pas toujours le meilleur. Malgré cela, son courage, son zèle, son honorabilité, son dévouement au bien public, ont fait de lui l'un de nos bons gouverneurs.

Tels étaient les deux hommes avec qui Talon était appelé à coopérer. Notre premier intendant — le premier en exercice, sinon en titre — avait essentiellement l'esprit de sa fonction. Laborieux, inquisitif, clairvoyant, ami de l'ordre et de la régularité, il se faisait remarquer par la clarté des idées, la largeur des vues, la netteté de la perception et l'énergie de l'exécution. Sa libéralité, sa bienveillance, son intelligente activité lui gagnaient la sympathie et l'admiration. Cependant l'ambition du progrès, le désir de faire vite l'induisaient peut-être parfois à franchir la limite de ses attributions, au risque de provoquer des froissements. Pour compléter cette courte esquisse, ajoutons que, parfaitement imbu des maximes de son époque et du milieu où il avait grandi, Talon, fervent chrétien, était un non moins fervent partisan de la suprématie de l'Etat dans les questions mixtes où les droits de l'Eglise étaient en jeu.

Pour donner une idée de l'impression produite par ce remarquable triumvirat de Tracy, Courcelle et Talon, laissons parler une contemporaine : « Quelques jours après l'Assomption, trois navires vinrent mouiller devant Québec ; ils étaient chargés de bons effets, et portaient plusieurs compagnies et à leur tête M. de Salières, Colonel du Régiment ; enfin, le 12 septembre, la joie fut complète par l'arrivée de deux vaisseaux, dans l'un desquels était Monsieur Courcelles, Gouverneur Général, et Monsieur Talon, Intendant, et les dernières compagnies du Régiment de Carignan, un troisième navire le suivit deux jours après, de sorte que cette Colonie ne s'était jamais vue dans une si grande abondance. Monsieur le Marquis était parfaitement content, tout con-

courait à le satisfaire, il ne cherchait qu'à procurer à tout le monde les secours qu'on pouvait espérer de lui ; il était servi avec une grande splendeur. Monsieur de Courcelles avait aussi un magnifique équipage, et Monsieur Talon qui aimait naturellement la gloire n'oubliait rien de ce qu'il croyait pouvoir faire honneur au Roi, dont il était un très zélé sujet. Ces trois Messieurs étaient doués de toutes les qualités qu'on pût souhaiter ; ils avaient tous une taille avantageuse et un air de bonté qui leur attirait le respect et l'amitié des peuples ; ils joignaient à cet extérieur prévenant, beaucoup d'esprit, de douceur et de prudence, et s'accordaient parfaitement pour donner une haute idée de la puissance et de la Majesté Royale ; ils cherchèrent tous les moyens propres à former ce pays, et y travaillèrent avec une grande application. Cette colonie sous leur sage conduite prit des accroissements merveilleux, et selon les apparences on pouvait espérer qu'elle deviendrait florissante [1]. »

Il tardait à Talon de se mettre en contact avec les établissements du pays nouveau qu'il allait administrer. L'anecdote qui suit nous en donne une preuve assez amusante. Elle nous est racontée par le même auteur que nous venons de citer : « La Mère Marie de Saint-Bonaventure, notre supérieure, n'avait pas manqué d'écrire à ces messieurs avant qu'ils fussent débarqués, afin de les engager à protéger notre Hôtel-Dieu, et dès le jour que monsieur Talon descendit à terre, il se fit conduire ici, sans

1 — *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, imprimée à Montauban, chez Jérôme Ligier, imprimeur du roy. Cet ouvrage avait été composé par la célèbre Mère Juchereau de St-Ignace, née en 1650, entrée à l'Hôtel-Dieu en 1664, morte en 1723. La mère Duplessis de Ste-Hélène, femme distinguée, sœur du Père Duplessis, jésuite et prédicateur de renom, mit la dernière main à la rédaction de ce livre. La Mère Juchereau déclare, dans une épître dédicatoire à ses sœurs en religion, qu'elle a beaucoup puisé dans les mémoires écrits par la Mère St-Bonaventure, l'une des trois premières hospitalières venues de France, ainsi que dans divers manuscrits des Mères St-Augustin et de la Nativité.

suite et fort simplement, il demanda la Mère Supérieure sans dire qui il était, elle vint avec la Mère Marie de la Nativité, il les salua de la part de M. l'Intendant, feignant d'être son valet de chambre, et les assura que monsieur Talon était très disposé à leur faire tout le bien qui dépendrait de lui ; comme il parlait admirablement bien, et qu'il assurait fort hardiment tout ce qu'il disait, la Mère de la Nativité qui avait beaucoup de discernement, fit un signe à la Mère Supérieure, et elle lui dit agréablement qu'elle ne pensait pas se tromper en le croyant plus qu'il ne voulait paraître ; il lui demanda ce qu'elle voyait en lui qui lui donnait cette pensée, elle lui répondit qu'il y avait dans son discours et dans sa physionomie quelque chose qui l'assurait que c'était M. l'intendant lui-même à qui elle avait l'honneur de parler ; il ne pût dissimuler plus longtemps la vérité, ni cacher le plaisir que lui faisait un compliment si juste et si obligeant, et conçut pour notre Communauté et en particulier pour la Mère de la Nativité une estime et une affection dont nous avons ressenti les effets dans la suite [1]. »

Au moment où l'intendant Talon vient d'arriver au siège du gouvernement dont il va être le plus efficace administrateur, il n'est pas hors de propos de nous demander ce que c'était que la ville de Québec en 1665. Capitale de la Nouvelle-France : ce titre avait noble allure et pouvait en imposer de loin aux Français d'Europe. Même à nos yeux, lorsque, nous ne serrons pas de trop près le vérité historique, de prime abord il ne laisse pas que d'amplifier un peu la réalité qu'il recouvrait. Cette réalité était bien humble. Québec n'était alors, à tout prendre, qu'un bourg peu considérable. Sa population régulière était d'environ 550 âmes, et le nombre de ses maisons ne dépassait pas soixante-dix [2]. Il y avait la Basse-Ville et la Haute-Ville comme aujourd'hui. Mais la Haute-Ville était peu habitée en dehors du monde

1 — *Histoire de l'Hôtel-Dieu*, p. 176.
2 — *Histoire de l'Hôtel-Dieu*, p. 172.

officiel. C'était dans la partie basse de Québec, au pied du promontoire et sur le bord du fleuve que l'on rencontrait les boutiques des marchands et le plus grand nombre de résidences particulières. Là se faisait tout le commerce et s'élevaient les entrepôts et les magasins de la compagnie et du roi. De la ville basse on montait à la haute par un chemin sinueux et escarpé qui aboutissait, d'un côté à un édifice en pierre servant à la fois de presbytère, de séminaire et d'évêché, ainsi qu'à l'église paroissiale et à la grande place, de l'autre à la place d'armes et au château Saint-Louis, situé à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'extrémité est de la terrasse Dufferin. A main droite, en montant cette côte, sur le penchant du cap, on rencontrait le cimetière, et, plus haut, à main gauche, un peu avant d'arriver au fort et au château on longeait le fort ou camp des Hurons, où s'étaient réfugiés les débris de cette malheureuse nation, à peu près sur le site actuel des bureaux du Grand-Tronc et de l'Intercolonial, et de l'hôtel des Postes. Séparés de l'église paroissiale par la grande place, s'élevaient le collège [1] et l'église des jésuites, et plus bas les bâtiments de l'Hôtel-Dieu. De l'autre côté de la place d'armes, en face du fort Saint-Louis, on voyait une maison appelée la sénéchaussée ou le palais, qui servait habituellement aux séances des tribunaux [2]. On y avait logé M. de Tracy. A peu de distance de cet édifice on apercevait le monastère des Ursulines et ses dépendances. Il y avait quelques emplacements défrichés et peut-

1 — Le collège des Jésuites avait été fondé en 1635 par le marquis de Gamache dont le fils aîné était entré dans la Compagnie de Jésus. « En 1665, le corps enseignant de cette institution se compose d'un professeur pour la *petite école*, qui enseigne aux enfants le catéchisme et leur apprend à lire et à écrire ; d'un professeur des classes de grammaire, d'un professeur de rhétorique et d'humanités, d'un professeur de mathématiques, enfin d'un professeur de philosophie et de théologie. » (*Les Jésuites et la Nouvelle-France*, par le Père de Rochemonteix, I, p. 211).

2 — Vers l'endroit où est construit aujourd'hui le palais de justice. Il y a des lieux prédestinés.

être deux ou trois maisons le long du chemin appelé la Grande-Allée, qui partait de la place d'armes et allait à Sillery. Du côté opposé du promontoire, un autre chemin conduisait à l'établissement connu sous le nom de Saint-Jean, où le sieur Bourdon, procureur-général, avait construit son manoir et une chapelle. La ville contenait cinq églises et chapelles : l'église paroissiale dédiée à Notre-Dame, l'église des jésuites, la chapelle des Ursulines, celle de l'Hôtel-Dieu et la chapelle Saint-Jean.

Le personnel ecclésiastique de Québec était nombreux, comparativement à la population. A sa tête apparaissait la remarquable figure de Mgr de Laval, évêque de Pétrée, vicaire-apostolique de la Nouvelle-France. Il avait pour seconder son zèle, M. de Bernières, vicaire-général, curé de la paroisse et supérieur du séminaire, M. de Lauzon-Charny, vicaire-général, MM. de Maizerets, Dudouyt, Pommier, Morel et Morin, prêtres séculiers. La cure était unie au séminaire, et tous ces prêtres faisaient partie de cette maison qui, suivant les intentions du prélat, devait desservir toutes les paroisses [1]. Au collège des Jésuites résidaient neuf pères et sept frères ; le Père Le Mercier venait d'être nommé supérieur. Québec possédait en outre deux communautés de femmes, les Ursulines et les Hospitalières. Les premières avaient comme supérieure la Mère Marie de l'Incarnation, cette personne admirable que Bossuet a appelé la « Thérèse du Canada. » Elle était alors âgée de 66 ans. Huit religieuses de chœur, quatre novices et cinq converses composaient le personnel de la maison. Madame de la Peltrie, fondatrice du monastère, y menait une vie d'édification. Les dames ursulines formaient à la piété et à l'instruction vingt et une pensionnaires outre un bon nombre d'externes.

A l'Hôtel-Dieu il y avait douze religieuses de chœur, quatre sœurs converses et aussi cinq pensionnaires, quoique ce ne fût

1 — Outre ces sept prêtres du séminaire, il y avait aussi à Québec M. l'abbé Jean LeSueur, dit de St-Sauveur, qui desservait la chapelle St-Jean, et M. Le Bey, chapelain de l'Hôtel-Dieu.

point là une maison d'éducation proprement dite. La Mère Saint-Bonaventure de Jésus, femme distinguée, était supérieure de cette communauté.

Le Conseil Souverain, tel que réorganisé arbitrairement par M. de Mésy, se composait de MM. Damours, de Tilly, Denis, de Mazé et de la Tesserie ; MM. de Villeray, Juchereau de la Ferté et d'Auteuil avaient été démis ainsi que M. Bourdon, procureur-général que le gouverneur avait remplacé par M. Chartier de Lotbinière, ancien lieutenant civil et criminel à la sénéchaussée. Mais ces fonctionnaires allaient être réinstallés par les nouveaux administrateurs.

Le personnage le plus considérable de Québec dans l'ordre civil après MM. de Tracy, de Courcelle et Talon était M. LeBarroys, agent général de la compagnie des Indes Occidentales, à qui un arrêt royal daté du 10 avril 1665 donnait séance au Conseil au-dessus de tous les autres membres de ce corps judiciaire et administratif.

En dehors du monde officiel, parmi les citoyens notables de la capitale on remarquait MM. Le Gardeur de Repentigny, Dupont de Neuville, Jean Madry, chirurgien du roi, Michel Filion et Pierre Duquet, notaires royaux, Pierre Denis de la Ronde, Jean le Mire, maître charpentier et futur syndic des habitants, Madame d'Ailleboust, veuve de l'ancien gouverneur, Madame veuve Couillard, née Guillemette Hébert, fille de Louis Hébert, le premier défricheur canadien, Madame de Repentigny, veuve de celui que nos vieilles chroniques appelaient « l'amiral de Repentigny », Messieurs Nicolas Marsollet, Louis Couillard de l'Espinay, Charles Roger des Colombiers, François Bissot, Charles Amiot, bourgeois. Les principaux marchands étaient Messieurs Charles Basire, Jacques Loyer de Latour, Claude Charron, Jean Maheut, Eustache Lambert, Bertrand Chesnay de la Garenne, Guillaume Feniou. Charles Aubert de la Chesnaye, le plus gros négociant de Québec à cette époque, se trouvait en ce moment en France.

Ce qui précède peut donner à nos lecteurs une idée assez juste

de Québec en 1665. N'oublions pas que, dans les derniers mois de cette année, l'arrivée de nombreux navires et d'un petit corps d'armée communiquait à la capitale de la Nouvelle-France un surcroît d'activité et de vie. Mais cela ne devait être que transitoire. Dans son état normal, nous le répétons, rien de plus humble, de moins imposant que ce pauvre chef-lieu de la colonie française. Et cependant ne nous y trompons pas ; il y avait là les germes féconds d'une société, d'un peuple destinés à vivre. Agriculture[1], commerce, industrie, institutions d'éducation et de bienfaisance, hiérarchie religieuse et civile, tous ces éléments de force sociale avaient déjà pris racine dans notre sol et promettaient de grandir s'ils n'étaient point détruits dans un jour de tempête. Cette poignée de défricheurs, d'artisans, de trafiquants, de soldats, d'officiers civils et militaires, de prêtres, de missionnaires, de religieuses, c'était la France. Une France au berceau, une France embryonnaire, sans doute ; mais que de merveilles la vitalité du sang français, la puissance expansive de l'âme française n'avaient-elles pas déjà enfantées ! Pourquoi ces merveilles ne se reproduiraient-elles pas sur les bords du Saint-Laurent ? C'est à cette œuvre de développement, de croissance et de progrès que nous allons voir travailler l'intendant Talon.

Avant toute chose, il fallait que les nouveaux administrateurs fussent accrédités, fussent intronisés officiellement. Le 6 juillet, les lettres patentes du roi nommant M. de Tracy son lieutenant général en l'Amérique avaient été enregistrées au Conseil Souverain. Le 23 septembre il y eut une séance solennelle de cette assemblée en la première salle du Château Saint-Louis. Etaient présents, suivant les termes du plumitif : Alexandre de Prouville, chevalier, seigneur de Tracy, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant général pour Sa Majesté en l'Amérique méridionale

1 — On constate par les documents de l'époque qu'il y avait des terres en culture dans les limites mêmes de Québec, entre autres sur la Grande Allée et au fief Saint Jean.

et septentrionale tant par mer que par terre, messire Daniel de Remy de Courcelle, lieutenant général des armes de Sa Majesté ; pourvu du gouvernement du Canada, Messire François de Laval, évêque de Pétrée, Messire Jean Talon, conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et privé, nommé à l'intendance de justice, police et finances du dit pays, le sieur Le Barroys, conseiller de Sa Majesté et son premier interprète de la langue portugaise, agent général de la compagnie des Indes Occidentales, les sieurs de Villeray, de la Ferté, d'Auteuil, de Tilly et Damours, tous ci-devant conseillers au temps de la première création du Conseil, maître Jean Bourdon, procureur général, et maître Jean-Baptiste Peuvret, greffier. Les lettres patentes du roi en faveur de MM. de Courcelle et Talon, et la commission ainsi que les lettres de présentation et de préséance de M. Le Barroys furent lues et enregistrées. La nouvelle administration était inaugurée ; les nouveaux chefs de la colonie allaient se mettre à l'œuvre.

THOMAS CHAPAIS.

CORRESPONDANCE DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

Monsieur le Directeur de *La Nouvelle-France*,

Vous me demandez de dire un mot, à vos lecteurs, du voyage que je viens de faire dans l'Amérique du centre et du sud, sur la côte de l'Atlantique. Je réponds à votre désir, sans grand espoir, pourtant, de vous être utile. Il faudrait entrer dans les détails, et les pages de votre excellente revue sont encore trop réduites pour que je me le permette.

Je reviens tout attristé de ce que j'ai vu à Panama. Une poignée d'ambitieux et d'insensés a osé se soulever contre la nation colombienne pour la démembrer et faire une république indépendante, qui va compter, tout au plus, 300,000 habitants, la plupart indiens ou nègres. Ce sont des ambitieux qui veulent se partager les 10,000,000 de piastres que le Yankee va leur donner : ce sont des insensés qui ne comprennent pas qu'ils vendent leur liberté. Ils ont demandé la protection du gouvernement de Washington, qui s'est empressé de la leur accorder. C'est l'acheminement, pour eux, vers la servitude ; c'est pour M. Roosevelt, qui soutient les rebelles, qui leur a fait passer les fusils espagnols pris à Cuba, un déshonneur qui rejaillit sur tous ses concitoyens. En 1846, les Etats-Unis ont célébré, avec la Colombie, un traité par lequel ils s'engageaient à maintenir sa souveraineté contre tous les ennemis *de l'intérieur et de l'extérieur*. Ce pacte est dans les archives de la Maison Blanche : il n'est pas dans la mémoire de celui qui y réside, ni dans celle des ministres qui le conseillent.

La nouvelle République de Panama, pour connaître le sort qui l'attend, n'a qu'à voir ce qui se passe à Puerto-Rico et aux Philippines. Depuis qu'elle est devenue colonie yankee, l'île de Puerto-Rico souffre à tous les points de vue. Son café et son tabac, refusés

par l'Espagne, ne se vendent plus. Les fermiers ne récoltent que le nécessaire pour payer leurs impôts. Ils ont réduit à tel point le salaire des ouvriers que ceux-ci, pour ne pas mourir de faim, émigrent en grand nombre. Emigrer d'un des pays les plus fertiles du monde, c'est payer cher l'honneur d'être un territoire yankee ! Le gouverneur de Puerto-Rico, M. Hunt, persécute sans trève et sans scrupule ceux qui ne sont point ses flatteurs. Ses partisans, pour le soutenir, se sont servis du poignard et du revolver, et plusieurs victimes sont tombées sous leurs coups. Il faut bien payer l'honneur d'être territoire yankee ! Les catholiques sont persécutés, tandis que les protestants et les apostats de tout rang ont l'appui du gouvernement.

A peu de chose près, c'est là aussi l'histoire de ce qui se passe aux Philippines. Le Yankee, ami de la liberté chez lui, est, à l'étranger, autocrate, tyran même. Il n'a point de scrupules à détruire la race indigène afin d'implanter, plus facilement, son esprit mercantile. Les fondateurs de la République de Panama l'apprendront bien vite à leurs dépens.

Si le président de la République de Colombie et ses sénateurs et députés n'ont pas ratifié le traité qui devait permettre aux Etats-Unis d'ouvrir le canal de Panama, c'est qu'on leur demandait de céder aux Yankees, à perpétuité, et avec domaine souverain, une largeur de 10 milles de terrain de chaque côté du canal. En Colombie on ne voulait entendre parler de rien qui diminuât l'intégrité du territoire national. C'est un beau sentiment et que tout le monde approuve. — En rejetant le traité il aurait fallu immédiatement envoyer les troupes dans l'isthme, dont les tendances séparatistes sont connues depuis longtemps. Cinq mille hommes fidèles eussent prévenu le soulèvement. La précaution n'a pas été prise, et le malheur semble irrémédiable aujourd'hui, puisque les Etats-Unis empêchent le débarquement des soldats envoyés de Bogota, au dernier moment, et qu'une armée ne peut point se mouvoir dans les terrains désolés et mortifères qui conduisent à Panama ou à Colon.

L'Amérique centrale tout entière est en émoi. Avec les Yankees pour voisins immédiats, que n'ont pas à craindre, pour leur indépendance, ces républiques minuscules? Elles prévoient le jour fatal où elles deviendront la proie de l'ogre insatiable, dont l'antre est à Washington.

Du reste, elles ont fait tout ce qu'elles ont pu pour s'attirer ce châtiment. Non contentes des richesses incalculables de leur sol et de leur sous-sol, elles ont appelé, pour avoir immédiatement des voies ferrées, des canaux de navigation, des routes,— progrès qu'elles auraient dû attendre d'elles-mêmes et du temps,— des compagnies étrangères, en leur promettant un gros intérêt sur les sommes que celles-ci débourseraient. Les travaux ont été faits par des spéculateurs sans conscience qui n'avaient qu'un but : obtenir des dividendes. Hélas ! les caisses étaient vides ; on ne pouvait les payer. Ils ont appelé leurs gouvernements à leur aide, et c'est ainsi que nous avons vu le Vénézuéla bloqué, cette année, par l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, qui venaient exiger qu'on donnât à leurs nationaux les intérêts promis. Or le Honduras, le Salvador, le Nicaragua, Costa-Rica, Guatemala, ont des comptes pendants avec des compagnies yankees qui, depuis longtemps, sollicitent, en vain, des remboursements. Le prétexte à l'invasion, à la mainmise, est déjà prêt. On s'en servira avant peu.

De plus, ces petits peuples ont mérité ce châtiment du Ciel. Leurs présidents persécutent l'Eglise depuis déjà de longues années. Malheur à l'évêque, au prêtre qui, dans la chaire ou par la presse, se permet de protester contre les lois anti-religieuses dont le nombre s'accroît tous les jours. Par la prison ou par l'exil on les réduit bien vite au silence. La vie monastique disparaît, peu à peu, dans ces contrées. On y tolère quelques couvents sans leur permettre d'avoir des noviciats, de remplacer ceux que la mort emporte, ou même qui s'absentent du pays pour un voyage momentané.

Pourtant il y aurait de la place pour le dévouement de nom-

breuses congrégations. Le clergé séculier ne peut suffire au ministère paroissial. La plupart des républiques du centre de l'Amérique n'ont pas même cent prêtres. Il y a des tribus indiennes nombreuses à arracher au paganisme, à la barbarie. On préfère les laisser dans leur état de dégradation plutôt que de permettre à un moine quelconque d'aller les évangéliser. Le Salvador, Costa-Rica, et Nicaragua font quelques rares exceptions à cet ostracisme, mais ce n'est qu'une tolérance du gouvernement actuel, un état précaire qui ne permet aucun développement.

La masse du peuple, pourtant, est pratiquement religieuse, mais on l'a convaincue que cette situation était la meilleure, et, aux élections, elle porte au pouvoir les francs-maçons qui la maintiennent.

C'est par le journal quotidien que la secte est arrivée à ce résultat. Quand les catholiques ne songeaint pas encore à ce moyen d'apostolat, qui est d'une nécessité indispensable aujourd'hui, elle avait ses organes quotidiens à la portée du peuple pour le prix et le style, et sa propagande se faisait activement. A force de le répéter, elle a fait croire aux électeurs que les catholiques sont ennemis du progrès, des chemins de fer, du télégraphe ; qu'ils soumettraient la nation au joug de Rome ; qu'ils empêcheraient d'étudier. Ces absurdités, servies sous toutes les formes aux lecteurs, sans que rien vienne les contredire, ont passé dans la conviction des gens. Jamais je n'oublierai l'accent de sincérité avec lequel une dame de l'aristocratie costaricaine, admise à la communion fréquente, me disait : «Nous ne pouvons pas conseiller à nos maris, à nos frères de voter pour des catholiques, parce que notre pays a encore besoin de progresser beaucoup. Il nous faut des hommes instruits, des hommes d'initiative à la tête des affaires ! » En me parlant d'un prêtre de son pays, fort distingué, elle ajoutait : « Mon Dieu ! qu'il a tort de faire un journal ! Je sais bien qu'il ne parle pas de politique, mais il s'en approche tellement ! Déjà le gouvernement l'a averti maintes et maintes fois, on va

finir par l'exiler ! » Or la publication dont il s'agit ne paraît qu'une fois par semaine en deux pages grand in-quarto. C'est un tout petit peu plus que rien : c'est suffisant, cependant, pour exciter les susceptibilités gouvernementales, pour effrayer les catholiques.

Quelques laïcs voudraient se lancer dans l'arène avec un journal comme *La Vérité* de Québec, *La Croix* de Montréal, mais les partisans de la liberté de la presse ne la veulent que pour eux. La prison ou l'exil viennent bien vite réduire au silence ceux qui voudraient faire cesser un état de choses si funeste au vrai bien du pays. Il est trop tard, et il leur faudra persévérer longtemps dans leurs efforts, toujours enrayés maintenant, pour reconquérir la liberté perdue.

Si au moins cette triste leçon profitait à d'autres, et que les catholiques comprissent qu'à chaque journal impie ou seulement indifférent ils doivent en opposer deux autres, aux principes nettement affirmés, à la morale intransigeante ! Le bien, contraire à nos mauvais instincts, est plus difficile à faire accepter, hélas ! que le mal.

Mais le pays le plus triste que j'aie vu, au point de vue religieux, est le Guatemala. Il a pour chef un révolutionnaire que la fraude a porté au pouvoir. Il s'appelle Estrada Cabrera. Sa joie c'est de persécuter l'Eglise. D'après les lois qu'il a dictées ce sont les gouverneurs civils qui doivent permettre le baptême d'un nouveau-né. Ce sont eux qui, moyennant finance, autorisent les processions qui se font, parfois, malgré les curés. C'est encore le magistrat civil qui décide si, oui ou non, pour les enterrements, on sonnera les glas. Il a tellement laïcisé l'enseignement qu'il l'a mis sous la protection de la déesse Minerve. Tous les ans une jeune fille, fort peu habillée, s'assied sur un autel dans un temple de marbre, à Guatemala, et elle reçoit les hommages du président de la République, de tous les professeurs et de toute la jeunesse studieuse. La même saturnale se répète dans les villes et villages, avec toute la pompe que permettent les circonstances.

Qui aurait cru que la fête de la déesse Raison se continuait ainsi ?

La première, à Guatemala, n'a guère réussi : La jeune fille, qui représentait Minerve, tomba de son trône si malheureusement qu'elle se tua. Le peuple y vit le doigt de Dieu, mais Estrada Cabrera imposa, pour l'année suivante, la reprise de la fête et chacun dut s'incliner devant la volonté du despote imbécile et impie.

Quoi qu'en puissent penser les lecteurs de *La Nouvelle-France* je n'invente pas, je raconte ce que tout voyageur sincère répétera en revenant de Guatemala.

Malgré le culte qu'il lui rend, Minerve n'a pas donné à Estrada Cabrera la sagesse suffisante pour administrer habilement les finances du pays qu'il tyrannise. Depuis qu'il est président, la dette intérieure de la nation, qui ne compte pas deux millions d'habitants, s'est élevée à 60,000,000 de piastres. Aussi, pour une piastre canadienne, on en reçoit dix-huit à Guatemala. Le nombre remplace la qualité. Pour remplir les caisses de l'Etat le président a imposé l'exportation du café de six piastres par quintal. C'est ruiner l'agriculture du pays dont le café est la principale production.

Malgré tous ces méfaits, Estrada Cabrera, dont les pouvoirs expirent cette année, demande à être réélu pour une seconde période. Il oblige les municipalités à lui adresser des pétitions pour le supplier de rester au pouvoir. Il se fait dire que l'article de la constitution nationale, qui veut que le pouvoir change de main, n'est pas un obstacle. Les députés l'aboliront ; et il les a réunis, en session extraordinaire, pour cette triste besogne. Comme on sait qu'il ne recule pas devant l'assassinat pour se défaire de ses adversaires, il est probable qu'il arrivera à ses fins.

J'ai pourtant entendu les plus courageuses protestations contre cet attentat. Peut-être la guerre civile va-t-elle éclater.

A côté de l'odieuse figure d'Estrada Caprera, j'ai contemplé celle d'un saint, d'un martyr. C'est de M^gr^ Richard Casanova, archevêque de Guatemala, que je veux parler.

En 1871, quand on dépouilla les religieux de tous leurs biens,

Richard Casanova était un jeune avocat plein de talent, de droiture, bien que ami des frivolités du monde. Il osa défendre les moines devant les tribunaux, et essayer de leur conserver leurs propriétés. En châtiment de ce forfait, il fut emprisonné dans un cloître dont on avait chassé les pieux habitants. Quand après huit jours, on vint lui rendre la liberté, il dit à ses amis que le séjour du couvent lui avait donné la vocation sacerdotale. Il partit pour Rome, y fit de sérieuses études théologiques, revint comme prêtre dans sa patrie, et bientôt fut choisi comme archevêque. Il voulut protester contre les empiètements du pouvoir civil sur l'Eglise, et il fut exilé. Pendant neuf ans il ne put diriger son troupeau que de loin. La sentence qui le condamnait une fois levée, il rentra dans son diocèse pour réparer tout le mal qui y avait été fait. Il prêche sans cesse, il donne tout ce qu'il possède, il va, sur une pauvre mule, de village en village exciter le zèle des curés, ranimer la foi des populations. A mon arrivée à Guatémala il était dans l'intérieur du pays. Estrada Cabrera apprit qu'on lui faisait de nombreuses ovations, qu'on acclamait son inépuisable charité. Il prit ombrage de la popularité du prélat et lui envoya l'ordre de revenir à la capitale.

M^gr^ Casanova, pour éviter de nouveaux conflits, dut se soumettre, et c'est ainsi que j'ai eu le bonheur de le voir dans sa cathédrale.

Sa figure porte l'empreinte d'une indéfinissable tristesse. Puisse sa santé résister à tant d'amertume ! L'Eglise de Guatemala a besoin de lui pour longtemps encore !

Que dire du Vénézuéla ? Ses luttes sont connues de tous, mais elles ont donné au président Castro un prestige qu'il ne mérite pas. Comment concevoir que cette république, dont les richesses sont incalculables, dont les produits sont envoyés sur tous les marchés de l'univers, n'arrive pas à payer ses dettes? Une administration plus honnête aurait bien vite comblé les déficits, et même préparé des réserves pour l'avenir. Castro ne veut pas en arriver là, et pour avoir des ressources, il refuse de faire droit

aux plus justes réclamations. Des Français et des Espagnols ayant présenté des comptes, on les a emprisonnés, puis bientôt exilés. Un consul espagnol, ayant voulu soutenir ses nationaux, a été privé de l'*exequatur*. La cour de Madrid a répondu à cette mesure inqualifiable en renvoyant tous les consuls vénézuélains de son territoire. Les derniers événements peignent Castro tel qu'il est : un téméraire auquel la fortune a souri, mais nullement un homme d'Etat sérieux et de conscience.

Là encore la presse catholique est presque nulle ; aussi la foi s'est refroidie dans bien des cœurs — Les Guyanes, administrées par la France, l'Angleterre et la Hollande, sont dans une condition relativement prospère. Elles préfèrent la tutelle, sous laquelle elles vivent, à la liberté dont abusent si étrangement leurs voisins et qui leur apporte tant de maux.

Pour être complète, cette chronique devrait parler aussi du Brézil et de l'Argentine : mais l'espace ne serait pas suffisant aujourd'hui ; nous laissons ces matières pour une prochaine occasion.

HADRYEN, A. A.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Louis Jolliet, par M. Ernest Gagnon ; *Frontenac et ses amis*, par M. Ernest Myrand.

Louis Jolliet découvreur du Mississipi. — Quelques lacunes. — Les étapes de la vie de Jolliet. — Comment M. Gagnon à élargi le cadre de son étude. — Un tableau de la société canadienne du XVII[e] siècle. — Les ombres de ce tableau. — L'historien et la poésie de la nature. — *Frontenac et ses amis*. — Un chercheur intrépide. — Originalité et désordre. — Madame de Frontenac amie de son mari. — Les autres amis. — L'imagination de M. Myrand ; avantages et inconvénients. — Vérité et charité.

Notre littérature canadienne s'enrichit tous les ans d'un grand nombre de travaux historiques, et nous ne pouvons que remercier et féliciter ceux qui s'occupent si activement de mettre en meilleure lumière notre passé, ceux qui tous les ans sortent de l'écrin quelques-unes des perles ignorées qu'il enferme. Si notre histoire est belle, elle n'est pas facile à pénétrer, à raconter d'une façon complète et définitive. Nous sommes ici si loin de bien des sources ! Et pour un québecquois, par exemple, les archives d'Ottawa, de Londres et de Paris sont si peu commodes à consulter ! Il y a tant de documents auxquels tout le monde ne peut avoir accès ! Il faut donc avoir bien soif de la vérité, et être un chercheur résolu pour entreprendre toutes ces monographies intéressantes qui chaque année viennent au jour. Nous choisirons aujourd'hui, pour en causer, deux de ces ouvrages, qui nous reportent tous deux au premier siècle de notre histoire.

***

M. Ernest Gagnon a publié sur Jolliet le livre le plus complet et le plus intéressant que nous ayons encore [1]. Louis Jolliet est

1 — *Louis Jolliet*, par Ernest Gagnon ; chez l'auteur, Québec, 164, Grande Allée.

le découvreur du Mississipi et du pays des Illinois, et ceci même suffisait pour qu'il méritât de la part de nos historiens l'attention que M. Gagnon vient de lui accorder.

On ne dispute plus guère aujourd'hui, à Jolliet, sa gloire de découvreur. Au siècle dernier, on essaya, à plusieurs reprises, de reporter cette gloire sur Cavelier de la Salle. M. Pierre Margry, conservateur aux archives de la marine et des colonies, s'évertua, bien inutilement, à prouver que de la Salle avait, entre 1669 et 1672, découvert le Mississipi, quelques années donc avant que Jolliet ne l'explorât lui-même. Margry eut un disciple fervent dans la personne de M. Gabriel Gravier, mais la thèse de Gravier, développée dans ses *Découvertes et établissements de Cavelier de la Salle*, n'a pas davantage convaincu le public des savants. M. Gagnon a même jugé inutile d'insérer dans le texte de son livre les preuves qui établissent la priorité de l'expédition de Jolliet sur celle de Cavelier de la Salle et de s'occuper des prétentions de Margry et de Gravier. Nous regrettons un peu, cependant, qu'il ne paraisse pas avoir eu assez souci de cette discussion historique. Sans lui donner une large place dans son livre, il pouvait tout au moins l'indiquer et la résoudre sommairement, et c'eût été une façon de rendre son étude plus scientifique et plus complète.

Que cette question puisse encore offrir quelqu'intérêt, M. Alfred Hamy, dans un article qu'il consacrait, au mois de juillet 1902, au livre de M. Gagnon, nous le prouve bien, et il y fait mention d'un document que peut-être M. Gagnon n'a pas pu voir, d'un mémoire récemment découvert, lequel fut rédigé pour établir à la cour du roi que Jolliet et Marquette ont, les premiers, exploré le Mississipi en 1673, et que La Salle a seulement complété leur découverte en 1682 [1].

Et puisque nous parlons des lacunes que l'on peut constater dans le livre de M. Gagnon,— les lacunes sont presque inévitables dans les travaux d'histoire,— disons tout de suite que nous aurions

1 — *Etudes*, t. 92, p. 257.

aimé voir au bas de la page cent soixante-dix une note garantissant l'authencité du discours si étrange et si perfide que tint, en 1668, aux députés des cantons iroquois le colonel anglais Dongan. Nous trouvons aussi bien peu solide l'affirmation, faite d'après *un auteur*, que Jolliet fut, pendant son séjour en France en 1695-1696, décoré du titre de pilote royal. Quel est cet auteur, et quelle est la valeur de son témoignage? son nom est-il seulement connu? Enfin, pourquoi M. Gagnon n'a-t-il pas mis au commencement de chaque chapitre le sommaire que l'on trouve dans la table des matières? Il nous aurait ainsi épargné la peine de recourir à la table avant d'attaquer la lecture de l'un ou l'autre de ces chapitres. Et il faut que l'on épargne de la peine au lecteur.

Mais nous n'insistons pas davantage sur ces détails, sur ces omissions, ni non plus sur l'obligation que l'on fait à l'historien d'aujourd'hui de donner au lecteur toutes les références utiles.

Au reste, nous aurions mauvaise grâce à le faire puisque M. Gagnon est bien un de nos chercheurs les plus consciencieux. Et c'est précisément cette très louable vertu de l'historien, l'amour et la passion de la vérité, que l'on aperçoit tout d'abord dans le beau livre que M. Gagnon a écrit sur Jolliet. On sait comment le dix-neuvième siècle, avec ses Thierry, ses Thiers, ses Fustel de Coulanges, ses Taine, a donné à cette vertu comme une forme nouvelle dans la conscience de ceux qui racontent le passé, et nous sommes heureux de constater que nos historiens canadiens s'inspirent ordinairement des méthodes que de si illustres maîtres ont introduites et établies. M. Gagnon a, pour son compte, recherché avec soin tous les documents qui concernent Louis Jolliet; il les a parcourus attentivement, et il est extrêmement rare qu'il affirme quelque chose sans qu'il le prouve abondamment. Aussi a-t-il pu reconstituer avec beaucoup de sûreté toute la vie de son personnage, celle du moins qui apparaît dans l'histoire.

Louis Jolliet est né à Québec, à une époque intéressante entre toutes celles qui ont suivi l'établissement de la Nouvelle-France.

C'est en 1645, très probablement au mois de septembre, qu'il vint au monde. De bonne heure orphelin, il reçut des jésuites, dans leur Collège, sa première éducation. L'atmosphère de piété qui enveloppa ses jeunes années, fit monter vers Dieu toutes les aspirations de son âme d'adolescent, et, en 1662, à dix-sept ans, Louis Jolliet recevait de Mgr de Laval la tonsure et les ordres mineurs. Mais les études du séminariste à peu près terminées, Louis Jolliet sentit s'éveiller une autre vocation, et comme des goûts nouveaux. Il quitta l'habit ecclésiastique, s'embarqua en 1667, pour la France où, si nous avons bien compris un paragraphe un peu obscur du livre de M. Gagnon, il étudia l'hydrographie [1], et prépara ainsi sa carrière d'explorateur.

De retour à Québec dès l'année 1668, Louis Jolliet commence cette vie active, commerçante ou aventurière, qui va tour à tour l'emporter aux bords du lac Supérieur, sur les rives du Mississipi, à la baie d'Hudson, sur l'île d'Anticosti et au Labrador. C'est M. Talon lui-même qui désigna Louis Jolliet pour diriger l'expédition du Mississipi, et c'est de M. de Frontenac, récemment arrivé à Québec comme gouverneur, que le futur découvreur reçut ses instructions dans l'automne de 1672. M. Talon attachait une grande importance à cette expédition ; il voulait trouver des moyens de communication avec la Mer du Sud ; il avait saisi de ce projet Colbert et le roi, et celui-ci avait offert de fortes récompenses à l'heureux explorateur qui le premier mettrait en relation par voie fluviale le Canada et les rives de cette Mer du Sud.

Déjà on connaissait l'existence du Mississipi. Un espagnol, Fernando de Soto, l'avait traversé, en 1541, pour se rendre de la Floride au pays de l'Arkansas ; mais de Soto n'avait donné que bien peu de renseignements sur ce large fleuve. Il s'agissait donc de le découvrir à nouveau vers sa source, de le descendre, de l'explorer, d'en étudier le régime, en un mot de le faire con-

1 — Voir *Louis Jolliet*, p. 13.

naître. C'est à Jolliet, et à son compagnon de voyage le Père Marquette, que revint cet honneur ; et c'est pourquoi, au jugement de la postérité, c'est Jolliet, et non Fernando de Soto, qui est le véritable découvreur du Mississipi.

De retour à Québec en 1674, Jolliet épousa, l'année suivante, Claire-Françoise Bissot, qui appartenait à une des meilleures familles de Québec, et descendait de ces Louis Hébert et Guillaume Couillard qui furent ici les colons de la première heure.

La récompense qu'avait méritée le découvreur du Mississipi se fit quelque peu attendre. Toutefois, on n'oublia pas les services rendus, et, en 1680, Louis Jolliet reçut en partage l'île d'Anticosti, avec les droits de seigneurie, haute, moyenne et basse justice.

L'année précédente Louis Jolliet était allé rencontrer dans leurs établissements les Anglais de la Baie d'Hudson, et plus tard en 1689 où en 1690, il visita les côtes du Labrador. Il mourut en 1699 ; la date précise de sa mort, comme celle de sa naissance, est inconnue.

Mais tout ceci n'est qu'une bien pâle analyse du livre de M. Gagnon. Si l'on veut vraiment connaître Jolliet, il faut le suivre à travers ces pages si précises où se développe en un cours facile et agréable toute la carrière du héros ; il faut voir tous les multiples incidents de la vie politique, militaire et sociale auxquels se trouve mêlé Jolliet, et que l'auteur a soigneusement recueillis ; il faut surtout étudier l'illustre découvreur dans ce milieu historique que M. Gagnon s'est efforcé de reconstituer.

M. Gagnon, en effet, a pensé avec tous ceux qui croient que l'histoire est une résurrection, qu'il ne suffit pas, pour faire connaître un personnage et le bien faire revivre sous le regard de la postérité, d'en dessiner un portrait isolé, détaché de tout cet ensemble d'hommes et de choses qui font à nos vies leur cadre naturel. Il a voulu remettre en plein mouvement toute la destinée si attachante de son héros, et pour cela il n'a pas reculé devant les plus longues et les plus laborieuses recherches ; il a, au prix d'un

travail toujours consciencieux, refait pour ses lecteurs le tableau de notre vie coloniale à la fin du dix-septième siècle. Nous remercions M. Gagnon de ce généreux dessein, et nous sommes sûrs que tous les lecteurs de *Louis Jolliet* lui en sauront gré.

Et certes, la tâche pouvait bien tenter l'artiste qu'est M. Gagnon, et le curieux si avisé qu'il est aussi. Québec sous le règne —le mot ne paraît pas trop fort—de Frontenac ; Québec au moment où ses bourgeois et seigneurs essaient de se hausser à la mesure des ducs et marquis de là-bas, et où le gouverneur est une manière de Louis XIV ; la Nouvelle-France, à l'époque de ses grandes luttes et de ses grands développements, au moment précis où le canon des Anglais tonne sous le fort Saint-Louis et provoque les fières répliques du nôtre ; Québec et la Nouvelle-France de 1690 n'offrent-ils pas à la plume et au pinceau de l'historien les plus grandioses et variés spectacles, les scènes aussi les plus séduisantes ? Assurément le personnage de Jolliet ne pouvait que grandir au centre de ces décors que le machiniste — l'historien ne l'est-il pas un peu ?—allait dresser et faire mouvoir sous nos yeux. Et c'était donc, chez M. Gagnon, à la fois bien comprendre l'histoire et bien servir son héros que d'élargir ainsi son sujet, que d'en déchirer en quelque sorte l'horizon trop étroit pour l'ouvrir à toutes les lumières qui le pouvaient reculer et embellir. Aussi nous a-t-il donné sur l'époque où vivait Jolliet, sur ce dix-septième siècle du Canada dont nous, profanes, nous ne connaissons en général que les très grandes lignes, les plus intéressants détails.

Mais si ce procédé, si cette façon d'écrire l'histoire a d'immenses avantages, elle ne va pas non plus sans périls. Il y a, par exemple, le danger de ne pas fondre suffisamment toutes les parties de son travail, et de faire autour d'un portrait, qui est celui du héros, toute une série de tableaux qui l'entourent et l'écrasent. Il y a aussi le danger de s'étendre trop complaisamment sur des événements auxquels le personnage principal n'est pas assez mêlé. Il s'agit bien, en effet, pour l'historien de replacer en son milieu

le héros qu'il étudie, et donc de le mettre au centre d'un tableau dont tous les traits, dont toutes les ombres et toutes les couleurs n'auront d'autre fin que de le faire ressortir davantage. Et puisque ce héros est le centre du tableau, il faut bien encore que dans ce tableau tout converge vers lui, et n'y soit placé qu'en fonction de lui. Tout ce qui, de soi ou par le fait de l'artiste, tend plutôt à s'éloigner du personnage ou nous en distrait inutilement, loin de contribuer à harmoniser les effets d'ensemble, ne peut que les affaiblir ou en briser l'accord. Et pour parler sans images, ce qui est souvent une façon d'être plus clair, tout événement, tout épisode, qui dans une monographie, ou dans un récit, n'est pas assez lié au sujet, distrait de ce sujet et constitue un hors-d'œuvre.

M. Gagnon n'a pas su, croyons-nous, éviter toujours ces très graves défauts. Et trop souvent il nous a paru que Jolliet était le prétexte plutôt que le centre d'une foule de digressions qui embarrassent, embroussaillent le récit beaucoup plus qu'elles ne l'agrémentent. Les chapitres quelquefois se développent en une longue suite de considérations qui détournent de Louis Jolliet ou le font oublier beaucoup plus qu'elles ne l'expliquent. Rien sans doute n'est intéressant à étudier et à mesurer comme l'influence d'un milieu donné sur l'état d'âme de tel ou tel personnage historique, et c'est d'ailleurs précisément ce qui rend infiniment utile en histoire la reconstitution de ces milieux. Mais encore faut-il ne les reconstituer que pour faire voir et mieux saisir l'action et la réaction du milieu sur le personnage, et du personnage sur le milieu où il vit. Si M. Gagnon parfois a bien réussi dans cette œuvre délicate, peut-être n'a-t-il pas toujours assez fortement marqué ce jeu d'influence et d'action réciproques. Il nous semble qu'il aurait pu assez souvent disposer plus méthodiquement ses pièces, ou souder plus solidement au sujet tels paragraphes ou même tels chapitres de son livre. Et par exemple, l'étude si curieuse et si instructive qu'il a faite de la musique à Québec au dix-septième siècle, comme aussi les

longues et très justes considérations qu'il a écrites ou reproduites sur Frontenac, son caractère, son gouvernement et ses luttes avec les Anglais : tout cela pouvait fort bien, dans quelque mesure, entrer dans le sujet, mais tout cela n'est-il pas présenté un peu à côté du sujet ? Et nous touchons ici évidemment à des lois très délicates de la composition qu'on ne peut impunément violer. Il y a tout un art d'amorcer un paragraphe, d'attaquer un chapitre ou de bien faire venir un développement. M. Gagnon le connaît mieux que qui que ce soit ; il le prouve très souvent, et il nous pardonnera si nous trouvons que souvent aussi il ne s'en préoccupe pas suffisamment.

Et puisque nous sommes en train de médire, pourquoi ne pas ajouter, avec une sincérité qu'on voudra bien croire bienveillante, que nous n'approuvons pas toujours la façon dont M. Gagnon tire parti des nombreux documents qu'il a si patiemment amassés. Les documents, ce sont les pièces justificatives que l'auteur doit étudier, contrôler, peser, avoir sans cesse sous la main et sous le regard ; il en exprime la vérité historique et comme la substance de son livre ; puis, cette vérité, il doit nous l'exposer ensuite dans un récit, dans une prose qui soit le plus possible personnelle. Or, M. Gagnon a cru devoir s'effacer trop souvent devant ses précieux documents ; avec beaucoup trop de modestie, il compose des chapitres dont la moitié ou les trois quarts du texte ne sont guère que des citations ou des pièces justificatives. Ce procédé enlève beaucoup d'attrait à l'histoire ; il entrave sans cesse le cours des développements, et il nous déplaît d'avoir sans cesse à lire la prose des autres, ou, ce qui est pire, des actes officiels qui sont rédigés dans la langue technique et barbare que l'on sait. Ne vaudrait-il pas mieux, sauf de légitimes exceptions, raconter soi-même, donner au bas des pages les références utiles, et renvoyer dans l'appendice toutes les pièces justificatives dont on pourrait sans dommage débarrasser le récit ? Faire autrement, c'est transformer l'histoire en une série de documents servis tout crus au lecteur, c'est empêcher la vie de circuler dans les déve-

loppements, c'est faire se mouvoir les personnages, non plus à travers la réalité des scènes historiques, mais à travers les cartons poudreux des archives.

M. Gagnon a donc le respect, il a le culte du document ; il l'aime à l'excès, s'il pouvait être trop aimé ; il le substitue trop volontiers à lui-même, il cite trop souvent les autres, et il ne se confie pas assez dans les forces toutes personnelles dont il dispose.

Cette réserve, nous allions dire cette modestie excessive de l'écrivain, elle apparaît encore lorsque M. Gagnon se trouve placé en face de cette grande nature dont son héros parcourt les si larges horizons. On sait que l'auteur qui a si diligemment recueilli les vieilles *Chansons populaires du Canada*, et qui a reconstruit le *Château Saint-Louis*, est une âme vibrante, très sensible aux impressions que procure la beauté, dans la nature ou dans l'art. Cela, on le sent parfois, en lisant *Louis Jolliet*, à certains traits qui échappent à l'auteur, à certaines pensées très fines qui brillent à la pointe de sa plume. Il aimerait sans doute à décrire ces fleuves, ces forêts, cette nature si exubérante au contact de laquelle Jolliet a formé son esprit et rêvé ses projets, au milieu de laquelle il a dépensé sa vie. Mais à peine a-t-il entr'ouvert la porte d'or des descriptions qu'il la referme brusquement, et nous laisse avec le regret de ne pas apercevoir d'une façon plus nette et plus précise ce qu'il n'a fait que délicatement esquissé. Son livre y aurait pourtant gagné si avec plus de divination, avec une vision plus puissante des choses, l'auteur avait donné plus de relief et plus de couleur à ce tableau d'histoire qu'il a pris soin de nous tracer.

Veut-on d'ailleurs se faire quelqu'idée de la manière dont M. Gagnon sait parfois faire circuler en ses pages le souffle caressant de la poésie, qu'on lise plutôt ce que nous détachons du récit de l'expédition de Jolliet à la Baie d'Hudson :

Quel contraste entre son exploration du Mississipi et ce voyage vers les régions boréales ! Là c'étaient « le grand fleuve endormi, couché dans les savannes, » les champs de cannes et de cotonniers ondulants sous le souffle

de la brise tropicale ; ici c'était le Saguenay aux flots noirs, c'étaient des roches dénudées, des lacs encaissés dans les montagnes, des promontoirs abrupts, des cataractes impétueuses, puis cette mer intérieure — mer de glace pendant six mois de l'année — qui a gardé le nom comme aussi le secret de la mort de son plus illustre explorateur [1].

C'est sur l'impression très agréable produite par ces quelques lignes que nous laisserons le livre de M. Gagnon. Et nous sommes sûr qu'avec nous le lecteur souhaitera très vivement que M. Gagnon, à qui la Société royale vient d'ouvrir ses portes, et que l'Université Laval a fait docteur ès lettres, continue d'enrichir par ses travaux notre bibliothèque canadienne.

***

Pendant que M. Gagnon concentrait tous les efforts de son talent sur Louis Jolliet, et nous donnait sur notre dix-septième siècle de si utiles renseignements, M. Ernest Myrand s'attachait, lui aussi, à l'étude de ce siècle, et préparait sur Frontenac et quelques-uns de ceux qui l'ont plus ou moins approché les pages de son dernier livre : *Frontenac et ses amis* [2].

M. Myrand est depuis longtemps et bien connu de tous ceux qui parmi nous s'occupent d'histoire. Il n'est guère, ici, de bibliothèques qu'il n'ait fouillées, ou de bibliophiles qu'il n'ait consultés. Je ne sais pas si nous avons à Québec de chercheurs plus âpres et plus retors. M. Myrand veut tout connaître, et surtout le dessous des cartes. Il est avide de ces faits minuscules qui parfois diriment les plus graves problèmes ; il poursuit l'incident comme d'autres font les grands événements ; il traque le détail avec une tenacité qui tient du prodige ; il pourchasse la nouvelle avec une curiosité maligne ; il excelle à tirer d'une lettre, d'un billet, d'un mot tout le sens qu'il croit qu'on puisse

1 — *Louis Jolliet*, p. 147.

2 — *Frontenac et ses amis*, par Ernest Myrand, Dussault et Proulx, Québec

en faire sortir ; il surprend jusqu'aux gestes de ses personnages ; on dirait parfois qu'il a écouté aux portes des salons et des antichambres où causent ses héros, et même qu'il s'y est introduit ; peut-être venait-il d'en quitter les fauteuils ou la cheminée quand il est entré l'autre mois avec son manuscrit chez Dussault et Proulx.

Et ceci vous laisse assez entendre tout l'intérêt sans cesse remué que peut offrir son livre. Ajoutez à cela que M. Myrand se jette lui-même en plein travers des événements et des discussions, qu'il les raconte et les conduit comme il lui convient, ou comme il plaît à son imagination ; que l'auteur se mêle sans cesse aux acteurs, joue lui-même avec eux son rôle qui est celui d'exposer, d'interpréter, de contester, d'exalter, de rabaisser, de louer et de maltraiter. Et certes, s'il est vrai que tout à l'heure nous pouvions croire que M. Gagnon n'avait pas suffisamment, dans *Louis Jolliet*, affirmé sa personnalité, à coup sûr ce n'est pas à M. Myrand qu'il faudra maintenant adresser le même reproche. Aucun livre n'est plus personnel que *Frontenac et ses amis*, et en quelque sorte plus consubstantiel à son auteur. Le livre déborde d'originalité. L'auteur l'a médité longuement ; il l'a pétri du meilleur et du plus intime de ses pensées ; il l'a porté en lui-même, et il l'a vécu avant de l'écrire.

Nous pourrions dire aussi qu'il l'a *causé*. Ce sont, en effet, des causeries que toute cette suite de chapitres qui constituent les deux parties de ce livre. Causeries faciles, tour à tour graves et légères, souvent badines, jamais monotones, toujours vives et animées ; mais causeries un peu décousues tout comme celle que l'on surprendrait dans le cabinet du plus homme d'esprit. De quoi l'auteur nous avertit d'ailleurs dans son *avant-propos*, et de quoi pourtant nous ne pouvons pas nous accommoder tout à fait. Il ne faut jamais écrire absolument comme l'on cause. C'est très commode à un auteur de nous dire qu'il veut converser, et de déclarer en fin de préface qu'on aura mauvaise grâce à lui reprocher l'indécision ou le désordre de son plan ; mais il est fâcheux tout de même que

le critique, empêché de blâmer l'écrivain pour ce qu'il n'a pas mis en sa matière un ordre suffisant, en soit réduit à lui reprocher uniquement de n'avoir pas voulu en mettre. N'écrivît-on modestement qu'une simple causerie littéraire, comme le prétend faire M. Myrand, qu'il ne faut pas pour cela se dispenser de distribuer les idées, les faits et tous les matériaux de l'œuvre suivant un plan logique, souple si l'on veut, mais réel et propre à satisfaire le lecteur.

Et voilà donc qu'après avoir loué M. Myrand d'avoir écrit un livre si rempli de pages originales, nous le chicanons déjà sur l'ordre des matières. Bien plus, au moment où nous voulons avec le lecteur parcourir ce livre, nous sommes arrêté déjà par le titre lui-même qui ne nous a pas paru annoncer assez exactement ce qu'il a mission de nous laisser apercevoir. *Frontenac et ses amis :* cela veut dire sans doute que Frontenac est au centre de l'œuvre, et que les amis sont tout autour groupés. Or, il ne semble pas que ce soit M. de Frontenac qui occupe ici la meilleure et la plus large place, mais c'est plutôt de M^me^ de Frontenac qu'en ces pages on étale plus complaisamment le personnage. Au surplus, je me demande si l'auteur n'eût pas mieux fait de ramasser en une première partie, et de le disposer, et de l'ordonner, et de le faire voir dans un ordre lumineux, tout ce que l'on sait des relations de M. de Frontenac avec son *amie* Madame de Frontenac. Que si, d'ailleurs, vous me demandez maintenant pourquoi celle-ci est dans ce livre l'amie plutôt que l'épouse de son mari, je vous répondrai que pour une cause que l'on verra, Madame de Frontenac ne mérite pas même d'être mise au rang des amis intimes de son époux, et que M. Myrand l'a plutôt logée dans cette première partie de son livre qui est consacrée aux seuls amis politiques.

Et ceci même irait contre le dessein de M. Myrand, et contre sa thèse — car ce livre est aussi une thèse — s'il avait voulu nous prouver que Madame de Frontenac, séparée après quatre ans de vie commune d'un mari avec lequel elle n'a jamais plus voulu se réunir, lui est pourtant restée sincèrement attachée. Mais il

ne paraît pas tenir beaucoup à pousser jusque-là sa démonstration ; et il ne songe vraiment qu'à établir que Madame de Frontenac, vivant à Versailles, au palais de l'*Arsenal*, la vie mondaine, pendant que son mari vieillit ailleurs dans l'isolement, n'est pas coupable de cette situation, est restée femme honnête, vertueuse, et qu'elle s'est même employée de toutes ses forces à assurer la fortune politique de ce mari. Voilà bien surtout pourquoi le livre dont nous parlons a été écrit. Réhabiliter Madame de Frontenac, la venger des historiens et des causeurs qui en ont médit, et qui ont laissé planer sur sa vertu les plus graves soupçons : c'est à quoi M. Myrand voue son érudition, et sa verve ; c'est à quoi il s'applique, et tâche, et se dépense, et s'acharne, et s'évertue. Il réussit à peu près à nous persuader : et de cela on ne saurait trop le louer ni non plus trop le féliciter.

Eh bien, oui ! il peut se faire, il est très probable, il est à peu près historiquement certain que Madame de Frontenac, qui, aux yeux du monde, a le grave tort d'avoir été une femme séparée de son mari, ne fut en somme qu'une femme honnête, galante si l'on veut, mais de mœurs irréprochables, et qu'il faut reporter sur M. de Frontenac, sur le mari infidèle et trop assidu auprès de Madame de Montespan, toute la responsabilité d'une si brusque séparation. Il est très naturel que Madame de Frontenac, à l'encontre de tant d'autres dames illustres de ce temps qui n'avaient pas les mêmes susceptibilités, ne se soit pas du tout accommodée d'une vie conjugale trop partagée, et qu'elle ait préféré s'enfermer dans l'*Arsenal* et dans sa vertu. Et il ne faut plus dès lors que respecter l'attitude de cette femme, de cette mondaine qu'à Versailles, et pour sa beauté, on nommait toujours *la Divine*. Comme le démontre très bien M. Myrand, on ne trouve rien dans les *Mémoires* qui puisse souiller la réputation de Madame de Frontenac, et il faut conclure avec l'auteur, c'est charité et c'est justice, que jamais cette déesse qu'entouraient les adorateurs et qui aimait l'encens, ne descendit de son piédestal.

Et partant devient absolument invraisemblable la légende du

coffret inventée par la perfide tradition. Après la mort de M. de Frontenac, on aurait envoyé à sa femme un coffret d'argent, d'autres disent d'or et d'autres de plomb, renfermant le cœur de son époux. La fière comtesse l'aurait refusé en déclarant « qu'elle ne voulait point d'un cœur mort qui, vivant, ne lui avait point appartenu ! » M. Myrand a fait bonne justice, croyons-nous, de cette légende, et nous regrettons seulement qu'il n'ait pas intercalé dans le texte même du livre la démonstration qu'il a si laborieusement, quoique d'une façon trop diffuse et un peu loquace, établie dans l'appendice.

Ce que M. Myrand à moins bien prouvé, semble-t-il, c'est la part très large qui reviendrait à Madame de Frontenac dans la fortune politique de son mari, et particulièrement dans la nomination de ce dernier au poste de gouverneur de la Nouvelle-France. Car, ne l'oublions pas, M. Myrand prétend que cette femme, loin d'être étrangère à notre histoire, « en est un des personnages intéressants, considérables même, par l'influence qu'elle exerça sur les destinées politiques de la Nouvelle-France *quand elle fit nommer* son mari gouverneur [1]. »

M. Myrand y tient ; il l'affirme et il le répète aussi souvent qu'on voudrait qu'il le prouve. Et il l'aurait prouvé chaque fois qu'il l'affirme si seulement il était resté de cette intervention utile de Madame de Frontenac des documents suffisants. Or, ces documents, cette preuve positive ne paraît pas exister, et dès lors le lecteur n'est pas peu étonné d'entendre M. Myrand déclarer très haut que « Madame de Frontenac exerça *deux fois* à notre profit son irrésistible fascination : la première, lors de *la nomination de son mari* (6 avril 1672) au poste de gouverneur de la Nouvelle-France, et la seconde, quand *elle fit rentrer* Frontenac (7 juin 1689) dans son gouvernement de Québec ; que sans cette double victoire,—*un chef-d'œuvre* d'intrigue politique renforcée de rouerie

1 — *Frontenac et ses amis*, p. 8.

féminine,— le Canada eût été perdu pour la France dès 1690 [1].» N'est-ce pas beaucoup dire, et promettre beaucoup ? Et n'est-on pas en droit d'attendre, après cela, de la part de l'auteur quelque démonstration qui fasse voir à l'œuvre cette rouée comtesse ? M. Myrand pourtant s'en tient là, et n'a plus guère de paroles que pour remercier la Divine. Et l'on songe, en le lisant, qu'il a sans doute mis à affirmer une précision que soutient mal l'événement.

Bien plus, M. Myrand nous paraît avoir plus loin et peu à peu entamé et affaibli sa propre thèse. A la fin de cette même page quatrième, nous lisons :

> Le vrai consiste en ceci : la commission de Frontenac comme gouverneur du Canada lui fut obtenue par des amis heureux de tirer de la pauvreté un brave officier tout couvert de blessures.

Et plus loin :

> Qui pourrait dire sûrement, à l'exception de Louis XIV, si Frontenac avait été choisi grâce à l'influence de sa femme, au mérite de ses blessures ou au choix intéressé de la favorite (lisez Montespan) ? La maîtresse du roi, anxieuse de lui prouver son amour et sa fidélité,... avait peut-être aussi multiplié les instances pour que son amoureux de prédilection (lisez Frontenac) fût, sous prétexte de récompense patriotique, nommé à ce poste lointain [2].

Et plus loin :

> Tous les historiens honnêtes (et M. Myrand en est un) attribuent la première nomination de Frontenac à un généreux désir de Louis XIV de tirer de la pauvreté un brave officier couvert de blessures [3].

A côté de tant et de si diverses influences quelle place y a-t-il donc pour l'influence *décisive* qu'exerça Madame de Frontenac ? Quelle est la nature et la mesure de cette influence ? Et que reste-il

1 — Cf. p. 4.
2 — Cf. p. 15.
3 — Cf. p. 18.

après tout cela du *chef-d'œuvre* d'intrigue politique renforcée de rouerie féminine deux fois combiné par la comtesse? qu'en reste-t-il pour le lecteur, si ce n'est, semble-t-il, les trop catégoriques affirmations d'un honnête historien ?

Oh ! comme l'on aime bien mieux les pages si curieuses, si instructives et si nouvelles que M. Myrand a écrites sur les relations de Madame de Frontenac avec Madame de Maintenon ; sur la part très active que prit Madame de Frontenac dans certaines aventures de la Fronde, en sa qualité de maréchale de camp de la Grande Mademoiselle ! Avec quel intérêt sans cesse stimulé par la verve intarissable de l'écrivain ne lit-on pas aussi les chapitres où l'on voit, en leurs salons si galamment ouverts et remplis de si brillantes causeries, les Précieuses du Marais, les Frontenac et les Montmort? Les détails que nous donne M. Myrand sur Frontenac ami des lettres, et sur le théâtre au Canada, sont encore autant de renseignements utiles dont il faut lui être reconnaissant. M. Myrand a sagement profité de l'occasion pour remettre au point, après M. Auguste Gosselin, la légende de *Tartufe* joué, par ordre de Frontenac, dans les couvents des jésuites, des ursulines, et dans la salle des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Les affirmations de l'abbé La Tour, reproduites servilement par un trop grand nombre de nos historiens, sont définitivement rayées de l'histoire, et la mémoire de M. de Frontenac se trouve d'autant déchargée.

M. Myrand a écrit un chapitre particulièrement intéressant sur Frontenac lui-même, sur les déboires de sa carrière politique, sur les tristesses qui avaient tant contribué à aigrir son caractère. Ce chapitre était annoncé déjà par ces quelques lignes que l'auteur avait tracées dès le début de son livre sur l'isolement où se trouvait Frontenac en son château Saint-Louis :

> En vain, pour tromper son ennui, s'illusionner lui-même, ce friand de plaisirs mondains, cet ambitieux d'honneurs militaires, cet assoiffé de gloire s'ingéniait-il à transformer son palais en un petit Versailles. Vainement : cette cour factice, où la reine manquait, si laborieusement imaginée, ne lui

rendait pas son foyer domestique à jamais disparu. Et ses lendemains de fêtes le trouvaient plus morose et plus triste [1].

La seconde partie du livre de M. Myrand nous fait connaître quelques personnages avec lesquels nous étions peu familiers : Henriette-Marie de Buade, sœur de Frontenac, que l'auteur nous introduit avec une émotion si vive et si tendre que l'on regrette qu'il ait ensuite trop peu de choses à nous en apprendre ; et Henri-Louis Habert, seigneur de Montmort, époux d'Henriette, et l'un des Quarante.

La maison des Montmort que fréquentaient Gassendi, Molière et Colbert, où l'on faisait cercle de lecture et où l'on jugeait les œuvres de l'esprit, fut le foyer aimable, sympathique où se réfugiait le plus volontiers Frontenac. M. Myrand a essayé de le reconstituer sous nos yeux, de même qu'il s'est efforcé de nous faire deviner toutes les grâces qu'ailleurs répandaient autour d'elles, à l'Arsenal, où le duc du Lude, grand maître de l'artillerie, leur donnait une hospitalité viagère, les deux *divines* Madame de Frontenac et Mademoiselle d'Outrelaise.

Il y a peut-être dans cette seconde partie, des pages où l'imagination construit trop complaisamment des scènes que l'auteur s'amuse à créer, à combiner, et dont il paraît tirer ensuite des conclusions aussi sérieusement qu'il le pourrait faire de faits historiques. C'est sans doute abuser de l'imaginative, et c'est entrer à pleine voile, à propos d'histoire, dans le domaine inconsistant de la fantaisie. L'imagination mêlée dans cette proportion à la réalité, empêche le lecteur de bien discerner où s'arrête l'événement, où commencent les conjectures. Lisez la page qui est consacrée au duc du Lude, et quelques-unes aussi de celles qui composent le chapitre troisième de la deuxième partie. Ces pages éblouissantes ne laissent pas d'éveiller en moi une certaine défiance que peut-être vous partagerez.

L'imagination, c'est, au surplus, une faculté très aimable chez

1 — Cf. p. 10.

M. Myrand. Elle lui fait trouver les plus jolies choses ; elle met en son style les plus brillantes couleurs, et elle le pénètre d'une vie qui excite, captive et entraîne en son courant le lecteur. Si ce don de l'image et des comparaisons imprévues, si ce don de la vie abondante et débordante n'induisait souvent l'écrivain en des digressions trop longues et trop fréquentes [1], ne le faisait exagérer parfois la portée des documents historiques, ne l'exposait à commettre quelques fautes contre le bon goût, et surtout ne l'empêchait de lier suffisamment ses paragraphes et ses développements, il serait à M. Myrand le plus précieux de tous les auxiliaires dont s'entoure son talent. Il lui permet, en tout cas, de répandre sur tout ce qu'il écrit la plus grande variété, et aussi de prendre assez agilement tous les tons, depuis le léger et le badin, jusqu'au plus mélancolique, jusqu'au plus violent.

Peut-être même M. Myrand est-il quelquefois trop violent, surtout quand il rectifie une erreur, et qu'il doit combattre un adversaire. Il prête volontiers à ceux qui ne partagent pas son opinion des intentions qu'il ne voudrait pas qu'on lui reprochât à lui-même, et ceci est sans doute un excès de zèle. Oh ! soyons bons ! et que la douce charité inspire plutôt tous nos écrits, et les imprègne de sa suave onction ! C'est dans la charité que s'élabore la vérité. C'est par elle que doivent se rapprocher et s'unir dans un commun effort tous ceux que sollicite la louable ambition de créer la science.

Cette pensée très chrétienne sera celle de la fin. Elle nous presse, en terminant, de féliciter et de remercier très sincèrement M. Myrand pour le bon livre qu'il nous a donné. La justice, d'ailleurs, nous en fait un devoir, puisque, en ce livre de causeries historiques, l'on voit apparaître et briller les plus originales et les plus solides qualités de l'auteur.

---

1 — Cf. la digression typique faite à propos de Vaugelas, p. 27.

CAMILLE ROY, p^tre.

Pages Romaines

A propos du premier Consistoire de Pie X. — Les titres de Sainte-Praxède et de Sainte-Marie in Cosmédin. — L'incendie au Vatican.

Le lundi, 9 novembre, et le jeudi suivant, Pie X a tenu pour la première fois ces grands conseils cardinalices dont le nom de *Consistoire* qui les désigne est lui-même une de ces nombreuses dépouilles que l'empire romain, mourant plus encore de corruption que de vieillesse, léguait à l'Eglise, société divine et impérissable, comme des souvenirs d'une grandeur disparue.

Trois mois, jour pour jour, se sont écoulés entre le couronnement de Pie X et son premier consistoire.

La coutume, cette loi d'autant plus tyrannique que sa paternité est plus obscure, respecte la liberté pontificale relativement au nombre de consistoires qu'un pape peut tenir. Par un singulier respect, auquel elle n'est pas habituée dans les pays latins, si elle désigne au pontife des jours privilégiés de la semaine pour tenir les réunions consistoriales, elle ne lui assigne pas de délais. Pie III fit un consistoire, le lendemain de son élection, sans attendre d'être couronné. Le jour même où il ceignait le trirègne (Noël 1352), Innocent VI tint sa première réunion cardinalice et créa son neveu cardinal, sans avoir consulté le Sacré Collège. Adrien VI, que les suffrages des cardinaux avaient élu pape, tandis qu'il était en Espagne, réunit son premier consistoire à l'heure même de son débarquement au port du Tibre, dans la sacristie de Saint-Paul. En 22 jours de règne, Marcel II eut trois consistoires. Le premier du pontificat de Grégoire XV eut lieu six jours après son élection ; ceux de Paul V et de Pie VII, quinze jours ; celui de Benoît XIV, douze jours après. Elu pape le 20 février 1878, Léon XIII invitait le sénat de l'Eglise à se grouper autour de lui le 28 mars suivant et, ne créant aucun cardinal, après avoir préconisé divers archevêques et évêques, il prononçait les serments d'usage qui marquent les débuts d'un règne ; puis il donnait le chapeau cardinalice à Mgr Mac-Closkey, archevêque de New-York, créé cardinal par Pie IX, le 15 mars 1875.

Avec le cérémonial supprimé par Pie IX depuis l'invasion piémontaise, repris ensuite par Léon XIII, Pie X, revêtu de la chape rouge, la tête coiffée de la mitre d'or, dans le consistoire secret du 9 novembre, adressant la parole à ses vénérés auxiliaires dans le gouvernement de l'Eglise, leur fit revivre, en termes émus, ces heures solennelles du 3 et 4 août, pendant lesquelles il opposait à l'obstination croissante de leurs suffrages pour le proclamer pape la multiplicité de ses refus à accepter une dignité qui, si lourde déjà

par elle-même, était loin d'être allégée par le glorieux pontificat de son prédécesseur. Leur rappelant comment il céda, il leur disait pourquoi il règnerait: « *Pour restaurer toutes choses dans le Christ.* » Il revendiquait ensuite pour son magistère le droit et le devoir de s'occuper de politique, quand bien même une telle revendication pût blesser certains esprits: « Tout appréciateur exact des choses comprendra que le Pontife ne peut séparer du magistère da la foi et de la morale qu'il exerce les choses politiques. »

En outre, étant le chef et le recteur suprême de la société parfaite qu'est l'Eglise qui se compose d'hommes, qui est établie parmi les hommes, il doit assurément vouloir l'entretien des rapports mutuels avec les souverains des Etats et les chefs de gouvernement, s'il veut pourvoir à la sécurité des catholiques dans toute contrée et partie de la terre. Puis répondant à ceux qui veulent que l'Eglise soit un obstacle aux découvertes scientifiques et que la foi ait des incompatibilités avec la science, Pie X ajoute ces graves paroles qu'on ne saurait analyser sans les amoindrir: » On ne s'éloigne pas moins du vrai quand on dit que la foi s'oppose à la science, alors qu'il est au contraire très exact de dire qu'elle lui est grandement utile. Si les choses dans l'ordre surnaturel ne peuvent parvenir à la connaissance de l'homme sans la foi, beaucoup de grandes vérités dans l'ordre de la nature, que la raison humaine peut sans doute atteindre, seront plus facilement et plus clairement approfondies à l'aide des lumières de la foi. Quant aux autres, il est absurde de soutenir qu'elles puissent se combattre, puisque les unes et les autres ont Dieu pour commune origine. Aussi les inventions du génie, les découvertes de l'expérience, les progrès des sciences, enfin tout ce qui pousse vers le progrès l'activité humaine, quel motif aurions nous de ne pas l'approuver, nous qui sommes les gardiens de la vérité catholique ? Au contraire, tout cela nous paraît, à l'exemple de nos prédécesseurs, devoir être favorisé. Mais aussi nous devons, en raison de la charge apostolique, repousser et réfuter les théories d'une philosophie récente et d'une prétendue sagesse civile dont on veut user pour diriger le cours des choses dans une direction à laquelle s'opposent les prescriptions de la loi éternelle. Et ce faisant, nous n'entendons nullement arrêter les progrès de l'humanité, mais empêcher qu'elle se précipite à sa ruine. »

N'est-ce pas la réponse pontificale aux injustes et audacieuses récriminations de cette nouvelle école exégétique et historique qui, accusant le catholicisme d'être un parti de réaction dans l'ordre politique, dans l'ordre social, dans l'ordre scientifique, affirme qu'il est voué à un affaiblissement incurable, à une ruine fatale, tant que « l'enseignement ecclésiastique semblera vouloir imposer aux esprits une conception du monde et de l'histoire humaine qui ne s'accorde pas avec celle qu'a produite le travail scientifique des derniers siècles ; tant que les fidèles seront entretenus dans la crainte de mal penser et d'offenser Dieu, en pensant simplement et en admettant

dans l'ordre de la philosophie, de la science et de l'histoire, des conclusions et des hypothèses que n'ont pas prévues les théologiens du moyen âge ; tant que le savant catholique aura l'air d'être un enfant tenu en lisière et qui ne peut faire un pas en avant sans être battu par sa nourrice .»

L'élévation à la dignité cardinalice de Mgr Merry del Val, de Mgr Callegari, évêque de Padoue, la préconisation de divers archevêques et évêques firent ensuite l'objet du consistoire secret.

C'est dans le palais qu'ils habitent d'une façon permanente ou dans ceux où ils reçoivent l'hospitalité, que les papes tiennent les consistoires. Lors de son exil à Gaëte et à Portici, Pie IX y fit les réunions cardinalices ; l'archevêché de Paris, les Tuileries, le palais impérial de Vienne furent le théâtre des consistoires que Pie VII et Pie VI tinrent pendant leur séjour dans ces capitales de la France et de l'Autriche. Seuls Sixte IV, Paul III, Clément XI réunirent les cardinaux en assemblée, en dehors des palais qu'ils habitaient. Ce fut pour montrer combien lui étaient précieux les conseils de son cardinal vicaire, alors alité, que Clément XI, entouré de 35 membres du Sacré Collège, tint consistoire dans la chambre à coucher du malade. Celles où allaient expirer Adrien VI, Clément VII, Clément IX, Alexandre VIII virent pareille cérémonie.

Jamais on ne les vit plus fréquemment que sous le règne d'Innocent III qui les tenait régulièrement trois fois la semaine,y examinant toutes les causes soumises à son jugement avec une telle science du droit et une telle équité de jugement, que les plus doctes jurisconsultes s'y donnaient rendez-vous pour y apprendre l'interprétation des lois.

Restreint plus tard dans les objets qui étaient soumis à la discussion de ses membres, le consistoire fut réservé aux grandes questions des états ou de l'Eglise. Jean XXII établit qu'on y ferait la préconisation des évêques. Avant lui, Boniface VIII, le 22 février 1300, y promulgua la première année jubilaire. Pour mieux confondre les ennemis de ce pape, Clément V y autorisa le procès des actes de Boniface VIII dont il vengea la mémoire dans un consistoire postérieur. En d'autres circonstances, l'arbitrage entre les nations catholiques en guerre y fut déféré et réglé pour le plus grand bien de la chrétienté ; la lutte contre les Turcs fut promulguée. S'ils le désiraient, les rois, les princes étaient invités à y prendre part. A la demande de Charles VIII, roi de France, Alexandre VI créa cardinal Guillaume Brisson qui assistait au consistoire, secrétaire de ce roi. François I, son successeur, fut admis à Bologne, par Léon X, à ces grandes assises ecclésiastiques. Venu à Rome pour obtenir du pape la réunion d'un concile œcuménique, Charles Quint, dans un consistoire tenu par Paul III, oubliant tout à coup

1 — Autour d'un petit livre : A. Loisy, XXXIV.

le motif de son impériale intervention, en apercevant les ambassadeurs français, se laissa aller aux reproches les plus amers contre son rival François I. Il proposa un duel dans lequel, lui et le roi de France, en chemise, l'épée ou le poignard à la main, dans une île, sur un pont ou dans un bateau, termineraient leurs querelles, épargnant ainsi l'effusion du sang de leurs sujets, sans quoi la guerre entre les deux nations se continuerait jusqu'à la mort de l'un d'eux. Le Pape, disent les chroniques, stupéfait d'un pareil discours, se hâta de mettre fin à un consistoire unique dans les annales de la chrétienté. Quand ces hôtes princiers de la papauté prenaient part à ces assemblées cardinalices, s'ils étaient rois, ils prenaient place à droite du pape, immédiatement après le doyen du Sacré Collège ; reines, princes héritiers, ils ou elles s'asseyaient après le premier cardinal prêtre ; électeurs du Saint Empire, ils allaient se placer entre les deux derniers cardinaux diacres.

***

Le titre cardinalice de Sainte-Praxède a été assigné par Pie X au cardinal Merry del Val ; celui de Sainte-Marie in Cosmédin au cardinal Callegari. Pour qui connaît l'histoire de ces deux églises, la délicatesse de Pie X apparaît dans le choix qu'il a fait de l'une et de l'autre pour les donner à ses deux premiers cardinaux. Elevée par saint Pie I dans la maison même de sainte Praxède, dans laquelle l'empereur Antonin fit périr saint Simmétrius, prêtre, avec 22 autres chrétiens, la première était déjà un titre cardinalice dès le V^e^ siècle. Riche du souvenir des martyrs qui succombèrent pour la foi dans l'intérieur de ses murs, et dont sainte Praxède fit ensevelir les corps aux catacombes de Sainte-Priscille ; riche du puits que l'on y voit encore, dont les eaux s'empourprèrent du sang de ces héros égorgés sur ses bords ; riche de la dépouille de sainte Praxède et des restes de quantité de martyrs des catacombes que saint Pascal I y transporta ; riche de la colonne de la flagellation que le cardinal Jean Colonna, légat en Orient, y déposa à son retour de Terre Sainte, au XIII^e^ siècle, elle fut, sous le pontificat de Pie IV, le titre carninalice du premier secrétaire d'Etat en la personne de saint Charles Borromée, neveu de ce pontife. Pour se délasser des soucis que lui donnait la charge de premier ministre du pape, quittant le palais voisin qu'il avait fait construire, il allait passer souvent ses nuits dans la crypte, demandant à Dieu pendant la célébration des augustes mystères les lumières dont il avait besoin. Tandis qu'aux seuls savants est réservée la joie d'aller remuer au milieu de la poussière des archives les dépêches diplomatiques du secrétaire d'Etat de Pie IV, dans l'église Sainte-Praxède, une longue table de bois, autour de laquelle saint Charles faisant asseoir des pauvres, les servait lui-même, rappelle à tous la grande charité, la grande humilité

du premier secrétaire d'Etat. En assignant à Mgr Merry del Val l'église que posséda saint Charles, Pie X semble avoir voulu lui rappeler que la diplomatie n'est jamais plus puissante que dans une étroite alliance avec la sainteté. Il est difficile de dire pourquoi, au moyen âge, Saint-Marie *in Cosmédin* fut donnée en titre aux cardinaux que le Pape voulait le plus honorer ou à ceux qui lui étaient les plus unis par les liens du sang ou de l'amitié ; mais c'est un fait que l'histoire constate, et c'est probablement pour rappeler au cardinal Callegari combien lui restent chers les souvenirs communs de leur vie, que Pie X lui a donné un titre que ses prédécesseurs réservèrent longtemps à leurs intimes.

***

Le soir du 1er novembre, un fait bien ordinaire a mis en émoi et le monde italien et celui du Vatican. Vers 8 heures du soir, un incendie éclatait dans l'une des chambres qui se trouvent au-dessus du musée lapidaire et qui sert d'atelier de reliure à la bibliothèque vaticane. Dans la crainte qu'on ne taxât d'imprévoyance l'administration du palais apostolique, en n'utilisant que le concours des pompiers pontificaux, sur l'ordre du pro-secrétaire d'Etat, ceux de la ville furent appelés et les uns et les autres travaillant de concert, le feu fut bientôt maîtrisé. Aucun manuscrit, aucun livre n'ont été brûlés. Le lendemain, l'administration des palais apostoliques envoyait le commandant Puccinelli au maire de Rome, le prince Colonna, pour le remercier des secours empressés qu'il avait si généreusement mis à sa disposition. Une riche aumône aux pauvres, des gratifications aux pompiers sanctionnaient les mercis. La presse libérale, nullement satisfaite d'une pareille solution, insinua, à l'encontre de la vérité, que des manuscrits précieux avaient été brûlés, invitant le gouvernement à veiller de plus près sur ce qu'on appelait « des richesses nationales, » comme si les musées et la bibliothèque du Vatican étaient une propriété de l'Italie.

Dans une note officieuse, l'*Osservatore Romano* répondit, en revendiquant les droits imprescriptibles du Saint-Siège, rappela le zèle jaloux, généreux, avec lequel il garde les merveilles que la chrétienté a entassées autour de lui ; puis, évoquant le souvenir de l'explosion de la poudrière de la Porta Portèse qui, placée trop près de la basilique Saint-Paul, lui causa d'irréparables dégâts, il y a quelques années, il dénonçait l'imprévoyance du gouvernement italien qui, en établissant une grande poudrière et un fort à Monte-Mario, expose le Vatican et Saint-Pierre à de perpétuels dangers.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet, 1803-1903, par l'abbé J.-A.-I. Douville [1].

Dans un pays comme le Canada, n'ayant guère plus de trois siècles d'existence nationale, une institution qui, durant cent années, a travaillé efficacement à pétrir la nation, en fournissant à l'édifice social des éléments multiples de force et de stabilité, mérite à plus d'un titre qu'on écrive son histoire. Parmi les collèges qui ont été, par les guides qu'ils ont préparés pour la société, les artisans de notre grandeur nationale, celui de Nicolet vient le troisième dans l'ordre du temps. L'année 1903 couronnait son premier siècle d'existence, et les fêtes du centenaire attiraient auprès de l'*Alma Mater*, fière d'avoir engendré tant et de si nobles fils, tous ceux qui, sous sa tutelle, avaient appris à devenir des hommes de devoir.

Avec les émotions de la fête séculaire, trop vite oubliées dans la tourmente de la vie, il fallait offrir aux élèves de Nicolet un souvenir tangible et durable des gloires de leur collège bien-aimé. Ce souvenir, le vénéré supérieur de la maison y travaillait depuis longtemps. Et, malgré sa modestie, il pourrait en dire avec le poète : *Exegi monumentum*, tant il a mis à réaliser son dessein de savoir-faire et de dévouement. Recherches laborieuses et multiples, choix judicieux des éléments de son œuvre, mise en relief des faits les plus mémorables et des figures les plus saillantes de cette galerie de professeurs et d'élèves, qui ont illustré tour à tour l'épiscopat, le clergé, la magistrature et les professions libérales, l'auteur n'a rien épargné pour donner à son travail des allures et des proportions dignes du sujet. Et l'on peut dire, en toute justice, qu'il y a réussi.

Les deux superbes volumes de cette monographie collégiale, avec les quarante photogravures parfaitement exécutées qui les illustrent, méritent de figurer dans les bibliothèques les mieux constituées. Ils ont surtout leur place toute marquée dans celle de tout nicolétain. Ces beaux livres lui rappelleront, avec la dette de reconnaissance qu'il ne saurait jamais acquitter, les joies de son adolescence, les plus pures, j'allais dire, les seules vraies de la vie. Il reverra par l'image, et il revivra par le souvenir, les heures trop vite écoulées dans les cours ensoleillées et à l'ombre des bocages incomparables de Nicolet, et sans s'en douter, il réalisera l'oracle du poète :

> ... Quand le temps, vainqueur de votre résistance,
> De vos ans marquera le soir,
> Affaiblis, impuissants, ramenés à l'enfance,
> Vous y reviendrez vous asseoir....
> Vous y retrouverez l'innocente mémoire
> D'un bonheur perdu pour toujours ;
> Vous leur demanderez, non point l'or ni la gloire,
> Mais le soleil de vos beaux jours.

L. L.

1 — Deux vols gr. in-8° de XII-468 et XIV-388 pages. Prix, broché $3.00, port en plus. Montréal, librairie Cadieux et Derome ; Québec, librairie Garneau.

RÉPONSES À QUELQUES OBJECTIONS

La *Nouvelle-France* n'est pas assez **canadienne.**

Le fût-elle exclusivement qu'elle n'aurait pas autant d'intérêt.

D'ailleurs elle l'est devenue progressivement et le deviendra davantage par les sujets traités et les écrivains qui y collaborent. Les revues américaines, nullement protectionnistes sous ce rapport, importent de l'étranger peut-être plus d'articles que nous.

Les grands journaux quotidiens se donnent pour **une piastre** à certaines catégories de citoyens.

C'est vrai, et en en revendant le papier à la pesée, comme le font d'aucuns, on peut réaliser $1.50, ce qui fait un bénéfice net de 50 par cent, sans compter l'agrément de la lecture du journal. Mais le temps perdu ? Mais le goût des lectures profitables disparu ? Mais surtout l'appui efficace donné à des feuilles souvent peu scrupuleuses ou peu renseignées en matière de doctrine ou de morale, et dont la prospérité dépend en très grande partie de l'exploitation habile auprès des fabricants et des fournisseurs de certaine liste spéciale d'abonnés ?

Votre revue est trop **sérieuse.**

Cette objection est le corollaire inévitable de la précédente.

Sérieuse, elle sera, dût-elle en mourir, ce qui n'est guère imminent, grâce à Dieu. Sous ce rapport, on peut dire de la *Nouvelle-France*,

..... si parva licet componere magnis,

ce que saint Ignace disait de sa société naissante : *Erit ut est, aut non erit.*

Je n'ai pas le temps de lire votre revue [1].

Ici pas d'autre réponse convenable que l'alternative d'user du *risum teneatis* ou de tirer le rideau.

C'est cette dernière que nous choisissons, en rappelant à nos chers lecteurs que, pour maintes raisons déjà connues ou faciles à deviner, la *Nouvelle-France* n'est pas une exploitation, mais une *œuvre :* œuvre patriotique, originale, sérieuse, instructive et intéressante.

Ce verdict, trop flatteur peut-être pour qu'il nous fût séant de le répéter, est tombé de lèvres trop autorisées pour qu'il nous soit permis de le taire et de ne pas en dire notre reconnaissance à qui de droit.

---

1 — 48 pages petit in-4to par mois.

LA NOUVELLE-FRANCE

TABLE DES MATIÈRES DU TOME II. — 1903

SOMMAIRE DE CHAQUE LIVRAISON MENSUELLE

JANVIER

Henri Bourassa : Les Canadiens-Français et l'Empire britannique, page 5. — **A.-B. Routhier :** Au pays du Sphinx. (Notes de voyage). p. 43. — **L'abbé E.-A. Latulipe :** Une visite pastorale chez les Algonquins du lac Victoria et du lac Barrière *(suite)*, p. 47. — **J.-Edmond Roy :** Notre-Dame de Sainte-Foy, p. 55. — **Don Paolo-Agosto ;** Pages romaines, p. 61.

FÉVRIER

Ernest Hello, pages inédites : *L'infini — Le sublime*, p. 65. — **R.-P. Meyer :** Catholiques et Protestants dans les îles de l'Océanie, p. 67. — **Ernest Gagnon :** Notre langage, p. 79. — **A.-B. Routhier :** Au pays du Sphinx, *(suite)*, p. 85. — **L'abbé E.-A. Latulipe :** Une visite pastorale, etc., *(suite)*, p. 95. — **Don Paolo-Agosto :** Pages romaines, p. 105. — **D. G.** et **L. L. :** Bibliographie, p. 112.

MARS

L.-A. Prud'homme : Un souvenir de Mgr Taché, p. 113. — **L. Hudon, S. J :** Le jésuite Paul Ragueneau, p. 116. — **L'abbé Camille Roy :** Causerie littéraire : *L'oublié*, p. 123. — **E. Walter :** Chronique religieuse et politique d'Allemagne, p. 135. — **L'abbé E.-A. Latulipe :** Une visite pastorale, etc., *(suite)*, p. 144. — **Don Paolo-Agosto :** Pages romaines, p. 153. — **L'abbé David Gosselin :** Bibliographie, p. 160.

AVRIL

Ernest Hello : Pages inédites : *Pâques*, p. 161. — **L'abbé L. Lindsay :** Nos couvents donnent-ils une éducation pratique ? *(1er article)*, p. 164. — **R. P. At :** L'anarchie grammaticale et littéraire, p. 169. — **Dr Surbled :** Radio-conducteurs et télégraphie sans fil, p. 178. — **Charles Huot :** Causerie artistique : l'œuvre de Tissot, p. 188. — **Mgr L.-A. Paquet :** Une nouvelle gloire thomiste, p. 193. — **L'abbé E.-A. Latulipe :** Une visite pastorale chez les Algonquins du lac Victoria et du lac Barrière *(fin)*, p. 196. — **Don Paolo-Agosto :** Pages romaines, p. 201. — **L.-A. P.** et **D. G :** Bibliographie, p. 206.

MAI

L'abbé Camille Roy : L'abbé Louis-Jacques Casault, p. 209. — **A.-B. Routhier :** Au pays du Sphinx, *(suite)*, p. 223. — **R. P. At :** L'anarchie grammaticale et littéraire, *(suite)*, p. 231. — **Hadryen, A. A. :** Dans l'Amérique du Sud, sur les côtes du Pacifique, p. 237. — **L'abbé L. Lindsay :** *Je me souviens*, p. 245. — **Don-Paolo Agosto :** Pages romaines, p. 254.

JUIN

L'abbé J.-A.-M. Brosseau : Au pied du monument Bourget, p. 257. — **A. Mercier, O. P. :** Questions d'apologétique : l'apologétique et le surnaturel, p. 264. — **Léon Gérin :** Les causes du conflit iroquois-huron, p. 273. — **E. Meyer :** Chronique religieuse et politique de France, p. 282. — **Mgr L.-N. Bégin :** L'œuvre théologique de Mgr L.-A. Pâquet, p. 292. — **Don Paolo-Agosto :** Pages romaines, p. 296. — * * * : Correspondance, p. 302. — **L. L. :** Bibliographie, p. 303.

JUILLET

A. Mercier, O. P. : Questions d'apologétique, *(suite)*, p. 305. — **L'abbé E.-P. Choinard :** Le premier prêtre acadien, l'abbé Joseph-Mathurin Bourg, p. 310. — **R. P. At :** L'anarchie grammaticale et littéraire, *(suite)*, p. 318. — **A.-B. Routhier :** Au pays du Sphinx, *(fin)*, p. 324. — **Jean d'Estienne :** Immensités sidérales : le Soleil et son cortège, p. 332. — **Omer Héroux :** A propos de *L'Oblat* de Jean-Karl Huysmans, p. 344. — **Don Paolo-Agosto :** Pages romaines, p. 348.

AOUT

L'abbé P.-E. Roy : Léon XIII, p. 353. — **L'abbé L. Lindsay :** Nos couvents, etc., (2e *article*), p. 368. — **A. Mercier, O. P. ;** Questions d'apologétique *(suite)*, p. 378. — **Hadryen A. A. :** Chronique politique et religieuse d'Espagne, p. 385. — * * * : Pie X ; ce qu'on disait du nouveau pape il y a deux mois, p. 395. — **Don Paolo - Agosto :** Pages romaines, p. 397.

SEPTEMBRE

Ernest Hello : Pages inédites : *Souveraineté et liberté*, p. 401. — **L'abbé E.-P. Choinard :** Le premier prêtre acadien *(fin)*, p. 403. — **A. Mercier, O. P. :** Questions d'apologétique, *(fin)*, p. 412. — **Dr Surbled :** Les méfaits de l'alcoolisme, p. 418. — **L'abbé Camille Roy :** Causerie littéraire : *Sous les pins*, p. 428. — **Don Paolo-Agosto :** Pages romaines, p. 443. — **L. L. :** Bibliographie, p. 448.

OCTOBRE

R. P. J. Forbes : Le culte de Marie dans l'Ouganda, p. 449. — **Dr Surbled :** Les méfaits de l'alcoolisme *(fin)*, p. 464. — **Hadryen, A. A :** Correspondance du Mexique, p. 482. — **Don Paolo-Agosto :** Pages romaines, p. 492. — **L. L :** Bibliographie, p. 496.

NOVEMBRE

L'abbé L. Lindsay : Nos couvents, etc., *(Dernier article)*, p. 497. — **Aquavendo :** Que faut-il penser de la loi des licences de 1900 ? p. 509. — **Ernest Gagnon :** Petite chronique, p. 519. — **H.-J.-J.-B. Chouinard :** L'université Laval et les fêtes du cinquantenaire, p. 522. — **X :** Chronique religieuse et politique de Belgique, p. 526. — **Don Paolo-Agosto :** Pages romaines, p. 536. — **L'abbé D. Gosselin :** Dictionnaire généalogique, p. 541. — **Jean d'Estienne :** Bibliographie, p. 543.

DÉCEMBRE

Thomas Chapais : Québec en 1665, page 545 — **Hadryen, A. A. :** Correspondance de l'Amérique Centrale, page 557. — **L'abbé Camille Roy :** Causerie littéraire : *Louis Jolliet.—Frontenac et ses amis*, page 565. **Don Paolo-Agosto :** Pages romaines, p. 583. — **L. L. :** Bibliographie, p. 588. — ***** :** Réponses à quelques objections, 589. — Table des matières du tome II, p. 590.

Revers du double-scel de la Cie de la Nouvelle-France

AP
21
N63
t.2

La Nouvelle-France

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BROWN BROS. LTD.
BOOKBINDERS,
STATIONERS, ETC.